**Cotutelle de thèse individuelle**

Thèse en cotutelle présentée pour l'obtention du titre de

DOCTEURE EN SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX ET DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ÉCOLE DOCTORALE « Sociétés, Politique, Santé Publique »
ÉCOLE DOCTORALE « Études sur l'Homme et la Société »

Par Soukeyna Boubacar NIANG

# CONFLIT ARMÉ ET RECONFIGURATION DES RAPPORTS DE GENRE EN CASAMANCE (SÉNÉGAL) : LA FÉMINISATION DU « NI GUERRE NI PAIX » ET SES LIMITES

Sous la direction de Eric MACÉ, Professeur des Universités, Université de Bordeaux
&
Fatou Sow SARR, Professeure des Universités, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Soutenue publiquement le 09 décembre 2020

**Membres du jury :**

*Pour la partie française*

- Pr Jane Freedman**,** Professeure des Universités, Université Paris 8, CRESPPA, Présidente du jury, rapporteure
- Mme Séverine Awenengo Dalberto, Chargée de recherche au CNRS, IMAF
- Pr Eric Macé, Professeur des Universités, Université de Bordeaux, CED, directeur de thèse
- M. Jean-Claude Marut, Professeur agrégé, LAM, Sciences-Po Bordeaux, membre invité

*Pour la partie sénégalaise*

- Pr Mame Penda Bâ, Professeure des Universités, Université Gaston Berger de Saint-Louis, LASPAD, rapporteure
- Pr Fatou Sow SARR, Professeure des Universités, UCAD, GRS, directrice de thèse

**Conflit armé et reconfiguration des rapports de genre en Casamance (Sénégal) : la féminisation du « ni guerre ni paix » et ses limites**

Cette thèse s'intéresse aux reconfigurations des rapports de genre induits par le conflit armé de Casamance, plus vieille rébellion d'Afrique qui oppose depuis près de 40 ans l'État du Sénégal au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) sécessionniste. Le conflit est entré depuis le début des années 2000 dans une phase de « ni guerre ni paix » dans laquelle on observe l'occupation par les femmes de rôles masculins dans les sphères publiques et privées. Les résultats de cette recherche montrent en effet que la guerre a mis en difficulté les masculinités, d'où une montée en puissance des féminités. Dans la sphère publique, la gestion politique du conflit casamançais est marquée par sa dimension androcentrique ; les hommes ont montré leurs limites dans leur capacité à mettre un terme définitif au conflit, c'est-à-dire à remplir le rôle politico-militaire dont ils ont l'apanage. Dans cette vacance, les femmes se sont mobilisées pour le retour de la paix, notamment à travers la création de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Dans la sphère privée domestique, le constat fait est celui de masculinités vulnérables et de féminités surchargées. Alors que les hommes ont été les principales victimes du conflit casamançais, certaines femmes sont devenues des cheffes de famille. Cependant, cette reconfiguration des rapports de genre par la féminisation de responsabilités longtemps monopolisées par les hommes n'a pas remis en cause les arrangements de genre à tendance patriarcale. L'augmentation de l'agir féminin ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de leur pouvoir politique ou même de leur pouvoir domestique. Cette thèse s'applique à démontrer les dimensions paradoxales de cette surféminisation limitée car sans effet significatif et immédiat sur les normes genrées patriarcales.

Mots clés : Casamance, conflit armé, « ni guerre ni paix », construction de la paix, arrangements de genre, ONG féminines, PFPC, femmes cheffes de famille.

---

**Armed Conflict and Reconfiguration of Gender Relations in Casamance (Senegal): The Limited Feminization of the "Neither War Nor Peace"**

This thesis examines the reconfigurations of gender relations caused by the armed conflict in Casamance, the oldest rebellion in Africa which for nearly 40 years oppose the State of Senegal to the secessionist Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC). Since the early 2000s, the conflict has entered in a floating phase of "neither war nor peace". In this context, we see an over-presence of women in public and private spheres due to the fact that the war has challenged masculinities and consequently provoque a rise of femininities. Indeed, in public sphere, the management of the Casamance conflict is marked by its androcentric dimension; men have shown their incapacity to put an end to the conflict, that is to say to fulfill the politico-military role of which they have the prerogative. Faced with that, women have mobilized to end the war through the creation of the Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). In the private domestic sphere, we observe vulnerable masculinities and overloaded femininities. In some localities, while men were the main victims of the Casamance conflict, women became heads of families. However, a paradox is highlighted: this new paradigm of gender relations in favor of over-feminization in Casamance has not challenge patriarchal gender arrangements. The increase of female autonomy has not been accompanied by any increase of their political power or even their domestic power. As a result, this thesis seeks to demonstrate the paradoxical dimensions of this « surfeminization » without relevant effect on patriarchal gender norms.

Key words : Casamance, war, « neither war nor peace » peacebuilding, gender arrangements, female NGOs, PFPC, women heads of families

---

*À ma mère, Mame Aïssatou DIOP*

# Remerciements

Cette thèse de doctorat a été réalisée dans le cadre d'une cotutelle internationale associant l'Université de Bordeaux (France) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Cet engagement scientifique auprès de deux institutions universitaires en Afrique et en Europe a impliqué un investissement personnel considérable afin de respecter les exigences liées aux doubles inscriptions, aux séjours alternés, au respect des agendas universitaires et procédures administratives respectives. Il a fallu également répondre aux exigences d'un terrain difficile car inconnu jusqu'alors et caractérisé par un « ni guerre ni paix » persistant. Néanmoins, à l'issue de ce travail de recherche, je suis persuadée que si la réussite peut être individuelle, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite ; je voudrai donc ici témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette thèse.

Mes premiers mots de remerciements vont à mes deux directeurs de thèse, le Professeur Eric Macé et et le Professeur Fatou Sarr. Merci à tous deux pour la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant d'encadrer ce travail doctoral, pour leur intérêt, leur disponibilité, leur soutien, leur relecture méticuleuse de mes productions scientifiques et du manuscrit, leurs suggestions toujours avisées, et surtout pour leurs judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Cette double direction a été d'autant plus enrichissante grâce à leurs approches complémentaires. Pr Éric Macé m'apporta toute la rigueur requise dans l'exercice de la thèse ; ses orientations méthodologiques et bibliographiques furent d'une importance majeure dans la compréhension, la mise en perspective de mon sujet et la rédaction de la thèse. Son soutien a été constant depuis le début de cette aventure doctorale, que ce soit pour la mise en place de la cotutelle, pour mon installation à Bordeaux que je découvrais après six années d'études et d'expérience professionnelle à Paris, ou pour mon intégration dans le milieu universitaire bordelais. Pr Fatou Sarr quant à elle m'apporta de précieux conseils dans l'appréhension de mon terrain dont elle avait déjà une fine connaissance. Je leur adresse ici toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Je remercie également l'École Doctorale Sociétés, Politique, Santé publique (EDSP2) et son laboratoire affilié, le Centre Émile Durkheim (CED), à qui je dois ma formation « d'apprenti-chercheur ». Outre l'accueil et les conditions de travail privilégiés, la richesse des formations proposées, en collaboration avec Sciences Po Bordeaux, m'a permis d'avoir une connaissance

profonde des exigences théoriques, pratiques et déontologiques envers le futur docteur. Pas moins de 136 heures de formations y ont été consacrées. Les nombreux séminaires organisés, en plus d'avoir une dimension transversale et pluridisciplinaire, ont été bénéfiques dans la découverte et la connaissance des pratiques de recherche doctorales par des pairs. L'accès aux cours de Licence ou de Master dans les disciplines affiliées à mon sujet a été une aubaine, de même que la mise en place d'un système de financement couvrant les missions de terrain et les participations à des colloques scientifiques internationaux (communication lors de la Conférence internationale sur la Casamance au Portugal). Je remercie l'Atelier Genre du CED de m'avoir permis de contribuer à l'animation des séminaires scientifiques, ainsi que le Laboratoire du LASPAD (Laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoirs / Afrique-Diasporas) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis pour leur invitation à faire une communication dans le cadre séminarial. Merci également aux équipes de recherche de l'IRD à Dakar (Institut pour la Recherche et le Développement) pour leur accueil et leurs orientations dans la préparation de mes enquêtes de terrain. Ma gratitude va aussi à tous ceux qui ont accepté de suivre de près les évolutions de mes travaux dans le cadre des Comités de suivi de thèse de l'EDSP2. Merci à Olivier Cousin, Josiane Tantchou, Ophélie Rillon, Kenza Afsahi et Delphine Thivet pour leurs critiques et conseils avisés. Je remercie également l'ensemble des membres du jury pour leur engagement dans l'optique de la soutenance de thèse.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'État du Sénégal à travers son Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à qui je dois le financement de mes dix années d'études supérieures en France, depuis la Bourse d'Excellence décrochée grâce à mon baccalauréat jusqu'à la Bourse de cotutelle de thèse qui couronne ces riches années de quête de savoir. Il est important de préciser ici que ces financements n'ont à aucun moment entravé ma capacité à être libre de mes choix académiques, ou conditionné mes orientations de recherche ; l'État du Sénégal, de mon point de vue, respecte la liberté de pensée et valorise le mérite, ayant ainsi auprès de ses étudiants à l'étranger un rôle d'encouragement et de soutien. Je remercie tout particulièrement M. Moïse Sarr, ancien chef du Service de Gestion des Etudiants sénégalais à l'Etranger (SGEE) pour son engagement indéfectible et notoire auprès des étudiants. La cotutelle est un projet difficile à monter ; son soutien fut constant.

Je tiens tout particulièrement à rendre ici un vibrant hommage à ma famille et à mes proches, sans qui l'idée même du projet doctoral n'aurait jamais vu le jour, et sans qui je n'aurais pas disposé des ressources physiques et morales pour le mener à son terme. Votre enthousiasme fut grand et vos encouragements décuplés lorsque j'ai voulu me lancer dans un 3ème cycle d'études, mais vos appréhensions furent grandes également lorsque je vous ai fait part du terrain choisi pour mener cette recherche. Beaucoup de nuits blanches ont été passées pendant mes 20h de voyage en moyenne à bateau pour me rendre en Casamance, notamment à cause du spectre du drame du bateau le Joola en 2002, et au-delà lors de mes séjours dans des zones à risque. Malgré tout, votre soutien fut sans failles. Merci à ma mère Mame Aïssatou Diop pour ses prières ainsi que son soutien moral et psychologique ; sa bienveillance et ses encouragements sont pour moi les piliers fondateurs de ce que je suis. Merci à mon père Boubacar Niang pour ses discussions fécondes autour de mon sujet et pour m'avoir permis d'accéder à mon terrain grâce à ses connaissances personnelles en Casamance ; également à mon beau-père Pape Sada Ndiaye pour son accompagnement. Merci à ma sœur Nafissatou Boubacar Niang pour sa bienveillance, son affection et son attention. Merci à mes frères pour leur humour et leur bienveillance, aux familles Niang et Dieng pour leur soutien. C'est grâce à vous tous que j'ai pu transcender mes moments de doutes, d'inquiétudes, d'hésitations et d'appréhensions.

Par ailleurs, la rédaction de cette thèse s'est déroulée dans des conditions bien particulières, qui furent celles de la grossesse et de la maternité en France, donc loin du cercle familial. 2020 fut pour moi l'année de tous les défis : il a fallu réussir le pari de devenir mère pour la première fois et de décrocher un doctorat. Je tiens tout particulièrement à exprimer toute ma gratitude à ma mère Mame Aïssatou Diop, qui a tenu à être à mes côtés pour m'épauler, et à mon époux Chams Eddine Dieng. Tous deux m'ont permis de disposer des ressources nécessaires pour mener à son terme la rédaction de cette thèse malgré les difficultés que représentent l'arrivée d'un nouveau-né et la maternité. Merci pour leur soutien quotidien, leur compréhension, leurs encouragements, leur patience, leur affection maintes fois renouvelée. Merci pour avoir bordé jours et nuits afin de me permettre d'atteindre mon objectif, et d'avoir rendu largement supportable la période de la pandémie Covid 19 et ses contraintes. Mention spéciale à mon époux qui, le jour de la Journée Internationale de la Femme, 08 mars 2020, m'a comblé du bonheur d'être mère. Merci à lui pour son tendre amour et son soutien indéfectible, même dans les moments de séparation qui pouvaient durer jusqu'à six mois du fait de la cotutelle. Au terme de cette rédaction, je peux en effet affirmer, comme l'a si bien dit mon directeur Pr Eric Macé, que j'ai bel et bien accouché au sens propre comme au sens figuré en cette année 2020.

Enfin, je sais tout particulièrement gré à toutes ces personnes d'exception dont j'ai fait la connaissance en Casamance. Merci à la famille Diop et surtout à toute la famille Gassama pour leur accueil chaleureux et inconditionnel pendant 8 mois, et pour toute l'aide apportée afin de mener à bien cette recherche. Votre dévouement fut sans failles, votre générosité sans limites. Soyez chaleureusement remerciés pour votre bienveillante et constante attention. Merci également à toutes les personnes qui ont bien voulu me recevoir dans le cadre d'un entretien, en m'ouvrant les portes de leur maison ou de leur institution et me consacrer ainsi jusqu'à 5h de leur temps, du personnel universitaire (chercheurs, professeurs) aux responsables et membres d'ONG, journalistes, chefs de village, membres de la société civile. Merci à tous les traducteurs pour avoir rendu moins infranchissable l'obstacle de la langue, notamment en zones rurales. Mention spéciale à toutes les femmes cheffes de famille de la Casamance remarquables par leur abnégation, leur courage, leur capacité à transcender leurs drames personnels et leurs traumatismes pour faire preuve de résilience et aller de l'avant. Vous forcez mon admiration ; merci pour votre confiance.

Au-delà de la dimension internationale permise par la cotutelle, j'exprime ici toute ma satisfaction à voir, à travers mon travail de recherche, une coopération scientifique entre le pays qui m'a vu naître et celui où j'ai pu gagner en maturité intellectuelle grâce à mes études supérieures.

## TABLE DES MATIÈRES

*Liste des sigles et acronymes* ..... *17*

*Transcription* ..... *21*

*Glossaire du lexique diola et wolof* ..... *22*

*Préambule* ..... *23*

*INTRODUCTION GENERALE* ..... *33*

- *Casamance : du conflit armé au « ni guerre ni paix ». Particularités, particularisme et enjeux sous régionaux d'un conflit larvé* ..... *33*

  Particularités ..... 33

  Genèse d'un conflit politique : le particularisme casamançais ..... 35

  Stratégies militaires et enjeux sous régionaux ..... 41

  L'État sénégalais face au conflit casamançais : Le nouveau paradigme du « ni guerre ni paix » .. 44

- *Problématique* ..... *46*
- *Hypothèses de recherche* ..... *49*
- *Méthodes de recherches* ..... *50*
- *Terrains de recherches* ..... *52*
- *Techniques d'enquête* ..... *55*
- *Conditions d'enquête et d'accès au terrain* ..... *59*
- *Résultats* ..... *62*
- *Plan* ..... *68*

*PREMIÈRE PARTIE : PARTIE INTRODUCTIVE. État de l'art, Construction de l'objet, présentation du terrain* ..... *69*

*Chapitre 1. Genre et conflits armés comme objet de recherche* ..... *72*

**I. Le genre : définitions, discussions, dépassement du paradigme eurocentriste** ..... **72**

1. Le genre, un outil des sciences sociales pour comprendre les relations entre les hommes et les femmes ..... 72
2. Eurocentrisme des catégories, colonialité du genre et analyses situées ..... 76

**II. La dimension genrée des conflits armés : connaissances et angles morts** ..... **81**

1. La guerre, « une affaire d'hommes » ..... 81
2. La guerre, « une affaire de femmes » également. Formes de participation des femmes dans les conflits armés ..... 86
3. The gendering « post war moment » ..... 93

*Chapitre 2. Les dimensions genrées du conflit de Casamance* ..... *103*

**I. Comprendre la Casamance : société plurielle ou Nation fabriquée ?** ..... **104**

1. Géographie des Casamance ..... 104
2. La Basse Casamance : formes d'homogénéités ..... 106
3. Les conséquences d'une intégration forcée ..... 112
4. La fabrique d'un nationalisme casamançais ..... 116

**II. Comprendre le genre en Basse Casamance : des arrangements de genre composites** ..... **119**

1. L'implication des femmes dans vie publique ..... 120
2. Un modèle socio-culturel favorisant l'autonomie des femmes ..... 121
3. Le modèle économique égalitaire : la division genrée des travaux agricoles ..... 125

**III. Évolution des rapports de genre. Rapports de genre pendant la colonisation et la période post coloniale** ..... **127**

1. Colonisation ..... 127
2. Période postcoloniale ..... 129
3. Le conflit armé ..... 134

*DEUXIÈME PARTIE : CE QUE LA GUERRE FAIT AUX RAPPORTS DE GENRE ..... 141*

*Chapitre 3 : Le projet indépendantiste : un projet masculin novateur, des rôles féminins conformistes ..... 142*

**I. Dynamiques genrées dans le déclenchement du conflit ..... 142**

**II. Implication des femmes casamançaises pendant le conflit ..... 149**

**III. Le « ni guerre ni paix » : femmes pour la paix, femmes du MFDC ..... 153**

*Chapitre 4 : Étude de cas. Dynamiques de genre en zone rurale avant le conflit ..... 157*

**I. État des rapports de genre pré-conflit dans le Bayot (Nyassia)..... 158**

1. Généralités..... 158
2. Assignation des rôles de genre dans le domaine social, culturel et cultuel ..... 160
3. Arrangements de genre dans le domaine économique..... 165
4. Arrangements de genre sur le plan politique ..... 168
5. La modernisation et ses bouleversements..... 171

**II. État des rapports de genre pré-conflit dans le Fogny (Sindian)..... 173**

1. Généralités..... 173
2. Assignation des rôles de genre dans le domaine socio-culturel..... 175
3. Arrangements de genre dans le domaine économique..... 180
4. Assignation des rôles de genre sur le plan politique..... 183
5. La modernisation et ses bouleversements..... 185

*Chapitre 5. Le conflit en zones rurales : contexte et impact genré ..... 188*

**I. Déroulement de la guerre dans le Bayot et dans le Fogny..... 188**

1. Dans le Bayot..... 188
2. Dans le Fogny..... 191

**II. Impact genré du conflit ..... 196**

1. Impact genré en Casamance ..... 197
2. Impact spécifique dans le Bayot et dans le Fogny ..... 202
3. Conséquences du conflit en général en Casamance..... 214

*TROISIÈME PARTIE : Genro-spécificité des conséquences du conflit. Impact du « ni guerre ni paix » sur les masculinités et les féminités en Casamance ..... 223*

*Chapitre 6. La gestion androcentrique du conflit de Casamance ou la crise politique du patriarcat ..... 226*

**I. La gestion du « problème » casamançais sous Abdou Diouf : une approche légaliste et centralisée ..... 226**

**II. La gestion de la « crise » casamançaise sous Abdoulaye Wade : une approche politique. 233**

*Chapitre 7. Impact du conflit sur les féminités en zone urbaine : des féminités augmentées (niveau macro) ..... 242*

**I. Conditions d'émergence de la mobilisation des femmes ..... 243**

1. Contexte international ..... 243
2. Contexte national : le laisser-faire institutionnel ..... 245
3. Le « ni guerre ni paix » : une brèche opportune ..... 247
4. Des facteurs sociologiques favorables ..... 249

**II. La construction de la paix « par le bas ». Compétitions, rivalités et bataille de représentativité des organisations féminines en Casamance ..... 251**

1. Cartographie des organisations féminines pour la paix en Casamance ..... 253
2. Qu'est-ce que la paix ? Définitions plurielles par des femmes plurielles ..... 256
3. Investir le « ni guerre ni paix » : logiques d'intervention des organisations féminines ..... 259

*CHAPITRE 8. Impact du conflit sur les féminités en zone rurale : des féminités surchargées (niveau micro) ..... 274*

**I. La crise sociale du patriarcat ..... 274**

**II. Des féminités surchargées ..... 276**

1. Surcharge des féminités dans le Nyassia et stratégies de résilience ..... 276
2. Surcharge des féminités dans le Fogny et stratégies de résilience ..... 284
3. Une trajectoire genrée des enfants orphelins ..... 289

**III. Les femmes déplacées ..... 296**

1. Femmes déplacées de Ziguinchor ..... 296
2. Femmes déplacées de Niaguiss ..... 302

*QUATRIEME PARTIE. Féminités en puissance : transformations sociétales dans le « ni guerre ni paix », effets sur le conflit et conséquences sur les rapports de pouvoir ..... 309*

*Chapitre 9. Féminités augmentées : Conséquences sur la trajectoire du conflit, sur la société et sur le patriarcat ..... 312*

**I. Au niveau macro : un leadership sous contrôle ..... 312**

1. L'avènement des « cadres de la paix » ..... 312
2. Perception de la PFPC par les populations et par les belligérants : problèmes de légitimité, de neutralité et de représentativité ..... 316
3. Effets sur les rapports de pouvoir : un leadership sous contrôle ..... 323

**II. Au niveau micro : une autonomie sous contrôle ..... 326**

1. L'autonomisation des femmes et la féminisation du travail informel ..... 326
2. Conséquences sur les rapports de pouvoir : une autonomie sous contrôle ..... 328

**III. Les effets pervers du « ni guerre ni paix » ..... 333**

*Chapitre 10. Femmes pour la paix au Libéria et femmes pour la paix en Casamance : une analyse comparée de l'activisme du WIPNET et de la PFPC ..... 340*

**I. Le Libéria : de la création arbitraire aux cycles de guerre ..... 340**

**II. La mobilisation des femmes libériennes du WIPNET et la fin du conflit ..... 345**

**III. WIPNET ET PFPC : Forces et faiblesses ..... 352**

*CONCLUSION GENERALE ..... 361*

*BIBLIOGRAPHIE ..... 369*

*Littérature académique ..... 369*

*Webographie ..... 381*

*Documents de terrain ..... 385*

*ANNEXES* ..... *387*

*Annexe 1 : La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies* ..... *387*

*Annexe 2 : Attestation de volontariat à la Plateforme des Femmes pour la paix en Casamance* ..... *391*

*Annexe 3 : Chronologie sur l'historique du conflit, le procesus de paix et l'intervention de la société civile (source : Livre Blanc de la PFPC, août 2019)* ..... *392*

*Annexe 4 : Conclusions et Recommandations du Livre Blanc des femmes de la PFPC* ..... *394*

*Annexe 5 : Programme de la JIP 2018 à Djignaki* ..... *399*

*Annexe 6 : Carte des femmes cheffes de famille au Sénégal* ..... *400*

*Annexe 7 : Tableau récapitulatif des entretiens de terrain*……*401*

*Annexe 8 : Table des figures*……*404*

# Liste des sigles et acronymes

| | |
|---|---|
| ANRAC | Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques de la Casamance |
| ANSD | Agence Nationale de Statistique et de la Démographie |
| AJWS | American Jewish World Service / Fonds AJWS |
| CEDEAO | Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest |
| CICR | Comité International de la Croix Rouge |
| CRS | Catholic Relief Service |
| CRSFPC | Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance |
| COSPAC | Coordination sous-régionale des Organisations de la Société civile pour la Paix en Casamance |
| EDVR | Espace de Vérité et de Réconciliation |
| ECOMOG | Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group<br>Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CÉDÉAO |
| GPF | Groupement de Promotion Féminine |
| GIE | Groupement d'Intérêt Économique |
| GRPC | Groupe de Réflexion pour la Paix en Casamance |
| HCR | United Nations High Commissioner for Refugees<br>Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés |
| IRD | Institut pour la Recherche et le Développement |
| JIP | Journée Internationale de la Paix |
| LWI | Liberian Women Initiative / L'initiative des femmes libériennes |
| MARWOPNET | Mano River Women Peace Network / Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix |

| | |
|---|---|
| MFDC | Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance |
| NTIC | Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONUDC | Office des Nations unies contre la drogue et le crime |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| OSIWA | Fondation pour les initiatives de la société civile en Afrique de l'Ouest |
| OUA | Organisation de l'Unité Africaine (ex UA, Union Africaine) |
| PAIGC | Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PFPC | Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PSE | Plan Sénégal Emergent |
| PNSBF | Programme National de Bourses de Sécurité Familiale |
| PPDC | Projet Pôle de Développement de la Casamance |
| RADDHO | Rencontre Africaine pour les Droits de l'Homme |
| UE | Union Européenne |
| UEMOA | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |
| UNESCO | Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |

| | |
|---|---|
| USAID | Agence des États-Unis pour le développement international |
| URSY | Union Régionale Sant Yalla |
| UNFPA | United Nations Fund for Population Activities / Fonds des Nations unies pour la population |
| UNESCO | Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la science et la Culture |
| WANEP | West African Network for Peacebuilding / Plateforme ouest-africaine pour la construction de la paix |
| WIPNET | Women in Peacebuikding Network / Les femmes dans l'édification de la paix |

# Transcription

La transcription phonétique est assez problématique dans la mesure où il faut à la fois respecter les règles établies par les linguistes mais aussi avoir le souci de conserver la graphie consacrée par l'usage.

Nous avons opté pour les graphies officielles au Sénégal, dont s'inspire le plus souvent l'usage. Pour les noms de lieux (régions, villes, villages) déjà transcrits, nous nous sommes basé sur les toponymes de l'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANSD), qui répertorie les noms indiqués sur les panneaux indicateurs en Casamance, qui sont donc couramment utilisés. Ainsi nous écrirons Ziguinchor, Nyassia, Niaguiss, Sindian, Djibidjone, Brin, Etomé, Badem, Dioher etc.

De même, pour les appellations des groupes d'identification ethnique, nous utilisons la transcription la plus répandue. Par exemple, diola au lieu de joola, wolof pour ouolof etc ; les prononciations sont similaires mais leur accord sera ici variable. L'usage consacré par les patronymes et noms propres a également été conservée : Diatta, Diédhou, Badji etc.

Tous les noms sont "francisés" et écrits en lettre romaine. Les mots et phrases en langue wolof, s'ils sont utilisés, notamment dans le cadre d'une citation, sont traduits.

# Glossaire du lexique diola et wolof

« Usoforal » : aidons-nous main dans la main en diola

« Kabunketoor » : pardonnons-nous en diola

« Kagamem » : éduquer, former, conseiller en diola

« Unam kaayray » : Ensemble pour la paix en diola

« Atika » : le combattant en diola

« Utik » : la guerre en diola

« Ukin » : bois sacré en diola

« Usana » : femme des bois sacrés en diola

« Bukut » : cérémonie de circoncision masculine dans les sociétés diola

« Sant Yalla » : remercions Dieu en wolof

« Djigueene boroom keur » : femme cheffe de famille en wolof

« Diambaar » : militaire de l'armée sénégalaise en wolof

# Préambule

## Définition des termes et mots clés

Cette thèse mobilise de nombreuses notions qu'il est important de définir pour bien situer leurs enjeux et comprendre l'usage qu'on en fait dans ce travail. Sans forcément rentrer dans une discussion terminologique, nous nous proposons de préciser le sens avec lequel ils sont utilisés.

Reconfiguration : le concept de reconfiguration est un concept éliasien qui définit une approche dynamique des relations sociales, où les acteurs mettent « en jeu » leurs actions et leurs relations réciproques[1]. En cela, ce concept se rapproche du concept de « champ » de Pierre Bourdieu, au sein duquel se déploie un ensemble de « luttes » (ou de « tensions » chez Norbert Elias), d'où une non-fixité dans les relations entre les acteurs. C'est précisément cette non fixité des relations entre les acteurs (ici entre hommes et femmes), redynamisé par le conflit armé qui nous interesse en Casamance.

Conflit armé : Le droit international humanitaire, se référant aux Conventions de Genève de 1949 et à leurs Protocoles, reconnait deux catégories de conflits armés : les conflits armés internationaux (qui opposent deux ou plusieurs États) et les conflits armés non internationaux (conflits armés internes, guerres civiles etc). Selon le Dictionnaire pratique du Droit humanitaire[2], les conflits armés non internationaux sont marqués par une très forte asymétrie politique, juridique et militaire. L'État national dont l'autorité et la souveraineté sont attaquées de l'intérieur est naturellement réticent à reconnaître le statut d'adversaire de ceux qui menacent son pouvoir. Sa tentation sera donc de nier l'existence d'un conflit, d'invoquer une situation de troubles et de mobiliser tout l'appareil sécuritaire et militaire national au nom du maintien de l'ordre. C'est donc bien dans cet ordre que s'inscrit le conflit de Casamance, qui est un conflit armé non international. Les termes de conflit armé (non international) ou de guerre (civile) seront donc ici utilisés de manière indifférenciée, étant donné qu'ils renvoient à la même définition jurisprudentielle.

« Ni guerre ni paix » : Le conflit de Casamance est aujourd'hui entré dans une phase atypique de « ni guerre ni paix». Atypique car cette trajectoire se différencie des « guerres classiques » caractérisés par l'écart dichotomiques existant entre guerre et paix[3] ; le « ni guerre ni paix » a pour effet de problématiser, malgré leur distinction, leur imbrication. Le « ni guerre ni paix » se différence également de « l'après-guerre » qui est ici un concept non pertinent pour décrire

[1] Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour-d'Aigues : Édition de l'Aube, 1991, 222 p. (Monde en cours)

[2] Françoise Bouchet-Saulnier, *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, Quatrième édition, mise à jour et augmentée (Paris: La Découverte, 2013), 135-157.

[3] Dominique Linhardt et Cédric Moreau de Bellaing, « Ni guerre, ni paix », *Politix*, 2013, N° 104, nº 4, p. 7-23.

la situation actuelle en Casamance. La fin du conflit n'étant toujours pas officiellement actée politiquement et militairement, on se rapproche plus d'une situation d'entre deux assimilée à un « ni guerre ni paix ». L'intérêt de cette étude est de voir dans quelle mesure ce moment d'entre deux, ce moment hybride de paix armée ou de conflit larvé installe une situation de mise à l'épreuve du social et des rapports de genre.

Genre : Le genre est ici appréhendé comme un système de relations sociales qui régissent les rapports entre le féminin et le masculin ainsi que la division du travail selon les identités de sexe/genre, les normes matrimoniales, conjugales, parentales et sexuelles[4]. Il renvoie donc à une « catégorie utile d'analyse historique »[5] pour comprendre, décrypter et traduire « la manière de construire le social et les règles lui permettant de fonctionner »[6]. Par conséquent, le patriarcat ou la domination masculine ne sont ici appréhendés que comme des effets possibles des rapports de genre. Ils ne désignent pas une norme universelle renvoyant à une masculinité hégémonique, elle-même universelle. C'est pourquoi, la notion d' « arrangements de genre »[7] sera mobilisée car plus pertinente pour qualifier le caractère contigent et dynamique des rapports de pouvoir.

Masculinités, Féminités : masculinités et féminités désignent ici des notions qui dépassent les stéréotypes sociaux genrés. Ils sont utilisés comme des concepts renvoyant à la capacité des hommes et des femmes à remplir et à performer leur rôle social assigné (par la société, par la communauté) en tant qu'hommes ou en tant que femmes.

Casamance : La Casamance est située au sud du Sénégal, sur une superficie représentant environ 1/7e du pays[8]. Aux lendemains de l'indépendance, elle désignait une seule entité administrative. Peu après le déclenchement du conflit en 1984, elle a été divisée en deux : région de Ziguinchor et région de Kolda. En 2008, un nouveau découpage administratif fait état de trois régions : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Ces trois régions correspondent à trois ensembles géographiques : la Basse Casamance, la Moyenne Casamance et la Haute Casamance. Aujourd'hui donc, le terme « Casamance » n'est employé qu'en référence à l'aire géographique, sans valeur administrative. Notre étude est géocentrée sur la Basse-Casamance. Ziguinchor est le plus grand centre urbain de toute la Casamance.

[4] Pour une plus large discussion autour de ces concepts, voir Gayle Rubin, « L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », *Les cahiers du CEDREF*, 1998, nº 7, p. 3-81 ; Laure Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012 ; Joan Wallach Scott, *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012 ; Laure Bereni et Mathieu Trachman, *Le genre, théories et controverses*, 1re édition., Paris, Puf, 2014, 100 p ; Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire genre et science politique: concepts, objets, problèmes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 699 p ; Christine Guionnet et Erik Neveu, *Féminins-masculins: sociologie du genre*, 2. éd. entièrement refondue., Paris, Colin, 2009, 430 p ; Christine Delphy, *L'ennemi principal. Tome 1 : Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1999 ; Isabelle Clair et François de Singly, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2015 ; Françoise Héritier, *Masculin/féminin*, Paris, O. Jacob, 1996.

[5] Joan Wallach Scott, *De l'utilité du genre* (Paris: Fayard, 2012)

[6] Françoise Héritier, *Masculin/féminin*.

[7] Voir sur cette notion Erving Goffman, « La ritualisation de la féminité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, vol. 14, nº 1, p. 34-50 ; Erving Goffman, *L'arrangement des sexes*, La Dispute., Paris, Presses universitaires de Nancy, 1977, 116 p ; Deniz Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », *Gender and Society*, 1988, vol. 2, nº 3, p. 274-290 ; Eric Macé, « From Patriarchy to Composite Gender Arrangements? Theorizing the Historicity of Social Relations of Gender », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 2018, vol. 25, nº 3, p. 317-336.

[8] Christian Roche, *Histoire de la Casamance: conquête et résistance, 1850-1920*, Paris, Karthala, 1985, 401 p.

Diolas : Les diolas renvoient à un groupe d'identification ethnique majoritaire en Basse Casamance (sans s'y limiter ; on trouve également des mandingues, peulhs, mancagnes, toucouleurs, wolofs, sérères etc). ). Au-delà de la notion très discutée de « l'ethnie »[9], le terme « diola » a suscité beaucoup de débats et de discussions très féconds pour saisir sa polysémie et sa complexité. Nous y reviendrons.

Diolas Fogny, diolas Kasa, diolas Blouf, diolas Bandial, diolas Bayot etc : L'ethnonyme « diola » a tenté de regrouper un groupe social pourtant marqué par son hétérogénéité et sa diversité interne. Il existe plusieurs sous-groupes de diolas répartis sur plusieurs aires géographiques de la Basse Casamance. Toute étude ne peut donc avoir une approche généralisante en étudiant « les diolas » ; les organisations politiques, socio culturelles et linguistiques sont sensiblement différentes, voire radicalement opposés. Une rigueur épistémologique appelle donc à préciser le(s) groupe(s) socia(l)(ux) étudié(s).

Diola Bayot, Diola Fogny : les diolas Bayot (rive sud du fleuve Casamance) et les diolas Fogny (rive Nord du fleuve Casamance) sont les groupes socioculturels qui font l'objet de notre étude afin d'apprécier l'impact du conflit sur les rapports de genre en zones rurales. L'intérêt porté sur ces deux groupes sociaux, au-delà d'être sociologique, est comparatif : il vise à témoigner de la diversité de l'impact du conflit sur les structures sociales genrées en Basse Casamance.

[9] Pour une approche plus exhaustive autour de ces concepts, voir Paul Pélissier, *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, thesis, Imprimerie Fabrègue, s.l., 1966 ; Marie-Christine Cormier-Salem, *Rivières du Sud : sociétés et mangroves ouest-africaines*, Paris, Editions de l'IRD (ex-Orstom), 1999, vol.Chapitre IV : L'identité humaine des Rivères du Sud : unité historique et situation d'interface ; Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité. Suivi de « Les groupes ethniques et leurs frontières » de Fredrik Barth*, 2. éd., Paris, Presses Univ. de France, 1999, 270 p ; Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, *Au coeur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 2009 ; Paul Diédhiou, *L'identité jóola en question: la bataille idéologique du MFDC pour l'indépendance*, Paris, Éditions Karthala, 2011, 404 p.

# REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

Figure 1. Situation du Sénégal en Afrique

*Source : Google Maps, 2020*

Figure 2. Le Sénégal dans la sous-région

*Source : Courrier international, 2010*

Figure 3. Carte administrative du Sénégal

Source : Ministère de l'Intérieur du Sénégal, 2020

Figure 4. Présentation de la Casamance : Haute, Moyenne et Basse Casamance

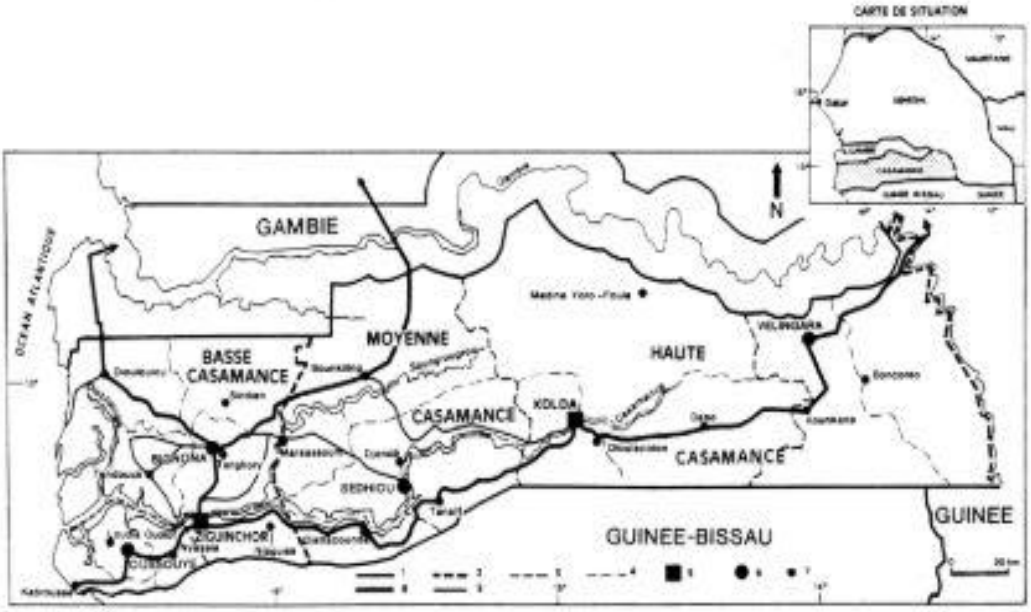


Source : Roche, Histoire de la Casamance, 1985

Figure 5. Le territoire du conflit : Basse et Moyenne Casamance

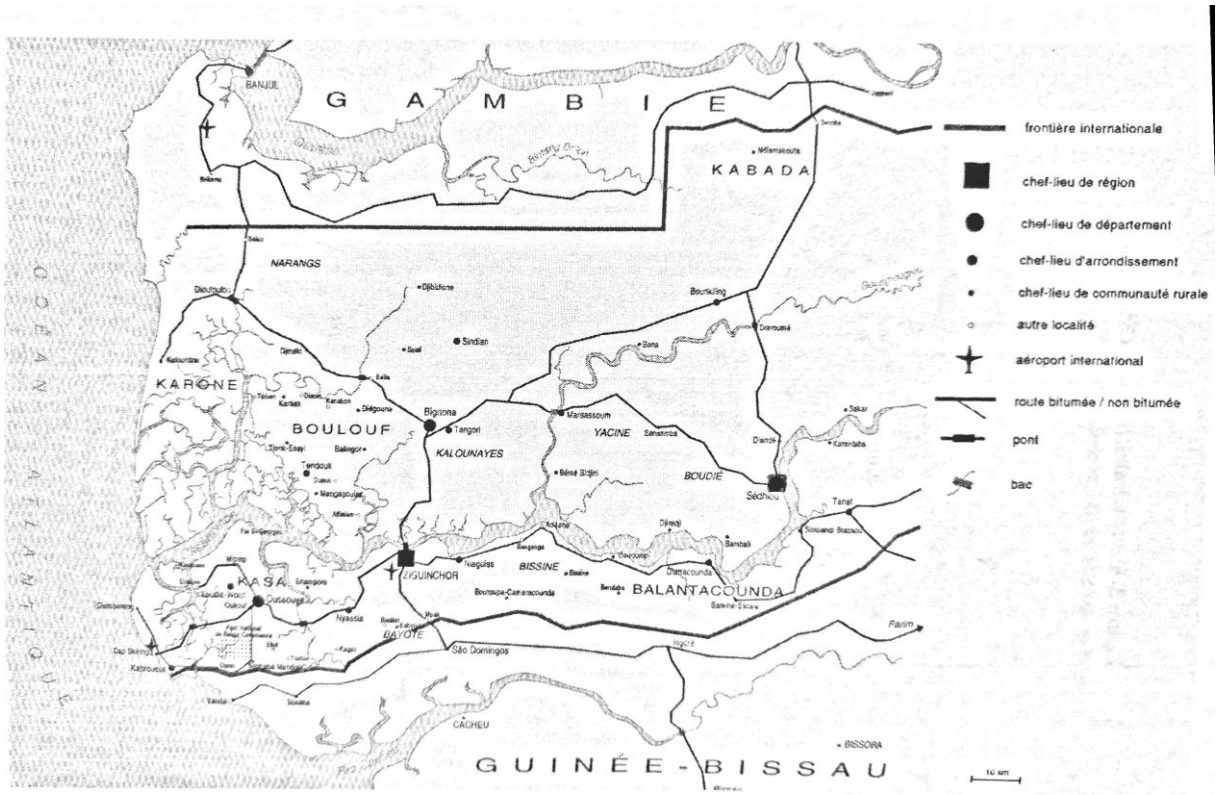


**Figure 4. Moyenne et Basse-Casamance : le territoire du conflit**

Source : Marut, Le conflit de Casamance, 2010

# INTRODUCTION GENERALE

**- Casamance : du conflit armé au « ni guerre ni paix ». Particularités, particularisme et enjeux sous régionaux d'un conflit larvé**

**Particularités**

Le conflit armé de Casamance est l'un des conflits les plus longs d'Afrique contemporaine. Déclenchée il y a près de 40 ans, il oppose l'État du Sénégal au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), mouvement armé sécessionniste qui réclame depuis 1982 l'indépendance de la partie sud du territoire sénégalais.

Le MFDC actuel est une résurgence d'un mouvement créé en 1947 par un groupe d'intellectuels casamançais[10] qui militaient pour une cause totalement différente : la représentation politique de la Casamance au niveau national. En 1954, ils réussirent à intègrer le parti politique du futur président Léopold Sédar Senghor, le BDS (Bloc Démocratique Sénégalais)[11]. Le MFDC originel est alors dissout et intégré dans le parti politique au pouvoir, avec lequel il collabore ; à la fin des années 1970, il est ressuscité par des activistes qui entendent lui donner un tout autre objectif politique : celui de la séparation et de la scission d'avec le Sénégal nouvellement indépendant.

Le MFDC sécessionniste sera porté idéologiquement et politiquement par l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, figure charismatique de la revendication indépendantiste. Une aile militaire sera créée en 1983, avec dans ses rangs quelques vétérans de l'armée française et d'anciens démobilisés de l'armée sénégalaise, mais certains n'ont pas de formation militaire. Les affrontements causeront près de 5000 morts[12], avec des retombées importantes en Gambie et en Guinée Bissau. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR),

[10] Entre autres Émile Badiane, Édouard Diatta et Ibou Diallo.
[11] Mohamed Lamine Manga, *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2012.
[12] Amnesty International, *Sénégal : la terreur en Casamance*, 1998 ; J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.*

les déplacés sont estimés en 2015 entre 30.000 à 60.000 à l'intérieur de la Casamance et plus de 10 000 réfugiés sont répartis entre la Gambie et la Guinée-Bissau[13].

Les grilles d'analyse du conflit casamançais le caractérisent comme un conflit larvé de basse intensité. Cette dernière taxinomie explique certainement par la faible résonnance médiatique et internationale de ce conflit armé : il aurait causé près de 5000 morts, soit, selon J-C. Marut, *« sept fois moins qu'en Ouganda, cinquante fois moins qu'en Angola et cent fois moins qu'au Soudan du Sud, dans un État respectivement plus petit et un conflit géographiquement confiné sur 15% du territoire sénégalais* »[14]. Par ailleurs, il se distingue des conflits déclenchés par la conquête des ressources minières telles que le diamant (Libéria, Sierra Léone, Centrafrique), le pétrole (Nigéria, Soudan, Angola) ou encore le coltan (République Démocratique du Congo), ressources minières qui constituent souvent le nerf de la guerre de la plupart des conflits en Afrique et qui peuvent susciter l'implication directe ou indirecte des grandes puissances occidentales[15]. La Casamance ne dispose pas de ressources minières qui feraient « sa malédiction », excepté le zircon découvert bien tardivement en 2004[16]. L'origine du conflit armé est en fait ici la contestation de l'*uti possidetis* relatif à l'intangibilité des frontières imposée par la Conférence de Berlin (1884-1885) puis réaffirmée par l'Union africaine au lendemain de sa création en 1964.

---

[13] Mariama Darame, « En Casamance, les victimes oubliées d'un conflit sans fin », *Le Monde.fr*, 21 juill. 2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/21/en-casamance-les-victimes-oubliees-d-un-conflit-sans-fin_6046856_3212.html.

[14] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance, op. cit.*

[15] Roland Pourtier, « Ressources naturelles et conflits en Afrique subsaharienne (Natural resources and conflicts in Sub-Saharan Africa) », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2012, vol. 89, nº 1, p. 34-53.

[16] *Sénégal. Bataille à mort autour d'un minerai précieux : le zircon*, https://www.courrierinternational.com/article/senegal-bataille-mort-autour-dun-minerai-precieux-le-zircon, 27 août 2015. Produit de substitution du diamant, le zircon est un minerai précieux utilisé dans la joaillerie ou l'industrie nucléaire. Découvert en 2004 dans le village de Niafrang en Basse Casamance, son exploitation a été permise à l'État du Sénégal qui a délivré des permis d'exploration aux sociétés australiennes Carnegie Minerals et Astron LTD. Les populations locales, mobilisées autour d'un Comité de lutte, se sont insurgées contre cette exploitation, disant craindre pour la santé des résidents, la dégradation de l'environnement (la dune reste leur seul rempart contre l'avancée de la mer) et dénonçant des retombées économiques dérisoires. Le MFDC a quant à lui condamné l'exploitation des ressources de la Casamance par le Sénégal, et menacé de représailles. Le gouvernement continue d'octroyer des permis d'exploration, mais le projet n'a toujours pas démarré à Niafrang. Des mines sont toutefois exploitées dans la région de Diogo (50kms au nord de Dakar) par la société française Eramet (« Exploitation du zircon à Diogo : que nous restera-t-il ? » 2019)

**Genèse d'un conflit politique : le particularisme casamançais**

Le conflit a émergé pendant la période postcoloniale. Les populations casamançaises, jusqu'alors marginalisées économiquement et institutionnellement[17] car très isolées du reste du territoire sénégalais en raison notamment de la coupure gambienne, subissent alors ce qu'elles dénoncent comme étant une « colonisation du Sénégal » avec l'installation massive de Nordistes fuyant la sécheresse des années 1970 pour la « Verte Casamance »[18]. C'est en réaction contre les formes de discriminations subies (occupation par les nordistes des postes clés de l'administration, expropriation foncières, mépris de la culture et des traditions locales etc...) qu'une grande manifestation pacifique est organisée en 1982 par le MFDC à Ziguinchor. Sa répression brutale par l'armée sénégalaise conduira à la formation de la branche armée du MFDC, *Atika*[19], en 1983. Le MFDC réclamera alors l'indépendance d'un territoire qu'il proclamera comme étant historiquement, culturellement et géographiquement différent du reste du Sénégal. Mais pour l'État du Sénégal, appuyé par l'ancienne puissance coloniale française[20], ces différences (et donc ces particularismes) ne suffiront pas à légitimer l'accord d'une indépendance.

Il existe en effet des différences historiques, socioculturelles et ethnolinguistiques entre le Nord et le Sud. Les deux territoires, séparés par la Gambie anglophone, n'ont pas une trajectoire historique et coloniale commune. Contrairement au Sénégal qui a connu une présence occidentale dès 1626 dans sa partie nord, puis une colonisation effective à partir de 1895 par l'intégration de l'Afrique Occidentale Française (AOF), la Casamance ne connait une présence européenne qu'en 1645[21], par les portuguais. Ces derniers n'ont pas colonisé la Casamance ; ils se bornèrent à l'installation de comptoirs commerciaux, jusqu'en 1886. En 1886, ils cèderont Ziguinchor aux Français. A partir de 1895, lorsqu'est lancée la création effective de l'Afrique

[17] Il faut ici préciser que cette marginalisation n'est pas spécifique à la Casamance mais systémique car elle s'applique à toutes les zones rurales au Sénégal, posant ainsi le problème de la décentralisation. Cependant, cette marginalisation a eu des effets spécifiques en Casamance du fait d'un particularisme (géographique, historique, socio-culturel) que nous développons ici.

[18] Gerti Hesseling, « La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse Casamance » dans *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500 ; René Capain Bassène, *Casamance : récits d'un conflit oublié (1982-2014)*, Paris, L'Harmattan, 2015, 302 p.

[19] Le combattant en langue diola

[20] Jacques Charpy, *Témoignage historique sur la Casamance. Discours prononcé le 21 décembre 1993 au nom de la France par Jacques Charpy, conservateur général du patrimoine*, Dakar, Presses de l'Imprimerie Saint Paul, 1994 ; François-George Barbier-Wiesser, *« Casamance et Sénégal au temps de la colonisation française » par Jacques Charpy, in Comprendre la Casamance*, 1993.

[21] Marie Louise Moreau, « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof » dans *Comprendre la Casamance by François Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500 ; M.-C. Cormier-Salem, *Rivières du Sud, op. cit.*

Occidentale, les français tenteront d'asseoir leur politique d'administration directe en Casamance. Toutefois, ils se heurteront à une farouche opposition des diolas Floup de la Basse Casamance qui livreront et gagneront plusieurs batailles[22]. Contrairement aux territoires du Nord au système socio-politique pyramidal, le système social prédominant au Sud, en particulier en Basse Casamance (égalitaire, non centralisé, non hiérarchique) a rendu encore plus difficile leur conquête. L'administrateur colonial Van Vollenhoven (1917) déclarait ainsi : « *Nous ne sommes pas maîtres de la Casamance, nous n'y sommes que tolérés* »[23]. Finalement, ce n'est que bien tardivement en 1930 que le territoire est réellement unifié, par la collaboration difficilement obtenue des chefs traditionnels[24].

Des différences culturelles existent également. On compte aujourd'hui en Casamance près d'une vingtaine de groupes d'identification ethniques[25], soit tous les groupes d'identification ethniques présents au Nord (wolofs, peulhs, sérères, toucouleurs etc) ainsi que des groupes d'identification ethniques qu'on ne retrouve à l'origine que dans cette partie du territoire, en Gambie et en Guinée Bissau (diolas, mancagnes, balantes, socé, manjaques, baïnounk etc)[26]. Plusieurs religions, coutumes et croyances s'y côtoient : les religions monothéistes (Islam, Christianisme) ainsi que des formes de croyances traditionnelles. Toutefois, le conflit est géolocalisé en Basse Casamance où le groupe « ethnique » dominant est celui des diolas[27], comme l'illustre la carte suivante.

---

[22] C. Roche, *Histoire de la Casamance*, *op. cit.*

[23] Séverine Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) » dans *Perspectives historiques sur le genre en Afrique, sous la direction de Odile Goerg*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 284.

[24] Michael Lambert, « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXème siècle » dans *Le Sénégal contemporain by Momar-Coumba Diop*, Paris, Karthala, 2002, p. 655.

[25] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.* ; M.-C. Cormier-Salem, *Rivières du Sud*, *op. cit.*

[26] Ces groupes d'identification ethniques sont aujourd'hui présents un peu partout au Sénégal.

[27] J-C Marut, *Le conflit de Casamance*, 2010, op.cit. Voir définition de « diola » en préambule : ethnonyme d'origine coloniale qui a désigné le groupe socioculturel dominant en Basse Casamance.

Figure 6 : Les diolas au Sénégal. (Source : Marut, *Le conflit de Casamance*, 2010, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988)

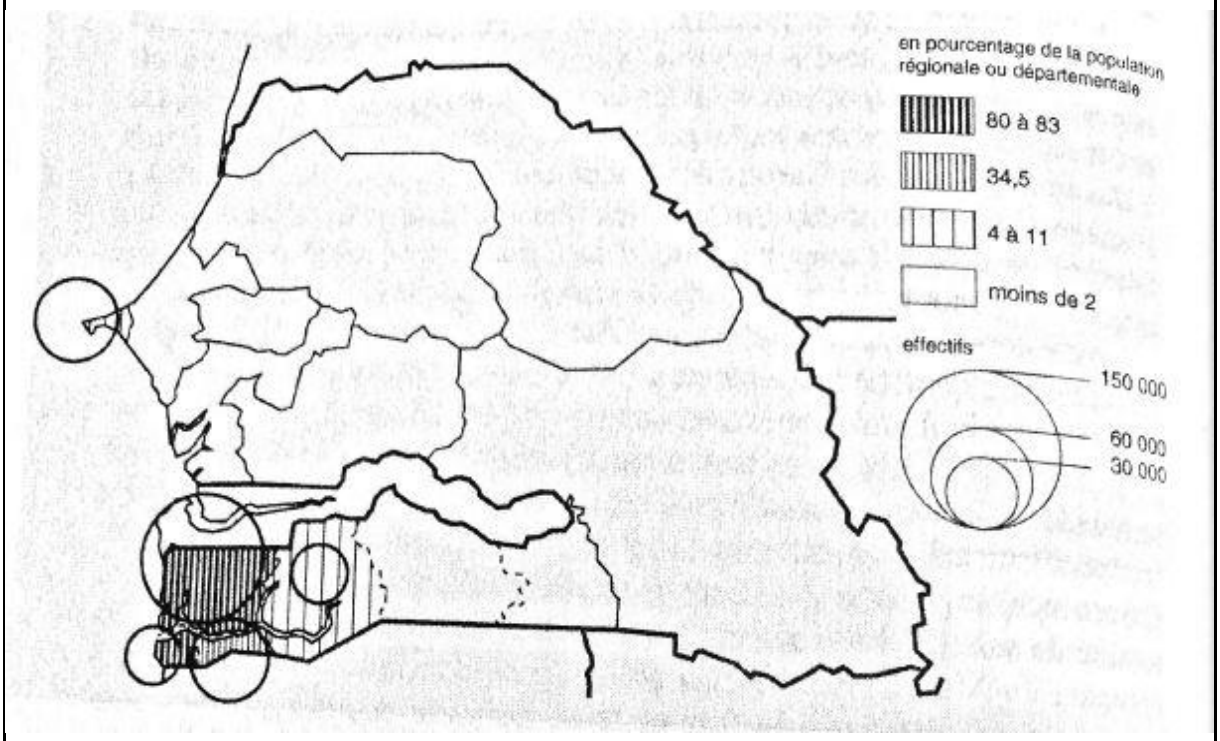


Ce recensement de 1988 au Sénégal est le dernier à avoir donné des statistiques ethniques. Le dernier grand Recencement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) qui a eu lieu en 2013 ne donne pas des statistiques à caractère ethniques. Cependant, nous joignons ici un tableau des langues les plus parlées à Ziguinchor, selon ce dernier Recensement de 2013. Après le français (langue scolaire), il s'agit du diola (dialecte prédominant). Cela peut être un révélateur du groupe socio-culturel dominant en Basse Casamance encore aujourd'hui.

Hormis le Français et l'Arabe qui restent dominantes, le Pulaar constitue la première langue nationale d'alphabétisation dans la région de Matam. Le Diola l'est dans la région de Ziguinchor.

**Tableau 3.7. : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par langue selon la région**

| REGION | Français | Wolof | Pulaar | Serer | Mandingue | Diola | Soninké | Arabe | Autres langues |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DAKAR | 56,8 | 2,5 | 0,5 | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,1 | 9,6 | 9,4 |
| ZIGUINCHOR | 58,9 | 0,9 | 0,2 | 0,1 | 0,5 | 1,1 | 0,0 | 5,1 | 12,6 |
| DIOURBEL | 17,2 | 1,6 | 0,1 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 15,0 | 1,7 |
| SAINT-LOUIS | 35,4 | 1,6 | 1,9 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 8,3 | 4,8 |
| TAMBACOUNDA | 21,3 | 0,8 | 1,3 | 0,1 | 0,3 | 0,1 | 0,2 | 5,9 | 1,5 |
| KAOLACK | 33,0 | 1,7 | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 15,9 | 3,6 |
| THIES | 39,6 | 3,4 | 0,3 | 0,6 | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 10,5 | 4,5 |
| LOUGA | 22,7 | 2,8 | 0,7 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 15,8 | 2,1 |
| FATICK | 38,3 | 1,6 | 0,2 | 1,5 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 12,6 | 7,8 |
| KOLDA | 27,3 | 0,7 | 2,7 | 0,1 | 0,2 | 0,1 | 0,0 | 6,6 | 2,5 |
| MATAM | 19,5 | 0,9 | 3,1 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,1 | 6,3 | 2,1 |
| KAFFRINE | 14,8 | 2,0 | 0,3 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 24,8 | 1,4 |
| KEDOUGOU | 30,2 | 0,8 | 1,9 | 0,1 | 0,7 | 0,0 | 0,0 | 4,1 | 2,9 |
| SEDHIOU | 33,9 | 0,6 | 0,7 | 0,1 | 0,7 | 0,2 | 0,0[5] | 10,6 | 3,1 |
| SENEGAL | 37,2 | 2,0 | 0,8 | 0,3 | 0,1 | 0,1 | 0,0* | 11,1 | 5,3 |

**Source : ANSD. RGPHAE 2013**

Le caractère majoritaire des diolas en Basse Casamance dans la construction politico-idéologique du MFDC ainsi que dans la formation militaire du groupe armé *Atika* a pu participer à la réduction du conflit, notamment par la presse internationale, à un conflit identitaire « opposant les wolofs (du nord) aux diolas (du sud) ». Or, le MFDC était à la base une formation cosmopolite ; d'autres groupes « ethniques » ont adhéré à la cause indépendantiste, notamment à ses débuts (peulhs, sérères, etc…)[28].

Enfin, géographiquement, la situation de la Gambie, ce pays anglophone qui scinde quasiment le Sénégal en deux, a accentué le sentiment des Casamançais d'appartenir à l'ensemble sub-guinéen plutôt que sahélien. Le territoire est coincé entre la Gambie et la Guinée Bissau (voir figure 2 : Le Sénégal dans la sous-région). Jusque vers la fin des années 90 avec l'instauration de la ligne aérienne Dakar-Ziguinchor, et très récemment avec l'inauguration du pont de Farafégny en janvier 2019, seule la voie terrestre et maritime était envisageable pour rejoindre la Casamance, avec un voyage d'une durée moyenne de 24h. Les populations ont donc grandi dans cette impression de « *voyager dans un autre pays* »[29] pour « *aller au Sénégal* ». Ce n'est qu'à partir du milieu des années 2000 qu'un véritable effort d'intégration sera initié par le l'Etat du Sénégal, notamment à la suite du naufrage du bateau de liaison *Le Joola* survenu le 26 septembre 2002. Transportant plus du triple de sa capacité en termes de passagers, il causera 1863 morts et disparus selon le bilan officiel (plus de 2000 selon les associations de familles de victimes), constituant le naufrage le plus meurtrier de l'Histoire devant celui du Titanic[30]. La ligne aérienne mise en place plus tardivement est plutôt onéreuse pour un casamançais lambda, et plus empruntée par les classes moyennes et supérieures. C'est véritablement l'inauguration du pont Sénégambie, très récemment en 2019, qui facilitera considérableemnt le déplacement des hommes et des marchandises vers le Nord.

[28] Extrait d'entretien avec un maquisard démobilisé, Ziguinchor, mars 2019.
[29] Extrait d'entretien, Ziguinchor, août 2017
[30] Olivier Herviaux, « Sénégal : il y a dix-sept ans, près de 2 000 morts lors du naufrage du « Joola », le « Titanic africain » », *Le Monde.fr*, 26 sept. 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/26/senegal-en-souvenir-du-joola-le-titanic-africain_6013200_3212.html.

Figure 7 : Les liaisons Dakar-Casamance.

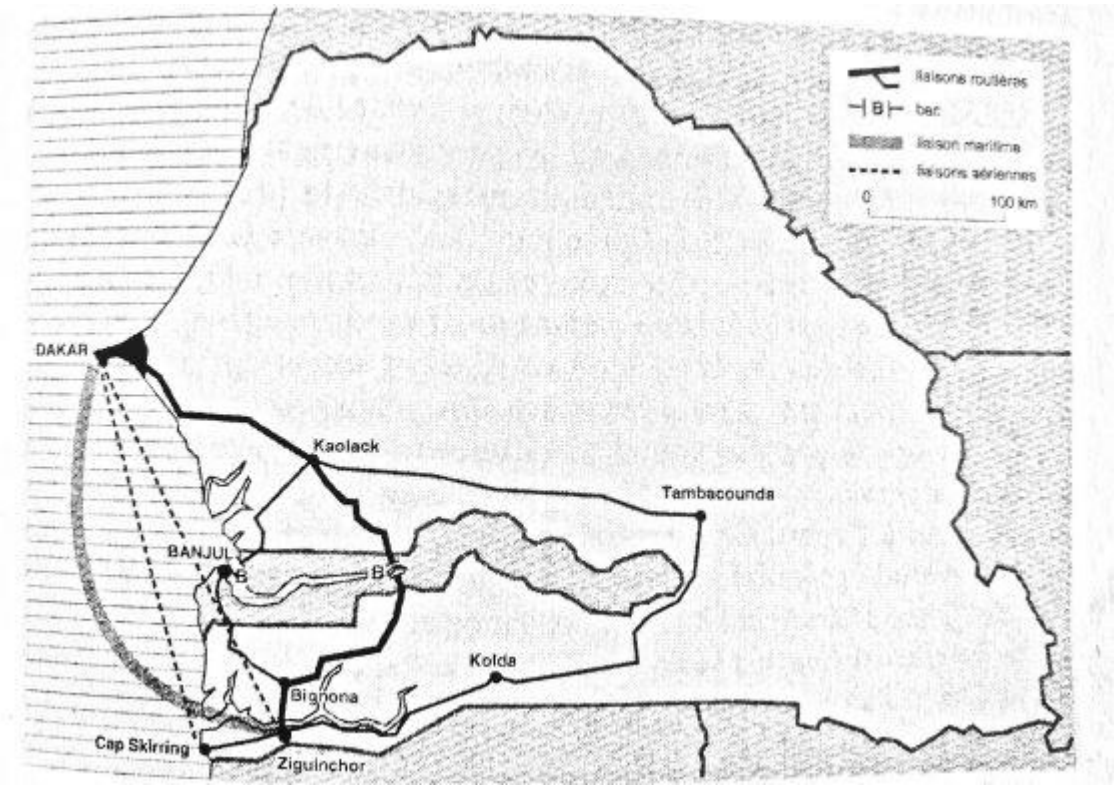


Source : Marut, *Le conflit de Casamance*, 2010

Il ne faut toutefois pas minimiser le rôle de la politique coloniale de la France dans l'émergence du mouvement armé sécessionniste. En effet, la colonisation française portera en réalité les germes de la revendication indépendantiste du MFDC. Le mode d'administration coloniale mis en place par la France sera à la source d'un système politique et économique inégalitaire entre le Nord et le Sud. Toutefois, ce modèle sera par la suite perpétué et renforcé par le Sénégal indépendant.

En effet, le système élitiste des quatre communes (Gorée, Saint-Louis, Rufisque et Dakar) institué par la puissance coloniale a créé une inégalité de fait entre les Sénégalais : les plus instruits (les citoyens) sont originaires de ces communes, tandis que « les indigènes » (les sujets) du reste du pays sont de fait socialement et juridiquement discriminés[31]. À partir des années

[31] Mamadou Diouf, *Histoire du Sénégal : le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001, 250 p.

1940, les colons se sont installés en Casamance avec des auxiliaires formés au Nord. Ces derniers occuperont tous les postes clés pour administrer la région (mairie, préfectures, postes administratifs etc). La grande majorité des autochtones casamançais en Casamance, n'ayant ni la formation ni les compétences requises, seront relégués à des rangs strictement inférieurs[32]. Leur formation scolaire et leurs opportunités professionnelles se heurtent à de sérieux obstacles : jusqu'aux lendemains de l'indépendance, toute la région ne connait qu'un seul lycée, le lycée Djignabo de Ziguinchor, que fréquentent la majorité des Casamançais désireux d'étudier[33]. Pour continuer leur formation supérieure, ils se rendent à Dakar ou à Saint-Louis, où ils ne sont pas forcément bien accueillis, car victimes de préjugés[34]. Ce n'est qu'en 2007 qu'une université verra le jour à Ziguinchor.

Ainsi, cette administration coloniale a créé les conditions d'une inégalité politique et socio-structurelle entre les sénégalais du Nord et les casamançais du Sud, ou plus globalement entre Saint-Louis, Dakar (alors capitales successives) et le reste du territoire. L'indépendance nationale acquise le 4 avril 1960 ne sera pas synonyme de rupture politique. Le Sénégal indépendant perpétuera ce système inégalitaire dont il a le seul modèle[35]. A la fin des années 1970, on observe une accélération de l'installation des Nordistes en Casamance du fait d'une double crise climatique et financière qui les conduira à avoir pour la région Sud un grand intérêt. Le pays, qui est le premier en Afrique de l'Ouest à adopter les plans d'ajustement structurel du FMI, connaitra des restrictions budgétaires drastiques alors même qu'il fait face à une forte croissance démographique. Par ailleurs, la sécheresse particulièrement longue qui dévaste la partie Nord au climat sahélien réduit les rendements de l'agriculture et de la pêche, secteurs d'activités qui pèsent lourd dans sa balance commerciale[36]. Dans ce contexte, les territoires du sud se présentent comme une aubaine. En effet, le climat de type guinéen confère à la Basse Casamance une végétation dense, avec les plus hautes pluviométries du Sénégal. Région exceptionnellement bien pourvue, elle est traversée par un fleuve (fleuve Casamance) et a un accès direct sur la mer, ce qui en fait la région la plus arrosée du pays. La région verte et luxuriante du sud s'oppose donc au nord sec et aride[37]. Elle s'annonce prometteuse dans les

[32] Avec un « désir d'école » important, beaucoup de casamançais sont instruits mais ont pour la plupart migré vers Dakar à la quête d'opportunités professionnelles. Voir Foucher 2002.
[33] Céline Labrune-Badiane, « Peut-on parler d'un « désir d'école » en Casamance ? (1860-1930) », *Histoire de l'éducation*, 1 octobre 2010, n° 128, p. 29-52.
[34] M.L. Moreau, « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof », art cit. Nous reprécisons ici que ce n'est pas une situation propre à la Casamance ou aux casamançais. C'est un traitement des « urbanisés » envers les populations issues de zones rurales en général.
[35] Jean-Claude Marut, *Les Casamançais sont «fatigués»*, https://cea.revues.org/1260, 21 avril 2017.
[36] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.*
[37] G. Hesseling, « La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse Casamance », art cit.

domaines de la pêche, de l'élevage et surtout de l'agriculture. Elle est ainsi perçue comme étant le « grenier du Sénégal » [38] ; cette perception aiguisera les appétits pour la région et entrainera une ruée vers « les terres neuves », avec pour conséquence l'instauration de ce que certains ont perçu comme une domination des populations allochtones sur des populations autochtones[39].

Le mouvement de migration des casamançais vers Dakar n'est aussi pas à négliger : un exode rural massif des jeunes casamançais est noté à Dakar, mais dans des conditions souvent difficiles, avec des parcours d'intégration du milieu du travail souvent genrés et plus ardus pour les hommes[40].

De ce fait, le conflit de Casamance est avant tout politique, déclenchée par une crise du lien avec l'autorité sénégalaise, ses institutions et ses représentants (à Dakar, en Casamance). Le conflit n'est donc en aucun cas ethnique ou religieux, en dépit de la possible confusion car « *même si tous les Diolas sont loin d'être indépendantistes, la grande majorité des indépendantistes sont diolas et la rébellion n'est enracinée qu'en basse Casamance, le pays diola*»[41].

À la suite de la manifestation pacifique de 1982 qui sera réprimée dans le sang par les autorités gouvernementales, le conflit armé débutera en 1983.

**Stratégies militaires et enjeux sous régionaux**

Le MFDC comptera au plus fort des affrontements avec l'armée sénégalaise près de 4000 combattants contre 5000 à 8000 soldats mobilisés par l'armée sénégalaise[42]. C'est conscient de ce handicap en termes d'effectifs que les combattants du MFDC déploieront une guerrilla, c'est-à-dire une guerre d'usure qui exploite les atouts exceptionnels de la Basse Casamance[43].

D'abord, la géographie. À l'inverse du Nord sahélien et désertique, la verte Casamance a un climat tropical subguinéen, et abonde en forêts. Les combattants du MFDC vont donc se retrancher dans ce milieu que ne maitrisent pas leurs ennemis pour mener leur guérilla et fonder le maquis. L'hydrographie jouera également un rôle de taille pour la circulation des combattants

[38] Annie Chéneau-Loquay, « Géographie des Casamance » dans *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500. L'auteur déconstruit l'idée d'une Casamance « grenier du Sénégal »
[39] Salif Sadio, *Casamance, pays du refus. Le droit qui vaut la mort*, 2012, vol.2, 95 p.
[40] V. Foucher, « Les évolués, la migration, l'école », 2002
[41] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance, op. cit.*
[42] Idem
[43] Idem

et des trafics. Les nombreux cours d'eau, le fleuve Casamance ainsi que l'accès direct au littoral ont pu être mis à profit pour le transport d'hommes ou de matériel de guerre.

Ensuite, l'atout le plus remarquable lors du déclenchement du conflit a sans doute été le soutien de la population. C'est un atout caractéristique pour toute guerrilla : le soutien et l'adhésion de la population permet de gagner en légitimité et donc en force. En Casamance, durant les premières années du conflit, les populations ont participé à l'effort de guerre par la fourniture matérielle, financière (cotisations) et alimentaire ; elles constituaient surtout un foyer de potentielles recrues. On a ainsi pu noter un pic de recrutement au début des années 1990[44]. Mais c'est au niveau sous régional que le MFDC bénéficiera, directement ou indirectement, de ses soutiens les plus solides.

Les frontières seront un atout de taille. Que ce soit du côté gambien ou du côté bissau-guinéen, les maquisards franchissent les frontières à leur guise, ce que ne peuvent pas faire leurs adversaires sans accords politiques bilatéraux. Les frontières ont également ici une dimension politique : la fin de la guerre d'indépendance en Guinée Bissau, à l'issue de laquelle le PAIGC (Parti Africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) sort victorieux, soutenu par l'URSS et Cuba, facilitera la circulation des armes. Les frontières constituent dès lors un atout logistique ; les régions frontalières sont utilisées comme zones de repli ou de redéploiement mais aussi pour le ravitaillement en armes, en munitions ou en nourriture.

Ce sont donc surtout la porosité des frontières et les tensions sous régionales de l'espace Sénégambie-Guinée qui donneront rapidement une tournure sous régionale au conflit. En effet, les contextes politiques des pays voisins auront des incidences directes sur le conflit de Casamance, chacun trouvant un intérêt à combattre ou à soutenir le MFDC. Cela aura de lourdes conséquences sur l'arrêt ou la relance des combats : si le MFDC à ses débuts disposait d'un matériel rudimentaire, c'est notamment la circulation des armes qui résulte de la fin de la guerre d'indépendance de la Guinée Bissau et les coups d'États successifs dans ce pays qui équilibrent le rapport de force en sa faveur. Plus tard dans les années 1980, la Gambie et la Guinée Bissau sont des alliés du MFDC, ce qui poussera même l'Abbé Diamacoune à avancer l'idée d'une confédération des 3B (Banjul, Bissau, Bignona) une fois l'indépendance acquise, dans la dynamique d'une actualisation des trois espaces géographiques de l'ancien empire du Gabou[45]. L'échec de la confédération sénégambienne et le manque flagrant de soutien actif de l'État

[44] Idem
[45] Ancien empire précolonial regroupant la Casamance, une partie des actuelles deux Guinées et du Mali. Marut, 2010.

sénégalais à la lutte pour l'indépendance des bissau-guinéens ont engendré un climat de méfiance entre les trois pays. Ce climat de méfiance a été renforcé par le rapport de force inégal en faveur du Sénégal. La Gambie, étant le plus petit pays du continent africain à l'exception des états insulaires comme le Cap vert, Sao Tomé ou Principe, a toujours craint une mainmise du Sénégal qui le cerne presque totalement, n'eut été son ouverture maritime. La Guinée Bissau est un pays affaibli par la lutte armée pour l'indépendance arrachée au colonisateur portugais, tout à l'inverse du Sénégal dont la stabilité politique est exceptionnelle dans la sous-région, et qui bénéficie du soutien économique et militaire de son ex puissance coloniale et des pays occidentaux[46]. L'éclatement de la Confédération Sénégambienne (1982 – 1989) ainsi que les tensions liées à des intérêts économiques avec la Guinée Bissau vont être favorable au MFDC[47]. En effet d'un côté, la Gambie dénonce assez rapidement le « mariage forcé » de la confédération et entend faire de son enclavement un atout, avec le refus des harmonisations fiscales, douanières et monétaires (refus d'intégrer la zone UEMOA)[48]. D'un autre côté, la Guinée Bissau actualise un contentieux avec le Sénégal déclenché par la découverte du pétrole du Dôme Flore en 1968 qui avait entrainé la contestation des limites de sa Zone Économique Exclusive (ZEE); un arrangement à l'amiable entre les présidents ne sera trouvé qu'en 1993, avec le partage de l'exploitation des ressources pétrolières et halieutiques (80% pour le Sénégal, 20% pour la Guinée)[49].

En tout état de cause, ces tensions vont être profitables au MFDC et lui permettre de développer une économie de guerre qui repose également sur les ressouces locales et se joue des frontières : les armes, en provenance de la Libye ou de l'Irak, transitent par la Mauritanie (qui connait un conflit frontalier avec le Sénégal en 1989-1990) mais aussi par la Gambie, qui donnera par ailleurs à maintes reprises l'asile politique à des chefs de la rébellion dans les années 1990. La Gambie et la Guinée Bissau servent également de bases arrière aux combattants et permettent les trafics transfrontaliers de produits de contrebande hautement rentables comme le cannabis[50] (la Casamance est une des premières productrices de la sous-région, et a été pendant longtemps une zone de transit et une plaque tournante de l'économie mafieuse dans la sous-région), le

[46] Marut, *Le conflit de Casamance,* op.cit.
[47] Pour de plus amples développements sur la question, voir Marut, *Le conflit de Casamance*.
[48] Idem
[49] Idem
[50] Clément Di Roma, *Sénégal : en Casamance, les agriculteurs se tournent vers le cannabis pour vivre*, https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/senegal-en-casamance-les-agriculteurs-se-tournent-vers-le-cannabis-pour-vivre_3775955.html , janvier 2020, (consulté le 29 janvier 2020).

bois[51] et l'anacarde. Si les deux pays ne soutiennent pas ouvertement la rébellion, évitant d'en arriver au *casus belli*, ils élargissent les marges de manœuvre du mouvement sécessionniste. Ce dernier quant à lui soutiendra ouvertement le coup d'État de Ansoumane Mané contre Nino Vieira en 1998 en Guinée Bissau, exportant le conflit sur le territoire guinéen (Nino Vieira était soutenu par le Sénégal).

**L'État sénégalais face au conflit casamançais : Le nouveau paradigme du « ni guerre ni paix »**

Ainsi au niveau géopolitique, les contextes sous régionaux modifieront en profondeur les rapports de force entre le MFDC et l'armée sénégalaise et influeront sur la nature du conflit, révélant des enjeux asymétriques. Mais « *si le conflit se distingue par la complexité des questions identitaires et politiques qu'il soulève, il est aussi marqué par l'insuffisance des réponses apportées pour y mettre un terme définitif* »[52] malgré les pourparlers et accords de paix successifs qui ont été engagés depuis le début des années 90[53]. D'abord sous le Parti socialiste d'Abdou Diouf (1980 – 2000), la gestion du dossier casamançais est marquée par l'affirmation du jacobinisme sénégalais, qui se traduira par une politique militaire de répression[54]. La gouvernance d'Abdou Diouf est associée aux temps forts du conflit, avec des milliers de victimes dénombrées du côté des belligérants et des civils. A l'inverse, l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir en 2000 marque le début d'une politique de dialogue et de conciliation, avec un appel à toutes les bonnes volontés qui désireraient s'engager dans le processus de paix (ONG, bailleurs internationaux etc). Le leader du Parti Démocratique Sénégalais (PDS), qui avait pourtant fait du règlement du conflit en 100 jours une de ses promesses de campagnes[55], démontrera les limites de sa politique par l'utilisation stratégique

[51] Étant l'une des régions les plus boisées du pays, la Casamance connait un trafic de grande ampleur, avec des retombées transfrontalières. L'exploitation abusive du bois de teck, non réglementée, excite tous les appétits (locaux, régionaux, internationaux) et a notamment mené à la tragique tuerie de Bofa Bayot en 2018. Le Point Afrique, *Sénégal : haro sur le trafic de bois en Casamance*, https://www.lepoint.fr/economie/senegal-haro-sur-le-trafic-de-bois-en-casamance-20-01-2018-2188251_28.php , 20 janvier 2018, (consulté le 15 juillet 2020) ; BBC News Afrique, *Le trafic de bois menace la forêt en Casamance*, https://www.bbc.com/afrique/44886233 , 19 juillet 2018, (consulté le 29 janvier 2020).

[52] Marut, *Le conflit de Casamance*, op.cit.

[53] Vincent Foucher, « Pas d'alternance en Casamance ? », *Politique africaine*, 15 novembre 2012, n° 91, p. 101-119 ; R.C. Bassène, *Casamance, op. cit.*

[54] Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf: Etat et société*, Paris, Karthala, 1990, 436 p.

[55] Momar Coumba Diop (ed.), *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le Sopi à l'épreuve du pouvoir*, Dakar Médina : Paris, CRES Karthala, 2013, 835 p.

du temps et de l'argent, ayant notamment favorisé la division du mouvement rebelle[56]. Quelques temps forts du conflit seront toutefois notés durant son règne[57]. A partir de 2012, la gouvernance de l'Alliance Pour la République (APR) de Macky Sall s'inscrit dans la même lignée d'apaisement.

Aujourd'hui, sur le terrain, le constat est fait d'une baisse significative des affrontements armés qui s'accompagne néanmoins de formes de violences armées épisodiques, confirmant l'hypothèse d'une paix armée. Le MFDC contrôle encore certaines zones géographiques, essentiellement localisées le long des frontières. De nos jours, malgré les accords de paix successifs (1991, 1993, 1995, 1999, 2000, 2004) et les phases de négociations qui semblent éterniser le processus de paix, le conflit est entré dans une phase d'accalmie ponctuée par des pics de violence liés à des enjeux de survie économique (trafic de bois, trafic de chanvre indien, trafic de l'anacarde, braquages, enlèvements) mis en en place par une guérilla divisée qui ne dispose plus de ses soutiens frontaliers et extérieurs. Du côté de la Guinée Bissau, la fin de la guerre froide avait déjà sonné la diminution significative de la circulation des armes, du soutien militaire et de l'aisance du repli stratégique dans les zones frontalières. En Gambie, la destitution de Yahya Jammeh et l'arrivée au pouvoir en 2017 de Adama Barrow, avec l'appui logistique et militaire du Sénégal, fera perdre au MFDC un de ses plus fidèles alliés. Le Mouvement est aujourd'hui plus que jamais divisé et fragilisé. Différentes factions, parfois rivales, parfois alliées de circonstance, répondent au nom du MFDC : l'aile modérée de Cassolol dirigée par César Atoute Badiate ; l'aile radicale de Salif Sadio ; la branche de Compass Diatta, la branche de Paul Kassine et la branche de Fatoma Coly. La tenue d'assises internes au sein du MFDC pour arriver à un consensus à défaut d'une union se fait toujours attendre. Toutefois, malgré cette déliquescence, c'est la capacité de nuisance (ou la force de frappe) du MFDC qui n'est pas à sous-estimer ; en témoignent les épisodes de violence sporadiques et la persistance de zones rouges sous le contrôle des maquis. Aux près de 5000 morts, 60 000 déplacées internes et près de 10 000 réfugiés en Gambie ou en Guinée Bissau

[56] Jean-Claude Marut, « À l'Ouest, quoi de nouveau ? Les obstacles à la paix en Casamance », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 1 juillet 2011, vol. 64, n° 255, p. 363-376.
[57] Notamment avec en 2006 l'alliance avec La Guinée Bissau et l'aile militaire de Cassolol pour la capture du chef radical Salif Sadio.

s'ajoutent plusieurs de villages toujours désertés[58]. Les victimes des mines anti-personnelles s'èlèvent à près d'un millier, avec 831 personnes victimes[59].

C'est dans ce contexte actuel singulier de «ni guerre ni paix », installé depuis le milieu des années 2000, que nous nous proposons d'étudier l'impact du conflit sur les rapports de genre.

- **Problématique**

Les conflits armés sont des moments propices à de nombreuses reconfigurations des rapports sociaux de genre. Convoquer le genre comme « *catégorie utile d'analyse historique* »[60] nous permet d'interroger le conflit armé comme évènement capable de (re)mobiliser et de déconstruire les identités de genre, de redistribuer les relations entre hommes et femmes, de provoquer une période de trouble et de rupture inhabituels où les identités personnelles et collectives peuvent être réaménagées et repensées. Ce moment de « *trouble guerrier* »[61] a des incidences particulières sur les masculinités et les féminités.

C'est pourtant là un angle qui a peu été abordé dans la littérature portant sur le conflit de Casamance, et justifiant l'intérêt de cette recherche. La participation des femmes dans le conflit et son incidence sur les rapports de genre a constitué un véritable angle mort. Le constat fait est celle d'une littérature largement androcentrée, ce qui s'explique par la nature même du conflit : il s'agit d'un conflit sécessionniste, et donc un conflit qui appelle a priori à être analysé dans sa dimension géopolitique et ses revendications idéologiques et identitaires portées ici par les combattants qui ont été exclusivement des hommes. Les femmes ont participé à la guerre en Casamance mais n'ont pas pris les armes[62], à l'inverse d'autres conflits armés où elles ont intégré les troupes combattantes (Libéria, Sierra Leone, Angola), brouillant ainsi les stéréotypes genrés propres aux conflits associant les hommes aux bourreaux et les femmes aux victimes[63]. Par ailleurs, la plupart des études portant sur les conflits armés s'intéressent aux rapports de

[58] M. Darame, « En Casamance, les victimes oubliées d'un conflit sans fin », art cit.
[59] Extrait d'entretien avec le Président de l'Association des Victimes de Mines (ASVM), Ziguinchor, mars 2019.
[60] J.W. Scott, *De l'utilité du genre*, *op. cit.*
[61] Luc Capdevila et al., *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003, 362 p.
[62] John Idriss Lahai, *Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa*, http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/4936~v~Gendered_Battlefields__A_Contextual_and_Comparative_Analysis_of_Womens_Participation_in_Armed_conflicts_in_Africa.pdf , 2010, (consulté le 4 avril 2017).
[63] Bridget Byrne, Rachel Marcus et Tanya Powers-Stevens, *Gender, conflict and development*, Brighton, UK, Institute of Development Studies, 1996 ; Annica Kronsell et Erika Svedberg (eds.), *Making Gender, Making War : Violence, Military and Peacekeeping Practices*, 1st ed., New York, NY, Routledge, 2012, 253 p.

genre lorsqu'il y a eu des violences sexuelles massives contre les femmes, visées spécifiquement pour affirmer des rapports de domination, pour déstabiliser une communauté ou encore pour supprimer une ethnie et sa descendance[64]. Dans ces contextes, les femmes comptent parmi les premières victimes et parce que leur nombre est important ou l'ampleur inédite (RDC, Rwanda), elles peuvent être mises en avant dans les études consacrées. En Casamance, de nombreux cas de viols ont existé, mais ils n'ont pas été utilisés comme « arme de guerre », c'est-à-dire de manière systématique et à une grande échelle. Les cas les plus connus ont été relevés dans la zone des Kalounayes où les femmes ont été violées, torturées et utilisées comme des esclaves sexuelles[65]. A une échelle plus globale, c'est surtout du fait du tabou entourant le phénomène que de faibles cas ont été reportés. Le manque de structures médicales, psychologiques et sociales adaptées pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles a rendu difficile la possibilité de documenter et de chiffrer le phénomène[66].

Les rares études portant sur les femmes en Casamance ont été effectuées dans des disciplines comme l'ethnologie ou encore l'anthropologie[67]. Sur la problématique du conflit, leur implication directe a fait l'objet de rares parutions[68] lorsqu'il n'est pas évoqué sur quelques lignes dans les ouvrages[69]. Leur capacité à peser sur le retour de la paix a davantage été mis en exergue, faisant l'objet de quelques articles[70].

Pourtant, les femmes ont joué un rôle important dans le déclenchement du conflit, pendant le conflit et aujourd'hui dans la phase « ni guerre ni paix ». Leurs relations avec les hommes a constitué un enjeu majeur dans le conflit. Certaines femmes ont eu à participer au conflit en

---

[64] Marcus Rudolf et al., *Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report*, Version complète (70p) en archive personnelle. Résumé sur http://www.logica-wb.org/PDFs/LOGiCA_DissemNote2.pdf, 2012, (consulté le 23 mars 2017).

[65] Extrait d'entretien avec Fatou Sarr, Directrice de thèse, d'après ses propres travaux de recherche en Casamance. Dakar, juillet 2018

[66] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.

[67] Voir par exemple Odile Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison » dans *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500 ; Odile Journet, *Les créances de la terre: chroniques du pays Jamaat (Jóola de Guinée-Bissau)*, Turnhout, Belgium, Brepols, 2007, 368 p ; Olga Linares, *Power, prayer, and production : the Jola of Casamance, Senegal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 284 p ; Jean Girard, *Genèse du Pouvoir Charismatique en Basse Casamance (Sénégal)*, I.F.A.N., Dakar, Sénégal, 1969 ; O. Linares, *Power, prayer, and production*, *op. cit.*

[68] Vincent Foucher, « Les relations hommes-femmes et la formation de l'identité casamançaise », *Cahiers d'études africaines*, 25 juin 2005, vol. 45, n° 178, p. 431-455 ; S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit ; Séverine Awenengo, *À qui appartient la paix ?*, https://journals.openedition.org/jda/442 , 2006, (consulté le 1 avril 2019).

[69] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.* ; R.C. Bassène, *Casamance*, *op. cit.*

[70] Vincent Foucher, « « Tradition africaine » et résolution des conflits », *Politix*, 2007, n° 80, n° 4, p. 59-80 ; S. Awenengo, « À qui appartient la paix ? », art cit ; P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*

apportant aux hommes un soutien idéologique (prières et exhortations), logistique (transport des munitions, soins, cuisine) et militaire (via le renseignement). Ces formes de participation des femmes sont souvent minimisées alors qu'elles sont majeures, surtout si l'on sait le statut qu'occupe les femmes et l'influence qu'elles ont sur les hommes et sur la société en général en tant que mères ou prêtresses en Basse Casamance[71]. D'où l'intérêt de s'interroger sur la relation dialectique entre genre et conflit en Casamance afin de souligner son enjeu transversal, au-delà du lien causal.

Ainsi, quel est l'impact du conflit armé de Casamance sur les rapports de genre ? Comment le conflit a-t-il reconfiguré les masculinités et les féminités, et quels sont les effets de ces reconfigurations sur les rapports de pouvoir ?

La recherche présentée ici est située en Basse Casamance, qui a été l'épicentre du conflit[72]. Les observations de terrain font état d'un constat singulier : la projection importante des femmes sur l'espace public et leur occupation de rôles qui étaient auparavant dévolus aux hommes, rôles qu'elles occupent désormais du fait de l'absence ou de l'échec de ces derniers. Ainsi, un double phénomène constitue l'objet de notre étude : la mobilisation des femmes pour la paix et le phénomène des femmes cheffes de famille. D'une part la mobilisation des femmes pour la paix fait suite à l'incapacité des hommes à mettre un terme au conflit ; d'autre part des femmes sont devenues cheffes de famille suite à la disparition de leurs maris victimes d'exactions de la part des rebelles ou des militaires, de saut sur une mine anti-personnel, ou de décès durant l'exil en Gambie ou en Guinée Bissau. Dans les deux cas, les femmes occupent des fonctions nouvelles, des rôles masculins du fait d'une défaillance des hommes à remplir leur rôle social et politique. Un constat se dégage alors : le conflit semble avoir mis en difficulté les masculinités et projeté les féminités, que ce soit sur le plan public (macro) ou privé domestique (micro).

Cet état de fait semble prendre le contrepied des analyses genrées dans la littérature portant sur les conflits armés (surtout humanitaire, mais aussi académique), qui présentent une dichotomie hommes bourreaux versus femmes victimes. Aussi, s'il est évident qu'il existe un impact négatif des conflits sur les femmes qui, en tout état de cause subissent le plus durement les conflits, avec les enfants[73], ce schéma « patriarcalisant » dans les conflits peut semble-t-il être

[71] V. Foucher, « « Tradition africaine » et résolution des conflits », art cit ; Tomas Serna Salichs, « Masculinities in conflict in Casamance », 23 avril 2017.
[72] Cela n'exclut pas des débordements dans les régions voisines, notamment à Sédhiou et dans une moindre mesure Kolda.
[73] Meredeth Turshen et Clotilde Twagiramariya, *Ce que font les femmes en temps de guerre : Genre et conflit en Afrique*, Paris; Montréal, L'Harmattan, 2001.

déstabilisé et fragilisé, ouvrant de ce fait aux femmes de nouveaux espaces, de nouvelles opportunités et de nouvelles possibilités.

- **Hypothèses de recherche**

Trois hypothèses inspirées du cadre théorique ont alors été avancées pour expliquer les conditions de possibilité de ce leadership féminin qui se matérialise à travers ce double phénomène géospatial.

D'abord, que la guerre aurait paradoxalement permis en Casamance une émancipation des femmes, ce grâce à l'accès aux nouvelles ressources du « peacebuilding » (théories des organisations onusiennes, institutionnelles et associatives).

Ensuite, que la guerre aurait aussi pu constituer pour les femmes une opportunité qu'elles ont saisie afin de rendre possible leur émancipation par un renversement du patriarcat politique (cas de pays où l'émancipation des femmes a été rendue possible grâce à la guerre, comme le Libéria).

Enfin, le conflit de Casamance aurait pu permettre une certaine autonomie des femmes sans pour autant signifier un renversement voire même une remise en question du patriarcat politique et domestique pouvant éventuellement mener à une émancipation (thèse d'auteurs comme C. Cockburn, S.Parahar, C. Enloe, C. Duncanson, B. Byrne)[74].

L'étude, en plus de se proposer d'étudier ce paradigme atypique de surprésence féminine dans les domaines privés et publics grâce à la guerre, s'inscrit dans la lignée des théories postcoloniales et décoloniales du genre. Afin d'analyser les conditions de possibilité d'une telle surféminisation, il s'agira d'appréhender les relations de genre par le bas[75], donc de s'intéresser à leurs normes et à leurs dynamiques en Basse Casamance. L'objectif est de déplacer le curseur en le plaçant dans une lignée postcoloniale axée sur les dimensions croisées et intersectionnelles

[74] Cynthia Enloe, *Maneuvers : the international politics of militarizing women's lives*, Berkeley, University of California Press, 2000, 418 p ; Cynthia Cockburn, « The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace » dans *In Sites of Violence: Gender and Conflict Zones, by Wenona Giles and Jennifer Hyndman*, Los Angeles, University of California Press, 2004, p. ; Cynthia Cockburn, « Gender Relations as Causal in Militarization and War », *International Feminist Journal of Politics*, 2010, vol. 12, n° 2, p. 139-157 ; Cynthia Cockburn, *Anti-Militarism : Political and Gender Dynamics of Peace Movements*, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2012, 297 p ; Swati Parashar, « Woman in Militant Movements : Uncomfortable Silences and Dicursive Strategies » dans *Making Gender, Making War : Violence, Military and Peacekeeping Practices by Annica Kronsell ans Erika Svedberg*, Routledge., s.l., 2012, p. 253 ; Claire Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, Cambridge, UK ; Malden, MA, Polity Press, 2016 ; B. Byrne, R. Marcus et T. Powers-Stevens, *Gender, conflict and development*, *op. cit.*

[75] Raewyn Connell, « Rethinking gender from the South », *Feminist Studies*, 2014, vol. 40, n° 3, p. 518-539.

du genre, de la classe et de l'ethnicité[76]. Le postulat d'un féminisme du nord hégémonique et d'un patriarcat universel sont remis en cause par le questionnement de la catégorie d'analyse « femmes » présupposant qu'elles soient un groupe social homogène, un produit d'universaux sociologiques et anthropologiques secondaires sans prise en compte de leurs réalités historiques et de la spécificité de leur construction sociale[77].

Le concept « d'arrangement de genre » sera également utilisé comme concept analytique[78] afin de dépasser le paradigme du patriarcat et de comprendre à quel point les hommes et les femmes fonctionnent dans une variété de dynamiques de pouvoirs et de rôles changeants et évolutifs.

- **Méthodes de recherches**

Ce travail prend le parti de présenter les relations de genre en se plaçant plutôt du côté des femmes. Au-delà du conditionnement induit par ma propre identité genrée, (étant une femme j'ai eu davantage de facilités à accéder aux femmes, eu égard surtout aux thématiques conjugales voire intimes abordées notamment dans l'axe des cheffes de famille), le parti pris n'exclut pas la prise en compte du concept de genre dans sa dimension relationnelle. En effet, la dimension relationnelle est une caractéristique fondamentale de l'approche genre, dans la mesure où on ne peut étudier ce qui relève des femmes et du féminin sans articuler l'analyse avec les hommes et le masculin. De même, l'adoption d'une posture relationnelle ne signifie pas qu'on ne puisse pas travailler de manière privilégiée sur l'un des groupes genrés[79].

La surresponsabilisation des femmes et leur plus grande visibilité par rapport aux hommes semble être une singularité des rapports de genre en contexte de conflit armé. Alors que la

---

[76] Voir Oyèrónkẹ́ Oyěwùmí, *The invention of women: making an African sense of Western gender discourses*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, 229 p ; Oyeronke Oyewumi, « Conceptualizing Gender : The Eurocentric Foundations of Feminist Concepts and the Challenge of African Epistemologies », *A Journal of Culture and African Women Studies*, 2002, vol. 2, nº 1, p. 5 ; Desiree Lewis, « African Gender Research and Postcoloniality », *African Gender Institute, University of Cape Town*, 2005 ; Maria Lugones, « The Coloniality of Gender », *Worlds and Knowledges Otherwise*, 2008 ; Amina Mama, « The Challenges of Feminism : Gender, Ethics and Responsible Academic Freedom in African Universities », *Journal of Higher Education in Africa, Council for the Development of Social Science Research in Africa*, 2011, vol. 9, nº 1 & 2, p. 1-23.

[77] Chandra Talpade Mohanty, « Sous les yeux de l'occident : recherches féministes et discours coloniaux» dans *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements des femmes, Verschuur Christine (sous la direction de)*, Genève, L'Harmattan, 2010, p.

[78] E. Goffman, « La ritualisation de la féminité », art cit ; E. Goffman, *L'arrangement des sexes*, *op. cit.* ; D. Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », art cit ; Eric Macé, « Théoriser l'après-patriarcat : de l'historicité des arrangements de genre », *Travail, Genre et Sociétés*, février 2017, nº 38, p. 175-179 ; E. Macé, « From Patriarchy to Composite Gender Arrangements ? », art cit.

[79] L. Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre*, *op. cit.*, p. 8.

guerre semble une affaire d'hommes, elle semble avoir eu pour effet d'augmenter les féminités et leur capacité d'action, d'avoir favorisé leur « empowerment »[80].

Trois méthodes ont été utilisées pour comprendre les conditions de possibilité de cette configuration en Casamance.

D'abord, l'étude de ce double phénomène sur deux zones d'enquête. Le phénomène des femmes engagées pour la paix a davantage été étudié en zone urbaine (Ziguinchor), où elles se sont organisées et fédéré à travers la création de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance en 2010. Le phénomène des femmes cheffes de famille qui a quant à lui été plutôt été observé en zones rurales (Nyassia, Sindian). L'émergence des femmes cheffes de famille est une conséquence directe de la guerre tandis que les femmes engagées pour la paix ont consolidé leur mouvement dans le « ni guerre ni paix ». Les deux phénomènes sont ainsi emblématiques de cette double dimension ; elles sont opératrices du changement dans la guerre puis dans le « ni guerre ni paix ».

Ensuite, pour l'étude des femmes engagées pour la paix, la méthode a consisté d'une part à faire usage du récit de vie, afin de pouvoir apprécier les « *motivations profondes* » des femmes concernant leur engagement pour la paix. La démarche s'inscrit dans la sociologie compréhensive weberienne qui se propose de « *comprendre par interprétation l'activité sociale et par-là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets*[81]». À travers le récit de vie, nous avons pu saisir pourquoi les femmes se sont engagées pour la paix et par quels moyens elles ont pu investir le « ni guerre ni paix ». L'intégration de la Plateforme pendant une période de près de deux mois nous a permis de connaitre leurs projets (*activité sociale*), leurs méthodes de travail (*déroulement*) et les résultats des projets déployés (*les effets,* notamment *les « effets pervers*[82]*»*), notamment en nous rendant au plus près des bénéficiaires.

Enfin, en ce qui concerne l'axe femmes cheffes de famille, une perspective socio-historique a été adoptée pour analyser l'état des rapports de genre avant le conflit, leur bouleversement pendant le conflit et leur reconfiguration dans l'actuel « ni guerre ni paix ». La perspective socio-historique, qui s'inscrit également dans la sociologie compréhensive wébérienne, nous a permis de mieux apprécier les évolutions et changements socio-structurels engendrés par le

[80] Terme anglais signifiant « renforcement de capacités ».
[81] Frédéric Gonthier, « Weber et la notion de « compréhension » », *Cahiers internationaux de sociologie* n° 116, n° 1 (2004): 35-54 citant La sociologie allemande contemporaine [1935], Paris, PUF, « Quadrige », 1981, p. 91.
[82] Idem. La notion d'« effet pervers » désigne, dans la sociologie weberienne, les actes que posent les individus et les conséquences, parfois éloignées des intentions, qui en résultent.

conflit au sein des foyers. Elle replace également l'historicité des relations de genre en tant que « catégorie utile d'analyse » scottienne, dans notre étude.

- **Terrains de recherches**

L'étude se situe en Basse Casamance qui a été l'épicentre du conflit, même si ce dernier a connu des débordements en Moyenne et Haute Casamance. J'ai consacré 13 mois au travail de terrain, dont 8 en Casamance. Près de 200 entretiens (176 plus exactement) ont été réalisés à Dakar, à Saint Louis, à Ziguinchor et dans les différentes zones rurales (Niaguiss, Nyassia, Sindian).

À Ziguinchor (zone urbaine) j'ai étudié la mobilisation des femmes pour la paix. Du fait de sa plus grande sécurisation avec la présence des bases militaires gouvernementales, Ziguinchor a connu dès le début des années 2000 l'affluence des ONG internationales qui y ont installé leurs sièges afin de déployer des programmes d'aide humanitaire dans la région. Les femmes s'y sont également organisées pour le retour de la paix en créant en 2010 la Plateforme des femmes pour la Paix en Casamance (PFPC), qui compte plus de 200 groupements féminins et près de 25 000 membres répartis dans toute la Casamance naturelle. La Plateforme fait du plaidoyer politique pour le retour de la paix mais déploie aussi, avec le soutien des bailleurs internationaux, des projets sociaux et de développement à l'endroit des populations victimes qui vivent en zone rurale.

J'ai observé le phénomène des femmes cheffes de famille surtout en zones rurales, dans des localités qui ont connu le plus durement les violences et affrontements armés : Nyassia (frontière bissau guinéenne) et Sindian (frontière gambienne). Les hommes ont été massivement et majoritairement ciblés dans le conflit de Casamance ; ils ont été tués, victimes de disparitions, torturés ou exilés. Certains sont présents dans leurs foyers mais sont devenus handicapés, exilés, dépressifs (d'où le choix volontaire de ne pas utiliser le terme de « veuves », plus restrictif). Leurs femmes ont été obligées, souvent suite à des circonstances dramatiques, d'assumer leur propre rôle ainsi que le leur. Elles sont devenues à la fois père et mère, désignées en wolof comme des « femmes chefs de famille » (« *djigueene boroom keur* »). Parfois, elles ont cumulé les vulnérabilités : dans certains cas elles sont cheffes de familles, déplacées et victimes de mines. En effet, parmi les femmes cheffes de famille on trouve également des femmes déplacées. Je les ai abordées à Niaguiss et à Ziguinchor, où elles sont venues trouver refuge sous la menace des bombardements, attaques, tueries et autres exactions dans leurs villages. L'étude s'intéresse à leurs trajectoires et à leurs stratégies de résilience. J'ai également

porté mon intérêt sur les parcours (souvent genrés) de leurs enfants qui sont désormais exclusivement sous leur charge, dans le but notamment d'étudier les ressorts déployés pour assumer cette nouvelle parentalité double.

Figure 8. Carte des micro-terrains réalisés en Casamance.

L'analyse croisée de l'impact de la guerre sur les femmes en milieu urbain et en milieu rural en Casamance a un point de jonction. En effet, les deux phénomènes ne s'excluent pas géographiquement. Comme annoncé, certaines femmes cheffes de famille sont présentes en zone urbaine (femmes déplacées). De même, les femmes de la PFPC comptent des déléguées en zones rurales, appelées « points focales ». Certaines organisations de la PFPC sont également implantées en zones rurales. Elles déploient des projets économiques d'accompagnement à la résilience à destination des femmes cheffes de famille. La connexion est donc très étroite entre les deux phénomènes ; d'ailleurs, certaines femmes cheffes de famille ont été approchées pour cette recherche par l'entremise des membres de la Plateforme.

Sur l'axe des femmes cheffes de famille, la multiplicité des « micro terrains » présente un intérêt qualitatif mais aussi quantitatif. Nyassia et à Sindian sont connues pour avoir été les localités où les combats ont été les plus violents, et où jusqu'à ce jour subsiste des zones contrôlées par des factions rebelles (de même que l'arrondissement de Niaguiss). Leur choix a également été motivé par leur contraste autant sur le plan de la religion que celui de la socio-culture, dans le but d'analyser comment face à un même phénomène (la guerre) les femmes ont vécu différemment leur statut de cheffes de famille. En effet, du fait de l'extrême diversité des

traditions et coutumes au sein même de l'ethnie diola qui est l'ethnie prédominante en Basse Casamance, les femmes n'ont pas le même statut sociologique et vivent donc différemment leur statut de cheffe de famille. Le Sindian (Fogny) est une zone quasi exclusivement islamisée, à l'inverse du Nyassia (Bayot) qui est une zone à dominante animiste et chrétienne. L'implantation de la colonisation dans ces localités a également été très différenciée. L'intérêt est donc de rendre compte de comment, en fonction des réalités sociales, les normes d'arrangement de genre composites ont été reconfigurées.

Les enquêtes ne se sont pas limitées aux communes de Nyassia et Sindian mais se sont déployées sur un rayon d'environ 10kms afin de mieux apprécier les répercussions du conflit dans toute la zone. Dans l'arrondissement de Nyassia les recherches se sont déployées dans les localités Brin et de Dioher. Par ailleurs, des femmes issues de différents villages (Bakonoum, Basaré, Etomé, Kasoulou, Kaylou, Edjouma, Kadjeunil, Kouring, Kaguitt, Goundoumé, Dar Salam, Djibonker) ont été interrogées. À Sindian, les recherches se sont déployées jusqu'à la frontière gambienne. Étant donné l'état déplorable des infrastructures routières, la moto a été le moyen de transport le plus adéquat pour atteindre certains villages situés en profondeur, notamment en plein cœur de la forêt ou à la frontière gambienne. Les villages de Bala Bassène, Balignane, Djinea Djadjimé (à 5 kilomètres de la Gambie), Djelenkine (à 6 kilomètres de la Gambie et tout près des bases rebelles de la faction la plus radicale du MFDC, celle de Salif Sadio) Djakoy Bangha (à 4 kilomètres de la Gambie), et la commune de Djibidjone, longtemps classée zone rouge, ont été inclus.

L'échantillonnage de la population ciblée a concerné des femmes d'âge mur (entre 40 ans et 70 ans) qui ont toutes vécu le conflit. Cette fourchette d'âge était la plus adéquate : plus jeune, on avait peu d'assurance qu'elles aient vécu le conflit, et plus âgée, la mémoire commençait à faire défaut. Pour les rares cas de femmes ayant dépassé 60 ans dont la mémoire était parfois altérée, l'aide de traducteurs, qui étaient le plus souvent les enfants de celles-ci, a été d'une grande aide. Ils ont pour la plupart vécu les évènements aux côtés de leurs parents avant de migrer ou de se marier ailleurs, notamment à Dakar ; c'est grâce à cela qu'ils comprennent wolof (ou le français chez les garçons). La présence des enfants a pu constituer un atout dans le sens où l'écart générationnel a permis d'apprécier les évolutions, régressions ou transformations sociales des normes genrées. Un intérêt a donc progressivement été porté sur ces changements intergénérationnels.

Ce sont les terrains qui ont conditionné les axes de recherche. Le terrain exploratoire (juillet - septembre 2017) a permis en particulier d'élargir le sujet de recherche et de réajuster les hypothèses. En effet, initialement, le sujet de recherche était recentré sur la mobilisation des femmes pour la paix. L'hypothèse de départ, inspiré par les travaux préalablement effectués sur l'activisme des femmes pour la paix au Libéria[83] partait alors du postulat que les femmes en Casamance se sont mobilisées pour mettre un terme à un conflit parce qu'elles en ont été les victimes. C'est durant le terrain exploratoire en 2017 que le constat suivant a été fait : les femmes de la PFPC n'ont pas toutes vécu directement le conflit. Certaines n'ont même eu aucune expérience du conflit. D'où le choix d'aller à la rencontre de femmes cheffes de famille dans les zones rurales qui ont été au cœur des théâtres d'affrontement. Celles-ci ont vu leurs conditions de vie être fortement affectées. Tout comme les femmes mobilisées pour la paix, le choix des femmes cheffes de famille s'inscrit également dans la lignée des reconfigurations des normes de genre induites par la guerre.

- **Techniques d'enquête**

<u>Conformité au Règlement de la protection des données personnelles</u>

La tenue d'une enquête en milieu difficile et auprès de personnes ayant vécu des traumatismes et très éloignées des modes de vie à l'occidental rendent difficiles la mise en œuvre de procédures écrites de consentement, et d'autant plus lorsque les personnes ne savent pas lire ou ne comprennent pas bien le français. C'est pourquoi les demandes d'entretien et le début de chaque entretien, y compris via la personne en charge de la traduction, insistaient sur le caractère scientifique (c'est-à-dire : non journalistique, non administratif, non sanitaire) de l'entretien et sur les garanties d'anonymat – sauf lorsque les personnes, notamment les responsables d'ONG, acceptaient de parler au nom de leur organisation ou bien en tant que personne publique. Les fichiers d'entretiens détenus pour cette recherche ont également été anonymisés, ainsi que les citations ici reproduites.

[83] Soukeyna Niang, Mémoire de Master 2 : « *Le rôle de la société civile dans la construction de la paix : l'activisme des femmes au Libéria* ».

Les techniques d'enquête ont été très diverses en fonction des acteurs, constamment réajustées et réadaptées en fonction des zones d'enquête.

La pluralité des acteurs (femmes dirigeantes de la PFPC, femmes bénéficiaires des programmes de la PFPC, femmes cheffes de famille dans les différentes zones rurales, dirigeants ou membres d'ONG, bailleurs de fonds, chercheurs universitaires, spécialistes ou observateurs du conflit, rebelles ou ex rebelles, population civile etc) a conduit à une constante réadaptation du guide d'entretien.

Plusieurs guides d'entretien étaient élaborés, avec parfois des différences très sensibles en fonction des interlocuteurs. Les guides d'entretien n'ont pas été utilisés de manière systématique ou linéaire, mais se sont avérés utiles pour orienter et rythmer les discussions. Il s'agissait alors, dans une démarche bourdieusienne, de faire de l'entretien « *un habitus, une sorte d'improvisation réglée*[84]». Afin d'exploiter les résultats des entretiens, j'ai procédé à une analyse thématique croisée et transversale. L'intérêt de cette méthode réside en ce qu'elle ignore la cohérence singulière de l'entretien, et cherche une cohérence thématique inter-entretiens.

Les modes d'entretien étaient individuels ou collectifs. L'entretien individuel a surtout concerné l'axe femmes et paix, tandis que l'entretien collectif a été pratiqué pour interroger les femmes cheffes de famille et les femmes déplacées. Les femmes cheffes de famille ont un vécu particulièrement difficile : elles ont vu leurs maris se faire assassiner devant elles (parfois en présence des enfants), criblés de balles ou égorgés, victimes d'enlèvement, de tortures, d'explosion de mines anti-personnel, ou de décès durant l'exil. Quant aux déplacées, elles ont pour la plupart fui avec leurs enfants sous les tirs, sous les bombardements, dans la peur et la panique. Elles ont tout laissé derrière elles (vêtements, récoltes, biens), arrivant à Ziguinchor souvent après plusieurs jours de marche et de nuits en forêt, traversant parfois des cours d'eau à la nage. Lorsque ces femmes racontent leurs drames personnels, la charge émotionnelle est forte. Elles pleurent encore aujourd'hui en les relatant même si les évènements datent d'une vingtaine d'année. Au vu justement de la douleur que ça réveille, les femmes refusent parfois de parler, de réveiller des souvenirs enfouis, de se livrer à l'inconnue que je suis. D'où l'adoption de la méthode de l'entretien collectif. À plusieurs, les femmes se livrent plus facilement. Elles se rendent compte qu'elles n'ont pas été les seules à vivre ces drames ; c'est un moyen pour elles de partager leurs souffrances, une sorte de *catharsis*. L'autre avantage des entretiens collectifs, surtout face à des femmes qui sont originaires d'un même village, est

[84] Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Collection 128 Sociologie 19 (Paris: Nathan, 2001) citant Bourdieu (1980).

informatif. Les femmes se corrigent entre elles sur les détails de leur histoire, et parfois l'une parle à la place de l'autre si la douleur est trop forte pour que celle-ci puisse s'exprimer.

Ce qui frappe également c'est la précision avec laquelle elles se souviennent des évènements, même si elles ne gardent pas en mémoire les dates (la plupart du temps du fait de l'analphabétisme). Les femmes n'ont pas encore fait le deuil de ces évènements. Les maris n'ont pas été enterrés, aucun suivi psychologique n'a été proposé pour tenter d'atténuer les traumatismes et surtout, elles vivent encore aujourd'hui les conséquences de ces évènements. Même si elles ne sont plus dans la survie comme aux lendemains des évènements, elles vivent encore dans une grande précarité en ayant perdu tous leurs biens (matériels, fonciers) et/ou en étant doublement « chargées » par le rôle de père et de mère. Aussi, leurs enfants pâtissent des conséquences sociales et sociétales de l'absence de la figure paternelle, combiné parfois avec le déplacement forcé.

L'observation participante a également été une méthode de recherche. Un stage d'observation de près de deux mois (août – septembre 2018) a été réalisé au sein de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance, afin d'observer *in situ* leurs méthodes de travail, d'évaluer la cohérence organisationnelle de leur structure et l'impact de leurs activités auprès des populations « de la base ». Outre l'intégration de leurs équipes, j'ai été membre du projet UnamKayraay (« *Ensemble pour la paix* » en diola), financé par les bailleurs de fond USAID, Partners Global West Africa et Tostan. L'objectif de ce projet était de réaliser, sur une durée d'un mois, des Consultations Publiques à l'échelle de toute la Casamance naturelle afin de recueillir le vécu des populations (en particulier des femmes) pendant le conflit ainsi que les conséquences de ce même conflit sur leur vécu actuel. Les missions auxquelles j'ai participé se sont déroulées dans 5 localités (Niaguiss, Goudomp, Oussouye, Bounkiling, et Marssassoum). Les localités ont été choisies en fonction de leur situation géographique (Basse Casamance). Un intérêt dérogatoire a été porté sur Bounkiling et Marssassoum afin d'avoir un aperçu du débordement conflit en Moyenne Casamance (département de Sédhiou). Une centaine de personnes étaient convoquées par la Plateforme, dont 60% de femmes, incluant différents âges de 18 à 70 ans, afin d'évaluer l'impact générationnel du conflit. Des focus groupes étaient créés en fonction du sexe mais aussi de la langue parlée. J'étais spécifiquement chargée d'animer les focus groupes et d'administrer un guide d'entretien préétabli à destination des femmes qui comprenaient et/ou parlaient la langue wolof. Il est ressorti globalement de ces Consultations publiques que malgré la période d'accalmie actuelle, les populations ne se sentent toujours pas en sécurité dans leurs localités. Elles n'osent toujours pas aller dans les champs, dans les

rizières, dans la forêt cueillir des fruits sauvages ou récupérer du bois, de peur de tomber sur une mine ou sur des rebelles. De plus, le banditisme a su tirer profit du flottement « ni guerre ni paix ». Les populations subissent rackets, vols, braquages, dépouillements lors de leurs déplacements, sans savoir si c'est le fait de rebelles ou de bandits. Dans tous les cas, le conflit a augmenté la pauvreté, déstructuré les familles, déchiré le tissu social par la séparation des familles ainsi que les haines et rancœurs attisés par les délations. Les consultations publiques avaient pour objectif la confection d'un Livre Blanc à l'endroit des autorités gouvernementales, afin qu'ils puissent s'imprégner des besoins et des préoccupations actuelles des populations de la Casamance naturelle. Ce Livre Blanc a été remis aux autorités gouvernementales en octobre 2019 à l'occasion d'une grande marche citoyenne organisée à Dakar par la PFPC.

Les outils de recherche ont été les notes et le microphone, mais ce dernier n'a pas été toujours bien accepté du fait du contexte de « ni guerre ni paix » qui complexifie l'enquête. Le « ni guerre ni paix » affecte le climat social : les populations ont encore peur de parler. Elles ont peur que cette accalmie soit une « *cendre qui cache en réalité des braises* »[85]. Face aux enquêtés, je dois d'abord rassurer et réussir à convaincre que je ne suis pas un espion ou un agent du gouvernement. Ensuite, il faut beaucoup de temps aux enquêtés pour se sentir en confiance et s'exprimer. Ainsi, les entretiens durent en moyenne 3h, parfois 6h (notamment dans le cas d'entretiens collectifs). En zone rurale surtout, les enquêtés sont très réticents à l'idée d'être enregistrés. Certains refusent catégoriquement de peur que cet enregistrement ne soit utilisé contre eux. Cela est dû au fait qu'il y a eu beaucoup de dénonciations et de délations pendant le conflit : des voisins querellés, des amis en dispute et mêmes des familles tiraillées par des problèmes d'héritage ont profité de ce conflit pour régler leurs différends. Des listes d'individus étaient balancées aux checkpoints, et dans les heures qui suivaient, les militaires faisaient une descente, emmenant *manu militari* les suspects devant leur famille, sans aucune autre forme de procès. Dans la plupart des cas, les suspects n'ont jamais pu réintégrer leurs familles. Aussi, face à des (ex) combattants, également très suspicieux et méfiants, l'enregistreur a été remplacé par les notes, rendant la retranscription plus fastidieuse. L'enregistrement a toujours été privilégié pour pouvoir regarder dans les yeux l'interlocuteur tout au fil de la discussion, ce qui a été plus propice à la création d'un climat de confiance et à la confidence.

[85] Extrait d'entretien, Consultation Publique à Marssassoum, septembre 2018

- **Conditions d'enquête et d'accès au terrain**

J'étais logée à Ziguinchor, chez des connaissances personnelles qui étaient casamançaises. Leur ancrage local et notamment leur intérêt pour la question de la recherche de la paix en Casamance nous ont facilité les accès auprès des enquêtés. Nous avons également eu à passer par la Plateforme des femmes pour l'accès au terrain, en particulier pour interroger les bénéficiaires de leurs programmes (dont des femmes cheffes de famille, mais pas seulement).

La langue a été un enjeu majeur dans le travail de terrain. Il a parfois constitué un obstacle, en particulier en zone rurale. À Ziguinchor, une grande partie des entretiens a pu être mené en français ou en wolof, parfois avec un mélange des deux langues pour créer une familiarité propice à la libération de la parole. Mais en zone rurale, ces langues sont peu courantes, du fait soit de la faible scolarisation (pour le français) soit du faible taux de migration à Dakar (pour le wolof). Dans le Sindian, en particulier, l'État sénégalais est peu présent notamment du fait de la dangerosité de la zone. Les populations se sentent plus gambiennes que sénégalaises car la plupart des échanges, notamment commerciaux, se font avec la Gambie. Elles parlent très peu la langue wolof. La culture musulmane a quant à elle été importée par les mandingues. Ainsi, au cours des entretiens, de nombreux mots anglais ou socé étaient mélés au diola (ou plus rarement au wolof pour celles qui le parlaient). Dans le Nyassia, l'obstacle de la langue est plutôt justifié par la tranche d'âge des enquêtées (entre 50 et 70 ans). Les interrogées n'ont pas été scolarisées ou migré à Dakar pour apprendre le wolof. Le recours à des traducteurs a donc été nécessaire pour mener les enquêtes. Mais le recours aux traducteurs a pu présenter des inconvénients. La traduction peut être filtrée, parfois pas assez fidèle, et le traducteur lui-même peut donner son opinion au lieu de traduire celle de l'enquêtée. Aussi, la majorité des traducteurs ont été des hommes car ils ont plus été scolarisés ou ont plus migrés que les femmes. Étant donné que les thématiques d'entretien abordent parfois les questions de sexualité et de répartition du pouvoir (notamment au sein du foyer) pour décrypter les variables de genre, ils sont vite gênés. Aussi, plus instruits, ils ont en général de facilité à exprimer leurs propres idées, d'où un recadrage nécessaire. Les traductrices femmes étaient préférables mais cela n'a pas toujours été possible. C'est là une contrainte genrée propre à l'enquête qu'il a fallu gérer.

Une autre difficulté propre au terrain qu'il a fallu prendre en compte, cette fois-ci en fonction des enquêtés, a été l'auto-présentation de soi. L'auto-présentation a joué un rôle décisif dans le déroulement même de l'entretien. Originaire de Saint-Louis et installée à Dakar, je ne m'étais jamais encore rendue en Casamance, qui inspire d'ailleurs suspicion et crainte dans l'inconscient collectif des dakarois en encore plus des Saint-Louisiens de notre entourage, du

fait des évènements liés au conflit. Aussi, cette thèse est menée dans le cadre d'une cotutelle associant l'Université de Dakar et l'Université de Bordeaux, impliquant une double casquette de doctorante. Les aspects identitaires à mobiliser ont été différents en fonction des interrogés. Face aux membres des organisations féminines mobilisées pour la paix, la présentation a été normale et il a plutôt fallu mettre en avant le fait d'être doublement affiliée à une université sénégalaise et française : c'est une source de fierté pour elles que leurs activités soient diffusées à l'international. Face aux femmes indépendantistes ou aux rebelles par contre, le fait d'être une sénégalaise originaire de Saint Louis et d'appartenir à une université sénégalaise a pu constituer un handicap. Il a fallu davantage insister sur sa neutralité, et sur son appartenance à une université française pour éclipser celle de l'université sénégalaise. Auprès des femmes cheffes de famille, l'auto présentation de soi est encore différente. L'appartenance universitaire ne les intéresse pas vu que la plupart n'ont pas été scolarisées. Toutefois, étant donné que ce sont des femmes devenues pauvres à cause du conflit, elles ont pu me prendre systématiquement pour un personnel d'ONG disposant de beaucoup de moyens pour les aider financièrement. Cela est notamment dû au fait que les ONG se sont massivement diffusées dans la zone dès la fin des années 1990. Cette affluence d'ONG a créé une autre conséquence qui a parfois été défavorable à mes enquêtes : les femmes sont lasses et déçues des ONG. Elles ont parfois eu des promesses sans retour. De ce fait, elles ont parfois refusé de me parler quand j'étais assimilée à ce personnel. Pour ne pas créer une attente ou que cette attente soit condition de leur témoignage, il a fallu à chaque fois bien préciser dès le début de l'entretien que celles-ci sont menées dans le cadre strictement universitaires, et qu'étant moi-même encore étudiante, je ne leur offrais aucune promesse.

Outre ces méthodes d'enquêtes multiples propres au terrain, les conditions de l'enquête ont été particulièrement éprouvantes. Le fait d'avoir choisi ce sujet de thèse et ce terrain de recherche était une source d'inquiétude constante pour les proches, d'autant plus que la Casamance était une région inconnue. La découverte d'un climat sub-tropical très humide a été difficilement supportable ; sur les trois années de recherche, deux terrains sur trois de respectivement quatre et six mois ont eu lieu entre juin et novembre, c'est-à-dire en période d'hivernage. La Casamance étant connue pour être la région la plus pluvieuse du Sénégal, cela a comporté beaucoup de contraintes. Les pluies torrentielles et intempestives, outre leur lot d'insectes, de moustiques porteurs de maladies et de tonnerres, ont rendu parfois les déplacements difficiles ou annulé des entretiens programmés. Le troisième terrain s'est déroulé de mars à mai, dans une canicule sèche avec des températures avoisinants les 45°, rarement en dessous des 40°. Lors

des déplacements en zones rurales, un risque constant était pris, les localités étant des zones minées (Nord Sindian) anciennement minées (Nyassia) ou actuellement proches des bases de cantonnements rebelles, notamment à la frontière gambienne (Djibidjone, Djelenkine, Djinea Djadjimé). Les déplacements pour se rendre auprès des enquêtés se sont effectués en moto, dans ces zones inaccessibles en voiture (pistes sillonnant les villages, à travers les forêts). La peur et le sentiment d'insécurité ont pu être présents, mais il a fallu se confronter au danger. Des dangers de mort ont pu être encourus, notamment lors de mon déplacement à Sindian où j'ai été réveillée en pleine nuit par un serpent de plus d'un mètre qui s'était introduit dans la chambre où je logeais. Il était 4h du matin ; je n'étais pas plongée dans un état de sommeil profond car les éclairs et les tonnerres d'une pluie torrentielle au dehors m'avaient réveillé. Un bruit fort et proche m'empêchait de me rendormir, et ce n'est que grâce à la lueur d'une bougie que j'avais allumé par précaution que j'ai réalisé que le bruit émanait d'un serpent qui s'était introduit dans la chambre, avait rampé sous mon lit et se trouvait maintenant à moins d'un mètre de mes pieds, rampant le long du mur. Cet incident a pu causer un traumatisme encore persistant, mais qu'il a fallu dépasser pour poursuivre la recherche jusqu'à son terme. Deux semaines après l'incident, je retournais sur le terrain.

Sur cette même localité du Sindian, trois jours après avoir emprunté une route menant à Djelenkine (frontière gambienne), un de mes enquêtés me révélait que son frère avait sauté sur une mine sur cette même route, y perdant la vie. C'était il y a une dizaine d'années, mais le Sindian reste une des seules zones en Casamance où le déminage n'a jamais été effectué (d'où une présence très dérisoire des ONGs). Un risque constant était donc pris.

Aussi, en octobre 2019, un de nos enquêtés s'est fait sauvagement assassiner alors qu'il assistait à une cérémonie traditionnelle à Mlomp (20kms de Ziguinchor), témoignant du climat d'insécurité permanent et dangereux en Casamance malgré la période d'accalmie. Il s'agit du feu Secrétaire Général du MFDC Abdou Elinkine Diatta, dont le titre et la légitimité étaient contestés. Cet évènement nous a marqué car un entretien de près de 3h réalisé avec M. Diatta cinq mois auparavant (mai 2019) nous avait laissé un bon souvenir.

En plus du contexte, le sujet de l'enquête a lui-même été éprouvant. Les recherches portant sur l'axe des femmes cheffes de famille ont en particulier été très éprouvantes, compromettant ma capacité en tant que chercheuse à prendre de la distance avec mon objet de recherche. Il était difficile d'être indifférente aux récits tragiques des drames personnels vécus. Des moments de

coupure ont parfois été nécessaires pour s'extirper de ce climat qui à force pouvait être psychologiquement pesant.

La famille chez qui je logeais a été d'une aide déterminante non seulement pour l'accès aux enquêtés mais aussi pour disposer de ressources mentales afin de dépasser les appréhensions, craintes et traumatismes. Le fait d'être intégrée dans une famille et non de vivre seule dans une chambre d'hôtel par exemple a facilité mon intégration et m'a permis d'évoluer au quotidien dans une ambiance joyeuse et sereine. Aussi, je pouvais me livrer sans réserve par rapport à mes craintes et recevoir en retour conseils et encouragements. Hormis la mienne, je dois à cette famille le soutien indéfectible qui m'a permis de disposer de ressources matérielles et psychologiques pour mener ce travail de recherche à son terme.

- **Résultats**

Les résultats de cette recherche démontrent que la guerre a mis en difficulté les masculinités, d'où une montée en puissance des féminités. Les femmes occupent des fonctions nouvelles, des rôles masculins du fait d'une défaillance des hommes à remplir leur rôle politique et social.

La société casamançaise est dans son ensemble une société dont les arrangements de genre sont composites. Dans les zones chrétiennes et animistes de la rive sud, on a des arrangements de genre de type complémentaires, malgré des constantes patrilinéaires et patriarcales (dans les systèmes de legs, de propriété foncière, de transmission etc). Dans les régions islamisées de la rive nord, les arrangements de genre sont de types patriarcaux, avec une totale concentration des pouvoirs en faveur des hommes. Ces clivages ont été surdéterminés par l'implantation des religions monothéistes mais aussi par la modernité qui a vu l'avènement de la colonisation puis des indépendances. On peut donc affirmer que les arrangements de genre en Basse Casamance sont composites[86], avec malgré tout une tendance patriarcale.

La guerre a reconfiguré ces arrangements de genre. Dans la sphère publique, les hommes ont démontré leurs limites à mettre un terme au conflit, c'est-dire à remplir le rôle politico-militaire dont ils ont l'apanage. Face à des masculinités défaillantes, on a assisté à une projection des féminités ; les femmes se sont mobilisées pour mettre fin à la guerre à travers la création de la PFPC. Dans la sphère privée, le constat fait est celui de masculinités vulnérables. Cette

[86] Formes de patriarcat modéré dans la rive sud (Bayot, Bandial, Kasa) et total dans les sociétés de la rive nord (Fogny, Blouf).

recherche a permis de prendre le contrepied de la littérature affirmant que les femmes et les enfants sont les principales victimes des conflits armés. En Casamance, les hommes ont été les principales victimes du conflit casamançais, soupçonnés d'être affiliés au MFDC (par les militaires) ou d'être des traitres (par les maquisards). Ils ont alors été tués, kidnappés, torturés, victimes de disparitions, exilés ; certains sont encore présents dans leurs foyers mais sont devenus, handicapés, dépressifs, diminués[87]. On a dès lors observé des féminités surchargées ; les femmes sont devenues cheffes de famille (et non pas seulement, de façon restrictive, des veuves, car certains maris sont encore présents et d'autres femmes se sont remariées) avec à leur charge jusqu'à cinq enfants en moyenne.

Ce double phénomène étudié permet de rendre compte de la diversité des impacts du conflit sur les femmes. Dans la sphère publique, le conflit a permis à certaines femmes d'accéder à de nouvelles responsabilités positives, dans le sens d'une acquisition de statuts avantageux et d'une plus grande visibilité. Le « ni guerre ni paix » a en particulier constitué une aubaine, un moment propice qui a ouvert des opportunités. Dans la sphère privée, d'autres femmes, celles qui ont directement vécu le conflit, ont également accédé à de nouvelles responsabilités ; celles-ci ont toutefois été plus contraignantes, plus lourdes.

Sur le registre public et au niveau macro, les enquêtes concernant l'axe femmes et paix ont dévoilé que la dénomination « femmes » fonctionne comme un label. Les femmes qui composent la Plateforme ont des parcours socio-professionnels très contrastés, des origines géographiques diverses et des référents socio-culturels différents. Certaines n'ont, de manière directe ou indirecte, subi aucune conséquence du conflit. Cette diversité sociologique des femmes, étudiée à travers le prisme de la sociologie bourdieusienne, a révélé la différence des « capitaux » dont disposent les unes et les autres pour concevoir leur intervention et orienter leurs manières d'agir pour la paix. Le concept d'intersectionnalité[88] utilisé consécutivement fait ici état d'une grille analytique mobilisant classe-genre-ethnicité, et permet de rendre compte de ces différentes logiques d'action pour définir et mettre en œuvre la paix. Le manque de cohésion conséquent du mouvement a pu susciter une perception mitigée auprès des belligérants et auprès de certaines populations casamançaises, remettant en cause leur légitimité et leur représentativité. Dans le « ni guerre ni paix » s'est déployée une « économie traditionnalisée

[87] Cela n'exclut pas que des femmes l'aient été également, mais les hommes ont été davantage ciblés que les femmes dans ce conflit. Toutefois, en termes de victimes collatérales, il y a eu autant d'hommes que de femmes sinon plus de femmes, en particulier au niveau de la rive nord étant donné que c'est elles qui vont chercher le plus la subsistance de la famille.

[88] Kimberlé Williams Crenshaw et Oristelle Bonis, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2005, n° 39, n° 2, p. 51-82.

de la paix »[89] qui prône un retour aux « traditions » pour réussir à faire dialoguer l'État et le MFDC dans le sens du retour de la paix, et une « économie modernisée de la paix »[90] à travers la promotion du développement comme manière d'œuvrer pour la paix. Le « ni guerre ni paix » a surtout vu l'émergence, à travers la PFPC, d'une nouvelle élite sociale qu'on a appellé les « cadres de la paix ». Il a constitué un moment avantageux pour les femmes, ouvrant des possibilités de reconversion professionnelle et d'ascenseur social ; dans cette perspective, la dimension « développement » de l'intervention des femmes peut être considérée comme un « effet pervers »[91] du « ni guerre ni paix ». Ce dernier a ouvert un espace d'opportunités, un « marché » où elles ont su se positionner favorablement ; la fringale des projets semble avoir dénaturé le conflit en le monétisant, ouvrant donc une possibilité pour l'État (grâce à ces organisations) de pouvoir acheter la paix en instrumentalisant le conflit.

Sur le registre privé et au niveau micro, un intérêt a été porté sur des femmes cheffes de famille qui ont toutes vécu le conflit et subi ses conséquences directes à travers un être cher, l'époux. Ces femmes n'ont connu que les impacts négatifs de la guerre, avec une « surcharge » morale, financière, parentale. Par rapport à leurs hommes qui sont encore vivants mais qui sont vulnérables, les femmes ont su faire preuve de plus de dépassement, de plus d'abnégation et de plus de capacité de résilience, mues par leur devoir et leur statut de mère. Aussi, les enquêtes ont révélé une extrême diversité des femmes au sein des sociétés diolas de Basse Casamance, qui interdisait la généralisation « des femmes diolas ». Comme évoqué, les zones du Bayot et du Fogny font état d'une diversité voire d'une opposition des types d'arrangement de genre. Si les femmes diolas du Bayot semblent en effet disposer d'une grande autonomie, d'un poids considérable dans la gestion de leur cité et avoir un rôle déterminant dans l'organisation économique, relativisant ainsi les normes genrées patriarcaux à la faveur d'arrangements de genre complémentaires, le Fogny est quant à lui une société totalement patriarcale où la femme est reléguée à un second plan, et son rôle moins important dans l'organisation politique confirme la domination masculine. Tout l'intérêt a alors consisté à analyser comment, face à une même situation (la guerre), ces femmes ont vécu différemment leur statut de cheffe de

[89] S. Awenengo, « À qui appartient la paix ? », art cit.
[90] *Ibid.*
[91] Marc Montoussé et Gilles Renouard, *« Weber, une sociologie compréhensive » in 100 fiches pour comprendre la sociologie*, Rosny, Bréal, 2001. Dans la sociologie weberienne, la compréhension des phénomènes doit être complétée par une explication faisant intervenir des relations de causalités (ici le procesus par lequel les femmes de la PFPC en sont venues à s'interesser au règlement du conflit). Après avoir mis en valeur les intentions de tous les acteurs mis en relation, il faut rechercher les actes qui en ont découlé et les conséquences, parfois éloignées des intentions, qui en ont résulté. D'où la théorie d'analyses en termes « d'effets pervers » (ici faire la paix revient à s'occuper de questions de développement, d'où le glissement paix-développement).

famille. Les résultats démontrent que leurs maris victimes du conflit, les femmes du Bayot ont été beaucoup plus « surchargées » que les femmes du Fogny du fait de la complémentarité des rôles genrés dans la période pré-conflit. Dans la société patriarcale du Fogny, les femmes étaient déjà en quelque sorte des cheffes de famille avant le conflit, étant beaucoup moins épaulées par leurs maris dans les tâches domestiques, économiques et les responsabilités parentales, alors même que tous les leviers décisionnels et les capitaux sont détenus par les hommes. Elles ont tout de même vu leurs responsabilités considérablement alourdies.

Le conflit semble donc avoir causé des pertes et des gains : pertes pour les femmes cheffes de famille dont les maris disparaissent et dont les charges s'alourdissent, « gains » pour les femmes mobilisées pour la paix qui sont maintenant engagées dans des associations, détiennent des postes, gèrent des fonds, reçoivent des salaires, des formations parfois à l'international, se font connaitre dans la sous-région en tant que membres de la Plateforme transrégionale etc.

Enfin, ceci étant, un intérêt a été porté sur l'impact de cette nouvelle responsabilisation des femmes sur les rapports de pouvoir. Il s'agissait alors de voir si les femmes ont gagné, de manière collatérale et consécutive, en responsabilités politiques pouvant se traduire notamment par un désir d'émancipation. Les résultats mettent ici en exergue un paradoxe. Les nouvelles reconfigurations des rapports de genre n'ont produit aucun effet significatif sur les arrangements de genre à dominante patriarcales. La visibilisation des femmes dans le domaine public et politique a signifié un leadership sous contrôle et leur surresponsabilisation sur le plan privé s'est accompagné d'une autonomie sous contrôle. Malgré le fait d'occuper des rôles masculins, cela n'a pas remis en cause les rapports de pouvoir. Les femmes évoluent dans une société patriarcale qu'elles tiennent elles-mêmes à préserver. Elles n'envisagent pas une émancipation ; l'augmentation de l'agir féminin ne s'est pas accompagné d'une augmentation de leur pouvoir politique (cadre public), ou même de leur pouvoir domestique (cadre privé) dans les cas où elles ne sont pas veuves. La féminisation du « ni paix ni guerre » est donc limitée de manière intrinsèque (par des femmes qui ne conçoivent pas elles-mêmes de dépasser leur assignation genrée) et extrinsèque (par des hommes qui vérouillent leurs marges d'action).

La conséquence la plus patente de ce patriarcat dominant est l'incapacité des femmes de la PFPC à agir efficacement pour la fin définitive du conflit. Malgré plus d'une trentaine d'années de mobilisation, elles n'ont toujours pas réussi à convaincre les hommes de faire cesser un conflit dont la gestion reste résolument androcentrée. En réalité, que ce soit dans la sphère publique ou privée, les femmes ont un rôle palliatif, occupent des fonctions sociales de « care »

sans que cela ne se traduise par une reconnaissance politique émancipatrice ou même transformatrice. Dans cette perspective, leur intervention reste conformiste.

Un intérêt a dès lors été porté sur un un pays de la sous-région ouest-africaine qui se singularise par le succès de la mobilisation des femmes pour la fin de la guerre : le Libéria. En effet, cas d'étude du rôle joué par la femme en Afrique dans les périodes de conflit, le Libéria est connu à la fois comme théâtre d'une guerre des plus longues (1989-2003) et des plus sanglantes (guerre des diamants de sang) du continent africain. La guerre a non seulement dévasté le Libéria, mais aussi déstabilisé la Sierra-Leone, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. L'intervention de puissances extérieures telles que les anciennes puissances coloniales mais aussi celle de l'ONU et de l'ECOMOG ont été nécessaires pour limiter ses conséquences. Pourtant, le pays est également connu pour être le pays où la mobilisation des femmes a été la plus forte, la plus médiatisée et la plus réussie pour la fin de la guerre en Afrique de l'Ouest. La mobilisation des femmes a non seulement contribué à mettre fin à la guerre de manière décisive mais elle a aussi abouti à l'élection de la première présidente du continent, Ellen Johnson Sirleaf.

Une approche comparative entre l'activisme des femmes libériennes pour la paix et la mobilisation des femmes casamançaises a donc été envisagée afin de mieux comprendre ce qui a constitué les clés du succès chez les unes et constitué des limites chez les autres. L'analyse comparée entre l'engagement des casamançaises de la PFPC et celle des libériennes du WIPNET nous a permis de dégager des pistes de réflexion et des éléments de compréhension de cette dichotomie. Cette analyse comparée a également permis d'apporter une dimension sous régionale à cette recherche, avec l'ambition de permettre d'avoir des éléments d'appréciation permettant de comprendre comment face une même problématique, les femmes ont eu des résultats aussi différents.

Figure 9. Schématisation des résultats : La reconfiguration des rapports de genre en Casamance

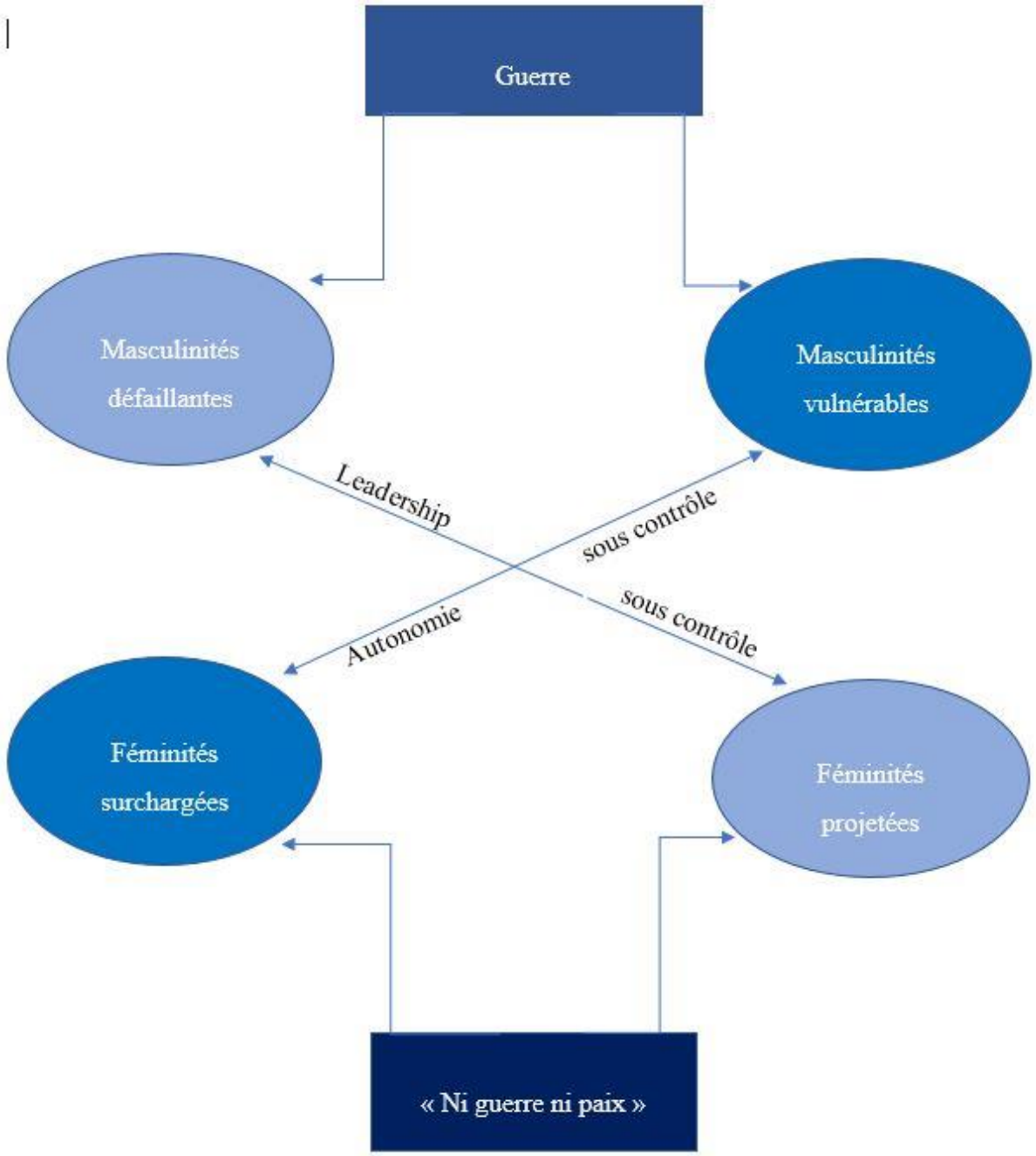

- **Plan**

Afin de mieux comprendre les dimensions paradoxales d'un tel surinvestissement de l'espace public et domestique par les femmes sans conséquences sur les normes genrées patriarcales, notre démonstration s'articule en quatre temps. Dans un premier temps, une partie introductive sera consacrée à l'analyse historique, sociologique et géopolitique du conflit de Casamance du fait de la complexité de ses enjeux. Dans la deuxième partie, il s'agira de voir les formes de participation des hommes et de certaines femmes dans le conflit ainsi que de décrire les arrangements de genre dans les sociétés étudiées, notamment à travers une perspective socio-historique. Dans une troisième partie, une analyse de la façon dont ces arrangements ont été reconfigurées par le conflit sera effectuée, avec pour conséquence dans le « ni guerre ni paix » une montée en puissance des femmes. Enfin, dans la quatrième et dernière partie, nous verrons d'abord ce que ces recompositions ont produit dans le « ni guerre ni paix » et sur les rapports de pouvoir puis, dans une perspective comparative, nous nous intéresserons à la mobilisation des femmes pour la paix au Libéria. Au Libéria, les femmes ont contribué de manière décisive à mettre fin à la guerre dans leur pays en 2003, alors que la mobilisation des femmes sénégalaises pour la paix en Casamance depuis le début des années 2000 peine encore aujourd'hui à porter ses fruits. Cette analyse comparée, en plus d'avoir l'ambition d'apporter une dimension sous régionale à cette recherche, apporte des éléments d'appréciation permettant de comprendre comment face une même problématique, les femmes ont eu des résultats aussi contrastés.

# PREMIÈRE PARTIE : PARTIE INTRODUCTIVE. ÉTAT DE L'ART, CONSTRUCTION DE L'OBJET, PRÉSENTATION DU TERRAIN

Cette première partie est une partie introductive. Elle a pour ambition de situer les dimensions genrées du conflit en Casamance à travers deux types de discussions : l'analyse des rapports de genre dans les conflits armés en général, notamment en contexte africain, et l'analyse spécifique des dynamiques des arrangements de genre en Basse Casamance. Le contexte ainsi posé nous permettra de mieux comprendre les (re)distributions de ces dynamiques genrées pendant le conflit dans la deuxième partie de cette thèse, puis leur « réarrangement » dans la guerre et le « ni guerre ni paix » en troisième partie. La quatrième et dernière partie est consacrée aux effets de ces reconfigurations sur les rapports de pouvoir.

Les travaux et recherches prenant en compte le genre comme grille d'analyse dans l'étude des conflits armés et de leur phase résolutoire sont d'abord venus du monde anglophone avant de se développer dans le monde francophone[92]. Si l'on adopte le genre comme catégorie d'analyse, on remarque une vision patriarcale des conflits, tendant à essentialiser les femmes (victimes, pacifiques, soumises) à viriliser les hommes (guerriers, agressifs, courageux). Pourtant, les femmes ont pu être des combattantes au même titre que les hommes, et jouer des rôles souvent jugés subalternes mais non moins importants en tant qu'agents de renseignement, agents logistique pour le transport de matériel etc. Les fonctions de support (cuisinières, conjoints, mères) sont également, dans de nombreux cas, déterminants.

En Casamance, de manière générale, les sociétés diolas pré modernes[93] ont accordé un statut important à la femme que certains ont pu qualifier de « libre »[94]. Malgré des arrangements de genre à tendance patriarcales, les femmes, notamment du fait de leur rôle économique important et de leur statut en tant que mères et/ou de prêtresses, bénéficiaient d'une grande autonomie et d'un pouvoir politique (comme capacité de peser sur les décisions de la communauté), de sorte que les rôles de genre ont pu s'inscrire dans des rapports complémentaires et non hiérarchiques et hiérarchisés. Ces arrangements seront bouleversés par la modernisation qui a vu la pénétration coloniale puis les indépendances. Les arrangements de genre sont devenus composites ; il y a eu dès lors un clivage avec des sociétés où le patriarcat est devenu total et

[92] Marielle Debos, « Conflits armés » dans *Dictionnaire Genre et science politique (dir Catherine Achin et Laure Bereni)*, s.l., Presses de Sciences Po, 2013, p. 712.
[93] Le terme « pré moderne » sera préféré à celui de « traditionnel »
[94] Françoise Ki-Zerbo, *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal : logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf (Casamance, Sénégal)*, Paris, Karthala, 1997, 217 p ; O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.

d'autres où il est resté modéré en fonction du degré de la présence coloniale et du degré d'implantation des religions monothéistes.

La compréhension de toutes ces dynamiques constamment recomposées pose le cadre pour mieux apprécier, dans la suite de notre démonstration, l'impact du conflit de Casamance sur les relations hommes/femmes.

# Chapitre 1. Genre et conflits armés comme objet de recherche

## I. Le genre : définitions, discussions, dépassement du paradigme eurocentriste

### 1. Le genre, un outil des sciences sociales pour comprendre les relations entre les hommes et les femmes

Saisir la manière dont la notion de genre est appréhendée dans notre recherche en analysant les débats et enjeux épistémologiques qu'il a soulevés dans les sociétés du Nord mais aussi celles du Sud est éclairant pour notre étude. L'analyse de la théorisation et des évolutions du genre au Nord nous permettra de mieux appréhender les critiques et relativisations suscités au Sud, notamment avec l'émergence des théories post coloniales de décolonisation du genre. Cette approche nous permet de poser deux cadres de discussion : faire ici usage du genre comme « catégorie utile d'analyse historique » capable d'instituer et de décrypter un rapport social et, dans cette perspective, interroger sa capacité à rendre compte de la diversité des rapports de pouvoir et des rapports sociaux de genre dans différents contextes.

Les sciences sociales ont longtemps participé d'un raisonnement sinon patriarcal, du moins androcentrique. C'est l'apport théorique féministe qui a permis de passer d'une analyse du genre comme « identité sexuée » et « catégories naturalisées » (« homme », « femme ») à une analyse du genre comme rapport social, c'est-à-dire comme un rapport de pouvoir qui construit, institue et transforme la réalité[95].

En effet, les sciences sociales ont longtemps été investies par une tradition heuristique androcentrée. Ce n'est que bien tardivement dans le début des années 60, aux États-Unis d'abord puis en France, que le genre émerge dans le cadre de la recherche et du militantisme féministe. Dans cette étude, le concept de genre est théorisé comme une « *manière de construire le social et les règles lui permettant de fonctionner* »[96]. Il peut donc, plus largement, être appréhendé à travers quatre dimensions analytiques centrales : le genre est une construction

[95] Eric Macé, *L'après-patriarcat*, Paris, Éditions du Seuil, 2015, 168 p.
[96] F. Héritier, *Masculin/féminin*, *op. cit.*, p. 27.

sociale ; le genre est un processus relationnel ; le genre est un rapport de pouvoir ; le genre est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir[97].

D'une part, le genre en tant que construction sociale désigne une valence différentielle des sexes qui relève d'un fait social, et non d'un fait de nature[98]. Il se différencie donc du sexe qui est une donnée biologique, et s'appréhende comme du sexe socialisé : « *les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique mais sont d'abord des construits sociaux. (...) Ils sont deux groupes sociaux engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe* »[99]. Le genre possède également l'acceptation de « *système* » de relations sociales[100]. En France avant les années 1980, les féministes et sociologues employaient davantage le terme de « rapport social de sexe » qu'ils abandonnèrent progressivement au profit du terme « rapport social de genre » en posant une distinction entre sexe et genre sur le modèle de l'opposition entre nature et culture tout en soulignant la nécessité de ne pas fonder la construction sociale sur une identité biologique. Aussi, en tant qu'il est rapport, le genre renvoie à une approche interactionnelle, relationnelle des sexes, car les caractéristiques associées à chaque sexe sont socialement construites dans une relation d'opposition[101], ou du moins dans une relation binaire.

D'autre part, le genre désigne des rapports de pouvoir. Selon Joan Scott dans *De l'utilité du genre* : « *Le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir [...] mieux encore, le genre est le champ premier à l'intérieur ou au moyen duquel le pouvoir se déploie* »[102]. Les hommes et les femmes sont engagés dans une dynamique d'interactions sociales qui produit des rapports de pouvoir. Ces rapports de pouvoir ont été posés historiquement et culturellement favorables aux hommes, d'où l'émergence du combat féministe à travers le monde pour promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. Ainsi, épistémologiquement, dans les sociétés européennes, les mécanismes qui rendent possible « la domination masculine » ont été démontrés ; elle est consolidée par trois principales instances que sont

[97] L. Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre, op. cit.*
[98] F. Héritier, *Masculin/féminin, op. cit.*
[99] Danièle Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » dans *Dictionnaire critique du féminisme, Helena Hirata (dir)*, PUF., PAris, 2000, p. 35.
[100] G. Rubin, « L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », art cit.
[101] L. Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre, op. cit.*, p. 8.
[102] J.W. Scott, *De l'utilité du genre, op. cit.*, p. 41-44.

l'État, la Famille et l'École[103], et s'exprime à travers « *une violence symbolique historicisée* » où « *le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser, ou, mieux, pour penser la relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle* » (idem, p41). Les femmes deviennent ainsi « *réduites au statut d'instruments de production et de reproduction du capital symbolique* » (idem, p50).

Dans les sociétés européennes, le but du combat féministe a dès ses débuts consisté à dénoncer les structures de maintien et de reproduction de la domination masculine[104]. En France, dès 1949, le *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir a constitué une source de réflexion théorique montrant comment les femmes sont l'autre, le second, l'inférieure soumis à l'homme. La célèbre phrase « *On ne nait pas femme on le devient* » extirpe le sexe du biologique pour le saisir dans ses enjeux politiques et sociaux, et traduit comment advenir femme est le résultat d'un apprentissage et d'un conditionnement social et sociétal qui déclassifie le féminin[105]. À partir de 1970, le mouvement social des femmes va s'intensifier, s'organiser et être théorisé. La sexualité et le travail constituent dès lors les deux principaux objets du féminisme, avec une remise en question des structures hiérarchiques ainsi qu'une réflexion autour de l'espace familial et de l'espace public, d'où l'émergence du slogan « *le privé est politique* »[106]. Jusqu'en 1980, le combat est axé sur l'acquisition de droits civils et politiques (en France, droit de vote en 1944, droit d'exercer une activité rémunérée sans l'autorisation du mari en 1965, loi Neuwirth qui légalise la contraception en 1967 puis loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse – IVG, réintroduction dans la loi du divorce par consentement mutuel en 1975). Avec l'entrée massive des femmes dans le marché du travail au début des années 80, les réflexions autour des conditions d'accès à l'emploi des femmes vont s'intensifier. La division sexuelle du travail, qui a pour caractéristiques *« l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive parce qu'elles auraient des aptitudes « naturelles » pour l'accomplir* »[107] est dénoncée par les féministes marxistes et matérialistes.

[103] Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, 142 p.
[104] Pierre Bourdieu, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, n° 2, p. 122-132.
[105] Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe, I. Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 2012, vol. 2/1, 408 p.
[106] C. Achin et L. Bereni (eds.), *Dictionnaire genre & science politique*, *op. cit.*
[107] D. Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », art cit, p. 39.

Dans la sphère domestique, le travail gratuit, invisible des femmes au service des hommes est remis en question[108]. Les femmes intègrent de plus en plus le milieu universitaire.

Le combat féministe autour de la sexualité évolue également à partir des années 80. Les notions de sexe social[109] et de sexage[110] sont développées pour désigner, en référence à certaines formes d'esclavage et de servage, le système d'appropriation du corps des femmes pour le soin aux autres, la sexualité et la procréation. Les théories queer font leur émergence. La dualité sexe/genre est remise en cause sous un autre paradigme : le sexe, comme le genre, ne résulte pas moins que le genre d'une construction sociale[111]. En affirmant dans son ouvrage *Trouble dans le Genre* que « *Le sexe est, par définition, du genre de part en part* »[112], Judith Butler appelle à une « *interprétation plurielle du sexe* » étant donné que « *le genre n'est ni la conséquence directe du sexe ni aussi fixe que ce dernier ne le paraît* » (idem, p67). Dans cet ordre d'idée, on ne doit pas « *devenir femme* » mais bien « *choisir de le devenir* » (idem, p71).

Ainsi, que ce soit dans la sphère publique comme dans la sphère privée, dans le cadre du travail comme dans le domaine de la sexualité, les féministes du Nord ont dénoncé l'étendue et la profondeur structurelle de la domination masculine ou patriarcat, ainsi définit par Christine Delphy *« Le patriarcat désigne une formation sociale où les hommes détiennent le pouvoir, ou encore plus simplement : le pouvoir des hommes. Il est ainsi synonyme de « domination masculine » ou d'oppression des femmes. (…) Il vient de la combinaison des mots grecs pater (père) et archie (origine, commandement*)[113].

Toutefois, notre recherche s'inscrit dans la lignée de la théorisation du genre qui a émergé des Suds et qui souhaite relativiser une forme d'universalisme du patriarcat, qui « *ne semble épargner aucune société et aucune époque de l'histoire* »[114] et qui serait « *valable pour toutes les sociétés connues, dans le temps et dans l'espace* »[115]. Il s'agit de démontrer, à travers son inscription en contexte africain, que le genre n'est pas seulement un système d'inégalités entre les sexes ; il est aussi un système signifiant, qui structure fortement les catégories de pensée[116].

---

[108] Christine Delphy, *L'ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre*, Paris, Ed. Syllepse, 1998.
[109] Nicole-Claude Mathieu, « Sexe et Genre » dans *Dictionnaire critique du féminisme*, s.l., PUF, 2004
[110] Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992, 239 p.
[111] Monique Wittig, *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001.
[112] Judith Butler, *Trouble dans le genre (Gender trouble): le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte/Poche, 2012, p. 71.
[113] Christine Delphy, « Patriarcat » dans *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF., Paris, 2000, p. 154-155.
[114] S. de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe, I. Les faits et les mythes*, *op. cit.*, p. 52.
[115] D. Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », art cit, p. 36.
[116] Héritier cité dans Bereni et al., p8

La dichotomie féminin-masculin sous-tend en effet toute une série d'autres dichotomies fondamentales de la pensée, selon des modalités variables en fonction des sociétés. D'où l'avènement des discussions autour de la notion de patriarcat et de colonialité du genre.

## 2. Eurocentrisme des catégories, colonialité du genre et analyses situées

Comme précédemment étudié, les théories du patriarcat se sont développées au Nord, donc dans des sociétés industrielles et industrialisées, de tradition chrétienne, où ont pris naissance le capitalisme et le néolibéralisme. Les sociétés du Sud, où s'inscrit cette étude, ont une Histoire et des cultures différentes. Dans la mesure où la différenciation des sexes a une origine non naturelle mais culturelle, il s'agit de voir comment dans ces sociétés les rapports de genre s'inscrivent, se traduisent et se manifestent, sans présupposer d'une hiérarchisation historico-sociale favorable à un sexe ou à l'autre. Toutefois, cela n'exclut pas l'existence de types de rapports patriarcaux, mais ce qu'on souhaite ici mettre en exergue, notamment en contexte africain et spécifiquement casamançais, c'est que même s'ils existent, ils ne se déclinent ni dans les mêmes termes, ni dans la même profondeur structurelle. Ils ne sont pas forcément synonymes d'un rapport hiérarchisant, déclassifiant. Les rapports de genre peuvent être hybrides, c'est-à-dire structurellement complémentaires mais avec des normes patriarcales qui, appréhendées comme catégorie de pensée, ne « déclassifient » pas le féminin.

Il faut tout d'abord souligner que l'universalisme du patriarcat a été remis en question par certaines féministes du Nord elles-mêmes, dont Christine Delphy et Judith Butler. Selon Christine Delphy dans *l'Ennemi Principal* « *Une des objections au terme patriarcat est sa généralité : on peut lui reprocher d'universaliser une forme de domination masculine située dans le temps ou dans l'espace ; ou alors de courir le risque de tomber dans le défaut inverse, d'être transhistorique et transgéographique* »[117]. Judith Butler quant à elle remet en question une forme de féminisme universel : « *La conception d'un patriarcat universel a été largement critiquée au cours de ces dernières années pour son incapacité à rendre compte des mécanismes concrets de l'oppression de genre dans les divers contextes culturels où celle-ci existe. Quand les théories du patriarcat ont tenu compte de ces contextes, c'était pour y chercher des « exemples » ou des « illustrations » d'un principe universel postulé au départ.*

[117] C. Delphy, *L'ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre*, *op. cit.*, p. 158.

*Ce genre de théorisation féministe fut sévèrement jugé comme une tentative de colonisation et d'appropriation de cultures non occidentales, non seulement parce qu'on y défendait des idées éminemment coloniales d'oppression, mais on tendait aussi à y construire un « Tiers monde » ou encore un « Orient » où l'oppression du genre était, en guise d'explication, habilement convertie en un symptôme de barbarie primitive, non occidentale* »[118] […] « *Il paraît nécessaire de repenser en des termes radicalement nouveaux les constructions ontologiques de l'identité afin de formuler une politique de représentation qui puisse faire revivre le féminisme sur d'autres bases* »[119].

Ainsi, de fait, dans les suds, les théoriciennes du post colonialisme ont particulièrement pointé l'eurocentrisme des théories de genre au mépris des réalités « indigènes ». C'est ce que pointe Valérie Amos et Pratiba Parmar dans leur article *Challenging Imperial Feminism* « *Les théories féministes ne voient en nos pratiques (africaines) que des 'survivances féodales' et nous décrivent comme 'traditionnelles', nous présentant généralement comme des femmes politiquement immatures qui auraient besoin qu'on leur explique l'ethos du féminisme occidental* »[120]. Pourtant, le féminisme en Afrique est dynamique, multidimensionnel et hétérogène du fait de l'influence des colonisations (françaises, anglaises, portugaises, espagnoles, belges etc), de différentes civilisations (islamiques, chrétiennes, animistes etc) de différents régimes politiques post-indépendantistes (du multipartisme à l'État socialiste, en passant par les dictatures militaires), de l'influence de la guerre froide et d'autres formes d'instabilités liés aux conflits armés etc…[121]. L'analyse historique des rapports de genre dans ces sociétés ne peut donc être statique, marquée par une soumission des femmes où elles apparaissant presque toujours comme des victimes ou en second plan. Au-delà des formes de colonisation et de gouvernance politiques dans lesquelles elles s'inscrivent, l'étude des variables de genre doit prendre en compte d'autres variables telles que la race, la classe ou l'ethnie comme structure de l'organisation sociale (idem), tout en échappant aux projections occidentales anthropologiques et ethnologiques qui, dans une large mesure, contribuent à inspirer les théoriciens et théoriciennes (notamment féministes) du Nord [122].

---

[118] J. Butler, *Trouble dans le genre (Gender trouble)*, *op. cit.*, p. 63.
[119] Idem, p65
[120] Valérie Amos et Parmar Pratiba, « Challenging Imperial Feminism », *Feminist Review*, 1984, vol. 25, nº 17, p. 7.
[121] Amina Mama, « What Does It Mean To Do Feminist Research In African Contexts ? », *Feminist Review*, 2011.
[122] D. Lewis, « African Gender Research and Postcoloniality », art cit.

En réalité, comme le souligne A. Mama, la construction des savoirs relatifs au genre en Afrique a longtemps été confrontée au problème de l'impérialisme de la recherche et des bailleurs de fonds des pays du Nord, notamment en termes de moyens, d'accès aux publications et de programmes d'aide au développement. Des européens émanent la source du savoir, conditionnant même la culture de la modernité. Cette dernière, marquée par l'avènement du capitalisme et de l'industrialisation, s'est accompagnée « *d'un eurocentrisme et d'une racialisation des savoirs* »[123]. Cela a conduit à une « *balkanisation des études de genre en Afrique* »[124]. Les théories, questions et concepts féministes sont construits et édifiés à partir d'expériences de femmes euro-américaines blanches, qui utilisent le genre comme modèle explicatif de la subordination et l'oppression des femmes à travers le monde. Lugones parle ainsi d'une « *colonialité du genre* »[125] et dans la même continuité, Connel explique dans son article « *Rethinking Gender From the South* » la « triangularisation du savoir » : « *The problem is global South produces data and politics, but doesn't produce theory. By "theory," here, I mean creating agendas of research, critique, and action ; conceptualizing, classifying, and naming ; and developing methodology, paradigms of explanation, and epistemology* »[126].

Cette « triangularisation du savoir » a pu conduire à la production de discours culturels spécifiques sur ce qu'on appelle « le Tiers monde », ainsi que la diffusion d'un savoir occidental, hégémonique, eurocentrique et situé sur « la Femme du Tiers Monde »[127]. C'est ce que démontre Mohanty dans sa critique de la collection « Femmes du Tiers Monde » publié par la revue Zed Press (idem). Elle y pointe un féminisme euro-américain qui se pose comme seul féminisme légitime, effectuant une colonisation discursive sur les femmes du Tiers Monde qui sont présentées, dans une vision réductrice et homogénéisante, comme « *voilées, chastes, émasculatrices ou obéissantes* » (idem, p15). Elles y sont décrites comme ayant « *une vie fondamentalement tronquée, déterminée par leur genre féminin (donc contrainte sexuellement) et par leur appartenance au Tiers monde (donc ignorantes, pauvres, incultes, soumises à la tradition, à la religion, axées sur la maison et la famille, victimisées, etc), à l'inverse des femmes occidentales qui se représentent (implicitement) comme éduquées, modernes, maitresses de leurs propres corps et de leur sexualité, « libres » de prendre leurs propres*

[123] Oyeronke Oyewumi, « Conceptualizing Gender : The Eurocentric Foundations of Feminist Concepts and the Challenge of African Epistemologies », *A Journal of Culture and African Women Studies*, 2002, vol. 2, n° 1, p. 5 ; R. Connell, « Rethinking gender from the South », art cit.
[124] D. Lewis, « African Gender Research and Postcoloniality », art cit.
[125] M. Lugones, « The Coloniality of Gender », art cit.
[126] R. Connell, « Rethinking gender from the South », art cit.
[127] C. Talpade Mohanty, « Sous les yeux de l'occident : recherches féministes et discours coloniaux », art cit.

*décisions* ». Cette dichotomie lui inspire cette assertion « *La distinction entre la manière dont les féministes occidentales se représentent les femmes du Tiers monde, et la manière dont elles se présentent elles-mêmes, est du même ordre que celle établie par certains Marxistes entre la fonction de « reproduction » qu'exerce la femme au foyer et le vrai rôle de l'homme « productif et travailleur salarié […]»* (idem, p4).

Ainsi, si le genre est avant tout une construction sociale et non une donnée « naturelle », la catégorie femme n'est pas une donnée universelle[128]. Posé en Afrique, la projection des catégories genrées occidentales peuvent être parfois insuffisante pour décrire certaines formes d'organisations sociales ; les catégories genrées dichotomiques, binaires, duelles opposants hommes et femmes et inhérentes à la nature humaine ne sont parfois pas applicables au contexte africain. Bakare Yusuf en fait la démonstration dans son article *Yoruba's Don't « do » Gender : « Social anthropologist Ifi Amaduime writes about male daughters, female husbands, and the institution of woman marriage in Igbo society (Amaduime 1987) These conceptions confound the Western mind and therefore should not be imprisoned by the feminist framework. In the novel Nervous Conditions, Tsitsi Dangarembga writing in a Shona context discusses the privileges of what she calls the "patriarchal status" of Aunt Tete* »[129]. Oyeronke Oyewumi démontre également que les limites de la pertinence du concept de genre se posent également au Nigeria. Dans son ouvrage The Invention of Women[130], elle montre que le genre n'est pas une catégorie sociale fondamentale dans toutes les cultures en s'appuyant sur l'exemple des Yoruba. Elle démontre qu'au sein de cette société, le genre et même la biologie ne fut jamais utilisée pour expliquer et structurer les relations sociales, les positionnements et les hiérarchies. On ne peut donc y parler de genre comme schème structurant, encore moins de patriarcat. Chez les Yoruba, « *Anatomy is not Destiny* » ; c'est la séniorité qui régit les relations sociales, même si cela n'exclut pas des formes de catégories genrées dans le but d'instituer les identités sexuées[131]. Seulement, les institutions sociales ne font pas la différence anatomique, et dans le langage il n'y a même pas de mots pour faire la distinction de genre.

Ainsi, les féministes du Sud appellent à resituer les savoirs et reprochent aux sciences sociales le caractère «occidental» et eurocentré de leurs paradigmes dans leur approche des sociétés africaines. Soulignons toutefois que ces paradigmes sont souvent repris sans recul par nombre

---

[128] Raewyn Connell, « Meeting at the edge of fear: Theory on a world scale », *Feminist Theory*, avril 2015, vol. 16, n° 1, p. 49-66.
[129] Bibi Bakare-Yusuf, « "Yoruba's Don't Do Gender": A critical Review of Oyeronke Oyewumi's The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses », 2003.
[130] O. Oyěwùmí, *The invention of women*, *op. cit.*
[131] Voir http://www.tfjemiriye.org/yorubasexuality.htm

de chercheur·e·s du continent africain eux-mêmes. Tout en prévenant contre *« un afrocentrisme qui ferait de l'époque précoloniale une époque idyllique du point de vue du genre »*, Amina Mama préconise ainsi *« une approche historique des études culturelles »* afin de saisir les dynamiques profondes des rapports de genre[132].

Dans la même lignée, cette étude vise à repenser le genre par le Sud[133]. Il s'agira de poser le genre comme un rapport de pouvoir dont la résultante n'est pas forcément « une domination masculine », ou « un patriarcat ». Tout en n'excluant pas qu'il puisse exister, l'étude démontre qu'il peut ne pas se poser dans les mêmes termes qu'au Nord.

Le concept d'arrangement de genre (« gender arrangement ») sera ainsi mobilisé en ce qu'il permet de décrire, d'analyser et de croiser plusieurs variables de rapports de pouvoirs, sans pour autant posé pour acquis le patriarcat : « *While the concept of patriarchy is useful to describe gender as a power relation that shapes social reality, it becomes problematic when it defines gender as structural male dominance irrespective of historical changes. The concept of "gender arrangement" instead defines patriarchy as a specific kind of historical gender arrangement, where the asymmetry between masculinity and femininity is considered both legitimate and necessary*[134]». La notion permet de nombreuses combinatoires permettant de caractériser chaque type de configuration ainsi que ses transformations, et est plus utile pour décrire les formes hybrides de relations de genre en Casamance.

[132] A. Mama, « What Does It Mean To Do Feminist Research In African Contexts? », art cit.
[133] R. Connell, « Rethinking gender from the South », art cit.
[134] Macé, Eric, From Patriarchy to Composite Gender Arrangements? Theorizing the Historicity of Social Relations of Gender, Social Politics: International Studies in Gender, State & Society, Volume 25, Issue 3, Fall 2018, Pages 317–336

## II. La dimension genrée des conflits armés : connaissances et angles morts

### 1. La guerre, « une affaire d'hommes »

Analyser la dimension genrée des conflits armés revient à s'intéresser à la manière dont ces conflits ont des impacts différenciés sur les hommes et les femmes. Afin de mieux comprendre la spécificité de la dimension genrée du conflit en Casamance, nous nous proposons de situer ce cas particulier par rapport à d'autres approches transgéograpgiques théorisées dans la littérature.

L'impact des conflits armés sur les rapports de genre a fait l'objet d'une abondante littérature scientifique et institutionnelle[135], plus développée dans les pays anglophones que dans les pays francophones. Le constat général est celui d'une littérature qui porte davantage sur l'impact des conflits armés sur les *femmes* que sur l'impact des conflits armés sur les *rapports de genre*. Dans cette optique, les femmes sont souvent présentées comme des victimes passives qui subissent de nombreuses formes d'exactions perpétrées par des hommes. C'est là une perspective développée dans une large mesure par la littérature institutionnelle, mais aussi par la littérature scientifique. Les conflits armés deviennent les lieux où s'opposent les hommes bourreaux aux femmes victimes[136]. Le stéréotype genré d'une hégémonie masculine est ainsi transposé aux conflits armés, si ce n'est le contexte de son expression par excellence. La domination masculine qui sous-tend les relations de genre se reproduit donc même sur les champs de bataille. « *Theoretically, analysis of gender and conflict has been dominated by the narratives of hegemonic masculinity. As a result there has been an emphasis on the patterns of practice that allowed men's dominance over women through culture, institutions, and persuasion thereby denying women an agency devoid of victimhood in the discourse of violent*

[135] Nous désignons par littérature institutionnelle les travaux menés par les organismes d'intervention humanitaire d'urgence ou de développement (bailleurs de fonds, ONGs, fondations, organismes de coopération etc) qui ont une expérience et une expertise avérée dans le domaine des conflits armés.

[136] Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases : Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley, Univ. of California Press, 2004, 244 p ; M. Turshen et C. Twagiramariya, *Ce que font les femmes en temps de guerre : Genre et conflit en Afrique, op. cit.* ; Jane Freedman et Jérôme Valluy (eds.), *Persécutions des femmes : savoirs, mobilisations et protections*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant, 2007, 639 p ; A. Kronsell et E. Svedberg (eds.), *Making gender, making war, op. cit.* ; Louis Guinamard, *Survivantes : femmes violées dans la guerre en république démocratique du Congo*, Paris, Atelier, 2010, 175 p ; M. Rudolf et al., « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », art cit ; Tsjeard Bouta, Georg Frerks et Ian Bannon, *Gender, conflict, and development*, Washington, D.C, World Bank, 2005, 192 p.

*gender relations*[137]. Par-là, les normes guerrières renforcent l'essentialisation des rôles genrés. La guerre, avec ses caractéristiques (violence, courage, témérité, agressivité, brutalité etc) est vue comme une « affaire d'hommes », un test de virilité, la preuve d'une capacité à performer sa masculinité *« The constructions of masculinity (across cultures and belief systems) motivate soldiers to fight, because war becomes a 'test of manhood' […]*[138]. Les femmes, à qui sont attribuées les caractéristiques de douceur, de tendresse et de bienveillance, sont vues comme incapables de perpétrer ces violences ou de s'en défendre. Dans cette perspective, Cynthia Cockburn parle d'une « *guerre des sexes* »[139] où les hommes exercent des violences sur les femmes. Tout comme C. Enloe et dans la même lignée que J. Goldstein, elle établit un lien direct entre masculinité, militarisation et conflit armé. Les structures militaires sont analysées comme des institutions masculines, patriarcales, dirigées par et pour des hommes, basées non sur les caractéristiques biologiques des hommes mais sur les constructions culturelles de la virilité. Dans de nombreux contextes culturels, être " *vraiment un homme* " passe par la capacité à se servir d'une arme. La violence masculine dirigée vers les femmes (et parfois vers d'autres hommes) devient donc moins une valeur intrinsèque à la masculinité que le reflet « d'attentes masculines » imposées par la société[140].

Néanmoins, le fait que les femmes comptent avec les enfants parmi les premières victimes des conflits armés, est avéré[141]. La majorité des combattants sont des hommes jeunes, sexuellement actifs, parfois célibataires ou exhortés à ne pas se marier[142]. Les femmes sont visées spécifiquement pour affirmer des rapports de domination, pour déstabiliser une communauté, pour supprimer une ethnie et sa descendance ou profiter de l'impunité créée par l'état d'anarchie et de faillite des institutions susceptibles d'être créés par les affrontements armés[143]. Elles deviennent donc exposées aux viols, aux meurtres, aux enlèvements forcés, aux formes de trafic d'êtres humains et d'exploitation sexuelle, à la prostitution etc. Elles sont souvent enrôlées de force et contraintes de prendre les armes, en particulier dans les armées irrégulières. Elles

---

[137] R. W. Connell et James W. Messerschmidt, « Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept », *Gender & Society*, décembre 2005, vol. 19, n° 6, p. 832.
[138] Joshua S. Goldstein, *War and Gender : How Gender Shapes The War System and Vice Versa*, 2. ed., 3. printing., Cambridge, Cambridge Univ. Press, 2001, p. 3.
[139] C. Cockburn, *Anti-militarism, op. cit.*
[140] *Ibid.*
[141] M. Turshen et C. Twagiramariya, *Ce que font les femmes en temps de guerre : Genre et conflit en Afrique, op. cit.*
[142] Carballo et al. 2000 cité dans Bouta, Frerks, et Bannon 2005.
[143] Amani El Jack, *Genre et conflit armé*, s.l., BRIDGE - Institute of Development Studies (IDS), 2003.

peuvent également être réduites à performer leur rôle genré en devenant des épouses ou des esclaves sexuelles et domestiques (cuisine, entretien des campements, soins etc).

Soulignons toutefois que pour ces femmes, le sexe peut devenir un moyen de survie ou un moyen négocier les rapports de pouvoir[144]. La prostitution ou le refus de s'enfuir des forces armées même suite à un enlèvement forcé peut être un mécanisme de survie ou de négociation pour les femmes. D'une part la prostitution, qui peut être entretenue par les soldats belligérants mais aussi par les troupes chargées du maintien de la paix, peut être une source de revenus pour ces femmes qui vivent dans des sociétés désormais socialement désintégrées et économiquement appauvries. D'autre part, une fois engagées dans les troupes armées ou lorsqu'elles vivent à proximité des bases militaires, les femmes peuvent fournir des services sexuels en échange d'argent, de protection, d'abri, ou de nourriture.

Pour rendre compte des violences de type sexuelles particulièrement exacerbées durant les conflits armés, le concept de SGBV (Sexual Gender Based Violence/Violences sexuelles basées sur le genre) a été développé et conceptualisé, abondamment dans la littérature institutionnelle[145], alors qu'il a été théorisé dans la littérature scientifique. Il définit toutes formes de violence physique, sexuelle ou psychologique perpétré contre les femmes ou les hommes (civils et militaires) en contexte de conflit armé, avec le constat que les femmes le subissent davantage du fait des rapports de domination instaurées par les hommes en temps de guerre. En effet pendant ces périodes de « trouble guerrier »[146], les formes de protections sociales, juridiques ou traditionnelles sont fragilisées ; la circulation des armes, les déplacements forcés ou au contraire l'impossibilité de fuir du fait d'une responsabilité plus grande à l'égard des enfants et des personnes âgées rendent les femmes particulièrement vulnérables à ce type de violence.

Le viol est la forme de violence la plus courante de SGBV exercée par les hommes contre les femmes en temps de guerre[147]. Les femmes sont la cible de violences sexuelles du fait de leur

---

[144] C. Cockburn, « Gender Relations as Causal in Militarization and War », art cit.
[145] United Nations High Commissioner for Refugees UNHCR, *Sexual and Gender Based Violence*, https://www.unhcr.org/sexual-and-gender-based-violence.html, (consulté le 3 janvier 2020).
[146] L. Capdevila et al., *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, *op. cit.*
[147] M. Turshen et C. Twagiramariya, *Ce que font les femmes en temps de guerre : Genre et conflit en Afrique*, *op. cit.* ; L. Guinamard, *Survivantes*, *op. cit.* ; C. Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, *op. cit.* ; L. Guinamard, *Survivantes*, *op. cit.* ; Sidonie Matokot-Mianzenza, *Viol des femmes dans les conflits armés et thérapies familiales : cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 2003, 174 p ; Ruth Seifert, « War and Rape : A Preliminary

rôle de reproductrices biologiques d'une communauté et de garantes de sa culture. Lorsqu'il y a une tentative de détruire une communauté ou de la soumettre, cela passe par une tentative d'appropriation et de destruction de leurs corps : « *Le corps des femmes est une représentation symbolique de la nation et le viol des femmes est le viol symbolique du corps de la communauté* »[148]. Ainsi, le viol a pu être désigné comme arme de guerre : *"rape is a weapon of war used to spread political terror... rape is used to terrorise and silence women and force them to flee homes, families and communities"*[149]. Selon Jane Freedman, le viol n'est pas l'expression d'un simple désir masculin « incontrôlable » mais une stratégie de conflit dans laquelle les femmes représentent biologiquement et symboliquement l'intégrité de l'ethnie ou de la nation combattue. Si la nature homosociale des forces combattantes est nécessaire à leur cohésion, le viol est un instrument qui sert à affirmer l'hétéronormativité de la masculinité hégémonique[150]. C'est pourquoi en général, les violences sexuelles prennent une ampleur inédite pendant les conflits armés ; en Afrique, on a compté entre 100 000 et 250 000 femmes victimes de viol au Rwanda (conflit de 1994), 200 000 en RDC (conflit de 1994 – 2003), 60 000 en Sierra Leone (conflit de 1991-2002) et 40 000 au Libéria (conflit de 1989-2003)[151]. Quant au viol collectif, il renforce le sentiment de loyauté intra-masculine et sert à affirmer le groupe dans sa virilité[152].

De manière générale, les formes de violence que subissent les femmes pendant les conflits armés entrainent de lourdes conséquences préjudiciables sur les plans sociaux (exclusion, stigmatisation, difficulté de réinsertion des ex-combattantes, ostracisme des « enfants de la honte ») psychologiques (traumatismes) et sanitaires (risques accrus de maladies sexuellement transmissibles ou MST)[153].

Par ailleurs, les formes de violences perpétrées en temps de guerre ne s'arrêtent pas à cette période de conflit. Elles peuvent également se poursuivre à la fin de la guerre ou lors de la période de transition vers la paix ; son expression la plus courante est celle des violences domestiques[154]. La violence domestique peut être courante en temps de paix (ou en période pré-

---

Analysis » dans Alexandra Stiglmayer (ed.), *Mass rape: the war against women in Bosnia-Herzegovina*, Lincoln, Neb, University of Nebraska Press, 1994, p.

[148] R. Seifert, « "War and rape; a preliminary analysis" [in] Mass rape », art cit, p. 62.

[149] Turshen et Twagiramariya, *Ce que font les femmes en temps de guerre : Genre et conflit en Afrique*, version anglaise, p192.

[150] J. Freedman et J. Valluy (eds.), *Persécutions des femmes, op. cit.*

[151] C. Duncanson, *Gender and Peacebuilding, op. cit.*

[152] J. Freedman et J. Valluy (eds.), *Persécutions des femmes, op. cit.*

[153] Human Rights Watch 1996 cité dans Bouta, Frerks, et Bannon 2005

[154] A. El Jack, *Genre et conflit armé, op. cit.* ; C. Cockburn, « Gender Relations as Causal in Militarization and War », art cit.

conflit), mais elle tend à augmenter dans les situations d'après-guerre en raison de facteurs spécifiques telles la disponibilité continue des armes, la normalisation des violences exercées par les hommes pendant le conflit, de leur engagement ou de leur démobilisation en tant que combattants, des traumatismes vécus, de la frustration engendrée (sur les hommes) par le manque d'opportunités, d'emplois, d'abris, ou de services de base[155]. Dans les pays de l'ex Yougoslavie, les femmes travaillant ou vivant sur les lignes de front ont attribué l'augmentation des violences conjugales qu'elles subissaient à la démobilisation et au retour de leur mari après les combats[156]. Rehn et Sirleaf, en conduisant des études au Cambodge dans le milieu des années 90, ont indiqué que jusqu'à 75% des femmes subissaient des violences domestiques perpétrées par des hommes qui ont gardé les armes légères qu'ils avaient utilisées pendant la guerre. Cynthia Cockburn développe ainsi la notion de « *Continuum of violence* » (continuum des violences) pour désigner les violences qui continuent à s'exercer même après la fin des conflits[157]. La violence domestique affecte non seulement les victimes, mais elle endommage le tissu social, crée la peur et peut socialiser les enfants à une culture de la violence qui peut se transmettre à la génération suivante. Le viol conjugual est également une forme de perpétuation des violences domestiques : « *Rapes continues after war, perpetrated by former combattant and security forces, who can be both strangers and/or partners* »[158].

Dans le contexte de la Casamance, notre recherche s'intéresse à des femmes qui ont perdu leurs maris dans le conflit ; des cas de violences conjugales ne nous ont donc pas été reportés, car elles vivent désormais seules. Celles qui sont remariées n'ont pas signalé non plus des cas d'abus ou de violences de la part de leurs conjoints.

Goldstein émet une critique interessante en soulignant que le stéréotype genré opposant hommes bourreaux et femmes victimes est entretenu par les auteur (e) s femmes elles-mêmes « *However, the persistency of masculine narratives has been reinforced by women who essentialise the roles of women in conflict* »[159]. Dans une large mesure, cette vision « classique » des normes de genre transposée aux contextes de conflits armés devient un principe qui justifie

[155] Elisabeth Rehn et Ellen Johnson-Sirleaf, *Women, War and Peace : The Independent Experts' Assessment on The Impact of Armed conflict on Women and Women's Role in Peace Building*, New York, NY, UNIFEM, 2002, 155 p.
[156] Cynthia Cockburn et Dubravka Žarkov (eds.), *The Postwar Moment : Militaries, Masculinities and International Peacekeeping (Bosnia and the Netherlands)*, London, Lawrence & Wishart, 2002, 224 p.
[157] C. Cockburn, « The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace », art cit.
[158] Duncanson citant Rehn et Sirleaf p24.
[159] Goldstein 2001 p1.

la plupart des interventions humanitaires, et participe d'une « mondialisation du patriarcat ». Les femmes sont ciblées pour bénéficier des projets parce qu'elles sont femmes et parce qu'elles sont (forcément) des victimes.

Ce principe binaire genré développé dans beaucoup d'études n'est pas adopté dans notre étude. Le constat est fait que les femmes n'ont pas été ciblées massivement dans le conflit de Casamance. Mais surtout, les femmes peuvent participer de manière directe ou indirecte à la guerre, relativisant de manière significative cette vision « patriarcale » ou « patriarcalisante » des conflits armés. En Casamance, le constat est fait que les femmes ont participé de manière considérable à l'effort de guerre, même si elles n'ont pas pris les armes. D'où notre intérêt pour les différentes formes de participation des femmes dans les conflits armés.

## 2. La guerre, « une affaire de femmes » également. Formes de participation des femmes dans les conflits armés

Même si les périodes de conflits armés constituent des moments particulièrement propices au renforcement de la domination masculine, la tendance à « patriarcaliser les conflits » a été relativisée dans la littérature[160]. Les femmes participent aux conflits armés certes dans des proportions moindres, mais de manière active, significative et volontaire. Dans cette perspective, Boulding parle d'un « *Gender Gap* » qui tend à se réduire en période de guerre[161].

Dans le cadre d'un conflit armé, la perception des femmes en tant qu'épouses, mères et nourricières et les hommes en tant qu'agresseurs et des soldats persiste. Bien que, de fait, les hommes et les femmes assument souvent ces rôles traditionnels, S. Parashar dénonce le fait que la littérature dominante a une certaine tendance à exagérer le degré d'endossement de ces rôles sexualisés, stéréotypés en temps de guerre : « *Women who do not « do » violence, at least not*

[160] A. Kronsell et E. Svedberg (eds.), *Making gender, making war, op. cit.* ; J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit ; Rachel Brett et Irma Specht, *Young soldiers: why they choose to fight*, Boulder, Colo, Lynne Rienner Publishers, 2004, 192 p ; Dyan Mazurana et Susan McKay, « Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone, and Mozambique : Policy and program recommendations », *Canadian International Development Agency's Child Protection Research Fund (CIDA's Fund)*, 2003 ; T. Bouta, G. Frerks et I. Bannon, *Gender, conflict, and development, op. cit.* ; Brigitte Sorensen, *Women and Post-conflict Reconstruction : Issues and Sources*, s.l., DIANE Publishing, 1998, 105 p.

[161] Elise Boulding, « The Gender Gap », *Journal of Peace Research, Pennsylvannia State University*, 2016, vol. 21, n° 1, 1984.

*as autonomous agents or in the same way as men, has been the common belief* »[162]. Pourtant, dans la construction genrée, les dimensions comportementales, cognitives et stratégiques qui définissent les féminités par les attributs de douceur, de tendresse, et de bienveillance, ont tendance à être brouillées par les formes de coopération des femmes à la guerre. Les femmes peuvent être actives en tant que soldats et agresseurs, tandis que les hommes peuvent être aussi bien victimes que combattants[163]. Dès lors, beaucoup d'analystes appellent à éviter le piège de l'essentialisme dans le cadre des conflits armés[164] ; le portrait stéréotypé des femmes victimes de la violence armée des hommes est remis en cause lorsque les femmes assument de multiples rôles en tant qu'auteurs, planificateurs et dirigeantes d'activités militarisées. Elles sont actrices aussi bien dans les conflits armés non internationaux qu'internationaux en commettant des attentats-suicides, en étant espionnes, messagers pour transporter du matériel de guerre (bombes, mines, armes), butins de guerre etc…[165].

La participation des femmes dans les conflits armés peut ainsi être active ou passive, volontaire ou coercitive[166]. Loin de n'être que des victimes passives, elles peuvent de leur propre chef décider de rejoindre les forces combattantes. B. Sorenson effectue un comparatif genré des motivations des hommes et des femmes à rejoindre volontairement les troupes armées[167]. Les femmes peuvent volontairement décider de rejoindre les troupes armées pour les mêmes raisons que les hommes : adhésion à la cause et à l'idéologie guerrière (ce qui est souvent le cas dans les guerres de libération ou les guerres d'indépendance), motivations religieuses, motivations politiques (patriotisme), manque et quête d'opportunités économiques (guerres de prédation ou de ressources). A l'inverse, Brett et Specht précisent que les femmes peuvent avoir des motivations spécifiques, différentes de celles des hommes pour rejoindre les forces combattantes : il s'agit souvent de leur seul moyen pour « négocier » les rapports de pouvoir[168]. Elles peuvent s'engager pour survivre, pour se défendre ou pour se protéger des violences masculines. Elles peuvent également recourir à ce moyen pour l'obtention de droits et libertés supplémentaires ou égalitaires. Ainsi, de nombreux mouvements de libération ont inclus dans leurs programmes politiques des droits plus égaux en faveur des femmes. McKay and Mazurana

---

[162] S. Parashar, « Woman in Militant Movements : Uncomfortable Silences and Dicursive Strategies », art cit, p. 175.
[163] A. El Jack, *Genre et conflit armé, op. cit.*
[164] J. Freedman et J. Valluy (eds.), *Persécutions des femmes, op. cit.* ; S. Parashar, « Woman in Militant Movements : Uncomfortable Silences and Dicursive Strategies », art cit.
[165] Parashar, 2012.
[166] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.
[167] B. Sorensen, *Women and Post-conflict Reconstruction, op. cit.*
[168] R. Brett et I. Specht, *Young soldiers, op. cit.*

dégagent encore d'autres motivations à l'engagement des femmes : la quête d'une protection (notamment pour les orphelines de guerre), l'engagement en guise de « paiement d'impôts de guerre », le gain financier, la réponse à la violence de l'adversaire (volonté de vengeance suite au massacre de proches par exemple), et la recherche d'échappatoire face aux maltraitances subies dans le cadre familial (qui peuvent particulièrement s'exacerber en temps de guerre)[169].

En tout état de cause, c'est volontairement et pour des motivations très diverses que certaines femmes peuvent décider de prendre les armes. En Érythrée, l'adhésion commune au mouvement de libération a effacé toutes les autres identités de genre, de classe, d'ethnie ou de religion[170]. En Guinée-Bissau, les femmes étaient souvent recrutées avant leurs maris parce qu'elles étaient plus convaincues par l'idéologie révolutionnaire[171]. Au Salvador, de nombreuses femmes ont rejoint les troupes rebelles en voulant échapper à la domination masculine dans la sphère privée et publique et en espérant que cela puisse aboutir à des transformations sociétales (Ibanez 2001 cité dans Bouta et al 2005). Au Mozambique, les femmes et les filles étaient considérées comme plus réceptives que les hommes aux principes de discipline et aux idéologies révolutionnaires, et ainsi plus obéissantes et plus faciles à entrainer[172].

Une fois enrôlées, les femmes souhaitent prouver autant que les hommes leur valeur guerrière, poussant ainsi les hommes à être encore plus « hommes » et souvent plus barbares[173]. A l'inverse, certains hommes ont utilisé le travestissement en femmes comme arme de terreur et de dérision d'une féminité « innocente » mais aussi pour démontrer leur capacité à transcender leurs identités masculines, notamment en Sierra Leone[174]. Dans une autre perspective, la volonté des femmes de transcender leur genre les conduit à faire des crimes encore plus odieux que celui des hommes, afin de prouver leur valeur guerrière (Sierra Leone).

On a ainsi compté beaucoup de femmes combattantes en Afrique du Sud, en Algérie, au Salvador, en Érythrée, en Éthiopie, au Mozambique, en Namibie, au Nicaragua, au Sri Lanka, au Zimbabwe etc. McKay et Mazurana (2004) ont rassemblé des données sur la participation des filles aux conflits armés au cours de la période 1990-2003. Ils ont constaté que les filles

---

[169] D. Mazurana et S. McKay, « Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone, and Mozambique: Policy and program recommendations », art cit.
[170] Barth 2002 cité dans Bouta et al 2005.
[171] Barth 2002, citant Urdang 1979 dans Bouta et al 2005.
[172] Date-Bah and Walsh 2001 cité dans Bouta et al 2005.
[173] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.
[174] Leymah Gbowee et Carol Mithers, *Notre force est infinie*, Paris, Belfond, 2012.

faisaient partie des forces combattantes dans 55 pays ; parmi ces 55 pays, 38 étaient des conflits internes. Au Rwanda, B. Byrne a mené une étude exhaustive sur la participation de certaines femmes dans le génocide en tant que complices et bourreaux[175]. Les femmes ont également pris part à un certain nombre de conflits internationaux comme au Liban, en Macédoine, en Ouganda et au Soudan. Bien que la participation des femmes varie en fonction de la typologie des conflits (l'étude de McKay et Mazurana démontre que l'engagement volontaire était plus massif dans les mouvements de libération), elles représentent généralement entre un dixième à un tiers des combattants. Au Sri Lanka, les femmes constituaient un tiers des forces combattantes[176]. Elles ont représenté un quart des combattants du Front de Libération Nationale Farabundo Martí (FMLN) au Salvador, tandis qu'au Nicaragua, elles représentaient environ 30% des soldats et des dirigeants du Front de Libération Nationale Sandiniste[177].

En étant auteures de crimes, les femmes créent un « trouble dans le genre »[178]. Elles peuvent alors décrites ou perçues comme « folles » ou « psychologiquement instables ». Leurs actes traduisent une certaine forme d'exception, d'anomalie, de masculinité « manquée ». Toutefois, leur engagement a pu être instrumentalisé par les hommes. Les combattants utilisent souvent la présence des femmes dans leurs rangs comme une valeur symbolique pour asseoir la légitimité de leur combat. La valeur symbolique de la femme combattante était très importante en Yougoslavie et devint une figure de la Yougoslavie socialiste[179].

En somme, McKay and Mazurana[180] dégagent trois rôles que pourraient jouer les femmes dans les conflits armés : combattantes (*fighters*), complices (*supporters*) ou aides de camp (*providers*). Lorsque les femmes sont *fighters*, elles participent directement aux opérations guerrières en portant des armes et en commettant des meurtres et exactions au même titre que les hommes. Les *supporters* peuvent être les femmes des combattants ou leurs esclaves sexuelles, mais elles se comptent aussi parmi les civils en tant que mères, filles, tantes ou cousines des combattants. Les aides de camp peuvent ne pas participer aux combats mais contribuer indirectement à l'effort de guerre par la cuisine, les soins etc. Ces dernières sont les

[175] B. Byrne, R. Marcus et T. Powers-Stevens, *Gender, conflict and development*, *op. cit.* ; Bridget Byrne, « Towards a Gendered Understanding of Conflict », *IDS Bulletin*, 1996, vol. 27, n° 3, p. 31-40.
[176] Lindsey 2000 et Manoharan 2003 cités dans Bouta et al 2005.
[177] Karame 1999 cité dans Bouta et al 2005.
[178] J. Butler, *Trouble dans le genre (Gender trouble)*, *op. cit.*
[179] Judy El-Bushra, Asha El-Karib et Angela Hadjipateras, *Gender-Sensitive Programme Designe and Planning in Conflict-Affected Situations : The Consortium on Gender, Security and Human Rights*, 2002.
[180] D. Mazurana et S. McKay, « Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone, and Mozambique: Policy and program recommendations », art cit.

plus difficiles à identifier car leur participation effective dans le conflit est plus difficile à prouver. Elles sont plus difficilement repérables notamment pour les inclure, une fois le conflit terminé, dans les programmes de DDR (Désarmement Démobilisation Réintégration) mis en place par les organismes internationaux. Toutefois, les trois rôles peuvent se combiner. En examinant le cas de la Sierra Leone, Mazurana et Carlson concluent que les femmes et les filles combattantes avaient une expérience complexe : *supporters* et *providers*, elles participaient à la planification et à l'exécution de la guerre ainsi qu'aux tâches d'entretien dans les camps[181].

Les femmes non enrôlées (civils) peuvent également jouer un rôle important en incitant à la haine ou en encourageant leurs enfants à rejoindre les troupes armées, participant ainsi à la militarisation de la société. Pendant le conflit contre la Croatie, C. Enloe décrit comment les idéaux féminins serbes (la mère patriotique ou la femme combattante) ont été délibérément construits pour renforcer la militarisation et les masculinités, soulignant ainsi que la militarisation idéologique des femmes est nécessaire à la militarisation armée des hommes[182]. De même, certains hommes non engagés peuvent contribuer à l'effort de guerre, brouillant ainsi les tentatives de distinctions entre civils et combattants « *Moreover, separating soldiers from civilians is often difficult, especially in most intrastate conflicts, where distinctions are blurred due to involvement of irregular armies, the absence of defined battlefields, the use of guerrilla tactics, and combatants that can easily move back and forth between combat and civilian roles* »[183]. Goldstein rappelle ainsi que la participation indirecte des femmes en tant que civils, aides de camp ou compagnes ne doit pas être minimisée par rapport à celle des femmes combattantes : « *Men's war roles are determined by the supportive roles provided by women* ». Ainsi « *la construction de l'identité de genre masculine du soldat les pousse dès leur plus jeune âge à supprimer les émotions afin de fonctionner plus efficacement au combat. Les femmes participent activement à cette construction de différentes manières, en normalisant ces attributs masculins et en louant les vertus de la bravoure du combattant* »[184].

Dans une autre perspective, Dubravka relativise le traitement patriarcal des conflits armés en étudiant le cas des viols commis sur des hommes par d'autres hommes[185]. Dubravka fait état

[181] Dyan Mazurana et Khristopher Carlson, « From Combat to Community: Women and Girls of Sierra Leone », *Women's Policy Commission*, 2004.
[182] Enloe 1998 cité dans Rehn et Johnson 2002.
[183] Goldstein 2001 p78.
[184] C. Cockburn, *Anti-militarism, op. cit.*
[185] Zarkov Dubravka, « The Body of the Other Man : Sexual Violence and the Construction of Masculinity, Sexuality and Ethnicity in Croatian Media » dans *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict, and Political Violence, by Caroline Moser and Fiona Clark*, s.l., Zed Books, 2001, p. 69-82.

d'actes de viols perpétrés sur des hommes pendant le conflit de Yougoslavie, phénomène qui a été étouffé « *dans un souci de préserver symboliquement la virilité des hommes aux lendemains de la guerre et à l'aune de la reconstruction de l'État Croate* » (p76). Pour Jane Freedman, le viol, qui sert à réaffirmer la masculinité hétérosexuelle, vise à *déviriliser* la victime lorsqu'elle est un homme. Les violences sexuelles exercées par des hommes contre d'autres hommes sont à la fois sexuées et ethnicisées : elles visent à féminiser les victimes et leur ethno-nationalité homosexualisée tout en masculinisant les auteurs et leur ethno-nationalité hétérosexualisée[186].

Sur le cas spécifique des conflits armé en Afrique, John Idriss Lahai est un des auteurs qui s'est particulièrement intéressé à l'évolution des rapports de genre dans ce contexte. En analysant la participation des femmes dans les conflits de 15 pays d'Afrique, il établit un lien de causalité entre l'adhésion des femmes à la cause guerrière à la typologie même du conflit d'une part, ainsi que leurs liens avec les normes genrées pré-conflit d'autre part[187]. Cette typologie qui distingue les guerres de ressources naturelles (Libéria, Sierra Léone, Angola), les guerres ethnico-religieuses (Rwanda, Burundi) et les guerres sécessionnistes (Sénégal, Éthiopie), conditionne par ailleurs l'exposition des femmes aux violences (notamment sexuelles).

Dans les guerres de ressources, il y a une faible adhésion des femmes qui sont souvent recrutées de force et spécifiquement ciblées pour des actes de violences. Les civils sont utilisés comme bouclier humain « *Combatants deliberately target civilians rather than armed opposition in prosecuting goals; and atrocities are freely committed as part of strategies aimed at publicizing political statements. In countries rich in natural resources,…the political goal of wars often interact with the multiple logics of resource appropriation…, the looting of private property, and vandalism. Such complicated outcomes have led many commentators to portray contemporary (resource driven) wars as being basically anarchic*[188].

Dans les conflits ethno-religieux, les femmes sont relativement plus absentes parmi les combattants mais elles supportent en général la cause guerrière. Les femmes du groupe ennemi sont quant à elles sexo-spécifiquement ciblées.

Enfin dans les conflits sécessionnistes, les femmes sont non seulement absentes en tant que combattantes d'une part, et en tant que victimes d'une autre part. Elles sont au contraire

[186] J. Freedman et J. Valluy (eds.), *Persécutions des femmes, op. cit.*
[187] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.
[188] Bangura 1997 p. 117 cité dans Lahai 2010.

« préservées » au nom de la renaissance d'une Nation dont on doit assurer la descendance ainsi que la perpétuation des valeurs morales et culturelles. Cette analyse trouve sa pertinence en Casamance, qui connait un conflit sécessionniste. Les femmes n'ont pas pris les armes et les femmes n'ont pas été sexo-spécifiquement ciblées comme en RDC ou au Rwanda où le viol a pu être utilisé massivement comme arme de guerre. Des cas de viols ont toutefois existé, mais le faible nombre de cas rapportés combiné au tabou entourant le phénomène ont rendu quasi-impossible toute étude sur le sujet. A l'inverse le Libéria, qui a connu une « guerre de ressources », a été l'un des pays d'Afrique où on a compté le plus de femmes-soldats en Afrique (majoritairement recrutées de force) ; elles constituaient le « Small Girls Unit »[189].

Table 5: Countries Grouped by Type of Conflict and Patterns of Women's Participation by Contextual Characteristics

| | No. of Combatants | No. of Women Combatants | Area of (higher) Participation |
|---|---|---|---|
| ***Resource Driven/ Opportunistic Conflict (n=7)*** | | | |
| Sierra Leone | 75,800 | 13,202 | ***field combat/Non-combat*** |
| Liberia | 101,495 | 22,370 | ***field combat/Non-combat*** |
| Angola | 167,583 | 30,000 | field combat/ ***Non-combat*** |
| Algeria | X | X | ***Non-combat*** |
| Democratic Republic of Congo | 150,000 | 3,000 | field combat/ ***Non-combat*** |
| Chad | | X | ***Non-combat*** |
| Uganda | 21,000 | 4,547 | ***field combat/Non-combat*** |
| ***Ethno-Religious/Nationalist Driven Conflict (n=5)*** | | | |
| Burundi | 56,296 | 494 | field combat/ ***Non-combat*** |
| Rwanda | 350,000 | 3,364 | ***field combat***/Non-combat |
| Ivory Coast | 48,064 | X | field combat/ Non-combat |
| Nigeria (total, including Niger Delta) | X | X | Non-combat |
| Somalia | X | X | ***Non-combat*** |
| ***Secessionist/Autonomy Driven Conflicts (n=4)*** | | | |
| Sudan (Southern Sudan) | 180,000 | 3000 | field combat/***Non-combat*** |
| ……(Darfur) | 60,000 | X | ***Non-combat*** |
| Ethiopia (Ogaden Region) | 78,200 | X | ***Non-combat*** |
| Nigeria (Delta Region) | X | X | ***Non-combat*** |
| Senegal (Casamance Region) | X | X | ***Non-combat*** |

Source: Author's construction at basis of available data/literature on Gender, Conflict and Disarmament in Africa.

Les conflits armés sont donc des moments de reconfiguration, de bouleversement ou de durcissement des rapports de genre. Le conflit peut être un moment de cristallisation de la masculinité hégémonique et d'exacerbation de la domination masculine ; les femmes deviennent alors victimes de violences et exactions commises par les hommes. A l'inverse, les femmes peuvent volontairement décider d'être auteures de crimes, remettant ainsi en cause l'essentialisation des féminités et la masculinisation des actes criminels. Enfin, d'autres « troubles » ou brouillage des stéréotypes de genre transférés aux champs de bataille

[189] Idem

interviennent lorsque les hommes deviennent victimes de violences sexuelles de la part d'autres hommes (ou, dans de plus rares cas, de la part de femmes),[190] ou lorsque les masculinités sont mises en dérision par le moyen du travestissement.

La fin des conflits signifie le commencement du « *postwar moment* » ou moment d'après-guerre (Cockburn). Le *postwar moment* a également fait l'objet d'une littérature significative. Dans une large mesure, celle-ci n'échappe pas non plus à l'essentialisation des catégories genrées. Dans notre recherche en Casamance, cette période correspond au « ni guerre ni paix » actuel.

## 3. The gendering « post war moment »[191]

Le moment d'après-guerre (qui ne signifie pas forcément un temps de paix, mais le plus souvent un temps de cessation des affrontements armés) est investi par les hommes et les femmes de manière différente. De manière générale, le champ du « Peacebuiding » ou de la construction de la paix, tout comme le champ de la guerre, est lui-même genré. Si les hommes sont perçus comme les combattants auteurs de violence, l'essentalisation des femmes à travers leur attribution de valeurs comme la douceur, la bienveillance, la coopération et l'empathie entraine leur assimilation soit comme civiles neutres, soit comme dommages collatérales et victimes, ou soit comme actrices de la paix (Peace Activists)[192]. Ainsi, leur engagement dans le peacebuiding ne déroge pas à la norme genrée.

Pourtant, l'engagement des femmes dans le Peacebuilding ne va pas autant de soi. Cet engagement est d'abord déterminé par les normes de genre établis dans la période pré-conflit, puis par le déroulement du conflit lui-même. Dans certains cas, lorsque les femmes deviennent dans de larges proportions des « victimes » voire des « survivantes », elles sont plus préoccupées à construire leur propre résilience ainsi que celle de leurs enfants ou parents, laissant le champ du règlement du conflit vacant aux hommes (RDC, Angola etc). Dans d'autres cas, parce qu'elles ont été victimes dans une moindre mesure ou parce que justement les violences les ont massivement ciblées, elles (civiles non atteintes, les victimes ou d'autres

[190] C. Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, *op. cit.*
[191] Traduire « La dimension genrée de l'après-guerre ». C. Cockburn et D. Žarkov (eds.), *The postwar moment*, *op. cit.*
[192] S. Parashar, « Woman in Militant Movements : Uncomfortable Silences and Dicursive Strategies », art cit ; C. Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, *op. cit.*

femmes les représentant) décident de se mobiliser en faveur de la cessation définitive des hostilités et du retour à la paix (Burundi, Libéria, Sénégal).

La communauté internationale a été un acteur important pour la reconnaissance et la promotion du potentiel des femmes à participer de manière efficace et efficiente à la construction de la paix. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a acté une série de Résolutions qui ont jeté les jalons de l'engagement des femmes pour la paix dans plusieurs pays[193] :

- Tout d'abord, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée à l'unanimité en 2000. Véritable référence du paysage juridique et politique, elle reconnaît l'importance de la participation des femmes et de la prise en compte de la dimension de genre dans les négociations de paix, dans la planification humanitaire, dans les opérations de maintien de la paix et dans la gouvernance et la consolidation de la paix consécutives à un conflit. Elle reconnaît qu'une compréhension des répercussions des conflits armés sur les femmes et les filles et des dispositions institutionnelles effectives pour garantir leur protection et leur participation pleine et entière aux processus de paix peuvent contribuer de manière significative à la paix et à la sécurité internationale.
- Puis en 2008, la résolution 1820 fut la première à reconnaître la violence sexuelle en tant que tactique de guerre, que celle-ci soit utilisée systématiquement à des fins politiques ou militaires, ou qu'elle résulte d'un sentiment d'impunité généralisé. La résolution 1820 qualifie la violence sexuelle de « *sujet d'importance internationale pour la paix et la sécurité* », nécessitant une réponse adaptée. Elle constate que ces actes exacerbent les conflits armés et entravent le retour à la paix et à la sécurité. Elle souligne encore que le viol et les autres formes de violence sexuelle peuvent être qualifiés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou d'actes constitutifs de génocide.
- L'année suivante en 2009, la résolution 1888 du Conseil de sécurité des Nations Unies renforce la résolution 1820 en améliorant la coordination des parties impliquées dans la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits
- Toujours en 2009, la résolution 1889 renforce la mise en œuvre et le suivi de la résolution 1325. Elle appelle à la mise en place d'indicateurs globaux, réaffirme que la participation des femmes doit être accrue et rappelle les invitations à généraliser l'adoption de perspectives de genre dans tous les processus de prise de décisions, et en particulier au début de la période de consolidation de la paix après un conflit.

[193] UN Women, *Conseil de sécurité : Résolutions*, https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/major-resolutions/security-council, (consulté le 3 janvier 2020).

- En 2010, la résolution 1960 crée un système de responsabilisation pour mettre fin à la violence sexuelle liée aux conflits. Elle impose la collecte de données stratégiques, structurées et régulières et l'information du Conseil de sécurité sur la violence sexuelle liée aux conflits, et demande aux pays d'établir un calendrier précis de leurs engagements en vue de résoudre ce problème.
- Enfin en 2013, l'adoption de la Résolution 2106 appelle au renforcement de la mise en œuvre opérationnelle des résolutions précédentes et rappelle que tous les acteurs (le Conseil de sécurité, les parties au conflit mais aussi tous les États membres des Nations Unies) doivent respecter les Résolutions et combattre l'impunité.

Ainsi, la Résolution 1325 (voir annexe1) marque véritablement le début d'une série de réflexion au niveau international sur l'impact différencié de la guerre sur les rapports de genre, et sur l'importance d'impliquer les femmes dans la construction de la paix. Avant cette Résolution, les répercussions genrées de la guerre étaient largement mésestimées. D'abord, parce que la violence sexuelle fut un phénomène longtemps passé sous silence (notamment, soulignons-le, parce qu'il était aussi pratiqué par les acteurs des Nations Unies eux-mêmes –casques bleus- dont la présence implique souvent l'accroissement de la prostitution). Ensuite, parce qu'une vision patriarcale hégémonique a conduit à la minimisation de cet impact différencié et aux besoins spécifiques des femmes. Enfin, parce que le potentiel des femmes à construire la paix a toujours été négligé, voire ignoré[194].

Consécutivement ou parallèlement à la résolution 1325 et à ses dérivées, les bailleurs de fonds internationaux et agences onusiennes (UNFPA, PAM, UNICEF, UNHCR, PNUD etc) ont intensifié leur activisme dans le secteur, notamment à travers le financement d'organisations de la société civile chargées de promouvoir ou de soutenir opérationnellement, dans différents pays, l'engagement des femmes pour la paix dans l'optique d'une promotion de l'égalité de genre. Les femmes peuvent être qualitativement plus aptes à résoudre les conflits notamment par leur capacité à mobiliser les populations et à les faire participer, dans une démarche inclusive, au processus de paix[195]. C'est ce que souligne Mansaray : « *Trite expressions like 'women love peace and men make war' are misleading… Women represent the best bet for*

[194] C. Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, *op. cit.*
[195] J. El-Bushra, A. El-Karib et A. Hadjipateras, *Gender-Sensitive Programme Designe and Planning in Conflict-Affected Situations : The Consortium on Gender, Security and Human Rights*, *op. cit.*

*peace not because they are 'naturally' or 'inherently' peace-loving human beings, but because women are usually excluded from the male-dominated political groups which take war-like decisions*[196].

Pourtant, malgré cet engouement de la communauté internationale, un paradoxe subsiste sur le terrain, opérationnellement : alors même que l'engagement des femmes est plutôt significatif dans les contextes d'après-guerre à travers le monde, le constat de la répartition genrée de la capacité à « *faire* » la paix est plutôt en faveur des hommes. Pendant les conflits, une attention spécifique est portée aux femmes en tant que victimes. Les hommes, parce qu'ils ont déclenchés et ont « fait » la guerre ou conduit les opérations militaires, ils sont vus comme ceux devant « faire » la paix. Cette exclusion des sphères où se décident la guerre et la paix est toujours persistante, même si les femmes tentent d'inverser la tendance. D'où le constat d'un après-guerre genré : les hommes sont plus engagés dans le secteur formel des accords de paix (*formal political peace process*) et les femmes dans le secteur informel des accords (*informal political peace process*)[197]. Les hommes « font la paix » (en décident concrètement), et les femmes « construisent » la paix (en gèrent les conséquences). Le secteur formel de la paix regroupe les négociations et les décisions politiques qui ont une incidence directe sur le cours du conflit et la décision opérationnelle de la guerre ou de la paix, comme la tenue des négociations pour la paix, le désarmement (DDR), les réparations (Tribunaux pénaux) la réconciliation (CVR), la reconstruction des infrastructures etc[198]. Le secteur informel englobe quant à lui la gestion des conséquences socio-économiques, humanitaires, domestiques et familiales[199]. La construction de la paix est généralement regardée comme le côté " plus tendre ", ou féminin, de la reconstruction après-guerre. Lorsque les femmes sont associées aux activités dans cette période, c'est généralement autour de la résilience des populations (victimes) comme les soins de santé primaires, les services d'orientation et d'éducation ou encore l'aide à la satisfaction des besoins fondamentaux ou à la génération de revenus (idem). À l'inverse, le maintien de la paix est fortement masculinisé et militarisé, les hommes ayant pour mission de patrouiller les rues et les

[196] Mansaray 2000, p. 144 cité dans El-Bushra et al 2002.
[197] Irène Osemeka, *The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process*, http://historia-actual.org/Publicaciones/index.php/haol/article/viewFile/563/480, 28 mars 2017, (consulté le 28 mars 2017) ; J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit ; Odile Goerg (ed.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2007, 284 p.
[198] B. Sorensen, *Women and Post-conflict Reconstruction*, *op. cit.*
[199] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.

frontières, contrôler les débordements et protéger les civils, en premier lieu les femmes et les enfants[200].

Ainsi, le travail des femmes en faveur de la construction de la paix capitalise surtout dans le domaine des interprétations stéréotypiques des rôles sexospécifiques car, typiquement, ce n'est qu'en tant qu'épouses et mères qu'elles attirent l'attention des soldats et des politiciens. Les instances internationales reconnaissent elles-mêmes que la présence des femmes dans le processus de paix officiel reste marginale et que la négociation de relations de pouvoir tenant compte du genre dans le cadre d'un conflit armé demeure un objectif à atteindre[201]. C'est ce que confirme le rapport des Nations Unies sur la participation effective des femmes aux processus de paix entre 1992 et 2010 : « *UN women's survey of 31 major peace processes between 92 and 2010 found that of the 17 cases for which such information was availiable women only accounted for 9% of the negociating parties and 4% of the signatories » // Syrian women have been largely excluded from Track1 negociations in Geneva, both the first peace conference in June 2012 (Geneva1) and the second in January 2014 (Geneva2)*[202].

Ainsi, dans un « continuum » des formes de rapports de pouvoir de type patriarcaux qui peuvent exister dans la période pré-conflit[203], les femmes tendent toujours à être cantonnées au secteur privé, exclues du secteur public et de la politique. Même dans les situations de conflit ou post-conflit, la tendance à les exclure des institutions politiques est maintenue. La politique, l'État, le nationalisme et l'armée sont fondamentalement des notions masculines, encadrées par des valeurs patriarcales difficiles à modifier[204]. Relativement peu de femmes deviennent impliquées dans des processus de paix formels, des négociations en pleine période de conflit aux différentes phases de transition vers la paix. Ces processus ont tendance à rester dominé par les hommes ; les femmes sont sous-représentées à tous les niveaux, y compris dans les agences internationales soutenant les négociations de paix, dans les négociations avec les parties belligérantes et dans d'autres formes d'institutions invitées à la table des négociations[205]. Ainsi, Goldbatt et Meintjes décrivent comment, en Afrique du Sud, les femmes ont été identifiées comme « *mères de la*

---

[200] C. Cockburn et D. Žarkov (eds.), *The postwar moment, op. cit.* ; B. Byrne, R. Marcus et T. Powers-Stevens, *Gender, conflict and development, op. cit.*
[201] J. El-Bushra, A. El-Karib et A. Hadjipateras, *Gender-Sensitive Programme Designe and Planning in Conflict-Affected Situations : The Consortium on Gender, Security and Human Rights, op. cit.*
[202] Byrne 1996 p106.
[203] La relativisation du patriarcat hégémonique eurocentré appelle à la considération d'autres types de rapports de pouvoir dans d'autres contextes, sans pour autant exclure que ce système patriarcal puisse exister
[204] C. Enloe, *Maneuvers, op. cit.*
[205] B. Byrne, R. Marcus et T. Powers-Stevens, *Gender, conflict and development, op. cit.* ; B. Sorensen, *Women and Post-conflict Reconstruction, op. cit.*

*Nation* » et comment malgré tout, leur participation pratique dans le processus de paix a été minime[206]. Le discours idéologique employé se limitait en réalité à la sphère privée, centrée sur la maternité et la responsabilité vis-à-vis des enfants et de la famille.

Même dans le cas où les femmes sont intégrées aux troupes combattantes, le constat est souvent similaire. En réalité, la présence des femmes dans l'armée change peu la construction genrée des institutions politiques qui demeurent masculines, hiérarchiques, coercitives et patriarcales. Lorsque les femmes y sont présentes, elles servent souvent de prétexte pour légitimer une institution en donnant une apparente valeur égalitaire[207]. Après la guerre, leur rôle reste souvent marginal ou est coopté par les acteurs politiques, et leurs activités sont souvent relégués dans les ailes féminines des partis politiques. Elles ne peuvent ainsi avoir un impact significatif sur la politique et la prise de décision[208]. Nous verrons plus loin que cette analyse transposée au contexte casamançais apparaît pertinente pour décrire la répartition des rôles genrés dans l'actuel « ni guerre ni paix ». Des facteurs exogènes et endogènes ont conduit à une participation active des femmes dans le processus de paix. Cependant, malgré plus d'une trentaine d'années de mobilisation, elles ne sont toujours pas effectivement intégrées aux négociations politiques et n'ont toujours pas réussi à mettre fin au conflit malgré leur plaidoyer.

Le constat est identique pour les femmes anciennement engagées dans les troupes combattantes pendant le conflit. Leur présence dans les structures étatiques post conflit n'est pas gage de résultat. Karame souligne qu'il ne semble y avoir aucun lien entre les femmes engagées pendant le conflit et leur participation dans le processus décisionnel post-conflit[209]. Le projet Sociétés déchirées par la guerre (WSP) note que « *Une fois la paix revenue, les structures sociales traditionnelles et les divisions entre les sexes reviennent souvent aussi. Ceux-ci peuvent retirer aux femmes des postes de responsabilité qu'elles ont assumés en temps de guerre et les renvoyer à des rôles plus traditionnels. Cela porte non seulement atteinte à leur sécurité sociale et économique mais peut être aussi source de nouvelles tensions*" (cité dans Byrne 1996). Dans la même perspective, l'étude menée par El Bushra souligne que, malgré les droits acquis pendant le conflit, la perte de chances pour les femmes d'exercer un leadership politique et social immédiatement après les conflits comptent parmi les pertes les plus flagrantes et les plus

[206] Beth Goldblatt et Sheila Meintjes, « South African Women Demand the Truth », *Political Science*, 1998.
[207] *Ibid.*
[208] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.
[209] Karame 1999 cité dans Bouta et al 2002.

durables[210]. Il précise que les femmes en Afrique ont réussi à jouer des rôles politiques aux niveaux communautaire et national pendant les conflits dans des pays comme le Soudan et l'Ouganda, mais que de tels changements ne sont souvent pas accompagnés de réformes au niveau politique ou organisationnel. En Algérie, les femmes ont été directement empêchées de se présenter aux élections de 1990[211]. Au Salvador, bien que près d'un tiers des membres du FMLN (Front Marti pour la Libération Nationale) étaient les femmes, l'égalité des sexes n'a pas été intégrée dans les accords de paix[212]. Ainsi, même si les rôles de genre sont reconfigurés en période de conflit, les bases idéologiques les sous-tendant peuvent être rétablies au sortir des conflits[213].

Les femmes qui souhaitent s'engager dans le post conflit choisissent elles-mêmes de travailler en dehors de la politique formelle, avec diverses Organisations de la Société Civile et / ou avec les partis qui prônent le changement social et politique, notamment avec l'appui de la communauté internationale. La communauté internationale via les ONG et les bailleurs ont ainsi joué un rôle important pour l'engagement des femmes. Cela passe notamment par le financement des organisations féminines issues de la société civile, les formations dispensées dans le plaidoyer, la communication ou l'empowerment économique et politique afin de les encourager à s'engager en politique ou assumer leurs nouveaux rôles dans les institutions publiques. Les instances internationales misent sur les femmes par leur organisation spécifique : elles ont plus d'ancrage sociale, sont préorganisées en réseau dans lesquels il y a plus de coopération et moins de hiérarchisation (ce qui n'exclut pas l'émergence ou la persistance de conflits d'intérêts). Elles y voient un moyen d'inclusion de la société pour une paix et un développement durables sensé déboucher sur un « gender equality », cependant plus difficile à atteindre.

Toutefois, il est important de souligner ici que les femmes réussissent de plus en plus à pouvoir outrepasser cette barrière politique. Elles sont parfois perçues comme neutres et cette neutralité peut jouer en leur faveur pour avoir un poids sur le processus de paix. Les volontés politiques d'instauration de démocratie motivées par le « *plus jamais ça* » peuvent s'accompagner de politiques d'égalité de genre et d'acquisition de droits pour les femmes, politiques qu'elles

[210] J. El-Bushra, A. El-Karib et A. Hadjipateras, *Gender-Sensitive Programme Designe and Planning in Conflict-Affected Situations : The Consortium on Gender, Security and Human Rights, op. cit.*
[211] Bouta et al 2005.
[212] Ibanez 2001 cité dans Bouta et al 2005.
[213] El-Bushra et al. 2002.

impulsent elles-mêmes lorsqu'elles réussissent à être intégrées dans les nouveaux gouvernements. Une fois qu'elles arrivent à être incluses dans les pourparlers de paix, elles peuvent impulser des mesures concrètes, telles que la création de ministères pour l'égalité des sexes et les affaires féminines (Afghanistan), des unités séparées au sein des ministères pour traiter les questions de genre (Libéria), l'égalité des droits à voter et participer aux processus politiques (Cambodge) l'acceptation croissante à l'égard du leadership des femmes et de leurs capacités de prise de décisions (Irlande du Nord)[214]. La participation des femmes aux négociations de paix au Guatemala (1991-1996) a conduit à des efforts visant à l'égalité d'accès à la terre et au crédit, la mise en place d'un programme spécial de santé pour les femmes et les filles, la législation pénalisant le harcèlement sexuel ainsi que la création du National Women's Forum et du Bureau de la défense des femmes autochtones[215]. En Afrique, Le Libéria est jusqu'à nos jours le seul pays africain à avoir vu une femme accéder à la tête de la Présidence à l'issue d'un des conflits les plus sanglants du continent, symbole du succès des femmes à s'impliquer dans le processus de paix et dans l'action politique au sortir du conflit (1991 – 2002). Le MARWOPNET et le WIPNET créées pendant le conflit sont les plus grandes plateformes pour la paix mises en place par des femmes d'Afrique de l'Ouest. Les femmes burundaises se sont également démarquées par leur réussite « *Women had to work hard to be included in the peace talks for Burundi, which ran from 98 to 2000 however, they were eventually included as a result of their perseverance and the efforts of Nelson Mandela asnegociator. 60% of their demands were included in the final peace agreement, the Arusha accords. The quotas demanded leaded to an increase in women's representation for parliament ang governing bodies from 20% during the transition period to 31.35% in 2005, and then 32.1% in 2010* »[216].

Pour finir, soulignons tout de même que la Résolution 1325 des Nations Unies a fait l'objet de plusieurs critiques, notamment dans les études féministes. Si elle est appréciée comme un instrument novateur qui aura un impact significatif sur la paix et la sécurité dans le monde, d'autres lui reprochent son caractère trop général, qui est en retour vue pour d'autres encore comme un moyen de le rendre flexible et adaptable à plusieurs contextes. Dans son ouvrage

[214] Naraghi Anderlini, « Women Building Peace : What They Do, Why it Matters », *International Journal on World Peace*, 2008, vol. 25, n° 1, p. 112-116.
[215] T. Bouta, G. Frerks et I. Bannon, *Gender, conflict, and development*, *op. cit.*
[216] Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, 111-112.

*Gender and Peacebuilding*, Claire Duncanson effectue une critique exhaustive de la Résolution 1325 (idem).

- D'abord dans sa conceptualisation : insister sur la protection nécessaire des femmes contre les violences sexuelles renforce l'idée essentialiste qu'elles ne peuvent qu'être faibles et vulnérables en temps de conflit. Or nous avons vu qu'elles peuvent jouer d'autres rôles, et parfois être elles--même auteures de crimes. En ce sens, la Résolution produit un certain type de masculinité et de féminité et normalise les rôles binaires de genre. Aussi, elle ne prend pas assez en compte les autres formes de violences de nature psychologiques (suite à la perte d'être chers, à la désocialisation, à la perte de biens matériels etc) dont peuvent être victimes les hommes et les femmes.
- Ensuite, dans son application : malgré l'adoption de la résolution, aucune femme n'a été nommée parmi les délégués et représentants sur les terrains en conflits sous Kofi Annan (2002 - 2006). « *UN women's survey of 31 major peace processes between 92 and 2010 found that of the 17 cases for which such information was availiable women only accounted for 9% of the negociating parties and 4% of the signatories (...) Syrian women have been largely excluded from Track1 negociations in Geneva, both the first peace conference in June 2012 (Geneva1) and the second in January 2014 (Geneva2)* » (idem p106). La Résolution 1325 est restée longtemps rhétorique et elle accentue paradoxalement, en particulier dans les sociétés du Sud, la possibilité pour les hommes d'interdire aux femmes d'être intégrées dans ce domaine en qualifiant la démarche d'impérialiste et d'idée féministe venue du Nord. Dans le cas où elles sont intégrées dans les processus de paix, soit elles sont marginalisées à la table des négociations et leurs idées ne sont pas assez valorisées, soit elles ne sont pas assez formées ou celles qui sont choisies n'ont pas assez d'expérience de terrain (c'est un constat qui n'est pas que valable dans les sociétés du Sud). Afin que les femmes puissent participer effectivement, elles doivent fournir un double effort (de légitimation et d'acceptation), à l'exemple des femmes burundaises. Ainsi, la Résolution ne met pas suffisamment en œuvre les « 3P » (Protection, Prevention and Participation) qu'elle entend défendre.
- Enfin dans son ambition. Pour certaines féministes (Elson 2002 cité dans Duncanson 2016) la Résolution demeure insuffisante, au-delà de la protection des femmes et la promotion de l'égalité de genre, à inverser les rapports de pouvoir « *Link between gender and peacebuilding is gender equality as the goal of peacebuilding. Indeed, for many feminists, peace has to include gender equality, but cannot stop at that* » (p47).

## Transition vers le chapitre 2

L'analyse des conflits armés par le prisme des rapports de genre est intéressant dans le sens où la guerre est un moment propice aux reconfigurations des normes de genre. Celles-ci peuvent se durcir, être bouleversées ou s'inverser. Malgré tout, dans le moment d'après-guerre, les catégorisations genrées pré-conflit semblent être plus difficilement transcendées. En réalité, les femmes sont très engagées dans *la construction* de la paix (notamment sous l'impulsion de la communauté internationale à travers la promotion de la résolution 1325) mais sont plus limitées dans leur capacité à *faire* la paix (sphère politique qui est l'apanage des hommes). Elles sont engagées dans le secteur informel des accords (*informal political peace process*), tandis que les hommes sont plus engagés dans le secteur formel des accords de paix (*formal political peace process*) ; des exceptions sont toutefois relevées.

À la suite de cette revue littéraire générale sur l'état des rapports de genre dans les contextes de conflits armés à travers le monde, nous allons voir comment cette problématique se pose de manière spécifique en Casamance.

# Chapitre 2. Les dimensions genrées du conflit de Casamance

Cette partie inscrit la problématique genre et conflits armés dans le contexte spécifique de la Casamance. Elle vise à rendre compte de la complexité socioculturelle de cette entité géographique afin de mieux saisir le cadre de l'étude (la Basse Casamance) ainsi que les dynamiques de genre hétérogènes qu'on y constate, même si des constantes se dégagent. Cette hétérogénéité est consécutive d'une part à la problématique que soulève l'ethnonyme « diola », et d'autre part à l'introduction des religions révélées, de la colonisation puis à la décolonisation. D'où l'adoption d'une perspective socio-historique comme méthode d'analyse, conformément à la grille de lecture de Georges Balandier en ce qui concerne les contextes africains[217] : « *La situation présente des sociétés africaines est le produit d'une triple histoire qui a cumulé ses apports. Aussi faut-il distinguer les éléments provenant de l'époque précoloniale, des éléments modernistes résultant de la colonisation puis de la décolonisation, le tout avec une perspective historique* (…). L'analyse de Jean-Loup Amselle va également dans ce sens « *La perspective historique permet de prendre en compte l'ensemble des déterminants qui pèsent sur un espace social donné et permet de mettre l'accent sur les réseaux de forces à la fois « externes » et « internes » qui le structurent* »[218].

Après avoir analysé la complexité de la société casamançaise et décrit la pertinence d'un intérêt pour la Basse Casamance, nous exposerons les formes d'arrangement de genre dans cette sous-région pendant la période précoloniale, pendant la période coloniale et durant la période postcoloniale. Ces deux dernières périodes inaugurent une ère de modernité qui reconfigurera en profondeur les rapports de genre. Une attention sera enfin portée au traitement genré du conflit de Casamance dans la littérature. Il s'agit d'inscrire l'analyse de genre dans une historicité afin qu'elle puisse être une catégorie « utile d'analyse » en sociologie.

Dans un souci d'objectivité et de précision scientifique dérogeant à une tendance à la généralisation, des études de cas ont été réalisées en zone rurale (dans le Bayot et dans le Fogny) afin d'analyser de manière plus précise les changements profonds opérés par les religions révélées, la colonisation, la décolonisation puis le conflit armé. Ils seront étudiés la Partie III.

[217] Georges Balandier, *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986.
[218] J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au coeur de l'ethnie*, *op. cit.*

# I. Comprendre la Casamance : société plurielle ou Nation fabriquée ?

## 1. Géographie des Casamance

La Casamance occupe 1/7 de la superficie totale du Sénégal, soit environ 15% du pays[219]. Elle compte 2.011.766 habitants, soit près de 14% de la population du Sénégal (chiffres ANSD 2019)[220]. Depuis le déclenchement du conflit en 1982, une série de réformes administratives ont été entreprises par l'État du Sénégal pour organiser la région. D'abord en 1984, elle a été divisée en deux régions : Ziguinchor et Kolda. En 2008, une réforme administrative scinde de nouveau la Casamance, cette fois-ci en trois régions : Ziguinchor, Sedhiou et Kolda. Depuis 2008, ce découpage administratif distinguant trois régions est de rigueur. Jean-Claude Marut analyse ces réformes comme une décision stratégique des autorités sénégalaises : il fallait fragmenter la région pour réduire le sentiment d'une commune appartenance géographique et identitaire (un des arguments clé de la revendication sécessionniste) et ainsi forcer ou renforcer l'intégration nationale[221]. De ce fait, les découpages administratifs interviennent quelques années après le déclenchement du conflit (1984) puis lors d'une énième reprise des hostilités, en 2008. En tout état de cause, à ce jour, on ne parle de Casamance qu'en référence à une « région naturelle » partagée entre la Basse Casamance (Ziguinchor), la Moyenne Casamance (Sédhiou) et la Haute Casamance (Kolda)[222].

La Casamance « naturelle » tire sa spécificité de son peuplement hétéroclite. À chaque région correspond un groupe socioculturel dominant, sans pour autant s'y résumer. La difficulté de retracer les origines historiques du peuplement de ces régions, en particulier celle de la Basse Casamance, a été soulignée entre autres par Paul Pélissier, Christian Roche, Dominique Darbon et Marie-Christine Cormier Salem : « *L'identité humaine des Rivières du Sud est difficile à fonder en raison de la faiblesse, sinon de l'absence des sources d'information. Avant l'arrivée des Portugais, les sources sont lacunaires. Les sites archéologiques, les traditions orales et la linguistique constituent les principaux matériaux. Si les traditions orales témoignent de*

[219] C. Roche, *Histoire de la Casamance, op. cit.*
[220] http://www.ansd.sn/
[221] Jean-Claude Marut, « Le dessous des cartes casamançaises : une approche géopolitique du conflit casamançais » dans *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500.
[222] Division effectuée par l'administration coloniale française lors de leur acquisition du territoire en 1886, afin de délimiter géographiquement la diversité socio-culturelle de la région (cf Rapport Charpy in Barbier-Wiesser 1993)

*l'importance des migrations, elles sont souvent trop imprécises pour en reconstituer les phases, les itinéraires, les compositions et recompositions socioculturelles et linguistiques. L'inventaire systématique de toutes les sources et leur interprétation restent donc largement à faire* »[223].

En Basse Casamance (région de Ziguinchor) on trouve majoritairement les diolas, linguistiquement intégrés dans le groupe sénégalo-guinéens mais dont les origines sont peu certaines. Issus de vagues de migrations venues du nord et dans une moindre mesure de la dislocation de l'empire Gaabu, ils se sont installés entre le fleuve Casamance et le fleuve Rio de Cacheu, jusqu'aux rives du Soungrougrou[224].

En Moyenne Casamance (région de Sédhiou) se trouvent surtout des Mandingues, originaires de l'empire du Mali et de la dislocation de l'empire du Gaabu. Des guerriers de l'empire du Mali comme Soundjata Keita, Tiramaklan Traoré ou Fodé Kaba ont entrepris la conquête de ce territoire dès le 13e siècle et jusqu'à la fin du 19e siècle avec les débuts de la pénétration coloniale française (1883) (idem).

La Haute Casamance est davantage peuplée par de peulhs originaires du Fula et du Fouta Toro qui s'installeront dès le 15e siècle, notamment en menant des guerres de conquêtes et de résistance contre les Mandingues, guerres dirigées par des guerriers comme Alpha Molo, Moussa Molo ou encore Koli Tenguela jusqu'en 1865. D'autres groupements peulhs comme les Foulacounda originaires du Macina, les peulh Gaabu de Guinée Bissau, les peulhs de Guinée Conakry et les peulh Diéyabés ont été intégrés par la suite (idem).

Toutefois, le peuplement de la Casamance naturelle ne se limite pas aux diolas, aux mandingues et aux peulhs. On compte également les Baïnounk, qui se réclament être les autochtones originels de la Basse Casamance, et les Balant, originaires de la frontière bissau-guinéenne, qui sont solidement établis dans le Balantacounda. À partir de 1930, sous l'impact de la colonisation, d'autres groupes dits « ethniques » originaires de la partie nord du Sénégal afflueront en Casamance : les toucouleurs (pour l'élevage et la pêche), les lébous (pêche) les wolofs (fonctionnaires et agents des maisons de commerce). Les manjaques et les mancagnes, issus de la Guinée Bissau, afflueront également avec le développement des cultures de rente comme le caoutchouc et l'arachide, ainsi que les débuts de la guerre de libération en Guinée Bissau.

---

[223] M.-C. Cormier-Salem, *Rivières du Sud*, *op. cit.*, p. 12.
[224] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.* ; Dominique Darbon, *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative*, Paris, Editions A. Pedone, 1988, 222 p.

De même, la présence des diolas, des mandingues et des peulhs ne se limite pas à leur aire géographique ; on trouve donc des peulhs et des mandingues à Ziguinchor, des mandingues à Kolda etc. Comme le résume Dominique Darbon : « *La Casamance, de par sa situation géographique, constitue une zone intermédiaire. Dans la région, sont en effet mis en contact des populations guinéennes et des populations soudannaises. De même, sont mis en contact des modes d'organisation sociales acéphales et « égalitaires » (diola, balant) et des systèmes plus formalisés et plus hiérarchisés (mandingues, peulh, toucouleur). Enfin se trouvent mises en relation des populations implantées sur le terroir depuis très longtemps (diola, balant, mandingues, foula) et d'autres venues beaucoup plus récemment, ceci créant d'inévitables tensions* »[225].

## 2. La Basse Casamance : formes d'homogénéités

Notre étude s'intéresse à la Basse Casamance, où est géolocalisé et géocentré le conflit même s'il a connu des débordements en Moyenne et Haute Casamance. La Basse Casamance, où est majoritaire l'ethnie diola (d'où la tendance à ethniciser le conflit), se distingue par le caractère hétérogène de son peuplement et ainsi la difficulté de toute appréhension « globale » et homogénéisante lorsqu'on en fait un objet d'étude. En réalité, l'ethnonyme diola pose la problématique de l'ethnicité en sciences sociales[226].

L'ethnicité « *est une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs* »[227]. Dans sa préface à l'ouvrage *Théories de l'ethnicité* de Frederik Barth, Philippe Poutignat souligne les limites de ces catégorisations ethniques « *La notion d'ethnicité, le type d'appartenance sociale qu'elle désigne, reste une notion polythétique, sa définition n'obéit à aucun critère à la fois nécessaire et suffisant. Si certains éléments tels que la culture, l'origine, la langue, sont généralement reconnus comme plus centraux, ils ne sont pas essentiels* » (pIX).

[225] D. Darbon, *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative*, *op. cit.*, p. 27.
[226] G. Balandier, *Sens et puissance*, *op. cit.* ; P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité. Suivi de « Les groupes ethniques et leurs frontières » de Fredrik Barth*, *op. cit.* ; J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au coeur de l'ethnie*, *op. cit.*
[227] Poutignat et Streiff-Fenart 1999, p154.

Ainsi pour saisir le caractère heuristique de l'ethnicité en tant que catégorie analytique, Barth souligne son caractère dynamique et non statique qui, comme toute identité personnelle ou collective, se construit et se transforme dans l'interaction des groupes sociaux par des processus d'inclusion et d'exclusion qui établissent des limites entre ces groupes, définissant des « *Nous* » par rapport à « *Eux* » ; « *L'ethnicité n'est pas un ensemble intemporel, immuable de « traits culturels » (croyances, valeurs, symboles, rites, règles de conduite, langue, code de politesse, pratiques vestimentaires ou culinaires etc) transmis tels quels de génération en génération dans l'histoire du groupe ; elle résulte des actions et réactions entre ce groupe et les autres dans une organisation sociale qui ne cesse d'évoluer* » (idem, préface p11).

Pourtant, comme le développe Jean Loup Amselle, le concept d'ethnicité, emprunté à la bibliothèque coloniale, a été promu par les disciplines telles que l'anthropologie et l'ethnologie qui ont eu tendance à figer les individus dans des catégorisations fixes et immuables[228]. Jean Loup Amselle démontre que l'ethnicité est non une essence mais un construit colonial ; il montre comment l'action du colonisateur s'est exercée dans le découpage et l'identification fictive des sociétés locales qui, à l'époque précoloniale, étaient vraisemblablement englobées dans un réseau de relations continues formant une « *chaine de sociétés* » plus qu'une « *juxtaposition de petits groupes repliés sur eux-mêmes* » (p59). Il précise ainsi : « *L'adoption du terme ethnie, comme celui de tribu, pour référer aux « sociétés primitives » à la place du terme « Nation » antérieurement employé et désormais réservé aux « États civilisés » va de pair en effet avec la négation de l'historicité de ces sociétés ; en ce sens les notions « d'ethnie » et de « tribu » sont liées aux autres distinctions par lesquels s'opère le grand partage entre anthropologie et sociologie : société sans histoire / société à histoire, société préindustrielle / société industrielle, communauté / société »*[229].

Dans l'Afrique précoloniale, la notion a en réalité servi d'outil politique et d'outil de domination opérant différents systèmes de classement apparentés à des signes de reconnaissance pour regrouper les populations afin de mieux les administrer, les contrôler, les dominer. Dans *Au cœur de l'ethnie,* les auteurs de l'ouvrage s'appuient sur le cas des Bété en Côte d'Ivoire (J.P Dozon), des Hutus et Tutsis au Rwanda et au Burundi (J.P Chrétien et C. Vidal) et les bambaras au Mali (J. Bazin) entres autres pour démontrer la pertinence de cette analyse et nuancer la valeur absolue de ces attributions catégorielles. Précisons toutefois que si ces taxinomies ethniques peuvent être établies par l'État colonial, elles sont souvent reprises

[228] J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au coeur de l'ethnie, op. cit.*
[229] Amselle 1985 p15 cité dans Poutignat et Streiff-Fenart 1999.

par l'État postcolonial d'une part, et par les populations elles-mêmes d'une autre part : « *Les ethnonymes sont des labels, des bannières, des emblèmes onomastiques qui sont « déjà là » et que les acteurs sociaux s'approprient en fonction des conjonctures politiques qui s'offrent à eux* »[230]. Dans cette perspective, les individus eux-mêmes peuvent intérioriser ces attributions ethnonymiques, notamment en la transformant pour mieux s'y identifier.

L'analyse catégorielle de Frédérik Barth[231] soulignant la relation dialectique entre définition exogène (processus d'étiquetage et de labellisation par lesquels un groupe se voit assigner de l'extérieur une identité ethnique) et endogène (processus par lequel les individus se définissent eux-mêmes en tant que groupe) de l'appartenance ethnique a été reprise par Paul Diedhiou pour analyser le contexte casamançais. Paul Diedhiou opère une déconstruction de l'ethnonyme « diola » et démontre comment le fait de s'y appuyer pour analyser le conflit casamançais est insuffisant, lacunaire et surtout réducteur[232]. En réalité, les populations dites diolas se désignaient elles-mêmes par le terme « *Adjamat* » (endoperception), qui veut dire « *ceux qui parlent la langue* » donc « les humains », par opposition aux animaux et aux objets[233]. C'est l'exoperception coloniale qui leur a attribué l'ethnonyme « *diola* », utilisé alors par les mandingues pour décrire la loyauté de ces populations en matière de commerce (ils utilisaient plus exactement le mot « *djorlas* » qui veut dire en langue mandingue « *celui qui paie ses dettes* »).

Cette attribution catégorielle a notamment été adoptée par les colonisateurs français pour pallier à l'hétérogénéité de ce groupement socio culturel. En effet, au sein des diolas même de la Basse Casamance existe une grande diversité ; ainsi « diola » est plus utilisé par référence géographique que biologique[234]. Comme le souligne Odile Journet dans sa préface de l'ouvrage *L'Identité joola en question* : « *Le fractionnement dialectal, l'instabilité des unités territoriales et leurs relations, l'effet éminemment contrasté des mouvements historiques qui les affectèrent* – les populations de Basse Casamance[235] - *rendent impossible toute généralisation* » (p9). En effet, les sociétés de Basse Casamance sont constituées de « *chaînes de villages indépendants* » qui ont développé des formes de coopération tantôt amicales tantôt conflictuelles (idem p52). D'un village à l'autre, la langue ainsi que les pratiques cultuelles et culturelles peuvent être très

[230] Amselle et M'Bokolo 2009 p15.
[231] P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité. Suivi de « Les groupes ethniques et leurs frontières » de Fredrik Barth*, *op. cit.*
[232] P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*
[233] Extrait d'entretien avec l'auteur, octobre 2018
[234] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.*
[235] Ndlr

différentes voire opposées ; ainsi, « *Parler d'unité politique ou religieuse dans le milieu joola de Basse Casamance, c'est reconnaitre l'existence d'un pouvoir central qui déterminerait différents villages. Or chaque village est indépendant* » (idem p53). Toutefois, une forme de classification socio-linguistique a été établie par Louis Vincent Thomas, différenciant du côté de la rive nord les diolas Blouf et les diolas Fogny, et du côté de la rive sud les diolas Kasa, les diolas Adjamat, les diolas Flup, les diolas Bayot et les diolas Bandial[236].

Des formes de caractéristiques communes peuvent cependant être dégagées dans ces sociétés hétérogènes de Basse Casamance. Tout d'abord, la forme d'organisation politique : les sociétés diolas sont qualifiées d'acéphales et d'égalitaires[237], avec des formes d'organisation socio-politique axées sur trois structures : la chefferie animiste traditionnelle, les classes d'âge et la parenté[238]. Françoise Ki-Zerbo utilise ainsi la notion de « *système pyramidal tronqué* » qui dégage certaines formes de hiérarchisation sociale en fonction de la classe d'âge et des autorités religieuses qui détiennent les cultes[239]. Toutefois, selon L-V Thomas, « *La nature de la chefferie est très variable. Les rois n'existent pas partout (ils sont surtout présents dans le Kasa à Oussouye et dans le Bandial à Enampor) et ces rois sont plus des rois prêtres que des rois chefs. Il leur incombe un ensemble d'obligations sociales et cultuelles très lourdes (vivre isolé en abandonnant sa famille et ses rizières, ne pas pouvoir se marier pour un tems ou devoir renier ses épouses antérieures, interdiction de manger en public etc) et leur pouvoir est partagé avec le conseil des notables*[240]. Ainsi « *Le pouvoir n'existe que parce qu'il est souhaité par les populations et ne persiste que tant qu'il est fonctionnel, c'est-à-dire s'il parvient à assurer la protection effective des boekin*[241] *sur les membres du groupe. En somme, le pouvoir et l'organisation sociale n'ont pas d'existence en tant que tels, et ne se perpétuent que par leur efficacité mystique. Le principe d'autorité apparaît donc dans tous les groupes diola comme une obligation dont on essaie de se prémunir* » (Darbon 1988 p32). Aussi, « *l'autorité des rois ne s'exerce que dans les limites du village ou d'un ensemble de villages. La fonction s'apparente plus à une charge qu'à un avantage, et elle est souvent exercée sous la contrainte. Par ailleurs, la répulsion à tout principe d'autorité se conjugue à l'absence d'une hiérarchie développée. Les sociétés diolas s'apparentent ainsi à une association de groupes*

[236] Louis-Vincent Thomas, *Les Diola : Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, I.F.A.N., Sénégal, 1959, 821 p.
[237] D. Darbon, *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative*, *op. cit.* ; C. Roche, *Histoire de la Casamance*, *op. cit.* ; P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*
[238] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.*
[239] F. Ki-Zerbo, *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal*, *op. cit.*
[240] L.-V. Thomas, *Les Diola : Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, *op. cit.*
[241] Lieux de culte ou bois sacrés en langue diola (cf glossaire).

*indépendants ; cet « associativisme » se traduit au niveau de la prise de décision, par la participation de tous les adultes aux discussions, par le rôle effectif des femmes, par l'absence de caste originaire ou de groupes sociaux d'esclave, par l'inexistence d'une division sexuelle du travail rigide et le partage égalitaire des biens entre les fils »* (idem p35-36).

L'organisation sociale est également sensiblement semblable. En réalité, « *le village ne constitue pas une société et encore moins une institution, mais un site géographique à but défensif* » (idem). La structure fondamentale est la concession, tandis que le ménage constitue l'unité de production et de consommation au sein de celle-ci. « *Ces structures parentales présentent deux fonctions essentielles : une fonction de protection (cohésion du groupe) et une fonction économique (gestion des biens de production et de consommation). Ainsi, seule la famille (clan) constitue une cellule sociale, encore que, chaque homme devenu majeur s'émancipe de l'autorité du père chef de famille pour constituer son propre groupe, lequel sera éventuellement le rival de celui dont il est issu. L'autorité du chef de famille est donc d'autant plus réduite qu'elle se limite à son seul clan et que celui-ci peut constituer une structure particulièrement instable* (idem). Trois valeurs essentielles fondent ainsi la culture diola : un fort sentiment d'individualisme, un esprit d'indépendance et un sens profond de la solidarité et du besoin de vie communautaire (idem). D'un côté, l'individualisme garantit à l'individu sa liberté et d'autre part, la solidarité lui assure la protection sociale, civile, religieuse, économique et militaire « *Profondément individualiste, le diola ne vit pourtant que par rapport aux autres. En tant qu'individu, il se mesure aux autres par sa force et sa richesse, et comme membre d'un groupe, il valorise au maximum l'orgueil ethnique qu'il peut manifester par des expressions spontanées de violence. C'est d'ailleurs l'une des spécificités des sociétés « sans Etat » qui compensent leur faible structuration par une pression sociale diffuse secrétée par le groupe, et obligeant l'individu à se conformer aux valeurs sociales* » (idem p36). Dans ce prolongement, Françoise Ki-Zerbo développe le concept paradoxal « *d'individualisme solidaire* » ou « *d'interdépendance fonctionnelle* » pour qualifier ces sociétés dans leur système de relations sociales[242].

Une autre caractéristique commune des sociétés diolas est l'organisation économique centrée autour de la culture du riz. En effet, « *Le terroir, le calendrier de toutes les activités (économiques, rituelles, etc.), les rapports de production sont organisés en fonction de la riziculture. Le riz occupe une place fondamentale dans l'alimentation, les fêtes et cérémonies,*

[242] F. Ki-Zerbo, *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal*, *op. cit.*

*les relations familiales et sociales.* »[243]. Selon Olga Linares, d'après la fouille des amas coquilliers, la riziculture de mangrove dans les rivières du Sud serait apparue vers 200-300 ans avant J.-C[244]. Les variétés de riz casamançaises sont donc typiquement africaines (Oryza glaberrima), avant d'être enrichi par le stock de riz asiatiques (O. sativa) importé par les Portugais à partir du XVIe siècle. Le riz chez les diolas est plus qu'un moyen de subsistance. *« Il y a un rapport étroit entre les hommes et la terre, qui au-delà d'être un héritage ancestral chargé d'une dimension mystico-religieuse et ontologique, comporte un rôle direct dans la naissance et la mort des hommes »*[245]. Françoise Ki-Zerbo souligne particulièrement le lien métaphysique entre terre-riz-ancêtres chez les diolas : « *La terre peut être une rizière, un champ de brousse, un lieu de pêche, une palmeraie, un bois sacré, un lieu d'habitation etc. Elle est également un produit cosmo-juridique soumis à la gestion de toutes les générations. Mais la rizière est particulièrement une richesse commune parce qu'elle est le fondement de l'unité familiale. Elle est l'expression du groupe par rapport à l'espace ; elle est la richesse commune des ancêtres, des patriarches, du roi et des communautés* » (p54). La rizière n'est donc pas pour le diola un bien, ni qu'un outil de travail et de rendement ; elle a pour fonction primordiale la reproduction du groupe et des générations « *On devrait même écrire que la terre n'est pas un bien mais un lien, le support d'une relation entre les hommes et entre les groupes pour des finalités productives, religieuses et politiques* »[246]. Ainsi, « *La transmission des rizières est associée à la transmission de la vie de génération en génération, à ceux qui incarnent la pérennité de la communauté de vie. La transmission marque le passage à la vie adulte chez les hommes, il fait du diola un homme de coutume, un gestionnaire de la richesse parentalisée* » (Ki-Zerbo p105). La terre est donc « *un espace de coutume* », qui rappelle en permanence l'unité du visible et de l'invisible (idem). R. Verdier a parlé à ce propos de « *la parentalité de la terre et de la territorialisation de la parenté* »[247].

Enfin, les sociétés diolas partagent une forme de croyance religieuse animiste, différente des religions révélées. Ils agissent dans un monde où tout est mystique, « *mais un mysticisme qui se conjugue au pragmatisme, c'est-à-dire tourné vers l'action et l'utile au détriment de la*

[243] M.-C. Cormier-Salem, *Rivières du Sud, op. cit.*
[244] Linares 2007, publication originale 1992.
[245] André Julliard, « Dieu, la terre et les hommes chez les Djolas Ajama de Casamance » dans *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500.
[246] Le Roy 1989 p15 cité dans Ki-Zerbo 1997.
[247] R. Verdier 1973 cité dans Ki-Zerbo 1997.

*spéculation intellectuelle »*[248]. Les croyances et pratiques animistes régissent et organisent les activités quotidiennes ainsi que la vie en communauté. Chaque village détient ses propres *ukin* (bois sacrés) qui interviennent dans les principaux évènements liés au cycle de la vie (survenue des pluies, fécondité de la terre et des humains, initiation des garçons, accouchement des femmes, rites funérairaires etc) et aux aléas de la vie sociale (vol, vengeance, meurtre, guerre etc).

Ainsi « *les sociétés diolas, malgré leur extrême diversité, partagent tout de même des traits communs : la pratique de la riziculture associée à une organisation de type acéphale, la faible hiérarchisation des statuts liés à la naissance, l'attachement aux cultes des ukin, les modes de division similaires du travail, de l'espace et du temps* » (Darbon, p 106). Aujourd'hui, cette description correspond à une idéalisation de la société diola. Ces caractéristiques ont beaucoup changé sous l'influence des religions révélées, de la colonisation et de la modernisation post indépendance.

## 3. Les conséquences d'une intégration forcée

Des facteurs exogènes ont toutefois bouleversés ces modes d'organisation sociales communes aux sociétés diolas. L'introduction des religions révélées, la colonisation puis les indépendances corrélées à la modernisation ont eu de fortes incidences sur les modes de vie.

D'abord, l'introduction de l'Islam (par les mandingues et les maures dès le 18è siècle) puis du Christianisme (19ème siècle) aura des répercussions directes sur les formes de croyance, même si le syncrétisme religieux diola laisse apparaître une forme de conservation des croyances animistes malgré les conversions aux religions monothéistes. Ensuite, la colonisation, qui s'est tardivement et péniblement imposée à ces populations réfractaires à toute forme de soumission[249] a sensiblement transformé les relations de genre et les dynamiques économiques notamment avec l'introduction de la culture de l'arachide. Enfin, les sociétés diolas n'ont pendant longtemps pas connu la monétarisation, vendant peu et basant leurs échanges sur le système de troc[250]. La colonisation puis la période post coloniale inaugurent une ère de modernité qui voit le développement de la monétarisation et l'accélération des migrations, qui

[248] Dominique Darbon, *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative*, Paris, Editions A. Pedone, 1988, 222 p.
[249] C. Roche, *Histoire de la Casamance*, *op. cit.*
[250] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.*

ont eu un impact direct sur l'organisation sociale : « *L'obtention de revenus monétaires se réalise par l'émigration et par la culture de l'arachide (…) avec la culture de l'arachide, les jeunes ont acquis leur indépendance financière, mais se sont trouvés bloqués dans leur aspiration sociale […] Qui plus est, l'extension de l'arachide et de l'émigration provoquent l'abandon des rizières et des techniques spécifiques de production diola, c'est-à-dire de la base de la culture de ce groupe* »[251].

En prenant en compte toutes ces transformations, Louis-Vincent Thomas et Paul Pelissier dressent ainsi une typologie des sociétés diolas, sujette cependant à des brouillages[252] :

- Les diola de la rive sud, évoluant dans des paysages de forêt dense de type sub-guinéen, sont restés essentiellement riziculteurs (riz inondé), animistes et dans une moindre mesure christianisés. Ils sont perçus comme plus conservateurs et sont identifiés à la symbolique « du vrai diola ».
- Les diola rive nord, évoluant dans des terres moins inondées, pratiquent la riziculture (riz de montagne) mais ont diversifié leurs pratiques agricoles (culture de l'arachide, cultures maraîchères, cultures céréalières), mènent parfois des activités non agricoles (commerce) et sont majoritairement islamisés
- Les diola de la zone ouest mandinguisés, c'est-à-dire sous influence mandingue

La diversité de ces sociétés de Basse Casamance explique la difficulté des colonisateurs puis de l'État post colonial sénégalais à asseoir un contrôle et une administration directe sur ces populations.

En effet dès le XVe siècle où les européens (Portugais) font la découverte de ces côtes, les archives insistent sur le refus de ces populations de Basse Casamance (Flup en particulier, un des groupes socio-culturels diolas) de commercer avec qui que ce soit, notamment en matière de traite, car ils se suffisent de leurs richesses « *Les deux côtés de cette Rivière (Casamance) sont habités par des Floupes braves, c'est-à-dire sauvages en termes portugais ; ces gens ne veulent avoir aucune communication avec les blancs et sont continuellement en guerre avec leurs voisins, quels qu'ils puissent être ; ils sont hardis et entreprenants* »[253]. C'est à partir du XIXe siècle que de timides échanges vont être amorcés avec les Blancs, notamment avec l'installation française (1886). Ces derniers se heurtèrent cependant, lors de leurs tentatives

[251] Darbon p48.
[252] Cette typologie a été dressée au début dans les années 70, et donc a beaucoup évolué aujourd'hui.
[253] J.B. Labat 2001 cité dans Journet 2007 p31.

d'asseoir une administration directe, à des faits de résistance. Face aux troupes coloniales, hors l'affrontement direct et l'embuscade, les formes de résistance des villageois passent par le refus de l'impôt, le pillage des pirogues et installations, le rapt d'habitants traités de « collaborateurs », les mauvais traitements infligés aux traitants et, pour échapper aux expéditions punitives, la fuite dans la forêt après avoir démonté les toitures et déménagé du bétail et des provisions de riz[254]. L'exécution du lieutenant Truche à Seleki en 1886 occasionnée par la blessure d'une sagaie empoisonnée s'inscrit dans la lignée de ces affrontements directs motivés par un refus de soumission (idem).

En outre, les colons n'ont pas pu mettre en œuvre en Basse Casamance la méthode faidherbienne qui avait aussi bien marché pour le Nord et selon laquelle « *Il n'y a pas de commandement territorial sans chefs indigènes qui servent de rouages entre l'autorité et la population* »[255]. En Haute et Moyenne Casamance, des résistances dirigées par des guerriers sont à noter (Fodé Kaba ou Moussa Molo sont de grandes figures de la résistance) mais comparativement il y a eu peu de résistances populaires. Les français ont eu moins de mal à s'imposer dans cette partie de la Casamance car une fois le chef éliminé ou coopté, les populations se soumettent. Cependant en Basse Casamance, l'absence d'autorité centrale a rendu impossible cette approche et les tentatives de passer par des marabouts (dont l'autorité se limitait à la sphère religieuse), d'imposer des agents administratifs issus du Nord ou promus localement se sont soldées par un échec. Le territoire ne sera vraiment pacifié qu'à partir de 1920, notamment avec l'aide de tirailleurs sénégalais dépêchés occasionnellement pour mener les offensives. Les divisions fratricides entre villages seront également exploitées : « *Courageux et braves au combat, les Joola ont souvent perdu des batailles à cause de leur refus de cohésion et d'union devant l'adversaire. Du fait de leur indépendance et des luttes pour la conserver, des villages voisins étaient constamment querellés, et les alliés d'aujourd'hui peuvent devenir les ennemis de demain, et vice versa* (Roche p35). Ce sont certainement les survivances de ces luttes qu'on retrouve aujourd'hui au sein même du MFDC, avec un manque d'unité ainsi que la persistance des fractures malgré l'organisation d'assises internes pour dialoguer d'une seule voix face à l'État.

L'État post colonial indépendant s'est également heurté à des difficultés pour administrer face à des formes d'organisation politiques et sociales qui lui sont étrangères. Les sociétés du Nord très centralisées et hiérarchisés ont découvert des sociétés du sud acéphales et égalitaires. En

[254] C. Roche, *Histoire de la Casamance, op. cit.*
[255] R. Delavignette 1965 cité dans Darbon p122.

Haute et en Moyenne Casamance, qui connaissent les mêmes systèmes hiérarchisés, la coopération a été plus aisée car les chefs et les marabouts ont joué le rôle de relai. Mais en Basse Casamance l'isolationnisme des populations a bloqué ce mécanisme et les partis politiques étaient également très faiblement implantés[256]. Pourtant l'arrivée de Nordistes n'était pas nouvelle en Casamance ; les colons étaient accompagnés de leurs auxiliaires pour s'installer de façon définitive. Mais celle-ci elle s'est accentuée dans la période post indépendance avec la crise économique (Plan d'Ajustement Structurels du Fond Monétaire International, que le Sénégal sera le premier à adopter en Afrique de l'Ouest) et la sécheresse au Nord. Les activités qu'offrent la Basse Casamance sont nombreuses : l'agriculture avec des cultures fruitières, maraîchères, céréalières (wolofs, toucouleurs, sérères), la pêche (lébou) le tourisme (wolofs), le commerce (peulhs), les attributions foncières et l'exploitation forestière[257]. Les marabouts affluent également, créant des réseaux de clientélisme et des systèmes de solidarité qui avantagent les allochtones. Les lébous interdisent parfois aux diolas d'exercer dans leurs propres zones de pêche, et à Ziguinchor comme sur tout le long de la côte (Cap Skiring) on assiste à une vaste politique d'expropriation des terres à des fins touristiques ou d'acquisition personnelles[258]. La terre devient un objet marchand économiquement valorisé alors qu'elle a chez les diolas comme nous l'avons vu une valeur symbolique et un lien ancestral[259]. La loi sur le domaine national (1964) et la réforme administrative qui s'en est suivi (1972) ont acté cette dépossession. La loi stipule que l'État est le seul gérant du domaine national. L'esprit de la loi prévoit qu'un affectataire doit résider dans la communauté rurale et qu'il doit lui-même ou avec l'aide de sa famille mettre en valeur la parcelle obtenue ; cependant, dans les faits, les terres sont accordées aux plus fortunés qui peuvent investir (donc aux allochtones) sans autre forme de procès, plutôt qu'aux villageois (idem). Par ailleurs, les formes d'organisation sociales acéphales sont considérées comme anarchiques et sauvages et la langue diola, une langue des peuples de la forêt. Les populations se sentent « colonisées » par le Sénégal, dépossédées et expropriées sur leur propre sol. Les agents publics, étrangers à la région, mèneront une politique de gestion *a-sociale* (au sens anti-sociale)[260] qui provoquera des tensions et cristallisera les frustrations. Tous ces facteurs conduiront à la naissance et à la consolidation d'une volonté sécessionniste. C'est dans ce sens que Assane Seck, homme politique sénégalais et

[256] M. Diouf, *Histoire du Sénégal, op. cit.*
[257] Jean-Claude Marut, « Casamance : Éclairage sur un conflit de 30 ans ».
[258] Christian Diatta, « Brouillards sur les rivières du Sud » dans *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala, 1994, p. 500.
[259] G. Hesseling, « La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse Casamance », art cit.
[260] D. Darbon, *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative, op. cit.*

casamançais, déclarait : « *S'il y a un domaine où les hommes n'hésitent pas à faire face, même au prix de leur sang, c'est bien celui des agressions contre leur terre, leurs croyances profondes et leur patrimoine culturel, dont le vécu conditionne leur équilibre en tant qu'humains : infériorisier l'ethnie, la religion et la culture d'un sujet par le mépris 'culturel', c'est entreprendre de détruire les fondements de sa personnalité profonde et donc courir le risque de créer un 'résistant', voire un rebelle. Chacun sait, en effet, que ce mépris cherche à infériorisier l'autre pour mieux l'assujettir et le dominer dans la lutte pour la vie. Pour autant, on ne pouvait pas légitimer que le bébé soit jeté dans l'eau du bain* »[261].

## 4. La fabrique d'un nationalisme casamançais

Il est ici bienvenu de faire un rappel de la genèse du MFDC : le mouvement politique né au début des années 1980 est une réactualisation d'un ancien MFDC créé par des députés et intellectuels casamançais dans les années 1950 comme parti politique représentatif de la région casamançaise dans le Sénégal. La revendication indépendantiste de 1982 s'appuiera sur les différences culturelles, ethno linguistiques et religieuses démontrées précédemment dans l'introduction[262].

Pourtant, l'idée indépendantiste elle-même pose problème tant « *il n'existe en aucun cas un sentiment « casamançais », ne serait-ce parce qu'il n'existe pas de culture casamançaise* »[263]. Nous avons vu toute la diversité des groupes sociaux existant dans la Casamance naturelle, et au sein de la Basse Casamance même. Aussi en Basse Casamance, « *toutes les sociétés locales ont en commun une absence de pouvoir fortement structuré et la concentration de la vie politique dans le cadre du lignage, de telle sorte que les notions d'État ou de Nation sont largement étrangères à leur conception* » (idem, ibidem). De ce fait, l'hétérogénéité du peuplement de cette entité géographique est antinomique avec l'idée d'un État-Nation « *Parler d'unité politique ou religieuse dans le milieu joola de Basse Casamance, c'est reconnaitre l'existence d'un pouvoir central qui déterminerait différents villages. Or chaque village est indépendant* »[264].

[261] Assane Seck, *Sénégal, émergence d'une démocratie moderne - 1945-2005 - un itinéraire politique*, Collection « Hommes et sociétés » (Paris: Karthala, 2005), cité dans Bassène 2015.
[262] Voir rubrique « Le particularisme casamançais » en introduction.
[263] Darbon, op cit, p180.
[264] Diédhiou, op. cit, p53.

Dominique Darbon, Jean Claude Marut, Paul Diédhiou et Séverine Awenengo-Dalberto[265] théorisent la fabrique du nationalisme casamançais qui émerge d'une part (et paradoxalement) de l'État sénégalais lui-même, et d'autre part de l'appropriation stratégique de l'exoperception diola. À l'origine, le sentiment « d'être casamançais » n'a jamais existé chez ces populations « *La conscience d'être joola semble être née, comme celle d'être casamançais et sénégalais, dans le cadre de l'expérience coloniale* »[266]. En conséquence, l'idée d'une Nation casamançaise qui a historiquement toujours existé et dont il faut reconquérir l'indépendance[267] est erroné : « *La volonté indépendantiste semble avoir été créée et nourrie par le Sénégal post indépendant à travers la politique de modernisation forcée qui a conduit à l'exaspération des spécificités. Les politiques a-sociales du gouvernement ont mis en exergue et creusé les particularismes de cette région, créant le sentiment d'une identité casamançaise commune, une identité qui se construit dans l'altérité et le rejet de l'autre parce qu'on est soi-même rejeté* »[268]. De là est né le sentiment d'un régionalisme qui repose sur le sentiment d'une population non unie par des liens sociaux spécifiques mais seulement par une commune marginalisation.

S'il existe donc un « esprit casamançais », c'est en tant que produit de cette situation géographique marginale commune et de ses conséquences géopolitiques, et non en tant qu'expression d'une cohésion sociale spécifique. *« Pour les diola, la notion de nation est non conceptualisable et donc non mobilisatrice. Par contre, les abus de l'administration, l'isolement et l'insouciance de l'autorité à l'égard des populations, l'inertie des hommes politiques « représentatifs » sont des thèmes d'autant plus efficaces qu'ils interviennent dans un système de valeurs anti étatique et au moment où la coercition sociale traditionnelle a fait la preuve de son efficacité […] il n'y a donc pas de casamançais encore moins un régionalisme casamançais, mais des populations d'origine différentes vivants en Casamance soumises aux inconvénients de la situation géographique et sociale de leur région* »[269].

Ainsi, étudiant les usages discursifs et matériels de l'histoire et de la mémoire coloniale dans la narration indépendantiste, Séverine Awenengo-Dalberto déclare que *« l'identité joola/casamançaise nationaliste n'a pas été la cause de la revendication mais la forme et le*

---

[265] D. Darbon, *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative*, *op. cit.* ; J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.* ; P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.* ; Séverine Awenengo, « Usages de l'histoire et mémoires de la colonie dans le récit indépendantiste casamançais : des écritures casamançaises de soi (1982-2000) », *Outre-mers, tome 97*, 2e semestre 2010, n°368-369.
[266] Diedhou, op. cit, p38.
[267] Voir S. Sadio, *Casamance, pays du refus. Le droit qui vaut la mort*, *op. cit.*
[268] J.-C. Marut, « Les Casamançais sont «fatigués» », art cit.
[269] Darbon p185 ; 191.

*langage de l'expression de la crise et de sa résolution. C'est dans cette opération de mise en sens de la crise que le MFDC recomposa l'histoire, exhuma et interpréta des archives sélectives et chercha à s'inscrire dans des héritages choisis* ». Ainsi, Awenengo analyse la réévaluation et la réécriture de l'Histoire de la Casamance par l'aile politique du MFDC, en particulier par son leader l'Abbé Diamacoune Senghor[270]. Un double discours sera mobilisé pour fonder l'idée d'une indépendance casamançaise à reconquérir : d'une part, un récit qui s'adresse au casamançais « lambda » en s'appuyant sur les discriminations subies ; d'autre part, un discours destiné aux « évolués » issus de la migration[271], discours qui fait appel à la colonisation différenciée, aux cultures singulières, à la tradition de résistance et à l'idée d'un « contrat de compagnonnage » signé entre le député casamançais Émile Badiane et le premier Président sénégalais Léopold Senghor. En 1960, lors de l'indépendance du Sénégal, les deux hommes politiques auraient convenu d'un « compagnonnage de 20ans » entre le Sénégal et la Casamance, compagnonnage qui devait donc s'achever en 1980 (d'où le déclenchement des hostilités à cette période). Jusqu'à nos jours, l'existence de ce document est à prouver.

L'on remarque également les limites du discours exaltant les valeurs casamançaises par opposition aux valeurs sénégalaises[272]. Le vocabulaire indépendantiste est en réalité ethnocentré sur la culture dite diola, et plus spécifiquement sur celle des diolas de la rive sud (courage, dignité, fierté, exaltation des croyances animistes, refus de la domination etc), faisant l'impasse sur celle des Mandingues ou des peulhs. Aussi, le nom même de Casamance, qui signifiait « la maison du roi » (« *Kasa di Mansa* », repris comme tel en mandingue) devient pour les leaders de l'aile politique du MFDC « le pays des eaux » (« *Kasa Mu Aku* ») en diola Kasa. Il est vrai que le MFDC est composé majoritairement de diolas, mais il ne s'y résume pas pour autant car d'autres groupes sociaux dits ethniques vivant en Basse Casamance ont subi ces discriminations ou ont tout simplement été solidaires à la cause de leurs parents et amis diola. Cependant, tout le discours politique du MFDC sera ethnocentré sur les valeurs, principes et modes de vie des diolas de la Basse Casamance, en particulier de la rive sud ; par-là, le MFDC a participé à la perception ethnocentriste du conflit. À cela s'ajoute l'absence de programme politique post indépendance ainsi que de preuves historico-juridiques des arguments avancés.

[270] S. Awenengo, « Usages de l'histoire et mémoires de la colonie dans le récit indépendantiste casamançais : des écritures casamançaises de soi (1982-2000) », art cit.
[271] Vincent Foucher, « Les "évolués", la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais » dans *Le Sénégal contemporain, sous la direction de Momar-Coumba Diop*, Paris, Karthala, 2002, p. 655.
[272] M.L. Moreau, « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof », art cit.

Nazaire Diatta[273] et Jean Claude Marut[274] soulignent qu'en réalité, les populations casamançaises n'ont jamais refusé la modernité et ses changements. Ce qu'elles ont dénoncé, c'est leur exclusion et leur marginalisation de cette modernité à cause de leur différence (culturelle). Il s'agissait donc de mieux intégrer la Casamance, trop marginalisée à leur goût, dans le Sénégal, et non d'opérer une scission.

Comprendre la diversité des sociétés humaines en Casamance nous permet de mieux cerner les enjeux d'une étude corrélant le conflit casamançais et les rapports de genre. Il permet de comprendre d'abord le choix de notre zone géographique porté non sur « la Casamance » mais plutôt sur la Basse Casamance, qui est encore à ce jour l'épicentre du conflit (même si ce dernier a connu des débordements en Moyenne et Haute Casamance). Ensuite, conséquemment, il explique la difficulté du pouvoir colonial puis de l'État sénégalais indépendant d'administrer ces populations, d'où une crispation identitaire ayant conduit la « fabrique » d'une nation casamançaise à défendre.

Nous allons à présent nous intéresser spécifiquement aux formes d'arrangement de genre en Basse Casamance et à ses évolutions sous l'influence des religions monothéistes, de la colonisation, de l'indépendance et du conflit.

## II. Comprendre le genre en Basse Casamance : des arrangements de genre composites

Le concept d'arrangement de genre[275] nous paraît pertinent pour décrire et analyser les dynamiques de relations de genre en Basse Casamance. Il nous évite de présupposer d'un type de relations de pouvoir favorable à l'un ou l'autre sexe (patriarcat ou matriarcat) mais de rendre

[273] Nazaire Diatta, « Lettre d'un prêtre catholique aux députés de Casamance » dans *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, Paris, Karthala, 1994, p. 500.
[274] J.-C. Marut, « À l'Ouest, quoi de nouveau ? », art cit.
[275] E. Goffman, *L'arrangement des sexes*, *op. cit.* ; D. Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », art cit ; E. Macé, « From Patriarchy to Composite Gender Arrangements ? », art cit.

compte des formes de « négociations de pouvoir »[276] à l'œuvre dans les dynamiques de rapports de genre.

L'arrangement de genre des sociétés de Basse Casamance sont de type patriarcal[277]. La transmission des patronymes, l'héritage des terres, l'autorité conjugale et le pouvoir de décision politique revient en grande partie aux hommes. Toutefois, il s'agit d'un patriarcat « traversé d'hésitations »[278], c'est-à-dire très modéré.

## 1. L'implication des femmes dans vie publique

Les femmes diolas semblent avoir plus de droits que les femmes d'autres ethnies du Sénégal[279]. Elles sont étroitement associées aux décisions collectives. Cela est dû au fait qu'elles sont valorisées par une tradition et un droit coutumier spécifiques issu de leurs croyances animistes d'une part, et qu'elles sont intégrées dans des structures socio-culturelles qui tendent à organiser de manière égalitaire les relations de genre d'une autre part. Dans le domaine public, les femmes sont consultées lors de prise de décisions importantes pour la marche du village et dans la vie en communauté. Dans le domaine privé, les décisions sont communément prises avec les maris pour la bonne marche du foyer et l'éducation des enfants. Par ailleurs, les femmes participent très activement à la production économique, au capital et au revenu ; cela leur confère un statut respecté et valorisé, car leur force de travail est reconnue. Les formes d'arrangement de genre tendent à relativiser la domination masculine en Basse Casamance car la femme a une fonction reproductrice essentielle, qui est quadruple parce qu'elle permet :

- La reproduction biologique (les enfants)
- La reproduction sociale (le groupe de parenté)
- La reproduction juridique (la concrétisation des fonctions et statuts par les rôles)
- La reproduction économique (production de la richesse), car elle contribue aussi à la richesse de la lignée de son mari à travers ses obligations familiales[280]

[276] D. Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », art cit.
[277] I. Osemeka, « The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process », art cit ; O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit ; F. Ki-Zerbo, *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal*, *op. cit.* ; P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*
[278] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.
[279] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.* ; M. Lambert, « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXème siècle », art cit.
[280] Ki Zerbo 1997 p55.

Tout cela a pu faire des femmes diolas des femmes au statut social élevé dans leurs communautés. L'introduction tardive de la modernisation a permis de garder longtemps ces formes d'indépendance.

## 2. Un modèle socio-culturel favorisant l'autonomie des femmes

Le modèle social diola est patriarcal et patrilinéaire en ce sens que c'est le lignage paternel qui prime, notamment en matière de transmission des richesses et des statuts (Ki Zerbo). Cependant, ce système patrilinéaire est relativement peu contraignant pour les femmes. En Basse-Casamance, les hommes ont peu de contrôle sur leurs femmes, leurs filles et leurs sœurs. Contrairement à d'autres ethnies du Sénégal, le contrôle de la virginité et l'excision sont des pratiques culturelles peu ou pas du tout observées, même si elle existe dans certaines zones comme le Blouf, au sein même des diolas. L'âge de mariage des femmes est relativement tardif par rapport à la moyenne du Sénégal (20 – 22ans)[281]. Les femmes ont également la liberté de se choisir un époux, à condition de respecter les règles d'exogamie, c'est-à-dire de se marier hors du clan, de la famille au sens large (d'où les métissages fréquents). Les beaux-parents ont l'interdiction absolue d'intervenir dans les affaires conjugales, et la polygamie est une pratique peu répandue qui, dans les rares cas, se limite à deux femmes. Le divorce est aisé et peut être à l'initiative de la femme, qui peut laisser ses enfants à son mari et ne rencontrer aucune difficulté pour se remarier. Toutes ces pratiques donnent une relative liberté à la femme et diminuent le contrôle social des hommes[282].

Toutefois, le célibat prolongé n'est pas toléré que ce soit pour les jeunes filles, les veuves et les divorcées (idem). Une institution féminine est chargée d'y veiller (*Buji* ou *Bayankatetin*), car la fonction reproductrice de la femme est essentielle au sein du mariage et chez la femme. La maternité est un gage de socialisation. Chez les hommes, le passage du statut de garçon (enfant) à celui d'homme (adulte) est marqué par la cérémonie rituelle de la circoncision (*buje ou bukut*) qui a lieu tous les trente ans en moyenne et qui s'accompagne d'une retraite initiatique de

[281] O. Journet, *Les créances de la terre*, *op. cit.*
[282] Awenengo 2007, Journet 2007.

plusieurs jours dans la forêt[283]. Chez les femmes, le passage à l'âge adulte est marqué par l'accouchement « *Il faut avoir engendré pour savoir ce que c'est d'être une femme* »[284]. La maternité est une exigence sociale quasi ontologique car une femme sans enfants est non seulement privée de l'accès aux plus puissantes organisations féminines, mais aussi de son identité sexuelle. Elle est facteur d'inclusion et d'exclusion en ce qu'elle procède à une classification des membres d'une même entité[285]. D'où de nombreux rites féminins à l'exemple du *Kañaalen* consacrés à la fertilité et à la lutte contre la mortalité infantile « *La construction de l'identité sexuée s'opère en plusieurs temps, lors desquels sont mises en œuvre des opérations complexes qui combinent séparation, apprentissages et révélations, épreuves et positionnement spécifique dans l'espace religieux, notamment sacrificiel* »[286].

Outre le statut de mère, l'importance de la figure féminine est également marquée par le système d'organisation sociale qui fonctionne autour de la triade mère/frère de la mère/neveu utérin (Ki Zerbo). La femme est un élément central de la triade diola. La concession maternelle (famille d'origine) est d'une importance capitale, en particulier pour les fils. Le neveu utérin (*asampul*) est le parent sur lequel tout repose lorsqu'une situation est source de tensions. Il est le médiateur qui régule les relations inter personnelles de sa maison maternelle. Il peut même être appelé à intervenir pour le partage des rizières ; sa neutralité et son objectivité sont garanties par le fait que ses biens et intérêts se trouvent dans la concession de son père. La contestation de son arbitrage est inenvisageable, même dans les cas où il est plus jeune. Il est également celui qui est chargé des travaux en cas de fêtes ou de deuil chez ses parents maternels. Ces derniers peuvent toujours compter sur lui (idem). Dans certaines sociétés comme le Bandial, l'inverse est également valable chez la fille qui est *ariimen* dans la concession de son père.

La femme est également l'agent et le symbole de la richesse dans les sociétés diola, qui font une correspondance entre terre-femme-procréation comme source de richesse « *Il y a une correspondance entre le riz et l'enfant, fruit de la femme* »[287]. La richesse du diola n'est pas estimée en possessions matérielles mais en bœufs et en champs, notamment en rizières et surtout en riz. Certains possèdent ces richesses mais n'ont pas d'enfants ou n'ont que des filles, donc pas de bras pour fructifier ces richesses. Or dans la pensée diola, la richesse matérielle n'existe pas sans l'enfant (surtout le garçon étant donné que la fille, selon le principe

[283] Le *bukut* est une cérémonie de circoncision des hommes. La cérémonie est cyclique et a lieu par générations (tous les 30 ans en moyenne).
[284] Journet 1994 p347.
[285] P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*
[286] Journet 1994 p178.
[287] N. Diatta 1998 cité dans Ki Zerbo p116.

d'exogamie, est destinée à fructifier les richesses d'une autre lignée –celle de son mari- à son mariage ; néanmoins lorsqu'il n'y a pas de garçon, les filles peuvent remplir ce rôle). Celui qui a un enfant a une richesse sûre, puisqu'il pérennise le groupe. Dans ce contexte, le pauvre est riche de ses enfants *« Le pauvre qui engendre se couronne roi*[288]». C'est la fonction de l'enfant en matière d'alliance et de reproduction harmonieuse du groupe qui donne une richesse sociale et matérielle, et la richesse du diola ne se mesure pas par son capital numéraire mais par son stock de riz qui est le reflet de son ardeur au travail. Le cheptel d'animaux (bœufs, chèvres etc) n'est pas utilisé pour aider aux travaux agricoles ; le diola travaille avec ses enfants à la force de ses bras, et les animaux sont réservés aux sacrifices rituels ou lors de cérémonies. On comprend donc pourquoi il y a une obligation de la femme d'enfanter, et pourquoi le mariage n'est pertinent que par sa fonction de reproduction. Dans ce contexte, la pauvreté ou la richesse d'une communauté dépend de la femme. Ainsi, la fonction de mère permet à la femme de jouer un rôle juridique important car c'est elle qui contribue de manière décisive à la cohésion et à la reproduction de la société. Sa fonction de fille de la concession l'initie déjà au travail dans les rizières, et c'est en qualité d'épouse qu'elle accroît la richesse de son mari, richesse qui reviendra à ses enfants.

Par ailleurs, les femmes ont des espaces qui leur sont propres et qui sont interdits aux hommes, à moins qu'ils n'y soient conviés[289]. Elles ont développé un tissu associatif particulièrement dense, et cette capacité d'organisation est une spécificité qui nous intéresse dans notre étude pour deux raisons : d'abord cela leur permet de développer un espace d'autonomie indépendant de celui des hommes, et ensuite cela leur permet d'avoir une capacité de mobilisation rapide et numériquement importante leur permettant de peser si besoin dans les affaires publiques.

Selon O. Journet, « *C'est selon des modalités différentes que les femmes casamançaises se regroupent en association : selon leurs lieux d'habitation (originel ou celui de leur époux), leur classe d'âge, leur famille, leurs activités économiques ou encore leurs cultes* » (idem). En Basse Casamance, les associations cultuelles ont des fonctions sociales essentielles : elles sont le gage de la prospérité matérielle ou physique du groupe, de la fécondité des femmes, de la santé des enfants, de l'accouchement ou de la maternité. Elles permettent également la survenue des pluies (déterminant dans une société agricole). C'est pourquoi de nombreux *ukin* (lieux de culte) sont détenus par des femmes, et que ces dernières sont particulièrement craintes par les hommes. Une seule condition est à remplir pour pouvoir être initié à ces cultes : avoir un enfant

[288] N. Diatta 1998 cité dans Ki Zerbo p129.
[289] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.

vivant, gage de maturité et de prospérité (idem). Musulmanes et chrétiennes peuvent se retrouver dans les associations, car souvent les diolas sont animistes chrétiens ou animistes musulmans sans que cela ne soit incompatible. Hommes et femmes se déclaraient souvent « *chrétiens de nom, païens de mœurs*»[290]. Les associations féminines remplissent donc une fonction sociale (prières, discussions) mais servent aussi parfois de juridiction informelle pour mettre à l'amende de jeunes hommes en cas de comportements déviants (vols etc). Les femmes y consacrent à leurs associations beaucoup de temps ; elles font parfois une retraite de plusieurs jours durant lesquels ce sont les hommes qui s'occupent des travaux agricoles, des tâches ménagères et du soin des enfants[291].

Comparativement aux femmes, les hommes ne sont pas intégrés aussi activement dans des tissus associatifs[292]. Des moments ponctuels de manifestations ou de préparation d'un évènement villageois, de formation de groupes de jeunes par tranche d'âge pour l'entraide dans les travaux agricoles (existe aussi chez les femmes) peuvent donner lieu aux regroupements associatifs masculins. Néanmoins, l'horizon social des femmes est beaucoup plus ouvert. « *Intégrées dès leur premier accouchement aux associations cultuelles de leur quartier marital, elles ont aussi la possibilité, si leur domicile familial n'est pas très éloigné, de continuer à participer aux associations « d'amies » dans leur quartier natal* » (idem). Or pour les hommes, l'horizon quotidien se limite au quartier natal. Qu'il s'agisse d'entraide économique, d'évènements rituels ou de prises de décisions collectives, il se retrouvera toujours associé aux mêmes partenaires. Son rôle d'*asampul* peut l'amener à retourner dans son village maternel, mais pour des moments bien ponctuels.

Ainsi, l'importance de la femme dans la société diola est perceptible avant tout par son statut de mère et d'épouse. Ses fonctions de donneuses de vie, de mères et d'épouses sont prédominantes.

Pourtant des paradoxes subsistent dans les rapports de pouvoirs, faisant état d'arrangements de genre composites : les hommes sont supérieurs dans les domaines politiques et légaux, mais les femmes ont aussi un pouvoir dans la sphère domestique privée, économique et publique. À cause du rôle maternel, les femmes ont relativement beaucoup d'autonomie personnelle, sociale et économique. Sur le plan privé elles ont une grande influence dans leur ménage, et dans la sphère publique dans la gestion des affaires, surtout dans leur village natal en tant que filles ou

[290] Extrait d'entretien, Oukout, septembre 2018
[291] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.
[292] O. Journet, *Les créances de la terre, op. cit.*

sœurs[293]. Aussi, elles sont supposées être dociles et patientes alors qu'en tant que mères elles doivent être fortes et puissantes, notamment sur le plan mystico-religieux[294].

### 3. Le modèle économique égalitaire : la division genrée des travaux agricoles

C'est surtout dans le domaine économique que les femmes diola jouent un rôle de premier plan. Comme évoqué, la société diola est une société agricole organisée autour de la culture du riz, qui sert autant à la consommation qu'aux obligations rituelles et aux festivités (funérailles, rites d'initiation, lutte etc). Chez les sociétés diolas, l'organisation des travaux agricoles est à la fois partagée et genrée. A quelques exceptions près (maniement du *Kanyendo*[295] et labour), chaque sexe est interchangeable dans les activités quotidiennes car chacun possède plus ou moins le savoir-faire de l'autre[296]. L'homme défriche, laboure, relève les digues, récolte le vin de palme, pêche au filet, chasse et construit la maison. La femme fume les rizières, sème, repique et récolte le riz, prépare l'huile de palme et le poisson séché, pêche à la nasse et fabrique des pots en terre (idem). La femme travaille dans les rizières jusqu'à un âge avancé, jusqu'à ce que le mari ne sache plus manier le *Kanyendo* ou meurt. Ce n'est que là qu'elle est nourrie par sa fille ou sa belle-fille (Journet 1994).

Avec l'introduction de la culture de l'arachide par la colonisation dans certaines régions islamisées (rive nord), la charge de travail a pu être plus lourde pour les femmes (idem). Dans ces régions, les hommes se sont rabattus sur les cultures de rente comme l'arachide et les cultures céréalières qui, outre leur potentiel commercial, sont des cultures qui demandent beaucoup moins de temps et d'énergie (cultures sèches de commerce). Le *Dokonton* a parfois renmplacé le *Kanyendo,* et ce sont les femmes qui se chargent parfois exclusivement de la production de riz (culture inondée de subsistance).

L'homme reçoit des terres de son père lorsqu'il se marie. Ces terres deviennent sa propriété mais de façon relative vu qu'il les cèdera ensuite à son ou ses fils. Le jeune marié donne des droits d'usage à sa femme sur la moitié des rizières[297]. Dans la plupart des régions, les femmes

[293] M. Rudolf et al., « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », art cit.
[294] Rosander 1998 cité dans Rudolf et al. 2012.
[295] Outil de labour propre aux sociétés rizicoles diolas, en particulier celles de la rive sud.
[296] A. Julliard, « Dieu, la terre et les hommes chez les Djolas Ajama de Casamance », art cit.
[297] (Hesseling 1994 qui se base sur étude Olga Linarès 1992 sur les relations sociales et systèmes de production dans 3 villages diolas de Bassa Casamance entre 1964-1990).

ne possèdent pas de terres et ne peuvent pas en hériter. Cela s'explique principalement par les règles d'exogamie qui régissent les conditions du mariage : la femme mariée est une « *étrangère* ». Toutefois, *« leur sécurité foncière est importante dans des sociétés souvent monogamiques ; ainsi dans certaines régions (Esil, Jiwat, Bayot, Floup), elles ont pu hériter de parcelles de terres à leur mariage ou à la mort de leur père, jusque dans les années 1930 »* (Journet 1994). Aussi, dans certaines zones rurales, les femmes disposent de leurs propres greniers interdits au regard de leur mari, et les enfants sont nourris pendant une moitié de l'année sur le grenier de leur mère, et une autre moitié sur le grenier de leur père (Bandial, Essing).

Les rois et sages de la communauté étaient chargé de gérer les litiges fonciers, jusque dans les années 1970 suite à l'indépendance du Sénégal et à la loi sur le domaine national de 1964. Ils veillaient à la bonne distribution des terres non encore cultivées aux étrangers et aux familles qui voulaient développer une production, intervenaient dans la régulation des pluies et leur autorité assurait une paix sociale en évitant les conflits fonciers[298].

Ainsi, les femmes occupent une place très importante dans l'agriculture, et par là même dans la force de travail qui est une valeur essentielle dans la société diola. Elles ne sont enfermées ni dans la production vivrière ni dans la domesticité conjugale « « *Like several other African societies, the Jola society is patriarchal in structure. In spite of this, Jola women play significant roles in the traditional institutions*»[299]. Fortes productrices, elles disposent aussi librement de leurs revenus qu'elles investissent dans d'autres activités (petit commerce de transformation des produits agricoles, artisanat etc).

Cependant, « *elles se servent de leur rôle économique pour asseoir leur statut social mais non pour le transcender afin d'inverser les rapports de pouvoir : les revenus sont principalement réaffectés dans les dépenses du foyer, notamment la scolarité des enfants (surtout les fils) et dans les cotisations aux associations (à l'occasion de fêtes rituelles, fêtes communautaires, baptêmes etc). De ce fait, les revenus économiques des femmes ne servent pas des intérêts personnels mais bien des intérêts qui leur renvoient à leur fonction « essentialiste » ; ainsi, leur autonomie est tout de même à relativiser car conditionnée par leurs obligations familiales* »[300]. C'est pourquoi la société diola reste tout de même largement patriarcale « *The characteristic feature all men have in common is that they are officially head of the family and consequently*

[298] Julliard 1994.
[299] I. Osemeka, « The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process », art cit.
[300] Journet, 2007.

*have 'the last word'. According to both male and female opinion, the role of adult married men is to provide for the family. They have to nourish all household members, furnish the house, pay the school fees, and represent the family. They make decisions, organize and manage the family life. Women nevertheless often expressed concerns that men did not live up to these expectations* »[301].

## III. Évolution des rapports de genre. Rapports de genre pendant la colonisation et la période post coloniale

### 1. Colonisation

Les femmes casamançaises sont toujours, historiquement, intervenues sur la scène publique. Leurs interventions les plus significatives sont à noter dès la période coloniale au milieu du XXème siècle. Elles ont causé une sérieuse inquiétude aux administrateurs français, particulièrement pendant l'entre-deux guerres où elles manifestèrent plusieurs fois des actes d'opposition et de résistance. Elles ont joué un rôle de catalyseur en appelant à la résistance, à l'unité villageoise et à la préservation de l'organisation sociale afin de taire les différences et les rivalités internes. Elles s'opposèrent farouchement à la réquisition de riz, à l'imposition forcé et au recrutement de leurs hommes pour l'effort de guerre colonial[302]. Cette dernière mobilisation était particulièrement importante eu égard à la complémentarité des tâches dans les travaux agricoles et à l'entraide dans le cadre domestique. L'absence des hommes, ne serait-ce que pour des courtes durées et surtout pendant les saisons des pluies, constituait un véritable facteur de déséquilibre social.

Les femmes casamançaises ont fait figure de rappel à l'ordre pour les hommes dans le contexte colonial, leur rappelant leur fierté et les incitant à déserter lors de la mobilisation pour l'effort de guerre en Europe. Selon Awenengo-Dalberto, en 1915, l'administrateur commandant Coppet rapporte que des femmes de Karounates empêchent la conduite de recrutements volontaires (tirailleurs) à Ziguinchor. Elles agissent par insulte, en leur rappelant leur lâcheté, en leur faisant honte. Certaines insultes avaient trait à la virilité des diolas[303]. Les colonisateurs les ont ainsi

[301] M. Rudolf et al., « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », art cit.
[302] S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit.
[303] O. Journet, *Les créances de la terre, op. cit.*

sérieusement considérés comme une menace : en témoignent deux procès, en 1918 puis en 1936, initiés par les administrateurs coloniaux contre des femmes[304].

Mais c'est la figure de Aline Sitoe Diatta qui, durant l'entre deux-guerres, cristallisera cette figure de résistance menée par les femmes[305].

Née dans les années 1920 à Kabrousse (périphérie de Ziguinchor) à une époque où les français tentaient d'asseoir leur domination dans une société rétive à tout système de domination et de centralisation, Aline Sitoe Diatta est une des premières femmes à avoir émigré à Dakar en 1935 pour travailler en tant que domestique. En 1942, elle prend la décision de retourner dans son village de Kabrousse avec sa fille suite à une mission prophétique que lui aurait donné *Emitai* (équivalent de Dieu chez les diolas) ; son mari restera à Dakar où il mourut peu de temps après.

De retour en Casamance, Aline Sitoe Diatta fit d'abord office de prêtresse : elle réintroduisit de nouveaux cultes et de nouvelles pratiques rituelles, notamment en faveur des pluies. Mais surtout, elle s'opposa farouchement à l'occupation coloniale en prônant un retour aux traditions. Parallèlement, elle exhorta à l'abandon de l'agriculture coloniale de l'arachide qui remplaçait le riz (parce que ce dernier servait également à la préparation des repas lors des cérémonies traditionnelles), et s'opposa aux réquisitions de riz et de bétail. Elle s'opposa également à la mobilisation des hommes dans l'armée étrangère, car ils dérogeaient par là à leur rôle familial, social et économique, avec pour conséquence une charge de travail plus grande pour les femmes et la baisse des récoltes. Avec d'autres adeptes, elles incitèrent les hommes à la désertion, leur rappelant leur devoir de résistance. Aline Sitoe Diatta expliqua également la sécheresse des terres par la migration massive des hommes (notamment vers Dakar), dénonça l'abandon des rites et pratiques locales par la conversion au christianisme et à l'Islam, prôna le retour du repos observé chaque six jours chez les Diolas ainsi que la culture du riz rouge traditionnel, par opposition au riz blanc importé ou imposé par les colons. Elle dénonça publiquement la perte progressive de l'indépendance des Casamançais par l'introduction de la monnaie, de l'impôt colonial et du travail forcé. Elle avait une très grande influence, notamment grâce à son

[304] S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit.

[305] Cette sous partie s'inspire des travaux de Wilmetta J. Toliver, « "The Woman Who Was More than a Man": Making Aline Sitoe Diatta into a National Heroine in Senegal », *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 2005, vol. 39, n° 2, p. 338-360 ; Robert Baum, « Prophetess : Aline Sitoé Diatta as a contested icon in contemporary Senegal » dans *Facts, fiction, and African creative imaginations, by Falola, Toyin et Ngom, Fallou*, New York, Routledge, 2010, p. 332.

deuxième mari qui était un chef religieux notoire ; des milliers de pèlerins venaient de toute la Casamance pour écouter sa parole et ses recommandations, et apprendre ses cultes.

La prêtresse apparut donc progressivement comme une vraie menace pour les français ; en 1943 le gouverneur Général Boisson ordonna son arrestation et sa déportation à Tombouctou avec 17 hommes. Pour la première fois, une femme sera déportée pour motif de résistance, et les français garderont cette déportation secrète jusqu'en 1983 où ils révélèrent sa mort.

À partir des années 1990, Aline Sitoe Diatta sera inscrite au rang d'héroïne nationale aux côtés de Lat Dior, Maba Diakhou Ba ou encore Oumar Foutiyou Tall (Baum). Elle figurera dans les livres d'Histoire comme « *djigueene djou meune goor* » (femme plus forte que les hommes). Des avenues, monuments, et stades seront baptisés à son éfigie, des films et titres musicaux lui sont dédiées pour célébrer sa résistance, allant même jusqu'à masculiniser son combat. Toutefois, comme précisé dans le Chapitre 2, P. Diedhou (Diedhou 2011) a relativisé la portée culturelle et symbolique du message de Aline Sitoe Diatta

La lutte contre le modèle économique imposé par le colonisateur français s'est également manifestée dans d'autres localités, notamment à Tobor. Les femmes s'y sont mobilisées contre les tentatives de transformation de la division sexuelle du travail par les hommes dans les rizicultures. Dans les régions mandinguisées ou de tradition musulmane, les hommes ont voulu laisser la riziculture, plus fastidieuse, aux femmes pour se tourner vers la culture de l'arachide sous l'exhortation des colons. À Tobor en 1954, les femmes ont contraint leurs maris à reprendre l'outil traditionnel de culture dans les rizières, le *kanyendo*

## 2. Période postcoloniale

C'est dans la période post indépendance que le conflit de Casamance a débuté. Le conflit a plutôt été présenté comme porté et pensé par des hommes, négligeant ainsi certaines dynamiques sociales genrées qui ont conduit à sa formation. Nous avons vu que les femmes tiennent une place déterminante dans la société casamançaise : parce qu'elles sont porteuses de vie, parce qu'elles détiennent certains cultes et parce qu'elles participent activement à la production économique, elles sont en réalité les garantes de l'équilibre sociétal. Dans une certaine mesure, elles ont pourtant participé de manière décisive à la formation du MFDC en

mettant en péril l'identité casamançaise que les hommes ont voulu restaurer en prenant les armes. Cette menace s'est traduite par les migrations féminines.

Vincent Foucher [306] a relevé à quel point le facteur des dynamiques migratoires est important pour analyser le conflit casamançais, et à quel point il a pourtant été souvent négligé. Les analyses font plus état de dynamiques exogènes ayant conduit les hommes à prendre les armes (migration des nordistes vers la Casamance) alors que des dynamiques endogènes (migration des Casamançais vers le Nord) sont également à considérer.

Vincent Foucher analyse la part du genre dans la construction du processus identitaire casamançais. Les femmes diolas ont été les premières parmi les femmes sénégalaises à avoir eu un projet migratoire au Sénégal. Les hommes ont également massivement émigré vers la capitale ; toutefois, les hommes et les femmes casamançais ont eu des projets migratoires différents. Alors que les hommes se déplacent pour poursuivre une carrière professionnelle, les femmes s'installent à Dakar pour être employées comme domestiques dans les maisons. Cela parce qu'elles ont été peu scolarisées : pendant la colonisation portugaise puis française, l'enseignement, qui servait surtout de politique d'assimilation en Casamance et plus largement en Afrique, a été dispensé en priorité aux garçons. Le peu de filles qui fréquentaient les écoles des sœurs recevaient plus une éducation scolaire visant à leur enseigner à savoir bien se comporter et à tenir une maison, selon l'idéal de l'éducation féminine catholique[307]. Cette division genrée des politiques d'enseignement coloniales explique que très peu de femmes ont été scolarisées en Casamance par rapport aux hommes. Or, la région est la plus scolarisée du pays dans les années 1960 : lorsque le Sénégal accède à l'indépendance, il possède le dispositif scolaire et le taux de scolarisation le plus élevé des anciennes colonies de l'AOF, et ¼ des scolarisés se trouvent en Casamance, alors que la population de la région ne forme que 16% de la population totale[308]. Cet important « désir d'école casamançais »[309], alors que l'État investit peu dans l'éducation au sein de la région, explique l'intensité des vagues migratoires et la différence des projets migratoires entre les hommes et les femmes. Toutefois, la migration

[306] V. Foucher, « Les relations hommes-femmes et la formation de l'identité casamançaise », art cit.
[307] Céline Labrune-Badiane, *Affirmation d'une identité afro-portugaise et éducation en Casamance de la fin du XIXe siècle au début XXe siècle*, https://www.codesria.org/IMG/pdf/6._badian.pdf?3797/c4b91fd06b4c634ba4e388f5b5341bcd0f55e026. , 12 février 2017, (consulté le 12 février 2017).
[308] Céline Labrune-Badiane (ed.), *L'école en situation postcoloniale: cahiers Afrique no 27*, Paris, Harmattan, 2012, 243 p.
[309] V. Foucher, « Les "évolués", la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », art cit ; C. Labrune-Badiane, « Peut-on parler d'un « désir d'école » en Casamance ? », art cit.

massive des femmes a entrainé la fragilisation de la société diola, et une menace pour son identité même.

Les migrations féminines ont bouleversé les normes économiques et culturelles de la région. Même si les femmes retournaient au village pendant la saison des pluies pour continuer à participer à l'activité agricole (migrations saisonnières), en vivant à Dakar, elles ont progressivement fragilisé le système économique de leur région d'origine et surtout délaissé leurs valeurs et leurs traditions. En migrant, elles étaient moins impliquées dans les organisations cultuelles, et celles qui vivaient longtemps à Dakar ne transmettaient plus leur capital culturel à leurs enfants. Elles adoptaient de plus en plus la langue et la culture wolof (associé à la langue des fourbes, des malhonnêtes, des commerçants) au détriment du diola (associé à la langue des hommes intègres, travailleurs et honnêtes)[310]. Les femmes devenaient également plus autonomes financièrement. Cette autonomie financière a eu deux conséquences. D'abord, cette indépendance les conduisait à ne plus vouloir retourner vivre au village ; ainsi, de nombreux hommes au village se retrouvaient sans femmes à marier. Ensuite, elles ont directement concurrencé les hommes sur le volet économique : ces derniers avaient à Dakar plus de mal à s'insérer dans la vie active et donc à avoir un emploi stable, alors que le marché de l'emploi domestique était très actif. Des femmes se sont même retrouvées à payer la scolarité de leurs frères, cousins ou neveux nouvellement arrivés à Dakar. Cette dynamique s'est accentuée lorsqu'elles ont commencé à vouloir se choisir un mari avec une situation financière aisée et un niveau intellectuel élevé : les hommes restés au village se sont vite sentis délaissés voire méprisés, et les hommes diolas de Dakar ont eu une pression supplémentaire pour réussir.

L'émigration des femmes diolas fragilisait donc de plus en plus la société diola : elle entrainait sa déstabilisation sociale, culturelle et économique. Dès la fin des années 50, les hommes ont tenté de contrôler les migrations des femmes vers Dakar, notamment en contrôlant leurs arrivées et en les renvoyant au village. Néanmoins, ils ont rencontré de sérieuses difficultés car certaines arrivaient dans la ville avec la complicité des mères restées au village ou des réseaux de tantes sur place à Dakar : pour les unes et pour les autres, le travail de ces filles était financièrement rentable. Ces dernières constituaient dans une large mesure un soutien de famille très important au village.

C'est pourquoi le projet du MFDC s'est aussi formé avec l'apparition et l'intensification de ces migrations féminines. La colère fut dirigée moins contre les femmes que contre l'État qui était

[310] M.L. Moreau, « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof », art cit.

à la source de ces mouvements migratoires par l'absence d'opportunités locales dans sa politique régionale[311].

Les jeunes filles qui émigraient ont donc participé à la crispation de l'identité casamançaise. Dans la région, les frustrations et discriminations vécues comme une seconde colonisation ont motivé la décision de prendre les armes.

Sur un autre plan, un évènement annonciateur du conflit casamançais sera pourtant résolu par les femmes. Il s'agit de la résolution de la grève du Lycée de Djignabo[312].

L'évènement se déroule toujours à la suite de l'indépendance du Sénégal, à la veille du déclenchement du conflit en 1980. Les femmes casamançaises feront état à cette occasion d'un engagement de grande ampleur sur la scène publique, essentiellement pour défendre et protéger leurs fils, dans la prolongation de leur rôle (essentialiste) de mère.

La grève de Djignabo a opposé les élèves (casamançais) du Lycée de Djignabo à leur proviseur (sénégalais du Nord en fonction à Ziguinchor). Depuis 1968, des grèves quasi annuelles ont cours au Sénégal dans les lycées de Dakar mais aussi les régions, dénonçant le dysfonctionnement d'un système qui peine à s'adapter aux changements politiques et socio-économiques. La grève du Lycée de Djignabo de Ziguinchor qui a débuté le 20 décembre 1979 est une des plus impressionnantes grèves scolaires qu'ait connues le Sénégal[313]. Djignabo est l'unique lycée que connait tout le département de Ziguinchor malgré le « désir d'école » très important des populations. Les élèves, surtout en provenance des zones rurales, peuvent demander à y résider en internat à partir de la 6ème. Face à la dégradation des conditions de vie et d'études, les élèves réclament leur amélioration (une nourriture de meilleure qualité, médicaments pour l'infirmerie, des sanitaires et dortoirs propres, électrification des salles de classes pour travailler le soir etc). Face à la rigidité du Proviseur du Lycée M. Sow, sourd aux demandes, les élèves réclamèrent son départ, avec le soutien des parents. Devant la complicité manifeste des autorités administratives de l'établissement, les manifestations pacifiques sont vite transformées en émeutes. Le logement du proviseur est mis à sac et le domicile du maire toucouleur incendié ; à partir de janvier 1980, les protestations s'étendent à l'ensemble des établissements scolaires de la région. Le 02 janvier 1980, les forces gouvernementales ripostent face à l'organisation d'une grève de grande ampleur par les lycéens. Ces derniers tinrent en

[311] V. Foucher, « Les relations hommes-femmes et la formation de l'identité casamançaise », art cit.
[312] S. Awenengo, « À qui appartient la paix ? », art cit ; N. Anderlini, « Review of Women Building Peace », art cit ; I. Osemeka, « The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process », art cit.
[313] C. Labrune-Badiane, « Peut-on parler d'un « désir d'école » en Casamance ? », art cit.

échec l'armée et la police à travers des affrontements et assiégèrent la ville avec notamment l'enlèvement et le lynchage de trois de leurs professeurs. Le 11 janvier 1980, un élève de 5ème, Idrissa Sagna, est tué par un policier lors d'un énième face à face. Dès lors, la crise atteint une dimension de « guerilla urbaine ».

Les autorités n'arrivant pas à calmer cette spirale de violence firent appel aux chefs « traditionnels », mais ce sont les femmes qui parvinrent à s'imposer et à résoudre le conflit. Elles firent irruption sur la scène publique pour apaiser les tensions et protéger leurs enfants. Les femmes *Usanas* (des bois sacrés) en particulier organisèrent un défilé pacifique dans les rues et envoyèrent une délégation à la gouvernance pour réclamer l'apaisement des tensions. Si au début, seules les mamans diolas s'étaient mobilisées, progressivement toutes les femmes, toutes ethnies confondues, s'impliquèrent. Elles avaient pour slogan « *Les hommes sont trop suffisants, quand il ne se passe rien, ils font les fiers avec leurs ceintures… maintenant que les choses sont graves, ils croisent les bras. Nos frères ! Tout ce que nous vous demandons, c'est de nous prêter vos ceintures, nous, nous allons trouver une solution !* »[314]. Les femmes convoquèrent une assemblée générale avec les élèves, à l'issue de laquelle une date de reprise des cours fut décidée. Après une médiation auprès des autorités, elles obtinrent le départ du proviseur et les cours reprirent le 21 janvier 1980. Les élèves s'exclamaient alors « *À bas nos pères, vivent nos mères !* » (idem).

Par la suite, ces femmes ont ainsi justifié leur intervention : « *Les pères sont les pères. Mais ce sont les femmes qui ont fait têter les gosses, qui les ont portés dans le ventre, qui les ont portés sur le dos. Chaque homme a été porté au dos par une femme. Nous sommes donc plus fortes. C'est nous qui sommes responsables des études de nos enfants, après tout, ils nous appartiennent. Si quelqu'un veut les empêcher de poursuivre, qu'il parte ! Si le gouverneur le retient, qu'ils partent ensemble !* » (idem ibidem, citant les propos d'une responsable d'association) Les femmes sont donc dans une situation paradoxale d'ardeur et de réserve, où elles clament leur droit d'intervenir publiquement tout en se niant comme actrices politiques.

En tout état de cause, la grève du Lycée de Djignabo a eu des retombées politiques considérables. Elle est perçue, comme faisant partie des prémisses du déclenchement du conflit

[314] Journet 1994 p340.

suite à la marche pacifique de 1982. Elle apporte une *« culture de la contestation »*[315], la crise scolaire devenant la mise en abîme des inégalités Nord/Sud.

## 3. Le conflit armé

Si on s'intéresse au conflit lui-même, on constate que l'un des silences de la littérature portant sur le conflit de Casamance est celui de la participation des femmes.

Dans la littérature portant sur la Casamance, une grande partie des études portent sur le conflit dans ses aspects géopolitiques. La plupart des études portant sur les femmes ont concernés des études monographiques[316]. Le rôle des femmes dans le déclenchement du conflit a été faiblement exploité[317], au profit de rares études portant sur leur rôle pendant le conflit et surtout leur potentiel à le résoudre[318]. Au vu de la projection importante des femmes sur la scène publique aujourd'hui pour participer à la construction du conflit, notamment à travers la création de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance, une majorité d'études portent sur le potentiel des femmes à résoudre le conflit, notamment de manière traditionnelle. Différents aspects de la participation des femmes dans le conflit ont également pu être évoqués en filigrane, sans toutefois faire l'objet d'un développement abouti[319]. Le genre est quant à lui est un véritable angle mort, mention faite d'un article sur l'impact du conflit sur les masculinités[320]. Aucun ouvrage ou thèse de doctorat portant spécifiquement sur le sujet n'a encore été réalisé.

On peut ainsi faire le constat que la littérature portant sur le conflit casamançais est dans une large mesure androcentrée. En effet, peu ont fait état de l'engagement et de la participation des

---

[315] V. Foucher, « Les "évolués", la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », art cit.
[316] J. Girard, *Genèse du Pouvoir Charismatique en Basse Casamance (Sénégal), op. cit.* ; O. Linares, *Power, prayer, and production, op. cit.* ; O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.
[317] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit ; S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit ; V. Foucher, « Les relations hommes-femmes et la formation de l'identité casamançaise », art cit.
[318] V. Foucher, « « Tradition africaine » et résolution des conflits », art cit ; Séverine Awenengo, « À qui appartient la paix ? Résolution du conflit, compétitions et recompositions identitaires en Casamance (Sénégal) », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, 1 juin 2006, nº 104-105, p. 79-108 ; Paul Diédhiou, « Les Mécanismes Traditionnels de Résolution des Conflits: Le Rôle des Femmes des Bois Sacrés dans la Résolution du Conflit de Casamance », *Proceedings of the African Futures Conference*, 2017, vol. 1, nº 1, p. 63-93 ; I. Osemeka, « The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process », art cit.
[319] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance, op. cit.* ; R.C. Bassène, *Casamance, op. cit.*
[320] T.S. Salichs, « Masculinities in conflict in Casamance », art cit.

femmes dans le conflit armé dans la mesure où les combattants ont été exclusivement des hommes. Pourtant, si ce sont les hommes qui ont été sur le front, occupant ainsi la sphère publique « visible », les femmes ont joué un rôle non moins important dans le déclenchement du conflit et pendant le conflit. C'est à partir du milieu des années 90 que s'opèrent une bascule quand elles investissent la sphère publique et deviennent plus visibles, cette fois-ci pour mener le combat de la paix.

Le fait que la littérature portant sur le conflit casamançais soit androcentrique s'explique par sa nature même : c'est un conflit sécessionniste, et donc un conflit qui appelle a priori à être analysé dans sa dimension géopolitique et ses revendications idéologiques portées ici par les combattants qui ont été strictement des hommes, à l'inverse d'autres conflits où des femmes ont pris les armes (Libéria, Sierra Leone, Angola)[321].

Par ailleurs, la plupart des études portant sur des conflits s'intéressent aux rapports de genre lorsqu'il y a eu des violences sexuelles massives contre les femmes visées spécifiquement pour affirmer des rapports de domination, pour déstabiliser une communauté ou encore pour supprimer une ethnie et sa descendance. Dans ces contextes, les femmes comptent parmi les premières victimes et parce que leur nombre est important ou l'ampleur inédite (RDC, Rwanda), elles peuvent être mises en avant dans les études consacrées. En Casamance, de faibles cas ont été reportés, et le manque de structures médicales, psychologiques et sociales adaptées pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles a rendu compliqué la possibilité de faire des études sur la question (idem).

Cette étude, dans une approche plus exhaustive, vise à analyser les différentes formes de participation des femmes dans le conflit ainsi que les conséquences consécutives sur elles et les rapports de genre.

Les sociétés diolas font une différence entre rixe et conflit, avec des normes et règles codifiant la manière de livrer un combat. La notion de crime de sang est entre autres au cœur de la formation de l'identité diola[322]. Les rixes sont de nature intra-villageoises tandis que le conflit oppose deux villages. Dans les rixes intervient la notion de crime de sang : le fait de verser du sang en se battant contre son ennemi est strictement interdit. Par contre dans les conflits, verser du sang est autorisé.

---

[321] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.

[322] Paul Diédhiou, « La notion de crime de sang et le rôle de la guerre dans la construction de l'identité joola », *Cahiers d'études africaines*, 2019, n° 233.

Dans les sociétés diolas, la guerre comme la rixe est exclusivement une affaire d'hommes. Ce sont les hommes qui décident entièrement de livrer un combat et ce sont eux qui font la guerre. Les femmes peuvent toutefois jouer un rôle prépondérant et ambivalent en tant qu'instigatrices (fonction de support) ou pacificatrices (fonction d'opposition). Elles interviennent en tant qu'instigatrices lorsque la stabilité de la société est menacée, ou en tant que ou pacificatrices lorsque les affrontements et tueries débordent. Parfois, elles peuvent jouer les deux rôles à différents moments lorsque les affrontements qu'elles ont soutenus au départ risquent de menacer à son tour ladite stabilité. C'est en ce sens qu'il faut comprendre leur mobilisation initiale pour le conflit, et aujourd'hui pour la paix. La constante de leur intervention est donc motivée par leur désir de conserver la stabilité sociale. Ces formes de participation sont fondées et justifiées par leur statut de mères[323]. C'est parce qu'elles sont les mères des combattants qui risquent leur vie ou parce que leur soutien mystique peut être un atout considérable dans l'entreprise guerrière qu'elles sont très écoutées et respectées.

Dans la société diola Kasa, le rôle de la femme comme agent d'interposition et de pacification en temps de conflit est un fait sociologiquement avéré[324]. L'abbé Diamacoune, ancien leader politique du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), avait désigné la femme comme étant « *le sapeur-pompier et la Croix Rouge de la société diola* »[325]. En cas de conflit inter-villageois, les femmes avaient la faculté de s'interposer directement et sur le champ de bataille entre les belligérants pour exiger la paix. Les affrontements cessaient alors immédiatement car personne n'avait le droit de blesser ou de porter atteinte à l'intégrité des femmes. Elles pouvaient également utiliser leur corps comme arme de dissuasion, en se mettant à nu pour rappeler aux combattants leurs origines biologiques et leur devoir d'obéissance. Or la vue de la nudité de la femme est un signe de malédiction chez l'homme diola ; ainsi les combats cessaient immédiatement[326]. On peut également évoquer la résolution de la grève du Lycée de Djignabo comme fait marquant de leur intervention sur la scène publique et politique en tant que pacificatrices.

Le conflit casamançais fait état d'un conflit différent par sa forme (nationale voire sous régionale, et non plus que villageoise) et ses acteurs (n'oppose plus que des diolas mais plusieurs groupes dits ethniques). Le statut et les rôles des femmes de même que l'impact du

[323] S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit.
[324] Seynabou Maal, « Femmes et Guerre en Casamance », *ACAS*, 1999, p. 35-37.
[325] Extrait d'entretien avec une dirigeante d'association le citant, Ziguinchor, aout 2017
[326] Extrait d'entretien avec une dirigeante d'association citant l'Abbé Diamacoune, Ziguinchor, août 2017

conflit sur elles et par extension sur les rapports de genre s'en sont donc trouvés profondément modifié. Elles ont pu être instigatrices, pacificatrices et victimes, les rôles s'interchangeant et se chevauchant en fonction de la dynamique du conflit. Il y a également une grande diversité des actrices en question : les femmes ont eu différents niveaux d'implication. Certaines l'ont été à différents moments, pour différentes raisons. C'est pourtant là un angle qui a été peu traité dans la littérature disponible, et qu'on se propose d'étudier dans les chapitres suivants.

## Conclusion de la Première partie et transition vers la Deuxième partie

Cette partie introductive nous a permis de mieux cerner les enjeux de l'inscription d'une étude sur les rapports de genre en Basse-Casamance.

Dans un premier temps, convoquer le genre comme « catégorie utile d'analyse historique » après avoir défini et précisé son approche dans cette étude nous a permis d'effectuer une large revue littéraire de son inscription dans les contextes de conflits armés en Afrique et à travers le monde.

Dans un deuxième temps, un état de l'art nous a permis d'aborder l'étude des rapports de genre en Basse Casamance sur les plans sociaux, économiques et politiques ainsi que leur évolution avec l'introduction de la modernité, pendant la colonisation et avec les indépendances. Sur la question du conflit, le constat d'une littérature androcentrée qui a essentiellement traité le conflit dans ses aspects géopolitiques a permis de souligner le traitement insuffisant de l'implication des femmes et de son incidence sur les rapports de genre.

Nous nous proposons dans la deuxième partie d'inscrire de manière plus spécifique l'impact du conflit sur les rapports de genre à Ziguinchor (zone urbaine), à Nyassia et à Sindian (zones rurales). En effet, la cartographie du conflit nous conduit à inscrire cette étude en zone rurale mais aussi en zone urbaine. Si c'est en zone urbaine (Ziguinchor) qu'a été déclenché le conflit, sa conduite et son prolongement se sont tenus dans les zones rurales.

Trois facteurs ont entrainé le fait que le conflit ne s'est pas limité à Ziguinchor : d'abord du fait de sa sécurisation progressive avec l'installation des principales bases de commandement de l'armée gouvernementale. Ensuite du fait de l'exploitation des atouts physiques de la région par les combattants du MFDC : la forêt, plus présente dans les zones rurales et qu'ils connaissent mieux que les sénégalais nordistes qui composent en majorité les troupes militaires, sera exploitée pour établir les cantonnements, poser des mines antipersonnelles et mener des embuscades. Cela changera la typologie du conflit : de l'affrontement direct on passe à une guerre d'usure qui s'apparente plus à une guérilla. Enfin, les zones rurales seront choisies en fonction de leur proximité avec les frontières qui constitueront un atout stratégique majeur.

D'où notre choix de prolonger l'étude à Nyassia (frontière bissau-guinéenne) et à Sindian (frontière gambienne). Ces deux zones ont connu le plus durement les affrontements. Par ailleurs, les deux zones connaissent des réalités socio-culturelles contrastées voire opposées.

Dès lors, il s'agira d'étudier de manière plus exhaustive l'implication des femmes et les dynamiques des rapports de genre dans ce conflit armé à travers une perspective socio-historique et transgéographique.

# DEUXIÈME PARTIE : CE QUE LA GUERRE FAIT AUX RAPPORTS DE GENRE

# Chapitre 3 : Le projet indépendantiste : un projet masculin novateur, des rôles féminins conformistes

## I. Dynamiques genrées dans le déclenchement du conflit

Nous avons fait le constat d'une littérature qui a peu traité la participation des femmes dans le conflit armé de Casamance. Le mouvement a plutôt été présenté comme pensé et porté par des hommes, négligeant ainsi certaines dynamiques sociales, en l'occurrence genrées, qui ont conduit à sa formation, à son ancrage et à son déploiement.

En effet, le projet indépendantiste a été associé à un « *projet de reconquête politique et identitaire masculine* » émanant des hommes[327]. Le MFDC originel était déjà une émanation masculine. Comme évoqué dans le contexte posé dans l'introduction, le MFDC actuel est une résurgence d'un mouvement créé en 1947 par un groupe d'hommes politiciens activistes casamançais qui militaient pour une cause totalement différente : la représentation politique de la Casamance au niveau national. En effet, le paysage politique sénégalais sous l'ère coloniale était alors seulement investi par les citoyens des quatre communes (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint Louis) qui étaient prioritairement voire exclusivement scolarisés et formés, et à qui il était réservé le droit de vote. Les habitants du reste du territoire étaient considérés comme des indigènes, et alors que la plupart d'entre eux étaient peu instruits, en Casamance, une élite intellectuelle formée au Nord a rapidement émergé. En 1946, le vote est étendu à tous ; l'année suivante, des intellectuels casamançais dont Émile Badiane, Édouard Diatta, Ibou Diallo lancent la création du premier MFDC qui revendique alors un processus démocratique inclusif avec une représentation de la majorité « indigène »[328]. Le MFDC originel n'est donc pas un mouvement sécessionniste mais plutôt un mouvement politique qui ne conçoit à aucun moment la possibilité d'être séparé du Sénégal. Lorsque ses membres intègrent le BDS, le MFDC originel est alors dissout et intégré dans le parti politique au pouvoir, avec lequel il collabore.

Le MFDC secessionniste est également une émanation masculine. En effet, on y constate une représentation politique faible des femmes, à l'inverse par exemple du PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) de la Guinée Bissau voisine dans le cadre de la lutte d'indépendance contre les portugais[329]. En Casamance, le MFDC a été porté par l'élite

[327] S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit.
[328] M.L. Manga, *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, *op. cit.*
[329] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.*

scolaire masculine ; les femmes diolas ont très peu intégré les circuits de la scolarisation, privilégiant comme nous l'avons vu dans le premier chapitre les réseaux économiques informels et les migrations de travail[330]. Ainsi, ce sont les hommes qui ont développé l'idéologie indépendantiste car, ayant développé plus tôt et plus massivement une expérience migratoire dans le cadre de la scolarisation et de l'accès à l'université, ce sont eux qui ont subi directement des formes de discrimination et de stigmatisation au Nord[331]. Par ailleurs, même dans le Sud, ce sont les hommes qui ont subi le plus massivement les actes de spoliation, de déguerpissement et de réquisition dans une société patriarcale où ils détiennent la propriété foncière et contribuent de manière décisive à la production à travers les activités d'agriculture, de pêche etc.

Cependant, malgré l'androcentrisme du projet sécessionniste, certaines femmes casamançaises ont soutenu l'effort de guerre sur les plans idéologique, mystique et logistique. Il s'agit ici surtout des femmes *Usanas* ou femmes des bois sacrés, connues pour leurs pouvoirs mystico-religieux[332].

Comme évoqué, dans la société casamançaise, les femmes occupent une place importante. Les sociétés diolas de Basse Casamance ont souvent été caractérisées d'acéphales et d'égalitaires[333] autant dans leur structure politique que dans leur structure sociale[334], avec des formes d'arrangement de genre spécifiques[335] laissant une grande autonomie aux femmes et leur conférant une place sociétale importante, comme nous l'avons démontré. L'arrangement de genre est certes à tendance patriarcale mais chacun est reconnu dans ses prérogatives et ses domaines exclusifs de compétence. Les femmes sont ainsi « *des compagnes indépendantes avec qui on partage travaux et récoltes* », contrairement aux sociétés islamisées et christianisées où « *la femme est devenue un instrument de production au service de l'homme* »[336]. Parce qu'elles sont porteuses de vie, parce qu'elles détiennent certains cultes et parce qu'elles participent

[330] V. Foucher, « Les "évolués", la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », art cit.
[331] Le diola étant alors associé à la figure du « sauvage », du « païen » et du « buveur de vin de palme » (cf Loquay 1994 et Marut 2010)
[332] Nous avons analysé dans la première partie toute l'importance et la portée mystico-religieuse dans les sociétés de Basse Casamance. Les *Usanas* sont des prêtresses qui officient dans les bois sacrés et sont connues pour leurs connaissances mystico-religieuses.
[333] Absence et refus de toute forme d'autorité extérieure et de hiérarchie sociale, mais existence de chefs élus par une assemblée de sages. Toutefois, ces chefs sont provisoires, souvent contestés et révocables à tout moment et leur autorité ne s'exerce qu'à l'échelle d'un village.
[334] P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*
[335] D. Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », art cit.
[336] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.*

activement à la production économique, les femmes occupent une place prépondérante dans tous les domaines de la vie sociale.

Nous avons vu la différence faite entre « guerre » et « rixe » dans les sociétés dites diolas, et que la rixe comme la guerre (*utik*) est strictement une affaire d'hommes[337]. Ainsi, les femmes ne prennent jamais les armes, cela justifié par le fait que ce sont elles qui donnent la vie et ne peuvent donc pas la reprendre[338]. Toutefois, dans le cadre de la guerre, les femmes peuvent jouer un rôle prépondérant et ambivalent en tant que supportrices (fonction de soutien) ou pacificatrices (fonction d'opposition). Elles soutiennent le projet de guerre lorsque la stabilité de la société est menacée, ou à l'inverse peuvent s'y opposer en tant que pacificatrices lorsque les affrontements et tueries débordent. Parfois, elles peuvent jouer les deux rôles à différents moments lorsque les affrontements qu'elles ont soutenus au départ risquent de déborder et de menacer à leur tour ladite société. L'intervention des femmes est donc recentrée autour d'une constante : la préservation de la stabilité sociale.

Toutefois, il faut souligner que même si les femmes sont sollicitées par les hommes pour l'effort de guerre, l'assignation genrée leur donne prioritairement un rôle de pacificatrices. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la mobilisation de certaines femmes casamançaise pour la résolution de la grève du Lycée de Djignabo (du fait de l'ampleur des affrontements, notamment suite à la mort d'un collégien) et, concernant le conflit armé, leur soutien initial pour son déclenchement et aujourd'hui pour la paix (suite à sa durée et à l'accroissement constant du nombre de victimes). Ces formes d'intervention sont fondées et justifiées par leur capital symbolique, en tant que mères[339]. C'est parce qu'elles sont les mères des combattants qui risquent leur vie dans l'entreprise guerrière qu'elles peuvent tenir ce rôle ambivalent et parfois paradoxal.

De fait, le rôle des femmes dans le conflit de Casamance a été pluriel. Si une majeure partie des femmes casamançaises (et sénégalaises) est aujourd'hui mobilisée pour la paix, d'autres ont auparavant participé à l'effort de guerre. Certaines femmes ont apporté un soutien idéologique, militaire et logistique au mouvement armé dès ses débuts face à une société menacée par les agressions et humiliations perpétrées par les Sénégalais issus du Nord. Elles se sont ainsi

[337] P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.*
[338] Extrait d'entretien avec une dirigeante d'association féminine, Ziguinchor, septembre 2017
[339] S. Awenengo, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) », art cit.

directement impliquées dans le déclenchement du conflit en convainquant leurs fils de rejoindre le maquis et en apportant un soutien mystique et logistique aux combattants.

En effet, la première forme de soutien de certaines femmes casamançaises au MFDC a été sur le plan idéologique. Elles ont encouragé leurs fils et maris qui avaient pris la décision de rejoindre les rangs du MFDC, décision qui revenait cependant exclusivement aux fils ou aux maris en question – donc aux hommes. Le soutien des femmes s'aligne donc dans le prolongement de leur rôle genré essentialiste. Comme au temps de la colonisation où elles ont poussé les hommes à affirmer leur virilité en désertant ou en s'opposant aux réquisitions, elles ont conforté leurs hommes dans leurs décisions de s'opposer au « colon sénégalais » déstabilisateur de l'équilibre social dans une tradition de résistance à la domination étrangère. Elles ont donc adhéré à la cause indépendantiste notamment en tant que garantes de la culture et des valeurs casamançaises qui étaient menacées. Elles peuvent donc, même si elles ne déclarent pas la guerre ou prennent les armes, supporter les hommes dans leurs décisions de mener des actions violentes.

Par ailleurs, toujours sur le plan idéologique, la figure de Aline Sitoe Diatta (présentée dans la première partie) a été convoquée et instrumentalisée par les leaders politiques du MFDC pour asseoir et justifier la pertinence d'un combat indépendantiste. T. Toliver[340] et R. Baum[341] analysent bien la « bataille de représentation » dont Aline Sitoe Diatta a fait l'objet d'une part pour le Sénégal et d'autre part pour les idéologues politiques du MFDC. Tour à tour représentée comme de la prêtresse de Ziguinchor, comme défenseur de l'identité casamançaise et héroïne nationale (sénégalaise), elle a progressivement perdu son identité de jeune casamançaise de Cabrousse pour être érigée en modèle ethno-nationaliste.

En effet, d'une part pour les indépendantistes, Aline Sitoe Diatta devient une figure de proue pour la lutte du MFDC contre le Sénégal. Dans son discours de 1980 à la Chambre de Commerce de Dakar, le leader politique du MFDC Diamacoune Senghor attribue à son message une dimension économique, politique et culturelle qui en réalité célèbre l'identité diola et le statut de la femme. Pour l'abbé Diamacoune Senghor, le rôle déterminant de Aline Sitoe Diatta dans la réforme et la préservation du modèle économique diola face à l'agression coloniale française en a fait une garante de la renaissance de la culture diola qui a inspiré le mouvement indépendantiste. Par sa défense des traditions ancestrales diola, la « reine » Aline Sitoe devient

[340] W.J. Toliver, « The Woman Who Was More than a Man », art cit.
[341] R. Baum, « Prophetess : Aline Sitoé Diatta as a contested icon in contemporary Senegal », art cit.

un précurseur de la résistance contre l'envahisseur et réaffirme la tradition historique de résistance de la région. Ainsi, Diamacoune Senghor a dit avoir été le premier à avoir réclamé qu'elle soit réintroduite dans l'Histoire du Sénégal (aux côtés des hommes), faisant de son absence dans les livres une preuve de l'exclusion de la Casamance. Ce sont également ses plaintes qui pousseront l'État sénégalais à effectuer les premières recherches pour retrouver sa dépouille et la rapatrier du Mali au Sénégal en 1982. Certains membres du MFDC ont même occupé la forêt de Santiaba où Aline Sitoe prêchait pour protester contre l'autorité postcoloniale. Citée en martyr et perçue comme une « reine », on lui attribue des valeurs viriles tendant à « masculiniser » son image et confirmant la tendance à patriarcaliser les valeurs et actes héroïques de sa résistance durant la colonisation. Elle est surnommée « *la Jeanne d'Arc de la Casamance* ».

D'une autre part, l'État du Sénégal s'est également peu à peu approprié son image pour en faire une héroïne nationale. Plusieurs avenues, monuments et sites historiques ont été rebaptisés à son nom dès les débuts du conflit en 1980. En 1981, le Président Abdou Diouf, à l'occasion du discours inaugural du stade à son effigie à Ziguinchor, parle d'une femme qui « *s'est sacrifiée pour préserver l'honneur, la liberté et la dignité du pays* » (cité dans Toliver 2005). Une culture populaire se créa autour d'elle, avec des titres musicaux (« *djigueene djou meune goor* » - *la femme plus forte que les hommes*- de Alioune Kassé en 1997) et des pièces théâtrales (la Dame de Cabrousse de Marouba Fall en 1993) en son honneur. Elle sera également perçue comme une figure de la transgression de la tradition diola, étant donné qu'elle nait avec un handicap qui ne lui permet pas de participer à la production rizicole ; elle est également la première femme à avoir émigré de son village de Kabrousse pour Dakar[342].

Toutefois, P. Diedhou (Diedhou 2011) relativise la portée culturelle et symbolique du message de Aline Sitoe Diatta. Il délimite la notoriété qu'elle acquiert de son vivant à Cabrousse et nuance l'influence régionale de son message et de ses cultes. Surtout, il remet en cause son statut de « reine » en s'appuyant sur le principe « d'indépendance » des villages en Basse Casamance (idem).

En tout état de cause, sa symbolique a été mobilisée et instrumentalisée par un MFDC pourtant politiquement et militairement phallocentré.

La deuxième forme de soutien de certaines femmes au déclenchement du conflit s'observe sur le plan mystico-religieux. Les femmes ont eu à s'impliquer dans la marche pacifique de 1982,

[342] Baum 2010.

qui, réprimée dans le sang par les forces gouvernementales, marque le début du conflit armé de Casamance. Ce sont les femmes *Usanas* (femmes des bois sacrés), connues pour leurs connaissances mystico-religieuses, qui ont préparé mystiquement les combattants avant la tenue de la marche du 26 décembre 1982.

Ces assertions s'inspirent d'entretiens réalisés à Ziguinchor auprès de casamançais (chercheurs et observateurs du conflit, journalistes, dirigeantes d'associations, discussions avec des habitants) mais aussi et surtout auprès de combattants et d'anciens combattants démobilisés qui ont eux-mêmes pris part à la marche de 1982.

À l'origine, la marche de Ziguinchor avait une visée pacifique et non indépendantiste (ou guerrière). Elle avait pour but de manifester aux autorités gouvernementales le ras-le-bol casamançais. L'expression le plus patent de ce ras-le-bol casamançais était, en arrivant à la Gouvernance (qui était la destination finale de la marche), le décrochage du drapeau du Sénégal pour hisser à la place un drapeau blanc. Lors des réunions de préparation de ladite marche qui se sont tenues dans une partie désaffectée de l'aéroport de Ziguinchor puis à Diabir, les femmes n'étaient pas présentes physiquement, démontrant ainsi que ce fut dès le début un projet strictement masculin[343]. Néanmoins, elles se réunissaient dans leur bois sacré de Mangocouro, à la périphérie de Ziguinchor, et étaient informées à travers des comptes rendus à l'issue de chaque rencontre. Toujours à la demande des hommes, des femmes *Usanas* de Mangocouro ont préparé mystiquement les marcheurs à travers des libations et prières dans le but de protéger leurs fils, de leur accorder leur bénédiction et de formuler des vœux de succès pour leur projet[344].

Le 26 décembre 1982, jour du début de la marche, le départ fut pris à Mangocouro avec pour direction la Gouvernance. Les femmes étaient présentes. Les hommes « diolas » étaient majoritaires, mais toutes les autres « ethnies » de Casamance étaient représentées. La surprésence diola s'explique surtout par le fait, comme nous l'avons vu, que la plupart des actes de spoliations foncières, de discriminations politico-sociales et de mépris culturel avaient eu lieu en Basse Casamance, où sont majoritaires les groupements de populations dits « diolas ». Mais d'autres membres de groupes socio-culturels étaient associes et présents à la marche (idem). Vêtues de blanc pour confirmer le caractère pacifique de la marche, les femmes *Usanas* ont accompagné la procession « *en tenant dans leurs mains des calebasses d'eau qu'elles*

[343] Extrait d'entretien avec un combattant du MFDC, avril 2019
[344] Idem

*projetaient sur la chaussée en signe de bénédiction* »[345]. D'autres femmes, mères, parentes ou soutenant tout simplement la cause, s'étaient jointes à la procession. Le caractère pacifique de la marche était également affirmé par le fait que les marcheurs ne portaient sur eux aucune arme. Pourtant, la réponse des autorités gouvernementales fut disproportionnée. Des tirs furent enregistrés, faisant un mort et plusieurs blessés ; cette réponse violente sera à l'origine de la décision de créer la branche armée du MFDC *Atika* en 1983[346]. La répression fera une dizaine de morts et selon certains analystes, le fait que les autorités gouvernementales se sont attaquées à des femmes innocentes et sans défense sera entre autres à l'origine de la décision d'entrer en guerre[347].

Ainsi donc, lors du déclenchement du conflit, les femmes se sont mobilisées d'abord du fait du caractère pacifique de la marche, puis en se basant sur un argument de justice (leur devoir de mère) un argument légaliste (le droit à l'indépendance) ainsi qu'un argument légitimiste (l'existence d'une nation casamançaise)[348]. Elles furent sollicitées et convaincues par les hommes. De ce fait, alors que le projet politique masculin est novateur, l'implication des femmes s'inscrit bel et bien dans une lignée conservatrice et essentialiste (assurer le bien-être de leurs fils ainsi que le succès de leur entreprise) (idem).

C'est à la suite de la marche de 1982 que l'escalade de la violence a réellement débuté en Casamance[349]. Les forces gouvernementales, qui avaient déjà mené quelques actes d'arrestations en ayant eu échos de la préparation de la marche, procédèrent à l'emprisonnement des leaders politiques et idéologiques du MFDC tels que l'abbé Diamacoune Senghor, Nkrumah Sané et Mamadou Mauria Sané (Marut 2010). Les marcheurs furent traqués et poursuivis, leurs familles inquiétées ; de nombreuses arrestations arbitraires, actes de torture, meurtres et disparitions forcées furent perpétrées sur des hommes mais également des femmes[350].

À la suite du procès des leaders politiques du MFDC qui furent jugés coupables le 13 décembre 1983, une marche se tint le 18 décembre 1983 et avait cette fois-ci une visée ouvertement belliqueuse. Les marcheurs étaient armés d'armes blanches et de fusils de chasse[351]. À cause justement de cette dimension belliqueuse, les femmes n'ont pas été associées lors de cette

[345] Awenengo 2007.
[346] Le combattant en langue diola (cf glossaire).
[347] M. Rudolf et al., « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », art cit.
[348] Awenengo 2007.
[349] V. Foucher, « Pas d'alternance en Casamance ? », art cit.
[350] Amnesty International, *Sénégal : la terreur en Casamance*, *op. cit.*
[351] R.C. Bassène, *Casamance*, *op. cit.*

deuxième manifestation[352]. Les affrontements occasionnèrent des victimes dans les deux camps, mais le plus grand nombre de morts fut enregistré dans le camp des protestataires du fait des armes de défense inégales. À la suite de cet affrontement, les arrestations, actes de tortures et meurtres arbitraires s'intensifièrent. Selon Marut, c'est pour échapper à cette inquisition que de nombreux marcheurs désertèrent leurs familles et se réfugièrent en forêt, « *faisant ainsi basculer le mouvement d'une contestation urbaine à la formation d'un « maquis » en Casamance* ». Dans cette perspective, toujours selon l'analyse de Jean Claude Marut (idem), « *l'État a constitué le premier pourvoyeur du maquis qu'il entend combattre* »[353], à cause de la répression aveugle qui s'ensuivit. C'est ainsi qu'au fil des années, la nature du conflit changea, de même que sa territorialisation et sa typologie. L'émeute urbaine est devenue un conflit armé ; les affrontements d'abord circonscrits à Ziguinchor déborderont en majeure partie dans les zones rurales ; enfin, de l'affrontement direct, on est passé à guerilla, une guerre d'usure qui se joue de la géographie physique et des frontières (voir Introduction, rubrique « stratégies militaires et enjeux sous régionaux »).

Ainsi, la marche de 1983 signe le début d'un conflit armé qui fera de 1982 à 2020 entre 3000 et 5000 victimes civiles en Casamance dont près d'un millier de victimes de mines anti personnelles[354]. Les poses de mines ont constitué une stratégie de guerre dévastatrice en particulier pour les civils. Pendant le conflit et toujours à la demande des hommes, les femmes ont eu à apporter un soutien logistique aux combattants.

## II. Implication des femmes casamançaises dans le conflit

Au plus fort de son effectif au début des années 1990, le MFDC a compté environ 4000 combattants, contre environ 5000 à 8000 militaires côté armée sénégalaise, créant ainsi un rapport de force inégal[355]. Toutefois, la présence de soldats de l'armée bissau-guinéenne, qui à l'occasion peuvent apporter des soutiens ponctuels aux maquisards, a pu fausser ces chiffres (idem). Par ailleurs, le mode de vie des combattants marquée par des formes de continuités avec la vie sociale (permissions, départ lors d'occasions festives, lien étroit entretenu avec les

[352] Extrait d'entretien avec des combattants démobilisés ayant participé à la marche, Ziguinchor, novembre 2018 ; extrait d'entretien avec des témoins lors de la marche, septembre 2017 et novembre 2018
[353] J.-C. Marut, « Casamance : Éclairage sur un conflit de 30 ans », art cit.
[354] Mariama Darame, *Le conflit casamançais, un fardeau politique et sécuritaire pour l'Etat sénégalais*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/20/le-conflit-casamancais-un-fardeau-politique-et-securitaire-pour-l-etat-senegalais_6046770_3212.html , 17 juillet 2020, (consulté le 23 juillet 2020).
[355] Marut 2010.

familles que l'on trouve notamment parmi les réfugiés) peut expliquer l'absence de constitution d'un corps social armé vivant de et pour la guerre, à l'extérieur à la société (idem).

Aujourd'hui, le mouvement a connu une perte de vitesse considérable, avec moins de 2000 combattants dans le milieu des années 2000[356]. Depuis ce nombre ne cesse de chuter avec la perte de vitesse du mouvement[357].

Edgard Manga, l'un des pionniers de l'aile politique interne du MFDC, analyse ainsi la constitution du mouvement armé ainsi que son déclin progressif (Edgard Manga cité dans Bassène 2015 p18) :

« *On peut distinguer différentes vagues de combattants qui composent le MFDC :*

- *La génération des combattants de 1982-1983, pionniers de la branche armée du MFDC. Ils furent obligés de se réfugier puis de se battre pour échapper et résister à la persécution des autorités sénégalaises après l'évènement du 18 décembre 1983*
- *La génération de 1984-1986, dont certains s'étaient engagés par conviction, parce que croyant en l'indépendance par les armes, et d'autres parce qu'on leur avait promis de hautes fonctions dans 'l'administration casamançaise' en cas de séparation avec le Sénégal*
- *La génération de 1990-1993, de loin la plus grande en termes d'effectifs. Elle comporte également des réfugiés et des revanchards, ceux qui ont rejoint le maquis pour échapper à la répression, parce que dénoncés ou craignant une probable dénonciation, et ceux qui ont rejoint le maquis pour venger un parent proche ou un ami victime arbitraire de la répression des forces de l'ordre*
- *La génération 1995-2000, avec des volontaires, essentiellement recrutés par les différentes factions rivales du MFDC, dans le but de se renforcer pour mieux se faire la guerre*
- *Enfin la génération 2000 à nos jours, essentiellement composée de jeunes chômeurs refusant d'affronter les dures conditions de la vie, de jeunes partis en renfort et désireux de venger un des leurs exécutés notamment par le camp de Salif Sadio ou celui de César Atoute Badiate* ».

[356] Jean-Claude Marut et Luc Descroix, « L'exploitation des sables métallifères du littoral casamançais (Sénégal): un projet à risques », *Conseil québécois d'études géopolitiques, Université Laval*, 2015.
[357] Aucune étude récente sur le nombre de combattants du MFDC à ce jour n'a été effectuée.

Les femmes n'ont pas été auteures de crimes ou d'actes de violence en Casamance, contrairement à d'autres pays où les femmes ont été au front comme l'Angola (30 000) le Libéria (22 370), la Sierra Léone (13 202), l'Ouganda (4547) ou encore la RDC (3000)[358]. Cependant, les casamançaises ont connu certaines formes de participation pendant le conflit. Certaines femmes parmi la population civile, appartenant au cercle de proches des combattants (épouses, filles, nièces, sœurs etc) ou adhérant à la cause indépendantiste (notamment parce qu'un membre de leur famille a été victimes des exactions foncières, des formes de discriminations sociales, ou des représailles de la part de l'armée sénégalaise) se sont impliquées pendant le conflit.

Leurs formes de participation sont à noter sur les plans logistiques et sur le plan économique à travers leur participation dans l'économie de guerre[359]. Tout d'abord, elles ont joué un grand rôle de support logistique par des actes de dénonciation, de renseignement (repérage des positions ennemies, espionnage), par un travail d'information et par un travail de sensibilisation pour le recrutement. Elles ont également pu constituer un atout majeur pour le transport des mines, les premières poses ayant eu lieu en 1991. Les femmes ont constitué un atout pour le déploiement de cette arme de guerre étant donné qu'elles pouvaient dissimuler les engins explosifs dans leurs paniers à légumes ou autres marchandises, sans être inquiétées. Mais il faut préciser qu'elles se sont plus chargées du transport des mines que de leur pose, même si certaines femmes ont pu poser des mines[360]. Elles ont également été chargées, dans de plus rares cas, du transport des armes.

La participation des femmes s'observe également sur les plans sanitaire et alimentaire. D'une part, elles ont assuré les soins aux combattants. D'autre part, elles se sont occupées de leur ravitaillement (se rendre dans les marchés pour acheter des denrées alimentaires ou vendre les denrées que les combattants eux-mêmes cultivent ; confection de repas, livraison de denrées etc…).

Certaines femmes ont ensuite eu à participer de manière importante à l'économie de guerre à travers deux modalités : les cotisations et leur implication dans le trafic de chanvre indien. En effet d'une part, elles se sont acquittées de cotisations numéraires allant parfois jusqu'à

[358] J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit.
[359] Entretiens avec des journalistes casamançais ayant enquêté sur la question et des responsables d'ONGs locales, Casamance, 2018
[360] Extrait d'entretien avec un ex-combattant du MFDC, Ziguinchor, mars 2019. D'autres sources indiquent que les femmes ont posé des mines, et qu'elles étaient même rémunérées lorsqu'elles parvenaient à faire des victimes. Extrait d'entretien, Dakar, juillet 2018.

1000francs CFA pour le soutien à l'effort de guerre (Marut 2010). D'autre part, le trafic de cannabis, cultivé dans la région, en particulier dans la partie Nord à la frontière gambienne, a été très intense en Casamance. En 1995, une étude de l'OGD (Observatoire Géopolitique des Drogues) a fait du Sénégal le troisième producteur de chanvre indien dans la région ouest-africaine derrière le Nigéria et le Ghana, de sorte qu'on a pu parler de « *narco rébellion* » (idem). La filière a parfois été aux mains des femmes.[361].

Jean-Claude Marut a analysé comment l'économie de guerre a circonstanciellement modifié la nature même du mouvement indépendantiste. Avant le début des années 90, le MFDC disposait de moyens très modestes. Sa survie était assurée par la population dont il avait beaucoup de soutien et qui participait à l'effort de guerre, notamment à travers les cotisations. À partir des années 90, l'augmentation des effectifs s'accompagnera d'une plus grande disponibilité de moyens techniques et militaires, notamment avec les contentieux que traversa le Sénégal avec ces pays voisins[362], le soutien de l'aile extérieure et de la diaspora au Mouvement ainsi que le développement de trafics lucratifs (bois, chanvre indien). Le début des années 2000 marque un sérieux déclin du mouvement armé, avec une désolidarisation croissante de la population (parmi laquelle on compte de plus en plus parmi de victimes) ainsi que la perte progressive des soutiens extérieurs et frontaliers. Les objectifs de la lutte armée vont alors se transformer en stratégies de survie.

Notons enfin que comme évoqué, le conflit de Casamance est particulier dans le sens où les combattants du MFDC ne se sont pas constitués comme une armée en tant que telle. Ils gardaient des liens très étroits avec leurs familles à qui ils rendaient visite régulièrement[363] ; ils pouvaient également faire acte de présence lors d'évènements importants (mariages, baptêmes, décès etc). Les femmes constituaient, perpétuaient et alimentaient en réalité ce lien entre les combattants et leurs vies sociales.

[361] Dans son ouvrage, Marut précise qu'en 2008, trois femmes originaires de Basse-Casamance ont été arrêtées en banlieue dakaroise en possession de 450 kg de chanvre indien d'une valeur de 30 millions de francs CFA. La drogue était dissimulée dans leur chargement de fruits en provenance de leur région. Cette information tire référence du Journal quotidien l'Observateur du 04 septembre 2008 (Marut 2010).

[362] Conflit portant sur le fleuve Sénégal avec la Mauritanie, d'où circulera des armes en provenance de la Lybie ; contentieux avec la Gambie et la Guinée Bissau, notamment sur des droits d'exploitation maritimes.

[363] Cela n'exclut pas que certains n'avaient aucun contact avec leurs familles, notamment par peur de représailles contre celles-ci ; il en a d'ailleurs existé plusieurs. Le contact était plus facilement maintenu lorsque les familles étaient établies comme réfugiées du côté gambien ou guinéen.

Ainsi donc, plusieurs modalités de participation des femmes sont à noter dans le conflit de Casamance. Le fait qu'elles n'aient pas compté parmi les rangs du MFDC comme combattantes ne signifie pas moins leur implication, leur soutien et leur rôle déterminant. Soulignons toutefois que toutes les femmes n'ont pas soutenu le mouvement indépendantiste, et ce ne sont pas les mêmes femmes qui ont joué les mêmes rôles aux mêmes moments. Le soutien mystique était assuré par les femmes *Usanas*. Le soutien logistique, sanitaire et alimentaire s'observe surtout du côté des femmes proches des combattants (mères, épouses, sœurs etc) ou de femmes soutenant idéologiquement la cause sécessionniste (car ayant subi directement ou indirectement les exactions). Certaines femmes ont pu avoir des rôles polyvalents (les femmes Usanas ont pu délivrer des soins de santé « traditionnels » aux combattants blessés grâce à leurs pouvoirs mystiques).

D'autres femmes se sont-elles quant à elles insurgées pour se prononcer en faveur de la paix, soit dès le début du conflit face aux arrestations, enlèvements et tortures croissants, soit au cours du conflit face à des affrontements qui s'éternisaient avec leur lot de morts et de désolation. Par-là, elles prolongent leur rôle traditionnel voire essentialiste d'intercesseur et de pacificatrices en cas de débordement des affrontements.

## III. Le « ni guerre ni paix » : femmes pour la paix, femmes du MFDC

La mobilisation d'une majeure partie des femmes pour la paix est motivée par la gravité des conséquences du conflit, de sa durée et de l'incapacité de l'État comme du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (donc des hommes) à y mettre un terme. Elle commence dès les débuts du conflit en 1982. Toujours au nom de la stabilité d'une société dont les fils s'entretuent, où les exactions et meurtres prennent une dimension exponentielle et où les conditions de vie des populations se détériorent à une vitesse alarmante, certaines femmes décident de se mobiliser pour la paix.

Les femmes se sont également mobilisées pour la paix au vu des conséquences genro-spécifiques du conflit, en particulier sur les femmes. En effet, les femmes ont également subi les conséquences du conflit. Leur accès aux espaces de production (rizières, champs, forêts) est devenu limité, soit transformé en base de combat, soit détruit par les bombardements, soit miné. Les femmes sont également devenues elles-mêmes victimes de mines, subissent encore aujourd'hui vols et braquages et vivent dans l'insécurité qui limitent leurs déplacements. Elles

sont victimes des déplacements forcés à l'intérieur de la Casamance mais aussi dans les pays voisins (réfugiées). Elles ont vu leurs propres fils s'entretuer, l'un étant dans le camp de l'armée et l'autre dans le camp rebelle. De plus, elles sont devenues des cheffes de famille avec à leur charge jusqu'à dix enfants, rôle auquel elles n'avaient pas été préparées. Par ailleurs, la prostitution a proliféré dans les zones militarisées. Un autre phénomène subi est celui des viols. Comme évoqué, le peu de cas de violences sexuelles a renforcé le traitement androcentrique du conflit, et sa typologie a renforcé cet aspect : dans les conflits sécessionnistes, la cible des combattants est moins la population (qu'elle entend au contraire protéger et défendre) que les forces gouvernementales (Lahai 2010). Cela implique qu'il y a une confrontation moindre entre les hommes et les femmes dans le cadre du rapport de violence. De plus, nous avons vu la place très importante des femmes dans la société diola, renforcée par la culture animiste. Les femmes ont même été parfois protégées par les combattants : elles étaient considérées comme sacrées et les combattants avaient une perception négative du viol ; pour certains, « *un vrai homme ne fait pas ça* »[364]. Mais cela n'exclut pas que ce type de violences ait existé, surtout qu'avec l'évolution du conflit, les populations seront prises pour cible. Des cas d'agressions sexuelles et de traitements dégradants envers les femmes ont existé dans les Kalounayes, comme évoqué en Introduction. C'est dans ce contexte que des organisations féminines se sont créées avec pour credo la lutte pour la fin des hostilités, l'aide à la résilience de ces femmes victimes et la restauration de leur dignité.

Toutefois, ce combat pour la paix n'a pas été porté que par des casamançaises, mais aussi par des femmes non casamançaises. Ces dernières ont utilisé (ou instrumentalisé) ce rôle traditionnel de la femme casamançaise pour se positionner dans l'échiquier de la résolution du conflit. À partir du milieu des années 1990, elles s'impliqueront activement dans la résolution du conflit ainsi que l'aide à la résilience des populations victimes.

En effet, à partir des années 2000, la mobilisation des femmes pour la paix va s'intensifier et connaitre une ampleur sans précédent. Avec l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir puis de Macky Sall en 2012, le conflit est entré dans une phase d'accalmie ponctuée par des pics de violences. Cette nouvelle dynamique a révélé des masculinités en crise qui n'ont pas su réussir dans leur projet indépendantiste et déploient conséquemment des stratégies de survie qui portent directement préjudice à la population.

[364] M. Rudolf et al., « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », art cit.

C'est dans cette phase du conflit associée au « ni guerre ni paix » que la mobilisation d'une grande partie des femmes casamançaises pour la paix a pris de l'ampleur. Par ailleurs, l'implication de femmes issues du Nord dans la gestion des conséquences du conflit a favorisé l'émergence de femmes plurielles aux ambitions différentes disposant de moyens disproportionnés pour construire la paix, ce qui fait tout l'intérêt d'une partie de cette recherche portant sur « le marché de la paix » ; nous y reviendrons plus en détail dans le troisième chapitre.

Soulignons enfin que d'autres femmes sont restées fidèles à la cause indépendantiste : on les appelle aujourd'hui « les femmes du MFDC ». Elles assurent surtout un soutien mystique aux combattants, ainsi que d'autres formes de services comme l'approvisionnement en nourriture.

## Transition vers le chapitre 4

Dans le conflit de Casamance, les femmes ont endossé de multiples rôles. Certaines femmes ont adhéré (et adhèrent toujours) à la cause indépendantiste et ont soutenu les combattants sur les plans idéologique, mystique et logistique. Dans le prolongement de leur rôle traditionnel, elles ont alors valorisé et encouragé l'entreprise guerrière, afin de confirmer les hommes dans leur statut de guerrier.

D'autres femmes ont eu un rôle de pacificatrices, toujours dans le prolongement de leur assignation genrée. Dans cette dynamique de paix, des femmes allochtones, cette fois-ci issues du Nord, se sont impliquées dans la résolution du conflit, sur fond d'argument légitimiste (le conflit est avant tout sénégalais).

Ainsi, les actrices en question n'ont pas mené les mêmes interventions, n'ont pas eu les mêmes partis-pris, et ont pu prendre différents rôles à différents moments.

Après avoir analysé ces dynamiques genrées dans le déclenchement et la tenue du conflit en soulignant les formes de participation et de désolidarisation des femmes, nous allons à présent voir l'impact genré de la guerre à travers deux études de cas.

La Basse Casamance, assimilée à la région de Ziguinchor, est découpée en trois départements : Ziguinchor, Bignona et Oussouye. Je me suis intéressée à la région de Ziguinchor en zone urbaine pour étudier les dynamiques de genre dans le déclenchement du conflit. Mais notre recherche se déploie également sur les deux autres départements de la Basse Casamance pour étudier, dans une perspective socio-historique, l'impact social, sociétal et genré du conflit, cette fois-ci dans sa phase active de déroulement. Les recherches ont ainsi été menées dans le Sindian (rive nord, département de Bignona) et dans le Nyassia (rive sud, département de Oussouye).

# Chapitre 4 : Étude de cas. Dynamiques de genre en zone rurale avant le conflit

La marche pacifique de décembre 1982 à Ziguinchor deviendra rapidement un conflit armé qui débordera dans les zones rurales. Le fait que notre recherche ne se limite pas en zone urbaine s'explique par le fait que les zones rurales seront les principaux théâtres des affrontements opposant le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance à l'armée sénégalaise. Nous nous proposons donc dans cette partie d'analyser l'impact du conflit sur les rapports de genre dans deux localités qui ont été au cœur des affrontements armés : Nyassia et Sindian.

En effet, si le projet indépendantiste semble se présenter comme un projet exclusivement masculin, il ne se présente pas comme un projet exclusivement urbain. Beaucoup d'hommes appartenant à la branche politique ou à la branche militaire du MFDC sont issus des zones rurales. Ils ont adhéré à la cause indépendantiste après avoir vécu les discriminations lors de leur projet migratoire à Dakar, à Saint-Louis, à Ziguinchor, après avoir connu les spoliations foncières de grandes ampleur qui ont eu lieu en Basse Casamance, notamment au niveau des zones côtières telles que le Cap Skiring (d'où le fait que le département d'Oussouye, en plus d'être associée à la zone la plus « authentiquement » diola, est celle où les recrutements ont été les plus massifs ; d'ailleurs, le feu secrétaire général du MFDC Diamacoune Senghor en est issu). Le désir de vengeance (de parents ayant émigré ou ayant subi des représailles sur place) a également été un autre motif fort de recrutement dans les zones rurales. Aussi, c'est en zone rurale que le conflit s'est réellement déployé. C'est aussi pour cela qu'on y compte beaucoup plus de victimes. La commune de Ziguinchor a, quant à elle, moins connu l'impact de la guerre du fait de l'implantation rapide des forces gouvernementales qui y ont établi leurs quartiers généraux (commandements de zone, bases de l'armée etc).

Afin d'analyser comment la guerre a déstabilisé les rapports de genre en zones rurales, une perspective socio-historique sera adoptée pour connaitre la répartition des rôles genrés avant le conflit, la manière dont elles ont été « troublées » avec le conflit et leur état actuel dans le « ni guerre ni paix ». Dans ce chapitre, nous étudierons l'état des rapports de genre dans la période pré-conflit ainsi que la manière dont le conflit a affecté les relations hommes-femmes. Leur reconfiguration dans le « ni guerre ni paix » sera étudié dans le troisième chapitre.

# I. État des rapports de genre pré-conflit dans le Bayot (Nyassia)

## 1. Généralités

Nyassia est un arrondissement de la région de Ziguinchor. Elle se trouve au niveau de la rive Sud de la « Casamance naturelle », à 20 kilomètres de la ville de Ziguinchor et environ à 15 kilomètres de la frontière bissau guinéenne. On la désigne comme étant la zone des diolas Bayot. Leurs pratiques sont quasiment identiques à leurs voisins du Bandial (arrondissement de Enampor), avec de légères différences au niveau de la langue. Une grande partie des populations interrogées nous ont déclaré que les diolas Bayot et les diolas Bandial appartiennent au même groupement social d'origine.

Toutefois, l'appartenance des Bayot à l'entité socio-culturelle « diola » a pu être contestée[365]. Il s'agirait d'une population en provenance d'Afrique centrale qui aurait migré pour s'installer en Casamance bien après les diolas. Par la suite, leur intégration progressive aurait entrainé une fusion avec le groupe voisin du Bandial, sans empêcher la conservation d'une certaine spécificité[366]. L'origine étrangère de ce peuple est également démontrée par le fait que leur langue compte plus de mots que toutes les langues du Sénégal ; aussi, certains mots bayot n'existent pas en langue diola[367].

Les enquêtes se sont déployées dans l'arrondissement de Nyassia afin d'exploiter les répercussions du conflit dans toute la zone. Ainsi les recherches ne se sont pas limitées à Nyassia commune même ; elles ont également eu lieu dans les villages de Brin et de Dioher (dans un rayon de 10 kilomètres). Par ailleurs, des femmes issues de différents villages de la localité (Bakonoum, Basaré, Etomé, Kasoulou, Kaylou, Edjouma, Kadjeunil, Kouring, Kaguitt, Goundoumé, Dar Salam, Djibonker) ont été interrogées. L'échantillonnage de la population ciblée a concerné des femmes d'âge mur (entre 40 ans et 70 ans) qui ont toutes vécu le conflit[368]. Cette fourchette d'âge était idéale : plus jeune, on avait peu d'assurance qu'elles aient vécu le conflit, et plus âgée, la mémoire commençait à faire défaut. Pour les rares cas de femmes ayant

[365] Extrait d'entretien avec une dirigeante associative d'ethnie diola bayot qui cite les travaux du Pr Mbacké Diagne, universitaire sénégalais (UCAD) spécialiste en linguistique, Ziguinchor, mars 2019.
[366] J'ai moi-même été frappé par la singularité de leur langue comparée à celle des autres dialectes diolas entendus dans les différentes zones d'enquêtes. Le dialecte parlé par les bayot a des sonorités proches du kyniarwanda. Par ailleurs, il y a des variations entre le diola bayot parlé à Nyassia et le diola bayot parlé à Essing (villages voisins distants d'à peine 5 kilomètres)
[367] Voir note 309
[368] Ceci est valable dans toutes les zones d'enquêtes

dépassé 60 ans dont la mémoire était parfois altérée, l'aide de traducteurs, qui étaient le plus souvent les enfants de celle-ci, a été d'une grande aide. Ils ont pour la plupart vécu les évènements aux côtés de leurs parents avant de migrer ou de se marier ailleurs, notamment à Dakar ; c'est grâce à cela qu'ils comprennent wolof (ou le français chez les garçons). Toutefois, la présence des enfants a pu gêner les mères qui avaient moins de faciliter à se livrer en leur présence sur les questions d'éducation ou de remariage. Mais leur présence a également constitué un atout dans le sens où l'écart générationnel a permis d'apprécier les évolutions, régressions ou transformations sociales et genrées dans des domaines comme le mariage, la polygamie, le partage des tâches ménagères dans les ménages, le partage des rizières, la gestion du riz etc.

La société Bayot est dans une large mesure animiste et/ou chrétienne. Souvent, les populations sont animistes (d'abord) et chrétiens (ensuite). Le syncrétisme religieux chez les diolas mêle des formes de monothéisme et de polythéisme. Néanmoins, les animistes sont plus nombreux. Il existe un Dieu unique, *Emitaï*. Cependant, une série de cultes est vouée à des fétiches spécialisés dans tous les domaines de la vie sociale telles que la survenue des pluies, la maternité, la santé etc. Les fétiches sont sexués : les hommes ont leurs fétiches et les femmes ont leurs fétiches, et souvent les fétiches des uns sont interdits au regard ou à la fréquentation des autres. Néanmoins, les uns peuvent prier pour les autres et pour la communauté, dans leurs bois respectifs[369]. Les offrandes et sacrifices sont effectués dans les bois sacrés (« *bakin* »).

À l'exemple de l'arrondissement d'Oussouye, la royauté a pu exister dans la zone Bayot, en particulier dans le Essing. C'était dans les années 1950 avant le déclenchement du conflit ; elle pourrait exister de nouveau mais semble difficile à restaurer avec la migration massive des jeunes qui sont dits respecter de moins en moins la tradition[370]. Toutefois, même s'il n'y a pas de roi, la famille royale subsiste et est identifiée.

Après avoir précisé ces généralités sur la société Bayot, nous allons maintenant nous intéresser à l'état des rapports de genre avant le déclenchement du conflit.

[369] P. Diédhiou, *L'identité jóola en question*, *op. cit.* ; O. Journet, *Les créances de la terre*, *op. cit.*
[370] Extrait d'entretien, Nyassia, mars 2019

## 2. Assignation des rôles de genre dans le domaine social, culturel et cultuel

Dès l'enfance, filles et garçons n'ont pas les mêmes rôles sociaux de genre. Alors qu'une part importante de l'emploi du temps du jeune homme sera consacré à l'apprentissage scolaire (avec un temps de travaux dans les champs et les rizières pendant les vacances scolaires), les jeunes filles restent prioritairement à la maison auprès de leur mère pour l'assistance aux tâches ménagères (cuisiner, faire le linge, la vaisselle, piler le riz, puiser de l'eau etc) ainsi que le soin des petits frères et sœurs. Les filles sont ainsi très peu scolarisées dans la zone du Bayot, notamment à cause du fait que les écoles primaires dans les années 1970-1980 se trouvaient à Kouring ou à Kaguitt (à une dizaine de kilomètres). Les collèges étaient encore plus rares. Ainsi, les parents concédaient plus aux garçons le fait de faire de longues distances pour rejoindre l'école, et moins facilement aux filles. Par ailleurs, l'unique lycée de toute la région se trouvait à Ziguinchor à défaut de Dakar ou Saint-Louis, et les garçons étaient jugés plus aptes à migrer pour aller étudier. C. Labrune Badiane[371] a analysé les causes de la faible scolarisation des filles en Casamance. Avec les comptoirs portuguais (18ème siècle) on constate les débuts de la scolarisation des filles à Ziguinchor, mais dans des écoles de sœurs qui leur dispensaient une éducation religieuse et domestique (comment tenir une maison, coudre, cuisiner, repasser etc…). Sous la colonisation française (19ème siècle), la scolarisation des filles en Casamance n'a jamais été une priorité. Pendant la période post coloniale, (année 1969-70) on ne comptait que 10,4% de filles au lycée de Djignabo de Ziguinchor contre 22,6% de moyenne nationale. En dix ans, la situation a peu évolué (11,8% en 1980-81)[372].

Soulignons toutefois que si une majorité de femmes bayot n'ont pas été à l'école, la plupart des femmes originaires de Kouring ou de Kaguitt ont été scolarisées, au moins jusqu'au niveau primaire. Leur père ou oncle qui était enseignant dans les établissements les ont encouragés à fréquenter les bancs[373]. De même, certaines filles habitant près de ces villages ont pu être scolarisées.

Par leur éducation domestique, les filles sont préparées au mariage. Dans la société Bayot, le mariage est une obligation, le célibat est inenvisageable. La femme Bayot est libre de choisir

[371] C. Labrune-Badiane, « Affirmation d'une identité afro-portugaise et éducation en Casamance de la fin du XIXe siècle au début XXe siècle », art cit.
[372] C. Labrune-Badiane (ed.), *L école en situation postcoloniale*, *op. cit.*
[373] Extrait d'entretien collectif avec des femmes issues de l'arrondissement de Nyassia (Kouring, Kaguitt, Mpack), Ziguinchor, septembre 2018

son mari en respectant toutefois le principe d'exogamie. En effet, une des règles du mariage est ici le principe d'exogamie. La femme doit se marier en dehors de son lignage et de son clan et dans les cas les plus extrêmes, il n'est pas permis de se marier avec un homme portant le même patronyme, partant du principe que l'ancêtre peut être commun. Chez les diolas Bayot, c'est un interdit religieux : « *Ceux qui ont versé au même endroit ne peuvent pas mélanger leur sang* »[374]. Le mariage entre cousins et cousines est strictement interdit. En plus de l'argument religieux, il y a la peur que les liens familiaux soient rompus en cas de conflit. Le principe d'exogamie explique les métissages fréquents ; la couleur de peau, l'appartenance « ethnique » ou la religion ne sont pas en général un obstacle.

Le divorce est une initiative qui peut librement être entreprise par la femme. Elle peut décider de se séparer de son mari lorsqu'elle n'est pas heureuse dans le ménage et a le droit de ne pas revenir sur sa décision malgré les intercessions faites par les parents ou proches pour conserver le mariage. Les enfants peuvent être laissés au père lorsque la femme quitte le foyer conjugal (sauf quand ils sont en bas âge) car ce sont les garçons en particulier qui hériteront des terres de leur père et qui doivent donc continuer de la fructifier, étant donné l'organisation foncière patrilinéaire. La femme peut donc divorcer, laisser ses enfants à son ex-mari et refaire librement sa vie. Parfois, elle peut choisir d'amener tous ses enfants, mais les garçons reviennent chez leur père pendant la saison des pluies pour cultiver la terre. Même s'il n'est pas préférable, le divorce justifié par la femme n'est pas mal vu comme dans les sociétés du Nord[375], et le remariage est aisé pour la femme (qui n'est pas stigmatisée).

La fonction principale du mariage est de permettre d'enfanter afin d'assurer la descendance du groupe. La naissance d'un enfant signe le passage de l'enfance à l'âge adulte chez les femmes. Une femme qui n'a jamais accouché « *est comme un enfant qui ne connair rien* » (« *khalé bou khamoul dara* »), elle est « *incomplète, immature même si elle a 100 ans* »[376]. De plus, les conditions de l'accouchement sont codifiées : il faut que l'accouchement se déroule de manière naturelle. C'est à cette condition que la femme peut accéder aux groupements associatifs (de quartier, de villages, religieuses –animistes et chrétiennes- ou pour les récoltes) qui sont essentiels dans la vie sociale bayot pour la bonne marche de la société ainsi que la préservation de sa stabilité. Dans le cas contraire, la femme stérile, dont les enfants sont morts-nés ou qui

[374] Extrait d'entretien avec une prêtresse des bois sacrés du Bayot, Nyassia, avril 2019
[375] Le divorce est assez mal vu dans les sociétés du Nord du Sénégal. Il est synonyme d'échec social pour la femme qui doit conserver son ménage à tout prix et « supporter » les difficultés du mariage (« *mougn* »). Cette contrainte ne s'exerce pas sur les hommes.
[376] Extrait d'entretien avec une prêtresse des bois sacrés du Bayot, Nyassia, avril 2019

n'a jamais accouché de manière naturelle, devient une paria ; elle ne peut assister aux enterrements (même de ses parents), et ce qui se dit ou décide lors des assemblées féminines lui est interdit. Personne, même sa mère, n'a le droit de lui en parler. La marque de cette exclusion sociale est définitive, jusqu'à la fin de vie : une femme morte sans enfants n'aura pas droit aux mêmes égards pendant son enterrement qu'une femme ayant une descendance. Même la femme qui aura accouché d'un enfant décédé en bas âge recevra plus d'égards. Pour pallier à cet échec social, des rituels comme le *kanaleen* sont mis en place pour les femmes qui n'arrivent pas à avoir des enfants, où dont les enfants décèdent de suite après leur naissance. Ces sociétés ne font pas une hiérarchisation entre les filles et les garçons ; avoir un fils n'est pas plus valorisé qu'avoir une fille, même s'il peut être préférable d'avoir un fils dans une certaine mesure, pour la succession des terres. Dans le cas où il n'y a pas d'enfants ou de fils, les terres reviennent aux oncles paternels.

Dans la mesure où le fait d'accoucher est ce qui fait advenir femme, les enfants hors mariage sont tolérés, mais une enquête est menée par la suite pour que le père marie la femme ; pendant ce temps, celle-ci reste chez ses parents avec l'enfant.

Dans le Bayot, la polygamie est rare et se limite à deux femmes, trois dans de plus rares cas. Les hommes ont également l'obligation d'épouser une femme en dehors du clan et de la lignée. La polygamie a un rôle fonctionnel : dans une société agricole dont les possessions foncières couvrent souvent plusieurs centaines d'hectares, avoir une femme supplémentaire signifie avoir des bras supplémentaires pour la récolte, et avoir beaucoup d'enfants. La polygamie permet donc d'avoir des ressources humaines, de la main d'œuvre. Elle peut également être entreprise lorsque la première femme n'arrive pas à avoir des enfants. Il existe une forte solidarité entre les coépouses qui s'entraident pour les travaux agricoles et pour les travaux domestiques.

A l'occasion du mariage, la virginité de la femme n'est ici pas contrôlée. Dans le Bayot, la virginité de la femme est une affaire qui concerne strictement le couple : elle est laissée à l'appréciation du mari qui peut l'exiger ou ne pas l'exiger, choisir sa femme en fonction de ce critère ou pas. La femme qui n'est pas vierge à son mariage n'est pas socialement indexée, même si la femme qui se marie vierge et sans enfants est davantage célébrée.

Une fois mariée et mère d'un enfant, la femme occupe une place très importante dans la société grâce à son intégration dans les groupements associatifs et religieux. Selon O. Journet, « *C'est selon des modalités différentes que les femmes casamançaises se regroupent en association : selon leurs lieux d'habitation (originel ou celui de leur époux), leur classe d'âge, leur famille,*

*leurs activités économiques ou encore leurs cultes »*[377]. Les associations cultuelles ont des fonctions sociales essentielles : elles sont le gage de la prospérité matérielle ou physique du groupe, de la fécondité des femmes, de la santé des enfants (dont les fils), de l'accouchement ou de la maternité. Elles sont également perçues comme facilitant la survenue des pluies (déterminant dans une société agricole), permettant de conjurer le mauvais sort, à parer une épidémie etc. C'est pourquoi certains *ukin* (lieux de culte) sont détenus par des femmes, et ces dernières sont particulièrement craintes par les hommes. Les chrétiennes peuvent se retrouver dans les associations cultuelles, étant donné que le substrat animiste est toujours présent.

Les grandes prêtresses existent chez les femmes, mais les hommes ont également leurs grands féticheurs. Les décisions prises dans les bois sacrés des femmes concernent les femmes, et les décisions prises dans les bois sacrés des hommes concernent les hommes. Tous deux prient pour la paix et la stabilité de la communauté, et si une décision doit s'appliquer sur l'autre, c'est suite à une concertation et avec son consentement. Les femmes sont également craintes des hommes à cause de leur pouvoir de malédiction. Les femmes bayot peuvent maudire en montrant leur nudité ou leur grossesse ; c'est pourquoi, le fait même qu'elles commencent à soulever leurs pagnes peut faire fuir les hommes ou les dissuader d'entamer (ou de poursuivre) un projet.

La fonction rituelle importante voire capitale des femmes se confirme par ailleurs dans le cadre des rites funéraires. Les diolas Bayot appliquent la réincarnation des âmes. En cas de mort suspecte, le défunt, lorsqu'il est sollicité, se réincarne chez un être vivant pour raconter les circonstances exactes de son décès. Seulement, cette réincarnation n'est possible que via les femmes. C'est à travers une femme qu'un défunt, même si c'est un homme, peut se réincarner. Le défunt choisi sa cible vivante sans distinction d'âge et donc de prédisposition mystique. Ce rite est jusqu'à nos jours pratiqué dans le Bayot[378].

Le tissu associatif particulièrement dense des femmes diolas nous intéresse dans notre étude pour deux raisons : cela leur permet de développer un espace d'autonomie indépendant de celui des hommes, et cela leur permet d'avoir une capacité de mobilisation rapide et numériquement importante leur permettant a priori de peser sur le débat public. Les hommes ne sont pas engagés dans des réseaux associatifs aussi élargis que les femmes. Ils ne sont actifs que dans ceux

[377] Journet 1994

[378] Au cours d'un entretien (Brin, avril 2019), il m'a été raconté que le phénomène s'est produit il y a moins d'un mois dans le village. Le défunt s'est réincarné chez une jeune fille qui était à Dakar ; celle-ci est revenue au village alertant tout le monde. Une réunion fut convoquée ; elle fut installée au centre et après une période de transe, le défunt s'est exprimé.

existant dans leur village, ceux-ci se limitant à des associations d'entraide pour les travaux agricoles pendant leur jeunesse. Un homme marié brave et valeureux est celui qui est capable d'assurer seul la culture et l'entretien de ses parcelles, avec l'aide de sa (ses) femme (s) et de ses enfants.

La place importante de la femme est également perceptible à travers son rôle de *ariimen*, c'est-à-dire « fille de la concession du père ». Même si la femme quitte le foyer de son père pour aller se marier, elle y garde une place et un rôle très importants. C'est elle qui règle les problèmes chez ses frères, et même les problèmes entre ses frères et leurs femmes. Elle fait office d'arbitre franc et direct, et son arbitrage est appliqué même dans les cas où elle est plus jeune. Elle assure en ce sens le bon fonctionnement de la maison paternelle. Dans le Bayot, la fonction d'*ariimen* est plus fréquente chez les femmes. Les hommes n'ont pas la même fonction du côté de leur maison maternelle, comme le développe F. Ki-Zerbo en analysant la triade mère/fils/neveu utérin dans les sociétés diolas[379].

Enfin, le Bayot est une société sanctionnée d'interdits mystico-religieux. L'excision est traditionnellement une pratique strictement interdite. Elle est perçue comme une pratique dégradante, voire humiliante pour la femme ; « *le fait de d'enlever à la femme une partie d'elle la souille et la rend incomplète*[380] » d'autant que la femme excisée court un danger de mort[381]. Dans le cas où elle serait mariée avec un musulman et excisée dans un autre village, le lien avec son village originel est rompu. Elle n'a plus le droit de remettre les pieds dans le Bayot sous peine de mort (mystique), et même ses parents n'ont plus le droit de lui rendre visite. Si elle mangeait un produit du terroir (en particulier du riz), sa vie serait menacée. Par contre, la circoncision existe chez les hommes à travers le *bukut*. Le *bukut* signe le passage de l'état d'enfant à celui d'adulte chez les hommes (il est donc l'équivalent de l'accouchement chez les femmes. Il a lieu en moyenne tous les trente ans ; pendant une durée moyenne d'un mois, les jeunes garçons opèrent une retraite en forêt durant laquelle ils font un apprentissage initiatique des règles du vivre ensemble et des valeurs communautaires. Dans le Bayot, les garçons n'ont toutefois pas le droit d'effectuer la cérémonie de *bukut* en dehors de leurs villages. La peine encourue n'est pas la mort, mais une cérémonie de purification qui est obligatoire dès qu'il réintègre le village. Celle-ci est nécessaire « *avant de pouvoir remanger dans le village* ». On constate ainsi une interdépendance étroite entre les hommes, la terre et les principes religieux

[379] F. Ki-Zerbo, *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal*, *op. cit.*
[380] Extrait d'entretien avec une prêtresse des bois sacrés du Bayot, Nyassia, avril 2019
[381] Lors des entretiens, l'évocation de ce sujet suscitait chez les enquêtées une dénégation ferme (« *nous on ne pratique pas ça* ») mêlée à une sorte de mépris (Nyassia, 2019).

(animistes). Les femmes ne doivent pas connaitre tout ce qui est en rapport avec les préparatifs et le déroulement du *bukut*. Dans le sens inverse, c'est l'accouchement qui fait advenir femme, et tout ce qui est du domaine de l'accouchement doit rester un tabou pour les hommes. Il leur est interdit pour eux de voir une femme en couches ; c'est pourquoi les femmes en phase d'accouchement effectuent une retraite de plusieurs jours (jusqu'à sept jours après la naissance de leur enfant) avant de rejoindre le foyer conjugal[382].

La notion « d'individualisme solidaire » proposée par F. Ki-Zerbo prend toute sa signification dans la société bayot. Celle-ci est très individualiste. Le ménage constitue la cellule familiale, et la notion de famille est nucléaire. L'homme diola cultive ses terres qu'il transmettra à son (ses) fils qui prendront à leur tour leur indépendance. Lorsque le père rend visite à son fils, c'est une honte pour lui de manger dans le même plat que lui, car cela induirait que sa récolte n'a pas été fructueuse ou qu'il n'est pas en mesure d'assurer sa propre récolte[383]. Le travail individuel à la force des bras (et non avec l'aide de bétail ou de machines) est valorisé. Cette hardiesse au travail individuel ainsi que certaines valeurs liées à l'estime de soi et à la fierté entraine la rareté de la mendicité[384]. « *Le bayot acceptera un don* (d'un membre de sa famille, de ses voisins etc) *mais ne tend jamais la main* ». De même le vol est un phénomène très rare[385]. L'interdépendance fonctionnelle laisse néanmoins place à des formes de solidarité très présentes qui existent entre voisins, au sein des familles ou entre les familles. Outre les formes de sociabilité (don, partage, échanges) les hommes comme les femmes peuvent constituer des groupements par tranches d'âge ou par quartier pour l'entraide saisonnier dans les travaux agricoles (labour ou récoltes).

## 3. Arrangements de genre dans le domaine économique

Dans le Bayot, la production est essentiellement tournée vers la riziculture inondée (riz de bas-fonds). Dans une moindre mesure, la riziculture sèche (riz de montagne, aussi appelée *panpan* par les enquêtés) est également pratiquée. D'autres activités telles que la cueillette, la chasse, la récolte de vin de palme (dans les forêts), la pêche (au niveau du fleuve, de la mer, des bras

[382] Il a été évoqué au cours d'un entretien le cas des hommes issus du Bayot qui embrassent des carrières obstétricales. Ils sont obligés de venir se purifier régulièrement dans leurs villages, et cela demeure fortement déconseillé.
[383] Pélissier, 1966, *op. cit.*
[384] Le décalage est frappant par rapport à Dakar, où les enfants des rues sont nombreux. La guerre ayant entrainé une grande pauvreté, on en compte tout de même, mais d'une importance moindre par rapport à Dakar.
[385] Extraits d'entretiens avec des habitants de Nyassia et Sindian

de mer et des marigots) et l'élevage (bovins, ovins, porcins) permettent de diversifier la production et la consommation. Concernant l'élevage, il est ici surtout signe de richesse (tout comme l'étendue et la rentabilité des terres rizicoles). La viande animale ne sert pas aussi couramment qu'au Nord à la consommation (excepté à l'occasion des grandes fêtes et cérémonies à l'exemple de celle qui signe la fin du *bukut*). Le poisson est plus consommé que la viande. La traction animale est peu employée pour les travaux agricoles ; le « vrai » diola est un homme valeureux qui travaille à la force de ses bras.

Dans le Bayot, la propriété foncière est patriarcale. Les hommes héritent de la terre qu'ils transmettent à leurs fils. Cependant, les femmes peuvent disposer de la terre (sans toutefois la posséder). On a pu confondre cet octroi de terres à de la propriété foncière pour les femmes dans cette partie de la Casamance ; pourtant, des enquêtes approfondis ont révélé qu'en réalité, les femmes ne possèdent pas la terre. C'est lorsqu'elles se marient que leur père leur octroie (mais ne leur donne pas) une parcelle de terre afin qu'elles puissent y cultiver leur propre riz. Cette pratique assure leur sécurité foncière ainsi que leur indépendance. En saison des pluies, les maris labourent leurs propres terres mais aussi celles de leurs femmes. Lors des récoltes, ils peuvent également assister leurs femmes dans leurs parcelles. Les enfants participent aux travaux du côté de leur père et de leur mère. Cependant, le riz issu des terres de la femme ne constitue pas l'alimentation principale du ménage. Il sert à combler les temps de soudure, généralement à la fin de la saison sèche. Il peut également être utilisé par la femme à l'occasion des évènements auxquels elle participe dans le cadre de ses activités associatives (des cotisations en riz sont souvent demandées à l'occasion des fêtes). Certaines parties du Bayot ont des pratiques similaires au Bandial (Enampor), où des enquêtes ont également été menées (Brin) même si c'est dans une moindre mesure. Les femmes y disposent de leurs propres greniers interdits au regard de leur mari, et les enfants sont nourris pendant une moitié de l'année sur le grenier de leur mère, et une autre moitié sur le grenier de leur père. La gestion du grenier est assurée par les femmes.

Des exceptions ont cependant révélé le cas de femmes propriétaires de terres. Lorsque le père n'a que des filles ou a une fille unique (et que la tentative de pallier à cette situation en mariant une autre femme s'est soldée par un échec), les terres retournent à ses frères (les oncles) à sa mort, et ces derniers peuvent décider de céder les terres aux filles, qui l'exploiteront avec leurs époux. En outre, lorsque les possessions sont très nombreuses et les fils en infériorité numérique, les pères ont pu décider de donner à leurs filles des parcelles à leur mariage. Les terres possédées par la mère reviennent à sa mort à ses fils en priorité, et à ses filles si elle n'a

pas de fils. D'où le cas de fils (et de filles) qui ont des possessions du côté de leurs pères et de leurs mères. Plusieurs hectares de terres pouvaient être possédés dans plusieurs localités. Aussi dans certaines cultures d'Essing proches du Bandial, les terres des femmes (même si elles ne les possèdent pas) ne retournent pas aux oncles mais toujours aux enfants. Par ailleurs, de nos jours, le conflit qui a entrainé l'éclatement des familles et la fuite ou la disparition des hommes a pu entrainer l'augmentation de femmes propriétaires de terres.

Avant l'introduction de la modernité, les terres étaient très fertiles, la nature très généreuse en Casamance. Cela explique que le commerce était très peu développé face à une société d'auto-subsistance qui donnait peu foi à l'argent. Avec la modernisation, la production excédente, notamment les poissons et les produits fruitiers (mangues, agrumes etc…) ont pu être vendus ; le gain était alors réinvesti dans la scolarité, la santé, l'habillement etc. Les femmes pouvaient également confectionner des paniers en osier, balais et autres produits d'artisanat qu'elles pouvaient vendre au niveau des sites touristiques.

Ainsi, les femmes occupent une place très importante dans l'agriculture, et par là même dans la force de travail qui est une valeur essentielle dans la société diola. A la noble production du riz, femmes et hommes apportent leur concours équivalent. La femme diola travaille dans les champs jusqu'à un âge avancé, et en aucun cas sa force de travail n'est remise en doute ; cela a pu renforcer sa valeur et sa considération[386]. Aussi, comme évoqué, l'organisation des travaux agricoles est genrée[387]. Même si les récoltes sont habituellement le travail des femmes, les hommes peuvent les y aider notamment pour le transport des parcelles de terres jusqu'au domicile (les distances à parcourir à pied pouvaient être très longues, jusqu'à une dizaine de kilomètres[388]). Ainsi, si aujourd'hui la loi sénégalaise évolue pour instaurer la propriété foncière pour les femmes ainsi que leur droit d'héritage aux terres, cela existe depuis longtemps dans le Bayot.

[386] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.
[387] A. Julliard, « Dieu, la terre et les hommes chez les Djolas Ajama de Casamance », art cit.
[388] Les moyens de transport (tout comme le numéraire pour le payer) n'étant pas très développés dans les zones rurales les plus reculées jusqu'à une période récente, les distances se faisaient à pied. Les animaux n'étaient pas utilisés pour le transport. Le cheval n'existe pas dans la région ; c'est un animal qui ne peut y survivre du fait des conditions climatiques, notamment avec la présence de la mouche tsé-tsé (c'est un fait que j'ai moi-même constaté avec surprise ; en casamance je n'ai vu qu'un cheval en huit mois, et c'était à la frontière gambienne).

## 4. Arrangements de genre sur le plan politique

### Dans la sphère privée

Dans la société Bayot, la femme est en charge de la gestion et de la tenue du foyer conjugal. Toutefois, les hommes y participent de manière considérable. Si l'homme et la femme sont présents, c'est la femme qui s'occupe exclusivement des tâches domestiques (nettoyage, cuisine, linge, vaisselle etc) et du soin des enfants. Cependant, lorsque la femme est en déplacement (de manière prolongée à Ziguinchor, dans son village natal, ou aux champs), c'est l'homme qui s'occupe de l'entretien de la maison et du soin des enfants. C'est pourquoi dans cette société, les hommes savent faire la cuisine, puiser de l'eau, laver ou bercer les enfants. Loin d'y voir un complexe, ils assument ces fonctions positivement : pour eux, c'est une question de responsabilité parentale. Dès leur jeune âge, les garçons les plus âgés peuvent aider leurs mères dans l'entretien de la maison (notamment la cuisine) même si ce sont les filles qui sont les plus impliquées.

L'autorité conjugale est également partagée. L'homme comme la femme sont responsables des enfants, et les décisions dans le couple sont prises de concert, après discussion : « *djigueene dafay dogal goor di dogal*[389]» (l'homme décide mais la femme aussi décide). La femme peut contester les décisions de son mari ; elle peut lui faire comprendre qu'elle n'approuve pas ses actes ou qu'elle n'est pas convaincue par ses décisions ou entreprises, le tout avec tact et diplomatie. La communication est perçue comme essentielle pour la bonne marche voire la survie du couple.

Par ailleurs, l'homme implique sa femme dans toutes ses initiatives. Cela est notamment vrai à l'occasion du mariage des filles. Dans les sociétés patriarcales du Nord, c'est le mari qui décide de donner sa fille en mariage. Ici, la formule « *mayenaa sama doom* » (« j'ai donné ma fille en mariage ») habituellement prononcée par le père est inconcevable[390]. Non seulement la mère est consultée dans le choix de l'époux (et si elle n'est pas d'accord, le mariage n'aura pas lieu), mais sa présence lors de la cérémonie est obligatoire. Si elle est absente (en déplacement ou autre), elle doit se faire représenter par sa mère (donc la grand-mère de l'enfant) afin que le mariage soit valide.

[389] Extrait d'entretien, Nyassia, mars 2019
[390] Idem

Tout cela conforte le fait que les femmes sont étroitement associées aux prises de décision dans la sphère privée et familiale.

### Dans la sphère publique

Dans la sphère publique, les femmes ont encore plus de pouvoir et d'influence. Elles sont consultées par les hommes responsables de la gestion du village lors de grands projets communautaires et lorsqu'elles interdisent ou déconseillent une entreprise, les hommes s'exécutent. Elles peuvent également prendre une décision dans le cadre de leurs associations pour la bonne marche de la communauté, décision qui s'imposera aux hommes, en particulier lorsque la communauté est en danger. Par exemple lors de période de banditisme accru, elles peuvent exiger que cela cesse et les jeunes s'exécutent par peur de représailles.

Ce pouvoir des femmes est possible d'abord grâce à leur rôle de mère, puis grâce à leurs pouvoirs mystiques et leur capacité à maudire conférés par la pratique animiste. En effet grâce à leur statut de mère donneuse de vie, les femmes sont très écoutées et respectées. La satisfaction ou la colère des mères est perçue comme ayant une grande influence sur la destinée des fils. La plus grande insulte est celle proférée contre ta mère ; c'est un moyen de lancer un affront.

Les femmes interviennent également sur la scène publique. Le cas des femmes bayot nous interesse ici particulièrement car ce sont elles les premières qui ont mené une grande manifestation des femmes pour la paix en Casamance.

En effet, les femmes bayot ont mené la première manifestation de grande ampleur pour la paix en Casamance. Pourtant, c'est un fait totalement éclipsé par la littérature qui en fait nulle mention[391]. Les femmes bayot ont mené une grande intervention sur la scène publique en 1998, lors d'une énième reprise des hostilités après un accord de paix unilatéral signé en 1995 entre l'Abbé Diamacoune Senghoret l'État du Sénégal. Cet accord marque en réalité une trêve de courte durée ; l'année 1997 marque d'ailleurs l'un des pics du conflit. Le Nyassia fut alors au cœur des affrontements armés. Devant le constat d'une société menacée par les tueries de masse, les disparitions forcées et les meurtres, les femmes ont décidé d'intervenir. La plupart d'entre elles ont vu leurs maris se faire assassiner sous leurs yeux, leurs fils sauter sur une mine,

[391] Les évènements nous ont été relatés dans le cadre d'un entretien à Nyassia avec les femmes meneuses de ladite marche (mars 2019).

leurs frères aller aux champs et ne plus jamais rentrer, victimes de kidnapping. Certaines femmes ont fui leurs villages suite à des attaques récurrentes (Kaylou, Etomé, Basaré), souvent sous les balles, pour trouver refuge à Nyassia. Face à l'impuissance de leurs hommes pour lesquels, par ailleurs, la situation était trop dangereuse, les femmes ont décidé d'agir. Avec l'aide du sous-préfet de Nyassia, elles ont pu organiser des réunions réunissant des centaines de femmes. La décision fut prise d'aller à la Gouvernance de Ziguinchor pour réclamer le retour de la paix. Près de deux cents femmes ont marché jusqu'à Ziguinchor. Après une manifestation à la Gouvernance, elles se sont rendues au Centre des Œuvres pour réclamer de voir Diamacoune Senghor, qui y était placé en résidence surveillée. Leur insistance a payé, après avoir essuyé un refus ; elles lui ont alors demandé d'arrêter cette guerre qui risque de faire disparaître le Bayot tant elle met en péril les vies humaines, engendre et accentue la pauvreté, entraine l'impossibilité de se rendre dans les rizières et cause même la disparition des bois sacrés et des maisons royales qui sont brûlés.

Les femmes qui avaient manifesté à Ziguinchor ont subi des représailles : des membres de leurs familles dont leurs enfants ont été attaqués en forêt ou dans les rizières. Pour autant, déterminées, elles sont retournées à Ziguinchor deux fois par la suite, voyageant à pied de jour comme de nuit au péril de leur vie pour réclamer la paix. Selon les femmes, c'est suite à cette opération que la violence a beaucoup baissé dans le Nyassia (sans pour autant disparaître totalement). Elles attribuent à leur mobilisation la baisse significative des affrontements dans la localité.

L'analyse de cette mobilisation de grande ampleur permet de mieux comprendre les ressorts de l'intervention des femmes bayot sur la scène publique. Lorsque les hommes échouent à résoudre une situation, qu'ils sont en grand danger et que la société entière est en péril, elles interviennent. Sur la question du conflit, leur prise de position sur la scène publique était d'autant plus périlleuse qu'il régnait un climat de terreur tel que personne n'osait se prononcer publiquement ou s'organiser contre les exactions et ceux qui les perpétraient. Pourtant les femmes ont su jouer sur leur identité genrée, En tant que femmes, elles étaient moins susceptibles que les hommes de subir ouvertement les violences et en tant que mères, elles estimaient qu'elles seraient plus écoutées.

Ainsi, sur la base de leur appartenance commune au Bayot et pour l'intérêt primordial de la survie de leur communauté, les femmes de cette localité ont été les premières à exprimer publiquement, au plus fort du conflit, une volonté de paix.

## 5. La modernisation et ses bouleversements

L'introduction de la modernisation avec la colonisation puis les indépendances a eu un impact considérable sur toutes ces formes d'arrangement de genre dans le Bayot. Durant les enquêtes, la présence prévue ou inopinée des enfants des interrogées nous a permis d'apprécier la dynamique intergénérationnelle de ces changements.

Dans le Bayot, le constat est fait d'une plus grande scolarisation des filles avec la prolifération des écoles ainsi que les nombreuses initiatives menées par l'État du Sénégal (ainsi que certaines ONG) pour une plus grande scolarisation des filles à l'échelle nationale. Bien que leur destinée soit toujours prioritairement orientée vers le mariage, leurs parents acceptent plus voire les encouragent à faire des études.

Aussi, des cas de mariage entre cousins et cousines ont été remarqués même s'ils demeurent jusqu'à nos jours rares et interdits. Les femmes âgées interrogées en font la cause de la croissance des cas de divorce. Elles dénoncent l'abandon sinon la déconsidération croissante des traditions et des interdits religieux par les jeunes générations.

En outre, le lévirat (obligation pour la veuve d'épouser un frère du défunt) qui a pu exister jusque dans les années 1960 a aujourd'hui totalement disparu dans la zone.

Dans le domaine économique, la séparation des greniers qui existait dans certaines parties du Bayot a pratiquement disparu, notamment du fait de la baisse considérable des rendements. Aujourd'hui, mari et femmes mettent en commun leurs récoltes. L'attribution de terres aux femmes à l'occasion de leur mariage se pratique toujours.

### Transition

La société bayot apparaît comme typique du modèle diola. L'arrangement de genre n'est pas « matriarcal » au sens où il n'est ni matrilinéaire ni matrilocal[392] ; il ne peut pas non plus être considéré comme « patriarcal » au sens où le féminin et le masculin, les hommes et les femmes sont plus définis en termes complémentaires qu'en termes hiérarchiques. Il fait partie de ces

[392] Heide Goettner-Abendroth : « Les Sociétés matriarcales », d'Heide Goettner-Abendroth : là où le pouvoir est aux femmes », *Le Monde.fr*, 11 octobre 2019, https://www.lemonde.fr/livres/article/2019/10/11/les-societes-matriarcales-d-heide-goettner-abendroth-la-ou-le-pouvoir-est-aux-femmes_6015065_3260.html.

arrangements de genre de type « complémentaires » où la polarisation entre le masculin et le féminin, les hommes et les femmes, ne se traduit pas, en dépit d'une transmission patrilinéaire des terres, par la subordination des femmes.

Sur le plan de la légitimation symbolique, cette complémentarité s'exprime par la reconnaissance, au même titre que les fétiches propres aux hommes, d'une puissance fondamentale de la féminité, celle de donner la vie, et se traduit par l'importance centrale du sexe féminin à la fois comme organe reproducteur (plus que sexuel : c'est l'enfantement qui fait la femme plus que le mariage) et comme « origine du monde » ayant une puissance d'agir (d'où le tabou social et politique de la nudité féminine et l'interdit de l'excision).

Sur le plan de l'organisation des solidarités sociales, cette complémentarité entre le masculin et le féminin, entre les hommes et les femmes (c'est-à-dire entre époux et épouse) est instituée comme nécessité dans l'organisation du travail agricole (propriété familiale rizicole) et même parentale et domestique (lorsque la femme s'absente).

Ainsi, bien que ce soit formellement les hommes qui détiennent les pouvoirs politiques, économiques et familiaux, il existe de nombreux mécanismes qui rendent cet exercice masculin du pouvoir impossible sans la participation active, voire critique, des femmes.

Ces dernières disposent d'ailleurs d'une autonomie à la fois familiale et économique : elles disposent de l'usage de terres en propre et elles peuvent divorcer sans être ruinées et déconsidérées. Cette autonomie est cependant relative, car leur existence sociale étant liée à leur maternité, et donc aux charges d'entretien de la famille et du travail de la terre, elles n'ont pas accès, contrairement aux hommes, aux activités émancipatrices comme la scolarité (via des études dont elles sont écartées), sinon par l'émigration et la rupture d'avec leur statut social.

La société bayot laisse ainsi apparaître une société dont l'arrangement de genre est fondamentalement complémentaire même s'il existe des normes patriarcales et patrilinéaires. Les femmes ont une fonction essentielle dans la survie et la stabilité de la société en générale. Cela se vérifie sur tous les plans : sur le plan socio-culturel (en tant que mères et détentrices de cultes) ; sur le plan économique (par leur participation effective et importante à la production) ; enfin sur le plan politique (en tant qu'associées aux décisions ou par leur pouvoir d'intervenir sur la scène publique lorsque les hommes ne peuvent pas agir ou échouent à régler la situation). Les femmes ont ainsi une certaine indépendance et une liberté sociale avancée, et le contrôle

des hommes est limité. Ces types d'arrangement de genre relativise les normes genrées patriarcales réputées « universelles » développées dans le chapitre 1 (I.2).

D'autres sociétés, pourtant localisées en Basse Casamance, connaissent une toute autre réalité sociale et genrée, d'où notre intérêt pour le Fogny.

# II. État des rapports de genre pré-conflit dans le Fogny (Sindian)

## 1. Généralités

Situé sur la rive nord du fleuve Casamance, Sindian est un arrondissement du département de Bignona situé à 40 kilomètres de la ville de Ziguinchor. La communauté rurale est frontalière à la Gambie, qui est à une dizaine de kilomètres, et les populations sont quasi exclusivement musulmanes. D'emblée, on voit la polarisation des deux localités (rive nord / rive sud ; proximité frontière bissau-guinéenne / proximité frontière gambienne ; populations de confession animiste et-ou chrétienne / population de confession musulmane). Cette polarisation conditionnera en grande partie les pratiques socio culturelles et économiques, qui conditionneront à leur tour les catégories de pensées et les normes genrées.

La zone est assimilée à celle des diolas Fogny. La langue parlée est aussi le diola Fogny, qui a une spécificité en tant que langue hégémonique en Basse Casamance. En effet, comme le wolof qui est en général une langue parlée par tous les sénégalais[393] (en plus de leur langue maternelle qui peut être le hal pulaar, le sérère etc), le diola Fogny est parlé ou du moins compris par tous les diolas en Basse Casamance. C'est donc un marqueur d'homogénéité au sein de ce milieu hétérogène.

Mes enquêtes ne se sont pas limitées à Sindian même. Elles se sont étendues à un rayon de 10 kilomètres, jusqu'à la frontière gambienne. Étant donné l'état déplorable des infrastructures routières, la moto a été le moyen de transport le plus adéquat pour atteindre certains villages situés en profondeur, notamment en plein cœur de la forêt. Ainsi, les villages de Bala Bassène, Balignane, Djinea Djadjimé (à 5 kilomètres de la Gambie), Djelenkine (à 6 kilomètres de la

[393] On a vu justement le rejet du wolof par certaines populations diolas, notamment du MFDC. Voir « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof », Moreau 1994.

Gambie et tout près des bases rebelles de fraction la plus radicale du MFDC, celle de Salif Sadio) Djakoy Bangha (à 4 kilomètres de la Gambie), et la commune de Djibidjone ont été inclus dans la recherche afin de connaitre les conséquences du conflit dans toute la zone. L'échantillonnage de la population ciblée a été identique au Nyassia (femmes de 40 à 60 ans environ, qui ont toutes vécues le conflit).

Comme annoncé précédemment, le Fogny est quasi exclusivement islamisé « *Ici tout le monde est musulman. Pendant longtemps, il n'y pas eu de chrétiens ici. C'est maintenant qu'il y a des familles chrétiennes mais ça se compte sur les doigts de la main*[394] ». Le territoire a été marqué par les vagues d'invasion mandingues menés par des guerriers comme et Fodé Kaba ou Fodé Sylla qui, dès la fin du XIXème siècle se sont appliqués à la conquête de l'espace, ont multiplié les initiatives politiques et ont fait preuve d'une étonnante capacité d'assimilation et d'islamisation[395].

A l'inverse des diolas de la rive sud restés dans une tradition d'opposition à toute domination étrangère, limitant ainsi l'influence et la pénétration coloniale, les diolas de la rive nord installés sur les rives du Soungrougrou furent les premiers à rendre la pénétration étrangère possible, bien que tardivement à la fin du XIXème siècle. Les débuts de pacification avec les mandingues s'amorcèrent au début du XXème siècle ; les envahisseurs d'hier devinrent des marabouts et des commerçants (Darbon). Dans la même continuité, la colonisation française put s'implanter. L'administration française utilisa les services des marabouts mandingues bien tolérés pour administrer les populations[396] « *Une fois le contact établi, les marabouts ont perdu ce statut d'intermédiaire, et les diolas imitèrent totalement leur mode de vie et s'imprégnèrent de la culture musulmane* » (idem). L'organisation politique a ainsi glissé vers une structure pyramidale. L'assimilation mandingue se retrouve même dans la langue : certains mots socé étaient mêlés au diola au cours des entretiens.

De ce fait, le substrat religieux animiste, même s'il est encore présent, est actuellement très faible dans le Fogny. La conversion à l'Islam s'est accompagnée d'un abandon quasi-total des croyances animistes : « *Nous on est plus dans ces pratiques, c'est haraam. On a laissé ça depuis longtemps* »[397]. D'emblée, au cours des enquêtes, les interviewés nient catégoriquement avoir

[394] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018
[395] P. Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.*
[396] Qui avaient, comme les diolas de la rive sud, une structure politique horizontale
[397] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018. Le mot *haraam* veut dire « interdit » en arabe

conservé des traditions animistes ; ce n'est qu'en approfondissant la discussion qu'on découvre qu'il y a un substrat animiste persistant (même s'il est moindre par rapport au Bayot).

Ainsi, le degré de conservation des religions animistes et de conversion aux religions révélées est en réalité très variable d'une localité à une autre en Basse Casamance. À cet égard, le Fogny et le Kasa sont en parfaite opposition : alors que dans le Sindian, on rejette ouvertement les pratiques animistes (même si elles perdurent dans une moindre mesure[398]), le Oussouye se réclame d'une religion animiste ancestrale qu'elle perpétue fidèlement. Dans le Kasa, la perception des religions révélées frise le mépris (« *nous on n'est pas dans ça, comme les autres ; eux, ils se sont soumis*[399]»). À contrario, la religion « traditionnelle » est louée et valorisée. Par contre, dans le Blouf comme dans le Bayot, les populations ont moins de gêne à se déclarer « *chrétiens de nom, et païens de mœurs* » c'est-à-dire musulmans et animistes ou chrétiens et animistes. La royauté est inexistante dans le Fogny[400].

L'implantation de la culture musulmane de même que la présence coloniale auront des répercussions considérables dans les systèmes d'arrangement de genre. Le Fogny a ainsi, par ailleurs, été choisi afin de relativiser l'image courante et surtout généralisante de femmes diolas libres et indépendantes. En vérité, les assignations genrées varient de manière considérable d'une localité à une autre en Basse Casamance.

## 2. Assignation des rôles de genre dans le domaine socio-culturel

L'influence de la culture musulmane a considérablement affecté les rapports sociaux de genre. En effet, la structure sociale du Fogny est totalement patriarcale. L'arrangement de genre est en faveur des hommes qui ont le monopole exclusif du pouvoir même si, comme nous le verrons, des formes de remise en cause du marché patriarcal ont pu être mis en place à certains moments.

Pendant leur enfance, les filles aident essentiellement leurs mères à tenir la maison. Elles aident à l'entretien, aux travaux ménagers, elles veillent sur les petits frères et sœurs (« *bambaané* »), assistent ponctuellement leurs mères dans les travaux agricoles. La scolarisation est davantage perçue comme « l'affaire des garçons ». Alors que dans le Nyassia, certaines femmes ont pu

[398] C'est le cas des bois sacrés, qui existent sous d'autres formes, et du bukut (voir développement ultérieur)
[399] Extrait d'entretien à Oussouye où quelques entretiens ont été menés dans la commune de Oukout, août 2018
[400] Elle est en générale plus présente dans les régions animistes de la rive sud

être scolarisées du fait de la présence de l'école dans certains villages, dans le Fogny, sur une trentaine de femmes interrogées, seules deux ont été scolarisées. Les autres justifient leur analphabétisation du fait d'un choix paternel : « *Nos pères ne voulaient pas qu'on aille à l'école. Ils disaient que ce n'est pas fait pour nous, que notre place est à côté de notre mère*[401]».

Là encore, la formation initiatique de la petite fille puis de la jeune fille est entièrement orientée vers le mariage. Ici comme dans toutes les sociétés diola, le mariage est une obligation. Le Fogny se distingue toutefois par son système totalement patriarcal. Si les filles du Bayot sont libres de se choisir un époux, ici ce n'est pas le cas. Ce sont les pères qui choisissent à leurs filles un mari, qu'elles peuvent parfois rencontrer pour la première fois le jour même du mariage ou peu de temps avant la cérémonie. Elles peuvent dans certains cas le connaître déjà (voisin, cousin etc), mais sans avoir eu connaissance d'un projet de mariage avec lui auparavant.

La fonction du mariage est également la reproduction. Ainsi, le rite *kanaleen* existe ici aussi, prouvant malgré tout la persistance du substrat religieux animiste[402]. Cependant, le fait de ne pas avoir d'enfant n'est pas un critère d'exclusion des associations féminines, qui sont par ailleurs moins puissantes et moins fonctionnelles que dans le Bayot.

Tout au contraire du principe d'exogamie, le mariage de membres d'une même famille est vivement encouragé dans le Fogny. Le mariage entre cousins et cousines, parfois très proches ou éloignés, entre oncles et nièces est toléré. Aucun interdit religieux n'y fait obstacle. Ces unions sont même perçues comme un moyen de resserrer les liens familiaux et de conserver la richesse du clan « *Le meilleur mariage est celui noué entre les membres d'une même famille. La descendance est assurée, protégée, et toutes les richesses restent dans la même famille ; elles ne se dispersent pas* »[403]. L'exogamie, principe fondamentale dans le Bayot, est loin d'être ici un principe de rigueur, et le mariage entre musulmans est vivement encouragé.

Le divorce est ici moins aisé. Tout comme dans les sociétés nordistes (qui sont elles aussi, majoritairement, de culture musulmane), le divorce est perçu comme un échec social. En réalité, la femme existe ici socialement par son statut de mère mais aussi d'épouse. Elle doit à tout prix conserver son ménage pour ne pas fragiliser ou briser les liens familiaux. Cela est encore plus exigé dans le cas d'époux apparentés mais est également valable dans le cas d'époux non apparentés.

[401] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018
[402] J'ai moi-même rencontré dans la localité plusieurs femmes qui étaient *kanaleen*. Sindian, octobre 2018
[403] Idem

Même dans le cas où elle a déjà eu des enfants d'un premier ménage, la femme ne doit pas rester dans le célibat (ce qui est admis dans le Nyassia, où l'essentiel pour une femme est d'avoir mis un enfant au monde). Les règles du divorce sont ainsi très contraignantes pour les femmes du Fogny. Si dans le Bayot il pouvait être à leur initiative, ici la femme doit d'abord demander l'autorisation à son mari (« *mayma sama baat* ou *gnaane naala sama baat* » / « *laisse-moi partir* » ou *« je te demande de me donner l'autorisation de partir* »). Elle ne peut quitter le domicile conjugal et se considérer divorcée tant que son mari ne lui en donne pas l'autorisation, quelque soient les souffrances qu'elle endure. Lorsque le divorce est accordé, la femme doit également rembourser la dot. Dans une large mesure, les femmes elles-mêmes n'envisagent pas le divorce[404], notamment à cause des enfants. Elles redoutent la séparation car dans la plupart des cas, les enfants sont laissés au mari (« *Doom yi mom dagnou abb biir bi rek mais seene baay moleene mom* » / « *En réalité, les enfants empruntent le ventre de leur mère -pendant la grossesse- mais ils appartiennent à leur père* ». Si le divorce est synonyme d'indépendance pour les femmes du Bayot qui peuvent ensuite recommencer librement une nouvelle vie, il est vécu ici comme un déchirement. Les femmes n'envisagent tellement pas le divorce que dans le cas où le mari décide de répudier sa femme, celle-ci reste encore un an dans le domicile conjugal afin de mettre tout en œuvre pour se racheter et se faire pardonner.

Toujours en conformité avec la culture musulmane, la polygamie est également très répandue dans la zone, et va jusqu'à quatre femmes, avec une moyenne de deux à quatre femmes (être monogame est très rare). La polygamie ne joue pas a priori un rôle fonctionnel, comme dans le Nyassia. Il peut servir à avoir des bras supplémentaires mais il est surtout pratiqué à la convenance du mari selon d'abord « *une question d'amour, puis de bon vouloir, de plaisir et enfin de ressources* »[405]. Toutefois, c'est un moyen de raffermir le lien social. Ici, la polygamie n'est pas synonyme de jalousie et de rivalité entre épouses, mais de solidarité, voire de sororité. Les épouses vivent toutes dans la même concession, s'entraident dans les tâches domestiques, mettent en commun leurs récoltes et peuvent manger dans le même plat. Lorsqu'il y a un écart d'âge important avec la première épouse, celle-ci est considérée comme un mentor. Les enfants des unes et des autres peuvent se considérer comme frères et soeurs sans faire une différence entre les mamans.

[404] Si aborder le sujet était plutôt aisé dans le Bayot où les femmes répondaient spontanément, ici cela créait une gêne, un embarras. J'avais l'impression d'être « l'occidentale » qui osait aborder ces questions.
[405] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018

A l'occasion du mariage, la virginité est obligatoire. Une fille non vierge à son mariage déshonore sa famille et est socialement discriminée. Aussi, à l'inverse du Bayot, l'excision est une pratique courante dans la région[406]. L'excision (*niakaay)* est une pratique socio-culturelle aux fonctions multiples. Réalisée entre 8 et 15ans, elle consacre l'individu en tant que membre de la société : bien avant l'accouchement, c'est à cette condition que l'on advient femme dans le Fogny, au risque d'être indexée et discriminée. L'excision sert également à préserver la virginité de la femme et à la rendre insensible aux tentations qui encouragent les débauches et enfants hors mariage. Il faut cependant souligner que l'excision est dans le Fogny une pratique anté-islamique, qui se pratiquait donc déjà avant la présence musulmane et l'influence mandingue[407].

La cérémonie de circoncision chez les hommes (*bukut* ou *leull*) est ici appelée *kareng* ou *futamp* et comme dans les autres localités, il s'agit d'une cérémonie de formation masculine initiatique qui fait advenir homme. Bien que la dernière cérémonie ait eu lieu il y a de cela très longtemps dans le Fogny (1977), cela témoigne de la persistance de certaines pratiques animistes malgré les conversions monothéistes.

Une autre pratique traditionnelle très peu connue en Casamance et qui n'existe que dans le Fogny est celui du « *ebunay* ». Il s'agit d'une cérémonie organisée par des femmes mariées. Durant une retraite qui dure une quinzaine de jours, elles accueillent des hommes autres que leurs maris avec qui elles peuvent avoir des relations intimes. La fonction sociale de cette pratique est hypothétique et controversée. Certains l'associent à une libération sexuelle des femmes suite à leurs pulsations sexuelles longtemps réfrénées du fait de l'excision. Pour d'autres, la pratique aurait plutôt une fonction sociale. Elle serait une solution adoptée pour pallier à l'infertilité des époux, qui constitue une honte. Elle permet de sauver l'honneur. C'est pourquoi les enfants issus de ces unions fortuites sont acceptés par les conjoints. Le *ebunay* n'a pas été mentionné par les interrogées ; des enquêtes approfondies avec d'autres acteurs (professeurs, dirigeants d'ONG) ont permis de confirmer l'existence toujours actuelle -bien que plus rare- de cette pratique.

À la différence du Nyassia, le lévirat est ici une pratique très encouragée voire quasi-systématique. Au décès de l'époux, étant donné que de nombreux mariages se font au sein d'une même famille, on offre à la veuve la possibilité de continuer à rester dans la famille en lui

[406] Toutefois, c'est un fait nié par les enquêtées, étant donné que l'excision est criminalisé par le Sénégal depuis 1999. Il a fallu mener des enquêtes plus approfondis, notamment auprès de responsables associatifs, pour découvrir que la pratique existe encore aujourd'hui dans la zone, même si c'est de façon moindre.
[407] O. Journet, *Les créances de la terre, op. cit.*

demandant de choisir un nouvel époux parmi les frères du défunt[408]. Étant donné qu'il y a une obligation de la femme d'être mariée, le célibat prolongé étant socialement mal perçu. C'est donc surtout une forme de contrainte sociale, de « maquillage » social : « *dondou bi moom doosi guiss mbeugueel, nguir ambouum la rek* [409]» (« *il y a rarement de l'amour dans ce lévirat. L'essentiel, c'est d'être 'attachée'* »). La veuve n'a pas le droit de rester dans la famille et de ne pas être mariée, en particulier dans le cas où elle est toujours en âge de procréer[410]. Après le décès du mari, elle doit « citer » (donner le nom de celui qu'elle a « choisi »)[411]. Elle peut se remarier en dehors de la famille, mais les femmes déclarent elles-mêmes qu'elles préfèrent rester dans la famille, notamment pour leur propre sécurité ainsi que celle de leurs enfants. De cette nouvelle union, elles ont très rarement des enfants. Cela ne constitue pas une obligation ; le nouveau mari est déjà marié et a des enfants de mariage (s) antérieurs. Mais des enfants sont conçus s'il a les capacités d'endosser ces nouvelles charges.

La fille de la concession (*ariimen*) est équivalent dans le Fogny au neveu utérin (asampul). Ainsi, le pouvoir spécial qui était accordé à la fille de la concession dans le Bayot est ici attribué au neveu, donc à un garçon. Ce dernier, dans la famille de sa mère, est un ayant droit chargé de la régulation des relations familiales et du maintien de la paix.

Enfin, des survivances de pratiques animistes sont constatées dans le domaine cultuel. Les associations féminines ne sont pas aussi puissantes et aussi fonctionnelles comme dans le Bayot. Les bois sacrés (au sens de lieu de culte dans une forêt touffue) et les prêtresses n'existent pas dans le Fogny. Mais en lieu et place, les femmes se regroupent dans un *biré* (lieu isolé élu près d'un buisson) où elles peuvent faire des offrandes et prier pour la communauté, pour la réussite et la santé des enfants[412]. Les décisions qu'elles y prennent ne concernent que les femmes et n'ont aucune influence sur les hommes. Les offrandes n'incluent pas des animaux vivants -et donc du sang- comme dans le Bayot (or plus l'offrande est un sacrifice, et donc le don de sang, plus elle a de la valeur). Elles concernent majoritairement de l'eau, du lait ou de la cola, et très rarement un bœuf. Le *biré* est tout de même d'un espace interdit d'accès aux hommes à moins

[408] La notion de choix est ici paradoxale car elle est tout de même contraignante dans la mesure où elle se limite à la famille.
[409] Extrait d'entretien, idem
[410] Toutefois, cela n'est pas toujours le cas. J'ai eu à d'interroger des femmes qui se sont remariées à un âge très avancé, parfois avec un plus jeune frère de leur défunt époux.
[411] Ce « choix » ne se fait pas sans conditions. La femme doit tenir compte des charges du futur époux (nombres de femmes et d'enfants qu'il a déjà, ressources etc).
[412] Extrait d'entretien, Sindian

que leur aide ne soit sollicité par les femmes (pour le désherbage, où parce que sa présence est nécessaire pour pouvoir prier pour lui).

Pourtant, les *biré* sont rarement déclarées par les femmes, qui affirment avoir délaissés ces pratiques interdites par l'Islam[413]. Aussi, la capacité des femmes à maudire les hommes (et donc leur pouvoir de dissuasion) existe mais de manière très édulcorée. Elle a été utilisée par les femmes à Sindian en 1997, lorsqu'elles ont entendu le projet d'attaquer le village. Elles se sont alors rendues auprès du groupe de combattants soupçonnés de planifier le forfait pour les maudire s'ils mettaient leur projet à exécution[414].

Ainsi, on peut constater que la religion musulmane a considérablement modifié les arrangements de genre dans le domaine socio-culturel. C'est dans le domaine économique que la colonisation a quant à elle déstabilisé l'équilibre des rapports de genre au profit du patriarcat.

## 3. Arrangements de genre dans le domaine économique

La zone de Nyassia et la zone de Sindian présentent des géographies et des types de climat très différents, qui orientent donc conséquemment les modes de production. En effet, la rive sud qui appartient au climat guinéen[415] est intensément drainé par la mer, les bras de mer ainsi que le fleuve de Casamance, et connait une pluviométrie très intense. Une partie de la rive Nord connait la même physionomie, en l'occurrence la façade ouest qui correspond au Blouf. Mais le Fogny, situé à l'est, connait une géographie très différente, observable par ailleurs sur le terrain. La zone appartient plutôt au climat soudanien (idem). Le réseau hydrographique est moins important et laisse place à une végétation très dense malgré une pluviométrie comparativement moins intense.

Ces aspects physiques et géographiques conditionnent les activités et les modes de production. La riziculture, qui engendre un rapport particulier à la terre et crée des liens étroits avec la

[413] Sur une vingtaine d'entretien, seule une femme a admis l'existence d'un *biré* dans le village. Au début, un quiproquo se créait autour de la question. J'utilisais le mot wolof *touur*, qui est polysémique en wolof : il a la signification de bois sacré mais également de système de tontine mis en place par les groupements féminins habituellement. Dans le Bayot ou encore le Kasa, l'utilisation du mot était directement compris dans le sens *de bois sacré*. Mais dans le Fogny, ce n'est qu'après plusieurs entretiens qui se sont soldés par des longues hésitations puis des affirmations incertaines que j'ai compris qu'elles me comprenaient mal, prenant plutôt le mot au sens de tontine. Lorsque j'ai su que dans la zone on parlait plutôt de *biré* , elles niaient systématiquement son existence et son usage.

[414] Extrait d'entretien avec une des femmes qui en a déjà fait l'expérience, Sindian, octobre 2018

[415] J.-C. Marut et L. Descroix, « L'exploitation des sables métallifères du littoral casamançais (Sénégal) », art cit.

religion animiste, est le marqueur social et culturel des sociétés diolas de Basse Casamance. Toutefois, la riziculture est chez les diolas Fogny autrement pratiquée, et la symbolique attribuée est moins forte. En effet, le riz de montagne (riz de plateaux) est privilégié par rapport au riz de bas fond (riz inondé). Étant donné la faiblesse du réseau hydrographique, les outils de culture sont aussi fondamentalement différents. Alors que les diolas de la rive Sud utilisent le *kanyendo* pour cultiver le riz, les diolas Fogny utilisent le *donkoton*[416]. En effet, la forte pluviométrie du sud ainsi que l'importance du réseau hydrographique entraîne une qualité de sols humidifiés et argileuses ainsi qu'une présence constante de l'eau qui favorise l'utilisation du *kanyendo*. Au niveau du Fogny, les sols sont plus durs et moins humides, d'où l'option de privilégier un autre instrument qui est le *donkoton*. Depuis les années 1970-80 avec la modernisation, le *donkoton* a été remplacé par la traction animale (alors que le *kanyendo* est conservé dans le sud). La charrue et les bœufs sont utilisés dans les champs pour déterrer, désherber, cultiver. L'élevage de bœufs est ainsi très marqué dans la région ; les familles possèdent jusqu'à des centaines de têtes de bœuf. D'autres animaux domestiques tels que les chèvres et volailles sont également élevés ; toutefois, à l'inverse du sud (y compris Ziguinchor), le porc est un animal totalement absent dans la région.

Les diolas Fogny ont également des cultures plus diversifiées étant donné que la géographie physique entraine une production de riz plus limitée. Les cultures céréalières (mil, maïs, haricots etc) sont très développées. Jusqu'à la colonisation, ces productions servaient essentiellement à la consommation (culture de subsistance). La colonisation a considérablement modifié les types de production avec l'introduction des cultures de rente, dont l'arachide, qui aura un impact considérable sur l'organisation genrée des travaux agricoles. Celles-ci seront déséquilibrées au profit des hommes, qui vont désormais se tourner vers ces cultures de rente, moins laborieuses à cultiver et très rentables économiquement, et abandonner la riziculture aux femmes. C'est pourquoi le commerce est très développé dans le Fogny ; il sera aux mains des hommes qui traiteront avec les colons (qui feront de l'arachide une culture d'exportation) puis avec les commis peseurs locaux. Les cultures céréalières seront également introduites dans les circuits de vente. Paul Pélissier (Pélissier 1966) analyse dans son ouvrage *Les paysans du Sénégal* le déséquilibre des rapports de genre dans le domaine économique qu'a entrainé l'introduction des cultures de rente : « *Le mariage mandingue n'est plus une association, souvent provisoire entre deux êtres aux droits et aux devoirs complémentaires, mais de la part*

[416] Nom des instruments de culture. Le Kanyendo est plus adapté à la culture des terres inondées (bas fonds, rive sud), le dokonton à celle des terres sèches (hauts plateaux, rive nord).

*de l'homme un gage de puissance économique. Appliquée en pays diola, elle a bouleversé les relations hommes-femmes. Au lieu d'être la compagne indépendante avec qui on partage travaux et récoltes, la femme est devenue un instrument de production au service de l'homme. De là découle un développement considérable de la polygamie, la fortune et la capacité de travail de chaque chef de famille étant dans la dépendance directe du nombre de femmes dont il dispose. La spécialisation dans les cultures de plateau a suscité l'intérêt des hommes avec le développement de l'économie monétaire dans laquelle ils ont voulu s'insérer. Les hommes diola ont ainsi abandonné les femmes la culture des rizières pour ne se consacrer qu'aux cultures sèches (maïs, mil, arachide etc…)* ». Cette idée est appuyée par Gerti Hesseling qui décrit dans les sociétés islamisées de Basse Casamance une charge plus lourde pour les femmes dues à l'introduction de l'arachide qui est désormais travaillé par les hommes (culture sèche), le riz prenant beaucoup plus de temps et d'énergie étant délaissé aux femmes (culture inondée)[417].

Ainsi, la riziculture est devenue une affaire de femmes. À partir de la période coloniale, elles ont été de moins en moins aidées par les hommes dans le débroussaillage et le labour, beaucoup plus pénible physiquement. Les hommes se consacreront ainsi aux cultures de rente et au commerce. De là, leur pouvoir économique est accru par la détention du capital numéraire. Les femmes vendront à moindre échelle les produits qu'elles transforment à partir des cultures ainsi que les fruits et produits forestiers. Le commerce est transfrontalier : les principaux marchés se trouvent en Gambie, à Sindian et à Bignona. La pêche n'est pas développée du fait de l'absence d'une hydrographie abondante ; la viande est donc ici plus consommée que le poisson.

Le riz cultivé n'aura ainsi pas la même place sociologique et ontologique par rapport aux sociétés du sud. Étant aux mains des seules femmes, il n'est pas produit en quantité suffisante et servira à couvrir les moments de soudure où les saisons d'hivernage. Lorsqu'il est terminé, le riz est acheté.

Depuis 2012, les femmes tentent toutefois de renégocier le contrat patriarcal. Elles ont mené une grande grève de la culture du riz à cause du laxisme des hommes, qui non seulement ne les aident guère mais laissent leurs bœufs pâturer jusque dans leurs parcelles et manger ou détruire leurs cultures. Dans le Djibidjone, c'est depuis 2012 que les femmes ont renoncé à cultiver du riz ; à Sindian le phénomène s'est généralisé en 2017. Ainsi, il y a de moins en moins de récolte ; pour les femmes, c'est notamment un moyen d'obliger les hommes à compenser financièrement

[417] G. Hesseling, « La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse Casamance », art cit.

le déficit alimentaire en achetant du riz, et ainsi assumer davantage leurs responsabilités de chefs de famille. La grève ainsi devenue pour elles un moyen de rééquilibrer les rôles.

Enfin, on peut également préciser que très rares sont les femmes qui sont propriétaires de terres dans le Fogny[418]. La propriété foncière est strictement patrilinéaire et patriarcale, et le système d'octroi de terres aux femmes du Bayot à l'occasion de leur mariage est inexistant dans la zone.

Soulignons toutefois que de nos jours, beaucoup de facteurs ont entrainé la baisse des rendements rizicoles à l'échelle de toute la Casamance naturelle. Du fait de la migration des jeunes qui entraine l'abandon des terres, du fait du dérèglement climatique, de la salinisation des sols et la déforestation (qui accentue l'ensablement et l'inondation des terres), les rendements ne suffisent plus pour nourrir les familles, obligées d'acheter le riz importé. Les barrages et digues mis en place par les populations sont souvent des solutions temporaires qui n'endiguent pas le phénomène. Toutefois, le riz cultivé tient toujours une place très importante pour les diolas de la rive sud.

## 4. Assignation des rôles de genre sur le plan politique

### Dans la sphère privée

Au sein du ménage, l'arrangement de genre est patriarcal. Si les femmes bayot sont consultées par leur mari dans les décisions concernant la vie conjugale et sont également épaulées par ceux-ci dans l'exécution de certaines tâches ménagères, ici les femmes sont soumises à leurs maris qui sont totalement désengagés dans l'entretien du foyer. Les tâches domestiques sont un devoir exclusif de la femme ; elle s'y acquitte lorsqu'elle est présente et cherche quelqu'un pour le faire à sa place (parente, coépouse) en son absence.

La femme abat seule une grande quantité de travail par jour. Dès le matin, elle s'occupe de l'entretien de la maison, des enfants, prépare à manger, va aux rizières, entretient son petit potager (tomate, patate, gombo etc…), peut rejoindre son mari aux champs à sa demande pour l'y aider, et rentre s'occuper du repas du soir. Elle pile, vanne, tamise. Lorsque le mari revient

[418] Seule une femme a déclaré posséder des terres parmi toutes les enquêtées. Au bout de quelques années de mariage, les terres de son mari étaient en partie infertiles ou produisaient peu, raison pour laquelle son père lui a cédé quelques parcelles de terres. À son décès, elle les a gardées.

des champs, il va se reposer ou part vaquer à ses loisirs. La femme peut être épaulée dans ses tâches quotidiennes par sa (ses) fille (s), mais les garçons ne sont pas initiés à la cuisine et à l'aide aux travaux ménagers comme dans le Bayot.

Toutefois, l'homme s'acquitte un minimum de ses devoirs familiaux. De son capital numéraire acquis par la vente, il assure le ravitaillement alimentaire du ménage ainsi que la scolarité des enfants, les frais de santé, d'habillement etc. Dans une certaine mesure, cela permet à la famille d'être à l'abri du besoin. Ainsi, déjà avant la guerre, les rôles étaient bien distincts, genrés, plus lourd pour les femmes, mais les hommes tenaient tout de même un rôle important.

Il faut toutefois souligner que beaucoup de femmes ont pointé un certain désengagement progressif des hommes de leurs responsabilités familiales, amorcé déjà avant le conflit. Selon elles, elles voyaient de moins en moins la couleur de l'argent de leurs hommes alors même qu'ils étaient dans certains cas de grands commerçants. Les femmes ont dénoncé l'utilisation de l'argent « *pour faire la noce et épouser d'autres femmes* ». Ainsi, par désespoir, elles se lançaient également dans la vente (de produits dérivés du maïs, du mil, de fruits sauvages etc) pour combler le désengagement progressif de leurs hommes, qui tout de même, assuraient un minimum.

Au sein du couple, les décisions sont prises par les hommes, et les femmes ont une influence limitée sur les décisions de leurs maris « *Djigueene amna kaddou ci seyyam waayé bobou kaddou, kaddou bou yem la. Goor moy dogal. Kaddou djigueene meunoul eupp bou djeukeureum* » (« *L'homme prend les décisions. Les femmes peuvent avoir leur mot à dire mais cela ne sera pas forcément pris en compte car leur parole aura toujours une portée moindre par rapport à celle de leur mari* »). Les femmes intègrent ce fait, l'acceptent et le normalisent ; selon elles, dans la mesure où elles sont femmes ou viennent d'une autre famille, elles ne peuvent pas avoir une forte influence dans leur ménage. Elles n'ont qu'un devoir d'obéissance. Le « *mougn* »[419] prend ici tout son sens ; il constitue le socle sur lequel repose le couple et est la condition de sa pérennisation. Même dans les cas où les femmes participent financièrement et de manière importante aux dépenses du ménage, elles doivent un devoir d'obéissance et de soumission à leurs maris, et ne cherchent de cet investissement aucun prestige. Leur endurance est, selon elles, bénéfique aux enfants qui d'ailleurs prendront exemple sur elles (en particulier les filles).

[419] Fait d'endurer

### Dans la sphère publique

Dans le domaine public, les femmes n'ont pas plus de poids dans les décisions. Étant donné que le substrat animiste est assez faible dans la zone, elles n'y tirent aucune forme de pouvoir ou d'influence. Excepté l'abandon du projet d'attaquer leur village suite à menace par un groupe de femmes de maudire les forfaitaires, aucun évènement similaire ne nous a été rapporté.

## 5. La modernisation et ses bouleversements

Pour conclure cette partie, nous pouvons souligner quelques reconfigurations de ces rapports sociaux de genre induits par l'introduction de la modernité. Ici encore, la présence et la participation des enfants des interrogées nous a permis d'apprécier la dynamique de ces changements.

Dans le domaine social, plus spécifiquement dans le domaine du mariage, le choix du futur époux par le père est une pratique devenue rare. L'augmentation des migrations féminines en Gambie et à Dakar a pu participer à la baisse de ce phénomène. Les femmes choisissent désormais leurs époux, parfois d'horizons et de cultures (notamment religieuse) très différents.

En ce qui concerne la polygamie, elle est toujours d'actualité mais les rapports entre coépouses ont changé. Un rapport de rivalités s'est installé entre les coépouses (ce qui est une réalité dans la culture nordiste wolof) ; les familles sont par conséquent de moins en moins soudées.

Également, la valeur accordée à la virginité se perd ; les femmes âgées attribuent ce phénomène à la mondialisation et à la multiplication des téléviseurs et des téléphones portables qui entrainent selon elles une perversion des mœurs. Les faits sont donc surtout imputés à la mondialisation plutôt qu'à l'école, qui est rarement pointée du doigt.

Enfin, l'excision est une pratique qui a également beaucoup diminué du fait de la pénalisation de la pratique par l'État du Sénégal. En effet, en 1999, la loi N°99-05 pénalisant la pratique de l'excision au Sénégal est adoptée suite à un lobby intensif d'un groupe de femmes

parlementaires à l'Assemblée Nationale. La peine encourue va jusqu'à 5 ans[420]. Cela a découragé plus d'une mais des enquêtes approfondies ont révélé que certaines restent encore fidèles à la tradition.

Ainsi, dans le Fogny, à l'inverse du Bayot, l'arrangement de genre est typiquement patriarcal, c'est-à-dire que l'asymétrie entre le masculin et le féminin et la subordination des femmes aux hommes est à la fois légitimé par les représentations symboliques (ici, l'Islam et une forte tradition de l'excision) et par l'organisation des solidarités sociales qui fait peser sur les femmes la totalité des charges familiales et domestiques, laissant aux hommes le contrôle de la sexualité des femmes et de leur mariage, les activités rémunératrices, les responsabilités politiques et religieuses, et les loisirs.

[420] ONG Excision Parlons-en, *Sénégal | Excision, parlons-en !*, https://www.excisionparlonsen.org/comprendre-lexcision/cartographie-mondiale-des-pratiques-dexcision/senegal/, (consulté le 24 janvier 2020).

## Transition vers le chapitre 5

Nous avons vu que le Bayot et le Fogny, bien que localisés en Basse Casamance, présentent de grandes différences dans les formes d'arrangement de genre. Cela a été démontré dans quasiment tous les domaines : politiques, sociaux, culturels, cultuels, économiques. Alors que dans le Nyassia, les formes d'arrangements de genre sont complémentaires malgré des principes patriarcaux, dans le Fogny le marché de genre est totalement patriarcal. Malgré un grand investissement des femmes dans le domaine économique et dans le domaine privé familial, les hommes détiennent le pouvoir sans partage. Toutefois, il est important de préciser ici que les les religions révélées (comme la colonisation) n'ont pas créé le patriarcat dans ces zones ; les formes d'arrangement de genre étaient déjà patriarcales avant leur introduction, mais elles l'ont accentué à des degrés divers (il a augmenté de façon très significative dans les zones islamisées, et de façon moindre dans les zones christianisées et animistes). En tout état de cause, le choix de ces deux zones, outre le fait que ce sont celles qui ont le plus intensément connues le conflit en Casamance, a été motivé entre autres par la volonté de nuancer l'image courante et généralisante de femmes diolas libres et indépendantes.

Du fait de ces grandes disparités, la guerre n'a pas eu le même impact dans ces deux localités. L'analyse différenciée des phases et modalités selon lesquelles la guerre s'est déroulée dans les deux zones nous permettra de mieux apprécier son impact différencié sur les rapports de genre.

# Chapitre 5. Le conflit en zones rurales : contexte et impact genré

## I. Déroulement de la guerre dans le Bayot et dans le Fogny

### 1. Dans le Bayot

L'arrondissement de Nyassia a été le plus grand épicentre du conflit dans la décennie des années 1990. Le conflit s'est rapidement déplacé dans la zone pour plusieurs raisons militaires et stratégiques : du fait de sa proximité relative avec Ziguinchor, base logistique des forces armées gouvernementales et point de départ du conflit ; du fait de sa végétation dense que maitrisent les maquisards ; et enfin du fait de sa proximité avec la frontière bissau-guinéenne.

Dans le Sindian comme dans le Nyassia, les combattants du MFDC ont établi leurs bases armées près des frontières. En plus de la végétation, les frontières constituent un atout géostratégique pour eux. Profitant des tensions politiques qui ont pu exister entre les états sous régionaux à différents moments comme développé dans l'introduction, ils obtiennent des soutiens ponctuels de la part des dirigeants en exercice nommés ou assurant une transition (Yaya Jammeh du côté gambien et Ansoumane Mané entre autres du côté guinéen). Ils obtiennent l'autorisation de se ravitailler dans l'autre pays, ou de se replier rapidement en cas d'attaque. D'où la dimension fortement sous régionale du conflit.

Certains combattants du MFDC sont issus de la zone de Nyassia mais ils ne sont pas nombreux, ou se sont retirés très tôt. La notion de crime de sang, très forte chez les diolas Adjamat, est présente sous d'autres variantes dans le Bandial et le Bayot. Verser du sang dans la zone implique pour le forfaitaire (originaire de la zone) une série de rituels de purification, exigés pour ne pas être banni du territoire. Tout un chacun cherche ainsi à se prémunir de ses rituels très contraignants. Les populations ont donc surtout subi le conflit, comme dans beaucoup d'autres localités. Pour rappel, le Kasa (zone d'Oussouye), considérée comme la zone « authentiquement » diola et terre de Aline Sitoe Diatta et de l'Abbé Diamacoune entre autres, a été le bastion idéologique et militaire du mouvement armé. De nombreux combattants en sont issus et pourtant, la zone a subi le conflit de façon moindre, comparativement. La puissance mystique ancrée dans la région est peut être une des causes qui a longtemps (et jusqu'à nos jours) fait craindre aux belligérants d'y commettre leurs forfaits.

La proximité avec la Guinée Bissau, situé à près d'une vingtaine de kilomètres, a eu d'autres répercussions sur la localité. L'instabilité politique chronique du pays depuis son indépendance (acquise par ailleurs par les armes) a eu de lourdes conséquences sur la zone. Ainsi, les populations de Nyassia déclarent avoir été victimes en réalité de quatre conflits: d'abord celui de l'indépendance de la Guinée-Bissau (1963 – 1974), ensuite celui opposant l' État du Sénégal au MFDC (déclenchée en 1983) puis en 1998, la guerre civile qui a secoué la Guinée Bissau une nouvelle fois à travers une tentative de coup d'État mené par le putchiste Ansoumane Mané (soutenu par ailleurs par les maquisards du MFDC) et enfin, de nouveau dans le cadre du conflit sécessionniste, la guerre menée par Abdoulaye Wade contre le chef de guerre Salif Sadio avec cette fois-ci avec l'appui de la Guinée Bissau à travers son président Nino Vieira (2005-2006).

Les conflits armés en Guinée Bissau déborderont en Casamance et auront des répercussions directes sur les populations du Nyassia. Les fuites incessantes pour échapper aux affrontements et bombardements occasionneront de nombreux déplacés internes et réfugiés.

Dans le cadre de la lutte armée sécessionniste, les populations ont vécu sous le joug des affrontements armés devenus quasi quotidiens, des attaques, des rackets et des braquages jusqu'à l'intérieur des habitations. Des villages entiers tels Kadjeunil ou encore Etomé se sont vidés entièrement de leurs populations, déplacées à Nyassia ou Ziguinchor. Certains villages tels que Basaré sont encore vides à ce jour et d'autres voient leurs populations entamer un retour progressif (Badem, Baghanga, Toubacouta, Katouré). La question du retour est très problématique en Casamance, en particulier dans les cas où les populations n'ont pas pu récupérer leurs terres.

L'arrondissement de Nyassia fut également une zone où a particulièrement pulullé les mines anti personnelles, utilisées à grande échelle en Casamance. Durant les premières années du conflit jusqu'en 1998, l'armée comme les indépendantistes ont posé des mines sur tout le territoire. Les engins explosifs ont fait près d'un millier de victimes, en grande majorité des civils[421]. Selon un dernier sondage effectué en 2017 par l'Association des Victimes de Mines en Casamance avec le concours du Centre national d'action anti mines au Sénégal, on compte 831 victimes dont 483 civils atteints au premier et au second degré et pas moins de 150 morts[422].

[421] Site web RFI, *Casamance : la reprise hésitante du déminage*, http://www.rfi.fr/fr/emission/20190820-senegal-casamance-deminage-reprise-victimes-mfdc-explosifs , mai 2019, (consulté le 28 janvier 2020).
[422] Extrait d'entretien avec le Président de l'Association des Victimes de Mines en Casamance, avril 2019

Aux victimes directes, il faut ajouter leurs veuves et leurs enfants, soit à minima près de 1 500 individus qui vivent dans une grande précarité en raison de ce fléau[423].

En outre, sur les près de 60 000 personnes déplacées de leurs villages par les combats et réfugiées à Ziguinchor (UNHCR), nombre d'entre elles ont dû fuir en raison de l'énorme quantité d'explosifs enfouis dans leurs champs ou dans la forêt où la cueillette (pour la vente et la consommation) était très prisée. Des mines ont également été enfouies au cœur des habitations. Si la commune de Nyassia même a été peu impactée, les villages de Dar Salam, Etomé et Kazoulou dans son arrondissement, ainsi que les villages de Kaguit et Kouring à la frontière bissau guinéenne ont été très impactées. Certains habitants ne peuvent toujours pas, encore à ce jour, retourner dans leurs localités du fait du minage des principales voies d'accès y menant ; c'est le cas du village de Goundoumé.

Le conflit s'est véritablement installé dans la zone en 1987, avec l'attaque menée contre le sous-préfet et l'assassinat de son chauffeur. Il faut ici souligner que les agents et représentants administratifs ont été particulièrement ciblés pendant le conflit. Perçus comme des auxiliaires et serviteurs de l'État sénégalais, ils ont été attaqués sur leur lieux de travail ou à leur domicile dans plusieurs localités de la Casamance, sans distinction de religion ou d'appartenance dite ethnique. Issus du Nord, ils étaient perçus comme des colonisateurs ; natifs ou originaires du Sud, on les taxait de « collaborateurs », de « casa-manqués » ou de « casamançais mal nés »[424].

L'attaque menée contre le sous-préfet de Nyassia en 1987 a marqué le début d'une série d'exactions contre les populations, qui ont vécu et subi pleinement les combats opposant l'armée sénégalaise au MFDC. L'essentiel des bases militaires du MFDC étant localisés à la frontière bissau guinéenne, les populations de l'axe Kaguit-Kouring-Kasoulou-Dar Salam ont été particulièrement exposées lorsque les combattants passaient par leurs villages pour mener des offensives, et y repassaient pour se replier près de leurs bases, poursuivis cette fois-ci par les troupes armées gouvernementales avec des tirs nourris. Des ratissages et pilonnages réguliers étaient également menés par ces derniers dans la zone.

Jusqu'à nos jours, des cantonnements rebelles sont encore présents dans des zones près de Bougnak, Badem et tout au long de la frontière bissau guinéenne. Concernant la question des mines, des opérations de déminage ont été menées depuis 2011, mais elles ne sont pas terminées. Il reste près d'un tiers de la région à déminer, parmi elles les localités de Nyassia et

[423] Amadou Ndiaye, « La Casamance reste un terrain miné », *Le Monde.fr*, déc. 2015.
[424] V. Foucher, « Pas d'alternance en Casamance ? », art cit.

Sindian. Selon le directeur de l'ANRAC, il reste encore près d'un million de mètre carré à déminer en Casamance[425]. Un déminage timide a repris depuis la fin du mois de février 2019 au niveau de la rive sud, notamment avec le soutien de l'ONG Handicap International[426].

## 2. Dans le Fogny

La particularité de la zone du Fogny tient au fait qu'elle est depuis près de 15 ans le point névralgique du conflit de Casamance, alors même qu'on parle d'accalmie dans les autres zones. En effet, si beaucoup d'autres zones ont réussi à être plus ou moins pacifiée à partir des années 2000, d'où le constat d'un « ni guerre ni paix », Sindian a été classée zone rouge de 2005 à 2012 du fait de sa dangerosité. Le conflit s'est tardivement implanté dans la zone. Jusqu'à nos jours, une crainte mêlée de peur est ancrée dans l'inconscient collectif des casamançais lorsqu'on évoque Sindian.

Si les autres localités de Casamance ont connu les affres du conflit dès son déclenchement en 1983, les premiers soubresauts de violences ont eu lieu dans la zone de Sindian qu'au début des années 2000. C'est en 2006 que le conflit va réellement s'importer dans la localité avec l'installation dans la zone du chef de guerre longtemps perçu comme étant le plus radical du MFDC[427], Salif Sadio. Traqué par une alliance regroupant les forces armées sénégalaises, bissau guinéennes et une fraction dissidente du MFDC menée par César Atoute Badiate, Salif Sadio réussira à s'enfuir de sa base militaire initiale à la frontière bissau guinéenne pour rejoindre la frontière gambienne avec ses hommes ainsi que son matériel militaire.

La zone de Sindian a été choisie par ces combattants pour plusieurs raisons : d'abord l'aspect physique, avec une végétation de forêts très denses permettant des techniques de camouflage et d'embuscades. Ensuite, la proximité avec la frontière gambienne et le soutien de l'ancien Président de la Gambie Yaya Jammeh. Si en Guinée Bissau, l'instabilité politique laisse entrevoir des régimes qui appuient ou se désolidarisent ponctuellement de la rébellion, le règne de Yaya Jammeh, entre autres qualifié de dictature, a été caractérisé par son soutien constant à

[425] Interview du Directeur Général, Radio Futur Médias, bulletin d'informations de 8h, janvier 2020
[426] Site web RFI, « Grand reportage - Casamance », art cit.
[427] Salif Sadio a longtemps été qualifié de chef rebelle le plus radical du MFDC car, fidèle à l'idée d'indépendance, il a toujours refusé toute forme de négociation et est allé même jusqu'à assassiner ou menacer la vie d'autres membres du MFDC qui acceptaient de dialoguer avec l'État du Sénégal, déclenchant ainsi ce que certains ont qualifié de luttes « intestines » ou « fratricides » au sein du MFDC R.C. Bassène, *Casamance, op. cit.*. Néanmoins, depuis l'installation de Macky Sall au pouvoir en 2012, il a accepté la médiation de la communauté Sant Egidio.

la rébellion. Ce soutien a été analysé comme le moyen de mener une guerre interposée au Sénégal pendant des moments de tensions ou dans une logique de se protéger de ce puissant voisin qui l'entoure de part en part (voir Introduction). Enfin, rappelons que le peuplement de l'entité Gambie - Casamance - Guinée Bissau est le même, d'où les patronymes communs (Jammeh est synonyme de Diémé au Sénégal, nom de famille très répandu).

La proximité avec la frontière gambienne entraine des liens très étroits entre les populations du Fogny et les gambiens, liens beaucoup plus développés que ceux que partagent celles du Bayot avec les bissau guinéens. Le Sindian et sa zone nord en particulier est une zone tampon qui fait partie d'une de ses localités du Sénégal dans lesquels l'État a toujours été très peu présent depuis les indépendances, et ce jusqu'à nos jours. Le phénomène est accentué par la coupure gambienne. Ainsi, le marché hebdomadaire des populations du Sindian se fait du côté de la Gambie, plus accessible que les marchés de Ziguinchor ou même de Bignona[428]. La monnaie gambienne (le dalasi) circule beaucoup dans la zone comme monnaie d'échange, et fait parfois concurrence au franc CFA[429]. La scolarisation des enfants est faite à Djibidjone mais aussi beaucoup en Gambie, d'où le fait que les enfants parlent parfois plus facilement anglais que français, ou wolof. Enfin, beaucoup de soins de santé sont réalisés en Gambie lorsque la maladie est trop grave pour être traitée dans les seules cases de santé qui se trouvent Sindian. Même le réseau téléphonique par lequel les communications s'effectuent est le réseau gambien ; le réseau sénégalais est peu déployé dans la zone[430]. Tout cela conforte le fait que les populations se considèrent plus gambiens que sénégalais[431] ; ils déclarent ne sentir la présence de l'État sénégalais qu'à travers sa présence militaire.

Plus globalement, les populations du Fogny ont ainsi subi un conflit qui s'est importé dans leur zone, un conflit porté en plus par des hommes majoritairement issus du Blouf et du Kasa. De plus, la scission interne du MFDC aura des répercussions directes ici. À partir du début des années 2000, on assiste à l'apparition de groupes dissidents armés issus de l'aile militaire menée par César Atoute Badiate ou de l'aile militaire dirigée par Salif Sadio. Ces derniers s'installeront tout au long de la frontière gambienne, et des accrochages internes au sein même du MFDC seront constatés. Les populations souffriront de ces accrochages d'une part et d'une autre part,

[428] J'ai moi-même constaté une circulation fréquente de véhicules en provenance de Gambie dans la zone
[429] Le constat a été fait dans la zone de Djelenkine où je me suis rendue (5kms de la frontière gambienne). Le paiement monétaire y est fait en dalasi et en CFA
[430] Je l'ai réalisé lorsque, pendant un déplacement en moto, j'ai aperçu de nombreux téléphones portables pendre au bout de fils accrochés à un immense baobab. Le chauffeur m'a alors expliqué que les gens qui avaient ainsi accroché leurs téléphones tentaient en réalité par ce moyen de capter le réseau sénégalais.
[431] Extrait d'entretien avec les populations de Djibidione, dont le Maire, Sindian, octobre 2018

des nombreux affrontements entre le MFDC et l'armée sénégalaise. Les affrontements ont accru de manière significative le phénomène de l'exil dans la zone. Ils ont été particulièrement intenses dans le Nord Sindian (et moins à Sindian même) ; ainsi, des villages (Djibidjone, Bala Bassène, Diakoye Bangha, Djinea Djadjimé, où ont eu lieu nos enquêtes) ont été abandonnés et des exils massifs ont été constatés en Gambie. Du fait de la familiarité des deux populations, beaucoup de familles avaient des parents déjà installés en Gambie (dans le cadre du travail, du mariage etc). Cependant, avec une durée moyenne de 5 ans d'exil, les conditions de vie sont vite devenues pénibles et difficilement supportables d'après nos enquêtés.

En Casamance, à partir de 2005, la grande majorité des affrontements armés seront concentrés dans la zone de Sindian. Les mines ont également pullulé dans la zone. Aujourd'hui, l'arrondissement de Sindian est l'une des seules zones en Casamance où un déminage n'a jamais été effectué[432]. L'émoi a gagné la région lorsqu'un représentant du CICR en mission dans la zone a sauté sur une mine en 2005. En 2006, l'assassinat du Président du Conseil Régional Omar Lamine Badji à son domicile a accentué la psychose autour de la localité et sa dangerosité. L'affaire n'est toujours pas résolue à ce jour.

La zone se singularise également par l'essor et l'expansion d'une véritable économie de guerre à travers la culture du cannabis. Si le Sénégal fait désormais partie des plus gros pays producteurs de cannabis d'Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria et le Ghana (ONUDC, 2016), c'est par sa culture et sa production en Basse-Casamance, plus précisément au niveau de la rive Nord (Blouf et Fogny). Le trafic de drogue est déclaré comme ayant a largement servi à financer la rébellion : il fournirait entre 60 et 70% des revenus du MFDC[433].

L'exploitation des ressources végétales qui font la richesse de la Casamance (bois, noix de cajou, huile de palme, arachide, coton…) a longtemps constitué le fond de commerce des combattants du MFDC. En outre, l'impôt de guerre à travers la collaboration des populations a également participé à la consolidation du mouvement mais celui-ci s'est vite estompé avec la désolidarisation croissante des populations. Les combattants ont donc intensifié le commerce du bois, du chanvre indien mais aussi de l'anacarde, bien plus rentables.

[432] Lors de notre enquête de terrain en octobre 2018, il nous a été raconté que deux mois avant, un enfant a été surpris jouant avec une mine. Il a pu être mis en sécurité avant que l'engin n'explose.
[433] Christophe Gleizes Gaillard Barthélémy, *Populations dépitées, champs de cannabis et rebelles corrompus : au cœur du plus vieux conflit d'Afrique*, https://www.vice.com/fr/article/59dxnx/conflit-casamance-trafic-drogue-rebelles , 16 octobre 2017, (consulté le 29 janvier 2020).

La culture et le trafic de cannabis est plus qu'une réalité dans le Sindian, c'est un système, un système économique dont dépendent les combattants mais aussi les populations. Des formes de collaboration des populations avec les combattants ont été constatées pour la culture, l'acheminement et la vente du cannabis, formes de collaboration volontaires (pour s'enrichir) ou forcées (pour pallier la pauvreté qui s'est installée ou accentuée avec le conflit). Cela entraine, par ailleurs, une forte suspicion de la part des militaires qui taxent une grande partie de la population de rebelles. Au plus fort du conflit, cela a pu entrainer des représailles souvent injustifiées.

La culture n'est pas l'apanage des combattants. Les populations elles-mêmes ont souvent leurs champs de cannabis dans un coin de leur parcelle d'habitation. Par ailleurs, la production de cannabis n'est pas qu'aux mains des hommes ; certaines femmes sont également propriétaires de champs et emploient leurs *sourgueu*[434]. Les principaux marchés d'écoulement sont, tout comme le bois, les marchés gambiens, Ziguinchor et Dakar.

Pourtant, un constat est fait : cette économie qui génère beaucoup d'argent n'a pas permis de remédier aux conséquences de la guerre en changeant ou en améliorant fondamentalement l'habitat, le mode de vie, la consommation etc… Chez les hommes, la fortune est plutôt utilisée pour épouser plusieurs femmes (ce qui constitue en soi un signe de richesse dans cette société) et faire la noce. Pour les femmes, l'argent sert surtout à mieux s'impliquer dans les fêtes communautaires (baptêmes, Gamou, mariages etc) qui occasionnent beaucoup de dépenses, notamment pour le *ndiroolé* ou *assomi*[435]. Les jeunes quant à eux investissent surtout cet argent dans les motos *jakartas*. Ces derniers pululent dans la zone mais aussi à Ziguinchor, où ils sont devenus l'un des principaux moyens de transport[436]. Achetés en Gambie principalement à plusieurs milliers de francs CFA ou dalasi, ils sont conduits par des jeunes souvent sans permis de conduireet inexpérimentés. Ainsi, cette économie de guerre dont profitent les populations ne sert pas à la transformation positive d'une société dévastée par la guerre.

Précisons toutefois que la culture du chanvre dans la localité a considérablement diminué ces dernières années suite à son interdiction par le chef de guerre Salif Sadio. Ce dernier s'est également prononcé contre la coupe des arbres et le trafic de bois.

[434] Travailleurs saisonniers en wolof
[435] A l'occasion de telles fêtes, les femmes investissent souvent pour avoir les mêmes tenues.
[436] La différence est flagrante avec Dakar, où les *jakartas* sont quasi inexistants.

La culture du cannabis s'est exportée dans le Blouf, plus précisément les îles Karones, situées à l'embouchure du fleuve Casamance et désignées de façon stéréotypées comme étant « *la Colombie du Sénégal* » par la presse sénégalaise[437]. Même si les combattants du MFDC font de cette culture leur chasse gardée, certaines aires géographiques échappent à leur contrôle. Ainsi, les îles Karones, langues de terre marécageuses perdues dans la mangrove, à l'abri de la répression étatique, ne sont pas sous surveillance directe du MFDC du fait de leur éloignement géographique[438]. Pour ces populations, le trafic de chanvre est devenu la principale source de revenus, et sa rentabilité fait sa popularité. Dix parcelles cultivées sur l'île peuvent produire 250 kg de chanvre par récolte. Toutefois, une taxe l'ordre de 30 % est prélevée par le MFDC, qui assure le transport de la cargaison. Les rebelles lèvent ainsi des dizaines de millions de francs CFA, une somme considérable à l'échelle de la guérilla (idem). La seule fois où les militaires sont venus sur l'île, c'était à l'été 1995, au plus fort du conflit. Trois interventions ont permis de de détruire plus de 180 tonnes de cannabis[439]. Toutefois l'État réfléchit à deux fois avant d'intervenir car toucher aux intérêts économiques du MFDC, c'est l'assurance de réveiller les ardeurs endormies des maquisards[440]. Pourtant, la production de cannabis est punie au Sénégal par dix ans de travaux forcés (idem).

Depuis 2012, la zone de Sindian connait moins d'affrontement avec la baisse significative des tirs d'obus, des assassinats, enlèvements, arrestations arbitraires et déplacements forcés. Le retour des exilés s'accélère considérablement et les déplacements quotidiens ne sont pas empêchés, même si certaines zones restent inaccessibles. Néanmoins, les populations disent ne toujours pas se sentir en sécurité du fait de la présence militaire (celle-ci est aujourd'hui moins visible, et parfois perçu comme plus sécurisant par les populations) mais surtout du fait de la présence des cantonnements rebelles. En effet, les cantonnements rebelles sont toujours présents tout au long de la frontière. Souvent pour vivre en paix ou pour survivre, les populations sont obligées de collaborer avec les factions installées sur leur zone, ce qui là encore entraine une forte suspicion des militaires. Ainsi leur vie peut être menacée par les deux camps.

[437] Benoît Tine et Victor Nfansou Diatta, « La lutte contre l'économie de la drogue en Casamance : ses contraintes et les méthodes de contournement des stratégies étatiques », *International Journal of Humanities and Social Science*, 2018, vol. 8, n° 11.
[438] C.G. Gaillard Barthélémy, « Populations dépitées, champs de cannabis et rebelles corrompus », art cit.
[439] C. Di Roma, « Sénégal », art cit.
[440] C.G. Gaillard Barthélémy, « Populations dépitées, champs de cannabis et rebelles corrompus », art cit.

Le Bayot et le Fogny constituent les deux zones qui ont vécu le plus durement le conflit de Casamance. L'intérêt du choix de ces zones réside également dans leur situation géographique pour l'analyse des incidences transfrontalières du conflit. Après avoir étudié les manifestations différenciées du conflit dans les deux localités, nous allons à présent analyser plus spécifiquement l'impact genré du conflit.

## II. Impact genré du conflit

Le conflit de Casamance a eu des conséquences genro-spécifiques importantes. Nous avons vu le rôle genré et différencié des femmes et des hommes dans le conflit concernant son déclenchement et son déroulement qui se prolonge aujourd'hui dans le « ni guerre ni paix ». Nous avons également vu la répartition des rôles genrés dans les sociétés de Basse Casamance pour mieux apprécier leur « trouble » avec la guerre. Cette partie s'intéresse à ce trouble, à l'impact genré et différencié du conflit sur ces populations civiles, impact constaté dans le Bayot et dans le Fogny mais aussi à l'échelle de toute la Basse Casamance.

Comme évoqué, le conflit de Casamance est un conflit sécessionniste porté idéologiquement et militairement par des hommes. De fait, même si les femmes ont eu des rôles secondaires (non moins importants) comme actrices du conflit, ce sont les hommes qui ont plus souffert du conflit, que ce soit au niveau des combattants comme au niveau des civils. Cela n'induit pas une minimisation des conséquences sur les femmes mais elles ont moins été ciblées que les hommes. Pourtant, aujourd'hui, ce sont elles qui souffrent davantage du « ni guerre ni paix » ; leurs hommes disparus ou amoindris, elles se sont retrouvées seules à devoir gérer les conséquences du conflit. Ainsi, si ce sont les hommes qui ont souffert du conflit, ce sont les femmes qui souffrent le plus aujourd'hui de l'après-guerre[441].

Sans anticiper sur la période de l'après-guerre qui sera étudié dans le troisième chapitre, nous allons ici démontrer comment et pourquoi les hommes ont été les principales victimes de ce conflit. La Casamance est également un exemple atypique dans ce sens, étant donné qu'une très grande majorité de la littérature portant sur le genre dans les contextes de conflits armés présente

[441] Terme qui, rappelons-le, dans le contexte spécifique de la Casamance, n'est pas synonyme d'une période de paix mais d'une période « d'entre-deux ».

les femmes (et les enfants) comme premières et principales victimes des conflits, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre.

## 1. Impact genré en Casamance[442]

### Impact sur les hommes

Les hommes ont porté idéologiquement et militairement le conflit armé de Casamance. De ce fait, ils ont été massivement et directement ciblé par les forces armées sénégalaises, selon le principe tristement célèbre de l'adage : « *Tous les rebelles ne sont pas des diolas mais tous les diolas sont des rebelles*[443] ». Une véritable chasse aux sorcières sera menée contre tout casamançais en général, et tout diola en particulier. Jusqu'à Dakar, un climat de suspicion s'installe à l'égard des diolas, même au niveau de l'administration[444]; ils sont freinés dans leurs ambitions professionnelles ou perdent leurs emplois[445].

Sur le plan militaire, les affrontements ont été menés exclusivement par des hommes. Ainsi, parmi les 3000 à 5000 victimes, on compte une grande majorité d'hommes en armes, que ce soit du côté du MFDC comme du côté de l'armée régulière.

Mais surtout, les civils ont également compté parmi les principales victimes de ce conflit. En effet, une répression civile particulièrement sévère a été menée par les institutions de l'État du Sénégal (militaires, judiciaires) mais aussi par les combattants du MFDC. À cet effet, Amnesty International a dénoncé « *des civils qui sont les otages du conflit […] car victimes de nombreuses violations des droits de l'homme de la part des deux parties* »[446]. Selon Amnesty International, le ciblage des civils a été utilisé à des fins stratégiques ; ainsi « *devant l'impossibilité de subjuguer militairement leurs adversaires, les deux parties en conflit ont sciemment choisi de terroriser les civils, y compris des femmes et des personnes âgées, pour les contraindre à choisir leur camp ou renoncer tout au moins à soutenir l'adversaire* » (idem).

---

[442] Cette partie se base sur le Rapport de Amnesty International publié en 1998 sur les violations des droits de l'Homme commises dans le conflit de Casamance par les belligérants (Amnesty International, *Sénégal : la terreur en Casamance*, *op. cit.*)
[443] Extrait d'entretien avec un observateur du conflit, Ziguinchor, septembre 2017
[444] En réalité, cela ne se limite pas au domaine professionnel mais s'élargit à tous les domaines de la vie sociale. Les diolas établis au Nord sont méprisés, stigmatisés, accusés ; l'image du diola rebelle est ancré dans l'imaginaire collectif de nombreux sénégalais, même celui des enfants. Je me rappelle moi-même qu'au collège, tous nos camarades diolas étaient, sur le ton moqueur, taxés de « petits rebelles ».
[445] Foucher, Les évolués, 2002.
[446] Amnesty International, *Sénégal : la terreur en Casamance*, *op. cit.*

Du côté du gouvernement sénégalais, Amnesty a pointé la répression politique de grande ampleur qui a été déployée par les forces gouvernementales pour servir d'arme de dissuasion. Dès les débuts du conflit, des arrestations seront menées contre les dirigeants politiques et meneurs idéologiques du MFDC (dont l'abbé Diamacoune Senghor et Mamadou Nkrumah Sané) ; comme évoqué, leur emprisonnement conduira entre autres aux manifestations de décembre 1982 et à la tournure armée du conflit en 1983.

Amnesty International a également relevé des pratiques de tortures et mauvais traitements à destination principale d'hommes bien portants mais aussi de femmes, de personnes âgées et de malades dans le but d'humilier ou d'extraire par la force des informations. Des centaines de civils soupçonnés affiliés au Mouvement ont subi des arrestations arbitraires et été torturés par les forces de sécurité. En plus des conditions de détentions éprouvantes (station assise en rang, le front posé sur le dos de la personne qui les précédait dans la file ; nuits par terre, sans matelas ni couverture ; interdiction de boire, de manger ou d'aller aux toilettes etc…), plusieurs détenus été torturés à l'électricité, certains ont été battus durant des heures alors qu'ils étaient suspendus au plafond par une corde, d'autres ont reçu du plastique en fusion sur le corps ou ont dû ingurgiter des substances toxiques, comme de l'essence (idem). Motivés par la nécessité d'obtenir des aveux, ces sévices avaient avant tout pour but de servir d'exemple et de créer un état de terreur au sein de la population afin de la dissuader de soutenir le mouvement indépendantiste. Ils visaient également, toujours selon Amnesty International, à maintenir la population civile casamançaise dans un état de terreur et de se venger sur elle des pertes humaines causées par les attaques des combattants du MFDC contre l'armée.

De nombreuses personnes ont ainsi été victimes de ces tortures mais aussi d'homicides arbitraires et d'exécutions extrajudiciaires ; des dizaines d'autres ont disparu après leur arrestation et n'ont pas été revues depuis. Les disparitions ont constitué un phénomène qui a été particulièrement dénoncé par Amnesty du fait de sa récurrence. Des témoignages anonymes ont affirmés que les victimes de ces disparitions étaient ensuite enterrées non loin des cantonnements militaires et des postes de contrôle, ou jetés dans des fosses communes[447].

### Impact sur les femmes

Les femmes ont également subi, même si c'est dans une moindre mesure, de nombreux sévices de la part des forces armées gouvernementales. Les viols, les tortures et autres violences physiques ont été commises sur les épouses des combattants du MFDC, sur les mères ou sœurs

[447] L'existence de fosses communes est avérée, notamment à Ziguinchor même et dans sa périphérie.

des combattants, sur les épouses des sympathisants du MFDC ou supposés sympathisants du MFDC, sur celles qui étaient soupçonnées de préparer de la nourriture pour les combattants ou de s'acquitter de cotisations numéraires en guise d'impôt de guerre. Dans d'autres cas, des femmes ont aussi été prises en otage par des gendarmes qui ne trouvaient pas les suspects recherchés. Amnesty International cite le cas d'une femme de paysan qui a été arrêté par les gendarmes qui ne l'ont libérée que lorsque son mari, recherché, s'est livré.

Dans les prisons de Dakar ou de Ziguinchor, les femmes ont parfois subi les mêmes traitements réservés aux hommes. Des cas de cigarettes allumées sur leurs organes génitaux, de crosses d'armes ou de couteaux chauffés à blanc introduits dans leurs vagins ont été reportés[448]. Ces tortures étaient parfois commises en présence de leurs bébés. Certaines ont accouché dans les prisons dans des conditions pénibles de détention et sous le joug de mauvais traitements[449].

Ces faits étaient commis par les forces armées gouvernementales dans les milieux institutionnels (prisons de Dakar, prisons en Casamance) et même à bord des bateaux qui transportaient les suspects de Ziguinchor à destination de Dakar (arrosage d'eau de mer et d'excréments, tortures physiques et psychologiques via les insultes et les menaces de mort à bord des bateaux). Mais c'est sur le terrain, en Casamance même, que les civils subiront de nombreuses exactions aussi bien de la part des militaires que des combattants du MFDC.

En effet, ce qui a fait de ce conflit « *une sale guerre* »[450], c'est l'ampleur des exactions commises sur les civils. La guerre a été menée à travers des affrontements qui causeront des milliers de victimes du côté de l'armée comme du côté des combattants du MFDC à l'occasion de tirs, de bombardements au sol ou aériens, d'embuscades. Mais aussi, la population civile casamançaise a été ciblée, en particulier les hommes. Ces derniers ont subi des représailles des deux côtés, soit soupçonnés d'être rebelles (par les militaires) soit accusés d'être traitres ou complices de l'armée (par les rebelles). Ils ont donc été massivement victimes de meurtres, de tortures, d'enlèvements, de disparitions, d'exécutions sommaires sans autre forme de procès. Des villages entiers soupçonnés d'être rebelles subissaient les représailles des militaires, et de nombreux villageois soupçonnés de collaborer avec le gouvernement, d'être espions, ou tout simplement de ne pas soutenir la cause indépendantiste ont été tués par des rebelles. Des tueries

[448] Amnesty 1998 et extrait d'entretien
[449] Amnesty International 1998 p40-43.
[450] Expression utilisée notamment pour qualifier la guerre d'Algérie. Créée originellement par Hubert Beuve-Méry, fondateur du quotidien Le Monde et du mensuel Le Monde diplomatique « Une guerre sale », Une Semaine dans le Monde, 17 janvier 1948 ; expression reprise immédiatement par Marcel Cachin, « La guerre du Vietnam, une sale guerre », L'Humanité, 21 janvier 1948. Cité dans la revue Cahiers d'Histoire, « "L'Humanité", la guerre et la paix (1904-2004) », 92|2003, https://journals.openedition.org/chrhc/1420?lang=en#bodyftn4

ont également été commises par les combattants du MFDC pour leur interdire l'accès à un champ ou une partie de la forêt où ils avaient installé leurs cantonnements. Des villages ont également été ciblés et détruits par ces derniers lorsqu'il était localisé sur un axe militairement stratégique. Dans ces cas de figure, les combattants du MFDC effectuaient des descentes dans les villages, brûlaient habitations et greniers et menaient des exécutions de grande ampleur particulièrement sanglants, parfois sadiques[451] pour faire fuir les habitants. Certains villages ont de ce fait été vidés de leur population, et ce jusqu'à nos jours.

Ainsi, les exactions commises par les rebelles du MFDC contre les civils, qui n'ont rien à envier à celles commises par les militaires de l'armée sénégalaise, ont particulièrement été dénoncés par Amnesty International : « *Amnesty International dénonce depuis des années les exactions commises en toute impunité par le MFDC à l'encontre de civils non armés, qu'il s'agisse de chefs traditionnels ou de personnes installées récemment en Casamance et originaires d'autres parties du Sénégal, toutes soupçonnées de collaborer avec l'administration sénégalaise. Des dizaines de civils, y compris des femmes et des enfants ont ainsi été victimes de mauvais traitements, d'actes de torture et d'homicides délibérés et arbitraires. Certaines de* ces *exactions semblent avoir été commises par le MFDC sur la base de critères ethniques. En effet, des Manjak, des Mandingue, des Balante et des Mancagne sont souvent la cible d'attaques du MFDC qui estime que ces populations non Diola ne s'impliquent pas dans la lutte pour l'indépendance de la Casamance. Le MFDC tue aussi les soldats tombés entre leurs mains. Malgré les engagements écrits de l'aile politique du MFDC de respecter la population civile, engagements réitérés par l'abbé Diamacoune Senghor, secrétaire général de ce mouvement, à la délégation d'Amnesty International en janvier 1997, les combattants armés se revendiquant du MFDC continuent de chasser des paysans de leurs villages et de tuer des civils non armés.En août 1997, au cours d'une attaque préméditée contre un foyer de jeunes à Djibanar, le MFDC s'est notamment rendu responsable de la mort d'une dizaine d'enfants et d'adolescents, dont deux fillettes de six et huit ans* » (p7)

Par ailleurs, le conflit a été utilisé par les civils eux-mêmes pour régler des différends (héritages, disputes etc) ou des rivalités politiques entre opposants. Des listes de « suspects » étaient ainsi balancées aux checkpoints militaires ou près des cantonnements ; dans les heures qui suivaient, des descentes étaient effectuées et les individus en question étaient tués devant leurs familles

[451] Le cas d'un vieillard (qui représente un symbole dans ces sociétés) dont le cœur a été arraché, faisant fuir par la suite l'ensemble du village, a été évoqué à Mpack. Extrait d'entretien d'une femme originaire de Mpack et déplacée à Ziguinchor suite à cet évènement, septembre 2018

ou victimes d'enlèvements. Cela a particulièrement détérioré le tissu social, au sein des familles et dans la communauté en général. Des cas ont été relevés même entre amis d'enfance qui ont pu s'adonner à ces pratiques pour obtenir des avantages (promotion sociale, promotion professionnelle, rémunération) :

> « *Mon mari est rentré à la maison à l'heure du déjeuner avec son meilleur ami. Après le repas, ce dernier lui a demandé de l'accompagner chez sa mère pour lui rendre visite ; elle vivait à une dizaine de kilomètres. Ils ont alors pris la moto et sont partis. Il y a un cantonnement militaire à la sortie du village. Mon mari n'est plus jamais revenu. Je pense que c'est son ami qui l'a livré aux militaires, car il y avait entre eux une rivalité politique, l'un et l'autre n'appartenant pas au même camp. Or mon mari avait des prétentions pour la Mairie qui avaient de fortes chances d'aboutir. Plus tard, on a retrouvé la moto abandonnée en forêt. Depuis près de 15 ans, je mène des recherches pour retrouver mon mari. Je suis allée jusqu'à Dakar pour déclarer sa disparition étant donné qu'il était un enseignant connu de l'administration. Le dossier a été classé sans suite. Nous avons trois enfants, je n'ai même pas pu toucher une pension. Nous n'avons pas eu droit à des funérailles. Et pourtant, le plus douloureux dans tout ça, c'est que l'ami en question est toujours vivant, est toujours dans le village ; on se croise parfois mais il m'évite du regard. Jamais il ne m'a donné la moindre explication, il me fuit toujours du regard*[452]».

Toujours dans cette optique de règlement de comptes entre civils, les femmes n'ont pas été épargnées. À titre d'exemple, Amnesty International cite le cas de femmes qui ont été arrêtées, torturées, puis libérées. Parmi elles, Sally Traoré, vivant à Aniack[453], qui a été arrêtée par des militaires le 10 février 1995 à 23 h 30. Son mari et elle étaient couchés et dormaient.

> *Deux militaires sont venus et ont demandé à Sally Traoré de les suivre. Son mari a demandé s'il pouvait l'accompagner et les militaires lui ont répondu qu'elle reviendrait tout de suite. Il semble qu'elle ait été dénoncée comme pourvoyeuse de fonds du MFDC. Monitrice d'alphabétisation, Sally Traoré était la plus cultivée du village, ce qui pouvait susciter bien des jalousies. De plus, elle gérait un moulin et décortiquait le riz pour le village, ce qui a permis à un délateur*

[452] Extrait d'entretien avec Roselyn, Ziguinchor, mars 2019
[453] Village du département de Ziguinchor, arrondissement de Niaguiss

*anonyme de prétendre qu'elle remettait l'argent de ce travail aux combattants armés du MFDC. Sally Traoré a été torturée pendant deux jours dans un trou pieds et mains liés, yeux bandés. Après deux jours, les militaires l'ont ramené et abandonné à 200m de chez elle. Malgré des soins prodigués à l'hôpital de Ziguinchor, Sally Traoré garde toujours des séquelles physiques et psychologiques de cet évènement. C'est ainsi que la délégation d'Amnesty International a appris que, deux ans après en janvier 1997, elle ne pouvait toujours pas tenir des objets dans la main ni se lever toute seule. De plus son cycle menstruel s'est interrompu*[454].

Transition

Ce conflit se distingue donc par son caractère non conventionnel et asymétrique. En plus des nombreuses victimes comptées parmi les forces combattantes dans les rangs de l'armée sénégalaise comme dans les rangs du MFDC, les civils ont été utilisés pour servir de bouclier humain, de bouc émissaire ou d'arme de dissuasion. Ces mêmes civils se sont également servis du conflit pour régler des différends d'ordre social ou politique.

En tout état de cause, sur un plan macro, les hommes ont plus été victimes que les femmes de la répression armée de la part des deux belligérants, à Dakar ou en Casamance. Sur un plan micro, le constat se confirme également.

## 2. Impact spécifique dans le Bayot et dans le Fogny [455]

### Impact sur les hommes dans le Bayot

L'impact du conflit de Casamance sur les populations du Bayot a été conséquent. Les hommes ont été plus nombreux parmi les victimes. Du côté de l'armée, ils faisaient l'objet d'un soupçon (fondé ou non) d'appartenir du MFDC. Leurs déplacements étaient considérés comme suspects, même dans les cas où ces déplacements étaient effectués dans le cadre du travail (aux champs

[454] Amnesty International 1998 p44.
[455] Cette partie s'inspire en grande partie d'enquêtes de terrain menées dans le Niaguiss (périphérie de Ziguinchor), Nyassia et Sindian entre 2016 et 2018 auprès de femmes ayant perdus leurs maris dans le conflit.

ou au bureau dans les centres urbains), pour se rendre à des cérémonies et festivités, pour voyager etc…. Les absences en elles-mêmes étaient suspectes, quelles que soient le motif. Les civils étaient ciblés par les combattants du MFDC lorsqu'ils étaient des fonctionnaires de l'État sénégalais, lorsqu'ils étaient soupçonnés d'avoir de « bonnes relations » avec les militaires du campement de leur village, lorsqu'ils étaient « étrangers » ou tout simplement pour les empêcher de se rendre dans une parcelle de champ ou de forêt que les combattants désiraient exploiter.

De nombreux civils ont été exécutés au sein de leurs habitations même, parfois devant leurs femmes ou leurs enfants, souvent en pleine nuit. Dans ces circonstances, les enquêtées peinent souvent à affirmer si c'est le fait de rebelles ou de militaires.

> « *Ici, nos hommes ont vraiment été fatigués par ce conflit. En pleine nuit, nous avons été réveillés par des coups contre la porte. J'ai voulu me lever pour aller voir, mais mon mari m'a dit de ne pas bouger. Comme c'était un fait inhabituel, je l'ai quand même suivi discrètement. Après avoir ouvert la porte, j'ai entendu des échanges houleux mais étouffés, je n'arrivais pas à entendre distinctement ce qu'ils se disaient. Mon mari est sorti dans la cour. C'est là qu'ils l'ont fusillé et ils sont partis. Les enfants ont été réveillés par le bruit des détonations. Nous avons tous courus vers le corps inerte et ensanglanté de mon mari. Il était déjà mort. Comme c'était la nuit, nous n'avons pas vu qui c'était ni combien ils étaient. On ne sait même pas pourquoi ils ont fait ça, on ne sait même pas ce qu'on reprochait à mon mari*[456]».

Parfois, les enquêtés ont pu identifier les meurtriers :

> « *Je m'appelle Louise. Mon mari a été tué par des hommes en armes venus en pleine nuit exiger qu'il sorte de la maison. Ils lui ont demandé de le suivre et nous avons entendu une détonation. Par la suite, j'ai appris qu'ils l'ont abattu parce qu'ils le prenaient pour un rebelle. Mon mari est quelqu'un qui travaillait beaucoup, il quittait la maison à 6h du matin et ne rentrait que vers 21h. Il y avait le travail des rizières mais aussi il vendait du vin de palme et cueillait beaucoup de fruits que je vendais. Les enfants le voyaient peu vu qu'il rentrait*

[456] Extrait d'entretien avec Anta, Niaguiss, août 2018

*tard. Les enfants pouvaient enchainer trois jours sans voir leur père. À cause de ses absences, il a été pris pour un rebelle. Ils ont cru qu'il se rendait dans les cantonnements pendant ses absences. Peu avant cet évènement, de nouveaux militaires ont été détachés dans le campement. C'est eux qui l'ont tué. Les autres avant ceux-là connaissaient bien mon mari, ils savaient que ce n'était pas un rebelle. Mais ces nouveaux l'ont tué sans preuves ni enquêtes*[457]».

Dans certains cas, plusieurs meurtres visant spécifiquement les hommes d'une même famille étaient effectués au sein d'une même concession, le même jour :

« *Des hommes en armes sont venus une nuit frapper bruyamment aux portes et exiger à tous les hommes de sortir. C'est ainsi qu'ils ont tué mon mari, son frère et son père. Mon mari possédait plusieurs parcelles de terre, c'était un homme riche. Peut-être que c'est cette richesse qui gênait*[458]».

Les décès intervenaient immédiatement (en particulier en cas de fusillade ou d'attaques à l'arme blanche) ou pendant le transport ves l'hôpital de Ziguinchor, qui est la plus grande structure de soin de la Basse Casamance (voire de la Casamance) :

*« Je m'appelle Agnil. Un matin, alors que je balayais la cour, j'ai entendu un énorme « boum ». Ça venait en direction de la route. J'ai eu un pincement au cœur, mon sang n'a fait qu'un tour, j'avais un mauvais pressentiment. Mais je ne me suis pas inquiétée plus que ça. Une demi-heure environ après, alors que je commençais à cuisiner, mon neveu est venu me voir. Il m'a annoncé en pleurs que c'était mon mari qui a sauté sur une mine. J'ai couru désespérément en direction du bruit, mais une fois sur les lieux, je n'ai pas pu voir mon mari. Il n'y avait que du sang. On m'a dit qu'il avait été rapidement transporté vers Ziguinchor pour les soins. Quelques heures après, on m'a annoncé qu'il est mort en cours de route à cause de l'hémorragie. Sans lu, je me suis retrouvée dans*

[457] Extrait d'entretien, Nyassia, avril 2019
[458] Extrait d'entretien avec Anna, Dioher, avril 2019

*une pauvreté sans nom. On a tout perdu. La zone n'était plus sûre. Je suis venue à Ziguinchor avec mes enfants* [459]».

*« Mon mari n'est pas rentré un soir. Ça m'a beaucoup inquiété mais j'ai décidé de me calmer et de patienter. C'était devenu dangereux de se plaindre ici. Au bout de trois jours, il n'était toujours pas rentré. Le quatrième jour, on m'a dit qu'on avait découvert son corps qui flottait sous le pont de Niambalang. J'ai voulu le voir mais ils m'ont dit qu'il avait été transporté à l'hôpital de Ziguinchor. Je suis allée là-bas mais ils n'ont pas voulu me laisser voir le corps. Je n'ai même pas pu récupérer la dépouille et l'enterrer. Nous avons cinq enfants*[460]*. »*

Le cas des disparitions a également été très observé dans la zone. Des maris partis travailler le matin ne sont plus jamais revenus. D'autres ont disparus surtout après des contrôles routiers effectués par les militaires :

« *Je m'appelle Jeanne. Mon mari m'avait accompagné dans mon village natal situé à Etomé où je devais assister à la cérémonie d'enterrement de la sœur de ma mère. En fin d'après-midi, il m'a dit qu'il rentrerait seul à Nyassia en vélo pour s'occuper des enfants, que je pouvais rester jusqu'au lendemain. Le lendemain quand je suis rentrée en début d'après-midi, je n'ai trouvé que les enfants à la maison. Nous avons quatre enfants. Ils n'étaient pas lavés, n'avaient pas mangé depuis la veille et n'étaient pas allés à l'école. Mon cœur s'est arrêté de battre. Où était passé mon mari ? Pourquoi n'était-il pas rentré ? Je suis allée demander aux voisins si quelqu'un l'avait vu. L'un d'entre eux m'a affirmé qu'il l'avait aperçu pour la dernière fois au campement militaire situé à Dioher. Je suis allée chez le frère de mon mari pour lui demander de m'accompagner au campement. Il a refusé, de peur d'être sous le viseur des militaires s'il osait demander des explications. J'y suis alors allé seule. J'ai demandé au militaire de garde s'il avait vu mon mari, après avoir décliné son identité. Il a dit qu'il devait consulter ses collègues, il est parti très longtemps et quand il est revenu,*

[459] Extrait d'entretien, originaire de Oussouye et déplacée à Ziguinchor, juillet 2018
[460] Extrait d'entretien avec Léna, Nyassia, avril 2018

*il m'a dit que personne ne l'avait vu. Le lendemain je suis retournée au campement, toujours seule. J'ai demandé à voir le supérieur hiérarchique. Il a accepté de me recevoir. Il a nié avoir vu mon mari. Je suis allée jusqu'à Ziguinchor pour déclarer sa disparition au Commandement de zone. Mais c'est resté sans suites. Au bout de quelques jours, le frère de mon mari m'a demandé d'abandonner les recherches au risque de mettre ma vie en danger…de toute façon tout cela est resté sans suites. Pendant longtemps je n'ai pas pu cultiver pour nourrir les enfants et je n'avais personne pour m'aider. J''ai dû attendre que mes fils grandissent*[461]».

Ainsi, les membres de la famille n'étaient pas enclins à mener des enquêtes par peur de représailles. De ce fait, beaucoup de familles sont restées sans nouvelles et les noms des défunts ne figuraient souvent sur aucune liste de détenus.

Parfois, plusieurs hommes arrêtés en même temps étaient portés disparus. Ils pouvaient être de la même famille et être interceptés de retour d'un déplacement ou des travaux agricoles. Les cas de gémellités occasionnaient des confusions particulièrement dramatiques :

« *Nous connaissons un cas très triste ici car la personne recherchée a été confondue avec son jumeau. Les militaires ont abattu Adama Diédhiou alors qu'il se rendait aux champs. Deux mois après, ils ont contrôlé au poste d'entrée du village Ousseynou Diédhiou, qui était parti à Oussouye pour un travail saisonnier. C'est là qu'ils se sont rendus de leur erreur. En réalité, c'est Ousseynou Diédhiou qui était recherché. Ils avaient donc exécuté Adama à partir d'une description et photo, sans contrôler son identité et sans soupçonner qu'il pouvait avoir un jumeau. Cela s'est passé en 1995*[462]».

Des cas de représailles « inter-ethniques » ont également pu être relevés :

« *Ici à Dioher, on pratique beaucoup la pêche. Il y a beaucoup de pêcheurs dans la zone, notamment des lébous. Pendant le conflit, beaucoup de lébous, taxés d'étrangers, ont été assassinés par les rebelles ici. Étant donné que mon mari*

[461] Extrait d'entretien avec Eloïse, Brin, mars 2019
[462] Extrait d'entretien avec Bertrand, Nyassia, mars 2019

*était pêcheur, il faisait des campagnes de pêche dans le Niaguiss, qui était également une zone très riche en poisson vu qu'elle se situe sur les rives du fleuve Casamance. Mais c'est pendant une de ses campagnes qu'il a été assassiné. Je soupçonne que ce soit les lébous ou les toucouleurs, qui sont nombreux là-bas aussi et pratiquent la pêche. Ou peut-être ce sont les militaires. Ces gens considèrent de toute façon tous les diolas comme des rebelles. Je n'ai même pas pu voir le corps, il n'a même pas eu droit à des funérailles. Je suis allée jusqu'à Ziguinchor pour chercher son corps dans les morgues mais je ne l'ai pas trouvé. Mon fils est allé jusqu'à Niaguiss pour chercher, en vain. Par la suite, nous avons décidé d'arrêter nos investigations car ici, lorsque tu bouges trop, c'est suspect. Cela s'est passé en 1992*[463] ».

Enfin, le rapt de bétail a été observé :

« *Un jour, des hommes en armes sont venus tambouriner contre notre porte en fin de journée. Mon mari est allé ouvrir. C'était des rebelles ; ils lui ont exigé de détacher le bétail. Mon mari s'est exécuté. Ensuite, ils lui ont demandé de les suivre et de mener le bétail dans la forêt, car sans lui le troupeau n'obéirait pas. Mon mari s'est exécuté, de toute façon il n'avait pas le choix. C'est là-bas qu'ils l'ont tué*[464] »

Ainsi, les populations du Bayot, en particulier les hommes, ont beaucoup souffert du conflit. Ils ont été ciblés soit par l'armé soit par les combattants du MFDC. Les exécutions sommaires, les disparitions et les meurtres, souvent en présence des familles, ont été légions.

Aujourd'hui, la pauvreté s'est généralisée dans le Bayot et s'est répercutée au niveau des relations de genre qui ont été précédemment analysés. Avec l'appauvrissement, la polygamie qui était fonctionnelle s'est considérablement raréfiée. Le manque de moyens a réduit la capacité de prendre en charge plusieurs femmes et plusieurs enfants. Aussi, les terres ont été confisquées, bombardées, minées, abandonnées ; de ce fait, il y a moins d'espaces cultivables. Pour pallier à cette situation, ces populations autrefois essentiellement rizicoles ont diversifiées

[463] Extrait d'entretien avec Niouma, Dioher, avril 2019
[464] Extrait d'entretien avec Léonie, Brin, avril 2019

leurs cultures pour aller vers les cultures maraichères pour la vente et l'autosubsistance, notamment sous l'impulsion des ONG.

### Impact sur les hommes dans le Fogny

Les civils ont moins pâti du conflit dans le Fogny que dans le Bayot. En effet dans le Sindian, le conflit a engendré plus des dégâts physiques et matériels que des dégâts humains[465]. Les populations ont subi l'importation du conflit dans leur zone et se sont senti peu concernées ; les affrontements se sont plus limités aux combattants entre eux. Néanmoins, vu l'étendue des bombardements, des tirs d'obus et de l'ampleur des poses de mines, la répercussion sur les civils a été inévitable. Une fois encore, les conséquences sur les hommes ont été plus conséquentes que sur les femmes. Si l'essentiel des méfaits ont été commis entre 1990 et 1997 dans le Nyassia, les exactions prennent une dimension exponentielle dans le Sindian à partir de 2002 jusqu'en 2010.

Le phénomène des disparitions a également été constaté dans la zone.

> « *Je m'appelle Adja. Mon mari était un grand commerçant qui assurait son ravitaillement à Bignona. Un jour il est parti acheter des marchandises mais il n'est jamais revenu. C'était en 2002. On a lancé des recherches mais elles sont restées infructueuses. C'est peut-être le fait des militaires, c'est peut-être le fait de rebelles qui ont voulu piller sa cargaison à son retour, c'est peut-être aussi qu'il a été victime de dénonciations car il y avait beaucoup de jaloux vu que son commerce marchait bien. Il n'y a eu aucune enquête, on ne connait pas le coupable, il n'y a eu aucun jugement. On n'a même pas pu l'enterrer…*[466]»

Des cas de meurtres s'étant déroulés dans les habitations, souvent sous les yeux de la famille, ont également été relevés :

> « *Mon nom c'est Daba. Moi je sais que ce sont les rebelles qui ont tué mon mari. Ils sont venus en pleine nuit et ils ont égorgé mon mari. Comme toute la famille*

[465] C'est là une conclusion tirée à la suite de nombreux témoignages. Des chiffres ne peuvent pas être avancés car ils n'existent pas, ce qui constitue une des difficultés quantitatives pour estimer à un niveau macro et micro le nombre de victimes dans ce conflit.
[466] Extrait d'entretien, Sindian, août 2018

*vit ici dans la même concession, son frère, qui avait entendu le raffut, est sorti voir ce qui se passait. Alors il a été égorgé à son tour, pour ne pas qu'il parle. Cela s'est passé au tout début du conflit en 1992. Ici à Diakoye, tout le monde était choqué parce que c'était une des premières fois où cela se passait. Au moins on a pu disposer des corps pour procéder à l'enterrement…*[467]».

Bala Bassène, à la frontière gambienne, a durement vécu le conflit. Un chef du village y fut exécuté dans les années 2000. Voulant s'enquérir de la situation alors qu'il avait entendu des coups de feu, il a été capturé et exécuté, bien qu'ayant sorti sa carte d'identité et précisé son statut dans le village. Son corps a été rendu aux villageois qui ont pu l'enterrer.

Le rapt de bétail a lui constitué un véritable fléau, vu l'abondance des bœufs dans la région. Les interrogés déclaraient « *nakk yi djeekh negn ci kheekh bi* » (« *les bœufs ont disparus dans la région à cause du conflit »).* Ils ont été volés pendant qu'ils pâturaient ou arrachés à leurs propriétaires, souvent dans des circonstances dramatiques. Les rapts à grande échelle se sont surtout déroulés durant l'exil en Gambie, périodes auxquelles les bœufs se sont retrouvés livrés à eux-mêmes, sans propriétaires.

Les femmes ont surtout fait part du décès de leurs maris suite aux conditions d'exil en Gambie. La durée (4 ans en moyenne) ainsi que les conditions de l'exil ont souvent été dures, rudimentaires, dégradantes ; loin de chez elles, les populations ont dû s'adapter aux modes de vie très contraignants que leur imposaient leurs hôtes (restriction des parcelles cultivables, autorisation de cultiver moyennant services, limitation des droits d'accès aux soins et à l'école pour les enfants etc…) :

« *Lorsque Djibidjone a été attaqué la première fois en 1998-1999, nous nous étions réfugiés dans la forêt mais nous sommes revenus par la suite. C'est quand il y a eu une deuxième attaque en 2002 que nous avons décidé de fuir en Gambie. Tout le village a fui. Nous vivions dans la peur car il y avait régulièrement des affrontements, des bruits de tirs de mitraillettes et des obus. Aussi, les rebelles faisaient beaucoup de descentes dans les villages et nous terrorisaient. Donc nous étions à bout. Au moment de fuir, tu ne te préoccupes pas de ton mari et il ne se préoccupe pas de toi. C'est le sauve qui peut et le chacun pour soi. Chacun*

[467] Extrait d'entretien, Diakoye Bangha, octobre 2018

*essaie de sauver sa vie. Les femmes au moins s'efforcent de prendre avec elles leurs enfants. Nous avons fui en Gambie sans mon mari. Lui il m'a rejoint bien après. Nous sommes restés longtemps en Gambie, cinq années. Lorsqu'on a décidé de revenir à Djibidjone, mon mari est tombé malade à cause des conditions de vie là-bas. Les structures de soins ici n'étaient pas assez équipées pour le prendre en charge et nous n'avions pas les moyens pour l'amener dans les grands hôpitaux. En plus lorsqu'on est revenu, nos habitations étaient détruites par les intempéries, il a fallu tout rebâtir alors que nous étions déjà épuisés. Tous nos biens ont été volés, on n'avait plus rien alors qu'avant nous étions riches. Mon mari ne trouvait plus goût à la vie. Il s'est laissé mourir comme ça. Il est décédé en 2007*[468]».

Les règlements de comptes politiques ont également engendré de nombreux assassinats. Les militants du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) au pouvoir, à l'image du Président du Conseil Régional Omar Lamine Badji, ont été ciblés et beaucoup ont été assassinés. Un de ses partisans a été exécuté par les rebelles à Bala Bassène, alors qu'il revenait de tournée. Il a été découvert plusieurs jours après, jeté au fond d'un puits. D'autres ont été tués pour le simple fait de vendre des cartes d'électeurs, ce qui faisait d'eux « *des partisans du Sénégal* ».

Comme évoqué, Sindian est la seule zone en Casamance où, jusqu'à nos jours, le déminage n'a pas encore été effectué. Les mines ont abondé dans la région et fait de nombreuses victimes. L'axe Djelenkine/Sindian, est particulièrement risqué en ce sens[469]. Un des enquêtés a déclaré la mort d'un frère sur cette piste. Il travaillait à Djelenkine mais habitait à Sindian.

Certaines mères et épouses ont également vu leurs hommes qui appartenaient à l'armée sénégalaise être tués durant les combats ou les opérations de ratissage.

Ainsi, Sindian a été une zone très exposée au conflit, bien que plus tardivement. Les répercussions sur les relations de genre ont été importantes. Comme dans le Bayot, la pauvreté a entrainé une diminution considérable de la polygamie. Une détérioration progressive des relations entre les coépouses a été remarquée. Les liens de sororité ont laissé place à des rivalités

[468] Extrait d'entretien avec Oumy, Djibidjone, octobre 2018
[469] Nous l'avons emprunté en voiture, notamment en pleine nuit, sans connaissance de cause

et à des conflits familiaux. Le même constat a été fait en ce qui concerne le lévirat. Les femmes optent plus pour le choix de se choisir un époux en dehors de la famille après leur veuvage.

### Impact sur les femmes dans le Bayot et dans le Fogny

Le fait que les hommes aient porté idéologiquement et militairement le conflit armé de Casamance explique qu'il y ait eu une répression comparativement moindre à l'égard des femmes. En plus d'être traditionnellement préservées pour toutes leurs fonctions sociales et économiques, l'objectif indépendantiste a impliqué leur sauvegarde dans le but de la renaissance d'une Nation casamançaise à bâtir et de valeurs à conserver. D'un côté, garantes de la perpétuation des générations futures, elles n'ont pas été ciblées, du moins massivement, par les combattants du MFDC ; d'un autre côté, les militaires ne les ont pas directement considéré comme une menace malgré leurs formes de coopération. Toutefois, outre les actes de mauvais traitements auparavant évoqués, les femmes ont compté parmi les civils qui ont été les dommages collatéraux du conflit, en particulier dans les zones rurales.

Les femmes sont devenues victimes de mines, subissent encore aujourd'hui vols et braquages et vivent dans l'insécurité qui limitent leurs déplacements. Leur accès aux espaces de production (rizières, champs, forêts) est devenu limité, soit transformé en base de combat, soit détruit par les bombardements, soit miné. La peur s'est ancrées en elles ; elles n'osent plus se rendre dans les espaces de production pour travailler de peur de tomber nez à nez avec un homme en arme ou de sauter sur une mine, situation qu'a vécu leurs maris, voisins et autres membres de leur famille qui y ont le plus souvent perdu la vie. Certaines le font toujours (en particulier les femmes qui ont perdu leur mari, désormais seules) mais au péril de leur vie, afin de pouvoir nourrir leur famille.

Les femmes ont également vu leurs propres fils s'entretuer, l'un étant dans le camp de l'armée et l'autre dans le camp rebelle. Elles sont victimes des déplacements forcés à l'intérieur de la Casamance mais aussi dans les pays voisins (réfugiées en Gambie). Elles sont devenues des cheffes de famille avec à leur charge jusqu'à dix enfants, rôle auquel elles n'avaient pas été préparées.

Un autre phénomène subi est celui des viols, peu quantifiés et peu dénoncés mais qui ont bel et bien existé, de la part des militaires comme des combattants du MFDC. Par ailleurs, la prostitution a proliféré dans les zones militarisées ; des témoignages allant dans ce sens ont été

livrés dans le Sindian. La prostitution a été utilisée comme monnaie d'échange pour la protection des filles ainsi que de leur famille, dans certains cas.

## Conclusion de la partie impact genré

En somme, hommes et femmes ont beaucoup souffert du conflit de Casamance, même si le constat est majoritaire chez les hommes. Le plus dur pour les populations a été l'impossibilité de faire le deuil des défunts dans le cas des disparitions forcées ou des assassinats, qui se sont parfois déroulés dans d'autres localités. Souvent, le corps n'a pas été rendu aux familles, qui sont jusqu'à nos jours hantées par les circonstances du décès de leurs hommes et révoltées par l'impunité qui couvre les meurtriers. Sur près d'une soixantaine de témoignagess recueillis, il n'y eu aucune enquête ni aucun jugement.

## 3. Conséquences du conflit en général en Casamance

Plus généralement, le conflit a eu des conséquences durables en Casamance, conséquences que vivent jusqu'à nos jours les populations et qui confirment par ailleurs la persistance d'une « paix armée » sur le terrain.

- Destruction de l'environnement

Tout d'abord, la destruction de l'environnement a été massive. Que ce soit par le fait de la mise en place de stratégies militaires qui font de la végétation et de l'hydrographie un atout, ou par le fait d'une économie de guerre qui s'appuie sur les faveurs de la nature, l'environnement a beaucoup souffert de ce conflit. Des milliers d'hectares ont été rasés, bombardés, brûlés, et les mines font jusqu'à nos jours des victimes. Le Sénégal, signataire de la Convention d'Ottawa, aurait dû finir de déminer l'ensemble de son territoire depuis 2009[470], mais ce travail est loin d'être fini. Plus grave encore, des mines ont récemment été détectées dans des zones déjà déminées ou qui sont supposées n'avoir jamais été minées. Ce qui pourrait laisser redouter de nouvelles poses (idem). En 2016, des mines ont ainsi été découvertes près de l'université de Ziguinchor, fréquentée quotidiennement par des milliers de personnes. Comme évoqué, la mort de deux soldats de l'armée sénégalaise suite au saut de leur véhicule sur une mine en juin 2020 conforterait cette hypothèse. Certains affirment même que plus de trois millions de kilomètres carrés sont soupçonnées d'être minées (idem).

Par ailleurs, la coupe de bois devenue particulièrement intensive ces dernières années « *menace le poumon vert et le dernier bastion forestier du Sénégal* »[471]. Entre la Gambie et la Chine, les troncs d'arbres clandestinement coupés en Casamance enrichissent des réseaux internationaux puissants et bien structurés. Le bois produit en Casamance est notamment un bois de teck qui a une grande valeur sur le marché international. Le 06 janvier 2018, l'assassinat des 14 coupeurs de bois dans la forêt classée de Bofa Bayotte, au sud-ouest de Ziguinchor, a été un évènement symptomatique des enjeux de cette coupe de bois en Casamance. À travers une série d'arrêtés administratifs et de surveillance militaire, l'État du Sénégal tente tant bien que mal d'enrayer

[470] Mamadou Diallo, *Casamance, les mines continuent de faire des victimes*, https://www.dw.com/fr/casamance-les-mines-continuent-de-faire-des-victimes/a-41321064 , septembre 2017, (consulté le 29 janvier 2020).
[471] BBC News Afrique, « Le trafic de bois menace la forêt en Casamance », art cit.

le phénomène. Cela a des incidences désastreuses sur les populations quand on connait leur rapport à la nature et à la terre, dont dépend fondamentalement leur survie[472].

- Émergence ou accentuation du phénomène de la pauvreté.

Ensuite, l'on remarque en Casamance l'émergence ou l'accentuation du phénomène de la pauvreté, qui est entre autres une conséquence de la destruction de la nature.

En effet, la conséquence la plus lourde du conflit de Casamance sur les populations est remarquable sur le plan socio-économique, avec l'émergence ou l'accentuation du phénomène de la pauvreté. Comme évoqué, les populations casamançaises insistent sur le fait qu'avant le conflit, la pauvreté était inexistante ou alors peu présente en Casamance. Gâtées par la nature, elles évoluaient dans une société d'autosubsistance. La modernité a imposé le commerce. Le poisson (pêche) et la viande (élevage) abondaient sur des terres très fertiles grâce à une importante pluviométrie assurant la production rizicole, céréalière, fruitière : « *En Casamance la nature nous a gâté, on ne meurt pas de faim…, rien que grâce aux arbres fruitiers qui produisent continuellement, on est assuré d'avoir de quoi manger sans même devoir acheter. À chaque période de l'année correspond une récolte, que ce soit pour les mangues, les agrumes, les fruits sauvages etc…*»[473].

Le conflit a détruit, rendu impossible ou limité l'accès aux espaces de production. En plus des mines anti personnelles, les zones où les rebelles ont installé leurs bases (souvent à proximité des zones fertiles pour assurer leur propre ravitaillement) sont devenues inaccessibles aux populations. Aussi, le débroussaillage devenu impossible (car la végétation dense était un atout militaire pour les rebelles) a augmenté le risque et la fréquence des feux de brousse. Les rapts de bœufs et de volailles sont devenus quasi quotidiens, avec un danger de mort en cas d'opposition. Les bombardements ainsi que les actes d'incendies ont détruit greniers et habitations. Mais surtout, la peur a gagné les populations qui n'osaient plus se rendre dans leurs champs, dans leurs rizières, en forêt pour cueillir, cultiver ou amasser du bois mort de peur de tomber nez à nez avec un rebelle ou de sauter sur une mine. Aujourd'hui, la menace a considérablement diminué mais n'exclut pas le danger ; la crainte reste ancrée. Beaucoup de parcelles rizicoles et d'espaces forestiers restent toujours inaccessibles ou non fréquentées.

[472472] Cela n'esxlut pas pour autant des formes de participation de certaines populations à cette coupe de bois illicite.
[473] Extrait d'entretien avec un habitant de Brin, mars 2019

De nombreuses usines d'exploitation et de transformation ont fermé à cause de l'insécurité, mettant au chômage des milliers de travailleurs. L'économie de la région a aussi chuté avec la dégradation du milieu naturel : des forêts entières, repère des maquisards, sont détruites et leur exploitation est contrôlée par les rebelles. L'armée sénégalaise est également soupçonnée d'incendier volontairement les forêts pour déloger les maquisards. Les parcs naturels servent de réservoir alimentaire aux combattants, et les animaux fuient également les combats ; la faune et la flore connaissent une dégradation sans précédent. Aujourd'hui encore, 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (Darame 2020).

- Destruction du tissu social

Parallèlement à l'environnement physique, l'on constate la dégradation de l'environnement social. La guerre a engendré le déchirement tissu social et familial à cause des dénonciations, délations, disparitions, exil, meurtres et exécutions parfois devant la famille.

Beaucoup de dénonciations et de délations ont eu lieu pendant le conflit. Des voisins querellés, des amis en dispute et mêmes des familles tiraillées par des problèmes d'héritage ont profité de ce conflit pour régler leurs différends. Des listes d'individus étaient balancées aux checkpoints, et dans les heures qui suivaient les militaires faisaient une descente, exécutant sommairement les suspects devant leur famille sans autre forme de procès. Par ailleurs, l'exil a séparé les familles et altéré les liens sociaux, dans une société où les NTICs se sont tardivement imposés.

- Développement du grand banditisme

Le grand banditisme s'est engouffré dans la brèche, augmentant le sentiment de peur et d'insécurité chez les populations. En effet, dans toute la Casamance, on note une récurrence des braquages, coupeurs de route, et rackets contre les populations, sans qu'on puisse identifier si c'est le fait des groupes armés ou de voleurs. Alors même que le vol est présenté comme un fait rare voire inexistant dans ces sociétés, tant la fierté du diola l'oblige à tout acquérir par la sueur de son front et à la force de ses bras, le conflit a rendu le phénomène courant, notamment avec l'accroissement de la paupérisation.

De la Basse Casamance à la Haute Casamance, les populations se plaignent constamment du vol de bétail. Le phénomène a été flagrant dans le Sindian, où on comptait, plus que dans le Nyassia, de grands éleveurs. Des centaines de bêtes étaient parfois possédées par une famille ;

de nombreux troupeaux ont été décimés. Le déplacement forcé a également induit une liberté des bêtes désormais sans propriétaires qui se sont retrouvés à la merci des forfaitaires.

Enfin, la présence des cantonnements rebelles et des forces armées militaires a fini par renforcer le sentiment d'une « paix armée », d'un « ni guerre ni paix ». Si à Dakar on oublie et parfois on nie même l'existence d'un conflit dans le pays, en Casamance, le climat est délétère. La multiplicité des checkpoints et le risque encouru en se déplaçant dans certaines zones rurales rappellent que derrière les beaux discours d'un climat pacifique solidement ancré, les stigmates du conflit sont toujours présents. Lors des passages aux checkpoints, qui existent à chaque entrée et sortie des arrondissements (j'en ai personnellement fais l'expérience plusieurs fois, notamment dans lors de la tournée régionale organisée dans le cadre des consultations publiques organisées par la PFPC, mais aussi lors de mes déplacements en zones rurales, en particulier à Nyassia), on doit présenter un ordre de mission, les passagers sont contrôlés et la voiture est fouillée.

- Migration des jeunes

Pour finir, nous évoquerons un autre phénomène conséquent constaté : celui d'une migration massive des jeunes. Face aux risques encourus de se rendre dans les espaces de production, face à la hausse de la criminalité et du grand banditisme qui fragilise le climat sécuritaire, ils ont en majorité perdu tout espoir de se réaliser en restant dans leurs villages. De ce fait, ils ont massivement émigré à Ziguinchor, à Dakar ou en Gambie. Les migrations sont un phénomène genré. Les filles qui partent occupent parfois des emplois de domestiques ; dans certains cas, leur niveau de scolarisation déjà traditionnellement bas s'est aggravé avec le conflit[474]. Quant aux hommes, ils deviennent chauffeurs, maçons, électriciens, menuisiers etc…, quand ils ne se sont pas lancés plus tôt dans des migrations scolaires qui leur ont assuré un niveau d'instruction plus élevé et une carrière plus avantageuse.

Par ces migrations, les enfants (garçons comme filles) apportent une aide précieuse et essentielle à leurs familles restées au village. Ils deviennent des soutiens de famille. Ils migrent parfois très tôt (vers 15 ans) pour pouvoir épauler leur famille. Pourtant, les conséquences de ces migrations massives ont des répercussions fâcheuses dans les dynamiques sociales. Les villages sont désertés, et il n'y a plus de bras pour entretenir et exploiter les espaces de

[474] Le conflit a découragé ou fait fuir presque tous les professeurs affectés ou en exercice dans la zone. Seuls les plus courageux sont restés ; certains l'ont payé de leur vie.

production. C'est en réalité pour cela qu'on constate une forte diminution de la production de riz en Casamance avec l'avancée de la mer, la salinisation des sols ainsi que les inondations : c'est moins le fait des pluies qui se raréfient que le fait de l'absence de jeunes pour les entretenir, comme leurs aînés avant eux. De plus, les jeunes se marient souvent dans ces capitales, y font des enfants et dans certains cas, ne reviennent jamais. Il y a aujourd'hui un constat alarmant d'une rupture de transmission des savoirs de la terre ainsi que du capital culturel avec l'absence des jeunes générations.

## Conclusion du chapitre 5 et Transition vers la Troisième partie

Ce chapitre nous a permis de faire l'analyse des dynamiques des rapports de genre dans le conflit, que ce soit dans ses différentes phases (avant et pendant) et dans sa territorialisation (zone urbaine et zones rurales).

Si le projet indépendantiste est à l'origine un projet masculin androcentré, les femmes ont été associées à la cause dès les premières manifestations publiques des velléités. En effet, le projet indépendantiste est l'émanation de masculinités en puissance (cherchant justement à reconquérir une masculinité menacée, en péril), mais certaines femmes se sont ralliées idéologiquement à la cause indépendantiste et ont apporté un soutien mystique aux combattants au début du conflit. Pendant le conflit, elles ont eu des formes de participation multiples à l'effort de guerre, allant du soutien logistique au soutien sanitaire, en passant par le soutien économique. Cependant, toutes les femmes n'ont pas soutenu le mouvement indépendantiste, et ce ne sont pas les mêmes femmes qui ont joué les mêmes rôles aux mêmes moments. Le soutien mystique était assuré par les femmes *Usanas*. Le soutien logistique, sanitaire, alimentaire et économique s'observe surtout du côté des femmes proches des combattants (mères, épouses, sœurs etc…) ou de femmes soutenant idéologiquement la cause sécessionniste. Par moments, les femmes ont aussi pu jouer des rôles polyvalents (les femmes Usanas ont pu délivrer des soins de santé « traditionnels » aux combattants blessés, grâce à leurs pouvoirs mystiques). En tout état de cause, les femmes se sont mobilisées pour la guerre à la demande des hommes.

Le conflit qui a connu ses premières manifestations à Ziguinchor (zone urbaine) a très vite débordé dans les zones rurales, théâtres d'affrontement des factions armées. Les populations civiles ont vécu la guerre très différemment en fonction de leur zone géographique. Si le Nyassia a connu le conflit dès ses débuts en 1983 jusqu'à la fin des années 90, le conflit s'exporte dans la localité de Sindian à partir des années 1998. Dans cette partie, nous avons fait l'étude des rapports hommes-femmes dans ces localités et vu comment la guerre s'y est déployée. L'hétérogénéité des sociétés diola enrichit l'étude dans la mesure où par leur localisation géographique (rive nord / rive sud) par leur croyances et pratiques culturelles (animistes ou chrétiens animistes / musulmans ou musulmans animistes) et par leur langue (diola Bayot / diola Fogny), les arrangements de genre sont très différents voire opposés, sur les plans culturels, cultuels, politique et économiques. L'étude consacrée par la Banque

Mondiale conforte cette thèse « *The Casamance has a multilayered social reality: social groups are heterogeneous and indeed rather factious. It is critical to any related analysis and recommendations that such fragmentation is reflected […] Gender relations in the Casamance vary according to ethnicity and to some extent to education, social and economic background. The degree and type of workload, involvement in decisions, power and autonomy vary according to the locality. But men always are the uncontested leaders of the household* » [475].

Ainsi, l'intérêt du choix de ces zones a également été motivé par le désir de relativiser l'idéologie de femmes « casamançaises » libres et indépendantes, peu soumises au dictat patriarcal. Toutes ces sociétés sont patriarcales, mais avec des normes d'arrangement de genre accordant plus ou moins d'autonomie, de liberté et de pouvoir aux femmes. Ces normes de genre ont pu être légèrement altérées ou complètement bouleversées par des facteurs exogènes. Ces facteurs sont d'abord à identifier dans l'introduction des religions révélées (Islam surtout, Christianisme dans une moindre mesure), dans la modernité (avec la colonisation puis les indépendances) et enfin dans le conflit.

Le conflit comme agent de renégociation et de reconfiguration des rapports de genre nous intéresse particulièrement. De manière générale, en zone rurale comme en zone urbaine, à Dakar comme en Casamance, les hommes ont plus souffert du conflit que les femmes. Cela n'induit pas une minimisation des conséquences sur les femmes, mais elles ont moins été ciblées que les hommes. Ces derniers ont subi des représailles de la part des deux camps, ont été plus exposés au danger et aux conséquences de la guerre. Dans une société hétérogène marquée malgré tout par des marqueurs d'homogénéité tels que le patriarcat et la patrilinéarité, ce sont les hommes qui, en tant que chefs de famille, propriétaires fonciers, propriétaires de bétails et des biens en général, décisionnaires et « évolués »[476], ont subi le plus directement les discriminations (au nord via leurs émigrations comme au sud via l'immigration des nordistes), les exactions, les spoliations, les rapts, les enlèvements, les tortures et les emprisonnements.

Pourtant, si les hommes ont le plus souffert de la guerre, aujourd'hui, il apparaît ce sont les femmes des milieux ruraux qui souffrent davantage de l'après-guerre, c'est-à-dire du « ni guerre ni paix » actuel. Leurs hommes disparus ou amoindris, elles se sont retrouvées seules à devoir

[475] M. Rudolf et al., « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », art cit, p. 7.
[476] C'est-à-dire plus avancés scolairement et donc professionnellement et intellectuellement (cf Foucher 2002)

gérer les conséquences du conflit. Le constat est valable à l'échelle de toute la Casamance et en particulier la Basse Casamance, point névralgique du conflit.

Le chapitre suivant s'intéresse justement à cet investissement du « ni guerre ni paix » par les femmes. L'objet d'étude part d'un constat de terrain : l'occupation des femmes de rôles socialement dévolus aux hommes, rôles qu'elles occupent désormais du fait de l'absence ou de l'échec de ces derniers. Deux phénomènes feront ainsi l'objet de notre étude dans le prochain chapitre, avec une variable sociogéographique : la mobilisation des femmes pour la paix (sphère publique, milieu urbain) et le phénomène des femmes cheffes de famille (sphère privée, milieu rural).

D'une part a mobilisation des femmes pour la paix fait suite à l'échec des hommes à mettre un terme au conflit. C'est le phénomène le plus visible aujourd'hui en Casamance : les négociations de paix (menées par les hommes) n'aboutissant toujours pas à la fin définitive du conflit, les femmes se sont mobilisées pour la paix par la création d'une Plateforme transrégionale de plus de 25.000 membres, dénommée la Plateforme des Femmes pour la paix en Casamance (PFPC). Le siège de l'organisation se trouve à Ziguinchor.

D'autre part, le phénomène le plus visible aujourd'hui en Casamance, dans les zones rurales, est celui des femmes cheffes de famille. Les femmes ont aujourd'hui pris la place de leurs maris suite à leur disparition ou leur amoindrissement. Toujours dans une perspective socio-historique, les cas du Nyassia et du Sindian seront repris. Nous avons vu les réalités contrastées des rapports genrés dans ces deux localités ; il s'agira à présent de voir comment le conflit a bouleversé les rapports de genre en chargeant les femmes d'un double rôle genré masculin/féminin. Étant donné les différences d'assignation de genre dans les deux localités, elles vivent le statut de cheffes de famille de manière très différente. L'étude s'intéresse également à leurs stratégies de survie, d'où le lien avec la PFPC (et donc les deux phénomènes) car cette dernière s'implique beaucoup pour construire et accompagner la résilience des femmes.

Dans le dernier chapitre, nous verrons l'effet de ce surinvestissement des femmes constatés à différentes échelles sociales (dans les domaines public comme privé) et à différentes échelles géographiques (milieu urbain/milieu rural) sur les normes patriarcales.

# TROISIÈME PARTIE : GENRO-SPÉCIFICITÉ DES CONSÉQUENCES DU CONFLIT. IMPACT DU « NI GUERRE NI PAIX » SUR LES MASCULINITÉS ET LES FÉMINITÉS EN CASAMANCE

Cette partie s'intéresse au bouleversement des arrangements de genre du fait du conflit. En effet, le conflit a occasionné une reconfiguration des rôles sociaux genrés dans une société à tendance patriarcale malgré des arrangements de genre composites. Il a engendré une crise politique et sociale des dimensions patriarcales des arrangements de genre. C'est face à cette double mise en crise du patriarcat qu'on observe une augmentation de l'agir féminin ainsi que la projection des femmes à travers un surinvestissement du « ni guerre ni paix ». Ainsi, un double phénomène constitue l'objet de notre étude, avec une variable sociogéographique : la mobilisation des femmes pour la paix (sphère publique, milieu urbain) et le phénomène des femmes cheffes de famille (sphère privée, milieu rural).

Le double niveau d'analyse (domaine public et domaine privé) est conservé afin de démontrer l'impact différencié et structurel de la guerre sur les statuts sociaux. En effet d'une part, dans le domaine public et politique, les hommes ont échoué à mettre un terme définitif au conflit. En atteste la situation de « ni guerre ni paix » qui dure depuis près de quarante ans aujourd'hui. Certaines femmes se sont alors mobilisées pour s'occuper des questions de paix, avec des motivations diverses. Elles ont ainsi acquis des statuts nouveaux *grâce* au conflit ; en effet, le « ni guerre ni paix » a vu l'instauration d'un « marché de la paix » qui a ouvert un large faisceau d'opportunités professionnelles et de repositionnements sociaux, économiques et politiques avantageux aux femmes. Ce phénomène est plus visible dans le cadre urbain, à Ziguinchor, chez les femmes qui composent la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Les femmes en question n'ont souvent pas connu la guerre et ses conséquences de manière directe, mais ont su saisir les opportunités du « ni guerre ni paix ».

D'autre part, des femmes ont acquis de nouveaux statuts *à cause* du conflit, statuts cette fois-ci contraignants et handicapants. Il s'agit des femmes qui ont vécu directement le conflit et subi ses conséquences à travers la perte d'un membre très proche, à savoir leur mari. Du jour au lendemain, dans des conditions dramatiques et souvent traumatisantes, ces femmes se sont retrouvées seules avec en moyenne cinq enfants à leur charge, devenant ainsi des cheffes de famille. Le phénomène est plus présent en zones rurales, dans des localités qui ont été au cœur des affrontements.

Dans les deux cas, les femmes ont acquis ces statuts nouveaux du fait d'une mise en crise du patriarcat, c'est-à-dire d'une défaillance, d'un échec des hommes à remplir un rôle (politique, social mais aussi militaire) associé à leur identité genré.

Il existe un lien direct entre les femmes de la Plateforme des femmes pour la paix en zone urbaine et les femmes cheffes de famille en milieu rural. En effet, les femmes de la Plateforme, à travers leurs projets et programmes financés par les bailleurs internationaux et mis en place à destination des populations, ont pu accompagner plusieurs femmes cheffes de familles dans leurs efforts de résilience.

Nous analyserons d'abord l'effet du conflit sur les masculinités pour montrer la mise en crise du patriarcat. Il s'agira dans un premier temps de démontrer comment la guerre a mis en échec les masculinités autant sur le plan macro (politique) que sur le plan micro (social). Sur le plan macro, le constat fait est celle d'une gestion androcentrique de la guerre (dans les domaines politique et militaire) et de ses conséquences. Pourtant, cette gestion n'a toujours pas porté ses fruits. La fin définitive du conflit n'est toujours pas actée depuis près de quarante ans ; tout au mieux, un fragile climat d'accalmie s'est installé en Casamance depuis le début des années 2000. Sur le plan micro, nous avons démontré à quel point le conflit a été « une affaire d'hommes » dans son déclenchement et dans sa conduite. Les civils n'ont pas été épargnés et ici encore, les hommes ont davantage subi les conséquences du conflit que les femmes (spoliation des terres et des droits de pêche, kidnappings, tortures, emprisonnements, vols de bétails etc). On a ainsi constaté une défaillance des masculinités au niveau social.

C'est précisément face à l'échec (ou aux difficultés) des hommes à restaurer l'équilibre social et politique que les femmes ont investi la scène publique afin de pallier cette situation. D'une part la mobilisation des femmes pour la paix fait suite à l'échec des hommes à mettre un terme au conflit ; d'autre part des femmes sont devenues cheffes de famille suite à la disparition de leurs maris ou à leur impossibilité à assumer et performer leur rôle social. D'où ma proposition de décrire ces nouveaux statuts et rôles occupés par les femmes par la notion de « féminité augmentée » face à des masculinités en difficultés en zone urbaine et la notion de « féminité surchargée » face à des masculinités vulnérables en zone rurale.

# Chapitre 6. La gestion androcentrique du conflit de Casamance ou la crise politique du patriarcat

## I. La gestion du « problème » casamançais sous Abdou Diouf : une approche légaliste et centralisée

La gestion du conflit casamançais et celle de ses conséquences a pendant longtemps été une « affaire d'hommes ». Sur le plan militaire, nous avons souligné le fait que les troupes combattantes, du côté gouvernemental comme du côté du MFDC (aile civile et aile militaire) ont compté exclusivement des hommes. Sur le plan politique également, un constat se dégage : très peu de femmes ont été associées à la gestion de la crise casamançaise au sein d'un appareil politique sénégalais lui-même longtemps resté essentiellement masculin, avant le combat institutionnel de la parité politique.

En effet, très peu de femmes ont été intégrées de manière officielle dans l'appareil d'Etat pour mener les négociations de paix avec le MFDC. Une exception mérite cependant d'être ici soulignée : il s'agit de l'initiative, en 2013, de l'ancienne Ministre conseiller du Président de la République Mme Amsatou Sow Sidibé. En tant que Chargée des Droits Humains et de la Paix, elle créa l'Espace de Vérité et de Réconciliation (EDVR) avec l'ambition de contribuer à la promotion d'une paix définitive en Casamance. En s'inspirant du modèle sud africain, une approche communautaire et un procesus inclusif furent mis en place. Différents membres et représentants des maquis furent approchés, de même que les populations ayant été des victimes directes du conflit, les femmes des bois sacrés et les autorités religieuses. De nombreux séminaires et tables rondes furent organisés, dans le but de permettre aux uns et aux autres de se rencontrer, de se confronter, de se dire pardon, de se réconcilier et de recueillir toutes les préoccupations. Des rapports et documents de synthèse furent rédigés sur cette base.

Cependant, le projet du Pr Sidibé émanait d'une initiative personnelle, et n'a donc pas bénéficié d'une reconnaissance officielle, institutionnelle et juridique, à l'exemple de la Comission Vérité Réconciliation (CVR) en Afrique du sud. Le projet fut avorté lors de son départ en 2016 et demeura sans suites. De manière plus globale, le Pr Sidibé a été l'une des seules femmes dans l'appareil d'Etat à s'être impliquée volontairement (à défaut d'y avoir été invitée) pour la paix

en Casamance[477]. Les femmes, de manière globale, ont surtout été reconnues en tant que partie membre de la société civile. Le procesus inclusif de la gestion politique du conflit de Casamance a en fait omis la dimension genrée.

Sous la présidence de Abdou Diouf (1982 – 2000), l'approche mise en œuvre pour régler « le problème »[478] casamançais est légaliste : il s'agissait avant tout de mater la rébellion par tous les moyens afin d'asseoir et de réaffirmer l'unité nationale et le modèle centralisé de l'État sénégalais. Cette approche centralisatrice est elle-même l'héritage colonial français d'un jacobinisme fort que le président de l'indépendance, Léopold Sédar Senghor, mentor d'Abou Diouf, a instauré.

Cette conception déteindra sur la gestion du conflit par le Président Diouf. Les affrontements armés seront intenses sous sa présidence, allant même à l'encontre des principales tentatives de règlement pacifique du conflit initiées par les services de l'ordre et les militaires. En effet, déjà en 1982 et en 1983, lors de la marche des manifestants vers le centre-ville de Ziguinchor, ce sont des officiers de la police et de la gendarmerie qui ont essayé d'entamer un dialogue en se portant au-devant de la foule pour arrêter la marche, avant de la réprimer. Par la suite, quand les éléments du MFDC se sont repliés dans la brousse environnante de Ziguinchor, formant ainsi le premier maquis, des agents des forces de l'ordre ont pu être admis pour des concertations. Toutefois, ces dernières ont été infructueuses et se sont parfois soldées par des assassinats. D'autres tentatives furent initiées par certains agents de l'armée nationale issus de l'ethnie diola pour établir un contact avec des secteurs influents du MFDC et de son maquis. Mais toutes ces tentatives ont été infructueuses[479].

C'est avec la recrudescence de la violence à la fin des années 80, qu'on note les premières (et timides) implications de la société civile. Là encore, ce sont des hommes qui prirent les devants. Mambourama Coly, à travers son association Karambenoor, a tenté d'approcher par des émissaires le maquis naissant et les autorités étatiques. Mais là encore, l'expérience a échoué du fait de la suspicion qui a prévalu du côté du maquis sur les émissaires de Karambenoor ; ces derniers, à leurs yeux, étaient suivis à distance et pistés par des agents des services de sécurité étatiques. Une autre initiative de la société civile joua également un rôle significatif à cette

[477] Extrait d'entretien avec le Pr Sidibé, octobre 2020. Elle précise tout de même avoir été accompagnée dans la tâche par trois autres femmes dont Kourouba Thiam, Penda Diouf ou encore Anne Marie Sow (mais elles étaient membres de la société civile). Entretien téléphonique Lyon/Dakar.
[478] Sous Diouf, le terme « problème » est plus adapté dans la mesure où le conflit casamançais est naissant et le gouvernement est persuadé de pouvoir le régler rapidement, notamment par la répression militaire.
[479] R.C. Bassène, *Casamance*, *op. cit.*

période, il s'agit de la création du Collectif des Cadres Casamançais (CCC) qui comptera parmi ses membres l'ancien Ministre de l'Équipement Assane Seck et Robert Sagna, alors Ministre d'État. Le Collectif s'impliquera activement à travers une série d'activités scientifiques à l'issue desquels un memorandum contenant des pistes de solutions fut établi et remis au Président Abdou Diouf en 1984. Les associations de ressortissants de villages casamançais établis à Dakar furent également impliquées et devinrent des membres du Collectif. Aussi, les députés de la région, toutes tendances confondues, ont été encouragés à créer une structure qui les a regroupés sous l'impulsion et l'animation des députés Marcel Bassène (qui sera ultérieurement nommé Médiateur de la Paix) et Pascal Manga. L'élection de cadres casamançais (en particulier de l'ethnie diola) à des hautes fonctions étatiques et leur implication sur les questions du règlement du conflit, de même que celle de ressortissants issus de la Casamance fut stratégiquement utilisée pour faciliter le dialogue avec la rébellion, mais aussi casser l'idée d'une Casamance « à part » et affaiblir la doctrine d'une population casamançaise unanimement convaincue par l'idée d'indépendance.

Toutefois, l'implication de la société civile sur la question du règlement du conflit casamançais fut sous Diouf très limitée et largement contrôlée. D'où une gestion centralisée et autoritaire souvent dénoncée par les associations des droits de l'homme, dont Amnesty International (voir Rapport de Amnesty International, 1998)

Malgré tout, progressivement, le contact fut établi avec des personnalités civiles du MFDC grâce aux démarches du CCC. Le premier succès de cette démarche fut noté en 1991 ; l'État formalisa, sous la garantie de la Guinée-Bissau, le premier cessez-le-feu avec le MFDC suite à la libération de son leader politique l'Abbé Diamacoune en 1990.

Cependant, le refus de l'accord par des segments radicaux du MFDC entraina la reprise des combats dès 1992. Pour rappel, la division du MFDC entre un Front Nord dirigé par Sidy Badjy et un Front Sud dirigé par Léopold Sagna puis Salif Sadio complexifiera le dialogue politique, notamment avec la reprise sur le terrain des affrontements armés, des assassinats et disparitions (notamment de dirigeants politiques sénégalais). Ainsi en réalité, la libération de l'Abbé en 1990 s'accompagna d'une double fracture au sein du MFDC : entre les maquisards eux-mêmes et entre l'aile politique et l'aile militaire. Certains chefs maquisards, dont le plus important Sidy Badji, optèrent pour une perspective d'apaisement : ils créeront le Front Nord, dont le bastion se trouve à Bignona. Ils décideront d'abandonner la lutte armée et de rester ouvert au dialogue, tout en gardant leur armement. D'autres acceptèrent de négocier avec le régime de Diouf tout en disant rester fidèles au principe d'indépendance : ce sont les modérés du Front Sud. Enfin,

on trouve les radicaux du Front Sud qui refuseront toute négociation et décideront de poursuivre la lutte armée ; ils se déploieront tout au long de la frontière bissau-guinéenne[480]. C'est alors qu'on constate le début d'une fracture entre une aile politique et une aile militaire qui acceptent de négocier la cessation du conflit et une faction de la branche armée et de l'aile politique qui refuse d'abandonner la quête de l'indépendance. Cependant, même entre les factions, les fractures ne sont pas nettes : le Front Nord a pu apporter des aides ponctuelles au Front Sud (idem). Toutefois, celles-ci complexifient les grilles de lecture du conflit, surtout lorsque des querelles de leadership apparaissent au sein même du Front Sud entre Léopold Sagna et Salif Sadio, allant jusqu'à engendrer des luttes fratricides qui diviseront profondément le mouvement[481].

En 1993, un deuxième cessez-le-feu fut signé à l'initiative du gouvernement de Diouf mais ne fut pas respecté. Les années 1995 à 1997 marquent le pic du conflit, malgré la signature en 1995 d'un énième cessez-le-feu unilatéral par l'Abbé Diamacoune Senghor, alors en résidence surveillée au Centre des œuvres catholiques à Ziguinchor. En 1997, les événements sanglants de Mandina Mancagne, où une embuscade de combattants du MFDC a fait une trentaine de morts au sein de l'armée sénégalaise, suscitèrent un émoi national[482]. La même année, le gouvernement institua, pour une reprise du dialogue, une structure plus collégiale impliquant des membres de la société civile. Cette structure, appelée « Commission Nationale de Gestion de la Paix en Casamance » fut présidée par le Pr Assane Seck avec une antenne à Ziguinchor. Parallèlement, un Comité Provisoire de Pilotage (CPP) présidé par Bertrand Diamacoune, frère de l'Abbé Diamacoune, fut mis en place afin de conduire des démarches devant mener à des assises inter-MFDC pour installer une commission de négociations à défaut d'un bureau consensuel. Elles se tinrent à Banjul en juin 1999[483]. De là, le bureau du MFDC fut édifié, avec l'Abbé Diamacoune comme Président, Jean François Biagui comme Secrétaire général, Abdoulaye Diedhiou comme Secrétaire à l'aile intérieure, Alexandre Djiba comme Porte-

---

[480] Vincent Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », *Raisons politiques*, 22 octobre 2009, n° 35, p. 143-165.

[481] Aujourd'hui, comme évoqué, on parle principalement d'un Front Sud sous la houlette de César Atoute Badiate (installé le long de la frontière bissau-guinéenne) et d'un Front Nord dirigé par Salif Sadio (frontière gambienne). En réalité, on identifie la branche de Salif Sadio au Front Nord du fait qu'il est installé sur l'aire géographique de l'ex Front Nord alors dirigé par feu Sidy Badji. Mais Salif Sadio est un frondeur du Front Sud qu'il a été contraint de quitter suite à des luttes fratricides et des querelles de positionnement au sein du MFDC. Nous parlerons donc plus justement d'un Front Sud modéré dirigé par Badiate et d'un Front Sud radical dirigé par Sadio (qui, soulignons-le, a néanmoins commencé à s'ouvrir aux négociations avec Macky Sall depuis 2012, comme nous le verrons dans un développement ultérieur).

[482] Xavier Diatta, *Fiju di Terra: la crise casamançaise racontée à mes enfants*, Québec, Canada, Kmanjen Productions, 2017, 187 p.

[483] R.C. Bassène, *Casamance*, *op. cit.*

parole, et Sidy Badji comme chargé des relations avec le maquis (idem). Une commission de négociations comprenant les représentants des chefs de guerre Salif Sadio (Front Sud radical) et Sidy Badji (Front Nord) fut désignée pour préparer la Conférence de Banjul (décembre 1999-janvier 2000), à l'issue de laquelle on espérait un accord de paix définitif. La Gambie et la Guinée-Bissau furent désignées comme parties garantes (idem).

A l'occasion de la Conférence de Banjul, le cessez-le-feu de 1993 fut réactualisé et le MOCAP (Mécanisme d'Observation et de Consolidation des Accords de Paix) fut créé. Le MOCAP désignait un mécanisme de consolidation des accords de paix, mécanisme basé sur un commandement de surveillance regroupant des troupes de l'armée sénégalaise, des troupes du MFDC, des troupes de la Gambie et des troupes de la Guinée-Bissau, resignifiant ainsi la dimension fortement sous régionale du conflit. Les organisations de la société civile casamançaise (notables, cadres casamançais, clergé, imams, etc), et nationale (ONDH, RADDHO) furent impliquées, en ce sens qu'elles étaient invitées aux séances plénières pour faire entendre leurs messages, mais surtout, en cas de blocages, elles devaient aider avec les parties garantes à débloquer la situation (idem). La RADDHO en particulier s'est beaucoup investie dans la question casamançaise à travers la dénonciation des violations des droits de l'homme commis par les deux belligérants (ce qui lui valut sa reconnaissance mais surtout sa position d'acteur neutre et légitime auprès des deux parties) ainsi que son rôle d'observateur ou de facilitateur lors des négociations de paix (Banjul 1999, Foundiougne 2004)[484].

C'est à l'occasion de cette Conférence de Banjul en 1999 qu'on a noté pour la première fois une mobilisation significative des femmes membres du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (CRSFPC), qui avait vu le jour depuis 1997 sous l'initiative de femmes nordistes installées en Casamance dans le cadre de leur exercice professionnel, et qui avaient développé un engagement social. Elles relayèrent les préoccupations des femmes centrées sur une volonté de fin des hostilités et de retour de la paix. Jusque-là marginalisées, elles ont saisi cette manifestation pour prendre la parole pour la première fois devant les protagonistes du conflit et exprimer leurs doléances. Cependant, ces femmes ont déploré une marginalisation dans le déroulement même des concertations. En effet, elles ont été exclues des séances à huit clos avec les protagonistes, et reléguées aux seules séances plénières ouvertes à

[484] Entretien avec Alioune Tine, ancien directeur de la RADDHO, octobre 2020. Entretien téléphonique Lyon/Dakar.

la société civile où les comptes rendus des huis clos étaient faits et les avis recueillis[485]. Cela a confirmé la gestion androcentrique du processus de paix.

La reprise et la conclusion des sessions de négociations prévues en mars 2000 furent perturbées par les élections présidentielles au Sénégal et en Guinée Bissau. En effet, les élections étaient prévues fin janvier 2000 en Guinée Bissau et fin février 2000 au Sénégal. Koumba Yalla fut élu en Guinée-Bissau, et le deuxième tour de mars 2000 proclama Abdoulaye Wade président de la République du Sénégal.

Ainsi de manière générale, l'approche du conflit casamançais sous la gouvernance de Abdou Diouf fut marquée par une guerre militaire sur le front (pilonnages à l'arme lourde, raids aériens pour détruire les bases de l'ennemi) mais aussi par une guerre psychologique avec l'accroissement des arrestations, des prisonniers politiques, des tortures et des disparitions forcées, dénoncées entre autres par les ONG internationales des droits de l'homme. Le début des années 1990 marque les débuts d'une politique de dialogue et d'ouverture qui va se poursuivre jusqu'à la fin de la décennie, malheureusement sans résultat probant. À la fin des années 90, « *très soucieux de maintenir une forme de contrôle sur cette violence dont il sent bien qu'elle risque d'affecter son crédit international, crédit d'autant plus crucial que le Sénégal est au même moment sous ajustement structurel et plus dépendant que jamais de son image internationale, le gouvernement de Diouf couvre de plus en plus les dérapages parfois meurtriers de ses forces* »[486]. L'organisation de la conférence de Banjul est le symbole de cette politique progressivement tournée vers le dialogue.

L'élection d'Abdoulaye Wade, issu de l'opposition, a remis en cause l'approche de Diouf. Wade a voulu apporter sa propre stratégie de gestion de crise. C'est d'ailleurs une des problématiques que soulève ce conflit : au niveau politique, aucune passation n'a jamais été effectuée entre les différents gouvernements, chacun menant sa propre politique et mettant en avant sa propre stratégie pour résoudre le conflit. Ainsi, Abdoulaye Wade, qui avait fait du règlement du conflit casamançais en 100 jours une de ses promesses de campagnes, déclara

[485] S. Maal, « Femmes et Guerre en Casamance », art cit.
[486] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

vouloir « *écarter tous les intermédiaires et entamer des discussions avec les chefs militaires* », notamment en limitant l'engagement des pays voisins.

Dans le même temps, l'accentuation des querelles de positionnement et de légitimité ont accentué les divisions au sein du MFDC et considérablement affaibli le mouvement. Les luttes intestines occasionnèrent la mort de nombreux maquisards tels Léopold Sagna et Ousmane Goudiaby. De nouveaux chefs apparurent, rendant caduque les avancées et engagements de Banjul. Ainsi, César Atoute Badiate créa la branche de Cassolol (nom de la localité où ils sont installés) et dans le même temps désigna Salif Sadio comme ennemi. Ce dernier se réclame, encore de nos jours, chef du maquis central[487].

Le Mouvement perd également ses soutiens extérieurs[488]. L'Irak de Saddam Hussein a un temps eu un intérêt à soutenir le MFDC contre l'État du Sénégal qui était en conflit contre la Mauritanie alors allié à l'Arabie Saoudite dans la guerre du Golfe. La Lybie de Khaddafi a aussi été soupçonnée de fournir des armes au MFDC et même d'avoir formé quelques-uns de ses combattants (Marut 2010). Cependant, le mouvement va vite perdre ces soutiens avec la fin des guerres du Moyen Orient. « *La perte de soutiens extérieurs s'accompagna aussi par la perte du soutien des pays de la sous-région. La Gambie se positionna progressivement en retrait sur le conflit, réalisant qu'elle a plus d'intérêt à avoir de bonnes relations avec le Sénégal qu'à le combattre par adversaire interposé (d'ailleurs, il accueille presque toutes les négociations de paix à partir du milieu des années 90). En Guinée Bissau, la mort du principal allié porté au pouvoir par le MFDC, Ansoumane Mané, va redistribuer les cartes (idem). Elle laisse place à une succession de présidents alliés au Sénégal qui n'ont pas eu de raison de soutenir les rebelles au risque de perdre le soutien nécessaire des bailleurs internationaux pour un pays très pauvre » (idem)*. Dans les années 2000, la Guinée Bissau ira même jusqu'à combattre le MFDC avec le soutien de César Atoute Badiate dans une lutte armée sans merci contre Salif Sadio, qui à plusieurs reprises a mené des exactions en territoire guinéen, notamment pour récupérer des armes (idem). Cependant, Badiate s'opposera à Salif Sadio moins pour faire cesser le conflit que pour des questions de revanche et des querelles de leadership. Les opérations furent menées entre 2006 et 2007 ; la Guinée Bissau voulut neutraliser ce chef de guerre qui fait des victimes guinéennes et le Sénégal souhaita capturer le chef militaire le plus radical de la lutte indépendantiste. Badiate, qui connait mieux que quiconque le terrain, y vit la

[487] R.C. Bassène, *Casamance*, *op. cit.*
[488] Pour la dimension sous régionale et internationale du conflit, voir Marut 2010.

reconquête du maquis par ses propres hommes. C'est alors que Salif Sadio alla se réfugier à la frontière gambienne, qui est son fief jusqu'à nos jours.

Ainsi sur le plan international comme sur le plan régional, le mouvement devient isolé. Mais la déliquescence du MFDC sera surtout accentuée par la perte des soutiens intérieurs avec une population qui se désolidarise progressivement. Alors que la guérilla casamançaise est restée liée à une partie de la population civile, cette dernière subit de plus en plus fortement le poids de la guerre, de la répression et des « prélèvements » opérés par les combattants[489]. En plus de la mort des proches qui est une épreuve douloureuse qu'elles subissent quotidiennement, les populations dénoncent la déconnexion du MFDC du mouvement social grâce auquel il a émergé et remettent progressivement en cause la pertinence de la revendication indépendantiste. La cause indépendantiste devient progressivement une cause éloignée des préoccupations quotidiennes des casamançais. Progressivement, la solution armée apparait inadaptée, ne résolvant rien et créant trop de souffrances et de pertes.

C'est dans ce contexte qu'Abdoulaye Wade accède au pouvoir.

## II. La gestion de la « crise » casamançaise sous Abdoulaye Wade : une approche politique

L'androcentrisme de la gestion du dossier casamançais se poursuivit sous Abdoulaye Wade avec l'implication d'hommes politiques membres du gouvernement comme Youba Sambou, Mbaye Ndiaye, Farba Senghor et de membres du corps armé comme le Général Mamadou Niang, le Haut Commandant Fall etc. On note également une plus grande implication de la société civile à travers le Collectif des Cadres Casamançais, composé majoritairement d'hommes et dirigé alors par Pierre Goudiaby Atepa[490].

A l'opposé d'Abdou Diouf qui, par son approche légaliste, fit véritablement la guerre aux maquisards tout en esquissant de temps à autre des tentatives de médiation, la démarche de Wade fut politique. En effet, si Diouf a été parachuté au pouvoir par son parrain Senghor, Wade,

[489] Vincent Foucher, « The Resilient Weakness of Casamançais Separatists », *Lynne Rienner Publishers*, 2007.
[490] On a certes pu compter des femmes comme Viviane Badiane, fille de feu Emile Badiane (vice-présidente), Albertine Sagna (trésorière), Aby Coly (secrétaire de direction), Fatou Cissé (imprimeur). Source : Pierre Goudiaby Atepa.

qui a historiquement incarné la figure de l'opposition sénégalaise, a conquis le pouvoir. Dès lors, plutôt que de renforcer le pouvoir en écrasant la rébellion, il tentera d'utiliser la rébellion pour se maintenir au pouvoir. De fait, il fera usage de la force militaire de façon comparativement moindre ; sa stratégie politique consista plutôt à exploiter la faiblesse grandissante du Mouvement afin de l'asphyxier, par le moyen du temps et de l'argent[491]. Le nouvel enjeu fut dès lors pour l'État d'affirmer sa position de force face à un mouvement de plus en plus affaibli, et d'appâter (financièrement) les membres du MFDC dans le but de les pousser à renoncer à leurs revendications, notamment en jouant sur le temps long.

Selon J-C Marut, « *cette stratégie va jouer en faveur de l'État sénégalais. D'abord parce qu'il a toujours été en position de force : contrairement au MFDC, le Sénégal a le soutien des puissances occidentales, et les pays sous régionaux ont tout à perdre en s'opposant ouvertement à lui. Le Sénégal a également une image de « vitrine démocratique » (car l'un des plus stables politiquement en Afrique de l'Ouest) qu'elle tient à préserver* ». Vincent Foucher[492] explique comment le traitement du conflit par l'État s'explique par le fait qu'il ne veuille pas ternir son image : « *parce qu'il a les moyens techniques et les capacités humaines d'écraser la rébellion en quelques jours, mais qu'il ne le souhaite pas au risque d'être perçu comme un État sanguinaire qui massacre son peuple. Ainsi, il envoie quelques milliers de soldats à des combattants qu'il considère comme des « voyous », des « bandits ». D'ailleurs au sein de l'appareil étatique, on ne parle pas de guerre encore moins de conflit ni de guérilla ; on parle de « crise », de menace à la sûreté de l'État à considérer plus ou moins sérieusement* ». Par ailleurs, les querelles intestines déjà existantes au sein du MFDC ont été exploitées selon le principe de « *diviser pour mieux régner* ». Certains combattants qui ont accepté de dialoguer avec l'État (en l'occurrence les membres du Front Nord et du Front Sud modéré) ont pu recevoir des paies mensuelles ou encore être installés avec toute leur famille en résidence surveillée, pour négocier (Marut 2010). La méthode s'est révélée efficace face à des maquisards de plus en plus appauvris. Aussi, progressivement, l'aile politique qui a accepté les négociations de paix a été coupée de sa base (en particulier celle de la branche radicale). Cela a pu attiser les divisions internes ; les différentes factions militaires du MFDC jugent l'aile politique corrompue voire illégitime, ou trop dépendante des autorités sénégalaises (idem). Parfois, la relance des affrontements est en réalité déclenchée par les combattants pour augmenter les

[491] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.*
[492] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

« salaires » ; elle sert de rappel lorsqu'ils arrivent en retard[493]. Trois millions de francs CFA – environ 4500 euros – auraient été versés chaque mois à chacun des principaux chefs modérés, dont Magne Diémé et César Badiate[494]). Dans le contexte d'alors, on parle de « Messieurs Casamance », désignant les dits négociateurs connus pour les mallettes d'argent dont ils se munissaient à l'occasion de chaque rencontre avec les maquisards[495]. Les « Messieurs Casamance » ont pu faire l'objet d'accusation de détournements lorsque le butin n'arrivait pas aux destinataires.

Laisser le temps faire son œuvre fut également une stratégie de guerre payante. Dans l'intervalle allant de 2004 à 2010, c'était plus ou moins le statu quo, avec des événements majeurs comme le décès de Sidy Badji, le décès de l'Abbé Diamacoune, celui de Magne Dieme du Front Nord, de Maurice Diatta et Vieux Faye du Front Sud, ainsi que l'arrestation de responsables du MFDC en Gambie[496].

Ainsi sur le plan militaire, le nouveau président Abdoulaye Wade mit un terme aux combats sanglants occasionnant des centaines de morts dans les deux camps. Des effectifs conséquents n'ont jamais été déployé pour écraser définitivement la rébellion, alors même que l'État en avait les capacités (armée solide et professionnelle, tirs d'artillerie, avions de reconnaissance, blindés etc). La répression fut jugée comme une méthode suffisante, et fut appliquée plus ou moins sévèrement en fonction de l'intensité des velléités. On compte ainsi une seule action militaire de grande envergure sous le régime de Wade. Il s'agit de celle menée contre Salif Sadio ; déclenchée en 2006, elle fut menée avec le soutien de l'armée bissau-guinéenne sous le commandement de Tagmé Na Wai et le concours de César Atoute Badiate[497]. Cette offensive de grande envergure a poussé Salif Sadio à s'exfiltrer pour aller s'installer au nord, à la frontière gambienne, dans le fief supposé du Front Nord (d'où son assimilation fréquente mais inadaptée à notre sens au Front Nord, comme évoqué).

En cela, on a tout de même sous la gouvernance de Wade « *une continuation de la guerre par d'autres moyens* »[498], l'objectif étant essentiellement de gagner les faveurs de l'opinion

[493] V. Foucher, « Pas d'alternance en Casamance ? », art cit.
[494] Oumar Diatta, *La Casamance : essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan, 2008, 258 p.
[495] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance*, *op. cit.*
[496] Bassène, 2015
[497] R.C. Bassène, *Casamance*, *op. cit.*
[498] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

nationale et internationale. De manière générale, « *la tactique du gouvernement de Wade consista à mener peu d'attaques pour conserver la bonne réputation du Sénégal, et à criminaliser celles du MFDC* » (idem).

Ainsi, *« globalement, la dimension armée de la gestion du dossier casamançais sous Wade a été minorée au profit d'une communication axée sur les efforts de maintien de la paix, le retour populations, les programmes de financement pour la reconstruction etc, passant sous silence tout ce qui porte sur les offensives militaires ou le nombre de victimes* » (idem). Le gouvernement a également mis en avant ses tentatives de négociations avec les combattants. Un accord de paix est signé dès 2001, mais uniquement avec l'Abbé qui, depuis sa sortie de prison au début des années 90, se déclare ouvert aux négociations. En 2004, la signature d'un accord de paix débouchera sur les négociations dites de Foundiougne[499] en 2005 (Foundiougne I) et en 2006 (Foundiougne II). Durant ces négociations ont notamment été mis en avant les thèmes de la réconciliation, de l'union et de la fraternité en s'inspirant des liens existants entre les sereer et les diolas[500]. Ils ont donné lieu à la signature d'un accord de paix, avec comme interlocuteur principal du côté du maquis Ansoumana Badji, alors secrétaire général du MFDC, et du côté de l'État Maitre Mbaye Jacques Diop, ancien Président du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales (CESE)[501]. Le MFDC, ou du moins sa branche politique, avait alors déclaré son engagement irréversible et solennel d'avoir choisi la voie de la négociation pour une solution définitive du conflit afin de satisfaire la revendication des populations qui réclament la paix. Pourtant, ces accords sont restés sans suite et surtout sans effet sur le maquis, le problème principal étant la perte de légitimité grandissante de l'aile politique auprès de l'aile militaire.

L'ère Wade aura également vu une implication grandissante de la société civile sénégalaise en général et casamançaise en particulier. Si c'est sous Diouf qu'on constate les premiers engagements de la société civile, l'engagement d'acteurs de la société civile casamançaise a été réellement encouragé par Wade, à l'instar des « sociocultures » de Malamine Kourouma et de SOS Casamance de Amadou Sylla. Par ailleurs, on a constaté une sollicitation de guides

[499] Lieu où se sont tenues les négociations (région de Fatick).
[500] Des liens de parenté indéfectibles existeraient entre les sereer et les diolas. Tous deux seraient les descendants de Aguene et de Diambogne. La légende remonterait à l'histoire des migrations des peuples en provenance de l'Égypte pharaonique. Aguene et Diambogne sont deux sœurs jumelles qui seraient embarquées dans une barque à la dérive. Elles se seraient séparées lors d'un naufrage ; Aguene, l'ancêtre des diolas, partit vers le sud par le fleuve Casamance et Diambogne, celui des sereer, vers le nord par le fleuve Sine Saloum. Beaucoup soutiennent que c'est une histoire difficile voire impossible à corréler avec la réalité géographique des mouvements de ces peuples. D'autres affirment qu'elle est plausible au vu de l'histoire du peuplement des territoires du Sud.
[501] R.C. Bassène, *Casamance, op. cit.*

religieux comme le Cardinal Adrien Sarr et l'Imam de Bignona Fansou Bodian, afin d'établir un lien de confiance avec les maquisards et entamer des discussions dans le sens de la paix[502]. La société civile casamançaise a également tenté de se fédérer et de mutualiser ses efforts dans le cadre d'une Alliance pour la Paix en Casamance (APAC) qui a pu obtenir des résultats dans l'accès au maquis, la mise en place de mécanismes sociaux de paix à la base et dans la préparation des négociations. En concertation avec le CONGAD des activités de sensibilisation et de plaidoyer ont été menées à travers le pays[503]. Cependant, tous ces efforts n'ont pas abouti à un retour définitif de la paix.

La période a aussi été marquée par une activité intense du Collectif des Cadres Casamançais, tant à travers une production intellectuelle que par des actions sur le terrain dans le sens de l'apaisement et de l'unification du MFDC. Vers la fin du mandat de Wade, ils réussissent à convaincre le Président d'accepter l'implication de la communauté Sant' Egidio, basée en Italie. Cette dernière sera officiellement désignée comme médiatrice par Macky Sall lors de son accession au pouvoir en 2012. La RADDHO s'est également beaucoup investie dans cette période pour faciliter le dialogue national.

Ainsi, progressivement, le gouvernement de Wade encouragera davantage les nombreuses initiatives de la société civile alors même qu'il déclarait vouloir supprimer les intermédiaires. C'est également sous sa gouvernance qu'on notera un véritable engagement des femmes, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Encourager l'implication de la société civile sénégalaise et des OSC internationales a été une démarche stratégique, dans le sens où ces initiatives vont dans le sens de la démarche étatique pour régler le conflit casamançais, à savoir tenter de le résoudre en lui ôtant sa dimension politique.

[502] Idem
[503] Idem

## Transition vers le chapitre 7

Depuis le début du conflit, les négociations et accords de paix successifs (1991 – 1993 – 1995 – 1999 – 2001 – 2004) ont démontré leurs limites. Menés exclusivement de parts et d'autres par des hommes qui ont l'apanage des domaines public, politique et militaires, elles n'ont eu aucune incidence sur le maquis. En dépit de périodes d'accalmie plus ou moins longues, la paix n'est toujours pas effective en Casamance.

En cause d'une part, l'objet des négociations. Les belligérants déclarent leur volonté d'aller à la table des négociations mais ne s'accordent pas sur ce qui doit être négocié. En effet, un principe constant dans le postulat de négociation de l'État, toutes présidences confondues, fut l'intangibilité des frontières et le principe d'une indépendance non négociable. L'objectif fut alors de pousser le MFDC à abandonner la cause indépendantiste d'abord, puis de l'inciter à déposer les armes ensuite. De là, des moyens détournés sont utilisés (projets économiques, sociaux, humanitaires) pour asphyxier la rébellion. Pourtant, face à l'État qui affirme que l'unité nationale est non négociable, les combattants du MFDC défendent une indépendance non négociable. Malgré toutes les tentatives de dissuasion et de dissolution, force est de constater que depuis maintenant près de quarante ans, les combattants, si divisés et affaiblis soient-ils, s'accordent sur l'idée d'indépendance. S'ils posent par là un problème politique, l'État adopte une stratégie d'évitement de ce dialogue politique et apporte en lieu et place des réponses économiques et sociales (dont, par ailleurs, profitent de temps à autre certains maquisards sans pour autant que cela ne les satisfasse).

D'une autre part, la légitimité des interlocuteurs avec qui sont menées les négociations est remise en question. Les divisions internes au sein du MFDC ainsi que la déconnexion existante entre l'aile civile et l'aile militaire posent problème. L'État accuse le manque d'unité d'un Mouvement qu'il a contribué à diviser ; ainsi, la fragmentation du MFDC entre plusieurs groupes répartis sur des ensembles géographiques différents au sein de la Basse Casamance et même à l'étranger (France, Suisse) empêche de négocier avec un seul interlocuteur qui représente tout le maquis. Par ailleurs, ce maquis est privé d'une aile politique civile cohérente, organisée et crédible, apte à prendre le relais en cas de négociations. En effet, jusqu'à nos jours, ceux qui constituent l'aile politique du MFDC, bien qu'ayant parfois une influence sur certains secteurs ou certaines individualités du maquis, n'ont pas une prise réelle sur les stratégies et les comportements des combattants.

Du côté de l'État, le manque de continuité dans la prise en charge du dossier casamançais est à déplorer. Comme évoqué, chaque gouvernement adopte sa propre stratégie de gestion du conflit, sans transition.

J. C. Marut et V. Foucher [504] révèlent que derrière la stratégie du « pourrissement » de ce conflit adopté par l'État sénégalais, il y a un intérêt pour l'Etat à maintenir le statu quo (et donc ne pas mettre définitivement fin au conflit). En effet, « *Le conflit attire une grande masse financière. À la fin des années 1990, Wade autorise l'afflux de puissantes ONG internationales, dont des américaines, des allemandes et des françaises (USAID, GTZ allemande, Caritas international, Handicap international etc) et des bailleurs de fonds pour gérer les conséquences humanitaires du conflit. Cela génère une si grande masse financière que l'ANRAC (Agence Nationale pour la relance des Activités économique et sociales en Casamance) est créée en 2004 grâce à des fonds s'élevant à plusieurs milliards de francs CFA, dont peu sera finalement utilisé pour le règlement du conflit. Ainsi, toujours selon ces auteurs, la crise casamançaise est un motif pour l'État pour lever des fonds qui financent même certaines campagnes politiques (Abdoulaye Wade a été soupçonné d'avoir financé les campagnes du PDS avec ces fonds* [505]). Ainsi, *pour s'attirer les bonnes faveurs des bailleurs de fonds internationaux, le pays joue sur plusieurs tableaux, utilisant selon les circonstances l'un ou l'autre de ses registres identitaires : registre politique (le bon élève de l'Occident) registre religieux (le serviteur zélé de l'Islam) ou registre économique (l'apôtre du libéralisme). Ainsi, l'aide extérieure permet paradoxalement de faire durer un conflit qu'elle alimente en tentant de le résoudre* » (idem).

En tout état de cause, à ce jour, le conflit se meurt progressivement mais n'est toutefois pas totalement entériné du fait de combattants restés fidèles à la cause. En effet, certains n'ont pas abandonné la lutte armée : il s'agit de l'aile politique extérieure du Mouvement coordonnée par Mamadou Sané à Paris et de l'aile militaire divisée entre les éléments radicaux du Front Sud dirigés par Salif Sadio qui refusent toute négociation excluant l'indépendance, et des éléments « modérés » du Front Sud sous la houlette de César Atoute Badiate, qui font de la reconquête du maquis une priorité. Le mouvement parait donc miné, au sein de l'aile politique comme au sein de l'aile militaire, entre les ambitions politiques et les ambitions personnelles, avec une déconnexion entre les deux entités.

[504] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit ; J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance, op. cit.*
[505] J.-C. Marut, *Le conflit de Casamance, op. cit.*

Ainsi, « *si le MFDC n'a sans doute pas gagné la guerre à cause de ses faiblesses* (faiblesse militaire, faiblesse populaire, perte de ses soutiens extérieurs, divisions internes), *l'État n'a pas non plus gagné la paix face à un conflit qu'il cherche plus à dissoudre qu'à résoudre* » (Marut 2010). L'absence de solution face à ce conflit tient moins de la fragmentation du MFDC comme le stipule l'État, qu'au fait qu'il refuse de négocier avec les interlocuteurs pertinents : ceux qui veulent l'indépendance (idem). D'où l'installation d'une situation d'entre deux, d'un « ni guerre ni paix » dont les uns et les autres ont intérêt à ce qu'il se poursuive.

C'est dans ce contexte de « ni guerre ni paix » qu'on a vu une implication grandissante de la société civile pour contribuer à mettre fin au conflit. En effet, d'une part, le « ni guerre ni paix » se traduit sur le terrain par une baisse significative des affrontements, leur permettant de s'emparer de ces questions. Jusque-là, en Casamance, les populations vivaient dans la peur des affrontements, des bombardements, des menaces et des délations en cas d'engagement public sur les questions du règlement du conflit ; dans le reste du Sénégal, les populations minimisent ou ignorent souvent « *ce supposé conflit qui se passe très loin* »[506]. D'autre part, l'implication de la société civile s'inscrit dans la « libéralisation » de l'arène socio politique du conflit, réservé avant Wade aux seuls dirigeants et à leurs émissaires. Ainsi, amorcé sous Wade et consolidé sous la gouvernance de Macky Sall[507], le « ni guerre ni paix » voit un engagement de plus en plus significatif d'une société civile jusque-là timorée sur les questions du règlement du conflit. Leur mobilisation est donc à attribuer à une situation militaire et politique figée.

Parmi les composantes de la société civile, c'est l'implication des femmes qui nous intéresse spécifiquement. En effet, les femmes ont joué un rôle important en faveur de la cessation des combats face à l'échec des hommes à y mettre fin. Nous avons évoqué le fait que la gestion de la « crise » casamançaise a été quasi-exclusivement aux mains des hommes, que ce soit du côté politique comme au niveau militaire. Sur le plan politique, les actions menées ont démontré leurs limites, se révélant être pas assez cohérentes ou efficaces. En témoignent les nombreux accords de paix successifs. Sur le plan militaire, l'affrontement armé a laissé place à un « ni guerre ni paix » qui n'empêche pas des épisodes de violences sporadiques. Ainsi, les réelles difficultés des hommes à performer leurs rôles genrés (parce qu'ils ont justement l'apanage des domaines public, politiques et militaires) en résolvant un conflit androcentré qu'ils ont

[506] Extraits d'entretien, Dakar 2017, Saint-Louis 2018
[507] Pour rappel sous Wade, une guerre sans merci sera menée contre Salif Sadio dans le milieu des années 2000. C'est sous Macky Sall qu'on note réellement une absence totale d'affrontements entre militaires et rebelles.

déclenché a révélé un patriarcat en crise, poussant ou permettant aux femmes de s'emparer des questions du règlement du conflit et du retour de la paix.

C'est l'objet du prochain chapitre de cette troisième partie.

# Chapitre 7. Impact du conflit sur les féminités en zone urbaine : des féminités augmentées (niveau macro)

Longtemps restée absente sur la question du règlement du conflit, la société civile sénégalaise est devenue de plus en plus visible à partir de la fin des années 1990, notamment à la suite du sommet de la Baule qui a encouragé ses initiatives. Sans avoir la prétention de retracer ici les débats épistémologiques que soulève la notion de société civile, notamment de sa pertinence ou non en contexte africain[508], on retiendra le concept de société civile comme désignant la société par rapport à l'État, ou plus précisément « *le processus d'avancée de la société et de sa dé-totalisation, contradictoire par rapport au processus simultané de totalisation mis en œuvre par le pouvoir* »[509]. Le concept de société civile a donc trait à une relation dynamique, complexe et ambivalente entre l'Etat et la société, l'un étant le produit de l'autre tout autant qu'elle le produit.

Jusqu'à la fin des années 1970, le thème de la « société civile » est rare, sinon inexistant, dans les analyses en contexte africain ; « *c'est seulement à partir de la fin des années 1980, à travers les nouvelles orientations des bailleurs de fonds internationaux et surtout avec la vague des transitions démocratiques qui succèdent aux longs régimes dictatoriaux voire totalitaires, que le terme de société civile commence à s'imposer en Afrique. « Renforcer la société civile » est alors devenu un impératif de la consolidation démocratique tandis que rétablir une « société civile » dynamique et diversifiée constitue l'un des principaux objectifs des programmes de sortie de conflit au même titre, par exemple, que le désarmement des combattants, la reconstruction ou l'organisation des élections* » (idem).

Parce qu'elle est plurielle par nature, la société civile est un label qui regroupe des acteurs aussi divers les groupements communautaires, les organisations non gouvernementales (ONG), les syndicats, les organisations de populations autochtones, les organisations caritatives etc. Dans le conflit casamançais, nous avons évoqué l'implication de multiples acteurs comme les ONG internationales, les ONG sénégalaises, des associations de cadres natifs de la Casamance, des structures religieuses etc. Notre étude s'intéresse de manière plus spécifique à la mobilisation des femmes, très peu visible jusqu'au début des années 2000. Leur engagement est notamment

[508] Jean-Pascal Daloz et Patrick Chabal, *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*, Editions Economica., Paris, 1999.
[509] Jean-François Bayart, « La revanche des sociétés africaines », 1983, n° 11.

à imputer à un contexte international et national propice, ainsi qu'à des facteurs sociologiques encourageants.

# I. Conditions d'émergence de la mobilisation des femmes

## 1. Contexte international

Parmi les facteurs qui ont favorisé l'implication des femmes sur les questions de règlement de conflit en Casamance, l'adoption de la Résolution 1325 des Nations Unies par le Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2000 a joué un rôle important.

Le contexte politique international dans lequel la résolution 1325 a vu le jour est celui d'une relation de plus en plus étroite entre les Organisations Non Gouvernementales et le Conseil de sécurité des Nations Unies[510]. Selon I. Elriet, « *ce rapprochement est discernable dans de nombreux domaines politiques, auxquels celui de l'égalité hommes/femmes ne fait pas exception. Il s'est confirmé à l'occasion du cycle de conférences mondiales sur les femmes qui ont été amorcées au début des années 1970 par l'Organisation des Nations Unies (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985 et Beijing 1995). La résolution 1325 trouve son origine dans les travaux de cette dernière, dont le programme d'action a désigné « Les femmes et les conflits armés » comme son cinquième objectif stratégique (idem). Ainsi, elle comprend un certain nombre de dispositions portant à la fois sur la composition des troupes déployées en opération sous mandat de l'ONU, sur les besoins spécifiques des femmes et des petites filles victimes des conflits ou encore sur les actrices de paix dans les théâtres d'opérations. Elle insiste sur la nécessité pour l'ONU et ses États membres de veiller à une meilleure représentation des femmes aux postes de décision, de se forger une connaissance plus fine de leurs besoins spécifiques dans les conflits armés et d'intégrer la question des relations hommes/femmes dans toutes les phases de la conduite des opérations, qu'il s'agisse de rétablissement de maintien de la paix ou encore de reconstruction post conflit. Elle souligne enfin l'importance de mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les auteurs de violences sexuelles commises lors de conflits en les poursuivant pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou actes constitutifs de crimes de génocide, selon les cas* » (idem).

[510] Irène Eulriet, « L'ONU, les femmes, la paix et la sécurité », *Inflexions*, 2011, N° 17, n° 2, p. 147-152.

Ce texte a été complété par d'autres résolutions, parmi lesquels la résolution 1820 adoptée le 19 juin 2008 par le Conseil de sécurité et qui concerne les violences sexuelles contre les civils, en particulier les femmes et les petites filles dans les contextes de conflits, y compris par le personnel militaire ; la résolution 1888, adoptée le 30 septembre 2009 afin de renforcer la précédente, à travers, entre autres, la nomination d'un représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies chargé de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés ; la résolution 1889, du 05 octobre de la même année, qui vise à consolider les processus de recueil, de transmission et d'analyse d'informations sur la situation des femmes et des petites filles dans les conflits ; et, enfin, la résolution 1960 du 16 décembre 2010, qui permettra de lister les parties commettant des violences sexuelles de manière systématique et d'envisager la possibilité de sanctions (idem). Le contenu de ces Résolutions ont déjà été explicitées dans la première partie.

Au cours de la décennie qui a suivi l'adoption de cette Résolution, l'ONU à travers ses agences et organisations internationales affiliées a multiplié les dotations financières et les projets internationaux pour accompagner sa mise en œuvre par les pays signataires, en particulier dans les contextes de conflit armé. D'où l'intérêt des bailleurs de fonds et des organisations internationales pour la Casamance ; de nombreuses associations féminines locales (sénégalaises, notamment casamançaises) seront ainsi renforcées.

La Résolution 1325 sera ratifiée par le Sénégal qui, en adhérant en 2014 à la Déclaration de Dakar sur la mise en œuvre de la résolution 1325 par les pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a réaffirmé son engagement à renforcer le rôle des femmes dans la médiation et la résolution des conflits[511]. D'où l'engouement des femmes sur les questions relatives à la résolution du conflit casamançais.

L'émergence des OSC doit donc beaucoup à la montée d'une « gouvernance mondiale », à une circulation de fonds, de spécialistes et de savoir-faire, circulation co-organisée par les OSC internationales, les organisations intergouvernementales et les principaux pays bailleurs de fonds. Mais elle s'inscrit également, au niveau national, dans un contexte politique sénégalais particulièrement favorable.

[511] Site web des Nations Unies, *Conseil de sécurité: l'adoption de la résolution 1325, 17 ans après*, https://www.un.org/press/fr/2017/cs13045.doc.htm, 2017, (consulté le 21 janvier 2019).

## 2. Contexte national : le laisser-faire institutionnel

Si les organisations de la société civile (OSC) en général et les femmes en particulier ont pu diversifier leurs activités et tenir des rôles inédits dans le conflit casamançais, c'est en partie au moins parce que l'alternance démocratique de mars 2000, première alternance totalement régulière en Afrique subsaharienne, a encore augmenté l'attractivité du Sénégal pour les bailleurs de fonds[512]. En effet, l'accession au pouvoir du président Abdoulaye Wade inaugure une politique de dialogue et de conciliation, à l'inverse de son prédécesseur Abdou Diouf qui avait opté pour une politique militaire de répression. Il créa un appel d'air de toutes les bonnes volontés qui désireraient s'engager dans le processus de paix (ONGs, société civile). Ainsi, « *après les inquiétudes suscitées par les dernières années du régime Diouf, l'alternance a amélioré l'image du pays, et les aides ont augmenté de manière spectaculaire, profitant aussi bien à l'État sénégalais qu'aux OSC opérant au Sénégal. Mais c'est sans doute l'État sénégalais qui a le plus gagné à cette évolution : l'intérêt renouvelé des bailleurs pour ce pays, le tournant global successif aux attentats du 11 septembre en faveur d'une réduction des « zones grises » des conflits armés, la transformation des paradigmes du développement dans le sens d'un renforcement de la capacité des États, tous ces facteurs se sont en effet combinés pour donner à l'État sénégalais, au début des années 2000, une prospérité nouvelle ainsi qu'une marge sans précédent face aux bailleurs de fonds et à la société civile* » (idem).

Tous ces avantages ont poussé Abdoulaye Wade à encourager l'engagement de la société civile sur la question casamançaise alors même qu'il déclarait vouloir supprimer les intermédiaires. En effet, « *La gestion androcentrée du dossier casamançais passera ainsi des mains des « cadres » politiques qui, au début des années 80, avaient été chargés de réfléchir au conflit, à la société civile non technocratique, parmi laquelle les femmes. Par-là, une parole se déploie dont la légitimation se fait moins en référence à une compétence technocratique qu'à une représentativité, un lien avec le « peuple* » (idem).

Ce laisser-faire institutionnel s'est poursuivi sous la présidence de Macky Sall. Arrivée au pouvoir en 2012, Macky Sall s'est montré ouvert au dialogue tout en restant intransigeant sur la question de l'indépendance, comme ses prédécesseurs. Et comme ses prédécesseurs, le

[512] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

président joue volontairement la montre tout en renforçant l'arsenal militaire sénégalais[513]. Face à des rebelles appauvris, mal équipés et dirigés par des chefs historiques vieillissants, l'avantage sénégalais se confirme, même si les combattants des maquis conservent l'avantage du terrain et subsistent grâce à des trafics divers. Ce conflit latent reste une menace, d'où une poursuite des tentatives de négociation par Macky Sall. Elles seront néanmoins effectuées dans une grande discrétion (qui n'est pas appréciée de tous, notamment de ses opposants politiques), à l'inverse de son prédécesseur.

On notera plusieurs faits inédits à attribuer à la présidence de Macky Sall dans sa gestion du dossier casamançais. D'abord, le fait d'avoir pu établir le dialogue avec le chef de guerre le plus radical du Mouvement, Salif Sadio. Ensuite, le fait d'avoir exporté le processus de médiation sur le plan international, ce qui était par ailleurs une des principales conditions du chef de guerre pour accepter d'entamer des négociations, le processus de paix ayant, selon lui, largement démontré ses limites tant qu'il est resté national. D'où le recours à la communauté catholique italienne Sant'Egidio, pour jouer un rôle de médiateur entre les deux parties. Enfin, c'est sous la présidence de Macky Sall qu'on a assisté à la destitution de Yaya Jammeh, soutien important du MFDC et allié notoire de la faction dirigée par Salif Sadio, installé à la frontière gambienne. En effet, Dakar a été en première ligne pour encourager diplomatiquement et appuyer militairement la fin du règne du despote gambien. Adama Barrow, autrement plus coopératif, sera ainsi un allié important du Sénégal. L'inauguration du pont Farafégné en janvier 2019 va dans ce sens, luttant contre le désenclavement de la région et facilitant ainsi de manière considérable les déplacements entre la Casamance et le reste du pays.

Toutefois, le fait de ne négocier qu'avec une fraction du MFDC sera reproché au gouvernement de Macky Sall et constitue pour certains[514] une véritable limite dans le processus de paix. Salif Sadio, chef auto proclamé des maquis, ne réussit pas en réalité à faire consensus sur le terrain et César Atoute Badiate, l'un de ses principaux adversaires, est exclu du processus. Par ailleurs, les négociations menées avec la communauté Sant Egidio demeurent sans résultats tangibles et palpables. Les négociations se font en dents de scies, ponctuées par des déclarations de bonnes

[513] Benjamin Roger, *Sénégal : comment Macky Sall a géré le conflit casamançais*, https://www.jeuneafrique.com/mag/708736/politique/senegal-comment-macky-sall-a-gere-le-conflit-casamancais/ , 25 janvier 2019, (consulté le 25 avril 2020).
[514] M. Darame, « Le conflit casamançais, un fardeau politique et sécuritaire pour l'Etat sénégalais », art cit.

intentions[515], si ce n'est dans la plus grande discrétion. Salif Sadio a dénoncé lui-même des *« négociations de paix qui piétinent »*[516].

Ainsi donc, la politique amorcée sous la présidence de Wade se prolonge sous la présidence de Macky Sall. Selon V. Foucher, « *l'État comme le MFDC trouvent un intérêt à voir le conflit se prolonger ; d'un côté, elle permet de laisser mourir à petit feu la revendication indépendantiste, tout en attirant une véritable manne financière cooptée grâce à l'image redorée du pays ; de l'autre, elle permet à une rébellion très affaiblie de survivre. C'est précisément cette position attentiste adoptée par les deux camps qui a laissé le champ libre à la société civile, dont les femmes* » (Foucher 2009). Cette situation se traduit surtout sur le terrain par un conflit en suspens, une situation d'entre deux, un « ni guerre ni paix ».

## 3. Le « ni guerre ni paix » : une brèche opportune

Si d'une part l'engagement des femmes a été facilité par ces facteurs politiques, il n'est, d'une autre part, pas sans lien avec la trajectoire militaire du conflit, étroitement lié par ailleurs au contexte politique.

Le conflit est aujourd'hui entré dans une phase d'accalmie ponctuée par des pics de violence liés à des enjeux de survie économique d'un groupe armé qui ne dispose plus de ses soutiens extérieurs et frontaliers. Les pics de violence, qui se font de plus en plus rares, sont occasionnés par des incidents liés au trafic de bois, de chanvre indien, d'anacarde, à des braquages et à des enlèvements. Un des derniers incidents meurtriers date de 2018 et a occasionné 14 morts dans la forêt de Bofa Bayot, provoquant une onde de choc dans tout le pays et replaçant ce conflit larvé au cœur de l'actualité. L'incident était lié au trafic de bois de teck, bois de qualité d'une grande valeur sur le marché international. En juin 2020, deux militaires de l'armée sénégalaise sautaient sur une mine anti-char pendant une opération de sécurisation de la zone de Mbissine pour le retour des populations. Deux militaires y ont perdu la vie.

---

[515] Site web Sant Egidio, *Des pas vers la paix en Casamance : le gouvernement sénégalais libère deux prisonniers du MFDC*, https://www.santegidio.org/pageID/30284/langID/fr/itemID/23804/Des-pas-vers-la-paix-en-Casamance--le-gouvernement-s%C3%A9n%C3%A9galais-lib%C3%A8re-deux-prisonniers-du-MFDC.html , 2018, (consulté le 6 mai 2020) ; AFP, *Sénégal : Salif Sadio, l'un des chefs du MFDC, dénonce des négociations de paix qui « piétinent » en Casamance*, https://www.jeuneafrique.com/768350/politique/senegal-salif-sadio-lun-des-chefs-du-mfdc-denonce-des-negociations-de-paix-qui-pietinent-en-casamance/, 28 avril 2019, (consulté le 25 avril 2020).

[516] AFP, « Sénégal », art cit.

De ce fait, en Casamance, le conflit est bel et bien loin d'être entré dans une phase terminale dès lors que la dimension politique de l'idée d'indépendance, qui devrait servir de base de négociations sincères, est contournée voire niée. Le fait que du côté de l'État, « *tout est négociable sauf l'indépendance* » et que du côté du MFDC, « *c'est l'indépendance ou rien* »[517] entraine une situation politiquement figée qui se traduit sur le terrain par une paix armée.

Ce climat d'accalmie fragilement installé en Casamance depuis le milieu des années 2000 a ouvert un interstice, un espace d'opportunités aux femmes pour se positionner dans l'échiquier de la résolution du conflit. Face à l'incapacité des belligérants à mettre fin aux affrontements, elles se sont engouffrées dans la brèche du « ni guerre ni paix » et de ses opportunités pour militer en faveur de la paix et soutenir les populations victimes dans leurs efforts de résilience. Le ni paix permet de justifier l'importance, l'urgence et la pertinence de leur intervention, et le ni guerre leur permet de dérouler leurs programmes en toute sécurité.

Les opportunités ont été créées par l'État mais elles ont surtout été renforcées et élargies par les bailleurs internationaux qui, d'abord timidement engagés en Casamance, se sont réellement implantés à partir de 1999. En effet, « *à partir du milieu des années 1990, l'insécurité atteint des niveaux tels que les principaux bailleurs de fonds, actifs surtout dans le développement rural, réduisent ou cessent leurs activités : l'Usaid suspend ses programmes en 1995 ; la GTZ allemande et la puissante ONG sénégalaise Enda-Tiers Monde semblent végéter*[518]*. Ce n'est qu'en 1999 que l'Usaid fait un retour en force dans la région (et y a dépensé 13 millions de dollars entre 2000 et 2005), tandis que la GTZ réorganise et refinance ses programmes. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Unicef ouvrent des bureaux permanents en Casamance* »[519]. Les organisations féminines vont alors se multiplier.

En plus de ce contexte international et national favorable, des facteurs sociologiques propres à la société casamançaise ont facilité l'engagement des femmes.

[517] Extrait d'entretien, Ziguinchor, juillet 2017
[518] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.
[519] Idem

## 4. Des facteurs sociologiques favorables

L'engagement des femmes casamançaises dans la gestion des affaires de leur communauté, en particulier en temps de conflit, est ancien. Nous avons vu que dans certaines sociétés de Basse Casamance, les femmes occupent une place prépondérante qui prend souvent le contrepied des théories féministes du Nord dénonçant le joug de la « domination masculine » (Bourdieu, 1998). Les sociétés diolas de Basse Casamance ont souvent été caractérisées d'acéphales et d'égalitaires autant dans leur structure politique que dans leur structure sociale, avec des formes d'arrangement de genre spécifiques laissant une grande autonomie aux femmes et leur conférant une place sociétale importante même si elles évoluent dans une société à tendance patriarcale.

Le rôle de la femme comme agent d'interposition et de pacification en temps de conflit est un fait sociologiquement avéré en Casamance. Cela est particulièrement vrai dans la société diola Kasa. C'est ainsi que l'abbé Diamacoune (lui-même issu du milieu Kasa) désignait la femme comme étant « *le sapeur-pompier et la Croix Rouge de la société diola* »[520]. En cas de conflit inter-villageois, les femmes avaient la faculté de s'interposer entre les belligérants pour exiger la paix. Les affrontements cessaient alors immédiatement car personne n'avait le droit de blesser ou de porter atteinte à l'intégrité des femmes. Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué, une femme qui expose sa nudité est synonyme de malédiction pour un homme ; ainsi, occasionnellement, ce geste a un pouvoir de dissuasion (notamment pour faire cesser un conflit) ou de malédiction. Aussi, la résolution de la grève de Djignabo analysé dans la partie II est une mise en abime du rôle des femmes en temps de conflit. Elles ont la capacité d'intervenir pour mettre fin à des conflits armés et non armés. Enfin, la préexistence d'un tissu associatif dense chez les femmes casamançaises analysé dans le même deuxième chapitre comme facteur facilitant la création d'un espace d'autonome indépendant de celui des hommes ainsi que leur mobilisation rapide et numériquement importante leur permettant a priori de peser sur le débat public a accéléré l'émergence d'organisations féminines locales.

Toutefois, le pouvoir de dissuasion et de conciliation des femmes dont on fait ici mention était jusqu'alors exercé dans un cadre villageois, local et au niveau social. Le conflit de Casamance a une dimension géopolitique plus grande incluant des enjeux sous régionaux, et sa dimension sociale se double d'une dimension politique. L'interposition des femmes ne produit donc pas les mêmes effets immédiats, et leur marge de manœuvre est considérablement plus réduite. Il

[520] Extrait d'entretien avec une dirigeante d'association féminine, Ziguinchor, août 2017

faut également considérer, encore une fois, la problématique posée par la diversité des sociétés diolas : cette interposition dissuasive mentionnée dans la société diola Kasa n'est pas forcément valable dans les sociétés diola Bayot, Blouf, Fogny etc.

Enfin, la mobilisation « des femmes » n'a pas concerné que des femmes de Basse Casamance. D'autres femmes d'origine géographique et ethnique différentes s'engageront également dans la brèche du « ni guerre ni paix » profiteront des prédispositions sociologiques et facteurs nationaux et internationaux favorables pour tenir une place dans le processus de paix. D'où une diversité conséquente des actrices en question, de leur manière de penser et de mettre en œuvre la paix.

Ainsi, l'irruption des femmes sur la scène du processus de paix a été facilitée par un contexte international propice ainsi qu'à un climat national favorable, notamment sur les plans politiques et militaires, en lien direct avec la trajectoire du conflit. Des facteurs encourageants sont également à trouver dans la sociologie genrée des sociétés casamançaises. D'où l'apparition, d'abord timide au début du conflit puis plus affirmée à la fin des années 1990, de plusieurs organisations féminines autour d'un mot d'ordre : faire cesser un conflit qui a duré près de 40 ans et accompagner les populations dans leurs efforts de résilience. Depuis 2010, à l'occasion du 10ème anniversaire de la Résolution 1325, elles se sont toutes réunies au sein de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC).

La Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) regroupe toutefois des femmes aux trajectoires sociales très diverses, trajectoires sociales qui conditionnent leur construction sociale et ainsi leur approche conceptuelle et opérationnelle de la paix. Parce qu'elles n'ont pas le même niveau d'instruction, ont des parcours socio-professionnels très contrastés, des origines géographiques diverses et des référents socio-culturels différents, ces femmes ne partagent pas la même définition de la paix et n'ont donc pas les mêmes méthodes opérationnelles pour la mettre en œuvre dans le « ni guerre ni paix ». Les variables socio-culturelles, géographiques et ethniques façonnent ainsi les « capitaux » (Bourdieu, 1980) dont les unes et les autres disposent et qu'elles déploient, utilisent et instrumentalisent pour se positionner dans cet espace de «ni guerre ni paix ». C'est ce que nous nous proposons de démontrer à travers une perspective intersectionnelle[521].

[521] K.W. Crenshaw et O. Bonis, « Cartographies des marges », art cit.

## II. La construction de la paix « par le bas ». Compétitions, rivalités et bataille de représentativité des organisations féminines en Casamance

D'après S. Auteserre, « *depuis la fin de la guerre froide, les interventions internationales destinées à rétablir la paix dans des zones en conflit se sont multipliées, tandis que les opérations des Nations unies, d'Organisations Non Gouvernementales, de missions diplomatiques et d'organisations régionales croissaient en nombre et en envergure*[522]. *Parallèlement, dans le champ des relations internationales, l'établissement de la paix (peacemaking), le maintien de la paix (peacekeeping) et la construction ou consolidation de la paix (peacebuilding) (notions ici réunies sous l'expression d'« interventions de paix ») ont suscité une riche littérature*[523]. *Selon une acception large, la notion d'établissement de la paix désigne le processus par lequel des parties en conflit sont amenées à trouver un accord par des moyens pacifiques ; le maintien de la paix renvoie au déploiement de forces armées pour prévenir la reprise de violences à grande échelle après la signature d'un accord de paix ; enfin, la construction de la paix recouvre toutes les actions ayant vocation à renforcer et à consolider la paix* ».

Outre le fait de compter parmi les guerres les plus longues d'Afrique de l'Ouest, la spécificité de la Casamance tient à cette situation de « ni guerre ni paix » qui se prolonge depuis plus d'une dizaine d'années. Le « ni guerre ni paix », entretenu par les belligérants au conflit et parrainé par les bailleurs de fonds, a constitué un espace ayant facilité la prolifération des organisations féminines. L'afflux des bailleurs internationaux aidant, on constate le début de leur institutionnalisation et de leur bureaucratisation. Elles ont donc investi ce « ni guerre ni paix » en déployant des activités de peacebuilding qui sont allées de pair avec les activités de peacemaking, se donnant ainsi pour mandat de consolider une paix pourtant non actée (politiquement).

Cette partie vise à démontrer que les organisations féminines ont réussi à avoir un réel impact sur le peacebuilding (la construction de la paix) mais que leur capacité à influencer le

[522] Séverine Autesserre, « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », *Critique internationale*, 5 mai 2011, n° 51, nº 2, p. 153-167.
[523] Voir Oliver Richmond, *The Transformation of Peace*, New York, Palgrave Macmillan, 2005 ; Jacques Faget, « Les métamorphoses du travail de paix. État des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents », Revue française de science politique, 58 (2), 2008 ; Sandrine Lefranc, « Convertir le grand nombre à la paix... Une ingénierie internationale de pacification », Politix, 80 (4), cités dans Auteserre 2011.

peacemaking (l'établissement de la paix) est plus limité, d'où cet état de « ni guerre ni paix » qui se prolonge malgré plus d'une trentaine d'années de mobilisation. La construction de la paix (menées par les femmes) désigne ici les projets visant à contribuer à l'apaisement du climat social et à accompagner les populations victimes dans leurs efforts de résilience dans les domaines sociaux et économiques, tandis que le peacemaking renvoie à l'arène politique (contrôlée par les hommes) où se décident la paix et la guerre.

La formation rapide et spontanée des organisations de femmes pour la paix a été entre autres favorisée par la préexistence d'un réseau social très organisé chez les femmes en Casamance. En effet, bien avant le déclenchement du conflit, « *les casamançaises étaient socialement structurées autour de groupements en fonction de la tranche d'âge, des villages ou quartiers d'origine/de résidence, ou encore des activités* »[524]. Ainsi, la mobilisation des femmes pour la cessation du conflit précède en réalité les années 2000 ; elle prend forme dès les débuts du conflit en 1985. Avec l'évolution du conflit, elle aura des caractéristiques polymorphes ; les actrices en question vont se multiplier et auront des objectifs, des ambitions et des moyens de « faire la paix » très différents, révélant une convergence entre les logiques d'intention et des divergences dans les logiques d'action[525].

Nous nous proposons d'analyser l'investissement du « ni guerre ni paix » par les femmes en Casamance dans le but de démontrer la manière dont leur diversité sociologique oriente leurs conceptions de la paix et par conséquent leurs différentes logiques d'investissement du « ni guerre ni paix ». Le concept d'intersectionnalité (Crenshaw et Bonis 2005) fait ici état d'une grille analytique mobilisant genre-classe-ethnicité, et permet de rendre compte de ces différentes logiques d'action. En effet, leur regroupement au sein de la Plateforme n'efface pas une diversité intersectionnelle en termes de genre (comme construction sociale), d'origine sociale (dites ethniques) et de classe (niveau socio-professionnel) qui orienteront leur engagement. Les femmes useront de leur capital social pour capter les plus grands bailleurs de fonds ; cependant, étant donné leur différence de construction sociale, elles ne pourront pas rivaliser au même niveau ni se battre avec les mêmes armes.

L'analyse de la mobilisation des femmes révèle trois niveaux d'intervention, de la période allant de 1985 à 2020. D'abord un « peacebuilding » à travers deux volets : une intervention orientée vers le volet humanitaire à travers l'assistance et l'aide d'urgence jusqu'aux années 2000, puis

[524] Journet 1994.
[525] Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 2014.

un engagement plus orienté vers le volet social et économique avec le déploiement de projets de développement à destination des populations démunies, en particulier des femmes du fait de leur extrême vulnérabilité. Ensuite, on constate un engagement politique à travers le plaidoyer à partir de 2010 avec la création de la PFPC. Le plaidoyer vise à agir sur le « peacemaking » en incitant les belligérants à se réunir autour d'une table de négociations pour restaurer définitivement la paix.

Notre recherche se recentre sur la mobilisation de cinq organisations de femmes : Kagamem, Usoforal, Kabunketoor, Sant Yalla et la Plateforme des femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Ces cinq associations de femmes sont les plus anciennes, les plus grandes en termes de membres et les plus visibles en termes d'activités et d'impact en Casamance. Ainsi, la documentation de leur activités plus fournie et plus disponible. Pour autant, cela ne signifie pas qu'elles sont les seules à agir pour la paix sur le terrain. Par ailleurs, le terme « d'organisation » en lieu et place des termes « associations » ou « ONG », qui désignent un statut institutionnel qu'elles n'ont pas toutes obtenu.

## 1. Cartographie des organisations féminines pour la paix en Casamance

Dès les débuts du conflit en 1985, certaines paysannes, au niveau d'instruction ayant rarement dépassé le collège et originaires de la région, s'étaient spontanément mobilisées pour réclamer la paix face aux arrestations croissantes, à la création de la branche armée du MFDC *Atika* et « *face aux armes qui ne faisaient pas la différence entre militaires et civils* »[526]. Elles ont créé l'ONG Kagamem (*éduquer, former, conseiller* en diola). La dirigeante, Alimatou Souaré, est une femme originaire de la région (mais d'ethnie mandingue) qui a elle-même compté parmi les habitants du village de Badem qui ont subi la répression armée et ont été obligés de fuir sous les balles. Face au silence des hommes dû à un contexte marqué par une peur grandissante de se prononcer sur le conflit au risque de prendre parti, elle organise dans un premier temps une marche pour demander l'apaisement du climat social aux belligérants. Dans un deuxième temps, armé de son seul volontarisme, elle mène une collecte de denrées et vêtements et se rend dans les zones les plus sensibles pour les distribuer aux populations. C'est ainsi qu'elle se rend

[526] Extrait d'entretien avec la dirigeante de l'association, Ziguinchor, août 2017.

visible aux yeux des ONG internationales (CARITAS, UNESCO, PAM, UNICEF etc); avec leur soutien, elle fondera l'ONG Kagamem.

À la suite de Kagamem, Sant Yalla voit le jour en 1991 pour répondre à deux besoins : la constitution d'un espace où les femmes peuvent s'exprimer et partager les souffrances vécues pendant le conflit et la construction de leur résilience morale et économique. L'organisation s'est alors donnée pour mission de renforcer les capacités de chacune par l'union des compétences dans des domaines précis où s'activaient déjà les femmes avant le conflit. Le secteur de la pêche et de l'anacarde (noix de cajou) sont alors spécifiquement ciblés ; les membres sont surtout originaires des zones côtières.

On peut tout de même noter, de 1993 à 1996, la mobilisation publique des femmes casamançaises pour réclamer la paix face au non-respect des accords de paix qui s'est traduit sur le terrain par la poursuite des affrontements. En mars 1993, les femmes se sont mobilisées et ont clamé leur désir de paix lors de la marche organisée par l'association des jeunes de Ziguinchor[527]. En mai 1995, le Festival des origines par l'Association Culturelle Aguene et Diambogne (ACAD) a rassemblé les femmes diolas de Casamance et des femrnes séreer du Sine pour la recherche de la paix. La même année en 1993, cette fois-ci du côté de la capitale sénégalaise, 1'association "Yewu Yewi" basée à Dakar avait initié un mouvement pour la paix (MOFEPAC) qui avait tout un programme dont une marche pacifique des femmes. Mais cette marche sera interdite ; on est alors dans le contexte d'une gestion centralisée du conflit. En mars 1996, l'Organisation Nationale de Défense des Droits de l'Homme (ONDH) a organisé un rassemblement à la place Jean Paul II de Ziguinchor avec la présence de la Première Dame. Les femmes, massivement représentées, sont alors fortement intervenues pour demander la paix et l'arrêt des hostilités[528].

Avec l'évolution du conflit qui a connu une diminution puis un pic de violences en 1997, d'autres femmes « intellectuelles »[529] (du fait de leur niveau d'instruction plus avancé ; on y compte plusieurs universitaires), originaires cette fois-ci du Nord du Sénégal et installées en Casamance dans le cadre professionnel (enseignantes, institutrices, femmes issues du milieu

[527] S. Maal, « Femmes et Guerre en Casamance », art cit.
[528] Idem. Un constat peut tout de même être fait : alors que beaucoup d'hommes s'étant impliqués dans la guerre et pour la paix en Casamance sont nommés plus haut, on trouve difficilement le nom des femmes s'étant engagées (exepté les dirigeantes d'associations). Cette asymétrie révèle peut-être les difficultés inhérentes à la direction d'un mouvement féminin, à l'exemple de la dissenssion entre Usoforal et Kabunketoor développé plus bas. Le lead féminin soulève peut être plus facilement des questions de légitimité et de représentativité. D'où peut être l'absence ou la non reconnaissance comme telle d'une dirigeante.
[529] Désignées ainsi par les enquêtés eux-mêmes.

des ONG, femmes politiques, fonctionnaires) décident de s'impliquer à leur tour dans la construction de la paix. Même si elles ne sont pas casamançaises, elles déclarent se sentir concernées par la question en tant que sénégalaises. En 1999, elles se structurent autour du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (CRSFPC), dirigé par Seynabou Maal. Le Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance compte néanmoins parmi ses membres des femmes autochtones.

Toutefois, l'année suivante en 2000, une partie de ces femmes autochtones décide de se désolidariser du Comité car elles estiment que la question de la paix en Casamance est avant tout « *une question casamançaise qui doit être prise en charge par des casamançaises* »[530]. Elles créent Kabunketoor (*pardonnons-nous* en diola), sous la houlette de Marguerite Keny. La même année, le CRSFPC deviendra Usoforal (*aidons-nous la main dans la main* en diola). Ce changement de patronyme est stratégique : il traduit une volonté de l'organisation de réaffirmer, auprès des bailleurs internationaux comme des populations, leur ancrage dans la région malgré leurs origines allochtones.

A l'occasion du 10ème anniversaire de la Résolution 1325 en 2010, Usoforal et Kabunketoor décident de créer la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). L'objectif est de réunir toutes les organisations féminines (associations, ONGs, Groupements de Promotions féminines et Groupements d'Intérêts Économiques) qui travaillent pour la paix et la promotion de l'autosuffisance des femmes en Casamance afin de parler au nom d'une seule voix et d'avoir plus de poids au niveau national et international sur le processus de paix. Entité apolitique et laïque, la Plateforme regroupe aujourd'hui 210 organisations de femmes et compte quelques 25.000 femmes membres répartis à travers les trois régions de la Casamance naturelle (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda). Elle compte à sa tête une Présidente, Ndeye Marie Thiam, mais aussi un Directoire, un bureau exécutif et une équipe technique. L'objectif de la PFPC est d'avoir plus de poids et de crédibilité en mobilisant toutes les forces vives féminines de la Casamance afin « *d'amener l'État et le MFDC à prendre en compte les propositions des femmes et à les inclure dans le règlement du conflit conformément à la résolution 1325* »[531].

Pourtant, l'union de toutes ces femmes aux origines sociales et d'ethnicité diverses et aux parcours professionnels contrastés au sein de la Plateforme démontre une logique d'intention commune autour de la paix mais masque des divergences autour des logiques conceptuelles et

[530] Extrait d'entretien avec la dirigeante de l'association, Ziguinchor, septembre 2017
[531] Extrait d'entretien avec la Présidente de la PFPC, Ziguinchor, août 2018

opérationnelles de la paix. La constitution de cette entité fait en réalité suite aux critiques adressées par des membres du MFDC, à qui les femmes reprochaient leur division comme frein à la tenue de négociations sincères pour parachever le processus de paix. En retour, ces derniers ont admis « *leur division pour faire la guerre* » mais ont reproché aux femmes « *leur division pour faire la paix* »[532]. En effet, la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) réunit des femmes qui n'ont pas la même définition de la paix, et de ce fait n'ont pas les mêmes méthodes opérationnelles pour la construire. Venant d'horizons très divers, elles ne disposent pas des mêmes capitaux en termes social, culturel, économique et symbolique[533]. Or ces capitaux traduisent une diversité intersectionnelle qui oriente leurs conceptions théorique et opérationnelle de la paix.

## 2. Qu'est-ce que la paix ? Définitions plurielles par des femmes plurielles

Du début conflit jusqu'à la fin des années 1990, le principal axe d'intervention des organisations féminines naissantes, à savoir Kagamem et le Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance, est humanitaire. Le contexte politico-militaire d'alors est celui d'une présence très faible des organisations internationales, et d'une crainte des populations de s'engager sur les questions relatives au règlement du conflit.

Dès sa création, l'ONG Kagamem se donnera ainsi pour mission de mener une mission d'assistance aux populations vivant au cœur des zones d'affrontement et les populations déplacées afin de subvenir à leurs besoins de première nécessité, avec l'aide d'ONG internationales (Croix Rouge Internationale, Caritas, Cospe etc). L'organisation effectua des rondes et campagnes de distributions de vivres ou de vêtements jusque dans les zones rouges de la Basse Casamance. Des abris seront constitués, notamment dans les écoles, pour parallèlement pouvoir assurer la scolarisation des enfants. Des cantines scolaires furent montées dans les arrondissements, notamment celui de Bignona, à destination des enfants déplacés le long de la frontière gambienne. Par ailleurs, lorsque l'hôpital régional de Ziguinchor fut débordé par l'admission de malades et blessés de guerre, des locaux environnants furent réquisitionnés pour bâtir une maison de rééducation afin de faciliter l'admission et les soins

[532] Extrait d'entretien avec un membre du bureau politique du MFDC, Ziguinchor, mars 2019
[533] Pierre Bourdieu, « Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31, janvier 1980. Le capital social. », 1980, vol. 31, nº 1.

prodigués aux victimes de mines, en partenariat avec l'hôpital. Progressivement, la cible principale des activités de l'ONG se recentrera autour de la femme et l'enfant, qu'elle estime être les plus vulnérables avec la disparition massive des hommes. Ils seront recensés afin de bénéficier de programmes d'aide de première nécessité, toujours en partenariat avec les ONG internationales.

Le CRSFPC a également mis en œuvre l'approche humanitaire notamment par la scolarisation des enfants arrachés des bancs de l'école par la violence armée (en particulier les jeunes filles, plus vulnérables et plus déscolarisées). L'entreprise est notamment motivée par le fait que cette violence armée a entrainé la démission ou la fuite de beaucoup d'instituteurs ; en réalité, le projet était déjà initié par l'ACAPES (Association Culturelle d'Aide à la Promotion Éducative et Sociale), ex CRSFPC. Des distributions de vivres aux démunis seront effectuées tout en facilitant la création de comités de gestion de paix dans chaque communauté rurale de la Basse Casamance.

Avec l'afflux des bailleurs de fonds dans la région à partir des années 2000, les organisations féminines auront désormais la prétention de vouloir non plus faire que de l'humanitaire, mais de construire la paix[534].

Toutefois, les conceptions de la paix vont être sensiblement différentes d'une organisation à une autre.

Les logiques d'action de Usoforal et de Kabunketoor, qui sont les deux organisations fondatrices de la Plateforme, sont à l'image de ces différentes conceptions de la paix. Si Kabunketoor défend une vision classique de la paix comme arrêt définitif des combats et médiation directe auprès des protagonistes, Usoforal prône elle une conception moderne de la paix, soit une corrélation avec le développement, contribuant à faire de la résolution de ce conflit un enjeu économique en plus d'être politique. Ces différentes conceptions orientent les méthodes pour y parvenir : approche traditionnelle pour les unes (remobiliser le capital culturel diola en retournant aux fétiches, effectuer des prières dans les lieux de culte, privilégier le mystique et le spirituel qui a été au cœur du déclenchement du conflit, rencontrer les belligérants, le tout dans la plus grande discrétion) et approche moderne pour les autres (mise

[534] Dans le milieu associatif, une différence est faite entre les programmes d'urgence et les programmes de développement. Tous les deux déployés en période de conflit, ils se différencient par leur objectif et leur durée. Les programmes d'urgence sont mis en place sur un temps court, afin de subvenir aux besoins de première nécessité des populations victimes (soins, vivres, abris etc). Les programmes de développements s'inscrivent quant à eux sur le temps long et ont pour objectif l'établissement de projets durables pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

en place de projets onéreux financés par les bailleurs, rapports aux bailleurs, conférences au public, à la presse, rencontres médiatisées avec les protagonistes du conflit). Cette paix « moderne » apporte un changement de paradigme facilité par la présence active et massive des bailleurs internationaux dans la région (ONGs américaines, françaises, allemandes, suisses, espagnoles etc…), présence facilitée par l'État sénégalais. La priorité ne sera plus seulement de faire taire les armes, mais aussi de faire du développement pour lutter contre la pauvreté et le dénuement extrêmes créés ou exacerbés par le conflit. Les modes d'intervention seront alors divisés entre l'incitation au dialogue entre les belligérants et les projets de développement socio-économique pour accompagner les populations dans leurs efforts de résilience. Parfois, ces volets d'intervention seront combinés.

Cette vision duale de la paix et des manières de la mettre en œuvre est symbolisée par les slogans affichées à l'entrée des sièges des deux organisations : chez Usoforal est mis en avant le slogan « *La paix n'a pas de prix, mais elle a un coût* », quand Kabunketoor défend que « *La paix, c'est la réconciliation des cœurs* ».

D'autres organisations au sein de la Plateforme comme Kagamem et Sant Yalla, qui regroupent pourtant des femmes originaires de la région, mettront en œuvre cette conception « moderne » de la paix. En réalité, Kagamem n'a pas pu mettre en avant une approche « traditionnelle » du fait que sa dirigeante n'est pas d'origine diola mais d'origine mandingue. Or, la « diolaïsation » du conflit[535] a décrédibilisé toute autre « ethnie » qui tenterait de mettre en œuvre une approche « traditionnelle » pour le résoudre. Sant Yalla est quant à elle, comme nous l'avons vu, une organisation qui, depuis sa création en 1991, s'est donnée pour mission première non pas de restaurer la paix, mais de construire la résilience économique de ses (femmes) membres.

Par ailleurs au sein de la Plateforme, d'autres femmes se distinguent par une conception encore différente de la paix. Elles sont indépendantistes : pour elles, c'est l'indépendance de la Casamance qui est synonyme de paix, et c'est par l'indépendance de la Casamance qu'une paix durable peut être envisagée.

Ainsi, même si toutes les femmes de la Plateforme sont animées par une même volonté de participer à la construction de la paix, elles n'en ont pas la même conception théorique et politique afin de pouvoir déployer les mêmes actions. Des querelles de légitimité internes entre traditionnelles et modernes, autochtones et allochtones ont pu apparaître, autour de la construction de la paix par la médiation auprès des belligérants ou par le développement. Aussi,

[535] Marut, 2017.

la question de la construction de la paix de manière traditionnelle (par les « femmes du bas ») ou de manière moderne à travers le développement (par les « femmes du haut ») a cristallisé ces différences de construction sociale. De même, la présence de femmes indépendantistes au sein de la Plateforme a davantage polarisé le mouvement des femmes. Parallèlement, des missions de sensibilisation et programmes de réconciliation ont été largement déployées afin de contribuer à l'apaisement du climat social. Ces différentes approches conceptuelles de la paix orienteront leur investissement opérationnel du « ni guerre ni paix ».

### 3. Investir le « ni guerre ni paix » : logiques d'intervention des organisations féminines

C'est en menant les activités d'assistance humanitaire à travers la Basse Casamance que les organisations féminines se rendent compte de l'ampleur des conséquences du conflit sur le plan économique. En effet, l'intensité et la durée des combats ont plongé les populations dans une pauvreté et un dénuement extrême. Le conflit a occasionné de lourdes pertes en vie humaines, des mutilés et des déplacements de population ; elle a fortement détérioré les conditions de vie des populations (santé, éducation, alimentation) et a entrainé la stagnation ou le recul des activités économiques (agriculture, élevage, pêche, tourisme, commerce, industrie). Les femmes en particulier en ont souffert du fait des conséquences sexo-spécifiques du conflit sur elles, surtout lorsqu'elles ont perdu leurs maris et sont devenues cheffes de famille. Dès lors, ces organisations dépassent le cadre classique de la paix (demande de l'arrêt des combats, pacification du climat social) pour lui donner une dimension moderne en investissant davantage le domaine économique. Si aux débuts du conflit, leur intervention était centrée autour de l'humanitaire d'urgence, elles vont progressivement se lancer dans le déploiement de programmes de développement, déclarant que « *Le développement est un puissant facteur de consolidation de la paix* »[536]. Cela pour continuer elles-mêmes à survivre dans un contexte qui est passé d'un conflit armé de haute intensité à un conflit larvé, à un « ni guerre ni paix ». En cela, elles alimentent ce « ni guerre ni paix » auquel elles ont pourtant l'ambition de mettre fin. Elles auront ainsi l'ambition de redonner aux femmes les moyens économiques de leur résilience.

[536] Rxtrait d'entretien avec une dirigeante d'association, Ziguinchor, juillet 2018

### a. Kagamem

Pour se déployer dans le « ni guerre ni paix », l'association Kagamem, initialement active sur le volet humanitaire, s'est progressivement investie dans le développement socio-économique. Avec la disponibilité des fonds, elle aura comme ambition de cibler les populations victimes afin de les accompagner durablement dans leurs efforts de résilience. Même si la dirigeante de l'association a un niveau d'études relativement bas (primaire), elle usa de son capital symbolique (volontarisme et ancrage territorial) pour être une actrice incontournable et crédible auprès des plus grands bailleurs (PNUD, UNICEF, PAM, UNESCO, CARITAS etc…). L'organisation prendra ainsi en charge une partie des populations déplacées à Ziguinchor, en particulier les femmes[537]. Ces femmes déplacées ont choisi Ziguinchor comme lieu de refuge du fait de sa relative sécurité (siège des bases militaires gouvernementales) mais aussi du fait qu'elle abrite la plupart des sièges des ONG présentes dans la région. Les femmes ont été les plus nombreuses parmi les déplacés ; les hommes ont soit fui dans les pays voisins, soit été recrutés de gré ou de force, ou victimes de meurtres. Ils ont également été ciblés spécifiquement, soit soupçonnés d'être des rebelles (par les militaires) ou des traitres (par les rebelles). Les femmes sont arrivées à Ziguinchor avec leurs enfants, démunies et traumatisées, souvent après des jours et des nuits de marche en forêt. L'association Kagamem les a pris en charge en leur prodiguant des sessions de formation en couture, en teinturerie, en vannerie, en techniques de fabrication du savon, mais aussi en les formant sur les techniques de transformation des fruits et légumes, des céréales locales et des noix de cajous. Des formations en alphabétisation ont été également délivrées. En ayant acquis des compétences, les femmes ont pu commercialiser leurs produits afin de pouvoir vivre décemment avec leurs enfants à Ziguinchor. Originaires de Kaguitt, Mpack, Effok, Youtou, Brin ou encore Kouring, elles ont aujourd'hui formé l'association des femmes déplacées à Ziguinchor, un réseau d'entraide avec en son sein plusieurs GIE (Groupements d'intérêt économique). Des témoignages de ces femmes ont confirmé une autonomie permise par les formations de Kagamem.

L'autre axe d'intervention de Kagamem dans la ville et aussi au niveau des zones rurales est l'assistance aux victimes de mines, avec le soutien de l'ONG Handicap International. À la suite

[537] Près de 60 000 selon le dernier recensement de l'ANRAC en 2014 / source Amadou Ndiaye, « Casamance : quatre raisons qui font perdurer un conflit (1/3) », 15 déc. 2015, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/15/casamance-quatre-raisons-qui-font-perdurer-un-conflit_4832635_3212.html.

de soins prodigués en partenariat avec l'Hôpital régional de Ziguinchor, des formations en menuiserie et maçonnerie ont été dispensés aux handicapés pour leur formation professionnelle et leur réinsertion sociale. Par ailleurs, un projet d'accompagnement médical de jeunes filles souffrant de fistules obstétricales a été mis en place avec Médecins Sans Frontières au milieu des années 1990. Une radio pour la paix a été montée avec l'appui de l'ONG World Education, afin de contribuer à l'apaisement du climat social et inciter au dialogue et à la réconciliation communautaire.

Kagamem est une des seules organisations à avoir obtenu officiellement le statut d'ONG, qu'elle a demandé sous la présidence de Wade. L'association a déployé ses activités de 1985 aux débuts des années 2000, période où les femmes « du haut » s'installeront en Casamance et qui, faisant usage de leurs capitaux social et culturel, « voleront la vedette » à toutes les autres organisations féminines.

### b. Usoforal

En effet, les femmes de Usoforal mobiliseront leur capital social et culturel. Issues du Nord, pour la plupart diplômées d'université et anciennes militantes de gauche, elles ont par leur formation plus de capacités à attirer les bailleurs grâce à leurs réseaux, plus de capacité à rédiger des rapports d'activités et des demandes de financements, à avoir des compétences en informatique (avoir un site internet, une boite mail institutionnelle), à communiquer avec les médias, la presse, les instances étatiques, plus de capacités à mobiliser un personnel qualifié et compétent pour dresser un organigramme. Le Parti gauchiste « *And Jëff* » dont la dirigeante fut membre constituera un véritable de creuset en termes de réseau et de savoirs. Son engagement dans l'association « Yeewu Yewi » lui vaudra également un véritable savoir-faire et de compétences dans le domaine associatif (connaissance des bailleurs, rédaction de projets, réponse à des appels à projets, approche terrain etc.). Les femmes de Usoforal vont dès lors capter les fonds des plus grands bailleurs (USAID, AJWS, UE, Fondation New Field, Fondation Frederik Ebert, OSIWA, WFD, Coopération française, PAZ etc…) et auront donc plus de moyens financiers (Usoforal est jusqu'à ce jour la plus puissante organisation de femmes en Casamance). La disponibilité des moyens orientant la stratégie opérationnelle, elles appuieront l'idée du développement comme moyen de faire la paix car pour la dirigeante, « *il ne peut y*

*avoir de paix sans développement, et de développement sans paix* »[538]. Une intervention holistique sera alors défendue pour améliorer durablement les conditions de vie des populations victimes ; de nombreux programmes seront alors déployés[539]. L'organisation développe ainsi trois volets d'intervention : la construction de la paix (au niveau social et au niveau économique), le genre et le développement durable.

La construction de la paix au niveau social visera à reconstruire le tissu social à travers la diminution ou la disparition des conflits inter villageois (entre les villages) ou intra villageois (au sein d'une même communauté). Des projets d'éducation à la paix sont déployés dans les villages les plus atteints et jusque dans les écoles, dans une démarche participative incluant les bénéficiaires. Des clubs de médiation incluant des noyaux de paix (village) ou des observatoires de paix (commune) seront créés pour prévenir ou désamorcer les conflits latents.

Usoforal s'est également ainsi beaucoup investie dans le volet économique afin de lutter contre le dénuement et la pauvreté extrême créés ou exacerbés par le conflit. Le projet PESI (Projets Économiques et Sociaux Intégrateurs) sera alors mis en place pour le renforcement des capacités des femmes à travers des activités comme le maraichage, l'élevage, la pisciculture, l'aquaculture etc. Les femmes seront alors équipées et outillées pour développer ces activités. La commune de Nyassia, très affectée par le conflit, a été particulièrement ciblée par Usoforal pour y déployer ses activités. Les conditions sociologiques que nous avons précédemment étudiées (femmes autonomes, tissu associatif déjà existant etc) ont facilité leur implantation (pour rappel, la société Bayot se trouve dans le Nyassia); la Fédération des Femmes de la Commune de Nyassia (FEFECN) sera ainsi créée.

La FEFCN compte 3000 femmes environ et 25 groupements. La plupart des femmes membres sont des cultivatrices ou accessoirement commerçantes (vente de vin de palme, d'objets issus du tissage ou de la vannerie etc). Des projets de micro crédit y seront lancés avec le soutien de la Fondation New Field afin que les femmes puissent développer un petit commerce dans leurs domaines de compétence. Les femmes reçurent des formations en entreprenariat ; elles ont pu ainsi développer des activités génératrices de revenus (blocs maraichers, tissage, transformation de produits, petit élevage de poulailler, porcherie etc). Avec leurs revenus, elles ont pu investir dans leurs ménages et soutenir leurs maris dans par exemple le paiement du loyer, dans le paiement de la scolarité des enfants, pour les frais de santé, ou la prise en charge des enfants

[538] Extrait d'entretien avec la dirigeante de l'association, Ziguinchor, septembre 2017
[539] Comparativement, Usoforal est l'association qui déploie le plus de programmes, la disponibilité des fonds aidant.

dans le cas où le mari est décédé. Un credit revolving fut mis en place avec un système d' «Épargne pour le changement », c'est-à-dire une caisse commune pour assurer des crédits individuels supplémentaires et l'organisation d'évènements communautaires.

La Fédération de Nyassia eut également pour fonction de reconstruire le tissu social en s'appuyant sur les femmes (considérées comme garantes de la stabilité de leur communauté), de favoriser l'entraide, de lutter contre les rancœurs et la peur, de favoriser la cohésion entre les villages de l'arrondissement. Les femmes déclarent qu'aujourd'hui rien ne se fait à Nyassia sans impliquer les femmes de la Fédération ; elles ont pris en main le développement de leur communauté. Le ciblage des femmes s'explique par le fait qu'elles sont considérées comme moteur car donneuses de vie.

Cependant, Usoforal ne se limitera pas au développement économique. Le développement durable et la protection de l'environnement ont constitué un autre axe d'intervention de l'association dans la mesure où le conflit a transformé champs, forêts et rizières en champs de bataille, causant l'insécurité et la peur chez les populations. De 2014 à 2017, des programmes de déploiement de biodigesteurs et de fermes agrosolaires ont été mis en place en zone rurale pour la promotion des énergies renouvelables. À Tobor, le Centre Agroécologique est une école qui a été ouverte pour former les jeunes à l'utilisation des biodigesteurs alimentés par les bouses de vache, et les sensibiliser au développement durable. Les sortants ont alors vocation à être des formateurs pour d'autres membres de leur communauté. À Ziguinchor, le projet ECAF (Espace de Capacitation des Femmes) pour la transformation en vinaigre des milliers de mangues qui finissent chaque année dans les bennes à ordures a été piloté par des femmes formées. Le Centre a été équipé en machines coûteuses et de pointe pour la transformation de ces fruits avec l'aide des bailleurs internationaux

Enfin, le volet genre quant à lui a pour objectif de favoriser l'égalité homme/femme au niveau politique et économique, car selon la dirigeante, « *la paix ne peut être durable que dans l'équité* »[540]. La dimension genre sera ainsi introduite quantitativement mais aussi qualitativement. Des projets de promotion de leadership féminin seront mis en place pour une citoyenneté active. En effet, des formations sur les droits des femmes seront prodigués par des parajuristes formés pour l'occasion dans des thématiques comme la parité, la propriété foncière, l'état civil (droit de déclaration des enfants par la mère), les droits d'héritage etc. Le but était

[540] Extrait d'entretien, Ziguinchor, septembre 2018

alors de créer une chaîne de formation à travers la sensibilisation véhiculée par les formés. Le volet politique a été très développé, afin que « *les femmes ne subissent pas les décisions qu'on prend pour elles, qu'on ne prenne plus des décisions à leur place et, même si elles sont incluses dans l'appareil politique, qu'elles ne soient pas que de simples figurantes*[541] ». Elles sont ainsi formées à la politique ; une femme de la Fédération de Nyassia est même devenue Maire grâce au concours de Usoforal. Choisie pour son niveau d'études comparativement élevé (bac+3) et son implication dans la Fédération (elle en était alors la trésorière), elle a bénéficié de formations en bonne gouvernance, en parité, en communication pour pouvoir faire campagne et développer « *un leadership de qualité* ». Affilié au parti de l'actuel Maire Abdoulaye Baldé, elle est adjointe au Maire de Nyassia depuis 2014.

Dans la mise en place de ses projets, Usoforal revendique une approche « recherche/action ». Les populations sont consultées avant la soumission d'un projet aux bailleurs pour évaluer sa pertinence et des restitutions sont organisées lors des étapes clés.

### c. Sant Yalla

L'Union Régionale Sant Yalla (*remerçions Dieu* en wolof) s'est quant à elle très tôt inscrite dans le volet économique car c'est là le credo de sa création. En effet, comme évoqué, l'organisation est à l'origine un GIE (Groupement d'intérêt économique) qui a vu le jour afin de pallier à la pauvreté économique des femmes créée ou exacerbée par le conflit et accroître leur capacité de résilience. Progressivement, l'organisation va croître en termes de membres et diversifier ses activités dans le but de « *contribuer à l'émergence de groupements féminins formés et capables de valoriser les ressources de leur terroir en vue de contribuer au développement socio-économique et pacifique de leur région* ». Lors de la création de l'organisation, le secteur d'activité principal était la collecte et la vente des produits halieutiques (moules, escargots, poissons). Avec la raréfaction des produits de l'océan atlantique et du fleuve Casamance, les femmes vont se lancer dans la transformation des produits et diversifier leur secteur d'activité. Si à sa création l'organisation comptait alors 187 membres répartis en 19 GIE, elle deviendra rapidement la plus grande organisation de femmes transformatrices de produits locaux en Casamance, avec plus de 1000 adhérentes réparties en 58 GIE. Les produits transformés sont l'anacarde (par les femmes du Bandial) le néré ou netetou (femmes du Blouf)

[541] Extrait d'entretien avec l'adjointe au Maire de Nyassia, Ziguinchor, avril 2019

le pain de singe (femmes du Fogny) et les produits halieutiques (femmes vivant dans les zones côtières : Elinkine, Kafountine, Diogué, Abémé, Kabadio). Une perspective de développement durable est adoptée, car les déchets halieutiques sont transformés en engrais. Ziguinchor et Dakar constituent les principaux marchés d'écoulement des produits, mais les femmes déclarent avoir des commandes au niveau international.

Les femmes deviennent ainsi des « *business women* » ; pour renforcer leurs capacités, elles seront formées avec le soutien des bailleurs internationaux (World Education, USAID, COPI, ACDIS, Caritas etc) à l'entreprenariat féminin, à la transformation des produits, à la gestion financière, à la communication. Une caisse commune alimentée par des cotisations mensuelles sera mise en place par les membres adhérentes, grâce à laquelle une mutuelle de santé et une mutuelle de crédit seront mis en place, ainsi qu'une radio communautaire où les femmes peuvent s'exprimer sur divers sujets concernant leurs communautés (violences conjugales, mariages forcés, santé de la reproduction, émigration des enfants, gestion des collectivités par les mairies etc…). La radio Kassumay-FM, créée en 2004, constitue pour elle un moyen d'accentuer leur capacité d'influence et d'écoute afin de développer un vrai « lead », un leadership féminin. Elle diffuse dans Ziguinchor mais ses ondes s'étendent jusqu'à Nyassia, Niaguiss, Mpack, Boutoupa Camacounda et Adéane. La question du conflit et de la nécessité d'un retour définitif à la paix sont également au cœur des thématiques de la radio communautaire. Étant donné qu'une des causes du déclenchement du conflit est lié à des questions économiques (région de Casamance délaissée par les autorités, peu de projets économiques pour la région, peu d'investissements dans la région), les femmes de Sant Yalla tentent sur le terrain de se rapprocher des femmes du maquis afin de les inclure dans leurs activités. L'objectif est de les éloigner du milieu indépendantiste en leur permettant d'avoir une activité génératrice de revenus, et par là leur permettre d'avoir d'autres préoccupations et de côtoyer d'autres femmes (pacifistes).

### d. Kabunketoor

A l'inverse de ces organisations qui mettent en oeuvre une « paix moderne », Kabunketoor défend une « paix traditionnelle » par la mobilisation du capital symbolique diola. L'association regroupe 14 femmes issues de bois sacrés, avec à sa tête des femmes cadres pourtant formées au Nord, mais d'« ethnie » diola. Selon elles, « *faire du développement n'est pas faire de la*

*paix*[542] ». La priorité de l'intervention sera dès lors donnée à la rencontre avec les belligérants (en priorité les combattants, majoritairement diolas comme elles) pour demander l'arrêt des combats et la diminution de la violence à l'encontre des populations, ainsi que les prières dans les ukin (bois sacrés). La thématique du pardon et de la réconciliation sera également centrale dans l'intervention de Kabunketoor afin de « *rendre les cœurs propres en se pardonnant mutuellement* » étant donné que les rancœurs et les suspicions ont existé même au sein des familles.

Toutefois, dans une logique de survie, Kabunketoor capte tout de même des fonds et déploie des programmes autour de la réhabilitation des infrastructures de base pour les déplacés et les retournés (cases de santé, abris, forages et puits), la résolution des conflits inter-villageois, le déminage, la lutte contre la prolifération d'armes légères et celle des mines, ainsi que l'accompagnement des enfants apatrides nés durant l'exil et la gestion des conflits entre les populations installées et les populations retournées (suite à l'exil). Ces activités sont financées par des ONG internationales telles le Secours Catholique, Caritas, ou encore Oxfam. L'AJWS qui les soutient particulièrement pour la participation politique des femmes à la gouvernance locale et la stabilisation sociale. Toutefois, Kabunketoor attire beaucoup moins de bailleurs de fonds qu'Usoforal, du fait du capital social moindre de ses dirigeantes.

Ne disposant pas des mêmes capitaux que les femmes allochtones, Kabunketoor attire moins les bailleurs internationaux et a ainsi un rayon d'action plus limité. Pourtant, leur engagement et leur financement est nécessaire car elle représente les femmes « authentiques » du bas (du moins les membres plus que les dirigeantes qui même si elles sont natives de la région sont souvent par leur carrière et leur formation des purs produits du Nord). Elles servent de faire valoir et d'argument marketing autant pour les organisations féminines du haut que pour les bailleurs.

### e. Volet social et culturel

À côté de ce volet économique, le volet social et culturel est également investi par ces organisations féminines afin de contribuer à l'apaisement du climat social et renforcer l'actuelle accalmie. Dans les zones rurales, elles organisent depuis 2011 des foras et des sessions de dialogue sur la paix. Les populations sont alors formées à la prévention et à la gestion non

[542] Extrait d'entretien avec la Coordinatrice de l'association, Ziguinchor, septembre 2017.

violente des conflits communautaires et inter-villageois engendrés par le « grand conflit » (conflits fonciers, tensions et méfiance entre les populations), à l'éducation à la paix, à la réconciliation, au pardon, à la lutte contre la prolifération des armes légères. Dans les villages, des comités villageois et inter-villageois sont mis en place afin de constituer une cellule de veille. Le volet culturel est mobilisé par Usoforal à travers la production de pièces théâtrales sur le pardon, la réconciliation, la nécessité d'accueillir les déplacés dans les villages. Des ateliers de session sont également initiés pour permettre aux populations d'exprimer, de traduire leurs souffrances ; des causeries des débats sont organisées par la suite pour partager la souffrance afin de susciter une sorte de catharsis.

Usoforal aura la capacité de décloisonner et d'exporter le conflit casamançais grâce à son capital symbolique. Des expositions itinérantes sur les conséquences néfastes de la guerre seront déployées, expositions qui chemineront jusqu'à Dakar. En 2005, la maison culturelle Douta Seck à Dakar accueille l'exposition « *Le pagne qui parle* », inauguré par le Ministre de la Culture d'alors. Le pagne manjack utilisé est symbolique dans le sens où il accompagne la femme depuis sa naissance (où le bébé est enveloppé), jusqu'à sa mort en passant par les évènements importants de sa vie (mariage, baptême etc). Des prénoms de femmes y étaient gravés et des témoignages du vécu de la guerre par des femmes étaient dévoilés ; l'évènement sera diffusé sur la chaîne télévisée nationale, la RTS (Radio Télévision Sénégalaise). Une dégustation culinaire de plats traditionnels casamançais a également été organisée pour apprécier et faire découvrir les saveurs culinaires du Sud. Dans le reste du Sénégal, des soirées culturelles et des concours de poésie seront organisés sur les thématiques de la paix et de la guerre afin de partager la richesse du patrimoine de la région Sud, et sensibiliser sur l'ampleur des dégâts créés par le conflit. Des tournées dans toutes les régions du Sénégal seront déroulées de 2012 à 2015 pour sensibiliser sur les réalités de ce conflit et en faire une question non plus que casamançaise (régionale) mais sénégalaise (nationale). Des projections de films témoignages seront diffusées à l'appui. Des émissions radios sur le vécu des casamançais seront diffusés, avec une ligne ouverte pour les auditeurs. L'objectif était également que le conflit fait également des victimes chez les sénégalais du nord installées en Casamance, mais aussi d'informer les casamançais du sud installés au Nord.

Tous ces programmes nécessitent un appui financier considérable afin de les dérouler sur une telle étendue géographique. Cet appui sera assuré par les bailleurs de fonds auprès desquels les associations féminines rendent compte et par là, rivaliseront d'ingéniosité pour justifier la

pertinence de leur existence. En proposant des projets comme en répondant aux appels d'offres avec un calendrier logistique et budgétaire pré-établi, elles feront en sorte d'assurer leur viabilité, quitte à mettre en place des programmes dont l'urgence voire la pertinence peut être remise en cause. En cela, elles s'insèrent dans un marché de la paix où chacune tente d'être le plus offrant face à la demande des bailleurs.

### *f. PFPC*

Le domaine politique est lui aussi investi par les organisations de femmes à travers des activités de plaidoyer. En effet pour rappel en 2010, à l'occasion du 10éme anniversaire de la résolution 1325 des Nations-Unies, Kabonketoor et Usoforal prennent conscience de la nécessité de rassembler et d'unifier les diverses associations féminines de la région naturelle de Casamance afin d'imposer la voix des femmes dans le processus de paix en Casamance. Cette prise de conscience sera à l'origine de la création de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Entité apolitique et laïque, elle regroupe aujourd'hui 210 associations et organisations de femmes et compte quelques 25.000 membres répartis à travers les trois régions de la Casamance naturelle.

L'objectif de la PFPC est d'avoir plus de poids et de crédibilité en mobilisant toutes les forces vives féminines de la Casamance autour d'une seule association pour parler d'une seule voie dans la recherche de la paix. Il s'agit également « *d'amener l'État et le MFDC à prendre en compte les propositions des femmes et à inclure les femmes dans le règlement du conflit conformément à la résolution 1325* » et de « *démontrer la contribution importante que peuvent avoir les femmes pour la réconciliation, la reconstruction et le développement de la Casamance* »[543]. Afin d'atteindre cet objectif, les femmes de la PPFC vont déployer à un niveau stratégique des missions de sensibilisation, et multiplier les rencontres avec les protagonistes du conflit.

En effet, concernant les missions de sensibilisation des nuits de prière, des campagnes de signature et des marches pour la paix seront organisés à l'échelle de toute la région naturelle dès 2011. La première grande mission de la Plateforme sera une mission de plaidoyer suite au kidnapping par le MFDC de 12 démineurs à Kaïlou en 2012. Une marche silencieuse sera alors organisée à Ziguinchor pour exiger leur libération ; elles seront entendues quelques mois plus

[543] Extrait d'entretien avec la Présidente de la PFPC, Ziguinchor, août 2019

tard. À partir de cette année, des rencontres communautaires seront déployées dans les zones les plus meurtries du conflit pour faire connaitre la Plateforme mais aussi pour connaitre le vécu des populations afin d'élaborer un document de plaidoyer. Des restitutions régionales incluant les propositions des femmes seront organisées par la suite. Les femmes de la PFPC bénéficieront également, avec l'appui des bailleurs (AJWS, USAID, ONU Femmes, UNOWAS, ARD, UNIZON, ACDHRS, CRS, Caritas, Femmes Africa Solidarité) de formations pour renforcer leurs capacités en plaidoyer, en médiation, en prévention et gestion des conflits afin de pouvoir amener les belligérants à la table de négociation et mieux dialoguer avec les communautés ainsi que les médias pour sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur la crise casamançaise.

La Journée Internationale de la paix célébrée le 21 septembre dans le monde entier est également un moment fort pour la PFPC pour communiquer sur l'état des lieux du conflit et sur le processus de paix. La première édition a été organisée en 2014 et est renouvelée chaque an. Célébrée à Ziguinchor ou dans les zones rurales (Djignaki en 2018) avec un soutien particulièrement marqué des bailleurs internationaux (AJWS, USAID, CRS, Banque mondiale, UE, Ambassade de France, Ambassade du Canada etc) elle regroupe plusieurs acteurs de la société civile (autorités locales, autorités coutumières, acteurs du développement, notables et leaders de la société civile) pour une mobilisation emblématique autour de cette volonté de paix des populations casamançaises. L'édition 2017 de la JIP a été particulièrement riche et significative pour les femmes de la PFPC. D'une part, pour la première fois, elles ont organisé une Table de paix, étant les deuxièmes en Afrique de l'Ouest derrière le Mali à mettre en place un tel format de concertation avec la présence des belligérants ainsi que la société civile. D'autre part, le Forum des Femmes de l'espace Sénégal-Gambie-Guinée Bissau (FFSGB) a été formalisé à cette occasion par la signature d'une Charte par les trois pays. Le Forum a acté la volonté de la PFPC d'impliquer les pays voisins dans la résolution du conflit de Casamance au vu des retombées transfrontalières du conflit. Il a lancé le début du travail d'analyse sur les impacts du conflit dans chacun des pays et l'élaboration d'un plan d'action sous régional pour la recherche de la paix en Casamance à partager avec les belligérants. Le premier acte fort du Forum a été son implication dans la résolution de la crise post-électorale en Gambie en décembre 2017, en appelant à la retenue et au dialogue pour une solution non-violente. Entre autres, une initiative de médiation s'est tenue en janvier 2017.

Toutefois, les manifestations de la PFPC ne se limitent pas au Sud. Conscientes de la nécessité de ne pas faire du conflit un problème casamançais mais un enjeu national de sécurité intérieure

et transfrontalière, les femmes de la PFPC ont organisé en 2014 une journée de mobilisation et de plaidoyer au CICES de Dakar sur le thème *« Les rôles des femmes dans le conflit et la paix en Casamance : quelles orientations par les femmes pour des accords de paix »*. L'évènement a réuni plus de 2000 participants en présence de la Première Ministre, du maire de Dakar, du Ministre de la Femme et de l'Enfance, de dignitaires religieux, et d'ONG (Raddho, ARD etc). Elles ont saisi cette occasion pour effectuer une grande marche pour la paix et lancer une stratégie de plaidoyer au sein de l'Assemblée nationale qui s'est concrétisé en 2018. Après avoir réussi à convaincre les femmes députées à porter un plaidoyer en faveur de la paix en Casamance, un travail d'élaboration d'un plan d'action pour l'adoption d'une loi parlementaire en faveur de la paix en Casamance est en cours.

Au niveau national et sous régional, la PFPC demeure un acteur reconnu pour son implication dans la résolution du conflit de Casamance. Elle mène une étroite collaboration avec le WANEP, et a participé à l'Assemblée Générale du MARWOPNET qui s'est tenu dernièrement en 2016 en Sierra Leone.

Le dernier grand projet lancé par la PFPC avec le soutien de l'USAID, de Partners Global et de Tostan est celui des Consultations Publiques organisées au niveau de neuf départements de la Casamance naturelle (Ziguinchor, Oussouye, Bignona, Kolda, Vélingara, Médina Yoro Foula, Sédhiou, Bounkiling, et Goudomp). Ces consultations avaient pour but de recueillir le vécu du conflit par les populations (échantilloné à hauteur de 100 personnes dont 60%de femmes et 40% d'hommes) ainsi que leurs propositions pour la résolution du conflit et la relance du développement socio-économique de la Casamance. Ces consultations publiques, qui ont eu lieu d'aout à septembre 2018 et auxquels j'ai activement participé en me chargeant du reporting dans cinq zones (Oussouye, Goudomp, Marssassoum, Bounkiling, Niaguiss), ont eu pour but l'élaboration d'un Livre Blanc. Ce dernier a été remis aux candidats de la campagne présidentielle de février 2019, afin qu'ils prennent connaissance des préoccupations et des attentes des populations de Casamance.

À côté de ces missions de sensibilisation, de nombreuses médiations ont été menées auprès des belligérants afin de pousser L'État et le MFDC à avoir une volonté manifeste pour des négociations sincères. Les femmes de la PFPC ont ainsi rencontré Macky Sall dès le début de son mandat ; ce dernier s'est engagé à aller dans le sens d'une inclusion des femmes pour une paix définitive. Une audience a également été accordée aux femmes en 2016 par la Première Dame, afin d'être édifiées sur les actes concrets posés par l'État sur le processus de paix en Casamance. Du côté du MFDC, les différentes factions ont été approchées, notamment pour la

tenue d'assises inter MFDC. Deux rencontres furent aussi organisées à Diouloulou avec les sympathisants, combattants et représentants de Salif Sadio. César Atoute Badiate a également pu être approché à travers ses répondants, ainsi que faction d'Ousmane Niantang Diatta à travers le groupe de contact du MFDC.

Toutefois, les femmes reconnaissent leurs difficultés à dialoguer avec les véritables chefs des différentes factions du MFDC. Des émissaires et représentants leur sont envoyés en lieu et place, et elles n'obtiennent pas les mêmes entrées auprès des factions. Même durant leurs manifestations où la présence des belligérants est gage de crédibilité (à l'exemple de la Journée Internationale de la Paix), les invités sont parfois des ex combattants démobilisés qui n'ont souvent aucun lien avec le maquis actuel.

En outre, les missions des organisations membres tendent à se confondre avec les missions de la Plateforme qui est l'organisation mère, ce qui tend à créer une concurrence entre elles. En effet, la Plateforme est sensée mener des programmes au niveau stratégique (macro) et les organisations membres au niveau opérationnel (micro). Toutefois, la Plateforme tend de plus en plus à mener des projets au niveau micro. Elle répond à des appels à projets, se dote de ses propres fonds et souhaite être financièrement indépendante de ses organisations faitières. Elle fonctionne sur le plan organisationnel comme une structure à part entière, avec ses propres chargés de projets et ses propres chargés de communication, tout en disposant de financements de la part de gros bailleurs (USAID, AJWS, la Banque mondiale, les agences onusiennes etc.). Les organisations membres se sentent menacés, concurrencés ; pour elles la Plateforme ne remplit pas assez ou du moins pas prioritairement sa mission première qui est celle de coordonner et de donner une visibilité aussi bien nationale qu'internationale aux activités de ses organisations membres.

En effet, le premier projet qui sera lancé par la Plateforme des femmes est le celui du Centre Kullimaaro (*arc en ciel* en mandingue). Lancé en 2014, il a été subventionné par ONU Femmes. Le Centre fut dédié à l'accueil et à l'écoute des femmes et filles victimes de violences sexuelles en Casamance. Il mène également des missions de sensibilisation sur les conséquences néfastes des violences sexuelles faites aux femmes et aux jeunes filles afin de renforcer la visibilité de leur action au niveau local. Les femmes bénéficient d'une couverture sanitaire, d'un suivi psychologique permanent, sont accompagnées dans leurs démarches judiciaires et dans leur processus de retour au sein de leur famille, la plupart d'entre elles étant victimes d'exclusion sociale. Des activités leur sont également proposées en vue de leur réinsertion sociale (couture, teinture, transformation de produits etc).

J'ai réalisé une série de dix entretiens avec les femmes hébergées dans ce centre. Grande fut notre surprise lorsqu'on a découvert que toutes n'étaient pas victimes de violences sexuelles en lien avec le conflit. Une grande partie de ces femmes, qui sont le plus souvent des jeunes filles (les filles interrogées avaient une moyenne d'âge variant entre 9 et 15 ans) étaient victimes de viols mais ces derniers étaient sans lien avec le conflit. Pourtant le centre était présenté comme recevant des filles victimes du conflit.

Un autre projet de grande envergure est le projet SCOPE, en partenariat avec le CRS et l'USAID. Lancé en 2013 et en cours jusqu'à nos jours, le projet SCOPE s'intéresse à la gestion des conflits communautaires liés aux ressources naturelles. Ce sont souvent des « petits conflits » exacerbés ou parfois sans lien avec le « grand conflit » de Casamance. Les conflits liés aux ressources naturelles constituent 80% des conflits inter et intra-villageois. Le projet cible ainsi 14 villages afin de les accompagner dans la résolution de ces conflits. Des Comités Inter-Villageoises (CIV), constituées à hauteur de 75% de femmes et de jeunes formés aux aspects du genre et du développement sont ainsi constituées. Ils sont formés à la gestion des ressources naturelles, à la bonne gouvernance ; des ateliers de sensibilisation à la paix, à la réconciliation et au pardon sont mis en place en jouant sur les affinités, les liens de parenté, le cousinage à plaisanterie, la lutte, les cérémonies d'initiation etc. Ainsi, les structures traditionnelles de résolution de conflit communautaire sont ravivées. C'est ainsi que le CIV de Niaguis / Sône (noms des villages) a pris en charge et trouvé une solution à l'amiable dans un conflit foncier opposant des membres de chacun des villages, et dans un autre conflit opposant un membre de la communauté aux services forestiers locaux au sujet de la coupe de bois. En 2015, 4 opérations de saisie des fraudeurs de bois menées par le CIV du Bayotte Est a été menée en rapport avec l'autorité administrative locale, les élus, le service des eaux et forêt et l'armée. Des pépinières ont également été installées dans des communes dans le cadre d'opérations de reboisement grâce à des formations organisées sur les méthodes techniques d'agroforesterie et d'entretien des sites de pépinières.

Par ailleurs, le projet intitulé EPIC (Epargnes et Prêts Intra-communautaires) a permis d'octroyer des crédits à plus de 500 membres dans 9 villages (Boutoupa, Yabone, Camaracounda, Sône, Niaguis, Djiro, GrandCoulaye, Kaguitte, Darsalam).

## Transition vers le chapitre 8

Ainsi en Casamance, les organisations féminines se sont fortement impliquées dans la construction de la paix grâce à des facteurs internationaux, nationaux et sociologiques favorables. Leur engagement a été multidimensionnel. Un surinvestissement a été observé dans les domaines social, économique et politique à travers un plaidoyer. Ainsi, elles ont su exploiter le « ni guerre ni paix » en y déployant (ou en y opposant) une « *économie modernisée de la paix* », ou une « *économie traditionnalisée de la paix* » (Awenengo-Dalberto, 2006).

Dans une perspective intersectionnelle, on remarque qu'à travers leur union au sein de la Plateforme, ces femmes croisent des identités de classe, de genre et d'ethnicité très différentes qui entrainent des conceptions et méthodes opérationnelles de la paix souvent divergentes, motivées par des intérêts et des objectifs différents. En mettant en avant la nécessité de passer par le développement pour atteindre la paix, elles alimentent le « ni guerre ni paix » grâce à leurs activités et tendent à participer à son prolongement. C'est pourquoi, malgré une transgression de leur rôle genré traditionnel par l'occupation de la scène publique et politique, elles n'ont toujours pas de prise ou d'effet concret sur la cessation définitive du conflit.

Sur un autre plan et non des moindres, nous nous intéressons dans le prochain chapitre à la reconfiguration des arrangements de genre dans le cadre privé. Du fait du conflit, beaucoup d'hommes ont été spoliés, ont disparu, sont devenus handicapés, sont devenus des survivants après un kidnapping. Par-là, le conflit a donc engendré ce que nous appellerons la crise sociale du patriarcat à travers des masculinités vulnérables. Nous nous intéressons dans le prochain chapitre à l'impact de ces conséquences sexués dans leur foyer à travers la redistribution des rôles genrés (et parentaux) que cela a pu engendrer.

# CHAPITRE 8. Impact du conflit sur les féminités en zone rurale : des féminités surchargées (niveau micro)

## I. La crise sociale du patriarcat

Comme évoqué, le conflit de Casamance a eu des conséquences genrés plus importantes sur les hommes que sur les femmes. Les hommes ont particulièrement souffert de ce conflit, en tant que militaire, en tant que maquisard ou en tant que civil. Notre intérêt se porte plus particulièrement sur les civils. Ces derniers, soit soupçonné d'être rebelle (par les militaires) soit soupçonné d'être complice des militaires ou sympathisant du Gouvernement sénégalais (fonctionnaires, hommes politiques, instituteurs ou simples civils), ont été victimes de meurtres, d'enlèvements, tortures, de sauts sur une mine.

Nous avons démontré l'inscription des sociétés diolas dans un système patriarcal hétérogène, d'où l'utilisation de la notion d'arrangement de genre. Certaines sociétés sont inscrites dans des arrangements de genre de type patriarcaux (à l'exemple du Fogny), tandis que d'autres connaissent des arrangements de genre de type complémentaires, laissant une grande marge d'autonomie aux femmes (à l'exemple du Bayot). En tout état de cause, les hommes ont le privilège de la propriété foncière, des legs, héritages, patronymes et autres biens à transmissions intergénérationnelles. Aussi, certaines activités leur sont exclusifs (pêche, élevage, récolte du vin de palme, construction etc). Dans cette mesure, ils ont été directement et prioritairement affectés par le conflit, en particulier par le minage des champs, l'inaccessibilité des terres les plus fertiles du fait de leur dangerosité ou de leur occupation par le MFDC, les vols de bétail, la limitation des zones de pêche, l'occupation sauvage de plusieurs hectares de forêts ou de parcelles cultivables, la destruction des lieux de vie, les rackets et pillages des commerces etc. Tout cela a entrainé des conséquences psychologiques lourdes. S'ils n'ont pas été tués, beaucoup d'hommes ont connu les conséquences psychologiques de la dépossession. Les rescapés des kidnappings et autres actes de tortures ont également eu des séquelles psychologiques considérables. Le handicap physique, la dépression et l'alcoolisme sont devenus des fléaux qui ont particulièrement affectés les masculinités. Les hommes ont été diminués dans leur identité, et, dans une perspective sociologique, dans leur capacité à performer leur rôle social et familial. D'où une crise sociale du patriarcat à cause du conflit.

D'autres phénomènes se rajoutent en fonction des zones étudiées. Dans le Fogny, le phénomène du déplacement forcé a particulièrement affecté les masculinités. Pendant l'exil en Gambie, les hommes sont devenus étrangers et pauvres (avec notamment la barrière de la langue). Ils ont été durablement affectés par des conditions de vie éprouvantes et dégradantes (extrême pauvreté due à l'absence ou la limitation des terres cultivables pour l'autoconsommation ou la vente, l'accès difficile ou impossible aux soins, les conditions d'hébergement précaires etc). Dans les cas où les familles d'accueil elles-mêmes étaient très pauvres, cela a pu augmenter la précarité, d'autant plus que l'exil durait en moyenne jusqu'à quatre ans. Beaucoup de maladies physiques et psychologiques y ont été contractées.

Le phénomène des meurtres et disparitions a existé dans les deux zones, mais a été accentué dans le Bayot. En effet dans le Bayot, les meurtres ont particulièrement été importants au vu de la territorialisation et de la temporalité du conflit. Au-delà de la diminution des masculinités, cela a entrainé une disparition massive des hommes. Les cas de dépression associés à l'alcoolisme qui ont touché les hommes ont aussi été constatés dans le Bayot. Les populations étant chrétiennes et/ou animistes, la récolte et la consommation du vin de palme et autres variantes de boissons alcoolisées y est courante, à l'inverse du Fogny où cette consommation est frappée d'interdiction du fait de l'Islam prédominant voir exclusif. Ainsi, c'est davantage à Nyassia qu'a été constaté le cas des maris toujours vivants mais diminués, handicapés, dépressifs ou alcooliques. Les femmes sont alors devenues cheffes de famille avec la tâche de pallier leur déficience.

La crise des patriarcats dans ces deux zones a eu un impact sur les féminités qui s'est traduit par l'émergence des femmes cheffes de famille. La notion de femme cheffe de famille est utilisée à la place du terme de veuve car elle est plus pertinente pour décrire le nouveau statut de ces femmes du fait de la guerre. En effet, les femmes ne sont pas devenues que des veuves. Les maris ont pu être vivants mais sont devenus incapables de performer leur rôle social du fait de leur expérience de la guerre. Le présent chapitre s'intéresse alors à la surcharge conséquente du rôle social des femmes du fait de la guerre, et à leur capacité de résilience. Aussi, le nouveau rôle de cheffe de famille a été vécu de manière différenciée dans le Bayot et dans le Fogny, compte tenu des différentes réalités sociales et patriarcales précédemment étudiées ; nous nous proposons également d'intégrer cette perspective comparative dans notre analyse.

Ainsi donc si le chapitre précédent s'intéressait aux nouveaux positionnements que certaines femmes ont pu acquérir grâce au conflit, celui-ci s'intéresse aux pertes qu'elles ont subies à cause du conflit ainsi que leurs stratégies de résilience développées en conséquence.

## II. Des féminités surchargées

### 1. Surcharge des féminités dans le Nyassia et stratégies de résilience

La guerre a impacté de façon définitive la vie et le quotidien des femmes casamançaises. Si certaines sont accusées de tirer profit du « marché de la paix » créé et consolidé par le « ni guerre ni paix » en redéfinissant leurs carrières professionnelles ainsi que leur position sociale (voire sociétale), d'autres ont souffert âprement du conflit. Ce dernier a eu des conséquences directes sur elles-mêmes ou sur leur foyer, conséquences qu'elles subissent jusqu'à nos jours. En effet, c'est dans des conditions tragiques et brutales que les femmes interrogées dans le Nyassia ont perdu leurs maris à cause du conflit. Se retrouvant avec à leur charge 5 enfants en moyenne, elles sont devenues des cheffes de famille[544].

> « *Je m'appelle Adama*[545]*. Mon mari et moi sommes originaires de Dar Salam. Nous avons eu ensemble 5 enfants. Un jour, les rebelles ont envahi notre village et ont pillé les habitations. Ils ont pris beaucoup de vivres, ils ont vidé nos greniers. Ils ont installé leur campement pas loin de notre village, du côté de la forêt, et ils ont miné tous les chemins qui menaient à cette zone pour nous décourager de nous y aventurer mais aussi pour dissuader les militaires de venir les débusquer. Pourtant un jour, un double assaut a été mené. On vivait déjà dans la peur des mines qui tuent, on avait entendu que les mines ont déjà tué beaucoup de personnes. Mais ce jour-là, les hommes en tenues sont arrivés sur des chars et les avions pilonnaient depuis là-haut. C'était le sauve qui peut, on a laissé absolument tout derrière nous et on est allé se réfugier en Guinée Bissau. On est allé en Guinée Bissau, on est resté quelques temps puis on revenait parfois dans notre village pour cultiver et récupérer notre riz. On n'avait pas le*

[544] Du fait du niveau de scolarisation relativement bas de ces femmes en zones rurales, les dates des évènements ont été très difficiles à collecter. La majorité des femmes ne sont pas en mesure de dater les évènements ; parfois, elles ne connaissent même pas l'âge de leurs enfants. Seules les rares scolarisées ont pu dater les évènements, quoique de manière approximative (leur niveau de scolarisation a rarement dépassé le primaire)

[545] Tous les prénoms ont été modifiés, seules les dates ainsi que les noms des villages ont été conservés, s'ils sont cités.

*choix, vous savez on a rien en Guinée Bissau. Pas de terres, pas de rizières, pas d'argent, rien. On risquait donc nos vies pour revenir dans notre village à Dar Salam dans le but de survivre. Un jour c'est mon mari qui est parti, mais il n'est plus jamais revenu. Ils l'ont kidnappé et tué là-bas, je ne sais même pas si ce sont les rebelles ou les militaires. Je n'ai pas revu son corps, je n'ai pas pu l'enterrer. J'ai fait plusieurs va et vient à Ziguinchor pour chercher son corps dans les morgues, en vain. Aujourd'hui oui je suis de retour à Dar Salam car encore une fois c'est ici que nous avons tout. Aussi, c'est comme cela que j'arrive à faire mon deuil, même après toutes ces années. Je sais pourtant que la zone n'est pas encore sécurisée et qu'il y a encore beaucoup de mines sous terre. J'ai surtout peur pour mes enfants que j'élève seule*[546]. »

« *Je m'appelle Djiba. Mon mari était l'Imam du village. Nous étions mariés depuis plus de 20 ans. Nous avons quatre enfants. En ces temps-là, les rebelles faisaient des descentes régulières dans le village pour piller et se ravitailler. Tout le monde se barricadait dans les habitations parce qu'ils violentaient tous les villageois qui avaient le malheur de se trouver sur leur chemin. Ils les violentaient, ils pillaient jusque dans les habitations et ils leur ordonnaient de porter leur butin et de le transporter jusque dans la forêt là où ils campaient. Il y a beaucoup de gens qui ne sont jamais revenus comme ça, ils ont disparu comme ça. C'est pourquoi nous, dès qu'on entendait arriver les rebelles, on s'enfermait dans nos habitations. Mais ce jour-là, ils sont venus frapper directement à notre porte. C'était en pleine nuit. Ils ont crié le nom de mon mari, ils ont dit que l'Imam sorte. J'ai eu peur, je lui ai dit de ne pas bouger mais il m'a répondu qu'ils nous tueraient tous sinon. Dès que mon mari est sorti, j'ai entendu la détonation. Mon mari gisait par terre mais il n'était pas mort, je l'ai entendu gémir de douleur. Le tireur lui a alors dit « tu te crois invulnérable parce que tu es Imam, tu joues au courageux »… et c'est là qu'il l'a égorgé avec un couteau. Ensuite, ils sont entrés dans la maison, un d'entre eux a mis son arme sur ma tempe et m'a ordonné de lui donner tout l'argent qu'on avait. J'ai*

[546] Extrait d'entretien, Dioher, mars 2019

*obtempéré. Ensuite, il m'a obligé à aller regarder mon mari gisant dehors. Mes enfants étaient éveillés. Ce jour-là. Il y avait mes quatre filles, heureusement que mon fils n'était pas présent sinon ils l'auraient tué. Mes filles sont restées traumatisés pendant des années. Moi, j'ai aujourd'hui une maladie dans les yeux, j'ai tellement pleuré que je n'arrive plus à retenir mes larmes et je ne vois pas très bien… à l'hôpital ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas soigner ça […] J'ai dû élever mes quatre enfants seule. Je pense que les évènements se sont déroulés en 2003*[547]. »

« *Je m'appelle Marie-Claire. Nous sommes de Djibélor. Mon mari et moi sommes des fonctionnaires d'État, nous avions trois enfants. Moi je suis originaire de la Casamance. Je suis diola. Mais mon mari est nordiste. Je suis catholique, il est musulman. Mais on a vite su faire de nos différences une richesse, nous vivions heureux. Après quelques années de vie à Dakar, nous avons voulu habiter dans un cadre plus calme, plus spacieux, plus proche de la nature, nous voulions changer de vie tout simplement. C'est alors qu'il m'a suivi en Casamance avec nos trois enfants. Nous nous sommes installés à Djibélor sur un terrain de presque 10 hectares. Nous avions aménagé un immense verger et élevions beaucoup de bêtes. J'avais trois domestiques, nos enfants étaient inscrits dans le privé. Un jour, les rebelles ont envahi notre maison en pleine nuit. Je dormais avec mon mari dans la chambre à l'étage. Il a entendu des bruits, il est descendu. Les rebelles l'ont passé à tabac, puis ils sont allés réveiller les enfants. Ils nous ont ordonné de rester dans le salon et ils ont fouillé la maison. Ils ont pris beaucoup de choses de valeur, ont volé tous les fruits du verger et ont détaché les bêtes. Ensuite, ils ont amené mon mari. J'avais perdu espoir de le revoir. Mais des jours plus tard, il est rentré à la maison. Il avait réussi à s'enfuir à demi-mort et il s'était réfugié au commissariat de Ziguinchor. Il avait échappé de peu à l'assassinat. Mais depuis ce jour-là mon mari a changé. Il n'était plus le même. Il est devenu nerveux, colérique, psychologiquement instable, il faisait des cauchemars. Il se refusait de parler de ce qui s'est passé là-bas dans la forêt, pendant ses jours de captivité. Il a perdu*

[547] Extrait d'entretien, Nyassia, mars 2019

*son travail, il m'a accusé d'être à la source de tous ses problèmes, de ce qui lui était arrivé. Il m'en voulait trop. Sa famille installée à Dakar s'en est mêlée. Nous avons divorcé, je me suis battue pour obtenir la garde de ses enfants. Les années ont passé… j'ai appris un jour qu'il était décédé d'un cancer du cerveau né des commotions infligées par les rebelles […] Ces évènements ont changé nos vies Ce conflit a brisé mon couple, tué mon mari, détruit nos vies. Même ma fille, depuis lors, elle ne supporte pas d'entendre une porte claquer. Ça la terrorise […] Je tente de reconstruire ma vie avec mes enfants. Ils étaient dans le privé, ils vivaient sereinement, du jour au lendemain ils ont été plongé dans la guerre, ils ont perdu leur père. Ça a impacté leur trajectoire socio-professionnelle […]. J'ai choisi de ne pas me remarier*[548]. »

On trouve la majorité des femmes cheffes de famille dans les zones rurales, en particulier les zones jadis classées « zone rouge ». Les femmes ont perdu leurs maris dans des circonstances dramatiques, brutales, souvent en pleine nuit et devant leurs propres yeux. Dans certains cas, elles ont été incapables d'identifier les bourreaux, ce qui signifie l'impossibilité de les traduire en justice. Et même dans les cas où cela s'est avéré possible, le règne de l'impunité a été alarmant dans le conflit de Casamance. Très peu d'exactions commis par les belligérants ont été traduits en justice. Au mieux, celles commises par les rebelles justifiait la répression armée. Il s'en suit chez ces femmes des traumatismes psychologiques profonds, traumatismes qui n'ont quasiment jamais fait l'objet d'une prise en charge individuelle ou d'un suivi médical. C'est pourquoi elles gardent encore aujourd'hui des souvenirs, des traumatismes. Parfois, les femmes ont fait l'objet de mépris et de stigmatisation de la part de leur entourage, notamment de leur belle-famille lorsqu'elles ont été soupçonnées ou accusées d'être à la source des malheurs de leur défunt époux. Dans d'autres cas, elles ont subi de manière personnelle la répression après avoir connu le traumatisme du meurtre et le chagrin du deuil[549].

Dès lors, ces femmes doivent souvent puiser au fond d'elles-mêmes pour trouver les moyens de construire leur propre résilience, mais aussi celle de leur famille. Un intérêt a alors été porté

[548] Extrait d'entretien, Brin, avril 2019
[549] Une des femmes interrogées a été incarcérée en prison avec ses enfants car son mari était soupçonné d'être un rebelle.

sur les « *coping strategies* » ou mécanismes de survie mis en place pour sortir de la pauvreté extrême.

Le constat patent qui se dégage des recherches sur le sujet est la plus forte capacité mentale des femmes à dépasser ou à faire abstraction de leur traumatisme pour se résigner face au sort et être déterminé à survivre. Alors que les hommes sombrent dans la dépression ou se laissent vaincre par le sentiment de fatalité, les femmes puisent en elles une force admirable pour aller de l'avant, quel que soit la violence de leur expérience de la guerre, et même dans le cas où elles cumulent les handicaps en étant elles-mêmes des veuves, handicapées victimes de mines et /ou déplacées[550]. Certaines d'entre elles ont justifié cette hargne par leur statut de mère : c'est pour leurs enfants qu'elles puisent en elles la volonté de se dépasser pour aller de l'avant, garder espoir, se battre[551].

La perte des maris a également constitué une charge lourde pour ces femmes dans une société où hommes et femmes ont des rôles sociaux complémentaires dans beaucoup de domaines. La charge de travail s'est alourdie pour les femmes dans le domaine économique concernant l'organisation du travail agricole, mais aussi au sein des foyers. Comme souligné, hommes et femmes ont des rôles complémentaires dans le travail agricole dans la société Bayot. Avec la perte de leurs maris, les femmes se sont retrouvées sans aide pour le labour des rizières, or le riz constitue l'aliment de base. Aussi, au sein de la famille les femmes étaient épaulées par leurs hommes dans les tâches ménagères, en particulier pendant leur absence (visites à la famille, voyages à Ziguinchor, à Dakar, en Guinée etc). Leur disparition s'est donc particulièrement fait ressentir au niveau économique mais aussi au niveau domestique, au sein des ménages.

Dans l'étude de leur stratégie de résilience, un premier intérêt a été porté sur le soutien apporté par le premier cercle de connaissance, à savoir la famille (élargie), à la suite des évènements.

Les diolas Bayot ont une conception nucléaire de la famille. Dans la concession vit le père, la mère et leurs enfants. Comme développé dans la deuxième partie, la règle d'exogamie entraine le fait que les femmes vont souvent se marier hors de leurs villages, donc loin de leurs familles. Même du côté du mari, les beaux parents n'ont pas le droit d'interférer dans les affaires du couple à moins d'y être invités. Aussi, c'est une honte pour un père de manger dans le même plat que son fils ; cela pourrait supposer qu'il n'est pas en mesure d'assurer sa propre

[550] Certaines femmes rencontrées ont cumulé tous ces handicaps à la fois.
[551] Cette affirmation n'est évidemment pas généralisable et n'a aucune vocation à monter en théorie. C'est un constat de terrain fait en Casamance, dans l'arrondissement de Nyassia, dans la zone Bayot et auprès des enquêtées. Il est donc valable dans ce contexte.

subsistance. Lorsqu'il déjeune chez sa belle-fille, il mange à part. L'individualisme solidaire développé par F. Ki-Zerbo pour décrire les sociétés diolas prend ici tout son sens. Ces éléments mettent en lumière cette vision nucléaire de la famille, et cela a déteint sur les systèmes de solidarité familiale qui auraient pu se mettre en place avec ou après le conflit.

Les femmes interrogées nous ont déclarées qu'elles n'avaient reçu aucune aide de leur belle-famille, que ce soit pour leur survie ou celle de leurs enfants. Elles ont été abandonnées à elles-mêmes et n'ont reçu aucune aide de nature monétaire ou alimentaire. Parfois, les liens n'étaient pourtant pas coupés entre les enfants et leur famille paternelle et malgré tout, elle ne leur était d'aucun secours. Cela s'explique notamment par le fait que la guerre a créé ou accentué la pauvreté à un tel point que chacun s'est préoccupé de sa propre survie ainsi que celle de sa famille. À la limite et dans de rares cas, les femmes ont reçu des aides ponctuelles de la part de leur propre famille. Elles ont été hébergées temporairement chez un père, une mère ; elles ont pu confier un de leurs enfants à un frère, une sœur installée à Dakar.

Aussi, comme évoqué, la fierté du diola Bayot lui décommande de quémander ou de se montrer dans le besoin. Cela a eu des répercussions sur les systèmes de solidarité non plus que familiaux mais sociaux, jusqu'entre voisins de quartier ou de village par exemple. En effet, comme évoqué, la pénétration coloniale française, qui s'était heurté à de fortes résistances, a notamment pu jouer sur les rivalités et querelles existantes entre deux villages parfois voisins. Ainsi, des mécanismes d'entraide inter ou intra villageois ne se sont pas développé, chacun vivant pour soi, préoccupé au quotidien par sa propre survie ainsi que celle de ses enfants.

Ce qui a pu constituer une ressource décisive pour ces familles endeuillées, ce sont les terres reçues en héritage du défunt. En effet, les terres possédées par le mari sont devenues les possessions des enfants (d'abord) et de l'épouse (ensuite) de façon immédiate et incontestée par la belle famille ou par les proches (du moins dans le cas spécifique des interrogées). Ainsi, les femmes et leurs enfants ont pu continuer à cultiver sur ces parcelles pour assurer leur subsistance. Certaines insistent cependant sur le fait que la plupart sont devenues inexploitables du fait de leur minage, de leur inaccessibilité ou de leur salinité par manque d'entretien, du fait de la baisse des pluies ou à cause de la migration massive des jeunes. D'autres n'osent plus s'y rendre par crainte pour leur vie, même jusqu'à nos jours, plus de trente ans après. Aussi, le fait que certaines femmes possèdent des terres dans cette zone a pu leur être d'une aide capitale ; elles ont pu avec leurs enfants cultiver soit celles de leur père, soit celles de leur mère, ou les deux.

L'aide la plus capitale que les femmes cheffes de famille ont pu recevoir est sans doute celle des ONG et organisations féminines. En effet, comme évoqué, les organisations féminines ont ciblé spécifiquement les femmes ainsi que leurs enfants en raison de leur vulnérabilité exacerbée, notamment dans les cas de disparition des maris. Des projets et programmes d'aide et de soutien socio-économique ont alors été déployé à leur endroit afin d'accompagner leurs efforts de résilience. Les femmes devenues cheffes de famille dans le Nyassia ont ainsi pu bénéficier des programmes d'aide précités (maraîchage communautaire pour l'auto consommation et/ou la vente, couture, teinture, projets de micro-crédit, reconstruction des habitations, forage etc…) mis en place par des organisations locales telles Usoforal, Kabunketoor mais aussi des organisations internationales comme Caritas, le CICR, le CRS etc.

L'État sénégalais a pu également venir en aide à ces femmes de manière très importante à travers le Programme National des Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). Le PNBSF est une actualisation de la Stratégie Nationale de Protection sociale (SNPS). Lancé en 2014, ce Programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent[552]. Il vise à rendre l'ensemble du système de protection sociale sénégalais plus inclusif en incorporant une plus grande proportion de personnes pauvres et vulnérables. Dans ce cadre, l'objectif est de mettre à la disposition des ménages vulnérables des bourses de 25 000 FCFA par trimestre chaque année afin de renforcer leur moyen d'existence ainsi que leurs capacités éducatives et productives. Selon les chiffres communiqués par le gouvernement, des résultats probants ont été notés entre 2014 et 2017 : le nombre de bénéficiaires de la bourse a triplé (idem).

Certaines familles casamançaises très vulnérables dont les femmes cheffes de famille ont pu bénéficier de ces bourses[553]. Cette bourse leur a permis surtout, entre autres, de subvenir à leurs besoins de première nécessité (ravitaillement alimentaire, soins de santé, habillement), et d'assurer la scolarisation des enfants. Elles ont pu également utiliser ce capital pour acheter des marchandises et les revendre en gagnant une marge de bénéfice. Toutefois, les femmes soulignent le fait que les coûts augmentant dans tous les domaines de la vie sociale et économique (prix des denrées, coût des transports, frais de santé, tarifs d'inscription de scolarité etc…), la bourse devient de plus en plus insuffisante à couvrir leurs besoins ainsi que ceux de leurs enfants.

---

[552] *Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), composante du Plan Sénégal Emergent*, http://senegal-emergent.com/fr/programme-national-de-bourses-de-securite-familiale-pnbsf , 2015, (consulté le 21 mai 2020).

[553] Certaines d'entre elles m'ont montré leurs cartes membres.

L'État bissau-guinéen a pu également apporter une aide subsidiaire aux réfugiés casamançais présents sur son sol dans le milieu des années 1990.

Cependant, certaines femmes interrogées n'ont bénéficié d'aucune aide institutionnelle. Les programmes déployés par les femmes de la Plateforme n'ont pas atteint toutes les femmes cheffes de familles dans l'arrondissement de Nyassia. Certaines ont d'ailleurs souligné que l'aide ne bénéficie pas toujours aux plus nécessiteux, ou se limite à Nyassia commune même. Dès lors, elles se sont lancées dans une « économie de la débrouille » en étant domestiques à Ziguinchor ou sur la côte balnéaire (Cap Skiring), en offrant leurs services (nettoyage, linge etc) dans les Églises ou les pensionnats, en ramassant du bois mort, en confectionnant des paniers en osiers et en ramassant des fruits ou noix de cajou pour les vendre à Ziguinchor. Elles soulignent qu'elles optent de moins en moins pour le ramassage en forêt de bois ou de fruits du fait de la dangerosité des terrains minés ou occupés par les rebelles. Même jusqu'à nos jours, rares sont celles qui osent s'y aventurer. Les récits de leurs consœurs victimes de mines ou tombées nez à nez avec des rebelles sont légions ; aussi, même si la peur s'est plus ou moins atténuée, les traumatismes, les rumeurs, et les suspicions sont toujours persistants. Aujourd'hui, ces femmes déplorent leur état de santé à force de s'être épuisées par un travail physique harassant afin de survivre[554].

Pourtant, le remariage n'a pas constitué une option envisageable pour la plupart des femmes interrogées dans le Bayot. Elles ont toutes fait le choix de ne pas se remarier, alors même que le fait d'avoir un nouvel époux aurait pu être gage de sécurité sociale et financière. Pour défendre ce choix, les femmes estiment que le remariage est synonyme d'abandon de leurs enfants, du fait qu'un autre homme qui ne serait pas leur père les accepterait difficilement. Aussi, le nombre d'enfants souvent important constitue une charge lourde que les autres hommes ne sont en général pas prêts de supporter. De même, certaines femmes déclarent être courtisées mais pour devenir la 2ème ou 3ème épouse, la polygamie devenant un peu plus courante dans la zone. Elles sont alors très réticentes à cette idée car l'homme, ayant déjà la charge d'une autre famille, ne pourraient pas s'occuper d'elles et de leurs enfants. Certaines ont ainsi refusé des propositions similaires, même venant de la part des frères dans le cadre du lévirat[555]. En réalité, du fait de leur expérience souvent traumatisante de la guerre, les femmes ne veulent plus de nouveau entrer dans les turpitudes d'un ménage. Elles décrivent toutes les maris de jadis

[554] L'aller-retour Nyassia Ziguinchor était auparavant effectué à pied, avant la mise en circulation assez récente des « clandos » et cars de transport

[555] Le lévirat étant peu courant dans la zone, ces cas sont très rares ; une seule femme parmi toutes celles rencontrées a été dans cette situation.

aimant, aidant, bons, et déclarent que « *les hommes de maintenant ne sont pas comme les hommes d'avant. Ils n'ont plus autant d'empathie et ne sont plus solidaires avec leurs épouses ; ils sont devenus paresseux et matérialistes*[556]». De ce fait, les femmes choisissent une vie de célibat avec la nouvelle mission de s'occuper désormais exclusivement de leurs enfants « *Mes enfants sont devenus mon mari ; je prends soin d'eux et ils m'apportent l'amour dont j'ai besoin*[557]». D'autres encore n'ont tout simplement jamais eu de prétendants, mais elles s'en satisfont. La seule femme qui a déclaré ne pas avoir de prétendant mais qui le déplore car elle se serait volontiers mariée est une musulmane installée dans la zone dans le cadre de son mariage « *djigueene so sagnoone soydee mou fekk ga yoré boummndakh seyy ci djaamou Yalla la bokk, sa dieukeur molay dougueul Adjana* » « *toute femme souhaite mourir en étant mariée, avoir un mari et bien s'en occuper est une des conditions pour accéder au Paradis*[558] » a-t-elle déclaré.

## 2. Surcharge des féminités dans le Fogny et stratégies de résilience

> « *Je m'appelle Gnilane. Mon mari était un cultivateur mais aussi un activiste politique. C'était un militant d'Abdoulaye Wade. Un jour, il est parti en meeting avec ses collègues. Il n'est plus jamais revenu. Ils étaient en voiture et ils sont tombés dans une embuscade sur la route menant à Bignona. Les rebelles ont assassiné tous les occupants de la voiture. Le cousin de mon mari était également présent dans la voiture et il est mort lui aussi. Il n'y a eu qu'un seul rescapé. C'est lui qui a raconté les faits. Moi je n'ai pas pu enterrer mon mari. Il est parti en me laissant seule avec six enfants*[559]. »

C'est de façon très différente que les femmes du Fogny ont vécu leur statut de « *djigueene boroom keur* » (femmes cheffes de famille en wolof). Nous avons évoqué l'inscription de cette société dans un système patriarcal systémique et total. Les hommes ont le contrôle des leviers

[556] Extrait d'entretien, Nyassia, avril 2019
[557] Idem
[558] Idem
[559] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018

publics, politiques et économiques. Dans le domaine politique, ils ont le pouvoir de décision ; dans le domaine économique, ils contrôlent la production. La spécialisation des cultures (cultures de rente pour les hommes, cultures de consommation pour les femmes) entraine une charge plus lourde pour les femmes qui se sont longtemps attelées seules à la culture du riz[560]. Après avoir travaillé dans les rizières, elles pouvaient également aider leurs hommes dans leurs champs. Dans la sphère privée, il est impensable pour un homme de participer aux tâches domestiques ; la femme se charge seule des tâches domestiques et des enfants, souvent après une journée épuisante aux champs.

> « *Ici, les femmes font tout. Elles pilent, elles vannent, elles tamisent, elles transforment les produits qu'elles cultivent mais aussi ceux que cultivent leurs maris. Elles travaillent dans les rizières et dans les champs de leurs maris. Dans les maisons elles font tout. Ici les femmes sont très fatiguées, elles prennent rapidement de l'âge physiquement. Tu les entends dire qu'elles vont à Dakar pour travailler, faire les domestiques. Mais en réalité elles vont à Dakar pour se reposer. Le travail domestique là-bas est beaucoup moins dur que le travail ici*[561]. »

Ainsi, déjà avant le conflit, la femme du Fogny avait une lourde charge de travail. Dans un sens, elle était déjà cheffe de famille dans la mesure où c'est elle qui assurait la subsistance du foyer, d'autant plus que l'aliment de base était (et est toujours, même s'il est aujourd'hui acheté) le riz. Toutefois, nombre de femmes récusent cette étiquette de cheffe de famille même avant le conflit. Elles soulignent que le mil (cultivé par les hommes et transformé par les femmes) est un aliment important dans l'alimentation. Aussi, ces femmes défendent que leurs hommes étaient bien leurs « *boroom keur* » car même s'ils utilisaient surtout leur argent pour faire la

[560] Comme nous l'avons vu, le riz fait partie intégrante de l'identité diola. Aujourd'hui, il est de moins en moins cultivé du fait de l'émigration des jeunes, du changement climatique et de la dégradation des sols. De nos jours, dans le Bayot, les populations tiennent encore à cultiver le riz à tout prix, quels que soient les difficultés et les sacrifices de la tâche « *gnoune ba soubeu dagnouy bayy* » (« *nous nous cultiverons toujours* »). Or dans le Fogny, la culture du riz tend à disparaitre totalement. Dans plusieurs localités, les femmes l'ont abandonné depuis la grève du riz de 2012 auparavant relatée. Il continue cependant à être l'aliment de base au sein des foyers ; seulement, il est de plus en plus acheté et non cultivé.

[561] Extrait d'entretien avec un responsable associatif natif de Sindian, octobre 2018

noce ou prendre d'autres épouses, ils assuraient au moins l'essentiel des dépenses dans le foyer (ravitaillement, frais de scolarité des enfants, frais de santé).

En tout état de cause, la disparition des maris n'a pas constitué le même handicap pour les femmes dans le Bayot et pour les femmes du Fogny. La femme du Bayot a plus lourdement ressenti les conséquences de la perte des maris. Néanmoins, la femme du Fogny est devenue encore plus « chargée » dans la mesure où avec la disparition des maris, elle a dû s'acquitter seule de toutes les dépenses liées au foyer.

Dans le Fogny contrairement au Bayot, le premier réseau d'entraide a été la famille. Déjà, le concept de famille ne désigne plus ici la famille nucléaire. Elle renvoie ici à la famille élargie et surtout à la famille polygame ; en effet dans une même concession vivent jusqu'à trois femmes coépouses. Nous avons vu que les coépouses dans le Fogny développent une relation de sororité basée sur l'entraide et le partage. La disparition d'un mari commun a pu accentuer cette solidarité familiale, chacune mettant à contribution son travail ou ses gains pour toutes les autres, créant par là une chaine de sécurité. Les enfants ont pu en bénéficier.

Du côté de la femme, les membres de la famille installés à Dakar ou en Gambie ont pu aider en prenant sous leur aile un ou plusieurs enfants. Mais du côté du défunt mari également, les femmes et leurs enfants ont pu rester inclus dans un système protecteur grâce au lévirat. En effet, si les femmes du Bayot ont pu avoir le choix de se remarier ou non, les femmes veuves du Fogny ont été obligées de « choisir » parmi les frères de leurs maris. Dans le Fogny, il est mal perçu pour une femme en âge de procréer reste dans le célibat[562]. Le remariage est systématique, avec un enjeu de statut sociétal et de sécurité sociale (notamment pour les enfants). Ainsi, qu'elles soient toujours en âge de procréer ou non, les femmes ont toutes « choisi », surtout pour protéger leurs enfants et ne pas les priver d'entretenir les liens de parenté. Ce qui justifie qu'ici encore, on n'utilise pas le terme de femme veuve car elles se remarient dans une large majorité des cas[563]. Toutefois, ce remariage n'est pas synonyme d'aisance ou d'allègement de la charge de la femme. Le nouveau mari a souvent déjà une ou d'autres femmes, et ne les délaisse en aucun cas. De ce fait, il se désengage totalement de sa nouvelle famille recomposée. Ainsi, le mariage s'apparente plutôt à une forme d'obligation sociale sans contrepartie car nécessaire à la conservation de l'ordre social. La preuve en est que

[562] D'où les guillemets au mot « choisir » ; c'est en réalité un choix forcé

[563] Une des femmes interrogées, qui avait dépassé la soixantaine, s'était remariée avec le jeune frère de son défunt époux, âgée d'une vingtaine d'années de moins qu'elle.

très rarement des enfants naissent de ce remariage[564]. A la perte du mari, ces femmes continuent d'assumer ainsi un rôle qu'elles assumaient déjà, même en cas de remariage. La charge est donc encore plus lourde pour elles. D'ailleurs, dans certains cas, le couple ne partage même pas le même foyer. Les maris peuvent habiter dans d'autres localités, soit pour leur travail ou avec une autre épouse. Parfois, ils ont pu être présents mais très âgés ou amoindris. De ce fait, elles demeurent des cheffes de famille même en étant (re) mariées. Ici, le statut est plus lié à la fonction qu'à la présence ou l'absence du conjoint.

Cette charge est accentuée dans les cas où ces femmes se sont vues confiées les enfants de leurs coépouses. En effet, suite au décès de leur mari, certaines coépouses ont quitté le village pour rejoindre la capitale. Cet éloignement a eu pour but d'atténuer leurs traumatismes en s'éloignant des lieux du drame ; elles ont pu aussi migrer pour chercher du travail afin de subvenir aux besoins de leurs enfants. Dans ces cas, les femmes ont pu se retrouver avec à leur charge jusqu'à dix enfants ; d'autres ont également pu être confiés par des membres de la famille. De l'argent était envoyé par certaines mères mais cela n'a pas constitué la majorité des cas.

Pour ces femmes à la parentalité surchargée car devenues à la fois pères et mères, il a fallu multiplier les activités pour survivre et entretenir les enfants. Tout comme les femmes du Bayot, elles sont devenues des commerçantes par la vente de fruits et légumes cultivés ou cueillis en forêt, dans une société de plus en plus modernisée, monétarisée et face à des coûts de plus en plus élevés (denrées alimentaires, scolarité, santé etc). Dans ce contexte, la limitation des accès aux espaces de production à cause du conflit a été une réelle problématique. Toutefois, la proximité avec la frontière gambienne a pu être un réel atout dans cette zone dans la mesure où cela a permis l'accès à un marché de proximité pour l'achat et la vente.

L'héritage des terres possédées par leur mari a été moins évident pour les femmes du Fogny. Dans cette société patriarcale, les terres appartiennent à la famille du mari ; à son décès, elles y retournent. Les femmes n'ont qu'un droit de jouissance. Les fils peuvent, à la limite, bénéficier du droit d'héritage à leur majorité et avec l'aval des oncles. Ces derniers ont pu également aider leurs mères, et faire jouer ainsi la solidarité familiale (concept de famille élargie).

Des mécanismes d'entraide communautaire se sont également mis en place grâce au système de tontines. Montrer son état de détresse n'étant pas un complexe ici, les femmes ont pu demander d'être épaulées par des proches ou des voisins, qui ont aussi pu le faire volontairement. Des migrations de travail ont pu être effectuées à Dakar ou en Gambie,

[564] Une seule femme a eu un enfant de son second mariage parmi les enquêtées.

essentiellement pour être des domestiques. Les femmes ont pu se constituer en GIE pour des activités de maraîchage, ou bénéficier de prêts bancaires via les ONG. La Croix-Rouge s'est également beaucoup engagée à travers la construction de puits, la réfection des habitations pour les retournés, le don de semences et de matériels agricoles.

Cependant, il faut souligner que l'engagement des ONG a été très faible au niveau de Sindian, du fait, paradoxalement, de sa dangerosité. Alors même que le classement de la localité en zone rouge a signifié le besoin d'aide urgent des populations, les ONG ne se sont que très peu déployés dans la zone, essentiellement par peur pour la sécurité de leur personnel. Le spectre de la chargée de mission du CICR décédée au début des années 1990 en sautant sur une mine en a découragé plus d'un.

Durant l'exil, l'État gambien a été d'une grande aide pour les réfugiés à travers la distribution régulière de vivres. Les populations ont déclaré que le soutien du Président Jammeh a été plus significatif que celui de Wade ou de Macky Sall. Le HCR a également pu porter secours aux réfugiés à travers l'aide alimentaire et la distribution de matériel agricole afin que les populations puissent devenir autonomes. Au début des années 2000, le HCR recensait en Gambie près de 1700 réfugiés casamançais[565], affluant régulièrement dans le pays à l'occasion de reprises d'affrontements.

Les populations disent également avoir contribué à l'accalmie par le retour dans leur localité. Par le risque pris en revenant dans une localité qu'ils savaient ne pas être encore sécurisée, le message véhiculé était « *Tuez-nous, mais on ne fuira pas de nouveau. On reste*[566]».

En tout état de cause, ces femmes devenues cheffes de famille de manière involontaire et dans des circonstances tragiques ont dû multiplier les stratégies de survie. Elles sont devenues à la fois père et mère d'une famille nombreuse. Ce nouveau statut a également eu des incidences non négligeables sur les enfants, d'où l'intérêt de s'intéresser à la trajectoire sociale et sociologique (en l'occurrence genrée) de ces orphelins.

[565] *Gambie : afflux de réfugiés en provenance de la Casamance, au Sénégal*, https://www.unhcr.org/fr-fr/news/press/2001/5/4acf42e31f/gambie-afflux-refugies-provenance-casamance-senegal.html, 2001, (consultéle 27 mai 2020).
[566] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018

## 3. Une trajectoire genrée des enfants orphelins[567]

Au cours de notre recherche, une attention particulière a été portée à la trajectoire sociale des enfants désormais privés de père et de paternité. L'objectif était alors d'étudier la manière dont l'absence de ce dernier, avec les attributs sociaux associés (protection, autorité parentale, autonomie alimentaire, sécurité physique, sécurité financière etc) a affecté le devenir de ces enfants. Nous nous proposons ici de faire une analyse genrée de leur trajectoire et de leur parcours de vie.

La disparition des pères a eu un impact considérable sur la capacité des ménages à assurer leur subsistance alimentaire. Afin de pallier à cette absence, les enfants ont pu être d'une aide décisive pour leur mère. Ils sont devenus des soutiens de famille, voire des chefs de famille en ce qui concernce les garçons.

En effet, les garçons en particulier les ainés, ont pris la place de leur père. Ils se sont chargés des tâches jadis effectuées par leur père dans les champs, dans les rizières et dans la forêt (récolte du vin de palme, des fruits, collecte du bois mort pour la cuisine et pour la vente etc) afin d'aider leur mère. Dans les rizières, en particulier dans le Nyassia, ils se sont substitués à leur père pour le labour de la terre et l'aide à la récolte. Les situations ont été plus difficiles chez les femmes avec des enfants très petits, ou n'ayant que des filles. Dans le premier cas, elles ont dû redoubler d'efforts pour acquérir de l'argent afin de pouvoir payer des collectifs de jeunes créés spécialement pour le travail saisonnier. Dans le second cas et parce qu'elles n'ont pas eu les moyens de se payer les services de ces groupements, elles ont été acculées. Sans recours, elles ont-elles-mêmes appris à manier le *kanyendo*[568]. Cela a pu détériorer leur état de santé physique.

Pour les garçons, ce nouveau rôle a eu un impact sur leur trajectoire scolaire. Cela est étroitement lié au fait que la disparition des pères a entrainé une fragilisation de la sécurité financière des familles : les mères n'ont pas toujours eu les moyens d'assurer le paiement financier de la scolarité de leurs enfants. En effet, toutes les femmes interrogées, aussi bas qu'a été leur niveau scolaire, ont tenu à inscrire et à maintenir leurs enfants à l'école. C'est pour elles un des gages les plus solides de leur réussite future. Cependant, la plupart des fils ont été en échec scolaire. Déjà, parce que la plupart des enseignants ont fui les zones étudiées du fait de

[567] Cette partie synthétise les trajectoires genrée des enfants dans le Sindian et dans le Nyassia
[568] C'est le cas de deux femmes interrogées à Nyassia et à Niaguiss, avec chacune respectivement huit et neuf filles.

leur dangerosité. Ensuite, parce que leur nouvel engagement dans le foyer ne leur a parfois pas accordé le temps et l'énergie nécessaire pour se consacrer à leurs études. Enfin, c'est parfois eux-mêmes qui décident de mettre fin à leur parcours scolaire afin de venir en aide à leur mère. D'une part, l'argent de la scolarité a pu être réinvesti dans le foyer pour couvrir d'autres besoins de première nécessité plus urgents ; d'autre part, les fils ont pu préfèrer se tourner le plus tôt possible vers une activité salariée afin de soutenir leur mère et/ou leurs frères et soeurs (et se substituer ainsi pleinement au père). Ils deviennent ainsi ouvriers, maçons, tailleurs, peintres chauffeurs à Ziguinchor, à Dakar ou en Gambie. Seules quatre femmes parmi toutes celles rencontrées (soit une cinquantaine) avaient des enfants qui ont embrassé des carrières qu'on peut qualifier de supérieures : il s'agit de militaires ou enseignants en ce qui concerne les garçons, et employées de banque chez les filles.

Concernant les filles, certaines mères n'ont pas voulu reproduire le schéma patriarcal qui leur a interdit d'aller à l'école et ont inscrit leurs filles. Pourtant, la plupart ont abandonné tôt l'école, soit par désintérêt, soit à cause du conflit, pour aider davantage leur mère dans les tâches domestiques ou de manière financière. Beaucoup ont ainsi migré à Dakar pour être domestiques. Toutefois, la réussite sociale des filles reste dans le mariage ; dans ce cas, les beaux-fils, s'ils ont une situation confortable, peuvent être d'une aide précieuse.

L'expérience de la guerre par les parents a pu avoir une incidence directe sur la trajectoire socio-professionnelle des enfants :

> « *Je m'appelle Fanta. Avant la guerre, mon père était un homme riche, il avait beaucoup de biens. Nous avions des troupeaux de vaches par centaines, des dizaines de chèvres, des champs d'agrumes et d'anacardes, sans compter nos rizières. Nous étions tous scolarisés, garçons comme filles (nous sommes trois), et mon père avait pour ambition de nous envoyer en Europe pour poursuivre nos études supérieures. La guerre a anéanti tout cela. On a tout perdu. Nous sommes devenus pauvres avec le conflit. Notre cheptel a été volé, nos champs et rizières ont été minés. Mon père lui-même a été un jour capturé et bastonné par les militaires, car il était soupçonné d'être un rebelle. Après tout cela, il est devenu colérique et violent. L'alcool est devenu son refuge. Il battait ma mère, la dépression s'est installée. Ma mère a failli le quitter, elle est restée pour nous.*

*Elle s'est démerdée pour nous payer les études, moi j'ai été envoyée à Dakar chez un oncle. J'ai pu ainsi vivre loin de cette atmosphère mais aujourd'hui j'ai le niveau d'études le plus élevé dans la fratrie, alors même que je suis une femme. Tu vois, on aurait pu étudier en Europe, occuper de hautes fonctions dans ce pays aujourd'hui. C'était l'ambition de mon père, il voulait nous envoyer en Europe. Mais la guerre a détruit tout cela. Elle a même menacé la stabilité de ma famille en mettant en péril le mariage de mes parents*[569]. »

Il faut aussi souligner que dans certains cas, les enfants sont armés d'une volonté farouche pour réussir mais ils n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Une fois aux portes de l'université, ils ne peuvent plus poursuivre leurs études faute de moyens, les frais d'université étant souvent beaucoup plus élevés que les frais du secondaire, en plus des charges qu'entraine le fait de migrer à Dakar pour ceux qui n'ont pas pu accéder à l'université de Ziguinchor (construit seulement depuis 2007).

Aussi, le fait d'être confiés à des parents à Ziguinchor ou à Dakar a pu perturber le cursus scolaire des enfants en les retardant ou y mettant fin. Cela est particulièrement vrai lorsque le parent en question n'a pas voulu investir dans la scolarité de l'enfant, la mère étant loin et n'ayant souvent aucun contrôle sur ces faits qui se sont déroulés avant l'avènement des portables téléphoniques. Les conditions de tutelle ont pu être difficiles pour les enfants ainsi confiés pour leur permettre de poursuivre leurs études ou alléger la charge de la mère. Lorsque la garde des enfants a pu tirailler la famille en opposant le camp maternel au camp paternel, les enfants en ont pâti davantage.

Les métiers engagés par les enfants afin d'aider leur mère sont souvent précaires et instables, en plus d'être en général sous-qualifiés (dépendemment également de leur niveau de scolarité relativement bas pour les raisons évoquées). L'emploi pérenne n'est pas garanti, d'autant plus que le salaire est souvent maigre. Tout cela plonge les familles dans une fragilité financière extrême. Lorsque les fils soutiens de famille sont eux aussi devenus des victimes directes du conflit, la fragilité a pu se transformer en désespérance :

[569] Extrait d'entretien, Nyassia, mars 2019

*« Je m'appelle Siré, j'ai deux fils. Nous avons connu la guerre ici à Djibidione. Les affrontements étaient intenses, on avait constamment peur. Nous avions nos rizières et une bonne centaine de bœufs. Vous savez beaucoup de familles ont perdu leur bétail à cause de l'exil. Lorsqu'ils sont partis, leur troupeau rentrait le soir dans leur concession pour la nuit mais il n'y avait personne pour les abreuver et les abriter. Les bêtes sont donc parties comme ça. Mais nous, on n'a pas fui en Gambie lors des évènements. On est resté ici au risque de nos vies parce que mon mari tenait beaucoup trop à son troupeau. Vous comprenez, c'est un héritage ancestral. Un jour, les rebelles sont venus et ont tout volé. Tout. Mon mari était dévasté et progressivement, il était lassé de tout, est devenu désintéressé de tout. La pauvreté a fini par l'achever, il ne supportait plus de vivre comme ça. C'était en 1996. Après cela notre ainé est rentré dans l'armée. Il était un militaire de l'armée sénégalaise. Nous vivions de son salaire. Il m'aidait beaucoup, surtout depuis le décès de son père. Mais il était parfois déployé ici en Casamance. Un jour, j'ai appris qu'il était déployé ici même à Djibidjone pour une mission de ratissage. Le lendemain, on m'a appris qu'il s'est fait tuer dans une embuscade. C'était en 2002. Ça m'a complétement détruit. J'ai perdu comme ça mon dernier soutien. Aujourd'hui son frère cadet est là. Je vis avec lui. C'est lui qui me retient à la vie. Mais ce qui est arrivé à son frère l'a profondément affecté, il était tellement admiratif envers lui, il voulait s'engager dans l'armée comme lui. Après les évènements, il n'avait plus de repères. Il est mécanicien maintenant, il n'a même pas de revenus stables. Parfois on lui donne à réparer, parfois il n'a rien. Voici ce que la guerre a fait de nos vies[570]. »*

Le cas des enfants soutien de famille, phénomène nouveau qui est apparu avec la pauvreté lié au conflit en Casamance, ne s'est pas généralisé. Certains enfants n'ont été d'aucune aide pour leurs parents. Certaines femmes ont souligné que « *les enfants sont maintenant devenus très paresseux* » ; elles déclarent que ces derniers n'ont pas toujours été enclins à les aider dans les travaux domestiques et champêtres, surtout dans les travaux champêtres qui demandent un grand engagement physique. D'autres ont souligné avoir des enfants qui travaillent mais ne leur

[570] Extrait d'entretien, Sindian, octobre 2018

envoient pas de l'argent. Dans le Fogny comme dans le Bayot, ces femmes qui n'ont bénéficié d'aucune aide institutionnelle et qui ne reçoivent pas ou pas assez de soutien (physique ou financier) de la part de leurs enfants ont utilisé le mot de « *foraatou* » (débrouille) pour qualifier leur état de pauvreté, de désarroi et d'errance profonds.

- *Leegui noy deff nguir lekk wala djokh sa doom yi gnou lekk (Comment faites-vous pour vous nourrir et nourrir vos enfants pour survivre ?)*
- *Khanaa foraatou rek, dem ci alleu bi, louma am ma lekk*[571] *(Ben je me débrouille, je pars dans la forêt et je prends ce que je trouve)*

Soulignons également que l'émigration des jeunes vers les centres urbains a créé un véritable désert humain qui menace aujourd'hui la pérennité sociale et économique de ces sociétés. En effet, les terres ne sont plus habitées, les rizières sont beaucoup moins cultivées et entretenues, et le renouvellement des générations n'est pas assuré. L'émigration est surtout due à la guerre et à ses conséquences économiques. Ces dernières ont supprimé l'espoir des jeunes pour leur avenir et entrainé leur départ vers d'autres horizons meilleurs, en quête d'opportunités. Les migrations concernent aussi bien les filles que les garçons, qui réalisent tous les deux une migration de travail avec, pour les filles, un départ pour le mariage (rendant encore moins probable le retour).

Par ailleurs, la disparition des pères est allée de pair avec la fragilisation de l'autorité parentale. En l'absence de la figure d'autorité que constituait le père, les mères ont eu plus de mal à « tenir » les enfants. Cela a entrainé une augmentation du phénomène de filles mères. Or dans la plupart des cas, les filles rapportent leurs enfants chez leur mère, qui a encore plus de bouches à nourrir, en particulier dans les cas où leurs filles sont déscolarisées et sans travail[572]. Souvent, même lorsque les filles travaillent mais ne sont pas mariées, elles envoient leurs enfants à leur mère qui doit assurer l'écucation de deux générations. Leurs filles peuvent les soulager en partie en envoyant de l'argent, mais ce n'est pas toujours le cas. D'où l'importance toujours cruciale des mères de voir leurs filles mariées, car au moins elles ont moins de charge ; les filles ont un foyer à rejoindre et elles y restent avec leurs enfants.

[571] Extrait d'entretien, Nyassia, mars 2018

[572] Une femme septuagénaire rencontrée avait à de sa charge trois de ses filles. Une d'entre elle avait ramené deux enfants, les deux autres un enfant chacune. Elle a déclaré que personne parmi elles ne travaillaient ; je les ai vues assises dans la cour. La traduction de l'entretien a été assurée par le fils qui habite également chez sa mère avec sa femme et ses deux enfants. Il est le seul à travailler, mais déclare que son emploi est précaire.

Cependant, les filles ne sont pas les seules à connaitre ce phénomène. Les filles mères ont leur équivalent chez les garçons : les fils pères. En effet, les fils ramènent également chez leur mère des enfants hors mariage, soit parce qu'ils n'ont pas voulu marier leurs compagnes, soit parce que celles-ci ont refusé de garder les enfants. Dans ces cas, les fils confient à leurs mères cet enfant dont la mère a refusé la garde. Aussi lorsqu'ils sont mariés, en cas de divorce, filles et fils peuvent ramener leurs enfants chez leur mère. Toutefois, le phénomène est plus courant chez les filles. Tout cela rend plus pénible la charge de femmes. Comme dans le cas des filles, les fils peuvent aider leurs mères dans l'éducation de leurs enfants en leur envoyant de l'argent, mais ce n'est pas toujours le cas. Les femmes déclarent qu'elles ont constaté l'augmentation du phénomène des filles-mères et des fils-pères avec l'avènement des NTICS (portables, internet, télévision) qui facilitent les rencontres et, selon elles, pervertissent les mœurs.

Enfin, un constat récurrent fut le fait que les enfants, même mariés, peuvent continuer à habiter chez leurs mères (qui héritent le plus souvent de la maison paternelle). Le manque d'opportunités corrélé au niveau scolaire bas qui rend impossible une perspective de carrière donc un emploi stable et bien rémunéré, entraine une pauvreté qui empêche les enfants de capitaliser afin de louer ou de construire un habitat. Parfois mais dans de plus rares cas, c'est un choix volontaire que de ne pas aller s'installer dans les centres urbains et d'y louer pour rester proche de la maman seule, âgée et souvent malade. Ainsi, lorsqu'ils sont près de leurs mères, avec leurs revenus quotidiens, aussi maigres soient-ils, certains participent à la dépense quotidienne.

## Transition

En somme, le nouveau rôle de chef de famille engendré par la crise des patriarcats a été difficile à endosser pour ces femmes. D'exclusion ou retrait, elles ont occupé un rôle de premier plan. Loin d'être synonyme d'émancipation, ce nouveau rôle qui leur permet plus d'autonomie s'apparente paradoxalement à un statut encore plus difficile à porter que celui d'épouse. La pauvreté extrême dans laquelle le conflit a plongé ces familles s'est combinée à la perte d'un mari qui, malgré un degré d'engagement variable dans la vie maritale, était d'un support précieux. Les femmes sont devenues « surchargées ». L'éducation des enfants, qui ont pu être jusqu'à cinq en moyenne, a été la tâche la plus difficile, en particulier sur l'éducation matérielle (les nourrir, les habiller, la scolarisation, les frais de santé etc). Sur le volet de l'éducation morale, les femmes n'ont pas relevé de difficulté particulière, malgré une docilité moins évidente chez les garçons. Elles soulignent tout de même que leur vie actuelle dans le « ni guerre ni-paix » est plus facile que celle d'antan, quand les enfants étaient encore plus petits et donc plus dépendants. Dans les cas où les enfants sont toujours logés sous leurs toits, des efforts sont consentis par ces derniers pour participer à la dépense quotidienne. De manière générale, l'éclatement des familles a été un phénomène récurrent avec le confiage des enfants.

Il faut tout de même souligner que les femmes n'ont pas déplorés des faits d'exposition à des formes d'agressions individuelles ou de violations sexuelles du fait de leur célibat (qui pourrait accroitre leur exposition et donc leur vulnérabilité). Elles déclarent évoluer dans des sociétés qui respectent l'intégrité des femmes, et ne s'être jamais senties exposées ou menacées, de mêmes que leurs enfants (dont leurs filles).

Nous allons à présent nous intéresser aux conditions de résilience des femmes déplacées, qui ont pu être dans certains cas à la fois déplacées, cheffes de famille et handicapées.

## III. Les femmes déplacées

Les femmes déplacées qui font l'objet de cette recherche sont installées dans deux zones géographiques : Ziguinchor et Niaguiss. Elles sont également originaires des localités qui ont été les théâtres d'affrontement les plus sanglants du conflit : Sône, Fanghot (arrondissement de Niaguiss) Kaguitt, Kouring (arrondissement de Nyassia) Youtou (arrondissement de Oussouye). Ces femmes ont fui en entendant le bruit des chars de combat, sous les échanges de tirs, à cause de la proximité des cantonnements rebelles. Elles ont en majorité perdu leurs maris dans les affrontements ou à cause des mines anti personnelles. Dans certains cas, leurs maris sont toujours vivants mais durant leur fuite, ils ne les ont pas accompagnées : « *Lorsque les balles sifflent et les canons tonnent, c'est le chacun pour soi. Les hommes sont les premiers à fuir de leurs côtés car ils se sentent particulièrement menacés. Pour les rebelles, les hommes n'ont pas à être dans leur foyer, leur place est dans le maquis. Pour les militaires, ils sont potentiellement des suspects. Les hommes sont donc particulièrement ciblés ; ils sont systématiquement tués ou kidnappés, ou encore fusillés quand ils sont vus en train de fuir. Ils sont donc les premiers à fuir, et ils nous laissent seules derrière, exposées avec les enfants. On fuit sans nos maris… mais on fuit toujours avec nos enfants*[573] ».

### 1. Femmes déplacées de Ziguinchor

Les populations installées à Ziguinchor ont connu dans leurs villages bombardements, pilonnages, multiplication des mines. D'après nos entretiens, les auteurs des attaques ont plus été les rebelles.

> « *Je suis Philomène de Kouring, un village à une dizaine de kms de la frontière guinéenne. Le conflit a été très intense dans notre zone. On avait l'habitude d'aller nous cacher la nuit dans la forêt et de dormir là-bas à cause de l'insécurité. On subissait quotidiennement le vol de provisions et de bétail par les rebelles. Les militaires eux nous soupçonnaient tous d'être des rebelles car ils ne savaient pas qui était de connivence avec eux. Parfois, on pouvait enchainer trois jours dans la forêt, lorsque les affrontements étaient trop*

[573] Extrait d'entretien avec Fabienne, Ziguinchor, novembre 2018

*intenses. Ça a duré environ cinq ans, de 1991 à 1996. Le village entier s'est vidé à trois reprises. On a dû fuir trois fois, en 1991, en 1992 et en 1994. Moi je ne suis pas retournée depuis lors, je suis restée à Ziguinchor*[574] ».

*« Mon prénom c'est Rokhaya. Je suis de Kaguitt, un village situé quasiment à la frontière guinéenne. Moins de 5km nous sépare de la frontière, tu sais pendant la guerre là-bas, on entendait les canons tonner jusqu'ici. Nous on a été au cœur du conflit de Casamance. On a fui à deux reprises, en 91 et en 92. Les mines ont particulièrement fait beaucoup de dégâts. J'ai eu des proches qui en ont fait les frais. Dans notre quartier, tu pouvais être réveillé le matin par le bruit d'une mine qui explosait. On sait alors que quelqu'un a sauté dessus. Ici, les mines ont été posées à l'entrée des villages, au sein des quartiers, autour des puits et devant les habitations, dans les écoles et même devant les Mosquées. Elles ont été posées par les rebelles mais aussi par les militaires. Un matin, deux mines ont explosé. Le lendemain, deux autres. Puis il y a eu des échanges de tirs. C'est là qu'on a fui pour venir à Ziguinchor, chez des parents. On est retournés à Kaguit au bout de quelques semaines malgré l'insécurité parce que toutes nos rizières, nos champs et nos biens sont ici. Un jour, une amie installée à Dakar mais originaire d'ici est venue me rendre visite. On a même fait la récolte ensemble. Une fois on a été intercepté par les rebelles qui ont pris toute notre récolte. Un matin, mon amie a déclaré vouloir aller rendre visite à sa mère. À la sortie du village, elle a sauté sur une mine. Dès que j'ai entendu le bruit, qui était si proche, j'ai accouru ; sa jambe était déchiquetée jusqu'à la hanche, elle saignait abondamment. Elle saignait trop… l'ambulance est arrivée mais hélas, elle est morte dans le véhicule quelques heures après. Elle était sur mes genoux. La semaine suivante, j'ai eu quatre parents qui ont été assassinés dans le village voisin. C'est depuis ce jour que j'ai définitivement quitté le village et je suis venue m'installer à Ziguinchor*[575].»

[574] Extrait d'entretien, Ziguinchor, juillet 2018
[575] Extrait d'entretien, Ziguinchor, septembre 2018

« *Je m'appelle Awa. Je suis également originaire de Kaguitt. Lorsqu'on a fui la première fois, c'était sous le bruit des chars de combat et des armes qui sifflaient. Cette fois-là, je me suis évanouie en pleine fuite car la balle est passée tout près de mon oreille. Le souffle de la balle, la terreur, mon corps n'a pas suivi. C'est ma sœur qui m'a sauvé. Lorsqu'on a fui la deuxième fois et qu'on est retourné au village, j'ai été kidnappée par les rebelles. Je ramassais alors des noix de cajou. Ils m'ont frappé avec leurs armes et brutalisé. J'ai été trouvée par les militaires qui m'ont soigné dans leur base. Après cela je n'osais plus aller en forêt. Mon mari a sauté sur une mine quelques jours après. Il est mort immédiatement, il n'a même pas pu être pris en charge. Je suis arrivée à Ziguinchor avec nos six enfants, le dernier n'avait que trois mois. J'ai donc fui à trois reprises*[576]. »

« *Je m'appelle Élisabeth, je suis aussi de Kaguitt, où j'étais mariée et je vivais très bien. Mais le conflit a bouleversé nos vies. Nous avons fui lorsqu'en 1992 le commerçant de notre quartier a été assassiné et sa boutique dévalisée. Après leur forfait, les rebelles sont passés sous notre fenêtre en partant. Les jours suivants les balles sifflaient, il y avait même des bombardements aériens. Un jour c'était trop intense, il a fallu quitter la zone. Mon mari se trouvait alors à Ziguinchor, il travaillait là-bas. Je me suis retrouvée seule avec la vie de mes quatre enfants entre les mains. J'ai pris l'un et l'autre par la main, j'ai porté ma troisième fille qui avait à peine trois ans sur le dos, mais je ne savais pas comment faire avec mon petit dernier qui n'était alors qu'un nourrisson. Il avait un mois. Je l'ai abandonné dans la case, je suis partie. A un moment, le fils du voisin m'a apporté mon enfant en cours de route. Il l'avait entendu pleurer [...]. Nous avons passé quatre jours en forêt et traversé un cours d'eau en pirogue. Nous avions failli être obligés de nager comme d'autres car il n'y avait pas assez d'embarcations, mais ce qui m'a sauvé c'est que moi-même je savais pagailler. Nous sommes arrivés à Ziguinchor au bout de cinq jours avec pour seul bagage le vêtement que nous portions sur nous. Nous avions tout perdu*[577]. »

[576] Idem
[577] Idem

Parfois, elles sont triplement victimes. Elles sont déplacées, victimes de mine et cheffes de famille :

> *« Je m'appelle Hortense, je suis originaire de Kouring. Deux de mes oncles sont morts dans ce conflit : le premier a été fusillé et vu qu'il était encore vivant, ils l'ont aspergé d'essence et lui ont mis le feu. Le deuxième a été torturé à mort et ils ont pris le soin de nous ramener le corps. Moi j'ai étudié jusqu'au collège puis nous avons fui à Ziguinchor. Mon père est décédé, j'ai arrêté les études pour épauler ma mère. Je me suis mariée et un oncle m'a proposé un travail de saisonnière au Cap Skirring, sur la côte très touristique. J'étais en charge de l'entretien dans certains hôtels. Avec les gains, je prenais en charge ma mère mais aussi la scolarité et les besoins de mes frères et sœurs. Je payais leur location, le ravitaillement et autres, en plus des charges de ma propre famille car j'avais alors trois enfants. Mon mari était boulanger, ses revenus étaient insuffisants pour couvrir toutes les dépenses. Mon travail était donc important. Je faisais la navette entre le Cap et Ziguinchor. Vers le milieu des années 2000, de timides retours ont été amorcés à Kouring. Mes grands-parents eux étaient restés au village malgré les déplacements forcés répétés. Je suis allée les voir. Un jour, alors que j'étais allée ramasser du bois mort avec mon grand-père, j'ai sauté sur une mine. C'était en 2006. J'ai juste entendu l'énorme déflagration et je me suis évanouie. À mon réveil, j'ai senti la douleur monter et je saignais abondamment. Les villageois ont appelé l'ambulance qui m'a transporté jusqu'à l'hôpital régional de Ziguinchor. Mais une fois à l'hôpital, les services étaient saturés. Je suis restée dans les couloirs de 8h à 17h30, sans aucune prise en charge. Mon état s'est aggravé. On m'a coupé la jambe au niveau de la hanche alors qu'en arrivant je n'étais blessée que jusqu'au genou. Toute ma vie a basculé à partir de là car j'ai en plus perdu mon mari des suites d'une maladie. J'ai dû prendre en charge mes enfants et essayer de continuer d'assumer mon rôle de soutien de famille avec ce double handicap (veuve et handicapée). Je pensais parfois à me suicider tellement c'était dur. Mais j'ai eu le soutien de ma mère et de l'Association des Victimes de Mines qui m'ont permis de m'en sortir. Là-bas, j'ai rencontré des enfants de 4 ans qui avaient perdu leurs jambes, des adolescents qui n'avaient ni jambes ni bras, d'autres qui étaient cloués sur un fauteuil. J'ai réalisé que beaucoup ont vécu pire. Ça m'a permis de relativiser.*

*L'ASVM a assuré ma prise en charge médicale. J'ai pu bénéficier d'une prothèse et j'ai même été me soigner en Europe en 2010. Aujourd'hui je vends au marché local pour nourrir ma famille. Les européens que j'ai connus au Cap où je travaillais m'ont aidé pour payer la scolarité de mes enfants. Cependant, je garde des séquelles. Il y a deux ans, j'ai commencé à ressentir des douleurs au niveau de la jambe qui me reste, la jambe gauche. La peau est devenue molle et des éclats de mine ont commencé à apparaître sous la peau. Je les ai enlevés moi-même car j'ai eu peur qu'à l'hôpital, on m'ampute […]. J'ai aussi très peur pour les membres de ma famille restés au village. Tout le village a connu une énième fuite en 2009. Pas plus tard que l'année dernière en 2018, ma sœur a déterré un obus. En saison des pluies, étant donné que c'est une zone très pluvieuse, il y a beaucoup de mines et de projectiles qui sortent de terre. Je n'ai pas l'esprit tranquille […] Moi je souhaite malgré tout retourner au village. Nos terres sont là-bas, de plus grandes parcelles, au moins je pourrai cultiver et vendre. Parfois des grossistes nous trouvent jusque là-bas. Je veux retourner malgré tout parce qu'au moins au village, tu n'as pas la charge d'un loyer, de l'électricité, l'eau, de la nourriture… là-bas on vit simplement et on cultive ce qu'on consomme*[578]»

Ainsi, le déplacement forcé crée une vulnérabilité supplémentaire du fait du dénuement extrême.

Pour atteindre ces personnes cibles, nous sommes parfois passées par les organisations de la Plateforme qui déploient des programmes d'aide et de soutien à leur endroit. Ces programmes passent par la création d'activités génératrices de revenus (blocs maraichers, système de micro crédit, formation en teinturerie, savonnerie, transformation des produits forestiers ou halieutiques, etc). Ces activités sont d'une réelle aide pour ces femmes. Selon elles, ce sont ces ONG féminines ont rendu possible leur résilience. À ce titre, nous avons évoqué l'engagement de Kagamem auprès de ces femmes déplacées originaires des arrondissements de Nyassia et de Niaguiss et installées à Ziguinchor. L'association a assuré les conditions de leur résilience durable en leur apprenant un métier. Des sessions de formation en couture, en teinturerie, en

[578] Extrait d'entretien, Ziguinchor, août 2018

vannerie, en techniques de fabrication du savon ont été prodiguées, ainsi que des formations en techniques de transformation des produits locaux. En ayant acquis ces compétences, les femmes ont pu commercialiser leurs produits pour avoir des revenus économiques et vivre décemment avec leurs enfants à Ziguinchor en assurant les frais de location, de nourriture, de scolarité de leurs enfants. Certaines ont même pu entamer ou parachever la construction de leur propre maison, soit de leur propre initiative, soit en soutien de leur mari :

> *« Je m'appelle Françoise. Je suis de Mpack, situé sur la frontière guinéenne. Nous avons vécu l'enfer avec ce conflit. Tout le village a fui lorsque le vieux qui tenait la caisse commune du village a été assassiné. Ils lui ont arraché le cœur. Ça s'est passé dans les rizières, il était alors avec un autre villageois, mais celui-ci a pu s'enfuir malgré une balle tirée sur sa jambe. C'est lui qui nous a raconté les faits. Il a dit qu'ils ont torturé le vieux alors qu'il commençait à refuser de donner la caisse, mais qu'ils l'ont assassiné et arraché le cœur après qu'il ait accepté. C'est alors que tout le village a fui. Même les professeurs ont fui ; un professeur a d'ailleurs été atteint par balle pendant la fuite et a succombé de ses blessures. C'est comme ça que mes études ont été gachées, alors que j'étais pourtant une bonne élève. A Ziguinchor, je n'ai pas pu continuer mes études car il fallait que j'aide ma mère pour gagner de quoi nous nourrir et payer un loyer. Je l'ai aidé à faire le maraîchage puis à vendre au marché. Je suis partie à Dakar en 1999, j'étais domestique, je suis rentrée à Ziguinchor au bout de quatre ans lorsque mon père est décédé. Il était retourné au village pour collecter des fruits à vendre, il a sauté sur une mine. Face à l'aggravation de nos conditions de vie, j'ai intégré le GIE Bantiti fin 2003. On faisait de la savonnerie, de la transformation de produits locaux, du maraichage. J'ai pu aider ma mère, je me suis mariée. On avait une caisse commune ; grâce aux cotisations, j'ai pu faire un prêt et aider mon mari à construire cette maison où nous logeons actuellement. La vie est meilleure aujourd'hui[579]. »*

[579] Extrait d'entretien, Ziguinchor, juillet 2018

Les formations ont pu durer jusqu'à six mois et les femmes ont ensuite pris leur autonomie. Elles ont développé par la suite leurs propres groupes d'entraide économique et de solidarité. À cet égard, on compte le GIE des femmes déplacées de Nyassia, le GIE des femmes déplacées de Kaguitt, le GIE Bantiti (des femmes déplacées de Kouring), le GIE de Diabir. Elles ont ainsi pu se lancer dans l'élevage, le commerce (achats de marchandises à Dakar, en Gambie, en Guinée, au Cap et revente locale). Quelques-unes bénéficient également de la Bourse familiale mise en place par l'Etat sénégalais.

Le fait d'être intégré dans ces cercles d'activités a pu constituer pour ces femmes un véritable moteur de résilience économique mais aussi morale et psychologique. Le lieu de travail a pu constituer un lieu d'expression, un espace de partage et d'échange sur l'expérience commune de la guerre. Il en résulte une sorte de catharsis des traumatismes qui s'opère par la libération de la parole, en plus de la naissance d'un réseau social et amical consolidé par l'exclusivité féminine. Se lancer dans une activité leur permet de s'occuper, d'oublier, et en partageant leurs souffrances elles découvrent des vécus plus douloureux, ce qui leur permet de relativiser. En outre, le fait d'apprendre un métier a pu leur permettre de retrouver confiance et estime de soi. En capitalisant des revenus, elles prennent conscience que tout comme les hommes, elles peuvent posséder, vendre et être rémunéré. Toutefois, la précarité est telle que ces rémunérations ne mènent pas à l'enrichissement. Tous les gains sont automatiquement réinvestis dans la famille, et s'y limitent.

## 2. Femmes déplacées de Niaguiss

Les femmes déplacées en provenance des villages de l'axe Sône/Fanghot/Bofa ont également été interrogées ; Niaguiss a pu compter jusqu'à un millier de déplacés.

Niaguiss a également constitué l'objet de notre étude pour avoir été elle-même une zone d'affrontements, une zone ciblée, occupée par les belligérants (ravitaillement, poste d'observation, ratissages) et pour avoir accueilli des déplacés. Situé à 15 kms de Ziguinchor, c'est en réalité une zone tampon entre le milieu urbain (où étaient implantées les sièges des forces armées) et le monde rural (où a pu se déployer les cantonnements du MFDC). Niaguiss a, de 1994 jusqu'aux années 2010, été classée zone rouge. Les populations déclarent avoir été majoritairement victimes des forfaits des combattants du MFDC, les militaires protégeant ou

effectuant des tirs de sommation. Pour les populations originaires des autres villages, elles ont fui des zones dangereuses pour s'installer à Niaguiss qui s'avèrera également dangereuse. Elles ont fui un grand danger pour trouver refuge dans une localité où la sécurité n'était que relative. Les maquisards faisaient des descentes régulières dans la localité pour tuer, piller et faire transporter leur butin par la population jusque dans leurs campements, kidnapper les jeunes et les faire travailler à leur profit, souvent de 8h à 18h (ramassage des noix de cajou, travail dans les champs). La majorité des exactions ont visé les hommes, mais certaines femmes interrogées en ont fait les frais. Ces types de descentes étaient courantes des années 2000 jusqu'à 2005.

Ici encore, les femmes sont devenues cheffes de famille en perdant leurs maris parce qu'ils ont sauté sur une mine, parce qu'ils ont été enlevés par les rebelles ou les militaires, ou parce qu'ils ont été assassinés.

> « *Je suis originaire du village de Fanghot et je vis aujourd'hui à Niaguiss. C'est à Fanghott que j'ai sauté sur une mine en allant aux champs. J'ai été sauvé par les militaires qui m'ont évacué à l'hôpital régional. Ils m'ont mis une prothèse et j'ai pu marcher. Les affrontements sont restés intenses, un jour il y a eu échange de tirs jusqu'à mort d'homme par balle perdue. Nous avons alors fui à Niaguiss. Nous étions entassés dans une maison anciennement habitée par un abbé qu'on a rebaptisé Kigali. Par la suite des voisins nous ont prêté un abri. Mon mari continuait d'aller à Fanghott pour recueillir du bois de chauffe et des noix de cajous pour que je puisse les vendre. Mais moi j'étais contre ça, je lui ai dit plusieurs fois que ce n'était pas sûr ce qu'il faisait. Un jour on s'est vraiment disputé sur la question. Il est mort le lendemain en allant chercher le pain de singe qu'il avait collecté la veille. Il a sauté sur une mine comme moi. Mais lui y a laissé la vie […] Dans mon cas le remariage est impossible même si tu le souhaites, je suis handicapée et j'ai eu six enfants avec lui. Je ne peux plus cultiver. Mes frères m'ont aidé, j'ai fait un prêt. Dans un premier temps je revendais du poisson pour survivre. Aujourd'hui j'ai ouvert une boutique*[580]. »

[580] Extrait d'entretien, Niaguiss, septembre 2018

Les populations ont pu prendre le risque du retour pour des questions de survie (cultiver ou récupérer des biens, du riz, recueillir du bois de chauffe, des fruits, des noix de cajou pour la vente etc) mais elles s'exposaient ainsi doublement aux mines, aux guets-apens, aux balles perdues lors d'affrontements soudains. De plus, la perte totale des biens dus à la fuite a souvent ôté le goût de vivre aux hommes, quand ce sont les enfants qui ont retenu les femmes à la vie. En perdant tous leurs biens, les hommes échouent à performer le rôle genré qui leur est assigné, tandis que les femmes, en ayant toujours à leurs côtés leurs enfants, ont toujours le leur à remplir.

> *« Mon village natal est Sône, où je me suis mariée. Le cantonnement des rebelles n'était pas loin, les rebelles nous fatiguaient beaucoup. Nous avons fui pour venir à Niaguiss. Nous avions tout perdu, mon mari déprimait, il est devenu maladif, il ne voulait plus rien faire. Imagine toi, on avait une vie bien remplie, chaque matin on allait aux champs, aux rizières, on préparait des festivités, on s'occupait de nos enfants ; du jour au lendemain tu te retrouves loin de chez toi avec comme unique programme de contempler le paysage. Or sans activités, tu as le temps de penser, de ruminer, de sombrer. Ça a tué beaucoup d'hommes ici […] Nous avons été accueillie par de la famille mais ce n'est pas pareil. On nous a prêté des terres mais elles n'étaient pas fertiles. Mon mari n'avait plus le cœur à l'ouvrage, j'ai engagé des jeunes, c'est plus cher mais je n'ai pas eu le choix […]. J'ai trois filles, une d'entre elle m'a ramené un bébé sans père. L'autre est au Lycée je lui paie la scolarité mais c'est la deuxième fois qu'elle rate son bac. C'est la troisième qui travaille à Dakar elle nous envoie ce qu'elle peut et on se débrouille avec*[581] ».

Les familles ont constitué le premier réseau d'entraide pour l'accueil de ces déplacés. Toutefois, ces derniers ont constitué une charge supplémentaire, créant ou exacerbant la pauvreté. Comme pour les réfugiés casamançais en Gambie, le louage des terres (contre services) a pu être pratiqué à Niaguiss et à Ziguinchor. Il s'agissait alors de cultiver pour autrui afin d'obtenir le

[581] Idem

prêt d'une parcelle de terre. En l'absence des maris et alors que les enfants étaient en bas âge, les femmes ont dû payer des associations de jeunes pour la culture de ces terres. Elles soulignent toutefois qu'avec la migration des jeunes et l'abandon des terres, elles sont de plus en plus obligées d'acheter du riz.

D'autres institutions ont pu apporter une aide subsidiaire aux femmes. La Mairie de Niaguiss a pu procéder à leur recensement dans la commune puis organiser une distribution de vivres dans les années 1995. Les femmes ont pu développer leurs propres activités à travers l'achat et la revente, mais aussi le prêt (les opérations de micro crédit étant surtout développées par le CRS ou encore le Crédit Agricole). Toutefois, certaines ont dénoncé un système de favoritisme qu'elles observent : les bénéficiaires des projets sont surtout ceux et celles originaires de Niaguiss même qui, avec l'appui des élus locaux, sont avantagés. Cela a pu créer des tensions inter et intra-villageoises.

La question du retour est également toujours problématique à ce jour pour ces femmes déplacées à Niaguiss. Beaucoup veulent rejoindre de nouveau leurs terres natales mais craignent pour leurs vies à cause des risques évoqués. La suppression des camps militaires vers le milieu des années 2000 a pu dissuader les habitants de Fanghot d'entamer le retour dans leurs villages. La circulation est plus libre, les gens s'y rendent davantage pour cultiver ou récolter, des ONG entament des projets d'accompagnement au retour mais elles ont peur de s'engager car « *on parle de paix aujourd'hui mais nos esprits ne sont pas apaisés* ». Une tragédie récente a pu conforter leurs craintes : un véhicule de l'Armée nationale a sauté en juin dernier (2020) sur une mine anti-char lors d'opérations en cours pour accompagner le retour des populations dans le secteur de Mbissine, dans l'arrondissement de Niaguiss même. Deux soldats y ont perdu la vie[582]. Le secteur reste donc dangereux.

Un autre obstacle de taille est la migration des jeunes, qui empêche d'avoir de la main d'œuvre pour procéder à la reconstruction des habitations. Les ONG ont également souligné cet obstacle.

Dans les deux zones de refuge (Ziguinchor et Niaguiss), les enfants ont pu également aider leurs mères dans les travaux de jardinage et pour la vente au marché, avec là encore des trajectoires scolaires avortées ou écourtées et des perspectives professionnelles quasi nulles (même si la proximité avec Ziguinchor a pu ouvrir des perspectives pour certains). Toutefois, toutes les

[582] *Casamance: deux militaires tués par une mine et deux autres blessés*, https://www.seneplus.com/societe/deux-militaires-tues-par-une-mine-et-deux-autres-blesses , 15 juin 2020, (consulté le 5 août 2020).

femmes cheffes de famille interrogées ont une volonté farouche de maintenir leurs enfants (garçons comme filles) à l'école, alors même qu'elles sont pour la plupart analphabètes, Lorsqu'ils en sortent c'est par dépit, et elles déclarent le regretter profondément.

De manière générale, concernant les femmes cheffes de famille, au cours des entretiens, les femmes se livrent avec une profonde mélancolie. Même trente ans après, elles versent des larmes en relatant leur expérience de la guerre ; le récit les oblige à se replonger dans leur passé, à se souvenir, à revivre les scènes. De ce fait, elles sont souvent récalcitrantes au départ, ce qui explique la durée des entretiens (trois heures en moyenne). Puis, en voyant les autres se livrer, en reparler, se rappeler, comme pour démontrer parfois qu'elles ont vécu pires que leurs voisines, elles acceptent de témoigner. D'où l'intérêt des entretiens collectifs. Ce qui frappe également c'est la précision avec laquelle elles se souviennent des évènements, même si elles ne gardent pas en mémoire les dates (la plupart du temps du fait de l'analphabétisme). Ces évènements sont encore douloureux aujourd'hui à relater pour les femmes car elles n'en ont pas fait le deuil. Les maris n'ont pas été enterrés, aucun suivi psychologique n'a été effectué pour tenter d'atténuer les traumatismes et surtout, elles vivent encore aujourd'hui les conséquences de ces évènements. Même si elles ne sont plus dans la survie comme aux lendemains des évènements, elles vivent encore dans une grande précarité en ayant perdu tous leurs biens (matériels, fonciers) et/ou en étant doublement « chargées » par le rôle de père et mère. Aussi, leurs enfants pâtissent des conséquences sociales et sociétales de l'absence des pères et du déplacement forcé.

## Transition vers la Quatrième et dernière partie

Nous avons vu les effets du conflit de Casamance sur les rapports de genre. Face à l'incapacité des hommes à performer leur rôle genré, on a vu un surinvestissement des femmes dans les domaines publics et privés.

Dans le domaine public, on a vu des masculinités défaillantes ou en difficulté qui ont entrainé une projection des féminités. L'échec des hommes à mettre un terme au conflit ainsi que leur position attentiste a créé un « ni guerre ni paix » qui se traduit sur le terrain par une accalmie. Cette situation politico-militaire révélateur des limites de la gestion politique androcentrique du conflit a permis la projection des femmes et leur mobilisation pour militer en faveur de la paix et de la résilience des populations victimes du conflit. Elles se sont alors fédérées autour de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance. Toutefois, la Plateforme regroupe des femmes qui n'ont en commun que leur sexe et non leur genre. Issues d'horizons sociaux et géographiques divers, elles ont plusieurs définitions de la paix et ont de multiples stratégies pour y parvenir. Lorsque par instinct de survie, la dimension politique du conflit devient secondaire au profit du développement, cela alimente le « ni guerre ni paix » auquel ces organisations sont censées mettre fin. Le « ni guerre ni paix » a vu l'instauration d'un « marché de la paix » qui a ouvert un large faisceau d'opportunités professionnelles et de repositionnements sociaux, économiques et politiques avantageux pour certaines femmes. On a ainsi assisté à une institutionnalisation des organisations féminines avec des postes nouveaux qui se créent, des grilles de salaires qui sont établies et une ascension socio-professionnelle rendue possible par le conflit. Ces femmes n'ont pour la plupart pas vécu le conflit, d'où le reproche d'opportunisme formulé à leur endroit.

Si l'étude des femmes mobilisées pour la paix a été déployée à Ziguinchor où leur siège est implanté, un intérêt a été porté sur les femmes qui ont vécu directement la guerre, qui vivent donc dans les zones rurales. L'effet le plus visible du conflit sur les rapports de genre en zones rurales a été l'échec des hommes à performer leur rôle social dans le domaine privé du fait de leur disparition, de leur handicap, de leur maladie, des phénomènes de dépression. Face à des masculinités vulnérables, les femmes sont devenues surchargées, avec de nouvelles responsabilités sociales et familiales en tant que cheffes de famille. Lorsque ce nouveau statut s'est combiné avec le phénomène du déplacement et/ou du handicap, elles sont devenues à leur tour des victimes indirectes ou des dommages collatérales du conflit.

Ce double fait sociétal (femmes pacifistes et femmes cheffes de famille) s'articule donc autour d'une double spacialisation (urbain/rural) au vu de la territorialisation du conflit. Elles ne sont pas sans lien : les femmes de la Plateforme déploient des projets d'aide et de résilience à destination des victimes du conflit en zone rurale, dont les femmes cheffes de famille.

Dans la quatrième et dernière partie de cette recherche, nous allons nous intéresser dans un premier temps aux effets de la mobilisation des femmes sur le conflit ainsi que sur la société. Dans un deuxième temps, nous évaluerons l'impact de cette montée en puissance des femmes sur le conflit et sur le patriarcat.

# QUATRIEME PARTIE. FÉMINITÉS EN PUISSANCE : TRANSFORMATIONS SOCIÉTALES DANS LE « NI GUERRE NI PAIX », EFFETS SUR LE CONFLIT ET CONSEQUENCES SUR LES RAPPORTS DE POUVOIR

Cette quatrième et dernière partie porte un intérêt sur les conséquences sociétales de la féminisation du « ni guerre ni paix », et sur les conséquences de l'accession des femmes à de nouvelles responsabilités sur le patriarcat.

D'une part, la guerre a mis en lumière les limites du patriarcat sur le plan politique. Nous avons vu que l'incapacité des hommes à mettre un terme définitif au conflit à ce jour. Cela a entrainé une projection des femmes sur l'arène du processus de paix. Le « ni guerre ni paix » a créé un espace vide qui a favorisé cette projection des femmes et leur occupation de rôles inédits. Toutes les femmes qui se sont mobilisées pour la cessation des hostilités n'ont pas directement vécu le conflit ; elles se sont impliquées car animées d'un sentiment de devoir (en tant que sénégalaises, casamançaises), ou par opportunisme.

D'une autre part, la guerre a mis en échec les hommes dans leur capacité à remplir leur rôle social et économique. Elle a mis en échec les masculinités dans le sens où elle a entrainé l'impossibilité pour les hommes de remplir leur rôle genré, c'est-à-dire le rôle social attendu d'eux en tant qu'hommes. Les hommes ont été tués, ont disparus, sont devenus handicapés, sont devenus des survivants en échappant à des tortures et autres traitements corporels dégradants, sont devenus alcooliques ou dépressifs et donc défaillants. Les femmes ont alors été contraintes de prendre leur place, de devenir des cheffes de famille, d'occuper des rôles masculins en plus de leur propre rôle de mère et d'épouse (lorsqu'elles ne sont pas devenues veuves). Elles sont alors devenues surchargées.

Dans les deux cas, on remarque que les femmes ont trangressé leur rôle genré *grâce* à la guerre (en leur permettant d'améliorer leur statut social et d'occuper des fonctions avantageuses) ou *à cause* de la guerre (qui de fait, a constitué un inconvénient avec de lourdes conséquences sur leur statut du fait de la disparition des hommes).

Cette partie s'intéresse aux effets de ce nouveau statut des femmes sur le patriarcat. Au niveau macro (concernant l'axe femmes et paix), il s'agira de voir si la mobilisation des femmes et leur surinvestissement du domaine public leur a permis d'avoir un rôle politique plus grand dans la gestion du conflit. Au niveau micro, il s'agira de voir si l'autonomie des femmes cheffes de famille (rendue possible notamment par l'accompagnement des femmes de la PFPC) est allée de pair avec une émancipation. Les résultats de cette recherche font alors état d'une surresponsabilisation des femmes qui s'est corrélée avec un « leadership sous contrôle » (niveau macro) et une « autonomie sous contrôle » (niveau micro).

Nous verrons surtout ce que les transformations sociétales induites par le « ni guerre ni paix » ainsi que l'engagement des femmes a produit sur le conflit lui-même, tout en soulignant, dans une perspective weberienne, les « effets pervers » de cet engagement.

# Chapitre 9. Féminités augmentées : Conséquences sur la trajectoire du conflit, sur la société et sur le patriarcat

## I. Au niveau macro : un leadership sous contrôle

### 1. L'avènement des « cadres de la paix »

Comme évoqué, la question du règlement du conflit casamançais a longtemps renvoyé au Sénégal à une sphère politique et militaire contrôlée par les hommes. Le dossier casamançais a fait l'objet d'une gestion androcentrique et androcentrée, à de très rares exceptions qui ne permettent pas d'inverser la tendance (voir chapitre 6, I.1). Cette norme genrée s'est confirmée sous toutes les présidences. L'objet de ce sous chapitre est de voir dans quelle mesure la constitution et l'avènement de la PFPC ont essayé de pallier à aux difficultés des hommes à mettre un terme au conflit.

En Casamance, deux facteurs ont rendu possible l'émergence d'une nouvelle classe sociale de femmes qu'on appellera ici les « cadres de la paix » : il s'agit de l'affluence des bailleurs internationaux et le « ni guerre ni paix ». En effet, la surprésence des bailleurs internationaux pour gérer les conséquences humanitaires et socio-économiques du conflit a permis la disponibilité de fonds dans un contexte international de promotion de l'implication des femmes dans le règlement des conflits (R1325), de valorisation de l'implication des organisations « du bas » (jugées plus légitimes car ayant une connaissance plus fine de leur société) et de promotion des questions de genre. En Casamance, ce contexte international s'est combiné à la persistance d'un « ni guerre ni paix », ouvrant ainsi un espace interstitiel d'opportunités qui vont être saisies par les femmes. Comme évoqué, de nouveaux postes ont fait leur apparition, de nouvelles carrières se sont dessinées et de nouveaux savoir-faire ont émergé. Sur fond de prédispositions sociologiques valorisées ou exploitées (voir Partie 3, Chapitre 7, I, 4), on a ainsi assisté à la création, à l'institutionnalisation et à la bureaucratisation des organisations féminines. Œuvrer pour la paix est devenu un métier, mais un métier auto-didacte, un métier qu'on aborde sans aucune formation préalable ; à la base, ces femmes, dans une grande majorité, sont novices dans le domaine[583]. En effet, elles étaient avant le conflit des commerçantes, institutrices, professeures ou banquières pour les professions les plus avancées.

[583] Excepté la directrice d'Usoforal, ancienne membre de l'association Yeewu Yewi qui a beaucoup œuvré dans le social

Au mieux, elles avaient un engagement associatif connexe. Ce sont les bailleurs internationaux qui motiveront leur engagement en leur faisant bénéficier de formations aux techniques de médiation, de règlement de conflit, de plaidoyer, de communication etc. Les femmes sont alors invitées à des formations en gestion de conflits armés qui se déroulent dans la sous-région ou à l'étranger (Afrique, Europe, Amérique etc). L'engagement pour la paix ne sera plus qu'un engagement citoyen accessoire et occasionnel mais deviendra un métier. L'afflux des bailleurs a ainsi permis à ces femmes d'effectuer une reconversion professionnelle. L'importance des fonds a permis la création d'emplois avec la mise en place de fiches de postes et de salaires. Des voitures sont allouées, des bureaux climatisés mis à disposition, des voyages internationaux possibles. Par-là, le « ni guerre ni paix » a offert de nouvelles carrières et a servi d'ascenseur social, créant ainsi une nouvelle élite féminine. Pourtant, même si certaines avaient une expérience dans le social, la paix et la médiation pour la paix est un autre domaine de compétence qui ne s'improvise pas.

Comme nous l'avons vu, cette montée en puissance des femmes est corrélée avec le développement de la notion de leadership féminin. Les femmes défendent l'émergence d'un lead par et pour les femmes, notamment à travers les programmes qu'elles déploient au niveau des zones rurales et à travers la Casamance. Elles soulignent leur nouveau statut de femme leader ; voici la définition qu'elles en donnent : « *Une femme leader est une femme écoutée, respectée, reconnue dans sa communauté, qui se préoccupe des difficultés et des aspirations de sa communauté et se fait le porte-voix des sans voix, tout en ayant la capacité d'inspirer la confiance, de guider, de mobiliser, d'influencer, de persuader pour atteindre un certain nombre d'objectifs et être actrice du changement social*»[584]. Or, une des ambitions de la PFPC est de devenir *« un acteur clé, porteur des aspirations des populations casamançaises à la paix, la sécurité et le développement*[585]*»*.

Outre ce leadership féminin qu'elles déclarent exercer au niveau macro en portant les aspirations des populations casamançaises, les femmes de la PFPC promeuvent l'émergence de ce lead au niveau micro par la mise en place de programmes qui renforcent l'autonomie et les capacités des femmes. L' « empowerment » des femmes, le « leadership féminin » et l' « autonomisation des femmes », devenus des notions prisées et à la mode dans le jargon développementaliste des organisations onusiennes et internationales, ont été appropriées par les femmes de la PFPC. Au niveau rural, des femmes déjà influentes ou ayant une connaissance

[584] Extraits d'entretien avec plusieurs responsables d'organisations féminines, Ziguinchor, août 2018.
[585] Idem

fine de leur communauté ont été choisies pour bénéficier de formations en réconciliation, en dialogue inter communautaire ou en gestion de projets. En bénéficiant également de formations en transformation des produits ou en gestion financière, en les équipant pour leurs activités de maraichage ou en leur fournissant du matériel agricole, elles accroissent leur capacité à dégager un capital économique plus important et gagner une autonomie financière. Grâce à cela, ces femmes deviennent plus écoutées et respectées au sein de leurs foyers mais aussi dans leurs communautés respectives ; elles gagnent en capacité à s'exprimer, à anticiper les problèmes, à agir pour les régler dans leurs foyers et dans leurs communautés (à travers par exemple leur participation dans la construction d'écoles, de cases de santé, ou l'appui financier pour l'organisation d'évènements culturels et religieux etc). Le leadership s'exerce dans les foyers, au sein des communautés et dans la société.

Au niveau macro, le leadership des femmes permis par le « ni guerre ni paix » a été consolidée par leur constitution en Plateforme transrégionale. Par leurs formes d'organisation et de constitution en Plateforme transrégionale comptant près de 25.000 membres (la PFPC compte parmi ses membres des femmes de Ziguinchor, Sedhiou et Kolda), les femmes deviennent des actrices visibles et incontournables dans le domaine de la paix. Cette dimension transrégionale a été renforcée, comme on l'a vu, par une dimension sous régionale actée par le Forum Gambie Guinée Bissau Casamance formalisé en 2017. Les femmes deviennent ainsi des actrices visibles et incontournables dans le domaine de la paix au sein de la sous-région.

Par ailleurs, l'affluence des ONG internationales et le « ni guerre ni paix » a favorisé l'émergence de ce que Vincent Foucher a appelé « les courtiers de la paix »[586]. En effet, pour l'auteur, « *c'est la réapparition des bailleurs de fonds et des ONGs* (qui avaient déserté la Casamance dans le milieu des années 90, du fait d'un pic de violences[587]), *leur intérêt pour les associations locales et les budgets ont mis en œuvre qui ont fait émerger un nouveau groupe social qualifié de « courtiers de la paix ». Composé de jeunes ruraux scolarisés ayant une expérience de la ville, ce groupe se constitue autour de la jonction qu'il assure – plus ou moins efficacement – entre le monde rural et les bailleurs de fonds à la recherche d'intermédiaires capables d'assurer la « traduction » des actions de développement, d'organiser la « participation » et l'« appropriation ». La fonction de courtage a ouvert à ces jeunes scolarisés une possibilité professionnelle dans un contexte où les diplômes ne garantissent plus depuis*

[586] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit. La paternité du terme revient toutefois à Hassane Dramé.
[587] Ndlr

*longtemps l'accès au secteur public, et où le secteur privé est moribond. Au-delà de leurs ambitions personnelles, ces jeunes courtiers contribuent à rompre l'enclavement des communautés isolées par la guerre, qui reprennent ainsi le dialogue un temps interrompu avec l'État. Ainsi, en dessous et en lien avec la société civile « officielle » et formalisée, celle qui est adoubée par les bailleurs de fonds, des sociétés civiles plus discrètes se constituent dans les villages autour de ces jeunes courtiers, des chefs et petits notables, des transporteurs, des agents de santé et des enseignants ».*

Sur le terrain, on constate que les courtiers de la paix se déclinent également au féminin. Les courtières de la paix sont également à la croisée des mondes ruraux et urbains ; elles ont généralement effectué leurs études à Dakar, reviennent à Ziguinchor et trouvent une opportunité de carrière grâce au « ni guerre ni paix ». Elles deviennent des chargées de projet, des chargées de communication, des chargées de déploiement, des relais communautaires, « des points focales » au cœur même des villages. En tant que femmes elles rencontrent moins de difficultés auprès des populations mais aussi auprès des protagonistes au conflit pour dérouler les projets financés ; en tant que filles du terroir, elles ont plus de facilité à convaincre grâce à la connaissance de la langue et la maitrise du milieu géographique. Tout cela leur facilite leurs entrées dans le monde rural.

Le « ni guerre ni paix » a donc permis la mise en place d'une « chaîne d'empowerment ». Si les femmes de la PFPC ont rendu possible « l'empowerment » des femmes bénéficiaires de leurs projets (majoritairement issues des zones rurales), leur propre « empowerment » a été permis et rendu possible par les bailleurs internationaux. Elles ont ainsi pu se projeter sur la scène médiatique pour faire entendre leur voix et remplir ce rôle qui leur a été conféré en 2012 par le Président Macky Sall « *Être un troisième acteur sur la question casamançaise après l'Etat et le MFDC* ». Elles obtiennent désormais des audiences avec les représentants de l'État et les différentes factions du MFDC, et ont même été reçue à plusieurs reprises par le Président de la République et la Première Dame. Dès lors, nous allons nous intéresser à l'impact politique des femmes de la PFPC sur la question du règlement du conflit.

## 2. Perception de la PFPC par les populations et par les belligérants : problèmes de légitimité, de neutralité et de représentativité

Sur le plan politique, la mobilisation des femmes leur a permis de se hisser à un rang d'acteur incontournable sur la question du règlement du conflit. Elles sont devenues des actrices de premier plan pour sa cessation, et des interlocutrices auprès des deux protagonistes. Toutefois, l'accès aux protagonistes reste inégal tant la légitimité des femmes de la PFPC est contestée, critiquée, remise en question.

En effet, l'accès aux belligérants semble inégal. Les femmes obtiennent un accès privilégié auprès des instances étatiques. Comme annoncé, elles obtiennent des audiences avec les représentants de l'État et ont même été reçue à trois reprises par le Président de la République et la Première Dame. A l'occasion de ces audiences les femmes effectuent un plaidoyer politique et présentent leurs doléances[588]. Les femmes ont ainsi pu sensibiliser les dirigeants à l'urgence de mettre un terme définitif au conflit ainsi qu'aux préoccupations et difficultés des populations casamançaises, difficultés créées ou exacerbées par le conflit. Elles ont pu saisir l'occasion pour leur soumettre et leur faire signer (comme garantie de prise en considération et d'approbation) des mémorandums. Dernièrement en 2019, un Livre Blanc a été confectionné par les femmes de la PFPC après des mois d'enquête et de recueil des préoccupations des populations (voir en annexe 4 les conclusions et les recommandations du Livre Blanc, projet auquel j'ai participé dans le cadre de notre recherche pour observer « de l'intérieur » les méthodes de travail de la PFPC).

Les autorités étatiques saluent souvent cet engagement des femmes au plus près des populations de Casamance. Lorsque les organisations féminines présentent ou soumettent des projets visant à accompagner les populations dans leurs efforts de résilience, elles obtiennent même de la part de l'État un appui financier afin dérouler leurs programmes. Le Centre Kullimaaro, initialement mis en place dans le cadre d'un partenariat avec ONU Femmes en 2014 qui ne devait durer que deux ans, a pu être relancé grâce à un financement accordé par la Première Dame en 2016[589]. En outre, le programme pour la mise en place de biodigesteurs dans les zones rurales est déroulé

[588] Menées la plupart du temps par les ONGS, le plaidoyer est la défense écrite ou orale ou un ensemble d'actions ciblées en faveur d'une opinion, d'une cause, d'une politique ou un groupe de personnes. À la différence du lobbying, une action de plaidoyer s'exerce dans l'intérêt d'un tiers. Exercée sur le plan politique, elle vise à influencer une décision, changer une cause ou changer la législation qui affecte cette cause.
[589] Extrait d'entretien, Ziguinchor, novembre 2018

en partenariat avec le Programme National de Biogaz du Sénégal (PNBS) dans le cadre d'un partenariat mis en place jusqu'en 2019[590]. Aussi, dans leur projet de lutte contre la déforestation dans le Niaguiss (projet SCOPE), la PFPC a pu coordonner en 2015 quatre opérations de saisie des fraudeurs de bois menées par le Comité inter-villageois (CIV) du Bayotte Est, en collaboration avec l'autorité administrative locale, les élus, le service des eaux et forêt et l'armée[591]. C'est d'ailleurs dans cette même localité du Bayot Est qu'a eu lieu la tragique tuerie de 13 villageois en 2018, toujours en lien avec cette coupe de bois illégale.

Malgré tout, l'on remarque que le plaidoyer politique mené par les femmes est toujours sans effet. Le « ni guerre ni paix » n'est pas synonyme d'une fin définitive du conflit, bien au contraire ; les populations craignent que ce ne soit en réalité « *une cendre qui cache en dessous des braises* »[592]. Le climat d'insécurité est plus que jamais persistant avec des mines anti personnelles qui continuent à faire des victimes du côté des civils comme du côté des militaires, des braquages, des disparitions et des tueries occasionnelles. La signature des memorandums et autres documents de plaidoyer s'apparente en réalité plutôt à des déclarations de bonne intention, sans effet concret sur la trajectoire du conflit.

Certains auteurs (Foucher 2009; Marut 2010) vont plus loin en soulignant l'instrumentalisation de ces femmes par l'État sénégalais. Encourager les initiatives de la société civile devient pour l'État une stratégie de guerre dans la mesure où il contrôle leurs marges d'action, et que celles-ci vont dans son sens. En effet, selon V. Foucher[593], « *Le conflit a affecté très fortement l'accès aux services de base comme la santé et l'éducation, alors que militaires et maquisards ont réquisitionné des écoles et des postes de santé comme cantonnements et que les mines ont pilulé jusqu'à l'intérieur même des habitations. Dans ce contexte, les organisations de la société civile ont joué un rôle central dans l'établissement d'une coopération entre l'État et les associations villageoises pour redéployer des services de santé et d'enseignement : dans les années 2000, des villageois (jeunes diplômés sans emplois, enseignants ou infirmiers à la retraite, matrones « traditionnelles ») ont été recrutés, ont reçu des formations auprès des services de l'État, et ont été déployés sur le terrain. Ils n'ont pas le statut de fonctionnaires, et reçoivent une rémunération en argent et en nature fournie à parts variables par l'État, certaines organisations internationales (dont l'Unicef) et les cotisations villageoises. Pour les*

[590] Extrait d'entretien, Ziguinchor, septembre 2017.
[591] Documents de terrain.
[592] Extrait d'entretien, Marssassoum, septembre 2019.
[593] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

*maquisards, ces para-fonctionnaires sont des cibles interdites, puisqu'ils procèdent des communautés elles-mêmes. Pour Dakar, cette manière de faire répond à plusieurs impératifs : éviter d'exposer des fonctionnaires ; pallier à la rareté persistante des ressources en se « déchargeant » sur d'autres acteurs ; et enfin « faire de l'État » sans le dire, c'est-à-dire réinscrire les communautés dans la sphère étatique (idem). Plus largement, jusque dans les zones contrôlées par les séparatistes, ces organisations prennent en charge des fonctions paraétatiques* ».

De manière plus spécifique en ce qui concerne les organisations féminines, nous avons analysé leur mise en avant du volet développement dans leurs projets : « *La paix c'est le développement, car il ne peut y avoir de développement sans paix et de paix sans développement* »[594]. Or, précisément, toujours selon V. Foucher, « *Le redéploiement des outils du « développement » se fait toujours au bénéfice de l'État, dans la mesure où il améliore ses capacités et où il le « réenchante » aux yeux de la société, qu'il participe à sa « formation », c'est-à-dire à la (re)diffusion de l'idée d'État dans la population (idem). Ainsi, à nouveau, la Casamance attend un « développement », et même si celui-ci se fait maintenant au nom des « communautés », c'est de l'État qu'on attend l'encadrement, les budgets, la coordination. Les actions de développement relancées par les organisations féminines avec l'affluence des bailleurs de fond dans les années 2000 s'inscrivent donc pleinement dans la relance du grand récit du développement opérée au même moment par le régime : alors que le délaissement de la Casamance par l'État occupe un rôle central dans les griefs du MFDC, les autorités s'attribuent en effet une mission de coordination de l'action des OSC et des bailleurs de fonds pour démontrer qu'il prête une attention particulière à la région.. En cumulant l'argent public et l'argent des bailleurs de fonds, des investissements fantastiques sont régulièrement annoncés de manière triomphale ; 114 milliards de francs CFA (173 millions d'euros) en 1999 ; 66 milliards en 2001, 140 milliards en 2003. À la fin de l'année 2000, à la demande du ministère sénégalais de l'Économie et des Finances, un Programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance est élaboré en collaboration entre l'État et les bailleurs de fonds* ». Dans la même lignée, il faut souligner que l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC) est mise en place en 2004 ; en 2013, on voit la création du Projet Pôle de Développement de la Casamance. Entre 2013 et 2019, 600 milliards de francs Cfa sont déclarés avoir été injectés dans la région naturelle de Casamance

[594] Extrait d'entretien, Ziguinchor, septembre 2017

pour le financement et la réalisation de plus de 60 projets, notamment à travers ces agences[595]. Pourtant comme évoqué dans le sous-chapitre concernant les conséquences du conflit (voir Partie 2, Chapitre 5, II, 3), aujourd'hui encore, près de 70% de la population vit encore sous le seuil de pauvreté en Casamance (Darame, 2019).

V. Foucher analyse également certaines interventions des femmes de la PFPC en les inscrivant dans la lignée des prérogatives de l'Etat, ce qui fait basculer, de manière consciente, voulue ou non, le rapport de force en sa faveur[596] : « *Certains programmes déployés par les organisations féminines touchent des domaines normalement typiques et exclusifs de l'action étatique dans les contextes de post conflit. C'est le cas concernant la question de l'aide au retour des réfugiés. En effet, les programmes d'appui au retour des déplacés et réfugiés comprennent une variété d'éléments : transport pour le retour, réhabilitation ou reconstruction des maisons (y compris la fourniture des tôles ondulées pour la couverture des maisons, poste de dépense majeur dans une région où les maisons sont construites en banco), fourniture d'une aide alimentaire de soudure, de semences et d'outils agricoles, réhabilitation des équipements publics des villages abandonnés. Souvent, les programmes sont menés en coopération avec les organisations internationales mais aussi avec l'Etat. D'autres programmes ont également visé la démobilisation des combattants. Or ce faisant, les organisations mettent en œuvre d'aspects classiques des programmes de post-conflit. Mais dans un contexte où l'on n'est précisément pas dans le post-conflit, ces programmes ont une dimension politique immédiate puisqu'ils affaiblissent les factions combattantes et leur base sociale (idem). Certaines OSC contribuent ainsi de facto à la démobilisation discrète, « par le bas », de deux groupes stratégiques – les combattants séparatistes et les réfugiés - sur lesquels ils trouvent appui* ». Pour illustrer cet argument, Vincent Foucher évoque la lisière souvent floue entre l'État et les organisations de la société civile en donnant l'exemple d'organisations financées par l'Usaid qui organisent la distribution aux réfugiés de tôles fournies par le gouvernement et transportées par des camions militaires, ou de représentants sénégalais d'organisations de la société civile qui sont engagés dans des missions de facilitation diplomatique entre les autorités sénégalaises et les autorités de la Guinée Bissau voisine où sont installés des réfugiés casamançais (idem).

---

[595] Malick Wade, *Paix en Casamance : il faut un Sénégal honnête et droit*, https://senegalblackrainbow.org/2020/06/15/il-faut-un-senegal-honnete-et-droit/, 15 juin 2020, (consulté le 8 juillet 2020).

[596] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

Tout cela accentue l'idée que la prolifération des organisations de la société civile, notamment celle des organisations féminines, est en réalité encouragée par l'État afin d'affaiblir la rébellion. En cela, les organisations féminines peuvent constituer une stratégie de guerre dans le sens où elles mènent des missions par procuration pour l'État (ce qui laisse à comprendre les raisons de ce qu'on a appelé le « laisser-faire institutionnel »). Le développement devient en réalité une condition *sine qua non* de leur existence, et elles ne peuvent qu'y adhérer dans une logique de survie. Au-delà de cette logique *donnant-donnant*, le développement est perçu comme un moyen utilisé par l'État pour acheter la paix.

Certaines organisations ont pourtant conscience de cet état de fait et assument parfaitement cette dimension de leur action : « *Vous savez, on ne peut pas non plus trainer l'État et le MFDC par le col de chemise à la table des négociations. Leurs positions semblent inconciliables : pour l'Etat c'est le développement avant la paix, et pour le MFDC il faut la paix (dans l'indépendance) avant de parler de développement. Donc nous, en attendant, on fait ce qu'on peut* »[597]. Considérant cette situation d'impasse, de conflit suspendu, elles n'ont d'après elles que ce moyen pour agir, en venant en aide aux populations victimes qui sont dans un grand besoin. Ainsi, face à l'inaction des belligérants pour résoudre le conflit et mettre en place des programmes de post conflit en faveur de la recontruction de la Casamance, elles inversent le processus en mettant en place des programmes de post conflit dans le « ni guerre ni paix » au nom de l'intérêt supérieur des populations. Elles démontrent ainsi, tout de même (et pour relativiser les thèses de V. Foucher), leur capacité à intervenir sur des domaines sensibles et dans des zones géographiques difficiles voire interdites pour les belligérants.

La projection des femmes dans le « ni guerre ni paix » a donc pu être perçu comme « autorisé » par les hommes. Le « ni guerre ni paix » a laissé un vide, mais ce vide est volontaire de la part des belligérants ; « *si la société civile peut s'entremettre, c'est précisément parce que les deux parties au conflit ont l'une comme l'autre des bonnes raisons d'adopter une position attentiste et de lui laisser ainsi une place. L'État y gagne en comptant sur le « pourrissement » du conflit ; mais le MFDC y gagne également, car affaibli et désuni il n'a pas les capacités de faire face*[598]. Cette position est toutefois, ici encore, à relativiser : les femmes tirent également parti dans cette accalmie, elles ne sont pas que des spectatrices passives ou des pions avancées par l'un ou l'autre des belligérants. Pour tous les avantages développés autour de la notion de « cadre

[597] Extrait d'entretien, Ziguinchor, septembre 2018
[598] V. Foucher, « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », art cit.

de la paix », elles se positionnent aussi volontairement dans l'échiquier du « ni guerre ni paix ». On peut donc ici plutôt parler de convergence d'intérêts[599].

Il faut toutefois souligner que la coopération existante entre les organisations féminines et l'État n'excluent pas des formes de remise en question par l'État lui-même. En effet, en 2019, la publication du Livre blanc coïncidait avec la tenue de l'élection présidentielle au Sénégal. Il était alors initialement prévu de faire prendre connaissance de ce Livre blanc à tous les candidats à la présidentielle afin de les sensibiliser aux besoins et aux attentes des populations de Casamance. La bonne prise en compte de ces préoccupations devait être actée par une signature. La plupart des candidats ont accepté de signer à l'exception de Macky Sall, qui a déclaré avoir déjà signé un document similaire lors de sa précédente campagne électorale en 2012. On voit ainsi que les signatures des autorités, dont se satisfont (peut être par dépit) les organisations féminines ne sont pas forcément suivies d'actes concrets allant dans le sens d'une résolution définitive du conflit. Au mieux, elles sont récompensées de leur engagement par des financements supplémentaires ; pourtant, même si leurs projets sont bénéfiques pour les concernés, ils alimentent en réalité le « ni guerre ni paix » au lieu d'y mettre fin.

C'est au vu de cette relation plutôt proche avec l'Etat que l'accès au MFDC est plutôt limité. En effet, si les femmes établissent un dialogue plutôt aisé avec les autorités sénégalaises, celui avec les combattants du MDFC est plus difficile. Ces derniers contestent leur légitimité et remettent en cause leur neutralité.

La légitimité des organisations féminines pour porter le combat de la paix est fortement contestée par les maquisards. Celles-ci sont accusées de s'être engagé sur les questions de paix par pur opportunisme et d'utiliser le conflit comme fond de commerce. Sont dénoncés les biens matériels ainsi que le confort personnel acquis grâce au conflit : berlines, voitures 4x4, climatiseurs et ordinateurs dans les bureaux etc. Elles ont ainsi pu faire l'objet de menaces directes et publiques de la part du MFDC, qui les accuse « *de vivre du conflit casamançais*[600] ». La critique est même formulée contre les femmes autochtones ; les combattants dénoncent l'instrumentalisation de la tradition dans le seul but de capter les fonds. Les maquisards ne font pas de différence entre Kabunketoor et Usoforal dans la mesure où elles sont toutes les deux intégrées à la Plateforme, avec d'autres entités. Les divisions internes de la PFPC sont ainsi

[599] Extrait d'entretien avec Fatou Sarr, octobre 2020.
[600] Site web Le Journal du Pays, *Casamance : La plateforme des femmes et le GRPC dans une opération de levée de fonds lors de la journée internationale de la paix*, http://www.journaldupays.com/2017/casamance-la-plateforme-des-femmes-et-le-grpc-dans-une-operative-de-levee-de-fonds-lors-de-la-journee-internationale-de-la-paix/ , 22 septembre 2017, (consulté le 5 février 2019).

perçues comme une compétition pour gagner sa part dans le marché de la paix. Ils dénoncent également le « spectacle de la paix » qui se déroulent lors de leurs manifestations et cérémonies (la Journée Internationale de la Paix qu'elles célèbrent chaque 21 septembre a pu être pointée). En cause, la représentativité de leurs invités : si parfois ceux-ci ont pu être légitimes, de plus en plus, pour représenter le camp des maquisards, elles n'invitent des membres d'une aile politique « modérée », ouverte aux négociations avec l'État et souvent totalement déconnectée de l'aile militaire. En outre, des femmes en tenues traditionnelles sont mises en scène comme gage d'ancrage et d'authenticité. Ces femmes sont parfois invitées par Kabunketoor, car ce sont elles qui ont plus de connexions avec les femmes autochtones et dites « traditionnelles » (d'où l'intérêt et l'importance de maintenir Kabunketoor dans la Plateforme). Or, ces femmes sont souvent présentées comme représentant les « femmes du MFDC », alors qu'elles sont reliées en réalité à une aile politique déconnectée de *Atika* qui les choisissent et qui leur dicte leur conduite.

La neutralité des organisations féminines est également remise en question par les combattants. Celles-ci sont perçues comme prenant cause et partie pour l'État sénégalais. Le fait que la création même de la Plateforme ait été encouragée par l'État sénégalais à travers un financement conséquent devient un péché originel[601]. Elles sont donc perçues comme étant à la solde de l'État et prenant partie pour l'État qui les appuie, les renforce et les encourage dans des activités qui vont dans son sens. Les distinctions reçues, les financements reçus pour la mise en place de projets ainsi que les réceptions par les autorités étatiques, très médiatisées par ailleurs, confortent cette idée. Dans les projets développés, l'axe développement pose question dans la mesure où il affaiblit la pertinence du combat indépendantiste. Aussi, les programmes de pardon, de dialogue et de réconciliation sont perçus comme allant dans un sens unique : c'est le MFDC qui doit accepter de dialoguer avec l'État, ce sont les combattants (notamment les démobilisés) qui doivent se faire pardonner. La paix devient synonyme d'abandon des armes, sans même des propositions alternatives à l'idée d'indépendance. Aussi, est dénoncé le fait qu'à l'occasion de leurs grands évènements, dans leur discours, les femmes insistent davantage sur la division interne du MFDC comme frein au processus de paix, plutôt que sur la gestion non exempte de reproches du dossier casamançais par l'État.

[601] Extrait d'entretien avec un combattant du MFDC, novembre 2018. La création de Kabunketoor et sa scission avec Usoforal dès le début des années 2000 aurait eu lieu suite (entre autres ; voir chapitre 7, II, 2) à des divergences concernant le partage de fonds alloués par la Présidence.

Ainsi le MFDC, aussi fractionné soit-il, ne répond jamais directement aux sollicitations de la Plateforme. Il envoie en lieu et place des émissaires, et les femmes reconnaissent elles-mêmes les difficultés à dialoguer avec les chefs des fractions rebelles mais aussi avec les femmes du MFDC. Les émissaires eux-mêmes posent parfois problème quand ils deviennent des « fossoyeurs de la paix » ou des « Messieurs Casamance, réputés vouloir acheter la paix en soudoyant les maquisards (et en prenant leur part du gâteau). Du côté du MFDC également, les membres du bureau politique avec qui les dialogues sont menés posent paprfois problème lorsqu'ils n'ont aucune légitimité auprès du maquis.

Auprès des populations, les femmes de la PFPC ne font également pas l''unanimité. La PFPC est mal perçue par une partie de la population. Certains les perçoivent comme vivant du « business de la guerre », sur le dos de la population meurtrie. Ironiquement, les femmes sont désignées comme étant les femmes des « *billets sacrés* » et non des « *bois sacrés* ». Pour d'autres, en particulier les nombreuses bénéficiaires des projets déployés, les femmes de la PFPC jouent un rôle important pour la résilience et la réconciliation, et font un travail louable pour la fin définitive du conflit.

Ainsi, l'accès des femmes aux belligérants reste inégal. Dénoncées d'agir pour l'État par procuration, leur neutralité et leur légitimité fait débat. Auprès de la population, elles ne font pas non plus l'unanimité.

### 3. Effets sur les rapports de pouvoir : un leadership sous contrôle

Dès lors, lorsqu'on porte un intérêt sur l'impact de la mobilisation des femmes sur le plan politique, force est de constater qu'il est minime voire inexistant. Leur plaidoyer n'a pas abouti à une fin définitive du conflit.

En réalité, dans une perspective genrée, nous pouvons affirmer que la montée en puissance des femmes n'est pas synonyme de transformation des rôles de genre. Leur projection et leur investissement des sphères publiques et politiques n'ont pas eu d'effet transformateur ni sur le conflit ni sur leur rôle genré. Les hommes contrôlent somme toute tous les leviers pouvant peser concrètement sur la résolution du conflit.

En effet dans ce conflit, les femmes de la PFPC restent cantonnées par les hommes dans des domaines traditionnels et conformistes. Leurs projets et domaines d'intervention relèvent de

l'affect et du *care* (sensibilisation à la paix, plaidoyer pour la paix, secours, assistance, aide aux populations victimes ou vulnérables), et du social. Même leur plaidoyer politique s'apparente plus à de la sensibilisation dans la mesure où il n'a aucun effet sur les décideurs (hommes). La marge de manœuvre des femmes est en fait réduite, la latitude de leur activisme limitée. La sphère où se décident la paix et la guerre reste le précarré des hommes qui en verrouillent les accès (aux femmes). Ces dernières occupent donc un espace (celui du « ni guerre ni paix ») que les hommes leur concèdent volontiers tant que cela reste dans le prolongement de leur rôle genré. Pour l'État, les programmes déployés ne constituent aucune menace sécuritaire ou idéologique, bien au contraire, il encourage les femmes par des financements de temps à autre. Le MFDC quant à lui reste pour le moment impuissant face à cette stratégie subtile mais ne manque pas de proférer des menaces et de critiquer de temps à autre les femmes.

Du côté des femmes, elles renient leur instrumentalisation. Elles déclarent avoir les moyens et les capacités de déployer des actions dans des zones et sur des problématiques où les hommes ont démontré leurs limites.

En tout état de cause au Sénégal, le processus de paix reste résolument androcentré. Les femmes se heurtent toujours à un plafond de verre[602]. Appliqué au contexte casamançais, l'expression est pertinente pour décrire l'exclusion des femmes de la PFPC aux sphères des décisions politiques pouvant être déterminantes sur le règlement du conflit. Toutefois, l'expression renferme une dimension professionnelle dont les femmes elles-mêmes n'ont pas l'ambition : elles n'ont pas la prétention de vouloir faire une carrière politique pour peser sur la résolution du conflit. Elles se suffisent encore largement de leur engagement associatif. Les plus instruites d'entre elles qui pourraient prétendre à des postes de décision similaires aux hommes pour peser dans la gestion du conflit n'en expriment ni le besoin ni la volonté. De même, cet engagement associatif ne va pas jusqu'au militantisme, voire à l'activisme : non seulement le but unique et prioritaire des femmes de la PFPC n'est pas de faire cesser le conflit (de nombreuses activités annexes sont déployées, comme nous l'avons vu, tendant même à rendre secondaire le plaidoyer pour des négociations politiques sincères) mais surtout elles ne mettent pas dans cette cause un zèle notoire pouvant aller jusqu'au prosélytisme, voire à l'action violente. Les femmes se

[602] Très utilisé dans la sociologie du travail ou des organisations, le plafond de verre est une expression apparue aux États-Unis à la fin des années 1970. Elle désigne l'ensemble des obstacles que rencontrent les femmes pour accéder à des postes élevés ou à des postes de décision dans les hiérarchies professionnelles. La sociologue Catherine Marry préfère pour sa part parler de « ciel de plomb » pesant sur les femmes (https://www.scienceshumaines.com/peut-on-en-finir-avec-le-plafond-de-verre_fr_22408.html)

suffisent de l'espace circonscrit du « ni guerre ni paix » où elles sont maintenues par les hommes. Leur montée en puissance n'a pas remis en cause le patriarcat politique.

Néanmoins, d'après ces femmes, le climat d'accalmie actuellement prédominant depuis huit ans aujourd'hui en Casamance est à attribuer au succès de leur plaidoyer. En effet, depuis 2012 où ont éclaté les derniers affrontements entre l'armée et le MFDC dans la zone de Nord Sindian, il règne une paix relative en Casamance, qu'on qualifiera plutôt de « paix armée ». Selon les femmes de la PFPC, elles ont contribué fortement à l'accalmie en Casamance en démontrant, surtout avec leur union au sein de la PFPC, une volonté populaire de masse en faveur de la paix. Les programmes portant sur le règlement des conflit inter et intra villageois de même que les programmes portant sur la réconciliation ont permis l'apaisement du climat social au niveau local. En plus de contribuer à l'accalmie, leur mobilisation a indubitablement eu un impact positif sur l'apaisement du climat social en Casamance.

Certains comme Marut et Foucher ont cependant émis des réserves par rapport à ce rôle déterminant des organisations féminines sur le climat d'accalmie actuel : selon eux, il résulte strictement d'une stratégie politico-militaire des belligérants, comme nous l'avons précédemment argumenté.

Ainsi, la gestion androcentrée du conflit casamançais perdure jusqu'à nos jours. Auprès des belligérants, les femmes sont encouragées ou au contraire critiquées. Leur plaidoyer, même s'il est pris en compte, ne produit aucun effet palpable sur la trajectoire du conflit dont la fin définitive n'est toujours pas actée. Leur engagement n'a pas encore d'effet « troublant » sur le patriarcat politique. C'est pourquoi, nous parlerons d'un « leadership sous contrôle »[603].

C'est véritablement au niveau des populations, plus spécifiquement les bénéficiaires de leurs projets, que leur engagement a eu de réels résultats. Leurs activités ont également eu pour effet une transformation sociale profonde du statut des femmes sur les plans économique, politique et social dans les zones d'intervention. C'est ce que nous proposons d'analyser, toujours dans une perspective genrée.

[603] L'expression s'inspire de l'« émancipation sous contrôle » développée E. Bouilly et O. Rillon pour théoriser la division sexuelle du travail militant en contexte africain (Bouilly et Rillon 2016, p12)

## II. Au niveau micro : une autonomie sous contrôle

### 1. L'autonomisation des femmes et la féminisation du travail informel

C'est sur le plan micro et dans le domaine social que l'engagement des organisations féminines a produit les effets les plus transformateurs. En effet, les projets et programmes mis en place ont été d'une grande aide pour des populations bénéficiaires. Les différents programmes qu'elles ont eus à déployer à leur endroit afin de les accompagner dans leurs efforts de résilience leur ont été d'une aide cruciale, parfois vitale. Ces programmes ont participé à la transformation du statut des femmes et leur ont parfois permis de développer une certaine forme de leadership à un niveau local.

C'est dans le domaine économique que ce leadership des femmes est plus visible. Grâce ou à cause de la guerre, la femme casamançaise qui était productrice est devenue commerçante. En se lançant dans le maraîchage, l'élevage (ovins, porcins), la transformation des produits, la teinturerie, la savonnerie, le commerce etc, elles sont devenues des commerçantes et ont donc acquis un pouvoir d'achat. Ce pouvoir d'achat, elles l'acquièrent sans pour autant se lancer dans des migrations saisonnières. En restant sur place et en bénéficiant de l'encadrement des organisations féminines, elles réussissent à acquérir un certain capital. De fait de nos jours, les femmes sont partout visibles dans les marchés et sur les places publiques, menant des activités de petits commerces, ce qui était avant la guerre moins visible. Dans beaucoup de ménages interrogés, ce sont elles qui détiennent un pouvoir économique, celles qui ramènent la subsistance et celles qui gèrent les ressources de la famille. Que le mari soit présent, absent, mort ou disparu, elles sont les cheffes de famille.

Les femmes bénéficiaires ont ainsi acquis une autonomisation financière. Celle-ci a pu leur permettre d'épauler leurs maris « vulnérables » et pour les veuves, de se prendre en charge et de prendre en charge leurs enfants, en particulier les déplacées à Ziguinchor qui ont dû faire face à de nouvelles charges (factures d'eau, loyer, nourriture etc).

En réalité, le « ni guerre ni paix » a plus donné aux femmes qu'aux hommes des opportunités d'emploi, que ce soit grâce aux projets dont elles ont bénéficié avec l'aide des associations féminines ou grâce au développement d'un secteur informel qui leur a été plus accessible (vente au marché, sur le trottoir, nettoyage occasionnel ou saisonnier chez des particuliers ou dans le service public etc). Elles se sont alors lancées dans des activités sexuées, dans un secteur

informel plus accessible. Elles ont donc pu plus facilement subvenir à leurs besoins, pallier à la pauvreté dans laquelle elles ont été plongées par le conflit. Les hommes ont vus quant à eux leurs carrières professionnelles être ralenties, écourtées ou avortées. Les femmes ont eu plus de facilités à exercer une activité rémunératrice que les hommes.

Tsjeard Bouta, Georg Frerks et Ian Bannon parlent à cet égard de « *féminisation du travail informel* » en temps de conflit (Bouta et al 2005). Les conflits armés redistribuent les carrières et opportunités d'emplois ; les femmes ont plus d'opportunités dans ce qu'ils appellent l'« *informal urban work* » tandis que les hommes sont limités non seulement dans l'« *informal urban work* » mais aussi dans le « *formal urban work* » : « *Regarding gender-specific differences and gender role changes in relation to work during conflict, many women take on tasks that their husbands or other male relatives had done previously. At the same time, displacement and post-conflict unemployment undermine men's sense of identity as providers, which, in turn, often translates into antisocial behavior and violence directed at women. In the agricultural sector, women may take over responsibility for working the land, caring for livestock, trading, or carrying out wage labor outside the home [...] In urban areas, a kind of "feminization" of the informal sector takes place during conflict. Women may regard work in the informal sector as a way of liberation and empowerment or as a means of exploitation and survival. Regarding the formal sector, key gender differences relate to unequal promotion opportunities, remuneration, rights, and so on for women and men* »[604].

Seulement en Casamance, les femmes se sont lancées dans le secteur de l'emploi informel plus pour des questions de survie et d'obligations familiales que pour des questions de libération et d'émancipation. Nous y reviendrons.

Les organisations féminines ont également contribué à la sensibilisation aux problématiques de genre en Casamance par la diffusion de formations sur les droits spécifiques des femmes. En effet, même si certaines femmes casamançaises ont un statut plus aisé que les autres femmes du Sénégal comme nous l'avons vu, il n'en demeure pas moins qu'elles évoluent dans une société patriarcale dans l'ensemble, avec un patriarcat plus prononcé dans les régions islamisées (Blouf, Fogny). Ainsi, dans les programmes qu'elles déploient, les organisations féminines incluent des questions spécifiques aux droits des femmes, le plus souvent issues des orientations stratégiques des bailleurs. À travers une approche genre où la participation des hommes est encouragée, les femmes « de la base » reçoivent des formations relatives à la lutte contre les

[604] T. Bouta, G. Frerks et I. Bannon, *Gender, conflict, and development*, *op. cit.*, p. 27.

violences faites aux femmes (violences conjugales, viols), contre le mariage forcé, contre l'excision etc. Ainsi, elles sont encouragées à être actrices du changement social au niveau de leur communauté par la promotion et la défense des droits des femmes, le plus grand combat étant aujourd'hui celui du droit à la propriété foncière. Cette perspective est selon les dirigeantes de la PFPC importante car directement liée aux questions de paix : il s'agit aussi d'obtenir la paix dans l'équité, d'où le leadership des femmes. Elles disent ne pas concevoir de paix dans la pauvreté et l'injustice hommes/femmes ; elles entendent ainsi introduire la dimension genre quantitativement et qualitativement.

Le domaine politique n'est pas laissé de côté dans les formations. Il s'agit pour les femmes de faire émerger un leadership féminin non plus seulement au niveau macro mais aussi au niveau micro, pour que les femmes « de la base » puissent elles-mêmes défendre leurs intérêts auprès des élus locaux. Ainsi l'association Usoforal a tout un axe d'intervention intitulé « Leadership et citoyenneté ». Son personnel composé de parajuristes est chargé de former les femmes dans les zones rurales en prise de parole, en lobbying, en leadership féminin, en citoyenneté active, en parité. Il s'agit de promouvoir une parité de qualité, avec une préparation des femmes pour de bonnes campagnes électorales basées sur la connaissance des besoins de leurs milieux, et la capacité à y apporter aux solutions. C'est grâce à ces formations que des femmes adjointes au maire ont émergé notamment dans la zone de Nyassia. Comme nous l'avons vu (Voir Partie 3, Chapitre 7, II, 3), elles ont été accompagnées et épaulées pendant leurs campagnes, et elles continuent à être formées en bonne gouvernance.

Nous voyons réeellement toute la dimension holistique que défendent les femmes dans leur engagement. Il est alors intéressant de voir pourquoi les femmes ont été plus ciblées que les hommes, et ce que cette autonomisation et cet « empowerment » a eu comme conséquence sur les rapports de genre au niveau micro, c'est-dire au sein de la société casamançaise (et non plus au niveau macro, en lien avec le pouvoir et les décideurs politiques).

## 2. Conséquences sur les rapports de pouvoir : une autonomie sous contrôle

Les femmes sont celles qui ont été majoritairement et massivement ciblées pour bénéficier des programmes mis en place par les organisations féminines. Cela n'a pas eu d'équivalent chez les hommes. Certains hommes dirigent d'autres plateformes pour la paix, qui chapeautent même parfois les dites organisations féminines (à l'exemple de la la Coordination sous régionale des

Organisations de la Société civile pour la Paix en Casamance - COSPAC), dans un esprit de rassemblement de toutes les forces vives qui œuvrent pour la paix en Casamance. Toutefois, des organisations masculines ne se sont pas constituées pour venir en aide aux hommes.

Plusieurs raisons sont avancées pour défendre le ciblage spécifique des femmes. D'abord pour des raisons sociologiques, c'est-à-dire propres au contexte : en Casamance, comme nous l'avons vu, le tissu associatif dense déjà existant chez les femmes a facilité leur ciblage. Cette structure pré-organisée n'a pas d'équivalent chez les hommes. Ensuite, le ciblage des femmes est stratégique vu la position sociétale importante qu'elles occupent au sein de leur communauté, comme étudié dans la première partie. Aussi, les raisons sont budgétaires : les groupements féminins pré-établis bénéficiaient déjà pour la plupart d'une caisse commune. De ce fait, les femmes ont été jugées comme ayant déjà des prédispositions pour assurer la gestion financière de leurs gains. Elles ont également été jugées plus fiables : « *Les femmes ici sont les plus aptes à gérer l'argent qu'on leur confie. Elles sont plus aptes à gérer le budget qu'elles dégagent de leurs bénéfices avecleurs activités économiques, ou lorsqu'elles ont une caisse commune. Ici tu n'entendras jamais les femmes être impliquées dans des histoires de détournement d'argent. Toutes les histoires de détournements ou de blanchiment d'argent, lorsque tu regardes de plus près, les auteurs ce sont des hommes. Les femmes sont plus fiables ; on place plus notre confiance en elles*[605]». Enfin, le dernier argument est essentialiste. Les femmes sont jugées plus déterminées à résoudre les problèmes rencontrés par leur famille, plus aptes à prendre en charge leurs enfants « *Lorsqu'on déploie des programmes à destination des femmes, on est sûre qu'elles vont réinvestir leurs gains dans la famille. Une mère, lorsque son enfant ne mange pas, est malade, n'a pas les moyens de se rendre à l'école comme ses autres camarades, elle remuera ciel et terre pour remédier à cette situation. Par contre les hommes, c'est une autre affaire. Tu vas les inclure dans un programme, ils vont utiliser l'argent pour faire la noce, épouser d'autres femmes ou construire d'autres maisons, alors même qu'il y a plus urgent*[606] ». Tout cela explique le ciblage spécifique des femmes qui grâce à cela ont pu bénéficier d'une large gamme de projets ayant rendu possible leur résilience et ayant accru leur autonomie.

Pourtant, paradoxalement, ce nouveau statut social et sociétal des femmes permis par leur autonomisation n'a pas eu d'effet transformateur sur les rapports de pouvoir en Casamance. En effet, cette évolution et cette transgression de leur rôle genré n'inquiètent pas les hommes.

[605] Extrait d'entretien, Nyassia, mars 2019
[606] Idem

Même si la femme en est venue à « porter la culotte », cela n'a aucune incidence sur son statut social. Les femmes elles-mêmes, même dans les cas où elles sont conscientes de ce changement statut, ne le revendiquent pas et n'y cherchent aucune forme de prestige. Elles n'ont pas pour ambition d'utiliser ces nouvelles ressources (matérielles et symboliques) pour remettre en cause le patriarcat. Au contraire, paradoxalement, même si elles sont devenues des « *boroom keur* » (cheffes de famille) elles refusent complètement de le reconnaître[607]. Elles ne perçoivent ce rôle qu'en termes de « soutien », de « compensation », de « secours » ; du fait des effets déstabilisateurs de la guerre, leurs hommes n'étant plus aptes, étant comme on l'a vu vulnérables ou ayant disparus, il est pour elles « normal » qu'elles « prennent leur place » ou qu'elles les « appuient », mais tout en continuant à assumer leur rôle traditionnel. Cela constitue en réalité une double charge pour elles, toutefois nécessaire pour « négocier » leur assise sociale et sociétale. Cette idée a été reprise par Duncanson : « *The increase in female-headed households in post-conflict contexts exacerbates the pressures on women to generate coping strategies. Such strategies thus rely increasingly on informal and often illicit activities [...] Their participation in these war economies demonstrates that women cannot be thought of only as victims in war ; they are actively invoved in negociating survival within and often for their communities* »[608].

En outre, ce pouvoir d'achat grandissant des femmes n'a pas créé des tensions au sein des ménages, car l'argent acquis par les femmes y est entièrement réinvesti. En effet, le nouveau capital acquis par les femmes sert essentiellement à couvrir les besoins de leur foyer. Les revenus économiques ne servent pas des intérêts personnels visant à réinvestir dans un projet personnel émancipateur, à constituer ou augmenter une richesse personnelle[609]. Leur activité économique leur sert à renforcer leur rôle familial, reproducteur, genré. Ainsi, même si les femmes ont gagné en autonomie, celle-ci, en plus de ne pas être transformatrice, a « surchargé » leur rôle au profit des hommes. Dans les cas de déplacement forcé, cette situation est exacerbée.

El Jack (2003) résume bien tous les enjeux de réconfigurations des rôles genrées induits par la guerre, notamment par le déplacement forcé : « *Le déplacement désavantage particulièrement les femmes en ce qu'il se traduit par un accès réduit aux moyens d'assumer la responsabilité d'un foyer et une violence émotionnelle et physique accrue. Le déplacement induit également l'exclusion sociale et la pauvreté — circonstances elles-mêmes susceptibles de prolonger le*

[607] Quelques-unes l'ont admis et en sont fières, mais elles sont en général veuves.
[608] C. Duncanson, *Gender and Peacebuilding*, *op. cit.*, p. 23.
[609] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.

*conflit. Du fait de l'évolution démographique et des conséquences liées au conflit, un plus grand nombre de femmes deviennent chef de famille. Ceci a favorisé des évolutions dans la division du travail qui, si elles ont créé de nouvelles opportunités pour les femmes, ont aussi, à certains égards, réduit leur place dans la société. En dépit d'expériences de vulnérabilité et de traumatismes au cours du processus de déplacement, certaines femmes en retirent un avantage. Elles peuvent se voir donner la priorité à des programmes de formation et de développement en matière de santé et d'éducation, ainsi qu'à des activités génératrices de revenus. Les compétences qu'elles en retirent leur permettent d'assumer de nouveaux rôles au sein de leurs foyers et de devenir les principaux soutiens de famille quand les hommes ont été tués ou ont du mal à trouver un emploi loin de leurs foyers et de leurs communautés. Cette évolution des responsabilités représente un pas vers l'abandon de rôles " masculins " et féminins " stéréotypés. Les hommes, cependant, peuvent réagir à ses évolutions par la dépression, l'alcoolisme et une aggravation de la violence contre les femmes en public et en privé »* (El Jack 2003, p19-20).

Cette violence domestique a pu exister mais n'a pas été relevée au cours de nos enquêtes. Dans les témoignages recueillis, la tendance qui se dégage est plutôt celle de femmes non sujettes à des violences domestiques. Parce que ce sont elles qui couvrent les besoins du foyer, elles sont soit valorisées et encouragées, soit abandonnées à elles-mêmes, ne reçevant dans certains cas aucun appui des maris qui se reposent entièrement sur elles et profitent de la situation. Au nom de sa fonction essentielle dans le ménage, la femme est préservée, épargnée. N'oublions également pas que parmi les femmes interrogées, il y a des veuves.

Tout cela explique le fait que l'autonomisation des femmes n'a pas conduit à leur émancipation. D'abord parce que le capital acquis n'est pas d'une telle importance pour le permettre. Les gains acquis suffisent juste à couvrir les besoins du ménage, la priorité étant pour elles de nourrir leur famille ainsi que de couvrir les frais de scolarité et de santé de leurs enfants : « *Liguey bi moom bakhna mais ci ndiabott bi lay yem* » (« *nous sommes fières d'avoir un travail mais les gains ne servent qu'à couvrir les besoins de la famille* »)[610]. Pour les femmes qui ne sont pas bénéficiaires des projets déployés par les organisations féminines, les gains issus du « système D » sont encore moins importants. Ensuite, parce qu'elles-mêmes ne formulent ni la volonté ni le besoin d'une émancipation. Dans la plupart des cas, elles ne le conçoivent même pas. Pour les femmes (re)mariées, il est primordial pour elles de conserver leur ménage pour des questions de perception sociale, d'obligation religieuse et/ou de protection et de stabilité des enfants.

[610] Extrait d'entretien, Brin, avril 2019

Aussi en Casamance, les organisations féminines elles-mêmes parlent d'autonomisation mais jamais d'émancipation des femmes. Elles veillent à ce que l'adhésion de leurs membres dans leur structure ne crée pas de tensions au sein de leurs foyers. Elles sensibilisent les femmes pour qu'elles informent leurs époux de leurs déplacements et qu'elles les convainquent de l'utilité de leur engagement dans la mesure où eux aussi y gagnent : « *On recommande aux femmes de négocier avec leurs maris, pas de chercher la confrontation*[611]». Ainsi, le plus souvent, les femmes s'engagent avec la permission et l'aval des maris. Parfois, ces derniers sont inclus : « *Dans un programme de maraîchage communautaire déployé dans la zone de Djibélor, nous avons tenu à impliquer les maris afin qu'ils se sentent impliqués et apprécient encore mieux les bénéfices des projets dont bénéficient leurs femmes. Ils étaient chargés du désherbage et du labour, qui nécessite une force physique avec le maniement d'instruments lourds. Ils ont apprécié cette collaboration*[612] ».

La définition d'une femme leader par les femmes dirigeantes elles-mêmes (ou, au niveau local, des femmes appelées « leader communautaires ») conforte également cette thèse. Selon elles une femme, lorsqu'elle exerce un lead, ne cherche en aucun cas de concurrencer les hommes, à prendre leur place ou de remettre en cause leur hégémonie. Les organisations féminines dissuadent de cela, font de la sensibilisation contre cela.

Pour les hommes, cet « empowerment » économique des femmes ne présente que des avantages : elles continuent à assumer leurs devoirs en tant qu'épouses et mères tout en assumant des rôles masculins. Ainsi, les femmes assurent leur devoir et accomplissent celui des hommes sans jamais chercher à remettre en cause leur supériorité. Elles vont même jusqu'à assurer le ravitaillement, les frais de scolarité ou de santé des enfants tout en « restant à leur place ». Selon elles, cela leur permet de gagner l'estime et la reconnaissance de leur mari. Par-là, elles acquièrent en fait un pouvoir économique qui leur permet de mieux « rester au service » de leur mari, de mieux s'insérer dans le schéma patriarcal ; dans d'autres cas, c'est au nom des enfants qu'elles se dévouent ainsi. Dans une large mesure, les femmes évoluent dans une société patriarcale qu'elles tiennent elles-mêmes à préserver ; dans une lignée conservatrice, elles se chargent essentiellement de renforcer les hommes dans leur masculinité[613].

Par ailleurs, les formations sur les droits des femmes suivies par les femmes n'inquiètent pas les hommes. Si elles auraient pu les éveiller sur les formes de discriminations genrées qu'elles

[611] Extrait d'entretien, Ziguinchor, septembre 2018
[612] Extrait d'entretien, Ziguinchor, novembre 2018
[613] O. Journet, « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison », art cit.

subissent et ainsi mener à la révolte ou du moins à la contestation, tel n'est pas le cas. Les effets transformateurs, même s'ils existent, ne sont pas encore visibles sur les rapports de pouvoir. Les formations aux droits restent au stade de la sensibilisation. Concernant les femmes formées en politique, elles n'ont pas encore accès à des postes clés de décision. Au mieux, elles occupent des fonctions d'adjointes ou de conseillères.

L' « empowerment » des femmes au niveau local ne s'est donc pas accompagné d'une remise en cause du système patriarcal. Le niveau de scolarisation globalement bas peut expliquer l'absence d'une possible prise de conscience ; les femmes casamnaçaises évoluent dans des sociétés dont elles ont intégré les codes (sociaux de genre), codes dont elles ne conçoivent même pas de remettre en question et même si elles le souhaitaient, elles sont encore insuffisamment outillées pour. Il n'est pas question de revendiquer une autonomisation encore moins une émancipation ; c'est pourquoi, nous parlerons plus ici d'une « *autonomie sous contrôle* » en lieu et place d'une « *émancipation sous contrôle* »[614] développée Par E. Bouilly et O. Rillon pour théoriser la division sexuelle du travail militant en contexte africain (p12).

## III. Les effets pervers du « ni guerre ni paix »

En somme, globalement, la mobilisation des femmes de la PFPC a eu des résultats discutables. D'une part, grâce à elles, certaines femmes ont obtenu grâce au conflit plus de visibilité, plus de pouvoir économique et plus de reconnaissance sociale, mais elles évoluent largement dans une société patriarcale qu'elles tiennent elles-mêmes à préserver. D'autre part, même si l'engagement des femmes de la PFPC a eu des effets considérables sur le plan socio-économique, sur le plan politique leur plaidoyer ne produit toujours pas de résultat. Du côté des protagonistes au conflit, leur intervention est soit félicité, appuyé et encouragé par des déclarations de bonnes intentions, soit décrié et critiqué. Dans tous les cas, il demeure sans effet sur la trajectoire politico-militaire du conflit quant à son règlement.

Au niveau interne, les divergences de méthodes et stratégies opérationnelles pour faire du *peacebuilding* font état d'une diversité intersectionnelle en termes de genre, de classe et d'ethnicité qui ont pu soulever des problèmes de légitimité et de représentativité.

[614] Emmanuelle Bouilly et Ophélie Rillon, « Relire les décolonisations d'Afrique francophone au prisme du genre », *Le Mouvement Social*, février 2016, n° 255, p. 3-16.

Des limites sont également à souligner au niveau opérationnel et géographique. En effet, les actions déployées par la Plateforme sont géographiquement limitées. Leurs projets sont surtout concentrés en Basse Casamance et encore, surtout au niveau de la rive sud. Par exemple, les femmes de la PFPC sont encore méconnues des populations de certains villages de la commune de Djibidjone (Nord Sindian) frontaliers avec la Gambie. Or, des entretiens approfondis dans ces localités, longtemps classée zone rouge du fait de la présence toujours effective à ce jour de la branche la plus radicale du MFDC, ont montré que les populations ont un besoin urgent d'aide et d'assistance.

Une autre limite de la PFPC est au niveau opérationnel. Dans une logique de survie institutionnelle, certaines organisations déploient des programmes dictés par les bailleurs sans juger de la pertinence et de l'efficacité opérationnelle de ces projets sur le terrain. Parfois, les projets ont lieu dans des zones où les thématiques des programmes en question ne sont pas pertinentes. C'est le cas par exemple des programmes portant sur les thématiques comme l'excision ou encore les mariages précoces, déployés dans les zones du Bandial ou encore du Kasa, qui sont inadaptés car dans ces zones, comme nous l'avons évoqué, l'excision n'existe pas. De même, les mariages précoces sont peu courants car les femmes se marient par tranche d'âge située entre 16 et 20 ans. Par contre dans la zone du Fogny, nos résultats d'enquête montrent que l'excision est encore une pratique largement répandue ; pourtant, comme évoqué, c'est une zone qui compte très peu d'ONG du fait de sa dangerosité. Aussi, certains projets, dont les bénéficiaires louent les avantages et bénéfices, s'interrompent parfois brusquement selon l'échéance fixée par les bailleurs, qu'il soit abouti ou non. Les investissements ne sont parfois pas durables ; certaines femmes ont regretté voir un programme dont elles bénéficiaient prendre fin brutalement alors qu'il commençait à peine de porter ses fruits.

Aussi, dans la course aux financements, beaucoup d'organisations de la société civile font la même chose. Elles déroulent les mêmes projets dont elles revendiquent chacune la paternité. Par exemple, la COSPAC a pu revendiquer la paternité du projet des Consultations Publiques à l'échelle de toute la Casamance. Les financements tardant, ils ont accusé la PFPC d'avoir volé l'idée du projet et de l'avoir déroulé plus tôt qu'eux, en 2018 (ce projet de la PFPC a bénéficié du financement de l'USAID). Une fois les financements arrivés, ils ont tout de même déroulé le programme en 2019, même si les localités ont pu varier. Ce chevauchement va de pair avec multiplication de bailleurs qui financent les mêmes programmes chez différents acteurs, d'où l'accentuation d'une compétition dans le cadre d'une course aux financements.

Mais surtout, l'évolution du conflit casamançais a occasionné une redéfinition des notions de guerre et de paix. D'une guerre classique opposant deux entités bien définies (l'Etat au MFDC) sur un territoire donné (la Basse Casamance, en particulier au niveau de la banlieue de Ziguinchor jusqu'à la frontière bissau guinnéenne) on est passé à un conflit larvé et asymétrique. La guerre a évolué en « ni guerre ni paix », et la paix en paix armée.

Pour occuper le « ni guerre ni paix », les femmes ont, dans une certaine mesure, mis la charrue avant les bœufs en ayant pour ambition de construire une paix qui n'est pas encore actée officiellement. Au-delà des activités d'accompagnement à la résilience des populations et de dialogue social, les activités d'aide au retour ou encore du DDR sont typiques des programmes de postconflit et sont habituellement entreprises par l'État. Ces programmes ont une dimension politique puisqu'ils contribuent à affaiblir un des protagonistes au conflit, comme nous l'avons vu. Preuve en est l'incident qui s'est déroulé en juin 2020 : des soldats de l'armée sénégalaise, en mission dans des villages de l'arrondissement de Niaguiss pour préparer et sécuriser le retour de populations déplacées depuis le début des années 1990, ont vu un de leurs véhicules sauter sur une mine anti-char. Deux *diambaar* (militaires sénégalais) y ont perdu la vie, deux autres ont été blessés. Selon certaines sources, les mines ont été posées récemment par des éléments du MFDC pour signifier leur opposition au retour des populations.

Par ailleurs, certaines activités déployées par les organisations féminines sont parfois éloignées d'une démarche classique pour mettre fin à un conflit. En plus de tous les projets axés sur le développement qu'on a pu évoquer, d'autres portent sur les thématiques de genre, de reforestation, de développement durable (énergies renouvelables, agroécologie) et sont ainsi éloignées d'un objectif primordial visant à réconcilier des belligérants. Sans nier leur utilité, leur pertinence immédiate pour le retour de la paix questionne, à moins qu'ils ne s'alignent sur les lignes directrices des bailleurs afin d'obéir à une nécessité de survie (en continuant de bénéficier de leurs financements). Aussi, les différentes manifestations posent problème lorsqu'elles sont associées à un spectacle de la paix tant la représentativité des parties invitées ainsi que leur utilité est contestée. Ainsi, les invités de la JIP 2017 (partie MFDC) ont pu être décriés, le programme et le déroulé de la JIP 2018 (voir annexe 5) a pu être assimilé à du folklore. Tout cela donne l'impression d'une paix parodiée, forcée. Toutefois, le « ni guerre ni paix » a créé un vide qu'il a fallu combler car, c'est bien connu, « *la nature a horreur du vide* ».

Sous une autre perspective, on peut ainsi s'interroger sur la proportion des femmes à nourrir ce « ni guerre ni paix » et à concourir à son entretien. Cette situation découle davantage d'un aveu d'impuissance politique : les femmes n'ont pas su convaincre les hommes à mettre un terme au

conflit, que ce soit par la manière pacifique ou par des actions fortes et symboliques qui les auraient poussés dans leur retranchement. Cette impuissance avouée, elles semblent se satisfaire de cette mise en suspens du conflit, voire de s'en féliciter dans la mesure où il se matérialise par une accalmie qui soulage (sans toutefois rassurer) les populations casamançaises, et qu'elles savent tourner à leur avantage.

Au-delà de cet aveu d'impuissance, la question est de savoir si les femmes cadres de la paix n'ont pas un intérêt à ne voir le conflit perdurer et ne pas prendre fin, justement parce que cela signifierait la fin de leurs carrières, la fin des avantages liés à leur statut qu'on a développé. L'idée est envisagée dans la mesure où aucune action coup de poing n'a été entreprise pour bousculer les hommes dans leur inertie. Comme nous l'avons dit, les femmes de la PFPC semblent se suffire voire se satisfaire de ce « ni guerre ni paix », alors même que le mandat de la Plateforme est le retour de la paix. Des intérêts et enjeux de survie semblent limiter la motivation des femmes au stade de la mobilisation et du plaidoyer, sur le plan politique. Cette mobilisation ne va pas jusqu'à l'activisme.

En réalité, celles qui souffrent réellement des conséquences de la guerre, celles qui pâtissent réellement de ce conflit et de cette situation de « ni guerre ni paix », et qui sont les femmes « de la base », ne sont pas assez outillées pour s'organiser, se mobiliser, dialoguer avec les belligérants, interpeller la communauté internationale. Les femmes des zones rurales en Casamance ont très tardivement intégré le circuit de la scolarisation, tout au contraire des hommes[615]. Nous avons vu que l'administration coloniale au Sénégal a ciblé prioritairement les hommes pour instruire et scolariser. En Casamance plus qu'ailleurs dans le Sénégal, jusque dans les années 90, très peu de femmes ont bénéficié d'une alphabétisation, et encore plus rare sont celles qui ont dépassé le collège (cela s'est confirmé lors de nos entretiens ; une seule femme avait fréquenté l'université sur une cinquantaine d'interrogées). De ce fait, elles n'ont pas les ressources nécessaires pour plaidoyer auprès des deux parties prenantes au conflit (en particulier du côté de l'Etat sénégalais), accéder aux institutions, capter des fonds pour se mobiliser, s'organiser, donner de l'ampleur à leur mouvement, peser sur le débat. Elles n'ont pas été formées par les femmes « du haut », celles qui justement détiennent ces capitaux.

[615] Affirmation sur la base du vécu personnel des enquêtées. C'est un fait qui ne concerne pas que la Casamance mais la majorité des zones rurales au Sénégal. Aujourd'hui, suite notamment aux campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles menées par l'Etat mais aussi par le secteur associatif, les filles ont intégré l'école tout autant que les garçons ; aujourd'hui, à l'échelle nationale, la scolarisation des filles tend à concurrence celle des garçons (source ANSD 2013).

L'analyse de l'activisme des femmes du WIPNET au Libéria nous permettra de développer davantage cet argument.

Aussi, on aurait pu penser que même si elles ne disposent pas des mêmes armes que les femmes « du haut », les femmes « du bas » qui souffrent ou ont souffert du conflit auraient pu s'organiser autrement pour peser sur le débat. Car, dans presque toutes les localités de Casamance, les femmes ont vécu le conflit et en souffrent toujours. Seulement, nous avons décrit l'hétérogénéité des sociétés diolas, organisées en « villages indépendants » qui peuvent ne pas s'entendre (au sens propre comme au sens figuré) alors même qu'ils sont voisins. Cette idée s'est confirmée pendant nos recherches : la femme du Bayot n'a aucune idée de la manière dont vit la femme du Fogny, et la femme du Kasa ne comprend pas la langue parlée par la femme du bayot[616]. Cette réalité a une incidence forte sur la capacité des femmes de la base à s'unir, s'organiser, s'entendre, coordonner. Elle a une forte incidence sur la capacité des femmes à dépasser rapidement leurs différences et à parvenir à une cohésion au nom de l'intérêt supérieur de la paix. Le fait même de ne pouvoir parler et comprendre assurément une langue commune est un handicap majeur ; comme nous l'avons souligné, si la langue diola fogny est sensée être comprise par tous en Basse Casamance, il n'est pas forcément parlé par tout le monde. La langue française n'a pas pu jouer ce rôle catalyseur étant donné que très peu ont été scolarisées. Tout cela constitue un frein à la capacité des femmes qui ont vécu la guerre de faire front commun afin de pouvoir convaincre et peser sur le débat par la force du nombre.

Pour ces femmes, en réalité, le conflit a créé un combat pour la survie et non un combat politique (du moins pas prioritairement). N'ayant pas résolu les questions de pauvreté accrues engendrées par le conflit, elles sont plus préoccupées d'abord par leur survie quotidienne et celle de leurs enfants (se nourrir se vêtir se loger etc). Elles ne conçoivent pas prioritairement d'inclure dans leur priorité un combat politique pour la fin du conflit. Les femmes « du haut » ont les moyens de porter ce combat, n'ayant pas ces préoccupations « élémentaires » ; toutefois, leur mobilisation ne porte toujours pas ses fruits.

[616] Constat de terrain.

## Transition vers le chapitre 10

La mobilisation des femmes a eu un réel effet sur la construction de la paix en Casamance, en particulier sur le plan socioéconomique. A travers le déploiement de projets financés par les bailleurs internationaux, elles ont pu assister les populations victimes ou vulnérables, les accompagner et les encadrer dans leurs efforts de résilience. En effet, c'est sur le plan micro et dans le domaine social que l'engagement des organisations féminines a produit les effets les plus transformateurs. Les projets et programmes mis en place ont été d'une grande aide pour des populations bénéficiaires. Ils ont été d'une aide cruciale, parfois vitale. Ces programmes ont participé à la transformation du statut des femmes et leur ont parfois permis de développer une certaine forme de leadership à un niveau local.

Les femmes de la PFPC ont également réussi à faire émerger un leadership féminin, qu'elles incarnent (niveau macro) et qu'elles ont su transmettre pour faire émerger des femmes leaders dans les communautés (niveau micro). Les conditions de possibilité de ce leadership ne se limitent cependant pas à leur mobilisation ; elles sont à trouver d'une part dans le statut social des femmes casamançaises dans la société pré-conflit sur lequel elles ont su s'appuyer, et d'autre part dans une projection sociale permise par une captation des fonds assurée par la présence des bailleurs internationaux. Toutefois, ce leadership des femmes au niveau macro comme au niveau micro n'a pas eu d'effet transformateur significatif sur les rapports sociaux de genre. Même si les femmes ont obtenu, grâce et/ou à cause du conflit, plus de pouvoir économique et plus de reconnaissance sociale, elles évoluent largement dans une société patriarcale qu'elles tiennent elles-mêmes à préserver.

Au niveau politique, les résultats sont encore plus timides. Leur plaidoyer ne porte toujours pas ses fruits et le conflit perdure. En réalité, la sphère où se décide la guerre et la paix reste contrôlée et verrouillée par les hommes (en l'occurrence, les belligérants) qui en ont le monopole exclusif. Les femmes de la PFPC restent cantonnées par les hommes dans des domaines traditionnels et conformistes. Leurs projets et domaines d'intervention relèvent de l'affect et du *care* (sensibilisation à la paix, plaidoyer pour la paix, secours, assistance, aide aux populations victimes ou vulnérables), en somme du social. Même leur plaidoyer politique s'apparente plus à de la sensibilisation dans la mesure où il n'a aucun effet sur les décideurs (hommes). Toutefois, les femmes disent avoir participé à l'installation du climat d'accalmie en Casamance en se faisant les porte-voix d'une société civile lasse de près de quarante ans de conflit. Au niveau local, le travail fait pour désamorcer les petits conflits (souvent directement

liés au « grand » conflit) à travers les programmes de pardon, de réconciliation, de projets communautaires, de dialogue interculturel etc est concluant.

Sur les rapports de pouvoir, ce nouveau positionnement des femmes n'a eu aucun effet transformateur. En réalité, plus largement au Sénégal, les femmes sont inscrites dans un schéma d'arrangement de genre à dominante patriarcal où l'égalité genrée n'est que formelle et républicaine. L'arrangement de genre complémentaire des sociétés bayot est très situé (Basse Casamance) et minoritaire voire exceptionnel. C'est dans ce schéma de type patriarcal que se déploient les mouvements de femmes en Casamance, et c'est dans ce contexte qu'elles ne sont pas parvenues à bouleverser les normes genrées. Leur impact social et économique est certes significatif, mais leur capacité à remettre en question puis à inverser ce schéma patriarcal est à démontrer, encore qu'elle ne l'envisage ou le souhaite.

La dernière sous partie de cette thèse se propose de s'intéresser à un pays où la mobilisation des femmes pour le retour de la paix dans leur pays a été une *success story* : le Libéria. En effet, le Libéria donne l'exemple sur le continent en matière de femmes et résolution des conflits. Une analyse comparée entre l'engagement des casamançaises et celle des libériennes nous permettrait de dégager des pistes de réflexion et des éléments de compréhension de ce qui a fait le succès des unes et constitué des limites chez les autres.

Cette analyse comparée permettra également d'apporter une dimension sous régionale à cette recherche, avec l'ambition d'avoir des éléments d'appréciation permettant de comprendre comment face une même problématique, les femmes ont eu des résultats aussi contrastés.

# Chapitre 10. Femmes pour la paix au Libéria et femmes pour la paix en Casamance : une analyse comparée de l'activisme du WIPNET et de la PFPC

## I. Le Libéria : de la création arbitraire aux cycles de guerre

Cas d'étude du rôle joué par la femme en Afrique dans les périodes de conflit, le Libéria est connu à la fois comme théâtre d'une guerre des plus longues (1989-2003) et des plus sanglantes (guerre des diamants de sang) du continent africain. La guerre a non seulement dévasté le Libéria, mais aussi déstabilisé la Sierra-Leone voisine pendant une décennie entière et menacé sérieusement la stabilité politique de plusieurs autres États africains d'Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso[617]. L'intervention de puissances extérieures telles que les anciennes puissances coloniales mais aussi celle de l'ONU et de l'ECOMOG ont été nécessaires pour limiter ses conséquences. Pourtant, le pays est également connu pour être le pays où la mobilisation des femmes a été la plus forte, la plus médiatisée et la plus réussie pour la fin de la guerre. La mobilisation des femmes a non seulement contribué à mettre fin à la guerre de manière décisive mais elle a aussi abouti à l'élection de la première présidente du continent, Ellen Johnson Sirleaf.

Les causes profondes de la guerre civile sont à trouver dans la spécificité du peuplement de ce pays. En effet, l'actuel Libéria est une terre d'immigration ancienne de différents groupes dits « ethniques » d'Afrique centrale et occidentale. Aussi, vers la fin du 18ème siècle, l'Amérique est agitée par la question de la liberté des esclaves noirs. Dès 1788, donc bien avant l'abrogation de l'esclavage après la Guerre de Sécession (1861 – 1865), une association de pasteurs américains, la « Negro Association of Newport » (Association nègre de Newport) se mit en campagne pour la réinstallation massive des esclaves noirs américains en Afrique. Après deux tentatives infructueuses (en 1815 et en 1820), une autre association philanthropique, l'« American Colonization Society » (Société américaine de colonisation), créée en 1817, prit le relais. Beaucoup de Noirs qui voulaient être intégrés dans la société américaine refusèrent de retourner en Afrique. Mais l'« American Colonization Society » avait beaucoup de moyens ; c'était un puissant lobby qui, en 1820, conclut le fameux Compromis de Missouri par lequel le

[617] Roland Marchal, Comfort Ero et Mariane Ferme, « Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ? », *Politique africaine*, 2002, N° 88, n° 4, p. 5-12.

président James Monroe (1817 – 1825) avait trouvé une solution pour apaiser, provisoirement, les dissensions sur la question de l'esclavage au sein de l'Union. Ce compromis ratifié par le Sénat en 1820 autorisait alors l'émigration d'esclaves nouvellement affranchis vers l'Afrique. L' « American Colonization Society » se donna ainsi pour mission de mettre en œuvre le Compromis de Missouri en aidant les esclaves noirs américains victimes de la traite atlantique à retourner sur leur continent d'origine. Suite au refus de certains Noirs qui préféraient s'intégrer en Amérique, l' « American Colonization Society » transféra en Afrique des esclaves abandonnés par leurs maîtres et, plus tard, des captifs libérés en mer par la chasse aux navires négriers[618].

Le Congrès Américain finança ces opérations, ce qui lui permit d'acheter en 1821, pour 300$ en marchandises, une bande côtière libérienne de 200km de long sur 100km de profondeur estimée suffisante pour y installer une colonie de Noirs américains[619]. Quelques familles s'y établirent. Ce premier établissement reçu le nom de Monrovia en l'honneur de James Monroe, 5ème président des États-Unis. Des gouverneurs blancs, agents de l' « American Colonization Society », se succédèrent de 1822 à 1847 pour la gestion de cette nouvelle colonie ainsi que de l'ensemble du territoire libérien. L'indépendance vis-à-vis des États-Unis fut proclamée en 1847, mais la colonisation se poursuivit et l'immigration se renforça. En 1848, l'indépendance du Libéria fut reconnue par la France et l'Angleterre. Le gouverneur Joseph Jonkins Roberts dirigea le pays jusqu'en 1856. Par la suite, les frontières du Libéria ont été modifiées plusieurs fois au XXème siècle, notamment après que la France l'ait amputé d'un tiers de son territoire pour le rattacher à la Côte d'Ivoire suite à la conférence de Berlin (1884 – 1885). Le Libéria actuel est donc le résultat atypique de plusieurs vagues successives d'immigration et de colonisation.

Seulement, les Americano-libériens (nom donné à ces Noirs Américains réinstallés au Libéria) installèrent au Libéria un véritable régime ségrégationniste, reproduisant le même régime d'oppression qu'ils avaient subi en Amérique. Bien qu'anciens esclaves, ils s'estimaient bien plus « civilisés » que les autochtones puisque formés par les missionnaires méthodistes. Bien que ne constituant même pas 5% de la population libérienne, ils monopolisèrent tous les pouvoirs économiques et politiques du pays et installèrent plus d'un siècle de ségrégation

[618] Serge Daget, *La répression de la traite des Noirs au XIXè siècle : l'action des croisières françaises sur les côtes occidentales de l'Afrique, 1817-1850*, Paris, Karthala, 1997, 625 p.
[619] L. Gbowee et C. Mithers, *Notre force est infinie*, *op. cit.*

institutionnalisée, écartant les autochtones de toutes sphères de décision et de citoyenneté, au point qu'on a pu parler d'« apartheid libérien » (idem).

La société à deux vitesses inégalitaire et discriminatoire qu'on observait au Libéria entre les Américano-Libériens et les autochtones était également présente chez les femmes. En effet, les américano-libériennes jouissaient d'un certain nombre de privilèges en raison de leur héritage américano-libérien. Au XIXème siècle, elles étaient propriétaires de terres et concluaient légalement des contrats juridiques. Elles obtinrent le droit de vote en 1946, bénéficièrent des progrès dans l'éducation, la participation au marché du travail et l'engagement politique.

Ainsi, avant la guerre civile, certaines libériennes bénéficiaient déjà d'un capital social et humain important. Cependant, comme nous le verrons, cette nette fracture sociale qui subsistait chez les femmes entre les Américano-Libériennes et les autochtones aura un impact considérable sur leur mobilisation pour la construction de la paix.

Tubman (1943-1971) fut le premier président au Libéria qui s'engagea à améliorer les conditions de vie des indigènes. Lorsqu'il décède à Londres en 1971, le gouvernement de William Tolbert qui lui succéda (1971 – 1980) fut un gouvernement américano-libérien. Tolbert n'adopta pas la visée « progressiste » de Tubman. Son mandat fut surtout marqué par de fortes tensions sociales ainsi que la menace constante de coups d'État ; en 1980, il fut assassiné par le sergent Samuel Doe.

La première guerre civile (1989 – 1996) a un caractère ethniciste puisqu'elle se déclenche du fait de la politique ségrégationniste mise en place par Samuel Doe dès son accession au pouvoir. En effet, Doe réservait à son ethnie, les Krahns, et à une ethnie alliée, les Mandingues, tous les privilèges à tous les niveaux du pouvoir. La majorité des postes gouvernementaux ainsi que les postes clés dans l'armée et dans l'appareil de l'État leur était réservé. Cette gestion patrimonialiste a attisé les rivalités ethniques et déclenché chez les populations lésées ainsi que chez les adversaires politiques de Doe un désir insatiable de justice et de vengeance. Thomas Quiwonkpa et surtout Charles Taylor, qui deviendra plus tard l'homme fort du Libéria, déclenchèrent une guerre contre Doe, sous la bannière du FPNL (Front patriotique national du Libéria). La répression occasionna, notamment chez les civils, d'horribles massacres contre les Krahns et les Mandingues qui étaient particulièrement ciblés et systématiquement éliminés. Parallèlement, la répression fit des milliers de victimes chez les Gio et les Mano, affiliés aux ethnies adversaires. Samuel Doe obtint une victoire militaire contre Thomas Quiwonkpa, faisant même parader son cadavre mutilé dans la capitale Monrovia. Charles Taylor devint alors son principal ennemi de guerre.

Charles Taylor devint l'un des seigneurs de guerre les plus redoutables qu'ait connu l'Afrique contemporaine[620]. Son avancée vers la capitale s'accompagna de pillages systématiques et de milliers de meurtres aveugles. Alors qu'il contrôlait 90% du pays et que même les Américains avaient exfiltré tous leurs ressortissants, l'ECOMOG[621] intervint pour épargner les populations civiles d'une guerre qui surpasse en horreur toutes celles que la région a connues jusque-là. Doe sommairement exécuté en 1990, Charles Taylor ne fut élu président avec son parti le NFPL qu'en 1997, bien qu'il controlait le pays et exerçait une dictature sans merci. On assista également à l'avènement de l'exploitation du diamant, avec son lot de massacres.

La même année en 1997, une deuxième guerre civile éclata au Libéria, opposant cette fois-ci Charles Taylor nouvellement président à plusieurs factions rebelles. Certaines factions étaient alliées à Doe et animés d'un désir de vengeance ; d'autres contestaient la légitimité de Taylor du fait de son origine americano-libérienne. Deux mouvements rebelles animés par ce désir commun d'évincer Taylor se constituèrent ainsi : les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD - Liberians United for Reconciliation and Democracy) soutenus par la Guinée voisine et les États-Unis, et le Mouvement pour la Démocratie au Libéria (MODEL - Movement for Democracy in Liberia), constitué majoritairement d'alliés l'ex-président Samuel Doe[622]. Ils engagèrent une lutte armée contre le régime de Taylor qui riposta. Les trois groupes armés commirent des atrocités et des violations systématiques des droits de l'Homme d'une violence inouïe, créant des milliers de morts et des déplacements massifs de population. La prédation des ressources minières s'intensifia, accentuant les exactions contre les populations. En 2003, les responsables de la CEDEAO, en particulier les Nigérians, parvinrent à convaincre Taylor de démissionner et de s'exiler au Nigéria afin de permettre l'ébauche d'une solution politique pour la fin du conflit. Cet exil marqua le début de la baisse des violences armées au Libéria.

Les guerres civiles auront occasionné un bilan lourd de près de 200 000 morts (contre environ 5000 en Casamance) 700 000 réfugiés (contre près de 2500 en Casamance) et 1,4 millions de déplacés[623] (60.000 en Casamance). Les victimes étaient à 90% des civils, surtout des femmes et des enfants et parmi ces derniers, de nombreux enfants soldats. Le nettoyage ethnique a fait

[620] Paul Richards, Koen Vlassenroot et Christine Messiant, « Les guerres africaines du type fleuve Mano », *Politique africaine*, 2002, N° 88, nº 4, p. 13-26.
[621] L'ECOMOG (Economic of West African State Cease-fire Monitoring Group) est une force d'interposition de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
[622] William Reno et Christine Messiant, « La « sale petite guerre » du Liberia », *Politique africaine*, 2002, N° 88, nº 4, p. 63-83.
[623] Françoise Nduwimana, *Le mal libérien, la dérive africaine*, https://www.ababord.org/Le-mal-liberien-la-derive , 2003, (consulté le 8 juillet 2020).

des victimes dans quasiment toutes les localités du pays. Les combattants commirent systématiquement des viols, des mutilations, des amputations, des meurtres, des destructions de villages et de récoltes. La pratique du cannibalisme fut relevée, devenant un rituel qui permettait aux combattants de ne plus voir leurs ennemis comme des humains, mais comme des animaux à abattre[624].

Mais surtout, la région ouest-africaine comprenant le Libéria et la Sierra Léone a compté le plus grand nombre d'enfants soldats en Afrique[625]. Face aux besoins croissants du nombre de combattants, une politique d'enlèvements d'enfants en vue d'en faire des enfants-soldats a été mise en place. Plus de 15 000 enfants, ont été enrôlé par des mouvements rebelles au Libéria (idem); Taylor avait créé dans sa conquête du pouvoir l'Unité des petits garçons et des jeunes filles. Selon la Fondation Libérienne pour l'Éducation (LEAF), 20% de tous les combattants de la première guerre civile avaient moins de 18 ans[626]. Les enfants-soldats figuraient parmi les combattants les plus brutaux ; plusieurs d'entre eux ont tué, violé, torturé. Formatés et drogués, ils étaient bien souvent obligés de tuer leurs parents ainsi que leurs connaissances pour rompre leurs attaches ou les empêcher de pouvoir, un jour, les convaincre de retourner chez eux. Parmi les enfants soldats au Libéria et en Sierra Léone, les filles ont constitué près du tiers[627].

Les femmes ont été les principales victimes du conflit. Elles ont non seulement connu des violences directes (viols, tortures, déplacements forcés) mais aussi indirectes car elles ont vu leurs maris et enfants être tués ou recrutés de force. Au Libéria, les Américano-Libériennes et les femmes « native » ont subi les affres de la guerre, sans distinction. C'est cette expérience commune due à leur « genro-specificité » (elles ont subi ces violences parce qu'elles sont des femmes) qui sera au fondement de leur mobilisation, leur permettant de dépasser leurs antagonismes et différences.

---

[624] W. Reno et C. Messiant, « La « sale petite guerre » du Liberia », art cit.
[625] Susan Shepler, Zekeria Ould Ahmed Salem et Richard Banégas, « Les filles-soldats : trajectoires d'après-guerre en Sierra Leone », *Politique africaine*, 2002, N° 88, nº 4, p. 49-62.
[626] Liberian Education Association Fund, organisation de charité fondée 2006 pour relever les conditions déplorables des enfants soldats notamment en assurant leur scolarisation. Voir http://www.liberianeducationfund.org/
[627] S. Shepler, Z.O.A. Salem et R. Banégas, « Les filles-soldats », art cit.

## II. La mobilisation des femmes libériennes du WIPNET et la fin du conflit

Bien avant le conflit, en dépit du patriarcat de la société libérienne, les femmes jouissaient déjà d'une certaine influence et ont acquis de l'expérience dans le cadre d'organisations aussi bien traditionnelles que modernes.

En effet, dans la société libérienne existait bien avant le déclenchement de la guerre une puissante société secrète, la Sande. Répandue au Libéria, la Sande est une manifestation spécifique que certains ont identifiée comme une double hiérarchie sexuelle. Il s'agit d'une structure parallèle de gouvernement qui donne aux femmes la pleine conscience de leurs propres intérêts. Son existence a favorisé la cohésion et la solidarité entre les femmes libériennes. Ainsi, à la vielle de la guerre civile, les Libériennes étaient déjà bien organisées et bénéficiaient d'un capital humain et social important.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu, les Américano-libériennes ont préparé l'émergence d'une élite féminine qui était impliquée dans la vie politique et sociale du pays. Ces femmes descendantes des esclaves noirs affranchis aux Etats-Unis et réinstallés au Libéria, parfois métisses, constituaient une élite féminine. Les américano-libériennes étaient déjà bien représentées dans le gouvernement et détenaient déjà des portefeuilles sous le gouvernement de Doe. Elles étaient donc très instruites et bénéficiaient d'une grande considération, même de la part des hommes. Cela a favorisé la reconnaissance de leur statut dans la société civile libérienne.

Cette considération du statut de la femme a été attribuée non pas qu'aux Américano-Libériennes mais à toutes les femmes éduquées autochtones, à l'exemple de Leymah Gbowee qui sera une des figures de proue de l'activisme des femmes au Libéria pour la construction de la paix. En effet, même si les femmes autochtones étaient très marginalisées par rapport aux Américano-Libériennes, certaines ont pu bénéficier d'un niveau d'instruction élevé, nécessaire pour s'approprier des ressources disponibles afin de pouvoir mobiliser les femmes analphabètes issues des zones rurales et quartiers défavorisés (et qui sont souvent majoritaires). Aussi, il ne faut pas négliger la force des associations et congrégations religieuses protestantes et catholiques au Libéria, qui seront de véritables foyers et réseaux de mobilisation féminines.

C'est d'ailleurs de là que part l'activisme des femmes contre la guerre, grâce au Programme de guérison des traumatismes et de réconciliation, (THRP) mis en place par l'Église luthérienne et

par la Fédération Luthérienne Mondiale. En effet, depuis le début de la guerre civile en 1991, des pasteurs luthériens, des animateurs laïcs, des enseignants et des travailleurs sociaux s'étaient joints à l'Association chrétienne pour la Santé au Libéria afin de tenter de réparer les dégâts psychiques et sociaux causés par la guerre. Leymah Gbowee avait alors intégré ce Programme après avoir elle-même connu les difficultés de l'exil au Ghana et travaillé au plus près des réfugiées sierra léonaises (et de ce fait être sensibilisée à leur souffrance et à leur condition). Elle aura l'idée de poser les jalons d'une mobilisation des femmes pour la cessation de la guerre. Lorsqu'elle intègre le WANEP, alors fondé par un homme, Sam Doe, qui encourageait les femmes à concourir à la promotion de la paix, elle a l'idée de fonder le WIPNET. Cette idée se renforca à la suite de l'échec des premières négociations de paix en 1993 et du début de la deuxième guerre civile en 1996. Le ras-le-bol des femmes s'accentuait alors : *« Nous, les femmes du Libéria, avions atteint nos limites physiques, psychologiques et spirituelles. Acculées au mur, nous n'avions qu'une alternative : renoncer ou nous rassembler pour répliquer. Renoncer n'était pas possible. Seule la paix nous permettrait de survivre. Nous allions donc nous battre pour son avènement »*[628].

Avec Thelma Ekiyor, une femme militante connue dans la sous-région, elles organiseront la première rencontre du WIPNET en 1999. Confortées par l'adoption de la Résolution 1325 en 2000, elles reçurent des financements de la part du Conseil des Églises du Libéria, du Fond Global pour les femmes, du Service Mondial des juives américaines et du Fond de développement des femmes africaines. Elles organisèrent alors la première rencontre du WIPNET en 2000 ; les femmes vinrent de toute la sous-région, les seize nations de l'Afrique de l'Ouest étaient presque toutes représentées. C'était un mouvement unique et inédit en Afrique : pour la première fois était lancé un mouvement composé uniquement de femmes dans le but de construire la paix. Elles purent alors jeter les bases de leur activisme.

Le bureau du WIPNET était constitué d'une vingtaine de femmes qui pilotaient et dirigeaient le mouvement, assistaient aux grandes conférences au Ghana et, de retour au Libéria, formaient les femmes « de la base ». Celles-ci recevaient les formations délivrées à Accra et étaient convoquées pour participer à des ateliers de construction de la paix, ce qui leur permettait de comprendre les techniques de médiation, de négociation et de communication. Ces femmes devaient ensuite retourner dans leur communauté pour former leurs consœurs. Divers ateliers étaient également constitués pour permettre aux femmes de partager leurs souffrances, d'avouer leurs traumatismes, et de les dépasser. Ce partage devait ensuite leur servir de base pour prendre

[628] L. Gbowee et C. Mithers, *Notre force est infinie*, *op. cit.*

confiance en elles-mêmes, s'estimer, et même s'aimer car la plupart des femmes qui avaient subi des violences sexuelles durant la guerre n'avaient plus d'amour-propre et de confiance en elles-mêmes. C'était donc, pour la majorité, des ateliers et des programmes qui visaient à opérer une *catharsis*. Les ateliers s'inspiraient de manuels écrits par les dirigeantes du WIPNET elles-mêmes, à l'exemple de Thelma Ekiyor. Parfois, l'illettrisme était un réel obstacle mais des dessins étaient réaliser pour expliquer aux femmes analphabètes le contenu des manuels ou tracts.

Une fois « armées », les femmes entreprirent alors de mettre un terme à ce conflit qui déchirait leur pays, en pleine deuxième guerre civile.

Les libériennes organisèrent dans la capitale la mobilisation de toutes les femmes du pays à travers la distribution de tracts, les marches, l'utilisation des réseaux communautaires, le contact direct aux alentours des mosquées le vendredi après la prière, les églises le dimanche, dans les marchés. Des bus furent affrétés pour faire venir les réfugiées dans la capitale. Le tout se déroulait à force de slogans et de chansons :

> *« Nous voulons la paix, plus de guerre !*
>
> *Nos enfants meurent – nous voulons la paix*
>
> *Nos maris meurent – nous voulons la paix*
>
> *Nous sommes fatiguées de souffrir – nous voulons la paix*
>
> *Nous sommes fatiguées de courir – nous voulons la paix*
>
> *Nous sommes fatiguées de voir tuer nos enfants – nous voulons la paix*
>
> *Nous sommes fatiguées d'être violées – nous voulons la paix*
>
> *Femmes réveillez-vous ! Vous avez une voix à faire entendre dans le processus de paix !*[629]

À cette mobilisation sur le terrain s'ajoutait une forte campagne de communication qui passait par la diffusion de leurs messages sur les ondes radio et à travers les journaux. Cela a permis d'atteindre une large audience même dans les campagnes et les zones reculées. Les femmes ont également utilisé la grève du sexe pour inciter leurs hommes à abandonner les armes.

[629] Idem

Une fois la mobilisation réalisée, les femmes ont effectué le 11 avril 2003 une grande manifestation devant l'Hôtel de ville de la capitale, alors que le président Taylor avait interdit toute manifestation[630]. Elles ont appelé à un cessez-le feu immédiat et inconditionnel, ainsi qu'à une discussion avec les belligérants. Elles ont également lancé un appel à l'ONU pour l'envoi d'une force d'interposition pour la cessation du conflit. Pleines d'audace, les femmes ont adressé un ultimatum au président Taylor, en lui donnant un délai de trois jours pour réagir à leurs requêtes. Passé ce délai et sans réponse, elles déclaraient préparer un blocus devant le Parlement, malgré avoir appris qu'initialement, il avait été donné aux militaires l'ordre de les frapper et de les évacuer sans ménagement si elles défilaient dans les rues.

Le lendemain, pour signifier leur détermination, près de deux mille femmes sont descendues dans les rues, toutes catégories professionnelles confondues (professeures, étudiantes, femmes de ménages, réfugiées, etc), avec uniquement comme but de signifier leur volonté commune pour la paix, sans soutenir une cause politique. Des fonctionnaires et même des militaires s'étaient joints à la manifestation.

Le délai dépassé au troisième jour, les femmes ont bloqué le Parlement ; sous la pluie, elles ont scandé et chanté pour le retour de la paix. Le président du Parlement est venu à leur rencontre pour leur proposer de s'abriter, mais elles ont refusé et déclaré qu'elles allaient rester sous le soleil et la pluie tant qu'elles n'auront pas une réponse du Président Taylor lui même. C'est alors que ce dernier a décidé de les recevoir en audience dans sa résidence présidentielle, ce qui a marqué la première victoire de la mobilisation des libériennes. Ce jour-là, des médias internationaux tels que la BBC ont relayé leur mobilisation.

Le rendez-vous était fixé au 23 avril 2003. Ce jour-là, face à Taylor et la présidente du Sénat, les militantes du WIPNET, par la voix de Leymah Gbowee, ont délivré un message demandant un cessez-le-feu inconditionnel, un dialogue entre le gouvernement et les rebelles ainsi que l'intervention d'une force internationale. Taylor accéda à leur requête à la condition que les rebelles du LURD acceptent de négocier. Les femmes jouèrent alors un rôle décisif : parmi elles, certaines avaient des cousins très influent chez les LURD et le MODEL, qu'elles réussirent à persuader. C'est à la fin de ce mois d'avril que les chefs des rebelles acceptèrent de tenir des pourparlers qui allaient avoir lieu au Ghana avec Taylor, avec la présence diplomatique de l'ONU, de la CEDEAO et de l'OUA. Les présidents de l'Afrique du Sud, du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone ainsi qu'une délégation américaine ont également manifesté

[630] Idem

leur volonté de prendre part à ces négociations. Les femmes du MARWOPNET, composées alors en majorité d'americano-libériennes (elles étaient d'ailleurs désignées par Taylor comme étant « les éminentes dames du Libéria »), étaient invitées en tant que participantes. Les femmes du WIPNET furent également invitées, mais juste en tant qu'observatrices (ce qui ne leur donnait pas accès à la salle même où se tenaient les négociations). Elles ont alors tenu à faire un sitting à l'extérieur, aux alentours du centre de conférence. La tenue de ces pourparlers était un acquis historique pour les femmes. Afin de préparer les négociations de paix, les femmes ont intensifié leurs campagnes de sensibilisation afin de mobiliser un maximum.

Toutefois, ces premières négociations de paix échouèrent car Taylor avait quitté la salle en pleines négociations, sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Taylor devenait alors le premier chef d'État africain en exercice à être inculpé par la Cour Pénale Internationale, depuis le serbe Milosevic. Deux semaines plus tard, Taylor accepta la reprise des négociations mais en envoyant des délégués. Il fut alors proposé de signer un accord de cessez-le-feu qui prévoyait la mise en place d'un gouvernement de transition. Mais Charles Taylor refusa de céder le pouvoir et les combats se firent plus meurtriers. A ce moment là, les militantes du WIPNET avaient déjà manifesté contre l'insouciance et le train de vie dispendieux de certains négociateurs sous les frais de la communauté internationale pendant que les combats se faisaient de plus en plus intenses dans la capitale libérienne « *Ils se rendaient à des séances qui semblaient outrageusement inutiles. Les tractations étaient plus orientées vers le partage des richesses sous le nouvel appareil politique* ». Elles décidèrent alors de faire le siège du centre de conférence dont elles n'avaient jamais quitté les abords.

Alors que les représentants du LURD, du MODEL, du NFPL et de la société civile (notamment le MARWOPNET) étaient présents dans la salle de négociations, plus de deux cent femmes du WIPNET décidèrent de se rendre à l'intérieur du bâtiment où se tenaient les négociations pour occuper les couloirs et mener une barricade physique afin d'obliger les parties à se concentrer sur leurs objectifs. Leymah Gbowee menait le mouvement : « *Restez assises contre cette porte et tenez-vous par les bras. Personne ne sortira de cette salle avant qu'un accord de paix ne soit signé* !». Une lettre a ensuite été transmise au médiateur nigérien Abdulsalam Abubakar, alors qu'il était sorti pour tenter de calmer les femmes. Les femmes du WIPNET ont déclaré : « *Nous retenons les délégués, en particulier les Libériens, en otage. Ils vont connaître la douleur que notre peuple subit chez nous* ». Devant les menaces des gardes de les expulser, elles commencèrent à se déshabiller pour les maudire, ce qui les dissuada. Cet acte avait poussé le médiateur nigérien à prendre toute la mesure de l'enjeu ; il s'adressa aux négociateurs en ces

termes : « *Si vous étiez vraiment des hommes, vous ne tueriez pas votre peuple. C'est parce que vous n'êtes pas des hommes que ces femmes vous traitent comme des enfants. Je vous interdis de quitter la salle avant que nous n'ayons négocié un traité de paix».*

Au terme de cette journée où elles redoublèrent les slogans et les chansons tout en maintenant le blocus, les femmes libériennes obligèrent les chefs de guerre en présence à signer l'accord de paix global. Le Président de transition du Libéria, Guyde Bryant, déclarera plus tard aux femmes : *« Quelque chose de merveilleux est arrivé et on peut affirmer que c'est grâce à vous toutes* ».

L'arrivée des troupes ouest-africaines de maintien de la paix au Libéria ont fini par obliger Charles Taylor à démissionner et à s'exiler au Nigéria en août 2003. La signature d'un accord global par les factions fut effective le 18 août 2003, après une douzaine de traités signés et non respectés. C'est en septembre 2012 que le Tribunal Spécial de la Sierra Léone confirma en appel la condamnation de Charles Taylor à 50 ans de prison[631].

En 2006, Ellen Johnson Sirleaf fut la première femme à être émue présidente en Afrique, et la première femme élue au suffrage universel à la tête d'un État africain. Les femmes du WIPNET ont cependant avoué avoir soutenu sa candidature par défaut ; l'élection de Sirleaf ne fit pas l'unanimité. Beaucoup de femmes ont décrié son élection, principalement pour trois raisons. D'abord, Sirleaf n'était pas représentative de la majorité des femmes, qui étaient indigènes. Elle appartient à l'élite Américano-Libérienne qui a longtemps opprimé et méprisé les femmes indigènes. D'ailleurs, à son discours d'investiture, Sirleaf n'a salué que l'action des femmes du MARWOPNET qui étaient présentes à la table de négociation de paix ; beaucoup de femmes du WIPNET s'en sont offusquées. Ensuite, parce que l'affiliation politique de Sirleaf suscitait des réticences ; Sirleaf occupait le poste de Ministre des Finances sous Tolbert, et lorsque ce dernier a été assassiné par Doe, elle s'enfuit aux États-Unis pour échapper aux détraqueurs de Doe. Son exil prolongé aux Etats Unis a été interprété comme une trahison par les femmes du WIPNET qui, elles, sont restées dans leur patrie pour mener le dur combat de la paix. Par la suite, Sirleaf fut également accusée d'avoir soutenu financièrement Charles Taylor dans sa croisade contre Doe. Enfin, pour les femmes du WIPNET, Sirleaf était la candidate de l'Occident car formée en Occident. Elle intégra d'ailleurs la Banque Mondiale et fut la directrice du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Néanmoins, les

[631] En 2012, le Tribunal Spécial pour la Sierra Leone a condamné Charles Taylor à une peine de 50 ans de prison. Cette condamnation est confirmée en appel le 26 septembre 2013, faisant de lui le premier ex-chef d'État à être définitivement condamné par un tribunal international depuis la Seconde Guerre mondiale. https://fr.euronews.com/2012/05/30/cinquante-ans-de-prison-pour-charles-taylor/

femmes du WIPNET se sentirent contraintes de voter pour Sirleaf face à un adversaire qu'elles jugeaient en deçà : l'ancien footballer international George Weah, ballon d'or en 1995 (qui, d'ailleurs, est à ce jour président du Libéria[632]).

Toutefois, Sirleaf fit publiquement son mea culpa quant à son soutien pour Taylor. Mais surtout, elle eut une vie familiale très difficile qui attendrit les femmes et leur fit prendre conscience d'une forme de souffrance commune. Après son élection, Sirleaf assista aux réunions du WIPNET et leur rendit hommage.

Par la suite, même après la guerre, les femmes du WIPNET ont continué leur engagement à travers leur inclusion dans le DDR et dans la CVR, programmes classiques du post conflit qui ont été mis en place par le gouvernement de transition (qui a duré deux ans avant l'élection de Sirleaf) dès la fin du conflit.

Le combat des femmes libériennes n'a pas été exempt de difficultés. Les femmes ont évoqué entre autres la difficulté de combiner l'exigence de leur travail militant à leurs obligations familiales. Le soutien des maris était alors important, parfois décisif, en particulier lorsque les réunions avaient lieu jusque tard le soir. Certaines femmes mariées ont vu leur disponibilité être compromise par leur devoir d'épouses et de mères. D'autres, plus rares, avaient des maris compréhensifs. Dans tous les cas, les grossesses ont pu interrompre périodiquement, à des moments parfois cruciaux, l'engagement des femmes.

Certaines difficultés se sont également présentées au niveau interne. Des heurts de personnalités ont été notés ainsi que des luttes de pouvoir et d'influence. Au niveau externe, des rivalités ont été notées avec d'autres associations féminines comme le MARWOPNET. Plus intégrées à l'appareil d'État, celles-ci protégeaient beaucoup leur pré carré et ont très mal réceptionné la légitimité de Leymah en tant que directrice du WIPNET. Elles ont été indignées et ont déclaré que « *de telles initiatives doivent uniquement être dirigées par des femmes déjà expérimentées* ». Par conséquent, il n'existait, durant le conflit, aucune collaboration entre les mouvements féministes au Libéria. Aucune femme de du MARWOPNET n'a rejoint le WIPNET alors qu'elles y étaient invitées ; elles craignaient que le WIPNET ne les utilise comme faire valoir ou qu'elles ne s'approprient le fruit de leur travail. Les tensions entre les différentes classes sociales sont donc restées très fortes.

[632] Qui d'ailleurs, nous devons le souligner ici, est l'actuel président de la République du Libéria. Cela a constitué un fait inédit car jamais un ancien footballer avait jusqu'alors accédé à la présidence d'un pays en Afrique.

En tout état de cause, la mobilisation des femmes s'est soldée par le retour de la paix au Libéria. Le travail très engagé de Leymah Gbowee a été reconnu et salué par la communauté internationale ; cette reconnaissance a été actée par le Prix Nobel de la Paix qui lui a été décerné en 2011.

Pourtant, la mobilisation des femmes de Casamance a visé le même objectif mais n'a pas eu le même résultat. D'où la pertience de mener une analyse comparée afin de comprendre ce qui a fait la force des unes et la faiblesse des autres.

## III. WIPNET ET PFPC : Forces et faiblesses

Le cadre d'analyse de Ted Gurr sur les origines et l'efficacité de la mobilisation des femmes en période de conflits armés nous permet d'analyser les conditions de réussite et les limites de la mobilisation des femmes au Libéria et en Casamance. En effet, Ted Gurr identifie trois conditions comme étant cruciales pour comprendre les conditions qui mènent à une mobilisation efficace des femmes : l'identité collective, la cohésion de groupe et le niveau de capital humain et social. Notre réflexion sur la question nous a permis d'identifier trois autres facteurs supplémentaires qui sont le type de conflit, l'expérience commune de la guerre (qui peut être liée à l'identité collective) ainsi que le niveau de scolarisation pouvant déterminer par ailleurs le degré d'engagement politique.

Une caractéristique fondamentale différencie les deux conflits que nous nous proposons d'étudier comparativement : il s'agit du type de conflit. Or le type de conflit est étroitement lié à l'identité collective, qui a une incidence majeure sur l'efficacité de la mobilisation des femmes. Le conflit du Libéria a visé la conquête du pouvoir, notamment par la prédation des ressources minières. Les femmes ont massivement servi de bouclier humain notamment dans le but de terroriser la population, surtout dans les zones où étaient géo localisées ces ressources. En Casamance, le conflit a été de type sécessionniste, cherchant plutôt à se soustraire du pouvoir (étatique) qu'à le conquérir. Globalement, les populations casamançaises n'ont pas été ciblées directement ; elles ont surtout été des victimes collatérales. Aussi, comme nous l'avons démontré, parmi les populations ciblées en Casamance on compte surtout des hommes dont le seul tort a été d'être soupçonné d'être l'ennemi ou d'être complice avec l'ennemi. Le type de conflit explique entre autres l'impact sur les femmes : ciblées au Libéria, elles ont été épargnées

en Casamance (du moins majoritairement, car cela n'a pas exclu certains actes de violence) afin d'assurer la pérennité d'une nation casamançaise à conquérir.

Or l'aspect irrédentiste du conflit casamançais a eu un impact sur l'identité collective comme socle de la mobilisation des femmes. Si chez les libériennes l'appartenance commune au Libéria n'a jamais été remis en cause, on a assisté en Casamance à une crispation identitaire au sein même du mouvement des femmes. Est apparu une scission entre les femmes « sudistes » (de Casamance) et les femmes « nordistes » (du reste du Sénégal, principalement de Dakar). Cette scission a abouti à la création de Kabunketoor et comme nous l'avons vu, l'union de toutes les associations féminines au sein de la Plateforme n'a pas effacé ces divergences. Comme nous l'avons démontré également, ces divergences ont été d'autant plus fondamentales qu'elles ont signifié des différences dans les capitaux dont disposent les unes et les autres, occasionnant ainsi différentes manières de mettre en œuvre la paix. Or au Libéria, les femmes avaient une même vision de la paix. Même si le WIPNET a compté différentes « ethnies » (Kru, Krahns, Mandingues etc) et des femmes de différentes classes ou catégories sociales, elles ont réussi à taire leurs différences au nom de l'intérêt supérieur de la paix. La première valeur était celle de l'unité et de la solidarité : « *Ici, nous ne sommes pas des juristes, ni des activistes, ni des épouses. Nous ne sommes pas des chrétiennes, ni des musulmanes ; nous ne sommes pas des Kpelle, des Loma, des Krahn ni des Mandingues. Nous ne sommes pas des indigènes ni une élite. Nous sommes seulement des femmes […] les balles ne font pas de différence entre une chrétienne et une musulmane, entre une kru et une mande* »[633]. Le mouvement des femmes transcendait donc toutes les appartenances dites « ethnique », religieuses ou socio-professionnelles. Les activistes étaient des vendeuses de marché, des avocates, des médecins, des réfugiées des camps internes, des étudiantes. En Casamance, les femmes de la PFPC n'ont pas su transcender leurs différences identitaires en faisant passer au second plan leurs différences d'origines ethniques ou socio-professionnelles, qui auraient pu pourtant constituer une force. L'identité collective est donc ici fragilisée du fait même des différentes origines sociales, en lien notamment avec le type de conflit.

Un autre fait lié à la typologie du conflit est aussi à souligner. Dans le conflit libérien, l'État était en déliquescence. Même les chefs de guerre qui avaient réussi à accéder au pouvoir n'avaient aucune formation politique initiale. Charles Taylor, né d'un père américain et d'une mère americano-libérienne, a effectué ses études aux Etats Unis et est diplômé en économie. Il a été sensibilisé à l'action politique à travers un engagement associatif et d'ailleurs le premier

[633] *Notre force est infinie*, op.cit.

poste qu'il a occupé fut un poste d'économiste sous le gouvernement de Samuel Doe. La prédation des ressources minières combinées à sa soif du pouvoir l'ont parachuté à la présidence du pays. Cet état de déliquescence a ouvert une brèche aux femmes qui, face à un État fragile et sérieusement menacé par des groupes rebelles, ont pu imposer leur voix. Or le Sénégal est un pays marqué par la prédominance d'un État fort, centralisé, seulement menacé par un MFDC sur lequel il a toujours eu plus ou moins l'avantage. Cela a laissé moins de marge de manœuvre aux femmes d'autant plus que, comme nous l'avons vu, le conflit casamançais a longtemps été (et est toujours) l'objet d'une gestion androcentrée, le pays tenant à conserver son image de vitrine de l'Afrique occidentale. En outre, le « ni guerre ni paix » qui s'est installé en Casamance est une situation atypique qui a créé un appel d'air, contribuant à contourner la discussion politique. Une telle situation ne s'est pas posée au Libéria.

Par ailleurs, l'expérience commune de la guerre est un facteur important de l'identité collective. Les femmes qui ont composé le WIPNET ont toutes vécu la guerre, même si c'est à différentes échelles. Une majorité a vécu la guerre dans leur chair en étant des victimes de violence sexuelles. D'autres ont connu d'autres formes de violences, en lien direct avec le conflit : violences physiques, psychologiques, pertes humaines et matérielles, déplacements, exil etc. En Casamance, toutes les femmes de la Plateforme n'ont pas vécu le conflit. Certaines n'ont même aucun lien direct ou indirect avec le conflit et ses conséquences. Cela a soulevé des questions de légitimité, de représentativité et remis en cause le degré de motivation de ces femmes pour mettre un terme à un évènement qu'elles n'ont même pas vécu. Nous avons vu qu'au Libéria les femmes étaient animées d'une motivation profonde et inébranlable pour mettre un terme à un conflit. L'identité collective recentrée autour de l'expérience commune de la guerre a entrainé une volonté farouche d'y mettre un terme. Les femmes du WIPNET se sont alors donné pour unique et principal but de mettre fin au conflit pour mettre fin aux horreurs qu'elles avaient vécues. Leur objectif était politique, avec un message ciblé et destiné uniquement aux belligérants. Il n'y a pas eu de connivences avec les ONGs internationales. En Casamance, le sentiment d'urgence pour résoudre le conflit a été moindre ; comme nous l'avons vu, d'autres objectifs (de développement) sont venus se greffer à cette problématique éminemment politique. Des collaborations avec les ONG internationales verront le jour, d'autres projets seront inscrits à l'agenda et tendront à devenir prioritaires, le développement deviendra un des axes majeurs de l'intervention. Le « ni guerre ni paix » aidant, un véritable jeu d'intérêts se mettra en place.

Cet argument est corrélé avec l'analyse de Ted Gurr qui souligne également l'importance des niveaux de capital humain et social chez les femmes, antérieurs au conflit. En réalité, les femmes du WIPNET ont mené un véritable activisme pour la paix (quitte à conduire des actions violentes, comme le blocus de la salle de Conférence) quand les femmes de la PFPC en sont encore aujourd'hui au stade de la mobilisation. En effet, les dirigeantes du WIPNET sont des femmes qui étaient préparées à l'engagement militant, étant avant le conflit fortement impliquées dans des activités associatives et humanitaires, parfois syndicales avec une forte sensibilité politique. Toutes les femmes qui ont composé l'organisation n'étaient pas dotées d'un tel capital. Néanmoins, elles ont été initiées et formées par les dirigeantes à l'action militante, aux techniques de négociation et à la médiation afin de se joindre au combat pour la paix et de se battre à armes égales aux côtés de leurs sœurs. Les femmes les moins éduquées ont été portées, guidées et sensibilisées par des femmes qui avaient fait de hautes études. Par ailleurs, ces formations, comme nous l'avons vu, s'inspiraient de manuels rédigés par les dirigeantes elles-mêmes, qui ne s'étaient donc pas improvisées « actrices » ou « cadres de la paix ». Grâce à cela, le WIPNET a jeté les bases de la mobilisation des femmes. Celles-ci exerceront, à travers leur activisme, une pression efficace pour la paix au Libéria et pour la reconnaissance du rôle des femmes dans la construction de la paix sur la scène internationale. En Casamance, la PFPC est également dirigée par des femmes dites « intellectuelles », éduquées, scolarisées, avec parfois un passé militant mais sans aucun savoir-faire avéré dans le domaine de la paix (même si certaines en ont dans le domaine social). Quelques formations ont été effectuées mais assez marginalement et bien plus tardivement. Aussi et surtout, il n'y eu aucune transmission des connaissances en la matière. Les connaissances acquises dans le domaine de la paix dans le cadre de ces formations sont restées la chasse gardée des femmes instruites, des dirigeantes donc, comme pour conserver le monopole de la connaissance. Il n'y a pas eu de formation à l'action militante et au plaidoyer des femmes qui ont directement, sur le terrain, vécu le conflit. Elles sont devenues « déclassées » au lieu d'être « surclassées », alors même qu'elles font la force du nombre. Seuls des projets ont été déployés à leur endroit. Étant donné qu'elles ne sont ni scolarisées, ni formées, leur marge d'action est très limitée et encore plus réduite sans formation. Seulement, par conséquent, il n'y a pas eu la cohésion nécessaire combinée à la force du nombre afin de mener le combat de la paix.

Ainsi, dans un « ni guerre ni paix » qui semble s'éterniser, on a le sentiment d'une usurpation du combat pour la paix, menée par des femmes (dirigeantes) qui n'ont pas vécu la guerre et dont la légitimité et les méthodes pour faire la paix sont remis en cause, posant le problème de

la représentativité. Si le combat de la paix avait été mené par les femmes « du bas » ayant vécu la guerre ou ses conséquences de manière directe (perte d'un membre de la famille, handicapées, déplacées etc), peut-être l'approche aurait-elle été différente, avec d'autres mots, une autre stratégie, d'autres moyens d'action et un effet plus immédiat auprès des belligérants, surtout si l'on sait le statut des femmes en Casamance. À cet égard, les femmes libériennes ont pu s'appuyer sur leur identité maternelle pour créer une identité collective qui a pu servir stratégiquement de levier à la mobilisation pour la paix *« Nous sommes fatiguées de voir nos filles violées, nos fils enlevés ou tués. Nous prenons position aujourd'hui pour assurer l'avenir de nos enfants, parce que nous croyons, en tant que gardiennes de la société, que demain nos enfants nous demanderont : Maman, quel rôle as-tu joué, pendant la guerre* ? ». Cette identité collective recentrée autour du statut de mère a constitué leur force, rendu indubitable leur légitimité et accentué leur détermination.

La société casamançaise dispose également de l'équivalent de la *Sande,* c'est-à-dire d'espaces autonomes de décision, rendant ainsi possible la mobilisation. C'est l'atout des bois sacrés et des *Usanas* ou femmes des bois sacrés. En Casamance, celles-ci ont une véritable influence auprès des maquisards (en tant que diolas et autochtones) ; elles auraient pu également peser auprès de l'État (en tant que sénégalaises). Cependant, comme évoqué, ces *Usana*s sont plutôt instrumentalisées au sein de la PFPC, notamment à l'occasion des dits « spectacles de la paix ». En ce sens, le statut de Kabunketoor est ambigu. L'organisation aurait pu jouer le rôle des *Usanas* mais ses membres ne sont pas perçues comme « authentiques » par les maquisards étant donné leur formation au Nord et leur intégration dans la Plateforme, faisant qu'elles participent également (ou qu'elles sont complices) du « spectacle de la paix ». Les seules femmes qui ont la capacité de peser véritablement auprès des combattants, ce sont les femmes du MFDC. Or celles-ci soutiennent la cause indépendantiste.

Aussi, un autre principe érigé au sein du WIPNET et qui est problématique en Casamance est celui de la neutralité. Les femmes du WIPNET avaient pour principe de ne soutenir aucun parti politique ni aucun groupe rebelle qui aurait pu être rattaché à leur appartenance ethnique ou socioreligieuse. Elles ont réussi à tenir cette ligne de conduite. Or comme nous l'avons vu, en Casamance, les femmes de la PFPC ont été accusées ou perçues comme étant partisanes, pour l'État. Elles reçoivent des financements de la part de l'Etat et mène avec lui certaines formes de collaborations. C'est dans ce cadre que leur neutralité a été remise en cause ; or précisément, dans une dynamique de médiation et de conciliation, la remise en cause de la neutralité amoindrit la capacité à être écouté et considéré par les deux adversaires.

Le statut des femmes dans la période pré-conflit et leur capacité de remettre en cause voire de bousculer le patriarcat (politique) a également été déterminant. Nous avons évoqué le fait que les femmes du WIPNET et du MARWOPNET étaient des femmes fortement politisées. Elles étaient impliquées dans l'action syndicale et dans la politique. Il faut ici souligner un fait important : on comptait déjà huit ministres femmes dans le gouvernement de Samuel Doe. Ainsi, les libériennes avaient les capacités de peser sur le débat politique, ce qui a joué en leur faveur dans le combat de la paix. Elles ont pu parler de ces questions légitimement, elles ont su comment en parler et être écoutées. La politique n'était pas le pré carré exclusif des hommes. Les femmes pouvaient peser dans le débat public.

Enfin, le statut de femmes « intellectuelles » des libériennes est allé plus loin. Il a pu se transformer en femmes émancipées, s'affranchissant notamment des normes de genre. Plusieurs femmes composant le bureau du WIPNET n'étaient pas mariées. Certaines s'affirmaient même lesbiennes. Politisées, unies, émancipées, elles sont arrivées à prendre de force une place qui ne leur était pas offerte. Tel n'est pas encore le cas en Casamance. Comme nous l'avons vu, les femmes sénégalaises en général sont inscrites dans un schéma patriarcal qu'elles tiennent elles-mêmes à préserver, dans une tradition conformiste. Aucune n'a l'ambition d'intégrer le gouvernement pour s'emparer des questions de paix en Casamance. Le faible niveau de scolarisation et d'éveil politique des femmes qui ont vécu la guerre peut également expliquer qu'elles ne conçoivent pas de tels modes d'action.

De manière globale, il se pose en Casamance des questions de légitmité, de représentativité et de neutralité des femmes dans un contexte de « ni guerre ni paix » ayant ouvert un « marché de la paix », ce qui ne fut pas le cas au Libéria. Au Libéria, on constate un mouvement de femmes remarquable par sa cohésion ; en Casamance la diversité intersectionnelle des femmes de la PFPC en termes de genre, de classe et d'ethnicité a pu altérer l'unité et l'impact de la mobilisation des femmes pour la paix.

## Transition finale vers la Conclusion générale

La mobilisation des femmes a eu un réel effet sur la construction de la paix en Casamance. Sur les plans sociaux et économiques, elles ont su réellement accompagner les populations bénéficiaires de leurs projets vers la résilience et l'autonomie. Leur aide a pu être capitale, déterminante, vitale. Elles ont également réussi à faire émerger un leadership féminin qu'elles incarnent elles-mêmes. Les conditions de possibilité de ce leadership ne se limitent cependant pas à leur mobilisation ; elles sont à trouver d'abord dans le statut social des femmes casamançaises dans la société pré-conflit qu'elles ont utilisé comme levier, ensuite grâce à une projection sociale permise par une captation des fonds assurée par les bailleurs internationaux, et enfin avec la persistance du « ni guerre ni paix ». Le « ni guerre ni paix » a surtout fait émerger des catégories sociales nouvelles avec d'une part les « cadres de la paix » qui ont su reconvertir leur capital social et leur habitus dans le domaine de la résolution des conflits, et d'autre part les courtières de la paix qui au niveau local assurent le lien entre les ONG (internationales, locales) et les populations.

Toutefois sur le plan politique, le plaidoyer des femmes de la PFPC demeure sans résultats sur la trajectoire du conflit. Le processus de paix reste androcentré ; le mouvement des femmes ne pèse pas assez tant il est traversé par des questions de légitimité, de représentativité, de cohésion interne et de critiques externe. Aussi, l'autonomisation des femmes reste contrôlée par les hommes. Globalement, le leadership et l'empowerment des femmes n'ont pas abouti à un bouleversement des rapports de pouvoir. D'où la thèse d'un leadership sous contrôle et une autonomie sous contrôle.

En réalité, la mobilisation pour la paix des femmes en Casamance semble renvoyer à une tendance essentialiste. La distribution des rôles genrés dans le « ni guerre ni paix » renvoie les femmes à des rôles naturellement protecteurs et pacifiques tandis que les hommes auraient l'apanage de la guerre et de la militarisation « *The need for women to be at peace table reinforcing the idea that they are naturally more peaceful than men, undermining their credibility for leadership positions in public life. So peacebuilding can be seen as paternalist and neoimperial project* » (Duncanson 2013). Cette problématique qui a été abordée en première partie dans le cadre théorique se confirme en Casamance. Si la mobilisation des femmes pour la paix peut avoir un résultat concluant pour la fin définitive du conflit, notamment grâce à des conditions sociologiques favorables, à leur statut de mère ou même parce qu'elles

ont occupé des fonctions importantes au sein du mouvement armé en question, elles peuvent, que ces conditions soient réunies ou non (dépendant surtout de leur niveau de scolarisation et d'engagement militant voire politique) ne pas avoir d'impact sur le processus de paix.

C'est dans cette perspective que la comparaison avec le Libéria a présenté un intérêt. Le Libéria est l'un des rares pays en Afrique et dans le monde où la mobilisation des femmes a participé à la fin de la guerre. Les conditions de possibilité de cette réussite sont à trouver dans une cohésion du mouvement des femmes rendue possible par une identité collective, par un engagement politique et militant précoce et par une émancipation des femmes rendue possible notamment grâce aux influences américaines. Aussi, les niveaux de capital humain et social chez les femmes, antérieurs au conflit, semblent significatifs et se sont avérés importants pour expliquer la mobilisation féminine moderne au Libéria.

# CONCLUSION GENERALE

Cette recherche apporte un éclairage nouveau sur le conflit de Casamance par le prisme des rapports de genre. S'intéresser à l'impact des conflits armés sur les rapports de genre est éclairant à plusieurs titres : le contexte de la guerre est particulièrement propice à de nombreuses reconfigurations des rapports sociaux de genre. Les conflits armés sont des moments de « trouble »[634] où les codes genrés établis dans la période d'avant-guerre peuvent être bouleversés, remis en question, reconfigurés. Cette recherche s'intéresse donc au conflit armé de Casamance et à ses effets transformateurs sur les rôles sociaux de genre.

Le conflit de Casamance est un cas qui se prête bien à cette étude. Il s'agit d'un des conflits les plus vieux du continent africain, opposant depuis près de 40 ans l'État du Sénégal au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), mouvement armé sécessionniste qui réclame depuis 1982 l'indépendance de la partie sud du territoire sénégalais. Les affrontements ont causé près de 5000 morts avec des retombées sous régionales importantes en Gambie et en Guinée Bissau, traduisant l'échec des pourparlers et accords de paix successifs. Depuis le début des années 2000 avec l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir puis de Macky Sall en 2012, le conflit est entré dans une phase d'accalmie. C'est au vu de cette trajectoire singulière et inédite de « ni guerre ni paix » que nous avons porté un intérêt sur les transformations des rôles genrés, avec l'objectif de répondre plus spécifiquement à cette problématique : quel a été l'impact de la guerre sur les masculinités et les féminités, et quel a été les conséquences de ces transformations sur les arrangements de genre ? Il s'agissait alors d'évaluer dans quelle mesure les différents types de désavantages et d'avantages qu'impose la guerre redistribuent les rôles genrés et affectent les dynamiques de pouvoir entre les hommes et les femmes. Le terme d'arrangement de genre[635] nous a permis de dépasser le paradigme du patriarcat et d'analyser comment les hommes et les femmes fonctionnent dans une variété de dynamiques de rapports de pouvoirs et de rôles situés et évolutifs, et non pas seulement stéréotypés.

---

[634] L. Capdevila et al., *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945), op. cit.* ; J. Butler, *Trouble dans le genre (Gender trouble), op. cit.*

[635] E. Goffman, *L'arrangement des sexes, op. cit.* ; D. Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », art cit ; E. Macé, « From Patriarchy to Composite Gender Arrangements? », art cit.

La question de recherche part d'un constat sur le terrain : la projection importante des femmes sur l'espace public et leur occupation de rôles qui étaient auparavant dévolus aux hommes, rôles qu'elles occupent désormais du fait de l'absence ou de l'échec de ces derniers. Un double phénomène a alors été mis en exergue : d'une part l'activisme des femmes pour la paix fait suite à l'échec des hommes à mettre un terme au conflit ; d'autre part des femmes sont devenues cheffes de famille suite à la disparition de leurs maris victimes d'exactions de la part des rebelles ou des militaires, de saut sur une mine anti-personnel, ou de décès durant l'exil en Gambie. En effet, la mobilisation des femmes pour la paix s'est manifestée dans la sphère publique et a eu lieu en milieu urbain (niveau macro), quand le phénomène des femmes cheffes de famille a lui pris de l'ampleur dans le milieu rural et concerne la sphère privée domestique (niveau micro). Pour étudier ce double phénomène à travers une analyse croisée, la méthode a consisté à adopter une approche plurielle qui convoque historicité, anthropologie et sociologie, à travers un double niveau d'analyse sociogéographique.

Cette thèse démontre que la guerre a mis en difficulté les masculinités, d'où une montée en puissance des féminités. Les femmes occupent des fonctions nouvelles, des rôles masculins du fait d'une défaillance des hommes à remplir leur rôle politique et social. La société casamançaise est dans son ensemble une société à tendance patriarcale mais dont les arrangements de genre sont composites. Dans les zones chrétiennes et animistes de la rive sud, on a des arrangements de genre de type complémentaires, laissant une grande autonomie aux femmes. Dans les régions islamisées de la rive nord, les arrangements de genre sont de types patriarcaux, avec une forte concentration du pouvoir en faveur des hommes. Ces clivages ont été surdéterminés par l'implantation des religions monothéistes mais aussi par la modernité qui a vu l'avènement de la colonisation puis des indépendances.

La guerre a reconfiguré ces arrangements de genre. Elle a mis en difficulté les maculinités. Dans la sphère publique, les hommes peinent encore à ce jour à un mettre un terme au conflit, c'est-dire à remplir le rôle politico-militaire dont ils ont l'apanage. Face donc à des masculinités défaillantes, on a assisté à des féminités projetées; les femmes se sont mobilisées pour mettre fin à la guerre à travers la création de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Dans la sphère privée, le constat fait est celui de masculinités vulnérables. Cette recherche démontre que les hommes ont été les principales victimes du conflit casamançais, soupçonnés d'être affiliés au MFDC (par les militaires) ou d'être des traitres (par les maquisards). Ils ont alors été tués, recrutés de force, victimes de disparitions ou exilés; certains sont encore présents dans leurs foyers mais sont devenus handicapés ou dépressifs. On a dès

lors observé des féminités surchargées dans les zones rurales où les affrontements ont été les plus intenses; les femmes sont devenues cheffes de famille (et non pas seulement, de façon restrictive, des veuves) avec à leur charge jusqu'à cinq enfants en moyenne.

L'étude des femmes mobilisées pour la paix a eu lieu dans le cadre urbain, principalement à Ziguinchor. De nombreux entretiens ont été menés avec les dirigeantes de la PFPC ainsi que ses membres et ses bénéficiaires, mais le cadre de l'entretien est allé au-delà de la simple prise d'informations et du processus interlocutoire. À travers une démarche wébérienne privilégiant la sociologie compréhensive, la PFPC a été intégrée afin d'appréhender la structure « *de l'intérieur* »[636]. L'observation participante a alors constitué la principale technique d'enquête ; de manière plus spécifique, le projet Unam Kayraay a été intégré afin d'observer *in situ* les méthodes de travail et de mise en œuvre des projets par la PFPC sur le terrain. Le récit de vie a également permis l'appréciation, toujours dans une perspective weberienne, des « *motivations profondes* » et des « *intentions* » pour lesquels les femmes en sont venues à s'intéresser à la question du règlement du conflit casamançais.

Si toutes les femmes de la PFPC n'ont pas vécu la guerre ou même subi ses conséquences directes (d'où notamment les critiques de légitimité et de représentativité), les femmes cheffes de famille ont elles toutes vécu le conflit et vu la disparition de leurs époux. Elles ont été plus nombreuses dans les zones rurales, qui ont été le théâtre des affrontements. Les enquêtes se sont déployées dans les zones rurales où les affrontements armés ont été les plus intenses et les plus meurtriers, et qui demeurent encore à ce jour des localités à risque car minées (Niaguiss, Nyassia) ou sous le contrôle de factions du MFDC (Sindian). Jusqu'à nos jours, sur le terrain et le plus souvent dans ces mêmes zones, le climat reste délétère, traduisant au plus haut point la fragilité de l'accalmie et le flottement du « ni guerre ni paix ». De nombreux incidents meurtriers ont été relevés récemment, faisant les gros titres de la presse sénégalaise et internationale. En janvier 2018, 14 villageois partis à la recherche de bois ont été assassinés dans la forêt de Boffa Bayot[637]. Les auteurs n'ont toujours pas été identifiés à ce jour. En octobre 2019, Abdou Elinkine Diatta, leader contesté du MFDC, a été tué lors d'une cérémonie

[636] A. Blanchet et A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes*, *op. cit.*

[637] Lequotidien, *Casamance - Tuerie de Boffa Bayotte : Le sommet de la barbarie*, https://www.lequotidien.sn/casamance-tuerie-de-boffa-bayotte-le-sommet-de-la-barbarie/, (consulté le 19 septembre 2020) ; *Sénégal : opération ratissage en Casamance après la tuerie de Boffa Bayotte*, https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180115-senegal-operation-ratissage-casamance-apres-tuerie-boffa-bayotte , 14 janvier 2018, (consulté le 19 septembre 2020).

traditionnelle à Mlomp[638]. Là encore, les auteurs du forfait n'ont toujours pas été identifiés. En juin 2020, deux militaires de l'armée sénégalaise décèdent après que leur véhicule a sauté sur une mine anti-char dans le secteur de Mbissine (Niaguiss)[639]. Leur déploiement visait l'accompagnement au retour de populations déplacées, opérations par ailleurs vivement critiquées par certaines factions du MFDC. Ces incidents confirment que derrière le climat d'accalmie, le danger est persistant. Ils sont également révélateurs du risque élevé que j'ai encouru pendant mes recherches, dans une dynamique de courage et d'abnégation.

Le choix des zones rurales a également été motivé par leur contraste autant sur le plan de la religion que celui de la socio-culture, dans le but d'analyser comment face à un même phénomène (la guerre) les femmes ont vécu différemment leur statut de cheffes de famille. Une perspective socio-historique a alors été adoptée pour voir comment les rapports de genre s'articulaient dans la période préconflit, comment elles ont été bouleversées par le conflit et comment elles ont été reconfigurées aujourd'hui dans le « ni guerre ni paix ». L'étude s'est ainsi intéressée aux ressources mobilisées pour parvenir à une résilience. Les techniques d'enquête ont combiné l'entretien individuel, l'entretien collectif et l'observation directe.

Les résultats de cette recherche révèlent que le mot « femme » fonctionne comme un label regroupant *des* femmes qui n'ont en commun que le sexe et non le genre. La PFPC regroupe des femmes issues d'horizons très divers, qui ont de ce fait des conceptions théoriques très différentes de la paix. Ces manières de définir la paix ont orienté les méthodes opérationnelles pour la mettre en œuvre. Une analyse intersectionnelle a permis de modéliser ces différences et de croiser les capitaux qui surdéterminent leurs approches : les femmes de la PFPC présentent une diversité intersectionnelle en termes de genre, de classe et d'ethnicité. Le manque de cohésion du mouvement a suscité une perception mitigée auprès des belligérants et des populations casamançaises, qui à l'occasion remettent en cause leur neutralité, leur légitimité et leur représentativité. Le « ni guerre ni paix » casamançais, un moment inédit dans la trajectoire des conflits armés en général, a instauré un « marché de la paix » qui a ouvert un large faisceau d'opportunités professionnelles et de repositionnements sociaux, économiques et politiques avantageux pour certaines femmes. Le « ni guerre ni paix » a donc constitué un espace interstitiel propice pour certaines, ouvrant des possibilités de reconversion

[638] *Sénégal : Abdou Elinkine Diatta, figure de la rébellion casamançaise, tué lors d'une attaque – Jeune Afrique*, https://www.jeuneafrique.com/848593/politique/senegal-abdou-elinkine-diatta-figure-de-la-rebellion-casamancaise-tue-lors-dune-attaque/, 27 octobre 2019, (consulté le 19 septembre 2020).
[639] *Casamance: deux militaires tués par une mine et deux autres blessés*, https://www.seneplus.com/societe/deux-militaires-tues-par-une-mine-et-deux-autres-blesses, 15 juin 2020, art cit.

professionnelle et d'ascenseur social ; dans cette perspective, la dimension développement de l'intervention des femmes, volontaire ou déterminée peut être considérée comme un *« effet pervers »* du ni paix ni guerre dans le sens où il constitue moins un levier en faveur de la paix qu'une des dimensions d'entretien du *statu quo*. La surresponsabilisation des femmes leur permet d'accéder aux ressources et aux opportunités. Par-là, dans une certaine mesure, cette étude opère un renversement : alors même que les hommes sont présentés comme étant ceux qui tirent le plus profit des conflits, les femmes peuvent également y gagner lorsque ceux-ci permettent des espaces d'opportunités qui rendent possible des formes d'autonomie.

Toutefois, malgré ces critiques et formes de remise question, les femmes de la PFPC apportent une aide indéniable aux populations bénéficiaires de leurs programmes sur le plan socioéconomique. La PFPC déploie à destination des victimes du conflit ainsi que des populations vulnérables de nombreux projets socio-économiques intégrateurs, afin de les accompagner dans leurs efforts de résilience. Les femmes cheffes de famille sont comptées parmi les bénéficiaires ; ainsi, femmes pour la paix et femmes cheffes de famille ne sont pas des phénomènes déconnectés. De même, certaines femmes cheffes de famille sont installées à Ziguinchor (il s'agit en particulier des femmes déplacées, interrogées à Ziguinchor mais aussi à Niaguiss). Aussi, certaines « point focales » de la Plateforme, sont déployées dans les zones rurales. La ligne de séparation n'est donc ni stricte, ni exclusive ; elle est mouvante.

En tout état de cause, la guerre a entrainé une féminisation du « ni guerre ni paix » par l'occupation des femmes de rôles masculins. La guerre a eu différents impacts sur les femmes, du fait de la défaillance des hommes : d'un côté cet impact a plutôt été « positif » puisqu'elle a permis aux femmes « projetées » d'occuper l'espace public, de s'approprier des questions politiques, d'opérer une reconversion professionnelle et d'utiliser la guerre comme ascenseur social. D'un autre côté, la guerre a eu un impact négatif ; les femmes ont été contraintes, dans des conditions tragiques, d'être des cheffes de famille, d'être à la fois père et mère, d'assurer seules les fonctions de parentalité. Elles sont devenues surchargées. L'absence des pères a également eu un impact considérable sur la trajectoire des enfants sur les plans socio-professionnelle, affectifs et familiaux. Un intérêt a donc été porté sur les trajectoires (souvent genrées) des enfants.

Enfin, l'étude a souligné les conséquences de cette montée en puissance des femmes sur les rapports de genre, qui sont des rapports de pouvoir tout autant que les conflits armés. Un paradoxe a alors été mis en exergue : même si la guerre a entrainé une défaillance du patriarcat sur les plans politiques et sociaux, cette montée en puissance des femmes n'y a eu aucune

incidence. Au-delà d'un leadership et d'une autonomie contrôlés, l'émancipation n'est aucunement envisagée. En réalité, au Sénégal, les femmes sont inscrites dans un schéma d'arrangement de genre à dominante patriarcal où l'égalité genrée n'est que formelle et républicaine[640]. L'arrangement de genre complémentaire des sociétés bayot est très situé (Basse Casamance) et minoritaire, voire exceptionnel. C'est dans ce schéma « macropatriarcal » que se déploient les mouvements de femmes en Casamance, et c'est dans ce contexte qu'elles ne sont pas parvenues à bouleverser les normes genrées. La montée en puissance des femmes n'a pas signifié des formes de remise en question du patriarcat, et les recompositions des rapports de genre n'ont pas remis en question les rapports de pouvoir. La promotion sociale des femmes ne s'est pas accompagnée pour autant d'un partage plus équitable des ressources et des opportunités avec les hommes.

Nous avions vu, dans le cadre théorique, que même si par leur rôle pendant le conflit les femmes peuvent inspirer une reconnaissance, un respect et une considération grandissante, elles « retournent dans leurs cuisines » à la fin de la guerre, retrouvant très souvent le statut secondaire que l'homme leur assignait avant conflit. Leur impact social et économique peut certes être significatif, mais leur capacité à remettre en question voire à inverser ce schéma patriarcal est à démontrer, encore qu'elles puissent l'envisager ou le souhaiter. En Casamance, les femmes évoluent dans des sociétés patriarcales qu'elles tiennent elles-mêmes à préserver. En réalité, que ce soit dans la sphère publique ou privée, elles ont un rôle palliatif, occupent des fonctions sociales de « care » d'une importance néanmoins majeure étant donné que les hommes ont démontré leurs limites à prendre en charge ces questions. Les femmes mobilisées pour la paix travaillent sur les effets de la guerre, sur les conséquences de la guerre. Elles prennent en charge des victimes, atténuent les conséquences et les difficultés de la guerre dans les foyers. Toutefois, ces nouvelles responsabilités ne se traduisent pas par une reconnaissance politique émancipatrice ou même transformatrice. Dans cette perspective, leur intervention reste conformiste. La féminisation du « ni paix ni guerre » donc limitée de manière intrinsèque (par des femmes qui ne conçoivent pas elles-mêmes de dépasser leur assignation genrée) et extrinsèque (par des hommes qui vérouillent leurs marges d'action).

Ainsi donc, si le conflit donne paradoxalement une aubaine aux femmes pour affirmer leur rôle dans la société, remettre en question les rapports de force et réclamer plus d'égalité, cela a été une occasion manquée en Casamance. La projection des femmes ne s'est pas traduite par une égalité de genre. Le conflit a provoqué une reconfiguration des rapports de genre mais non une

[640] Bayart, Jean-François, *L'islam républicain : Ankara, Téhéran, Dakar*. Paris: Albin Michel, 2010.

remise en question des rapports de genre. Avec la guerre, les femmes ont été surresponsabilisées ; les normes patriarcales ont été renégonociées : les hommes n'ont pas empêché aux femmes d'avoir de nouvelles marges d'action (sociales, économiques, domestiques) mais ils ont conservé les leviers politiques et militaires même quand elles ont tenté d'y accéder. Cette position a été confortable pour eux d'autant plus qu'elles les ont supplantés dans leurs prérogatives et obligations tout en continuant à assumer les leurs et sans réclamer plus de pouvoir. D'où une forme paradoxale d'autonomie dépendante. C'est ce paradoxe que souligne S. Parashar : « *Women, thus, gain access to public spaces in their gendered roles as mothers but the objective is to use that public space and legitimacy to reinstate traditional gender norms where women belong to home and hearth* »[641]. Par conséquent, en réponse à nos hypothèses, c'est la troisième défendue par S. Parashar qui se vérifie. En Casamance, encore aujourd'hui, les hommes sont plus engagés dans le secteur formel des accords de paix (*formal political peace process*) et les femmes dans le secteur informel des accords de paix (*informal political peace process*)[642]. Les hommes « font la paix » (en décident concrètement), et les femmes « construisent » la paix (en gèrent les conséquences sociales et sociétales).

D'autres études de cas (en Angola, au Soudan, en Somalie et en Ouganda) ont confirmé cette théorie. Menées par l'Agence pour la Coopération et la Recherche en Développement (ACORD), elles démontrent que si les conflits ont élargi l'éventail des rôles économiques des femmes et leur ont donné une plus grande autonomie, cela a rarement conduit à une influence politique accrue ou à une plus grande égalité des sexes, même dans les cas où elles étaient intégrées dans les troupes combattantes. Les seules évolutions observées, pour ainsi dire, l'ont été dans les relations quotidiennes au sein du foyer, sans confirmer si elles se prolongeront sur le long terme[643]. D'autres études ont même démontré que la surresponsabilisation des femmes en temps de guerre se traduisait dans les périodes post conflit par de la violence domestique[644]. Les gains relativement faibles que les femmes obtiennent ne se traduisent pas forcément par des rapports sociaux de sexe plus égalitaires. La promotion des femmes ne parvient pas à

[641] A. Kronsell et E. Svedberg (eds.), *Making gender, making war*, *op. cit.*, p. 171.
[642] I. Osemeka, « The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process », art cit ; J.I. Lahai, « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », art cit ; O. Goerg (ed.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, *op. cit.*
[643] J. El-Bushra, A. El-Karib et A. Hadjipateras, *Gender-Sensitive Programme Designe and Planning in Conflict-Affected Situations : The Consortium on Gender, Security and Human Rights*, *op. cit.*
[644] C. Cockburn et D. Žarkov (eds.), *The postwar moment*, *op. cit.*

remettre en cause les paradigmes généraux des rôles genrés. Les femmes assument des nouveaux rôles mais sans leviers institutionnels pour les assumer effectivement.

L'analyse comparée de la mobilisation des femmes du WIPNET pour la paix au Libéria et celle de la PFPC en Casamance a été éclairant pour comprendre ce qui a fait le succés des unes et constitué des limites chez les autres. En cause, le manque de cohésion des femmes dans la PFPC. Pour mettre fin au conflit libérien, les femmes du WIPNET ont su transcender leurs identités intersectionnelles de genre, de classe et d'ethnicité au nom du seul combat pour la paix, sur fond de l'expérience collective du conflit dont elles ont toutes été des victimes, même si c'est à différentes échelles. En Casamance, l'identité collective a constitué un handicap, les femmes qui composent la PFPC n'ayant pas toutes vécues le conflit et n'étant pas toutes issues de la Casamance. Ces différences auraient pourtant pu constituer une force mais elles n'ont pas pu être transcendées, autant sur le plan interne qu'externe. Cela a fortement orienté l'appréciation, l'acceptation et la perception de leur organisation, notamment par les belligérants. Par ailleurs, la mobilisation des femmes du Libéria est allée jusqu'à l'activisme. Elles se sont rassemblées pour exiger la paix, quitte à mener des actions violentes. En Casamance, l'intervention politique des femmes est restée au stade de la mobilisation et du plaidoyer. La question de leur intérêt à voir le « ni guerre ni paix » se poursuivre a pu se poser dans la mesure où ce dernier présente un large éventail d'opportunités socio-professionnelles dont elles tirent profit (et dont leur survie dépend). Toutefois, les femmes de la PFPC ont eu des résultats tangibles et prometteurs sur le social et sur le plan économique, dans l'accompagnement des populations dans leurs efforts de résilience.

Cette étude a ainsi permis de donner un éclairage nouveau sur le conflit de Casamance par le prisme du genre, tout en lui apportant, à travers une démarche comparative, une démarche sous-régionale. L'ambition a également été de réfléchir à l'introduction de la notion de genre dans une temporalité qui dépasse strictement celle du conflit. En effet, dans certains conflits contemporains comme celui de Casamance, il y a à réfléchir sur les notions d' « entre guerre et paix », où le recours à la violence et aux armes n'est pas seulement intermittent, mais constructeur de la réalité sociale.

# BIBLIOGRAPHIE

## Littérature académique


Achin, Catherine, et Laure Bereni, éd. *Dictionnaire genre et science politique: concepts, objets, problèmes*. Références Sociétés et Mouvement. Paris: Presses de Sciences Po, 2013.

Amos, Valérie, et Parmar Pratiba. « Challenging Imperial Feminism ». *Feminist Review* 25, nº 17 (1984): 3-19.

Amselle, Jean-Loup, et Elikia M'Bokolo. *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*. Paris: La Découverte, 2009.

Anderlini, Naraghi. « Women Building Peace : What They Do, Why it Matters ». *International Journal on World Peace* 25, nº 1 (2008): 112-16.

Autesserre, Séverine. « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation ». *Critique internationale* n° 51, nº 2 (5 mai 2011): 153-67.

Awenengo, Séverine. « À qui appartient la paix ? Résolution du conflit, compétitions et recompositions identitaires en Casamance (Sénégal) ». *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, nº 104-105 (1 juin 2006): 79-108.

———. « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20e siècle (Sénégal) ». In *Perspectives historiques sur le genre en Afrique, sous la direction de Odile Goerg*, 284. Paris: L'Harmattan, 2007.

———. « Usages de l'histoire et mémoires de la colonie dans le récit indépendantiste casamançais : des écritures casamançaises de soi (1982-2000) ». *Outre-mers, tome 97*, nº n°368-369 (2e semestre 2010).

Bakare-Yusuf, Bibi. « "Yoruba's Don't Do Gender": A critical Review of Oyeronke Oyewumi's The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses », 2003.

Balandier, Georges. *Sens et puissance : les dynamiques sociales*. Paris: Presses Universitaires de France, 1986.

Barbier-Wiesser, François-George, et Edgard Pisani, éd. *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée*. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 1994.

Bassène, René Capain. *Casamance : récits d'un conflit oublié (1982-2014)*. Études africaines. Paris: L'Harmattan, 2015.

Baum, Robert. « Prophetess : Aline Sitoé Diatta as a contested icon in contemporary Senegal ». In *Facts, fiction, and African creative imaginations, by Falola, Toyin et Ngom, Fallou*, 332. Routledge African studies 1. New York: Routledge, 2010.

Bayart, Jean-François. « La revanche des sociétés africaines », Politique africaine, nº 11 (1983).
———. *L'islam républicain : Ankara, Téhéran, Dakar*. Paris: Albin Michel, 2010.

Beauvoir, Simone de. *Le Deuxième Sexe, I. Les faits et les mythes*. Vol. 1. 2 vol. Paris: Gallimard, 2012.

Bereni, Laure, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, et Anne Revillard. *Introduction aux études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck, 2012.

Bereni, Laure, et Mathieu Trachman. *Le genre, théories et controverses*. 1re édition. La vie des idées. Paris: Puf, 2014.

Blanchet, Alain, et Anne Gotman. *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Collection 128 Sociologie 19. Paris: Nathan, 2001.

Bouchet-Saulnier, Françoise. *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*. Quatrième édition, mise À jour et Augmentée. Paris: La Découverte, 2013.

Bouilly, Emmanuelle, et Ophélie Rillon. « Relire les décolonisations d'Afrique francophone au prisme du genre ». *Le Mouvement Social*, nº 255 (février 2016): 3-16.

Boulding, Elise. « The Gender Gap ». *Journal of Peace Research, Pennsylvannia State University* 21, nº 1, 1984 (2016).

Bourdieu, Pierre. « Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31, janvier 1980. Le capital social. » 31, nº 1 (1980).
———. *La domination masculine*. Collection Liber. Paris: Seuil, 1998.
———. « Les modes de domination ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 2 (1976): 122-32.

Bouta, Tsjeard, Georg Frerks, et Ian Bannon. *Gender, conflict, and development*. Washington, D.C: World Bank, 2005.

Brett, Rachel, et Irma Specht. *Young soldiers: why they choose to fight*. Boulder, Colo: Lynne Rienner Publishers, 2004.

Butler, Judith. *Trouble dans le genre (Gender trouble): le féminisme et la subversion de l'identité*. Sciences humaines et sociales 237. Paris: La Découverte/Poche, 2012.

Byrne, Bridget. « Towards a Gendered Understanding of Conflict ». *IDS Bulletin* 27, nº 3 (1996): 31-40.

Byrne, Bridget, Rachel Marcus, et Tanya Powers-Stevens. *Gender, Conflict and Development*. Brighton, UK: Institute of Development Studies, 1996.

Capdevila, Luc, François Rouquet, Fabrice Virgili, et Danièle Voldman. *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*. Paris: Payot, 2003.

Carby, Hazel. « Femmes blanches écoute ! » In *Black Feminism : anthologie du féminisme africain américain, 1975 - 2000*. Paris: L'Harmattan, 2011.

Charpy, Jacques. *Témoignage historique sur la Casamance. Discours prononcé le 21 décembre 1993 au nom de la France par Jacques Charpy, conservateur général du patrimoine*. Dakar: Presses de l'Imprimerie Saint Paul, 1994.

Chéneau-Loquay, Annie. « Géographie des Casamance ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F. G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

Clair, Isabelle, et François de Singly. *Sociologie du genre*. Paris: Armand Colin, 2015.

Cockburn, Cynthia. *Anti-Militarism : Political and Gender Dynamics of Peace Movements*. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan, 2012.

———. « Gender Relations as Causal in Militarization and War ». *International Feminist Journal of Politics* 12, nº 2 (2010): 139-57.

———. « The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace ». In *In Sites of Violence: Gender and Conflict Zones, by Wenona Giles and Jennifer Hyndman*. Los Angeles: University of California Press, 2004.

Cockburn, Cynthia, et Dubravka Žarkov, éd. *The Postwar Moment : Militaries, Masculinities and International Peacekeeping (Bosnia and the Netherlands)*. London: Lawrence & Wishart, 2002.

Collins, Patricia Hill. « La construction de la pensée féministe noire ». In *Black feminism: anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris: L'Harmattan, 2011.

Connell, R. W., et James W. Messerschmidt. « Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept ». *Gender & Society* 19, nº 6 (décembre 2005): 829-59.

Connell, Raewyn. « Meeting at the Edge of Fear: Theory on a World Scale ». *Feminist Theory* 16, nº 1 (avril 2015): 49-66.

———. « Rethinking gender from the South ». *Feminist Studies* 40, nº 3 (2014): 518–539.

Cormier-Salem, Marie-Christine. *Rivières du Sud : sociétés et mangroves ouest-africaines*. Vol. Chapitre IV : L'identité humaine des Rivères du Sud : unité historique et situation d'interface. Paris: Editions de l'IRD (ex-Orstom), 1999.

Crenshaw, Kimberlé Williams, et Oristelle Bonis. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* n° 39, nº 2 (2005): 51-82.

Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. *L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective*. Paris: Seuil, 2014.

Daget, Serge. *La répression de la traite des Noirs au XIXè siècle : l'action des croisières françaises sur les côtes occidentales de l'Afrique, 1817-1850*. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 1997.

Daloz, Jean-Pascal, et Patrick Chabal. *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*. Editions Economica. Paris, 1999.

Darbon, Dominique. *L'administration et le paysan en Casamance: essai d'anthropologie administrative*. Centre d'Etudes Afrique noire 14. Paris: Editions A. Pedone, 1988.

Darbon, Dominique, et Augustin Loada. « Demain, de nouvelles institutions ? Entre dépendance et enjeux locaux : modèles institutionnels ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

Davis, Justine. « Assessing the International Appeal of Women's Peace Organizations in the Casamance Conflict, Senegal ». Elon University, 2017.

Debos, Marielle. « Conflits armés ». In *Dictionnaire Genre et science politique (dir Catherine Achin et Laure Bereni)*, 712. Presses de Sciences Po, 2013.

Delphy, Christine. *L'ennemi principal. Tome 1 : Economie politique du patriarcat*. Paris: Syllepse, 1999.

———. *L'ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre*. Paris: Ed. Syllepse, 1998.

———. « Patriarcat ». In *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF., 151-146. Paris, 2000.

Diatta, Christian. « Brouillards sur les rivières du Sud ». In *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée*, 500. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 1994.

Diatta, Nazaire. « Lettre d'un prêtre catholique aux députés de Casamance ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

Diatta, Oumar. *La Casamance : essai sur le destin tumultueux d'une région*. Points de vue. Paris: L'Harmattan, 2008.

Diatta, Xavier. *Fiju di Terra: la crise casamançaise racontée à mes enfants*. Québec, Canada: Kmanjen Productions, 2017.

Diédhiou, Paul. « La notion de crime de sang et le rôle de la guerre dans la construction de l'identité joola ». *Cahiers d'études africaines*, nº 233 (2019).

———. « Les Mécanismes Traditionnels de Résolution des Conflits: Le Rôle des Femmes des Bois Sacrés dans la Résolution du Conflit de Casamance ». *Proceedings of the African Futures Conference* 1, nº 1 (2017): 63-93.

———. *L'identité jóola en question: la bataille idéologique du MFDC pour l'indépendance*. Hommes et sociétés. Paris: Éditions Karthala, 2011.

Dilthey, Wilhelm. *Introduction à l'étude des sciences humaines : essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*. 1886e éd. Paris: Puf, 1942.

Diop, Momar Coumba, éd. *Le Sénégal contemporain*. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 2002.

———, éd. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le Sopi à l'épreuve du pouvoir*. Hommes et sociétés. Dakar Médina : Paris: CRES Karthala, 2013.

Diop, Momar Coumba, et Mamadou Diouf. *Le Sénégal sous Abdou Diouf: Etat et société*. Les Afriques. Paris: Karthala, 1990.

Diouf, Mamadou. *Histoire du Sénégal : le modèle islamo-wolof et ses périphéries*. Paris: Maisonneuve & Larose, 2001.

Dorlin, Elsa, et Michele Wallace. *Black feminism : anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, 2015.

Dubravka, Zarkov. « The Body of the Other Man : Sexual Violence and the Construction of Masculinity, Sexuality and Ethnicity in Croatian Media ». In *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict, and Political Violence, by Caroline Moser and Fiona Clark*, 69–82. Zed Books, 2001.

Duncanson, Claire. *Gender and Peacebuilding*. Gender and global politics. Cambridge, UK ; Malden, MA: Polity Press, 2016.

El Jack, Amani. « Genre et conflit armé ». BRIDGE - Institute of Development Studies (IDS), 2003.

El-Bushra, Judy, Asha El-Karib, et Angela Hadjipateras. « Gender-Sensitive Programme Designe and Planning in Conflict-Affected Situations : The Consortium on Gender, Security and

Human Rights », 2002. https://genderandsecurity.org/projects-resources/research/gender-sensitive-programme-designe-and-planning-conflict-affected.

Enloe, Cynthia. *Bananas, Beaches and Bases : Making Feminist Sense of International Politics*. Berkeley: Univ. of California Press, 2004.

———. *Maneuvers : the international politics of militarizing women's lives*. Berkeley: University of California Press, 2000.

Eriksson, Mikael, et Roland Kostić, éd. *Mediation and liberal peacebuilding: peace from the ashes of war?* Vol. Lilja, Jannie, et Manga, Mohamed Lamine, Going it Alone: The Casamance Conflict and the Challenges of Internal Peace Making by. Routledge studies in intervention and statebuilding. New York, NY: Routledge, 2013.

Eulriet, Irène. « L'ONU, les femmes, la paix et la sécurité ». *Inflexions* N° 17, nº 2 (2011): 147-52.

Falola, Toyin, et Fallou Ngom, éd. *Facts, fiction, and African creative imaginations*. Routledge African studies 1. New York: Routledge, 2010.

Foucher, Vincent. « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance ». *Raisons politiques*, nº 35 (22 octobre 2009): 143-65.

———. « Les "évolués", la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais ». In *Le Sénégal contemporain, sous la direction de Momar-Coumba Diop*, 655. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 2002.

———. « Les relations hommes-femmes et la formation de l'identité casamançaise ». *Cahiers d'études africaines* 45, nº 178 (25 juin 2005): 431-55.

———. « Pas d'alternance en Casamance ? » *Politique africaine*, nº 91 (15 novembre 2012): 101-19.

———. « The Resilient Weakness of Casamançais Separatists ». *Lynne Rienner Publishers*, African Guerrillas : Raging Against the Machine, 2007.

———. « « Tradition africaine » et résolution des conflits ». *Politix* nº 80, nº 4 (2007): 59-80.

Freedman, Jane, et Jérôme Valluy, éd. *Persécutions des femmes : savoirs, mobilisations et protections*. Collection Terra. Bellecombe-en-Bauges: Croquant, 2007.

Gbowee, Leymah, et Carol Mithers. *Notre force est infinie*. Paris: Belfond, 2012.

Girard, Jean. *Genèse du Pouvoir Charismatique en Basse Casamance (Sénégal)*. I.F.A.N. Dakar, Sénégal, 1969.

Goerg, Odile, éd. *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*. Cahiers Afrique, no 23. Paris: L'Harmattan, 2007.

Goettner-Abendroth, Heide. « « Les Sociétés matriarcales », d'Heide Goettner-Abendroth: là où le pouvoir est aux femmes ». *Le Monde.fr*, 11 octobre 2019. https://www.lemonde.fr/livres/article/2019/10/11/les-societes-matriarcales-d-heide-goettner-abendroth-la-ou-le-pouvoir-est-aux-femmes_6015065_3260.html.

Goffman, Erving. « La ritualisation de la féminité ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 14, nº 1 (1976): 34-50.

———. *L'arrangement des sexes*. La Dispute. Le genre du monde. Paris: Presses universitaires de Nancy, 1977. http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7293.

Goldblatt, Beth, et Sheila Meintjes. « South African Women Demand the Truth ». *Political Science*, 1998.

Goldstein, Joshua S. *War and Gender : How Gender Shapes The War System and Vice Versa*. 2. ed., 3. printing. Cambridge: Cambridge Univ. Press, 2001.

Gonthier, Frédéric. « Weber et la notion de « compréhension » ». *Cahiers internationaux de sociologie* n° 116, nº 1 (2004): 35-54.

Guillaumin, Colette. *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Recherches. Paris: Côté-femmes, 1992.

Guinamard, Louis. *Survivantes : femmes violées dans la guerre en république démocratique du Congo*. Paris: Atelier, 2010.

Guionnet, Christine, et Erik Neveu. *Féminins-masculins: sociologie du genre*. 2. éd. entièrement refondue. Collection U Sociologie. Paris: Colin, 2009.

Héritier, Françoise. *Masculin/féminin*. Paris: O. Jacob, 1996.

Hesseling, Gerti. « La terre, à qui est-elle ? Les pratiques foncières en Basse Casamance ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

Hirata (dir), Helena S., et 2. éd. augm, éd. *Dictionnaire critique du féminisme*. Politique d'aujourd'hui. Paris: Presses Univ. de France, 2004.

Imam, Ayesha M, Amina Mama, et Fatou (dir) Sow. *Sexe, genre et société: engendrer les sciences sociales africaines*. Codesria. Paris; Dakar: Karthala ; Codesria, 2004.

Jannie, Lilja, et Mohamed Lamine Manga. « Going it Alone: The Casamance Conflict and the Challenges of Internal Peace Making ». In *Mediation and liberal peacebuilding: peace from the ashes of war? by Eriksson, Mikael et Kostić Rolland*, 193. Routledge studies in intervention and statebuilding. New York, NY: Routledge, 2013.

Journet, Odile. « Demain les femmes ? Son fagot de bois a cassé la véranda de la maison ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

———. *Les créances de la terre: chroniques du pays Jamaat (Jóola de Guinée-Bissau)*. Bibliothèque de l'École des Hautes Études, v. 134. Turnhout, Belgium: Brepols, 2007.

Julliard, André. « Dieu, la terre et les hommes chez les Djolas Ajama de Casamance ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

Kandiyoti, Deniz. « Bargaining with Patriarchy ». *Gender and Society* 2, nº 3 (1988): 274-90.

———. « Identity and Its Discontents: Women and the Nation ». *Women Living Under Muslim Laws* Dossier 26 (2004).

Kaufmann, Jean-Claude, et François de Singly. *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan, 1996.

Kergoat, Danièle. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». In *Dictionnaire critique du féminisme, Helena Hirata (dir)*, PUF., 35-44. PAris, 2000.

Ki-Zerbo, Françoise. *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal: logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf (Casamance, Sénégal)*. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 1997.

Kronsell, Annica, et Erika Svedberg, éd. *Making Gender, Making War : Violence, Military and Peacekeeping Practices*. 1st ed. Routledge advances in feminist studies and intersectionality, no. 6. New York, NY: Routledge, 2012.

Labrune-Badiane, Céline. « Affirmation d'une identité afro-portugaise et éducation en Casamance de la fin du XIXe siècle au début XXe siècle ». Site du CODESRIA_ Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales, 12 février 2017. https://www.codesria.org/IMG/pdf/6._badian.pdf?3797/c4b91fd06b4c634ba4e388f5b5341bcd0f55e026.

———, éd. *L'école en situation postcoloniale: cahiers Afrique no 27*. Études africaines. Paris: Harmattan, 2012.

———. « Peut-on parler d'un « désir d'école » en Casamance ? (1860-1930) ». *Histoire de l'éducation*, nº 128 (1 octobre 2010): 29-52.

Lahai, John Idriss. « Gendered_Battlefields : A Contextual and Comparative Analysis of Womens Participation in Armed conflicts in Africa », 2010. http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/4936~v~Gendered_Battlefields__A_Contextual_and_Comparative_Analysis_of_Womens_Participation_in_Armed_conflicts_in_Africa.pdf.

Lambert, Michael. « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXème siècle ». In *Le Sénégal contemporain by Momar-Coumba Diop*, 655. Paris: Karthala, 2002.

Lamoureux, Diane. « Public/Privé ». In *Dictionnaire critique du féminisme*. Presses Univ. de France, 2004.

Leveratto, Jean-Marc. « Erving Goffman, L'arrangement des sexes, trad. de l'anglais par H. Maury. Paris, Éd. La Dispute, coll. Le genre du monde, 2002, 116 p. » *Questions de communication*, nº 2 (1 décembre 2002).

Lewis, Desiree. « African Gender Research and Postcoloniality ». *African Gender Institute, University of Cape Town*, 2005.

Linares, Olga. *Power, Prayer, and Production : The Jola of Casamance, Senegal*. Cambridge Studies in Social and Cultural Anthropology 82. Cambridge: Cambridge University Press, 2007.

Linhardt, Dominique, et Cédric Moreau de Bellaing. « Ni guerre, ni paix ». *Politix* N° 104, nº 4 (2013): 7-23.

Lugones, Maria. « The Coloniality of Gender ». *Worlds and Knowledges Otherwise*, 2008.

Maal, Seynabou. « Femmes et Guerre en Casamance ». *ACAS*, 1999, 35-37.

Macé, Eric. « From Patriarchy to Composite Gender Arrangements? Theorizing the Historicity of Social Relations of Gender ». *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society* 25, nº 3 (2018): 317-36.

———. *L'après-patriarcat*. La couleur des idées. Paris: Éditions du Seuil, 2015.

———. « Théoriser l'après-patriarcat : de l'historicité des arrangements de genre ». *Travail, Genre et Sociétés*, nº 38 (février 2017): 175-79.

Mama, Amina. « The Challenges of Feminism : Gender, Ethics and Responsible Academic Freedom in African Universities ». *Journal of Higher Education in Africa, Council for the Development of Social Science Research in Africa* 9, nº 1 & 2 (2011): 1-23.

———. « What Does It Mean To Do Feminist Research In African Contexts? » *Feminist Review*, 2011.

Manga, Mohamed Lamine. *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*. Paris: L'Harmattan, 2012.

Marchal, Roland, Comfort Ero, et Mariane Ferme. « Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ? » *Politique africaine* N° 88, nº 4 (2002): 5-12.

Marut, Jean-Claude. « À l'Ouest, quoi de nouveau ? Les obstacles à la paix en Casamance ». *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux* 64, nº 255 (1 juillet 2011): 363-76.

———. Casamance : Éclairage sur un conflit de 30 ans. Confluences, décembre 2014. https://www.youtube.com/watch?v=2vlYWoEr-SM.

———. *Le conflit de Casamance: ce que disent les armes*. Hommes et sociétés. Paris: Karthala, 2010.

———. « Le dessous des cartes casamançaises : une approche géopolitique du conflit casamançais ». In *Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, sous la direction de F.G Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

———. « Les Casamançais sont «fatigués» ». Cadernos de Estudos Africanos no 2 (1 juin 2002), 21 avril 2017. https://cea.revues.org/1260.

Mathieu, Nicole-Claude. « Sexe et Genre ». In *Dictionnaire critique du féminisme*. PUF, 2004.

Matokot-Mianzenza, Sidonie. *Viol des femmes dans les conflits armés et thérapies familiales : cas du Congo Brazzaville*. Paris: L'Harmattan, 2003.

Mauss, Marcel, et Claude Lévi-Strauss. *Sociologie et anthropologie*. Paris: Quadridge/PUF, 2009.

Mazurana, Dyan, et Khristopher Carlson. « From Combat to Community: Women and Girls of Sierra Leone ». *Women's Policy Commission*, 2004.

Mazurana, Dyan, et Susan McKay. « Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone, and Mozambique : Policy and program recommendations ». *Canadian International Development Agency's Child Protection Research Fund (CIDA's Fund)*, 2003. https://www.researchgate.net/publication/228475893_Girls_in_fighting_forces_in_Northern_Uganda_Sierra_Leone_and_Mozambique_Policy_and_program_recommendations.

Montoussé, Marc, et Gilles Renouard. *« Weber, une sociologie compréhensive » in 100 fiches pour comprendre la sociologie*. Rosny: Bréal, 2001.

Moreau, Marie Louise. « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof ». In *Comprendre la Casamance by François Barbier-Wiesser*, 500. Paris: Karthala, 1994.

Osemeka, Irène. « The Public Sphere, Women and the Casamance Peace Process ». Historia Actual Online, 28 mars 2017. http://historia-actual.org/Publicaciones/index.php/haol/article/viewFile/563/480.

Oyewumi, Oyeronke. « Conceptualizing Gender : The Eurocentric Foundations of Feminist Concepts and the Challenge of African Epistemologies ». *A Journal of Culture and African Women Studies*, Feminism and Africa, 2, nº 1 (2002): 5.

———. *The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1997.

Parashar, Swati. « Woman in Militant Movements : Uncomfortable Silences and Dicursive Strategies ». In *Making Gender, Making War : Violence, Military and Peacekeeping Practices by Annica Kronsell ans Erika Svedberg*, Routledge., 253, 2012.

Pélissier, Paul. « Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance ». Thèse de doctorat, Imprimerie Fabrègue, 1966.

Pourtier, Roland. « Ressources naturelles et conflits en Afrique subsaharienne (Natural resources and conflicts in Sub-Saharan Africa) ». *Bulletin de l'Association de Géographes Français* 89, nº 1 (2012): 34-53.

Poutignat, Philippe, et Jocelyne Streiff-Fenart. *Théories de l'ethnicité. Suivi de « Les groupes ethniques et leurs frontières » de Fredrik Barth*. 2. éd. Le sociologue. Paris: Presses Univ. de France, 1999.

Quantin, Patrick. « Le rôle politique des sociétés civiles en Afrique : vers un rééquilibrage ». *Revue internationale et strategique* n° 72, nº 4 (2008): 29-38.

Rehn, Elisabeth, et Ellen Johnson-Sirleaf. *Women, War and Peace : The Independent Experts' Assessment on The Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace Building*. Progress of the World's Women 2002. New York, NY: UNIFEM, 2002.

Reno, William, et Christine Messiant. « La « sale petite guerre » du Liberia ». *Politique africaine* N° 88, nº 4 (2002): 63-83.

Richards, Paul, Koen Vlassenroot, et Christine Messiant. « Les guerres africaines du type fleuve Mano ». *Politique africaine* N° 88, nº 4 (2002): 13-26.

Roche, Christian. *Histoire de la Casamance: conquête et résistance, 1850-1920*. Hommes et sociétés. Paris: Karthala, 1985.

Rollinde (dir), Marguerite. *Genre et changement social en Afrique*. Paris; Montréal: Archives contemporaines ; Agence universitaire de la francophonie, 2010.

Rubin, Gayle. « L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre ». *Les cahiers du CEDREF*, nº 7 (1998): 3-81.

Rudolf, Marcus, Doudou Gueye, Odile Tendeng-Weidler, Victoria Perschler, et Vincent Foucher. « Gender and Conflict in Casamance - World Bank Assignment_Analytical Report », 2012. Version complète (70p) en archive personnelle. Résumé sur http://www.logica-wb.org/PDFs/LOGiCA_DissemNote2.pdf.

Sadio, Salif. *Casamance, pays du refus. Le droit qui vaut la mort*. Vol. 2, 2012.

Salichs, Tomas Serna. « Masculinities in conflict in Casamance », 23 avril 2017. https://www.academia.edu/19575318/Masculinities_in_conflict_in_Casamance.

Scott, Joan Wallach. *De l'utilité du genre*. Paris: Fayard, 2012.

Seck, Assane. *Sénégal, émergence d'une démocratie moderne - 1945-2005 - un itinéraire politique*. Collection « Hommes et sociétés ». Paris: Karthala, 2005.

Seifert, Ruth. « War and Rape : A Preliminary Analysis ». In *Mass rape: the war against women in Bosnia-Herzegovina*, édité par Alexandra Stiglmayer. Lincoln, Neb: University of Nebraska Press, 1994. http://readinglists.exeter.ac.uk/humanities/history/HIH3619/HIH3619_57.pdf.

Shepler, Susan, Zekeria Ould Ahmed Salem, et Richard Banégas. « Les filles-soldats : trajectoires d'après-guerre en Sierra Leone ». *Politique africaine* N° 88, nº 4 (2002): 49-62.

Sorensen, Birgitte. *Women and Post-Conflict Reconstruction : Issues and Sources*. DIANE Publishing, 1998.

Spivak, Gayatri Chakravorty. *En d'autres mondes, en d'autres mots: essais de politique culturelle*. Paris: Payot, 2009.

Talpade Mohanty, Chandra. « Sous les yeux de l'occident : recherches féministes et discours coloniaux ». In *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements des femmes, Verschuur Christine (sous la direction de)*. Genève: L'Harmattan, 2010.

Thomas, Louis-Vincent. *Les Diola : Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*. I.F.A.N. Sénégal, 1959.

Tine, Benoît, et Victor Nfansou Diatta. « La lutte contre l'économie de la drogue en Casamance : ses contraintes et les méthodes de contournement des stratégies étatiques ». *International Journal of Humanities and Social Science* 8, nº 11 (2018).

Toliver, Wilmetta J. « "The Woman Who Was More than a Man": Making Aline Sitoe Diatta into a National Heroine in Senegal ». *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines* 39, nº 2 (2005): 338-60.

Turshen, Meredeth, et Clotilde Twagiramariya. *Ce que font les femmes en temps de guerre : Genre et conflit en Afrique*. Paris; Montréal: L'Harmattan, 2001.

Verschuur, Christine, Université de Genève, et Institut de hautes études internationales et du développement. *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes*. Genève: L'Harmattan ; Institut de hautes études internationales et du développement, 2010.

Walby, Sylvia. *Theorizing patriarchy*. Oxford, UK ; Cambridge, MA, USA: B. Blackwell, 1990.

Wallace, Michele, et Elsa Dorlin. *Black feminism: anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris: L'Harmattan, 2011.

Wayack Pambè, Madeleine, et Nathalie Sawadogo. « Dépasser le patriarcat pour mieux définir les féminismes africains ? » *Travail, Genre et Sociétés*, nº 38 (février 2017): 187-92.

Wittig, Monique. *La pensée straight*. Paris: Balland, 2001.

# WEBOGRAPHIE

ANSD. « Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD Sénégal) ». Consulté le 11 décembre 2019. http://www.ansd.sn/.

AFP. « Sénégal : Salif Sadio, l'un des chefs du MFDC, dénonce des négociations de paix qui « piétinent » en Casamance ». *JeuneAfrique.com* (blog), 28 avril 2019. https://www.jeuneafrique.com/768350/politique/senegal-salif-sadio-lun-des-chefs-du-mfdc-denonce-des-negociations-de-paix-qui-pietinent-en-casamance/.

Amnesty International. « Sénégal : la terreur en Casamance ». Amnesty International, 1998. https://www.amnesty.org/download/Documents/148000/afr490011998fr.pdf.

BBC News Afrique. « Le trafic de bois menace la forêt en Casamance ». *BBC News Afrique* (blog), 19 juillet 2018. https://www.bbc.com/afrique/44886233.

Courrier international. « Sénégal. Bataille à mort autour d'un minerai précieux : le zircon », 27 août 2015. https://www.courrierinternational.com/article/senegal-bataille-mort-autour-dun-minerai-precieux-le-zircon.

Darame, Mariama. « En Casamance, les victimes oubliées d'un conflit sans fin ». *Le Monde.fr*, 21 juillet 2020. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/21/en-casamance-les-victimes-oubliees-d-un-conflit-sans-fin_6046856_3212.html.

———. « Le conflit casamançais, un fardeau politique et sécuritaire pour l'Etat sénégalais ». Le Monde Afrique, 17 juillet 2020. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/20/le-conflit-casamancais-un-fardeau-politique-et-securitaire-pour-l-etat-senegalais_6046770_3212.html.

Di Roma, Clément. « Sénégal : en Casamance, les agriculteurs se tournent vers le cannabis pour vivre ». Franceinfo, janvier 2020. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/senegal-en-casamance-les-agriculteurs-se-tournent-vers-le-cannabis-pour-vivre_3775955.html.

Diallo, Mamadou. « Casamance, les mines continuent de faire des victimes ». Deutsche Welle.com, septembre 2017. https://www.dw.com/fr/casamance-les-mines-continuent-de-faire-des-victimes/a-41321064.

Dramé, Hassane. « Décentralisation et Enjeux Politiques. L'Exemple du Conflit Casamançais (Sénégal) ». *Bulletin de l'APAD*, nº 16 (1 décembre 1998). http://journals.openedition.org/apad/538.

Fall, Diaga. « Sadio, chef du Front Nord du MFDC : « L'indépendance de la Casamance est réelle, absolue, inaliénable, et non négociable » ». *Chroniques.sn* (blog), 29 avril 2019. http://chroniques.sn/actualites/salif-sadio-chef-du-front-nord-du-mfdc-lindependance-de-la-casamance-est-reelle-absolue-inalienable-et-non-negociable/.

Gaillard, Christophe Gleizes, Barthélémy. « Populations dépitées, champs de cannabis et rebelles corrompus : au cœur du plus vieux conflit d'Afrique ». *Vice* (blog), 16 octobre 2017. https://www.vice.com/fr/article/59dxnx/conflit-casamance-trafic-drogue-rebelles.

Herviaux, Olivier. « Sénégal : il y a dix-sept ans, près de 2 000 morts lors du naufrage du « Joola », le « Titanic africain » ». *Le Monde.fr*, 26 septembre 2019. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/26/senegal-en-souvenir-du-joola-le-titanic-africain_6013200_3212.html.

Lequotidien. « Casamance - Tuerie de Boffa Bayotte : Le sommet de la barbarie ». Consulté le 19 septembre 2020. https://www.lequotidien.sn/casamance-tuerie-de-boffa-bayotte-le-sommet-de-la-barbarie/.

Le Point Afrique. « Sénégal : haro sur le trafic de bois en Casamance ». Le Point, 20 janvier 2018. https://www.lepoint.fr/economie/senegal-haro-sur-le-trafic-de-bois-en-casamance-20-01-2018-2188251_28.php.

Liberian Education Fund. « Liberian Education Fund ». Consulté le 8 juillet 2020. http://www.liberianeducationfund.org.

JeuneAfrique.com. « Sénégal : Abdou Elinkine Diatta, figure de la rébellion casamançaise, tué lors d'une attaque – Jeune Afrique », 27 octobre 2019. https://www.jeuneafrique.com/848593/politique/senegal-abdou-elinkine-diatta-figure-de-la-rebellion-casamancaise-tue-lors-dune-attaque/.

Le Journal du Pays. « Casamance : La plateforme des femmes et le GRPC dans une opération de levée de fonds lors de la journée internationale de la paix ». Le Journal du Pays, 22 septembre 2017. http://www.journaldupays.com/2017/casamance-la-plateforme-des-femmes-et-le-grpc-dans-une-operative-de-levee-de-fonds-lors-de-la-journee-internationale-de-la-paix/

Marut, Jean-Claude, et Luc Descroix. « L'exploitation des sables métallifères du littoral casamançais (Sénégal) : un projet à risques ». *Conseil québécois d'études géopolitiques, Université Laval*, 2015. https://cqegheiulaval.com/lexploitation-des-sables-metalliferes-du-littoral-casamancais-senegal-un-projet-a-risques/.

Ndiaye, Amadou. « Casamance : le pouvoir des femmes du bois sacré (3/3) ». *Le Monde.fr*, 16 décembre 2015. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/16/casamance-le-pouvoir-des-femmes-du-bois-sacre-3-3_4833051_3212.html.

———. « Casamance : quatre raisons qui font perdurer un conflit (1/3) », 15 décembre 2015. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/15/casamance-quatre-raisons-qui-font-perdurer-un-conflit_4832635_3212.html.

———. « La Casamance reste un terrain miné ». *Le Monde.fr*, décembre 2015. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/15/la-casamance-reste-un-terrain-mine-2-3_4832659_3212.html.

Nduwimana, Françoise. « Le mal libérien, la dérive africaine ». Revue À bâbord !, 2003. https://www.ababord.org/Le-mal-liberien-la-derive.

ONG Excision Parlons-en. « Sénégal | Excision, parlons-en ! » Consulté le 24 janvier 2020. https://www.excisionparlonsen.org/comprendre-lexcision/cartographie-mondiale-des-pratiques-dexcision/senegal/

« Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), composante du Plan Sénégal Emergent », 2015. http://senegal-emergent.com/fr/programme-national-de-bourses-de-securite-familiale-pnbsf.

Roger, Benjamin. « Sénégal : comment Macky Sall a géré le conflit casamançais ». *JeuneAfrique.com* (blog), 25 janvier 2019. https://www.jeuneafrique.com/mag/708736/politique/senegal-comment-macky-sall-a-gere-le-conflit-casamancais/.

Roux, Vincent, et Sarah Sakho. « Sénégal : en Casamance, l'espoir d'une nouvelle ère ». *Billet Retour sur France 24*. Sénégal, 23 juin 2017. http://www.france24.com/fr/20170623-billet-retour-casamance-senegal-rebellion-separatiste-negociations-espoir-avenir.

Sarr, Pauline. « Exploitation du zircon à Diogo : que nous restera-t-il ? » Au Sénégal.com, 25 novembre 2019. https://www.au-senegal.com/exploitation-du-zircon-a-diogo-que-nous-restera-t-il,15752.html

RFI. « Sénégal : opération ratissage en Casamance après la tuerie de Boffa Bayotte », 14 janvier 2018. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180115-senegal-operation-ratissage-casamance-apres-tuerie-boffa-bayotte.

RFI. « Casamance : la reprise hésitante du déminage ». RFI, mai 2019. http://www.rfi.fr/fr/emission/20190820-senegal-casamance-deminage-reprise-victimes-mfdc-explosifs.

Rewmi.com - actualité au sénégal. « Les promesses sous l'alternance : Une espèce en danger ! », 12 août 2011. http://www.rewmi.com/les-promesses-sous-l-alternance-une-espece-en-danger-_a44711.html.

Site web des Nations Unies. « Conseil de sécurité: l'adoption de la résolution 1325, 17 ans après », 2017. https://www.un.org/press/fr/2017/cs13045.doc.htm.

———. « Les femmes, la paix et la sécurité : Opérations de maintien de la paix des Nations Unies ». Consulté le 21 janvier 2019. http://www.un.org/fr/peacekeeping/issues/women/wps.shtml.

Handicap International. « La Casamance toujours sous la menace des mines ». Site de l'ONG Handicap International, 8 mai 2017. http://www.handicap-international.fr/actualites/casamance-toujours-sous-menace-mines.

Site web Kassoumay.com. « Site touristique de la Casamance, Région sud du Sénégal ». Kasoumay, 25 avril 2017. http://www.kassoumay.com/casamance/.

.

Site web Sant Egidio. « Des pas vers la paix en Casamance : le gouvernement sénégalais libère deux prisonniers du MFDC », 2018. https://www.santegidio.org/pageID/30284/langID/fr/itemID/23804/Des-pas-vers-la-paix-en-Casamance--le-gouvernement-s%C3%A9n%C3%A9galais-lib%C3%A8re-deux-prisonniers-du-MFDC.html.

SenePlus. « Casamance: deux militaires tués par une mine et deux autres blessés », 15 juin 2020. https://www.seneplus.com/societe/deux-militaires-tues-par-une-mine-et-deux-autres-blesses.

Seneweb. « Casamance : Un véhicule de l'armée saute sur une mine, deux militaires décédés », 19 septembre 2020. https://www.seneweb.com/news/Politique/casamance-un-vehicule-de-l-rsquo-armee-s_n_320746.html.

UNHCR, L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. « Gambie : afflux de réfugiés en provenance de la Casamance, au Sénégal », 2001. https://www.unhcr.org/fr-fr/news/press/2001/5/4acf42e31f/gambie-afflux-refugies-provenance-casamance-senegal.html

UN Women. « Conseil de sécurité : Résolutions ». ONU Femmes. Consulté le 3 janvier 2020. https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/major-resolutions/security-council.

UNHCR, United Nations High Commissioner for Refugees. « Sexual and Gender Based Violence ». UNHCR. Consulté le 3 janvier 2020. https://www.unhcr.org/sexual-and-gender-based-violence.html.

Wade, Malick. « Paix en Casamance : il faut un Sénégal honnête et droit ». *Sénégal Black Rainbow* (blog), 15 juin 2020. https://senegalblackrainbow.org/2020/06/15/il-faut-un-senegal-honnete-et-droit/

## Documents de terrain

« Document de présentation de la PFPC », 2016.

« Document de présentation de l'Union Régionale Sant Yalla », 2017.

« Dossier. Projet Unam Kayraay : Impliquer la société civile pour le maintien de la paix en Casamance », 2018.

« Dossier : Rapport d'activité de l'ONG Kagamem depuis sa création », 2010.

« Dossiers : Rapports narratifs des activités de la PFPC de 2011 à 2017 ».

« Dossier : Rapports narratifs des Journées Internationales de la Paix (JIP) organisées par la PFPC de 2014 à 2017 ».

« Dossier : Statuts de la PFPC », 2012.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Nations Unies S/RES/1325 (2000)

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 octobre 2000

### Résolution 1325 (2000)

**Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4213e séance, le 31 octobre 2000**

*Le Conseil de sécurité*,

*Rappelant* ses résolutions 1261 (1999) du 25 août 1999, 1265 (1999) du 17 septembre 1999, 1296 (2000) du 19 avril 2000 et 1314 (2000) du 11 août 2000, ainsi que les déclarations de son Président sur la question, et *rappelant aussi* la dé- claration que son Président a faite à la presse à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour les droits des femmes et la paix internationale (Journée internationale de la femme), le 8 mars 2000 (SC/6816),

*Rappelant également* les engagements de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (A/52/231) ainsi que ceux qui figurent dans le texte adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session extraordinaire intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » (A/S-23/10/Rev.1), en particulier ceux qui concernent les femmes et les conflits armés,

*Ayant présents à l'esprit* les buts et principes énoncés dans la Charte des Na- tions Unies et *considérant* que la Charte confère au Conseil de sécurité la responsa- bilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales,

*Constatant avec préoccupation* que la grande majorité de ceux qui subissent les effets préjudiciables des conflits armés, y compris les réfugiés et les déplacés, sont des civils, en particulier des femmes et des enfants, et que les combattants et les éléments armés les prennent de plus en plus souvent pour cible, et *conscient* des conséquences qui en découlent pour l'instauration d'une paix durable et pour la ré- conciliation,

*Réaffirmant* le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et *soulignant* qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées, et qu'il convient de les faire participer davantage aux décisions prises en vue de la préven- tion et du règlement des différends,

*Réaffirmant aussi* la nécessité de respecter scrupuleusement les dispositions du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme qui protègent les droits des femmes et des petites filles pendant et après les conflits,

*Soulignant* que toutes les parties doivent veiller à ce que les programmes de déminage et de sensibilisation au danger des mines tiennent compte des besoins particuliers des femmes et des petites filles,

*Considérant* qu'il est urgent d'incorporer dans les opérations de maintien de la paix une démarche sexospécifique et, à cet égard, *prenant note* de la Déclaration de Windhoek et du Plan d'action de Namibie sur l'intégration d'une démarche sou- cieuse d'équité entre les sexes dans les opérations multidimensionnelles de paix (S/2000/693),

*Mesurant* l'importance de la recommandation contenue dans la déclaration que son Président a faite à la presse le 8 mars 2000, tendant à ce que tout le personnel des opérations de maintien de la paix reçoive une formation spécialisée au sujet de la protection, des besoins particuliers et des droits fondamentaux des femmes et des enfants dans les situations de conflit,

*Considérant* que, si les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles étaient mieux compris, s'il existait des arrangements institutionnels efficaces pour garantir leur protection et si les femmes participaient pleinement au processus de paix, le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales se- raient facilités,

*Notant* qu'il est nécessaire de disposer d'un ensemble de données au sujet des effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles,

1. *Demande instamment* aux États Membres de faire en sorte que les fem- mes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la préven- tion, la gestion et le règlement des différends;

2. *Engage* le Secrétaire général à appliquer son plan d'action stratégique (A/49/587) prévoyant une participation accrue des femmes à la prise des décisions concernant le règlement des conflits et les processus de paix;

3. *Demande instamment* au Secrétaire général de nommer plus de femmes parmi les Représentants et Envoyés spéciaux chargés de missions de bons offices en son nom, et, à cet égard, *demande* aux États Membres de communiquer au Secrétaire général le nom de candidates pouvant être inscrites dans une liste centralisée régu- lièrement mise à jour;

4. *Demande instamment aussi* au Secrétaire général de chercher à accroître le rôle et la contribution des femmes dans les opérations des Nations Unies sur le terrain, en particulier en qualité d'observateurs militaires, de membres de la police civile, de spécialistes des droits de l'homme et de membres d'opérations humanitai- res;

5. *Se déclare prêt* à incorporer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les opérations de maintien de la paix, et *prie instamment* le Secrétaire général de veiller à ce que les opérations sur le terrain comprennent, le cas échéant, une composante femmes;

6. *Prie* le Secrétaire général de communiquer aux États Membres des direc- tives et éléments de formation concernant la protection, les droits et les besoins par- ticuliers des femmes, ainsi que l'importance de la participation des femmes à toutes les mesures de maintien de la paix et de consolidation de la paix, *invite* les États

Membres à incorporer ces éléments, ainsi que des activités de sensibilisation au VIH/sida, dans les programmes nationaux de formation qu'ils organisent à l'intention du personnel des forces militaires et de la police civile qui se prépare à un déploiement, et *prie en outre* le Secrétaire général de veiller à ce que le personnel civil des opérations de maintien de la paix reçoive une formation analogue;

7. *Prie instamment* les États Membres d'accroître le soutien financier, tech- nique et logistique qu'ils choisissent d'apporter aux activités de formation aux questions de parité, y compris à celles qui sont menées par les fonds et programmes compétents, notamment le Fonds des Nations Unies pour la femme, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les ré- fugiés et autres organes compétents;

8. *Demande* à tous les intéressés, lors de la négociation et de la mise en oeuvre d'accords de paix, d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, en particulier :

a) De tenir compte des besoins particuliers des femmes et des petites filles lors du rapatriement et de la réinstallation et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits;

b) D'adopter des mesures venant appuyer les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes et les processus locaux de règlement des différends, et faisant participer les femmes à tous les mécanismes de mise en oeuvre des ac- cords de paix;

c) D'adopter des mesures garantissant la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en particulier dans les domaines de la constitution, du système électoral, de la police et du système judiciaire;

9. *Demande* à toutes les parties à un conflit armé de respecter pleinement le droit international applicable aux droits et à la protection des femmes et petites fil- les, en particulier en tant que personnes civiles, notamment les obligations qui leur incombent en vertu des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles addition- nels y afférents de 1977, de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole additionnel de 1967, de la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de son Protocole fa- cultatif de 1999, ainsi que de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989 et de ses deux Protocoles facultatifs du 25 mai 2000, et de tenir compte des dispositions pertinentes du Statut de Rome de la Cour pénale internatio- nale;

10. *Demande* à toutes les parties à un conflit armé de prendre des mesures particulières pour protéger les femmes et les petites filles contre les actes de vio- lence sexiste, en particulier le viol et les autres formes de sévices sexuels, ainsi que contre toutes les autres formes de violence dans les situations de conflit armé;

11. *Souligne* que tous les États ont l'obligation de mettre fin à l'impunité et de poursuivre en justice ceux qui sont accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, y compris toutes les formes de violence sexiste et autre contre les femmes et les petites filles, et à cet égard *fait valoir* qu'il est néces- saire d'exclure si possible ces crimes du bénéfice des mesures d'amnistie;

12. *Demande* à toutes les parties à un conflit armé de respecter le caractère civil et humanitaire des camps et installations de réfugiés et de tenir compte des be-

soins particuliers des femmes et des petites filles, y compris lors de la construction de ces camps et installations, et rappelle ses résolutions 1208 (1998) du 19 novem- bre 1998 et 1296 (2000) du 19 avril 2000;

13. *Engage* tous ceux qui participent à la planification des opérations de dé- sarmement, de démobilisation et de réinsertion à prendre en considération les be- soins différents des femmes et des hommes ex-combattants et à tenir compte des be- soins des personnes à leur charge;

14. *Se déclare de nouveau prêt*, lorsqu'il adopte des mesures en vertu de l'Article 41 de la Charte des Nations Unies, à étudier les effets que celles-ci pour- raient avoir sur la population civile, compte tenu des besoins particuliers des fem- mes et des petites filles, en vue d'envisager, le cas échéant, des exemptions à titre humanitaire;

15. *Se déclare disposé* à veiller à ce que ses missions tiennent compte de considérations de parité entre les sexes ainsi que des droits des femmes, grâce no- tamment à des consultations avec des groupements locaux et internationaux de femmes;

16. *Invite* le Secrétaire général à étudier les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la composante femmes des processus de paix et de règlement des différends, et l'*invite également* à lui présenter un rapport sur les résultats de cette étude et à le communi- quer à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies;

17. *Prie* le Secrétaire général d'inclure, le cas échéant, dans les rapports qu'il lui présentera, des informations sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans toutes les missions de maintien de la paix et sur tous les autres aspects ayant trait aux femmes et aux petites filles;

18. *Décide* de demeurer activement saisi de la question.

---

# Annexe 2 : Attestation de volontariat à la Plateforme des Femmes pour la paix en Casamance

PLATEFORME DES FEMMES POUR LA PAIX EN CASAMANCE

PFPC

## Certificat de volontariat

Ce certificat est décerné à :

**Madame Soukeyna NIANG**

*Doctorante en sociologie (cotutelle de thèse internationale entre l'Université de Bordeaux et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar)*

*Volontaire, chercheuse au niveau de la PFPC du 02/08/2018 - 21/09/2018*

Pour avoir mené à bien les tâches/activités suivantes :

- *Participation à la mise en œuvre du projet USAID/UNAAM KAYRAAY*
- *Participation aux réunions de préparation et de mise en œuvre des consultations publiques*
- *Missions de terrains dans le cadre des consultations publiques dans 5 zones : Goudomp, Niaguis, Oussouye, Bounkiling et Marsassoum*
- *Administration sur le terrain du guide d'entretien, animation des focus groupe et facilitation des échanges*
- *Synthèse et compte rendu des échanges dans les focus groupes*

**La Présidente**

Madame Ndeye Marie THIAM

Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) - BP 114 – Villa N°1373 Goumel, Ziguinchor, Sénégal
Tel : 33 990 27 10 - E-mail : plateformefemmescasamance@sunupfpc.org – Site Web : www.sunupfpc.org

# Annexe 3 : Chronologie sur l'historique du conflit, le processus de paix et l'intervention de la société civile (source : Livre Blanc de la PFPC, août 2019)

| Période | Évènement |
|---|---|
| **1982** | |
| 26 décembre | Répression de la manifestation du MFDC par les armes |
| **1983**<br>6 décembre<br>13 décembre | Élection du Président Abdou Diouf ;<br>Condamnation des principaux Responsables du MFDC ;<br>Création de ATIKA, l'aile militaire du MFDC |
| **1984/1989** | Accalmie relative |
| **1990** | Début de l'offensive armée du MFDC ;<br>Arrestation des Responsables et membres présumés du MFDC ; |
| **1991**<br>29 mars<br>**29 mars**<br>28 mai<br><br>31 mai | Des leaders du PDS rencontrent des leaders du MFDC pour processus de paix.<br>**Accord de Cessez le feu entre MFDC et l'État du Sénégal à Toubacouta;**<br>Libération des détenus politiques inclus dans le Mandat de dépôt du 24/4/1988, dont Abbé Diamacoune<br>Accords de Cachou rendus possibles grâce au Clergé ;<br>Retrait de Sidy Badji,<br>Conflit avec Abbé Diamacoune,<br>Début de la division du MFDC |
| **1992**<br>12 août | Abbé Diamacoune rejoint le front Sud.<br>Reprise de la violence/ des exactions |
| **1993**<br>8 Juillet | **2éme accord de cesser le feu** |
| **1994** | Putsch militaire en Gambie, Yahya Jammeh prend le pouvoir ;<br>Salif Sadio remplace Léopold Sagna au front Sud |
| **1995** | Recrudescence de la violence |
| **1996** | Échec de l'initiative de paix de Sant' Egidio |
| **1997** | Apparition des mines anti-personnel ;<br>Le maquis gagne du terrain ;<br>une trentaine de soldats tués à Mandina Mankagne |

| Période | Évènement |
|---|---|
| 1988<br>7 juin | 30 villageois massacrés par l'armée à Djifangor ;<br>Découverte de trafics d'armes vers le MFDC,<br>Soulèvement militaire à Bissau<br>-Intervention Militaire Sénégalaise et Guinéenne aux cotés de Nino Vieira ;<br>-Intervention des maquisards aux cotés de la Junte<br>**Irruption de la société civile qui se mobilise à un atelier du CONGAD à Ziguinchor** |
| 1999 | Renversement du Président Vieira par la Junte<br>**Création du comité régional de solidarité des femmes pour la paix en Casamance (USOFORAL)**<br>**Début des rencontres de Banjul, la société civile (dont USOFORAL) y participe pour la première fois**<br>Rencontre entre Abbé Diamacoune et le Président Diouf<br>**Assises du MFDC/ Banjul, accord de cessation des hostilités entre l'État du Sénégal et le MFDC à Banjul** |
| 2000 | Élection Maître Wade, Président de la République du Sénégal<br>Changement de politique, les 100 jours, début des mallettes d'argent<br>Kumba Yalla Président de la République Guinée Bissau |
| 2001<br><br><br>24 mars | Prise de Cassolol par Léopold Sagna<br>Léopold Sagna et ses lieutenants assassinés par Salif Sadio qui se replie au nord<br>César Atoute Badiate succède à Léopold Sagna<br>Banjul : Assises du MFDC,<br><br>RGB offensive militaire contre Salif Sadio<br>Président Wade reçoit Abbé Diamacoune ;<br>Remaniement du Bureau du MFDC |
| 2001/2007 | Éclatement du mouvement indépendantiste |
| 2003 | Décès de Sidy Badji Secrétaire Général du MFDC |
| 2004 | Affrontement entre Salif Sadio et les militaires ;<br>Assises du MFDC<br>Loi d'amnistie en faveur du MFDC ; |
| 30 décembre | **Accord de paix MFDC et Gouvernement Sénégalais à Ziguinchor** |

# Annexe 4 : Conclusions et Recommandations du Livre Blanc des femmes de la PFPC

**Recommandations pour une paix durable en définitive en Casamance**

*Formulées, pour l'essentiel, lors des consultations publiques par les populations locales et en particulier les femmes, ces recommandations s'adressent à l'État, au MFDC et à la Société Civile :*

## 1. Recommandations communes à l'État et au MFDC:

• Formaliser un cessez-le feu permanent (ou définitif) consacré dans un accord signé par toutes les parties ;

• Revoir la question de la Casamance à différents niveaux (politique, social, économique et culturel) ;

• Asseoir une démarche inclusive favorisant la participation active des femmes aux négociations de paix, pour y défendre leurs préoccupations spécifiques et celles, plus larges, des populations de la Casamance ;

• Enclencher une dynamique de négociation suivie d'une reconstruction de la paix sociale en Casamance et d'une relance de l'économie locale ;

• Inclure, dans les accords de paix et comme points spécifiques, le bannissement de toute forme de violence basée sur le genre, la reconnaissance des violences faites aux femmes durant ce conflit, et prévoir des mesures fermes pour leur prévention et leur sanction ;

• Accompagner la reprise du déminage humanitaire ;

• Collaborer au déminage et au retour paisible des populations déplacées et refugiées dans leurs terroirs d'origine.

## 2. Recommandations à l'État

• L'Etat du Sénégal doit s'assurer dans le cadre de la recherche de la paix en Casamance, de la mise en œuvre des lois nationales et des conventions internationales ratifiées sur la paix et la sécurité notamment la Résolution 1325 des Nations Unies sur la participation et la prise en compte des besoins des femmes dans les processus de paix et de résolution des conflits.

• Renforcer la stratégie de dialogue qui est déjà entamée avec le MFDC et les inviter à s'unir et parler d'une voix pour des négociations constructives allant dans le sens d'une paix définitive.

• Adopter une approche inclusive dans le processus de la recherche de la paix avec une participation effective des populations de la Casamance, des femmes, des jeunes, et de la société civile dans les prises de décisions. Cela permettrait de restaurer un climat de confiance mutuelle.

• Consolider et s'assurer de la mise en œuvre effective des programmes de développement

économique en place tels que le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PDUC) et le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA) dans la recherche de solutions aux problèmes socio-économiques particulièrement le chômage chez les jeunes, la réinsertion de certains membres du maquis, mais aussi la valorisation des ressources naturelles.

• Développer des programmes qui aideraient les femmes qui ont subi des violences et traumatismes du conflit, qui visent aussi l'autonomisation des femmes et la promotion de l'entreprenariat féminin.

• Accentuer le désenclavement qui va de pair avec le développement avec la construction de plus d'infrastructures routières et la réfection du pont Émile Badiane qui relie Ziguinchor au village de *Tobor*. Tout cela contribuerait au projet de désenclavement déjà mis en place par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à savoir le pont Farafenni reliant le Sénégal et la Gambie.

• Renforcer les moyens de subsistance par des investissements et le renforcement des capacités des populations ;

• Renouer concrètement le dialogue en allant à la table de négociations : plus de "Ni paix, ni guerre" et pour éviter une rechute, définir des axes majeurs basés sur des investissements ;

• Dans tous ses projets et programmes pour la relance du développement en Casamance, l'État devrait identifier les besoins spécifiques des populations et, plus spécifiquement, ceux des femmes, et leur apporter des réponses concrètes et durables ;

• Dans toutes ses initiatives pour la paix et la reconstruction de la Casamance, l'État doit mettre en œuvre une approche basée sur les droits humains, l'inclusion sociale et le genre, dans une perspective de réconciliation et de pardon ;

• Améliorer les conditions de vie des populations en favorisant le développement économique local, y compris par les infrastructures et en promouvant un accès équitable aux services sociaux de base et énergétiques ;

• Décloisonner le processus de communication autour de ce conflit, qui a tendance à adopter une forme plutôt stéréotypée. On ne parle du conflit en Casamance que lors des discours du 31 décembre ou, au mieux, le soir du 3 avril (la veille de la fête de l'Independence du Sénégal) si ce n'est lors d'événements douloureux et traumatisants. On ne se rappelle au bon souvenir du conflit qu'avec les dégâts causés par une mine ou un autre incident fâcheux. Une proactivité de l'État dans sa communication autour des questions importantes liées au conflit en Casamance éviterait que la situation ne s'envenime ;

• Procéder à un ciblage pointu des zones les plus en détresse et qui interpellent l'intervention du PUDC.

*Une telle dynamique devrait atténuer les frustrations des populations vis à vis de l'État et favoriser de meilleurs rapports avec les populations et usagers du service public.*

## 3. Recommandations au MFDC

• Harmoniser vos positions et vous unir pour aller à la table de négociations avec un pool d'interlocuteurs acceptés de tous, en vue de participer effectivement et rationnellement au processus de paix.

• Etablir et mettre en œuvre des politiques au sein du MFDC qui interdisent d'utiliser les femmes come des armes de guerre à travers les attaques, agressions, et violences faites aux femmes.

• Reconnaitre les femmes comme des interlocutrices avérées et leur donner un rôle de leadership dans les négociations et les impliquer dans les processus de prise de décisions et de négociations.

• Inclure dans les points de négociations des mesures de réparation du lourd tribut payé par les femmes dans le conflit et prendre en compte les préoccupations des femmes, des jeunes, et des communautés impactées par le conflit.

## 4. Recommandations aux autres acteurs du processus de paix, dont la Société Civile

• Développer une vision commune pour une alternative à la situation actuelle et une attitude de veille et d'alerte autour des effets du conflit au sein des communautés, et par ailleurs, renforcer les capacités d'intervention des acteurs locaux dans une perspective d'autorégulation;

• Élever le plaidoyer de la Société Civile au niveau international ;

• Mettre en exergue la légitimité et le rôle des OSC dans le processus de résolution du conflit, notamment en jouant un rôle de médiation inter-MFDC et entre le MFDC et l'État ;

• Promouvoir l'autonomisation économique des femmes ;

• Accompagner la reprise du déminage humanitaire ;

• Renforcer le dialogue social entre les différents acteurs ;

• Renforcer l'unité des acteurs de la Société Civile ;

• Avoir des actions spécifiques qui ciblent les jeunes.

• Dresser la cartographie des acteurs afin de mutualiser les actions menées et éviter la duplication et dispersion des efforts.

## 5. Recommandations aux organisations de femmes (et à la PFPC, en particulier)

• Persévérer et être vigilante afin de faire prendre des mesures pour que les textes relatifs à la prise en compte de la Résolution 1325 des Nations-Unies soient appliqués ;

• Mettre en place des programmes spécifiques pour le développement de compétences dans le domaine de la médiation et la négociation en vue d'une implication optimale dans la résolution du conflit en Casamance, d'une part, et la promotion de l'entrepreneuriat dans divers domaines du développement durable de la Casamance, d'autre part ;

• Assurer l'implication des femmes dans l'élaboration des politiques et programmes les concernant.

• Nouer davantage des liens avec les groupements de femmes des autres régions du Sénégal et avec celles de la Gambie et de la Guinée Bissau pour renforcer le plaidoyer au niveau national et régional.

## 6. Recommandations aux Collectivités territoriales, aux communautés et à la société civile

• Tenir compte de la dimension psychologique de la reconstruction des communautés, en mettant l'accent sur les besoins en pièces d'État civil ;

• S'impliquer davantage dans la définition des mécanismes appropriés, en tant qu'acteurs de la sensibilisation de base ;

• S'investir dans les conflits liés à l'accaparement des terres, y compris entre les communautés transfrontalières ;

• Soutenir les chefs de village dans leur rôle de "premiers intervenants" dans la vie des communautés.

## 7. Recommandations générales aux partenaires techniques et financiers dans le rôle de pression et d'influence

*Partant des préoccupations relevées au cours des consultations, d'autres recommandations ont été formulées, touchant les points ci-dessous :*

• Développer des infrastructures et technologies adaptées aux femmes et aux jeunes, notamment dans les activités productives marquées par des chaines de valeur importantes ;

• Revoir le système de financements/subventions et des incitations fiscales adaptées à mettre en place pour le développement socioéconomique de la Casamance ;

• Mettre en place de programmes spécifiques de création/amélioration de la culture entrepreneuriale pour les populations de la Casamance. Ces programmes basés sur les potentialités de la Casamance viseraient, entre autres, la valorisation et l'autonomisation des femmes et des jeunes aux niveaux organisationnel, managérial, technique, social et politico-institutionnel ;

• Harmoniser les différentes interventions des partenaires techniques et financiers pour éviter les duplications et œuvrer à la synergie.

## 8. Recommandations aux gouvernements du Sénégal, de la Gambie, et de la Guinée Bissau

• S'engager davantage dans la résolution effective des conflits au niveau des zones frontalières des trois pays en mettant l'accent sur le dialogue inclusif en impliquant la société civile ;

• Créer un espace de dialogue (exemple forum ou un comité conjoint) entre les trois Etats en incluant la société civile pour garantir un meilleur espace sécuritaire au niveau des zones frontalières ;

• Valoriser le rôle du Secrétariat sénégalo-gambien (SSG) dans la résolution du conflit. Dans la mesure du possible, inclure la Guinée-Bissau dans le portefeuille du SSG et revoir la mission de cette structure pour mieux prendre en compte les questions de paix et sécurité au niveau des frontières des trois pays.

• Promouvoir des rencontres périodiques entre les gouvernements et parties prenantes des trois pays pour élaborer et planifier des stratégies communes

# Annexe 5 : Programme de la JIP 2018 à Djignaki

PFPC PLATEFORME DES FEMMES POUR LA PAIX EN CASAMANCE

**Journée Internationale de la Paix Edition 2018**

**« Le droit à la paix : 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme »**

**Vendredi 21 Septembre 2018**
**Lieu : Commune de Djinaky**

**Chronogramme de la Journée**

09H00 – 09h 30mn : Point de ralliement (Rond-point Émile Badiane de Bignona)
Délégation PFPC / Guinée Bissau
09H30 – 10h 30mn : Arrivée et installation des invité(e)s

**Cérémonie d'ouverture**

10H 00- 10H 30 : Prestation / Animation
10H 30 – 10H 35 : Introduction par la Modératrice Mme Diallo Fatou GUEYE
10H 35 – 10H 40 : Mot de bienvenue du Maire de la Commune de Djinaky
10H 40 – 10H 45 : Mot de bienvenue de la Représentante des femmes de Djiniaky
10H 45 – 10H 50 : Allocution de la Présidente de la PFPC
10H 50 – 10H 55 : Allocution de la représentante de Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en AOS - SENEGAL
10H 55- 11H 05 : Prestation Artiste (Vélingara)
11H 05 – 11H 10 : Allocution de la Représentante des femmes Parlementaires
11H 10 – 11H 15 : Allocution de la Représentante d'AJWS
11H 15 – 11H 20 : Allocution du Représentant de CRS
11H 20 – 11H 25 : Allocution du Représentant d'ANRAC
11H 25 – 11H 30 : Allocution du Représentant CMS
11H 30 – 11H 35 : Allocution de la Représentante de la délégation guinéenne
11H 35 – 11H 40 : Allocution de la Représentante de la délégation gambienne
11H 40 – 11H 50 : Animation
11H 50 – 12 H 00: Point de presse

**Appels à la paix par les Organisations de la Société Civile**

12H 00 – 13H 00 : Mots de paix des représentants d'Organisation de la Société Civile
13H 00- 13H 15 : Synthèse et plantation arbre de la Paix
13H 15 – 13H 25 : Animation orchestre locale
13H 25 – 13H 30 : Photo de famille
13H 30 – 15H 00 : Pause Prière et Déjeuner
15H 00 – 16H 00 : Prestation / Autres animations
16H 00 – 16H 30 : Départ des différentes délégations

# Annexe 6 : Carte des femmes cheffes de famille au Sénégal

Le phénomène des femmes chefs de ménage gagne de l'ampleur dans les départements de Saint-Louis et Ziguinchor (plus 29,9%). Aussi, cette situation est notée dans presque dans la région de Dakar et dans les départements de Thiès, Mbour, Fatick, Diourbel, Mbacké, Kaolack, Oussouye et Matam où les proportions sont comprises entre 21,4% et (29,9%) des ménages dirigés par une femme. Mais, c'est dans les départements du Centre et du Sud-est où la proportion des ménages dirigés par une femme est la plus faible (moins de 4,3%). **La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 22,4%.**

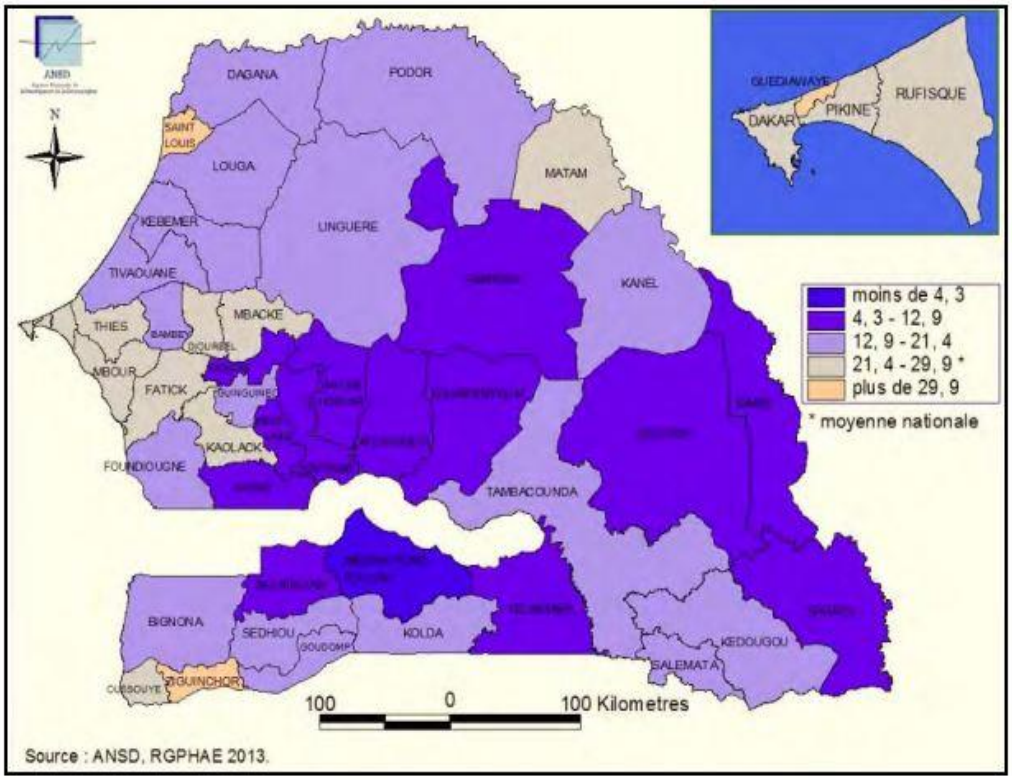

# Annexe 7 : Tableau récapitulatif des entretiens de terrain

| ENQUÊTÉS | LIEUX DES ENTRETIENS | NOMBRE D'ENTRETIENS |
|---|---|---|
| Chercheurs et universitaires | Bordeaux, Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor | 19 |
| Journalistes et observateurs du conflit | Dakar, Casamance (Ziguinchor, Sindian) | 4 |
| Responsables et membres d'organisations féminines (ONG, associations, GIE) | Casamance (Ziguinchor, Niaguiss, Sindian, Nyassia) | 33 |
| Autorités politiques, membres actifs ou ex membres du gouvernement sénégalais (ministres, maires, conseillers au maire, préfets, chefs de village) | Casamance | 8 |
| Responsables et cadres d'ONG internationales et de bailleurs internationaux (personnel local et expatrié) | Dakar, Casamance | 11 |
| Responsables d'organisations de la société civile casamançaise (associations pour la paix – dirigées par des hommes-, pour le développement, pour l'éducation, pour la citoyenneté active etc) | Casamance (Ziguinchor, Sindian) | 7 |
| Responsables d'organisations de la société civile sénégalaise (associations des droits de l'homme, fédérations professionnelles, collectifs des cadres casamançais) | Dakar, Lyon (entretien téléphonique Lyon/Dakar) | 5 |

| | | |
|---|---|---|
| Femmes cheffes de famille non déplacées | Entretiens individuels, entretiens collectifs. Réalisés dans les communes et villages de Sindian, Nyassia, Oussouye et Ziguinchor | Sindian : 16 |
| | | Nyassia : 15 |
| | | Oussouye : 6 |
| | | Ziguinchor : 8 |
| Femmes cheffes de famille déplacées | Entretiens individuels, entretiens collectifs. Femmes originaires de Mpack, Kaguitt, Kouring, Etomé, Youtou Fanghott, Sône et déplacées à Ziguinchor ou à Niaguiss | Ziguinchor : 14 |
| | | Niaguiss : 12 |
| Combattants et ex-combattants du MFDC | Ziguinchor | 3 |
| Informateurs-traducteurs (échanges de cadrage, échanges de debriefing) | Arrondissements de Sindian et Nyassia : villages où ont eu lieu les entretiens dans ces 2 localités | 12 |
| ÉVÈNEMENTS (observation participante) ET MISSIONS DE VOLONTARIAT (participation observante) | | |
| 21/09/2017 | Journée Internationale de la Paix (JIP) 2017 à Ziguinchor | |
| 21/09/2018 | Journée Internationale de la Paix (JIP) 2018 à Djignaki (Bignona) | |
| 02/08/2018 – 21/09/2018 | Mission de volontariat au sein de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance | Observation directe, indirecte et participante au sein de la structure |

| | | |
|---|---|---|
| 05/08/2018 | Démarrage du projet Unam Kaayraay. Participation active au projet | Participation aux réunions des comités de pilotage, aux comités de suivi et aux debriefing des missions de terrains dans les 5 localités des CP |
| 11/08/2018 | Consultation publique (CP) dans la commune de Goudomp | Observation participante, Administration du guide d'entretien en wolof (groupe de femmes) |
| 18/08/2018 | Consultation publique dans la commune de Niaguiss | Observation participante, Administration du guide d'entretien en wolof (groupe de femmes) |
| 27/08/2018 | Consultation publique dans la commune de Oussouye | Observation participante, Administration du guide d'entretien en wolof (groupe de femmes) |
| 01/09/2018 | Consultation publique dans la commune de Bounkiling (Kandion Mangana) | Observation participante, Administration du guide d'entretien en wolof (groupe de femmes) |
| 08/09/2018 | Consultation publique dans la commune de Marssassoum | Observation participante, Administration du guide d'entretien en wolof (groupe de femmes) |

# Annexe 8 : Table des figures

Figure 1 : Situation du Sénégal en Afrique ……25

Figure 2 : Le Sénégal dans la sous-région …….…26

Figure 3 : Carte administrative du Sénégal ……...……27

Figure 4 : Présentation de la Casamance : Haute, Moyenne et Basse Casamance ……28

Figure 5. Le territoire du conflit : Basse et Moyenne Casamance ……..29

Figure 6 : Les diolas au Sénégal …….....…….35

Figure 7 : Les liaisons Dakar-Casamance …….37

Figure 8. Carte des micro-terrains réalisés en Casamance ……51

Figure 9. Schématisation des résultats : La reconfiguration des rapports de genre en Casamance

……...……65